





PIERRE CHAMPION



CATHERINE DE MÉDICIS

PRÉSENTE

à CHARLES IX

SON ROYAUME (1564-1566)

GRASSET ,

CATHERINE DE MÉDICIS

PRÉSENTE

A CHARLES IX

SON ROYAUME

1564-1566

DU MÊME AUTEUR

CHEZ BERNARD GRASSET
FRANÇOISE AU CALVAIRE (23^e édition).
MARCEL SCHWOB ET SON TEMPS.
CALENDRIER ROYAL POUR L'AN 1471.
MON VIEUX QUARTIER (27^e édition).
LA GALERIE DES ROIS.

CHEZ CALMANN LÉVY
L'AVÈNEMENT DE PARIS.
SPLENDEURS ET MISÈRES DE PARIS.
L'ENVERS DE LA TAPISSERIE.
PAGANISME ET RÉFORME.

CHEZ FLAMMARION
JEANNE D'ARC.
MOYEN AGE ET RENAISSANCE.
LE ROI LOUIS XI.

CHEZ LAURENS
VILLES D'ART DU MAROC, 2 vol.

AUX ÉDITIONS
DES QUATRE CHEMINS
VILLON FAC SIMILÉ DE L'ÉD. DE 1489.
— RABELAIS, CHRONIQUE DE GARGANTUA ET PANTAGRUELINE PROGNOSTICATION. — LE CALENDRIER DES BERGERS. — LA DANSE MACABRE.

CHEZ MARCELLE LESAGE
MARCEL SCHWOB PARMİ SES LIVRES.
LA DAUPHINE MÉLANCOLIQUE.

AUX ÉDITIONS DU TRIANON
LE PETIT JEHAN DE SAINTRÉ (avec M. Desonay).

CHEZ DARAGNES
LE ROMAN DE TRISTAN ET D'ISEULT.

CHEZ ÉMILE PAUL
LE ROMAN DE TRISTAN.

CHEZ BERNOUARD
LES ŒUVRES COMPLÈTES DE MARCEL SCHWOB, 10 vol.

CHEZ HONORÉ CHAMPION
GUILLAUME DE FLAVY (prix Bordin).
LA VIE DE CHARLES D'ORLÉANS (prix Gobert de l'Académie).
FRANÇOIS VILLON, sa vie et son temps. 2 vol. (grand prix Gobert de l'Académie), 2^e éd.
HISTOIRE POÉTIQUE DU XV^e SIÈCLE, 2 vol. (prix Broquette-Gonin).
LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE CHARLES D'ORLÉANS.
LA LIBRAIRIE DE CHARLES D'ORLÉANS.

NOTES SUR JEANNE D'ARC.
RONSARD ET SON TEMPS.
PIERRE DE RONSARD ET AMADIS JAMYN.

RONSARD ET VILLEROY.
LE MANUSCRIT D'AUTEUR DU PETIT JEHAN DE SAINTRÉ.
LOUIS XI, 2 vol. (2^e édition).

NOTICE DES MANUSCRITS DU PROCÈS DE RÉHABILITATION DE JEANNE D'ARC.
AGNÈS SOREL, LA DAME DE BEAUTÉ.
LE NOBLE JEU DE L'ARC A NOGENT-SUR-MARNE.

TEXTES

LES PLUS ANCIENS MONUMENTS DE LA TYPOGRAPHIE PARISIENNE. — CHRONIQUE MARTINIENNE. — PIÈCES JOYEUSES DU XV^e SIÈCLE. — LE PRISONNIER DESCONFORTÉ DU CHATEAU DE LOCHES. — PROCÈS DE CONDAMNATION DE JEANNE D'ARC, 2 vol. — VIES ANCIENNES D'ANTOINE WATTEAU. — CHARLES D'ORLÉANS, POÉSIES, 2 vol. — LE CANONICAT DE JEAN LE MAIRE DE BELGES. — MÉMORIAL DE JULES GASSOT.

CHEZ E. DROZ
LES CENT NOUVELLES NOUVELLES, 2 vol.

CHAMPION

rix Bordé
D'ORLÉANS
lémiel).
rie et se
rix Gobe

v^e SIÈGE
Gonin).
APHE DE

ES D'OR

ADIS J^e

U PETIT

PROCÈS
EANNE

EAUTÉ.
OGENT-

ES DE
E. —
Piè-
E. —
É DU
OCÈS
YNE
NES
LES
LE
DE
LES

S,



CATHERINE DE MÉDICIS ET SES ENFANTS

FRANÇOIS DUC D'ALENÇON

CHARLES IX

MARGUERITE DE VALOIS

HENRI III

Extrait de l'*Histoire de la Peinture de Portrait en France* par LOUIS DIMIER

(Van Oest édit.)

PIERRE CHAMPION

CATHERINE
DE MÉDICIS

PRÉSENTE

A CHARLES IX

SON ROYAUME

1564-1566

EDITIONS BERNARD GRASSET

61, RUE DES SAINTS-PÈRES, VI^e

PARIS

CET OUVRAGE A ÉTÉ TIRÉ SUR ALFAX NAVARRE
DANS LE FORMAT IN-8° ÉCU.

IL A ÉTÉ TIRÉ EN OUTRE VINGT-SIX EXEMPLAIRES
SUR VÉLIN PUR FIL LAFUMA, NUMÉROTÉS VÉLIN
PUR FIL I à 20 ET I à VI, ET, RÉSERVÉS AUX
SÉLECTIONS LARDANCHET, DEUX CENT VINGT
EXEMPLAIRES SUR VÉLIN MONTFOURAT, NUMÉRO-
TÉS S. L. I à S. L. 220.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris la Russie.

Copyright by Editions Bernard Grasset, 1937.

PRÉFACE

SOURCES

CE récit est né d'une nomenclature assez sèche : Recueil et discours du voyage du roy Charles IX..., par Abel Jouan, l'un des serviteurs de Sa Majesté. Paris, J. Bonfons, 1566¹.

Il s'agit d'un mince livret de propagande que Catherine de Médicis fit publier en faveur de Charles IX, à qui elle en donnait l'honneur, afin de rappeler le voyage qu'elle accomplit, en compagnie de ses enfants, du 24 janvier 1564 au 1^{er} mai 1566. Le nom de Jouan se retrouve parmi d'autres petits serviteurs de bouche de la maison royale².

Pour contrôler ces renseignements officiels, j'en ai réuni d'autres, et d'abord certains récits d'entrées dans diverses villes de France. Nous les citerons dans l'ordre alphabétique :

ANGERS. — Harangue faite pour l'entrée du roy en sa ville d'Angers, qui fut le VI^e jour de novembre 1565. Paris, Martin Lejeune, 1566 (Bibl. Nat., 8^o Lb³³ 180).

AVIGNON. — Narration de l'Entrée du Roy Charles IX en la Cité d'Avignon et du bon recueil que Messieurs de la ville luy ont fait. Avignon, Pierre Roux, 1564 (Bibl. Nat., 8^o Lb³³ 153).

BAYONNE. — Ample Discours de l'arrivée de la Royne Catholique sœur du roy à Saint-Jehan de Lus : de son entrée à

1. Bibl. Nat., 8^o Lb³³ 156. Réédition dans les *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* par le marquis d'Aubais, Paris, 1748; et par Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, t. V-VI.

2. Arch. Nat., KK. 133 bis, fol. 31 v^o : Julien Jouan, garde de la vaisselle de la cuisine du roi.

Bayonne, et du magnifique recueil qui luy a esté fait. Paris, Jean Dallier, 1565 (Bibl. Nat., 8° Lb³³ 175); « Discours particulier de l'arrivée et réception faicte par le roy Charles IX et la royne sa mère, de la royne catholique sa sœur à Saint-Jean-de-Luz et depuis à Bayonne où ils luy firent faire une très magnifique entrée et tous les honneurs et complimens les plus grands qu'il fust possible... » Bibl. Nat., ms. fr. 4318, fol. 143¹.

BORDEAUX. — *L'entrée du roy à Bordeaux, avec les Carmes latins qui luy ont esté présentez, et au chancelier.* Paris, Th. Richard, 1565 (Bibl. Nat., 8° Lb³³ 173); « Ordre de ce qui fut fait pour l'entrée solennelle que le roy Charles IX fit en la ville de Bordeaux lors de son grand voyage en l'année 1564 ». (Bibl. Nat., ms. fr. 4.318, fol. 134).

LYON. — *Discours de l'Entrée du Très illustre, Très puissant, Très chrestien et très victorieux prince Charles de Valois neuvième de ce nom Roy de France en sa très renommée et fameuse ville de Lyon...* Paris, Mathurin Breuille, 1564 (Bibl. Nat., 8° Lb³³ 150).

TOULOUSE. — *Brief Discours de la Magnificence et entrée du très chrestien roy Charles IX. Faicte en sa ville de Tholose, le 2^e jour de février 1565,* Paris, G. Nyverd (Bibl. Nat., 8° Lb³³ 171); « Ordre du marcher tenu et observé en l'entrée faicte par le roy Charles IX en sa ville de Toulouse, le 11^e jour de février 1565 » (Bibl. Nat., ms. fr. 4.318, fol. 151).

TOURS. — *La Description de l'entrée du Très chrestien Roy Charles IX du nom, en sa ville de Tours par Jehan Cloppel du Pont Devaulx.* Tours, Ollivier Tafforeau, 1565 (Bibl. Nat., 8° Lb³³ 181).

TROYES. — « Ordre du marcher tenu et observé en l'entrée faicte par le roy Charles IX en la ville de Troye, le jeudi XXIII^e jour de mars 1564 ». (Bibl. Nat., ms. fr. 4.318, fol. 138.)

VALENCE. — *Description des devises qui estoient en la ville de Valence à l'entrée du très chrestien roy Charles IX rédigées par escript en l'honneur de Sa Majesté par Jehan de La Maison Neufve du Berri.* Avignon, Pierre Roux, 1564.

Les archives communales (séries B et C), là où elles existent, et quelques histoires locales nous ont permis de compléter cette documentation officielle.

1. Une copie de ce ms. dans le ms. de Colbert, fr. 23.419.

- AGEN. — Francisque Habasque, *La Cour de France à Agen, 1564-1565*, dans la *Revue de l'Agenais*, 1878, t. V, p. 195-220; *Entrée et séjour de Charles IX à Agen, 1565*, publ. par Barrère, dans le *Bul. Com. Langues*, t. I, p. 472.
- ANGERS. — E. Mourin, *La Réforme et la Ligue en Anjou*. Paris, 1856, p. 67-69.
- ANGOULÊME. — *La Harangue prononcée par le sieur de Boucart devant la Majesté du Roy estant en son conseil privé à Angoulesme le XVI^e jour d'aoust 1565* (Bibl. Nat., 8^o Lb³³ 179).
- ARLES. — J. Bouis, *La Royale Couronne des roys d'Arles...* Avignon, 1641.
- AUXERRE. — O. J. Chardon, *Histoire de la ville d'Auxerre*, Auxerre, 1834, t. I, p. 314.
- BAR-LE-DUC. — Archives de la Meuse, Série B 561, 1480.
- BAYONNE. — *Recueil des choses notables, qui ont été faites à Bayonne, à l'entreveue du Roy très chrestien Charles neu-fieme de ce nom, de la Roine sa très honorée mere, avec la Roine Catholique sa sœur*. Paris, Vascosan, 1565 (Bibl. Nat., 8^o Lb³³ 178A), qui contient de grands détails sur les costumes et le dessin des présents; *Li grandissimi apparati e reali trionfi fatti per il re e regina a Baiona*. Ex. de Charles IX, Milan, 1565 (Rés. Lb³³ 470, in-4). — Archives communales, série AA15; BB, 7, 8, 1564-1569; CC, 1565; DD 21; *Arch. Municipales de Bayonne. Délibérations du corps de Ville*, publ. par E. Ducère, t. I (1565-1580), Bayonne, 1901; Blay de Gaix (C.), *Histoire militaire de Bayonne*, Bayonne, 1899; H. de la Ferrière, *l'Entrevue de Bayonne*, dans la *Revue des questions historiques*, octobre 1883; Combes, *L'entrevue de Bayonne*, Paris, 1882; Lettres écrites par le duc d'Albe, publ. par Ch. Weiss, *Papiers d'Etat de Granvelle*, t. IX p. 281.
- BAZAS. — O. Reilly, *Histoire de la ville de Bazas*, Bazas, 1870.
- BÉZIERS. — P. Andoque, *Histoire du Languedoc*, Béziers, 1648, in-fol.
- BROUAGE. — L. Plédy, *Brouage ville forte du XVI^e siècle...*, La Rochelle, 1925.
- CARCASSONNE. — P. Thomas Bouges, *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne*, Paris, 1741.
- CLERMONT-FERRAND. — Arch. communales. Fonds de Montferrand, CC 436; A. Tardieu, *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand*, Moulins, 1872, 2 vol.
- DIJON. — Inventaire sommaire des Arch. com. de Dijon, t. III, p. 11, Série J 18, 19. Série B 200; « Mémoire de l'ordre

- qui fut gardé pour l'entrée que le roy Charles IX fit en sa ville de Dijon première et principale de son duché de Bourgogne en l'année 1564, le 15^e jour de mars » (Bibl. Nat., ms. fr. 4318, fol. 142).
- LANGRES. — Th. Pistollet de Saint-Fergeux, *Langres pendant la Ligue*, Paris, 1868.
- LA ROCHELLE. — Arcère, *Histoire de la ville de La Rochelle et du pays d'Aulnis*, La Rochelle, 1756, t. I, p. 375.
- LYON. — Cl. de Rubys, *Histoire véritable de la ville de Lyon*, Lyon, 1604, in-fol.
- MACON. — Inv. sommaire des archives de la ville, série BB 39; D^r A. Jeandet, *Mâcon au XVI^e siècle*, Mâcon, 1892.
- MARSEILLE. — A. de Ruffi, *Histoire de Marseille*, p. 229-230, Marseille, 1642; A. Fabre, *Histoire de Marseille*, Marseille, 1829; E. Garcin, *Histoire et topographie de la ville de Marseille*, Marseille, 1834.
- MONCEAUX EN BRIE. — Cf. Bouchot, *Catherine de Médicis*, p. 146; Silvestre, *Recueil*, t. III.
- MONTAUBAN. — Fr. Moulenq, *Pages d'histoire. Voyage de Charles IX en France. Son entrée à Montauban*, dans le *Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne*, 1877.
- MONTPELLIER. — *Mémoires de Jean Philippi touchant les choses advenues pour le fait de la religion à Montpellier*. Montpellier, 1880, et d'une manière générale les *Mémoires de Jacques Gaches* (1555-1610), publ. par Ch. Pradel, Paris, 1879.
- MOULINS. — *Remontrance de M. le Chancelier faite à l'assemblée de 1566 au mois de janvier à Moulins*, s. l. n. d. (Bibl. Nat., 8^o Lf²⁵ 40); Nicolas de Nicolay, *Générale description du Bourbonnois*, 1569, publ. par A. Vayssière, Moulins, 1889, in-8^o; Faure, *Hist. de Moulins*, 1900.
- NÉRAC. — Fél. Lucron, *Nérac et son arrondissement*, Nérac, 1917, Cf. Dupleix, *Histoire de France*.
- NÎMES. — M. Ménard, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nismes*, Paris, 1753, t. IV, p. 401.
- ROMANS. — Ulysse Chevalier, *Annales de la ville de Romans pendant les guerres de religion de 1544-1599*, Valence, 1875.
- SALON. — César de Nostradamus, *L'histoire et chronique de Provence*, Lyon, 1614, in-fol.
- SENS. — *Entrée du roy Charles IX et de la reyne mère Catherine de Médicis en la ville de Sens, le 15 mars 1563, relation extraite du manuscrit d'Eracle Cartault, chanoine du diocèse et des délibérations et actes de l'Hôtel-de-Ville de Sens*, publ. par Monceaux, Auxerre, 1882.

TROYES. — Th. Boutiot, *Histoire de la ville de Troyes*, Troyes, Paris, 1873, t. III, p. 572.

VALENCE. — Inv. som. des archives communales. Série BB⁷; Jules Ollivier, *Recherches historiques sur le passage de quelques rois de France à Valence*, Valence, 1837.

A ces indications il convient d'ajouter celles des comptes de la bouche entre 1563 et 1566 (Bibl. Nat., ms. fr. 25755 et 25756) de la maison de Charles IX et de Henri duc d'Orléans, le futur Henri III; les comptes de l'écurie de Catherine de Médicis (Arch. Nat., KK 120, 122), ceux de l'argenterie en 1565 (Arch. Nat., KK 130).

Ni le livret d'Abel Jouan, ni les entrées, ni même les documents municipaux et les comptes, ni les Lettres de Catherine de Médicis (t. II et supplément) ne nous auraient cependant jamais donné l'idée de ce récit. Il est sorti, tout entier, des relations des ambassadeurs espagnols, d'abord de celles d'Antoine Perrenot, sieur de Chantonnay, et surtout de celles de don Francès de Alava, entre 1564 et 1566¹.

Avec ces informateurs, on peut dire que nous possédons vraiment le secret des événements.

Mon mérite fut faible à le découvrir, puisqu'il reposait dans les cartons des Archives Nationales, K 1501-1506, formant une partie du fonds célèbre de Simancas, ramené à Paris à la suite des guerres de Napoléon I^{er} en Espagne.

Mais ce secret eût été indéchiffrable s'il n'avait pas été transcrit, pour en permettre la lecture à Philippe II lui-même, qui a annoté parfois ces documents et les lisait régulièrement avec les gens de ses bureaux.

Ces lettres forment, en effet, le plus souvent, une suite de chiffres remplissant des pages, suivant les conventions diplomatiques. Il n'aurait été possible de les lire qu'à l'aide d'une clé, et avec une peine matérielle infinie. Mais le travail était fait, le plus souvent dans les marges du document pour l'usage de Philippe II. Il m'est particulièrement agréable de remercier ici M^{lle} Xenia Pamfilova, qui m'a beaucoup aidé à transcrire et à traduire ces documents.

Le génie espagnol est ce qu'il est dans son outrance, dans sa foi,

1. Sur ce personnage, voir la notice accompagnant l'inventaire des Archives de Simancas, par Paz.

dans son éthique : mais il demeure toujours net, plein de relief, et d'un détail réaliste surprenant.

Cette information des ambassadeurs répondait exactement aux renseignements demandés par Philippe II, destinés à être utilisés par ses bureaux, ses ministres, et ses juges d'Église. Car on peut dire que depuis les dernières années de Henri II, en ce qui concernait la France, une politique d'une rare constance a été suivie par le Roi Catholique, pour la protection de la religion, qui devait sauvegarder l'Espagne, les États de la maison de Bourgogne incorporés aux Pays-Bas, la foi et la civilisation tout ensemble.

Rien de plus passionnant, et de plus passionné, que ces relations espagnoles.

Il existe naturellement, pour ces années 1564-1566, d'autres diplomates informateurs. Parmi les Anglais, Smith et Throckmorton¹, qui n'aimèrent guère la France; et, parmi les Italiens, les Vénitiens, qui l'aimèrent beaucoup².

Les Vénitiens demeurent les maîtres du portrait, du rapport. Leur raccourci présente souvent un chef-d'œuvre saisissant, intelligent, humain. C'est d'après Giovanni Soranzo e Badoero que j'ai dessiné Philippe II.

Et d'autres, comme les Florentins, amis de la reine-mère, brillent de la lucidité d'une intelligence accordée à la lumière de leur pays, et furent des artistes et des observateurs philosophes, tel le médecin Cavriana qui est admirable.

Chez les Anglais, on trouve un détail personnel, irritant à la longue; chez les Italiens s'affirment la sérénité et la bienveillance.

Cependant les Espagnols me semblent uniques pour cette époque. Ils sont les maîtres de l'observation réaliste, comme leurs peintres et leurs artistes, avec ce goût sobre de l'introspection psychologique qui est peut-être le prolongement de la confession catholique.

Don Francès, j'ai essayé à mon tour de le surprendre par des recoupements. L'épreuve fut en sa faveur. Il est simplement véridique, et seulement passionné.

Aux Espagnols, mon récit doit à peu près tout, et je m'excuse d'être entré si avant dans la familiarité de don Francès de Alava,

1. Calendar of state papers (foreign series) of the reign of Elizabeth, t. VII et VIII.

2. Voir Tomasseo, *Relazioni...* et surtout les lettres journalières dont la copie est à la Bibl. Nat., ms. Ital., 1724 et 1725, d'Antonio Barbaro au doge.

qu'il m'est arrivé de le nommer don Francès, comme ses contemporains (Francisque, disait Catherine).

Ajoutons que l'ambassadeur d'Espagne, en ces jours, à cause des intérêts des maisons unies de France et d'Espagne, de l'importance de l'enjeu (la foi catholique, l'équilibre des forces en Europe, la sauvegarde du grand empire colonial sur lequel ne se couchait pas le soleil), à la suite des entrevues de Bayonne, est entré dans le secret des gens et des choses; qu'il a joué un rôle surprenant, qu'il a montré aussi une attitude intolérable, usé d'une manière de parler, chez nous et au roi, scandaleuse ¹.

La question du triomphe de l'unité de la foi et de la tradition littéraire, qui pratiquement ne présente plus beaucoup d'intérêt, prend de nos jours un tout autre attrait, sous l'aspect de l'unité d'une doctrine politique triomphant dans une nation qui cherche à l'imposer aux autres.

Nos cités et notre pays, toujours déchirés par les luttes partisans individuelles, il semble parfois que nous les ayons ici sous les yeux. L'autorité du magistrat, la liberté de la conscience des croyants, la compréhension réciproque, sont toujours les conflits actuels s'imposant à l'intelligence et au cœur. Car ce vieux désordre, avec le timon monarchique il est vrai, où le pays se perd, se cherche, se combat, et se retrouve toujours sur le chemin des solutions moyennes, répond bien à notre individualisme, au morcellement de notre pays, au goût de la terre, à ce besoin des hommes de se grouper autour d'autres hommes, et non pas derrière des idées, des plans, et surtout des utopies.

Ni la Réforme protestante, s'adressant à la conscience et à l'intelligence, ni la Ligue catholique à forme démagogique, s'adressant à la tradition et aux passions partisans, ne l'emportèrent cependant chez nous.

On ne fit pas la République à la mort de Henri III; Henri IV, le huguenot, devint catholique.

Tout est ici un compromis, tendant à cet équilibre que notre pays a toujours recherché. Ce moyen terme est sa raison raisonnable, celle du peuple paysan que nous sommes en partie restés.

Bornons-nous, à propos d'un exposé rétrospectif dont nous ne voudrions pas exagérer l'importance.

1. C'est sous Henri III, qui fut comme roi si bon et humain cependant, que le ton changea; alors les Espagnols n'usèrent plus d'intimidation, ni de la violence dans le langage.

Des horizons de France que nous allons parcourir, nous ne voudrions pas déduire l'horizon habituel et le climat définitif de notre pays, qui sont peut-être aussi, comme le reste, changeants.

Mais ce livre est un livre de bonne foi, écrit sur la table même des Archives, devant les documents. C'est l'ouvrage d'un ouvrier passionné de la vérité, qui peine chaque jour devant son établi.

On nous fera le crédit de croire que nous n'avons pas changé un mot aux conversations que nous transcrivons, et qui ont pris tout naturellement la forme d'un dialogue¹.

La figure de Catherine de Médicis pourra surprendre. C'est parce que nous pensons toujours à la Saint-Barthélemy (1572). Les paroles, les actes de la reine-mère ont eu la souplesse et la direction que nous indiquons jusqu'en 1567, c'est-à-dire jusqu'à la disgrâce de Michel de L'Hospital et à la deuxième guerre civile². Cette guerre, les réformés l'avaient sans doute précipitée dans l'espérance d'une victoire rapide, reprenant pour leur compte le vieux plan des triumvirs catholiques qui eût consisté à mettre la main sur le roi et le gouvernement.

En ces jours les Guises avaient grandi et étaient sortis d'enfance. La vieille vendetta de leur famille allait revivre. Mais Catherine de Médicis avait fait, durant près de dix ans, l'essai d'une politique libérale, avant d'en constater l'échec, et de tenter l'autre essai, celui qui consistait à rejouer la religion prétendue réformée, ce qui ne paraît pas avoir amélioré grandement les choses. Cette politique devait échouer à son tour, plus rapidement encore.

Tel est le jeu de bascule qui, plus que de la pensée de Catherine de Médicis, était sorti de la nature des choses, de leur réalité, puisqu'il remplira encore le règne de Henri III, et en partie celui de Henri IV.

Et sur un autre plan, il dure toujours chez nous.

Je dois enfin signaler qu'un certain nombre de documents aux-

1. Ces dialogues ne sont pas des arrangements de notre part. Les phrases recueillies par don Francès ne furent à la lettre. Nous les avons parfois abrégées. Au lieu d'user du —, le déchiffreur sépare les phrases par une barre / ou par une virgule. Les jeux de physionomie, les gestes, sont observés par don Francès et marqués expressément : *dixome, No Jesus... La reyna le dixo / Es menester ya quitarnos las mascararas... Luego dizque dixo el canceller, Madama la justicia ha de ser con piedad... Dixo la reyna / yo os prometo, etc...* *Dixe / dixo /*. Il semble que l'ambassadeur se soit proposé de faire assister Philippe II aux audiences elles-mêmes.

2. Et même jusqu'en 1569 où il fut question du retour du chancelier.

quels je me réfère ont été vus avant moi par M. Francis Decrue, qui les a utilisés dans les quelques pages consacrées au voyage que conduisit Anne de Montmorency (Anne de Montmorency, connétable et pair de France sous les rois Henri II, François et Charles IX, Paris, 1889), d'autres par H. Forneron (Histoire de Philippe II, Paris, 1887, 2 vol.); E. Marcks, Die Zusammenkunft von Bayonne, Strasbourg, 1889.

Pour les renseignements donnés sur les réformés, j'ai surtout utilisé l'Histoire ecclésiastique de Théodore de Bèze, dans l'excellente édition, avec une table précieuse, due à G. Baum et Ed. Cunitz, Paris, 1883-1889, 3 vol. Nous avons là un nombre prodigieux d'informations fournies à Théodore de Bèze par les premières Églises, d'un caractère confessionnel sans doute, mais exactes. L'Histoire du Languedoc, de dom Vaissète, dont la deuxième édition a été donnée à Toulouse, chez Privat, par les soins d'Auguste Molinier, est un spicilège admirable de preuves pour les années que nous allons tenter de faire revivre. Et pour parler de Coligny, je me suis servi du livre rempli de documents de Jules Delaborde (Paris, 1879-1881, 3 vol.).

J'ai parlé du prince de Condé et de M^{lle} de Limeuil d'après le dossier recueilli par Monseigneur le duc d'Aumale, H. d'Orléans : Information contre Isabelle de Limeuil (mai-août, 1564), s. l. n. d., complété par d'autres lettres, et son Histoire des princes de Condé, t. I (1863).

Sur la Floride, dont il est si souvent question, j'ai beaucoup utilisé le fac-similé de la relation de Dominique de Gourgues, avec les commentaires donnés par M. Charles de La Roncière, La Floride française, Paris, 1928.

a aquella Republica los sus pater
 cido muy mal y que dizo en la ma
 pido enter de ella que en di, erro
 por esta parte. esto de la bondad
 ha estado constante hasta aqui
 muy callada, agora arrian ya
 con cuidado diligencia y
 digno de curar. V. m. de la
 gente amella y exagorados
 y echando contra la dicha parte
 los casos que acaesceran y las
 castitas hasta deternir las causas
 de Alexon Vitoria y otras co
 sas desta calidad. son de las pe
 sas de las que se salen hazer por si
 V. m. de la: las rompe la guerra
 publica que es por esta y no por
 esta de religion, y ya aya en
 frances meo ha adivia y cordia
 sea. M. S. G.

57 35 felix 18 29 38 11 30 000 2 11 29 3 10 4 66 56 10 126 4 2 4
 nul 36 36 25 50 61 71 3 44 41 4 0 27 48 56 12 m 20 58 35
 40 36 ux 11 29 71 36 11 0 12 56 53 17 38 24 12 14 61 51 29 72
 35 66 ex 36 73, 18 36 73 11 33 ex 2 11 29 3 37 25 19 36 70 43
 28 29 18 36 70 4 35 71 12 35 70 17 57 46 42 1 0 17 13, 17 28
 60 12 29 10 29 70 4 29 4 41 10 13 12 6 27 20 29 13 35 42 77
 12 45 27 13 4 29 11 7 felix 30 21 29 71 4 29 18 0 17 42
 18 41 65 14 60 29 13 41 30 14 29 13 18 29 07 35 12 100 21
 29 71 78 36 1 68 38 56 12 4 29 71 2 29 42 35 36 4 67 0 12
 36 25 36 70 11 71 46 35 38 36 1 9 0 3 36 11 41 64 18 29
 77 75 62 12 42 30 11 7 36 4 65 36 11 36 70 55 37 10 17,
 68 29 11 39 36 ex 76 29 3 36 46 36 56 69 18 36 29 25 m 35
 53 35 67 felix 36 36 M 30 29 51 35 24 18 60 54 10 1 35 56
 18 36 53 35 18 36 73 42 48 53 35 4 65 11 nul 18 79 12 07
 64 29 up 29 2 36 41 38 25 12 40 53 4 36 17 14 36 28

Prospere M. S. y guarde la s. c. R. persona de V. m.
 con acuerda miento de mayores reynos y señorios como
 sus baxillos y criados deffuamos, de Tolosa el dñy del
 horreo 1565

c. R. m

*Original manuscrit in
 French language, qu'on a*

*de France
 de Paris*

LETTRE CHIFFRÉE DE DON FRANCÉS DE ALAVA
 A PHILIPPE II

datée de Toulouse, le 18 Janvier 1565 (Arch. Nat., K. 1503)

La transcription en clair est dans la marge.

PREMIÈRE PARTIE

L'ANNÉE 1564

I

CATHERINE DE MÉDICIS, ARBITRE AU MILIEU DES PARTISANS

IL faut montrer la reine-mère, Catherine de Médicis, en cet instant où elle va entreprendre à travers le pays son tour de France.

Ce n'est pas un voyage d'agrément, certes, mais une grande tournée d'inspection au cours de laquelle elle désire produire son fils, Charles IX, qui vient d'avoir quatorze ans. Catherine de Médicis verra le plus de gens possible, les Parlements, se rendra compte par elle-même de la manière dont est appliqué l'édit du 17 janvier 1562, qui a donné aux réformés leur statut légal et le droit de tenir des assemblées hors des villes fortifiées.

La reine, accompagnée de son conseil, du connétable Anne de Montmorency, du chancelier Michel de L'Hospital, veut juger de l'état des forces en présence, celles des catholiques, que leurs adversaires nommaient encore « papistes », et celles des réformés, des « hérétiques », comme disent leurs antagonistes, pratiquant la « nouvelle religion », partageant la « nouvelle opinion ». Longtemps on les avait appelés les luthériens, bien qu'en fait ils fussent rattachés à Genève, soumis à la direction morale et ecclésiastique de Calvin. On commençait alors à les nommer huguenots, déformation d'un mot allemand signifiant les confédérés.

La reine-mère désire non seulement voir le pays et montrer son fils aux Français, mais encore rencontrer sa fille, Claude, mariée au duc de Lorraine; et elle espère pouvoir parler directement à son gendre Philippe II, sans le truchement des ambassadeurs, qui sont trop souvent des espions; ils paraissent bien, en

effet, par leurs nouvelles tendanciuses, avoir jeté alors beaucoup d'huile sur le feu.

Dans tous les « coins du pays », depuis que Catherine de Médicis est attachée à la pacification des esprits, à l'union, on l'a représentée comme une femme sans foi; on a dit qu'elle élevait ses enfants dans les idées nouvelles, que la famille royale fréquentait peu la messe, qu'elle-même allait faire de ses rejetons de petits huguenots!

Et les gens des Parlements avaient offert beaucoup de résistance à l'enregistrement de l'édit de janvier, œuvre de Michel de L'Hospital, avocat de la tolérance, homme souple et humaniste accompli, nourri dans la tradition des mercuriales du Parlement, et qui passait lui-même pour un hérétique.

Tel est le bruit populaire, celui que Perrenot de Chantonnay, ambassadeur d'Espagne en France, Franc-Comtois hargneux, le frère du cardinal de Granvelle qui dirigeait aux Pays-Bas la politique de Marguerite de Parme, sœur de Philippe II, avait versé, comme un poison, dans les oreilles du roi d'Espagne.

L'homme qui avait en ce moment la plus grande influence dans le conseil des affaires était le vieux baron de l'Île de France, le connétable Anne de Montmorency. Les Guises et leurs partisans avec lesquels il a rompu, le représentent, lui aussi, comme le soutien du prince de Condé et des Châtillons, ses neveux, les trois Coligny, passés à la Réforme. Aux yeux des vieux catholiques et des extrémistes de cette tendance, comme Blaise de Monluc, la reine-mère, le chancelier, en pratiquant une politique libérale, en admettant l'existence de deux religions, en épargnant aux huguenots l'extermination suivant les formes de l'Inquisition d'Espagne, avaient commis la plus fatale des erreurs! Ils se disent catholiques, et sans doute le sont-ils encore; mais ils vont contribuer au développement de l'hérésie protestante en France; elle gagne chaque jour du terrain dans la noblesse, dans le monde du Parlement, dans le peuple lui-même.

La propagation de l'hérésie, la coexistence de deux religions, c'est le pays déchiré, les églises occupées tour à tour par les uns ou les autres, des rixes perpétuelles à l'issue des prêches, des difficultés inextricables à l'occasion de l'enterrement des morts. Les catholiques voient là une atteinte bien plus grave encore aux principes unitaires de la monarchie. Chantonnay l'avait dit nettement à la reine : cette politique de tolérance amènerait la ruine

totale du royaume. Catherine de Médicis se bornait à répondre que le nombre de « ceux de la religion » était si grand, qu'on ne pouvait plus procéder contre eux qu'avec une grande patience. Chasser les prédicants, ce serait rouvrir la guerre civile! Un représentant des catholiques intransigeants comme Monluc, séduit d'ailleurs par l'argent de l'Espagne, car il était un besoigneux, justifiait la thèse de l'extermination par des considérations nettement politiques. La tolérance dont on usait envers les protestants devait fatalement amener en France un changement de gouvernement, une République fédéraliste.

Certes, cette République serait monarchique (on ne pouvait alors en imaginer une autre); mais elle deviendrait fort dangereuse pour le pouvoir royal et donnerait une grande activité à la noblesse encore féodale, qui visait à amoindrir l'action du pouvoir central. Le roi n'était qu'un adolescent entre les mains d'une femme; jusqu'au jour où il serait en état d'agir, il y aurait donc comme un interrègne. D'autre part Monluc dénonçait, dans la Guyenne où il était gouverneur, la révolte des paysans, le massacre des nobles et des religieux, l'occupation des couvents et des églises, où l'on renversait les croix et les images. Ce peuple vif de Guyenne que Monluc connaissait bien, le peuple non moins passionné du Languedoc et de la Provence, refuserait un jour d'acquiescer les impôts : ce qu'il avait commencé de faire dans sa province. Car les paysans sortaient leur Bible en réponse aux demandes des percepteurs d'impositions.

On le voit, la question religieuse et morale, posée par la Réforme au peuple de France, de tradition assez anticléricale, avait évolué très vite sur le plan de la politique intérieure. Elle ouvrait aux appétits de la petite noblesse la perspective de la confiscation des biens au clergé; elle laissait espérer aux Bourbons, aux Condés, un avenir de gouvernement. Qui l'emporterait dans ce gouvernement, les Montmorency avec les Châtillons, la maison de Lorraine avec les Guises?

Ce problème prenait un aspect tout aussi grave, et même tragique, à considérer ses répercussions sur le plan des affaires extérieures.

La politique des Guises et de la maison de Lorraine, exercée effectivement sous le règne de François II et pendant le gouvernement des triumvirs (Montmorency, François de Guise, Saint-André), comportait une alliance étroite avec l'Espagne, le con-

trôle du Roi Catholique sur les affaires de notre pays, par l'aide qu'il donnerait en argent et en hommes. Cette politique impliquait par contre l'inimitié avec l'Angleterre, et même la guerre avec cette puissance, puisque les Guises intervenaient en Ecosse en faveur des Stuart; et, par un certain côté, elle apparaissait favorable à la continuation des expéditions ruineuses en Italie.

Le programme de gouvernement par les Montmorency et les Châtillons, avec la collaboration des réformés, présentait un caractère infiniment plus national; il comportait d'ailleurs un certain nombre de dangers. C'était théoriquement la paix à l'intérieur, la réunion des Français dans leurs églises, l'indépendance vis-à-vis de l'Espagne, l'amitié anglaise, l'expansion coloniale des huguenots en Amérique. Maintenir les frontières de l'est, renoncer aux affaires d'Italie, est sage. Pousser à la guerre les gens des Pays-Bas, soutenir leur révolte, peut sembler chimérique, et même dangereux. Si l'on porte un coup à l'occupation espagnole, on risque, en intervenant aux Pays-Bas, de s'aliéner la bienveillance d'Elisabeth, qui était cependant l'amie des réformés. Car l'Angleterre ne supporte pas l'idée d'une voisine trop puissante; elle préfère voir aux Pays-Bas les Espagnols que les Français. Elisabeth n'a jamais pris un parti très net à ce sujet; et le plus souvent, elle a fait la même politique que Philippe II, qui était d'entretenir des troubles dans notre pays. A aucun prix le roi d'Espagne ne supportera une menace visant la route des Pays-Bas, et l'établissement des Français en Amérique. D'autre part, la reine-mère ne peut ignorer que dans certaines réunions de ministres réformés, des extrémistes débattaient la question de la légitimité des magistrats en France, de l'autorité des gouverneurs, que les gentilshommes faisaient faire des quêtes, que certains marquaient une extrême défiance pour sa personne.

Tels sont les vastes problèmes qui se posaient aux esprits politiques de ce temps à propos de la tolérance¹ et de la Réforme. Ils tourmentent, certes, dans l'esprit de la reine-mère, et agitent parfois le conseil des affaires. Mais Catherine de Médicis, réaliste et française, semble vouloir les éluder, les remettre à plus tard. Parmi ces violents qu'elle connaît tous, qui l'ont fait pleurer et souffrir, qui ont changé tant de fois leurs batteries, dont certains ont menacé de la jeter à la rivière dans un sac, elle demeure une

1. On disait alors de la « pitié ».

femme. Elle est surtout une mère qui veut gagner du temps. Catherine a confiance dans son adresse; elle croit pouvoir arranger les choses, comme des affaires de famille, en parlant à son gendre, en proposant des alliances matrimoniales à la reine Elisabeth d'Angleterre, en écrivant directement au pape, et même en présidant des réunions où les matières de la foi seraient agitées. C'est une politicienne. Catherine demeure catholique, certes; mais la nièce du pape ne se doute pas un seul instant de ce qu'est la religion. Elle arbitre tout, en général dans un sens humain et national. Et celle où nous voyons le type du machiavélisme vit au jour le jour; elle semble ne pouvoir se décider, aux yeux des Français en bataille et des ambassadeurs étrangers qui l'observent. Suriano a écrit d'elle : « Le roi est jeune, la reine-mère a peur et n'ose pas combattre. »¹

Que n'a-t-elle pas enduré depuis la mort de son mari? Des violents se sont agités pour la dominer. Autant qu'elle l'a pu, elle les a opposés, tour à tour, les uns aux autres. La reine-mère sait le pays sans ressources, le poids de quarante millions de dettes, les difficultés de chaque jour pour nourrir et habiller une maison où l'on ne peut pas toujours payer ses serviteurs; elle n'ignore pas la plaie des soldats sans emploi, comparable à celle de nos chômeurs; elle sait les Français divisés dans leur conscience. Un pays étranger, l'Espagne catholique, s'est proposé d'intervenir dans nos affaires intérieures, moins pour se préserver de l'hérésie que pour sauvegarder sa domination aux Pays-Bas et protéger ses colonies. C'est cela que la reine-mère a compris. Catherine de Médicis veut gagner du temps, sauver la couronne d'un roi adolescent; et Charles IX ne paraît d'ailleurs pas avoir beaucoup plus de santé que François II qui est mort enfant. Celle dont nous admirons l'esprit politique, la reine-mère dont ses panégyristes ont loué, après coup, la maîtrise, la duplicité, et même de trop grands projets, passe, aux yeux de ceux qui l'observent le plus attentivement, et avec le plus de sympathie, pour une femme faible, qui ne sait pas prendre une résolution. Elle connaît parfaitement tous les chefs de partis, pense qu'elle ne peut faire fond sur aucun d'eux plus particulièrement, pas même sur celui qui dirige son conseil, le connétable de Montmorency. Il est un vieillard ondoyant, qui

1. Protéger ses enfants, ne pas les jeter dans un risque, est chez elle une obsession,

poursuit une politique personnelle et de famille, bien que dans le fond de son cœur il soit aussi catholique que national. Catherine de Médicis aime sa conversation, apprécie ses avis; mais elle cherchera toujours à tenir entre tous les partisans le fléau de la balance égal. Dans cet équilibre, elle voit le prestige du pays, et surtout le rayonnement de la couronne. Car pour la maison de France, Catherine de Médicis avait un respect filial.

Que de difficultés, en un temps où l'idée de tolérance, entrevue par de très rares esprits, n'est, pour ainsi dire, nulle part. Une pensée libérale n'apparaît ni chez les ministres, incapables de retenir leurs troupes, ici terrifiés, ici portant la terreur; ni chez les pasteurs catholiques, qui sont tantôt des victimes, tantôt des oppresseurs; ni dans les gouverneurs, ni dans les élus des villes, ni dans le peuple de France, formé surtout de mécontents. Les marchands, qui n'ont plus de crédit, ne font pas leurs affaires. La peur fait naître partout l'accident. La tragédie du xvi^e siècle est celle de la crainte, alimentée par la calomnie ou les fausses nouvelles. La violence apparaît partout, au village, dans les villes; elle se montre sous toutes les formes de l'oppression religieuse, dans un clergé qui détient les ressources financières, qui sait qu'une réforme est nécessaire, mais qui espère aussi qu'elle ne se fera pas, car elle touche à trop de privilèges, à trop d'intérêts matériels.

Les esprits sont agités, dans les classes de la bourgeoisie, dans le peuple, chez le soldat qui rêve d'aventures. « Le crocheteur s'égalé au citoyen », comme l'a dit Ronsard dans un vers où il dénonce l'une des misères de ce temps. Et simplement de la misère sont nées les mauvaises mœurs qui scandalisent les moralistes. On se vend, les hommes comme les femmes : les femmes pour le plaisir, les hommes à l'étranger pour de l'argent, ou bien aux factions. D'instinct, les hommes se groupent autour d'un chef. Le pillage est à l'ordre du jour, car c'est une façon d'acquérir la richesse, pour le hobereau, pour le soldat cassé aux gages. Et la populace, envieuse et pauvre, qu'elle soit catholique ou huguenote, profite des troubles « sous le prétexte de religion » pour piller.

Que dire des commerçants qui, même dans les grandes villes, à Paris comme à Lyon, n'observant plus les contrats, ne jouissent plus de crédit? Partout l'insalubrité matérielle et morale.

Est-il trop tard pour remettre un peu d'ordre dans la vie du

royaume unitaire, celui dont l'antique devise a été : « Un Dieu, une loi, une foi » ? Sur un point, la reine et son conseil se sont prononcés nettement : il est trop tard pour procéder par des mesures répressives. Les huguenots formaient les trois quarts de la France, suivant le cardinal de Lorraine; et au témoignage d'un bon observateur, Simon Renard, qui renseignait la duchesse de Parme, sœur de Philippe II et régente des Pays-Bas, ils étaient partout dans le pays. Dans leur esprit, ils se croyaient tout le pays. Les figures deviennent tristes et s'allongent. Où est l'avenir, que peut-on faire? Abattre quelques chefs factieux? Tel est le problème qui se pose déjà, et dont l'aboutissement sera la journée de la Saint-Barthélémy ¹. Les pillages et les tueries de Sens en forment la préfiguration. La reine ne paraît pas accepter facilement l'idée de ces massacres. A quoi serviraient-ils? Et quand on la pressait d'agir, elle répondait d'un mot qui peint le mieux son esprit politique : « On peut aussi bien prier en français ». Catherine de Médicis était française; autant et plus qu'une Médicis, elle était la Tour ².

François de Guise était tombé devant Orléans, sous les balles d'un huguenot. On avait accusé de complicité l'amiral. Les Guises avaient voulu, à propos de ce meurtre, la condamnation des Châtillons; mais la reine-mère avait fait remettre le jugement à plus tard. Celle qui règne, sous le nom de son fils, n'est pas une factieuse; de même elle n'a pas permis, après le coup de force d'Amboise, l'exécution du prince de Condé, condamné à mort, pas plus qu'elle n'admettra la sentence d'excommunication lancée par Paul IV contre la reine de Navarre, M^{me} de Vendôme ³. Après la bataille de Dreux (1562), qui mit fin à la première guerre de religion, Catherine de Médicis a triomphé aussi bien des catholiques que des huguenots. Le maréchal de Saint-André avait été tué; Montmorency, fait prisonnier, ainsi que Condé. On signa la paix d'Amboise, qui accordait le culteréformé dans une ville de chaque bailliage et dans les maisons seigneuriales. L'édit de pacification avait interdit les associations. Et Catherine de Médicis emmena protestants et catholiques, apaisés, reprendre la ville du Havre que la reine Elisabeth prétendait conserver, comme gage du secours

1. Dès 1559, les Espagnols ont donné le conseil de frapper les têtes, sans préciser (Arch. Nat., K. 1492, 2 décembre 1559).

2. Sa mère fut Madeleine de la Tour d'Auvergne, comtesse de Boulogne.

3. Jeanne d'Albret, la mère de Henri IV.

qu'elle avait prêté aux réformés. C'est à la suite de cette victoire que la reine avait fait déclarer par le Parlement de Rouen Charles IX roi de France, et hors de minorité.

Telle se montra Catherine en ces jours, une mère qui vivra pour les siens et pour le pays. Elle est alors dans la plénitude de son développement physique et intellectuel, une majestueuse Junon, comme disent ses poètes. Elle a l'embonpoint de ses quarante-cinq ans; sa figure cireuse s'empâte, car elle mange trop, et n'a plus le loisir de la chasse et de l'équitation. Des fils blancs apparaissent dans sa chevelure, sous sa guimpe de veuve; ses yeux noirs et globuleux demeurent ardents; elle a un double menton. La reine-mère demeure la femme en noir, irréprochable et sans tache, d'une parfaite tenue qu'elle impose autour d'elle. Elle se retrouve elle-même devant son encrier et ses papiers, écrivassière, femme encore en cela. Son écriture n'est qu'à elle, claire cependant, mais parfois assez déprimée. Quel équilibre dans le raisonnement; quelle indépendance dans ses graphies, où l'on retrouve comme sa manière de prononcer!

Pacifiatrice avant tout, active, d'un optimisme déconcertant, Catherine de Médicis travaillera par-dessus la tête de ses ambassadeurs, écrivant à son gendre Philippe II avec la même liberté qu'à la reine sa femme. Elle se refuse à croire aux passions des hommes; elle s'amuse de leurs mensonges, rit de leurs propos diffamatoires, voyant tout sous l'angle de la politique qui accommode, ne voulant pas savoir ce qu'est un problème religieux. La reine-mère a choisi cette position moyenne, et par là mécontentera tout le monde; car les Espagnols, aussi bien que les huguenots, la tiendront pour très fausse. Arbitrant, maquignonnant dans un noble but, croyant pouvoir résoudre elle-même, dans un concile national, les oppositions doctrinales d'un jésuite comme Laisnez, ou d'un noble réformé, comme Théodore de Bèze, elle proposera à ce dernier un évêché! Quelle santé robuste, et quel optimisme! Mais aussi que de faiblesses, reconnues par les hommes vigoureux qui l'entourent, les féodaux qui ont une autre idée sur les forces en présence, et la manière d'en tirer un profit partisan.

II

LA MAISON DE LA REINE-MÈRE

TELLE nous apparaît la reine-mère, au moment où elle va se mettre en route.

Le train de sa maison est considérable. La cour du roi et la suite de la reine-mère le composent. Il y a là non seulement ceux qui forment le conseil, mais encore des secrétaires, des domestiques, des pages, des laquais portant la livrée royale aux trois couleurs : blanc, rouge et bleu.

Charles IX marche, avec ses gentilshommes, à la tête de son régiment de dix compagnies de gens de pied, dont Philippe Strozzi était le colonel. On aurait pu compter encore quatre compagnies d'hommes d'armes, et une de cheval-légers. L'appareil militaire est indispensable en effet pour donner l'idée de la force, traverser et soumettre les villes troublées, imposer la pacification royale aux catholiques comme aux huguenots. Il est prudent, en ces jours, de se mettre à l'abri des surprises, d'un coup de main.

La reine-mère, qui a également sa maison, mène ses deux enfants, Henri d'Orléans (le futur Henri III) et Marguerite la future épouse du prince de Béarn. Le petit François qui sera le duc d'Alençon, est laissé à Saint-Germain, à la maison, à cause de son jeune âge. Catherine de Médicis a sa suite de demoiselles, son train d'équipage particulier, ses domestiques, ses laquais, ses cochers. Le plus souvent la reine-mère fera son entrée séparément dans les villes, après celle du roi, qui doit emporter l'honneur du tour de France. C'est naturellement la reine-mère qui traite les affaires avec le conseil, et les secrétaires d'Etat, qui sont des ministres. Le voyage, une vraie « ronde », a été préparé comme une manifestation dont le profit doit revenir à Charles IX. C'est en son nom que Jouan,

son bon serviteur, en écrira l'itinéraire plutôt que l'histoire. L'ambassadeur d'Espagne, l'ambassadeur d'Angleterre, l'envoyé vénitien, suivent le plus souvent.

Le rôle du connétable ne consistait pas à porter aux entrées l'épée qui symbolisait sa puissance et sa justice. Il doit reconnaître en quelque sorte le terrain, s'informer de l'état des esprits dans les provinces et les cités, s'entendre avec les gouverneurs, précéder la cour et les cortèges, assurer la police, assigner les logis, veiller sur les cantonnements, assister aux séances du conseil où son autorité est grande. Le connétable voyage avec sa femme, Madeleine de Savoie, dame d'honneur de la reine-mère, alors une femme déjà âgée, fort pieuse, le plus souvent habillée à la « vieille française », et d'une austère majesté. Anne de Montmorency est lui-même un homme de soixante-douze ans. Il se dira parfois assez malade et fatigué. Mais il était de fer, comme son armure, bien qu'en ces jours il préférât chevaucher une mule qu'un destrier. En dépit des atteintes de l'âge et de la maladie, on le voyait se redresser de toute sa haute carrure, bougonnant, ondoyant, disant toujours son chapelet en fidèle catholique; il portait droit sa grosse tête au nez camus encadrée d'un collier de barbe blanchissante, où brillaient de petits yeux malins et obliques.

Grand maître de l'hôtel, chef des armées où il avait régné si longtemps sur la grosse gendarmerie, excellent officier d'état-major, il connaît son service des étapes, la nécessité d'une solde où il ne s'oubliait d'ailleurs pas, l'utilité d'une comptabilité. Anne de Montmorency est bien à sa place dans le grand voyage de France, et dans son emploi. Il maintient l'ordre; il est responsable de l'ordre, se montrera lui-même un homme d'ordre. Mais le connétable est encore un chef de famille, régnant sur ses enfants, sur ses neveux, la lignée, le « lignage » on voudrait dire, les Montmorency et les Châtillons que nous verrons souvent à ses côtés. Par là il fut souvent le protecteur, l'arbitre entre les factions.

Philippe Strozzi, qui commande les régiments de gens de pied, est un ferme et élégant colonel, le fils de Pierre Strozzi, maréchal de France. Les Strozzi étaient des bannis volontaires de Florence où ils avaient combattu les Médicis. Mais Catherine les considérait cependant comme faisant partie de sa famille, Pierre ayant épousé une Laudamine de Médicis. On se nommait cousins. Philippe, formé par son père aux bonnes lettres, se montrait un esprit libre et hardi, ce qui lui valut d'être dénoncé, par l'attaché

de l'Espagne, comme huguenot. N'ayant rien d'un bigot, il passait pour un homme de petite foi. Mais personne ne comprenait mieux les fantassins que Philippe Strozzi, qui avait perfectionné leur armement par le mousquet. Tel était le colonel.

Le connétable et le colonel eussent naturellement passé à travers tout.

Les armes du chancelier Michel de L'Hospital étaient différentes. Elles se nommaient raison, douceur et persuasion. L'auteur de l'édit de tolérance de janvier 1562, qui avait passé sur ses terres de Vignay l'année de la guerre civile, donnant audience aux Muses, était rentré à la cour l'année suivante, quand l'édit d'Amboise procura la paix à la suite de la dure rencontre de Dreux. Michel de L'Hospital arrivait à la soixantaine. Brantôme a tracé de lui ce vif portrait, digne d'être placé à côté du crayon qui nous montre ses traits : « C'était un autre censeur Caton, celui-là, et qui savait très bien censurer et corriger le monde corrompu. Il en avait du tout l'apparence, avec sa grande barbe blanche, son visage pâle, sa façon grave, qu'on eût dit, à le voir, que c'était un vrai portrait de saint Jérôme. »

Michel de L'Hospital était de pratique catholique, sceptique suivant sa culture, lettré surtout, et parlementaire dans l'âme. Mais son épouse, Marie Morin, avait adopté la Réforme, comme tant d'autres femmes de la bonne bourgeoisie et de la noblesse. Marie Morin, la chancelière, apparaissait aux réformés comme la lumière de Michel de L'Hospital; ils la reconnaissaient dans ce flambeau que Théodore de Bèze avait fait placer derrière le dos du chancelier, sur le portrait qu'il avait fait faire de lui, indiquant par là qu'il n'avait pas voulu profiter de la clarté. Les adversaires du chancelier l'appelaient le « traître », et les Espagnols, l'« hérétique ». Son pouvoir, en ces jours, venait moins des magnifiques paroles françaises qu'il avait prononcées aux Etats d'Orléans, que du crédit qu'il avait acquis en faisant déclarer par le Parlement de Rouen la majorité de Charles IX. Là le chancelier avait réprimandé ses collègues, ce qu'il faisait avec une force simple et tranquille, mais sans brutalité : « Prenez garde quand vous viendrez en jugement de n'y apporter point d'inimitié ni de faveur, ni de préjudice. Je vois beaucoup de juges qui s'ingèrent et veulent être du jugement des causes de ceux à qui ils sont amis ou ennemis. Je vois chacun jour des juges passionnés, amis ou ennemis des personnes, des sectes et des factions, et jugeant pour ou

contre, sans considérer l'équité de la cause. Vous êtes juges du pré ou du champ, non de la vie, non des mœurs, non de la religion. »

Ame antique, Michel de L'Hospital allait rempli de son Horace, mais impavide devant les ruines, comme le dit sa devise. Le chancelier, au cours du voyage, visitera les gens des Parlements, leur fera entendre la bonne parole; et il les censurera, comme il avait accoutumé de le faire aux jours des mercuriales, exact, intègre et éloquent.

III

PROJET DU TOUR DE FRANCE

A PRÈS la prise du Havre et la déclaration de la majorité de Charles IX, la reine-mère était rentrée à Paris, impatiente d'apaiser et de désarmer la ville (septembre 1563).

Les Guises avaient voulu « fayre les rois ». Maintenant il y avait un roi, qui était son fils. Catherine de Médicis saurait montrer « que les femmes ont meilleure volonté de conserver le royaume que seulx qui l'ont mis an l'etat en quoy il est », comme elle le dit fièrement et l'écrit suivant une orthographe qui lui appartient, dans une lettre adressée à l'un des confidens de sa pensée, Arthur de Cossé, sieur de Gonnor.

Tel est le dessein du voyage que la reine-mère projette, et la raison du séjour qu'elle fait à Paris, où elle a conduit son fils. Catherine de Médicis doit sortir de ses dettes, remercier les Parisiens de « leur fidélité et des grans secours » qu'ils lui avaient donnés. C'est beaucoup dire, car Catherine n'ignore pas que Paris demeure une ville très catholique, fanatique même, qui ne désarmera pas, alors qu'elle voudrait que chacun apportât ses armes à l'Hôtel de Ville.

A Paris, un immense cortège, comprenant non seulement les corps constitués, mais encore les gens des paroisses, avait suivi sous les armes, enseignes déployées, en inclinant les piques vers la terre, le corps de François de Guise quand il fut ramené à Joinville (mars 1563). Les Parisiens n'avaient pas désarmé, malgré l'édit, ni matériellement ni moralement. Les prédicateurs, dans leur chaire, commentaient à leur façon la parole du Christ à ses apôtres : « Que celui qui n'a pas de glaive vende sa tunique pour en acheter un. » Mais Catherine espérait cependant que Paris don-

nerait le bon exemple de la réconciliation, et qu'il serait suivi pour « l'entier repos par tout le royaume. »

Généreuse illusion! Quand la princesse de Condé rentra à Paris dans son coche, les Parisiens en armes, venus pour accueillir le roi, tuèrent le capitaine huguenot Couppé, qui l'accompagnait. Mais Catherine de Médicis n'est pas femme à se décourager à la suite d'un incident de cette nature. Un autre attentat devait répondre d'ailleurs au meurtre de Couppé. Ce fut l'assassinat du capitaine des gardes Charry, un ardent catholique, soldat révoqué par Coligny : Charry, sur le pont Saint-Michel, tomba le matin du 1^{er} janvier 1564 sous l'épée du guidon de l'amiral, acquittant sans doute le prix d'une vendette. Mais les gens de Paris accusaient l'amiral et M. d'Andelot, son frère, de complicité. Ici encore, Catherine montra son désir d'apaisement, ne faisant exercer aucune poursuite au sujet de la mort de Charry, son serviteur. Bien mieux, elle tentera, quelques jours plus tard, d'apaiser une affaire, autrement grave, qui mettait aux prises la veuve de François de Guise et Gaspard de Coligny, l'amiral, dénoncé comme le complice du meurtre de son mari par Poltrot de Méré. Coligny avait protesté de son innocence avec hauteur; et, non sans quelque maladresse, il déclara même avoir détourné un homme de sa connaissance, qui se proposait dans son camp de tuer le duc de Guise, d'accomplir son dessein. Les Guises demandaient justice. Les huguenots offraient leurs services à Coligny. Catherine fit évoquer l'affaire du meurtre de François de Guise au conseil de Charles IX : le jugement était bientôt remis à trois ou quatre ans. Et la reine-mère se réjouissant du délai, du temps gagné, en donnait tout le mérite à son fils : « Dieu l'avait inspiré, comme un autre Salomon » (janvier 1564).

Apaiser est donc bien le programme de la reine-mère. Pacifier les provinces par le respect de l'édit, le Languedoc surtout, où Damville, le fils très catholique d'Anne de Montmorency, n'avait montré aucune mesure : « Il faut que vous, qui estes gouverneur, et qui sçavez en cela quelle est mon intention, que sans passion ni acception de personne, ni de religion, vous teniez main à ce qu'il soit gardé et entretenu ». En ces jours, Lyon se montrait une ville en désordre, divisée, presque rebelle; le Languedoc semblait davantage en bataille.

On aurait pu observer encore le même souci, chez Catherine de Médicis, de pacifier les différends avec l'Angleterre. La reine venait

d'avoir, dans le jardin discret du couvent des Bonshommes, à Paris, un entretien de deux heures avec Throckmorton, l'ambassadeur. Elle lui avait exprimé son désir de vivre en paix avec l'Angleterre. Dieu ayant séparé ces deux royaumes d'une si « belle borne », un « large fossé d'eau », il n'y avait pas lieu de craindre des offenses réciproques. Mais l'ambassadeur entendait faire payer cette paix 500.000 écus, pour délivrer les otages retenus en Angleterre depuis le traité de Cateau-Cambrésis. Acheter aux Anglais les otages français à ce prix, jamais ! Si Elisabeth avait perdu Calais, c'était pour avoir enfreint elle-même les clauses du traité de Cateau-Cambrésis.

S'arranger enfin avec l'Espagne semblait chose indispensable à la reine-mère. Catherine de Médicis estimait que la France et l'Espagne étaient les deux grandes puissances de l'Europe, ce qui était vrai d'un temps où l'Angleterre n'avait pas encore de colonies, ni la flotte qui devait plus tard assurer ses communications maritimes. De l'accord de ces deux puissances pouvait sortir « la paix universelle », comme le disait déjà son mari, Henri II. De là, chez Catherine de Médicis, l'idée d'une entrevue avec le roi d'Espagne, son gendre, qui s'ajoutait au plaisir qu'elle aurait de revoir sa fille Elisabeth, femme de Philippe II. Elle écrivait au Roi Catholique : « Le but où je tends n'est autre que de voir si nous, qui sommes les plus grands et puissants princes, étant assemblés ensemble, pourrions convenir de nous accorder d'un bon moyen, aultre que celui des armes... » Un voyage en Languedoc semblait devoir faciliter grandement cette entrevue.

Et Catherine de Médicis profiterait encore de cette « ronde » pour gagner la Lorraine, voir les Guises, rencontrer peut-être l'Empereur. Car la reine-mère souhaiterait de pouvoir unir le jeune Charles IX à sa fille aînée ; elle pensait aussi marier le fils aîné de l'Empereur, Rodolphe, avec Marguerite de Valois, alors une bien petite fille, cette Margot, souvent malade, qui s'annonce jolie, et garçonne avec ses frères dans la troupe des pages.

Pour cela il faut des contacts directs. Car les ambassadeurs sont des espions, fort désagréables parfois, comme Perrenot de Chantonnay, que la reine-mère ne pouvait plus souffrir, et qu'elle entendait faire rappeler par Philippe II.

Ajoutons que le tour de France demeurait dans la tradition royale. Un tel voyage avait lieu, le plus souvent, après le sacre. Catherine se montrait fort respectueuse des usages de la monar-

chie, dont elle avait reçu la tradition de François I^{er} qui l'avait formée.

On peut croire encore que dans sa pensée une telle leçon de choses serait profitable pour ses enfants.

Or Charles IX semblait un adolescent timide de quatorze ans, de mœurs très pures, paraissant aimer surtout les armes et le cheval. Il était assez grand, mais maigre et pâle de teint. Il passait alors pour bon et affable, n'ayant que ce cri à la moindre difficulté : « Ma mère ! » Il avait grandi toujours un peu solitaire, aimant la forêt, la chasse, le langage des veneurs et leurs jurons. Dans son corps, il avait tous les stigmates de cette tuberculose qui emporta François II. Le voyage le fortifierait. Et plus tard, dans son esprit, on le verra sensible au beau langage, accueillir Ronsard qui lui donna son enseignement, et surtout de si bons conseils. Car rien ne réjouissait davantage le poète que de voir son prince vêtu « à la mode des vieux Gaulois ». Ce « vieux Gaulois » était aussi un ouvrier, capable de frapper avec adresse des écus sur sa forge.

Henri duc d'Orléans (le futur duc d'Anjou, qui sera le roi de Pologne puis Henri III) était alors un enfant gâté sur sa treizième année, bien chéri de sa mère, car il se révélait plus vivant que Charles, plus gai, danseur, escrimeur, espiègle et taquin. Un joli crayon de ce temps nous montre ses traits. La malice y apparaît. Henri est, lui aussi, de santé délicate; son teint semble aussi pâle que celui de son frère. Ses mains sont fines et jolies. Il n'est pas un ouvrier, mais un escrimeur avide de briller. Ses jeux, il va les partager avec ses futurs ennemis, Henri de Guise, prince de Joinville et le jeune prince de Béarn, Henri de Navarre, enfant rude et résolu que l'on voit déjà la main sur l'épée qui devait lui donner la fortune.

Margot a onze ans, aussi sage et sérieuse qu'elle devait être folle. Hercule, le dernier né, n'a que dix ans : la reine le nommera bientôt François « pour la digne mémoire du roi François I^{er} » et il recevra le titre d'Alençon. Les jambes encore tordues, l'air ébahi, il est déjà la « petite grenouille », comme le nommera beaucoup plus tard Elisabeth d'Angleterre, en le couvrant de caresses.

IV

PHILIPPE II REGARDE NOTRE PAYS AVEC LES YEUX DE M. DE CHANTONNAY

A l'automne de l'année 1563, quand la reine-mère était rentrée à Paris, Philippe II présidait les Cortès d'Aragon à Monçon. Il cherchait à obtenir de cette assemblée des ressources pour réaliser ses vastes desseins, politiques et religieux.

Le Roi Catholique avait ouvert la séance, tenant l'épée nue qu'il abaissa, s'excusant d'avoir différé, pendant onze ans, de consulter les États. Il s'agissait pour lui d'obtenir le vote de douze cent mille ducats d'or. Mais les Cortès travaillèrent à limiter l'autorité de l'Inquisition aux seuls cas d'hérésie, et Philippe II y vit une atteinte telle à sa puissance qu'il en fit une maladie.

Les rapports avec l'ambassadeur de France, M. de Saint-Sulpice, apparaissaient fort tendus. Le Roi Catholique se plaignait des impositions mises sur l'entrée des vins de France en Artois et dans les Flandres; les Français se montraient inquiets de la construction de forteresses sur les frontières des Pays-Bas; les Espagnols nous faisaient grief des déprédations que leurs navires subissaient dans les ports de France. On avait enfin enlevé les dépêches qu'il portait aux Pays-Bas à un laquais de M. de Chantonnay, l'ambassadeur d'Espagne. Les Portugais, amis de la France, étaient accusés de favoriser le passage de nos nationaux se rendant en Floride. Les Espagnols en voulaient beaucoup au résident de la France dans les Pays-Bas, qui envoyait des nouvelles tendacieuses, disaient-ils, au roi de France.

Le post-scriptum d'un secrétaire à une lettre de l'Empereur adressée à M. de Chantonnay, en dit long. Il signale que la religion

catholique est ruinée en France, et qu'il n'y a plus à attendre de remède pour le repos de la Chrétienté que dans le secours du Ciel.

L'ambassadeur d'Espagne, Perrenot de Chantonnay, trace en ces jours le tableau le plus vif des événements dans la capitale justifiant cette manière de voir.

A la fin de l'année, qui était une période de fêtes, le jour de la Noël, le roi et la reine-mère avaient assisté à la messe dans une des églises de Paris, et aux vêpres à Notre-Dame. Puis ils s'étaient rendus à une procession expiatoire à Sainte-Geneviève. Un homme, à l'instant où le prêtre levait l'hostie, la lui avait arrachée des mains; il l'avait piétinée! Les assistants lui avaient aussitôt mis la main au collet, et l'abbé était accouru au Louvre pour se plaindre. On avait fait immédiatement le procès de cet homme auquel on avait coupé le poing devant l'église; puis on l'avait conduit à la place Maubert pour être brûlé vif. Comme il avait montré quelque repentir, et déclaré qu'il entendait mourir en catholique, on l'avait étranglé avant de le placer sur le bûcher. L'homme n'était pas un huguenot, mais un fou qui se disait philosophe et voulait éprouver par une mort volontaire que l'âme est immortelle. L'exécution avait eu lieu au grand contentement du peuple.

Telles étaient les historiettes que Perrenot de Chantonnay adressait à son maître, pour lui montrer la perversité diabolique de la France! Il lui faisait encore savoir que l'on publiait toutes sortes de petits livres commentant l'édit de pacification, parlant d'une façon malveillante de la messe, et des cruautés commises en Espagne par l'Inquisition depuis l'année 1559.

Perrenot de Chantonnay avait apporté ces libelles à la reine-mère, car cela intéressait la justice du Roi Catholique. Catherine s'était bornée simplement à le remercier. L'ambassadeur avait profité de cet entretien pour lui dire :

— Pendant que nous sommes ensemble, je vous supplie de me permettre de vous aviser d'une chose qui a une certaine importance. C'est très bien à vous de vous occuper d'organiser des sermons; mais je dois vous signaler que peu de personnes s'y rendent, et qu'il y en a chaque jour de moins en moins. Certains n'écoutent pas ce que l'on dit; les autres ne pensent pas à ce qu'ils entendent, et oublient vite ce qu'ils ont écouté. Mais ces livres que l'on publie en grande quantité, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, passent entre les mains de vingt mille catholiques, au moins, qui les par-

courent par curiosité et risquent par là d'encourir la damnation éternelle. Et ainsi les relisant plusieurs fois, ils peuvent les apprendre par cœur, beaucoup mieux qu'un sermon qu'ils n'entendent qu'une fois.

La reine répondit :

— C'est une très bonne remarque, et j'ai le désir de porter remède à cet état de choses.

Alors Chantonnay lui avait mis sous les yeux un de ces livres, traitant de l'Inquisition d'Espagne, bien offensant pour sa Majesté Catholique. On y parlait des « martyrs », ce qui était offenser toute la Chrétienté; et les choses de la religion étaient elles-mêmes présentées comme des idolâtries, des superstitions, des abominations. Cela touchait aussi bien le Roi Catholique que le roi très Chrétien, puisque tous deux partageaient cette croyance.

La reine demanda :

— Qui vous a donné ces livres?

— Je les ai reçus et je vous demande la permission, quand j'en aurai de pareils, de vous les signaler.

Catherine de Médicis le remercia, et se réjouit de la bonne volonté que le nonce lui avait témoignée.

Le lendemain Chantonnay lui envoyait encore deux de ces livres. La reine dit :

— Ils viennent de Flandre.

— Non, Madame, ils viennent de Montargis¹, et de la maison de la duchesse de Ferrare!

Et Perrenot de Chantonnay croyait observer alors que la reine-mère supportait avec quelque gêne la grande autorité qu'elle avait donnée au connétable. Anne de Montmorency avait rejoint sa belle maison de Chantilly; mais ayant laissé à la cour ses neveux, il jouissait ainsi de plus d'autorité encore. On lui communiquait tout ce qui se passait au conseil; et au conseil, il accueillait, suivant l'ambassadeur espion, toutes les suppliques des hérétiques. Le connétable ne se gênait pas pour dire qu'il était responsable de la sûreté de la personne du roi, et que si Charles IX se rendait en Lorraine, il l'accompagnerait, avec un grand nombre de fantassins et de gardes à pied, et deux mille gendarmes à cheval.

1. Résidence de Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, veuve d'Hercule duc de Ferrare, princesse réformée et si charitable, tenue en haute estime par Catherine de Médicis, et en horreur par les Espagnols.

Car il ne convenait pas que le roi de France voyageât dans une province de son royaume, s'il n'était pas le plus fort. Et d'autres insinuaient, qu'en l'absence du roi et de la reine, le connétable voulait être régent, et par là gouverner la France.

Les Anglais poursuivaient toujours leurs négociations, qui inquiétaient beaucoup les Espagnols, car elles étaient traitées dans le secret, en dehors du Louvre, dans la maison des ambassadeurs, où avait été logé précédemment le duc d'Albe. Enfin on attendait à Paris l'arrivée de M^{me} de Vendôme, c'est-à-dire de Jeanne d'Albret, la veuve du roi de Navarre, la reine de Navarre comme on disait plus respectueusement, ce qui laissait croire à de nouveaux prêches huguenots. Car Jeanne d'Albret, la mère du petit prince de Béarn, était bien la plus austère des réformées, la « plus grande hérétique » comme disaient d'elle les Espagnols.

Le jour des Innocents, qui tombait le 28 décembre et perpétuait la fête des Fous, c'était la coutume de surprendre le matin ses amis dans leur lit, et surtout les dames. Le jeune roi s'était rendu à la maison de l'amiral pour fêter les Innocents, rire et s'amuser avec lui, et avec M. d'Andelot. La reine-mère l'avait accompagné, bien qu'elle se défendît de parler aux Châtillons et de favoriser les huguenots. M. de Chantonnay lui en fit l'observation. Mais depuis le lever jusqu'au coucher, les Chatillons demeuraient toujours à côté d'elle et de ses fils.

L'ambassadeur savait encore que la reine-mère s'entretenait secrètement, et durant de longues heures, avec Coligny et M. d'Andelot; il observait enfin que dans les affaires de gouvernement Catherine de Médicis agissait de manière à contenter les deux partis.

Les catholiques ne pouvaient approuver cette attitude équivoque. Ainsi quand le courrier d'Espagne arrivait, on entendait la reine-mère déclarer qu'elle était aussi bien que possible avec le Roi Catholique, et que Philippe II lui faisait des propositions pour lui porter secours. Dans le même temps, elle déclarait à Chantonnay que, comme ambassadeur, il lui faisait tout le mal possible dans l'esprit de son maître.

On a dit comment, sur le pont Saint-Michel, fut tué le maître de camp Charry, avec deux autres capitaines. On reconnut là un coup de M. d'Andelot, très mal avec Charry. Ceux qui étaient tombés étaient parmi les meilleurs soldats de France, et partisans des Guises. Ces derniers se sentirent frappés. Si cela continuait,

les huguenots procéderaient de telle sorte qu'ils supprimeraient bientôt tous les notables catholiques.

L'incident avait été rapporté au dîner de la reine, où assistaient les Châtillons. Elle continua, souriante, comme si rien de grave ne s'était produit. On connaissait maintenant l'assassin de M. de Charry : c'était un nommé Chastelier ¹, familier de l'amiral, qui couchait toujours dans sa chambre, et auquel il avait parlé le matin même, pendant plus de deux heures. L'assassin n'avait pas été poursuivi, et Charry fut enterré sans solennité, bien qu'il commandât cinquante soldats de la garde. On disait, pour expliquer cet assassinat, que le frère de Charry avait tué, dans un duel, le frère de Chastelier. La charge de Charry fut donnée au fils du maréchal de Strozzi, qui passait pour un huguenot, dans la main de l'amiral et de M. d'Andelot.

Et Chantonnay faisait remarquer que, malgré la défense de porter des arquebuses et des pistolets, lorsque le roi s'était rendu, le jour des Innocents, dans la chambre de l'amiral, on aurait pu trouver dans sa maison et ses caves un dépôt de pistolets, d'arquebuses et de petites armes à feu fort robustes. Chaque nuit, quand l'ordre était donné à ceux qui étaient dans la chambre de la reine-mère de s'en aller, les Châtillons y demeuraient jusqu'au moment où elle commençait à se déshabiller. Ils passaient alors dans la chambre du roi, où ils restaient jusqu'au moment où Charles IX se couchait. Alors les Châtillons tiraient les courtines de son lit, gagnant ensuite la grande salle, c'est-à-dire l'antichambre, où ils veillaient une heure et plus, toujours accompagnés de cent cinquante hommes d'élite. La reine-mère endurait tout cela, et même elle ne craignait pas de laisser voir sa bonne humeur!

Tel était, suivant le hargneux ambassadeur d'Espagne, le crédit de ces Châtillons et de leurs partisans sur la reine-mère.

On l'observa davantage, dans les premiers jours de janvier 1564. Anne d'Este, veuve de François de Guise, venait d'adresser au roi une supplique pathétique, réclamant une justice qui lui était bien due pour le « méchant meurtre » de son mari.

Anne d'Este, M^{me} de Guise, de la maison de Ferrare, celle que Brantôme nommait la « petite-fille du roi du peuple » (elle ressemblait beaucoup à son grand-père Louis XII), était une femme de trente-quatre ans, d'une ample et majestueuse beauté, qui

1. Chastelier-Portaut. Voir Brantôme. Don Francès le nomme Chastelles.

avait mis au monde neuf enfants. Elle entendait avoir le bénéfice de cette justice, due aux petits comme aux grands. Coligny avait été dénoncé comme complice du meurtre accompli sur son mari par Poltrot de Méré. L'amiral avait protesté de son innocence avec hauteur, et non sans maladresse, on l'a vu, laissant croire que loin d'être son assassin, il avait sauvé la vie de M. François de Guise. La reine et le chancelier interdirent aux Parlements de recevoir la plainte; et, dans un sentiment d'apaisement, le roi évoqua l'affaire à son conseil. Le jugement en était aussitôt remis à trois ou quatre ans. La reine-mère s'en réjouissait, donnant tout le mérite de cet ajournement à son fils.

Dieu l'avait dirigé, tel un autre Salomon. Le prétexte invoqué pour faire le silence sur cette grave affaire était d'arrêter à tout prix la vendetta de famille.

Car Charles IX était pressé de visiter son royaume et de quitter bientôt Paris sous la conduite de sa mère et du connétable de Montmorency. Et le délai de la remise du jugement correspondait approximativement au temps estimé nécessaire pour le voyage en France, et pour la pacification des esprits.

DON FRANCÈS DE ALAVA
LE NOUVEL AMBASSADEUR D'ESPAGNE

L'ARRÊT du conseil du roi, ajournant le jugement sur la participation de l'amiral au meurtre de François de Guise, avait été rendu le 4 janvier 1564. Durant trois ans, à compter de cette date, les parties étaient invitées à demeurer dans leurs maisons, à s'occuper de leurs affaires, à l'exception du cardinal de Lorraine et de M^{me} de Guise, autorisés à suivre la cour. Les Guises partirent aussitôt, tandis que les Châtillons faisaient quelques difficultés à s'éloigner d'une manière trop évidente. L'amiral disait qu'il ne voulait pas se séparer du roi, car il craignait que son maître, qu'il aimait sincèrement, l'accusât de l'avoir abandonné.

Le jour des Rois (6 janvier) arriva, ramenant les réjouissances accoutumées. On revit à la cour Condé, Louis de Bourbon, l'époux d'Eléonore de Roye, et par là l'allié des Montmorency. Celui au nom de qui on avait dressé le complot d'Amboise, celui qui avait dû la vie à la mort de François II, sauvé on peut le dire par Catherine de Médicis et par Michel de L'Hospital, Condé le chef des huguenots qui s'était jadis jeté dans Orléans, en avait fait une place des réformés, le prisonnier des Guises au combat de Dreux, l'homme de l'amiral qui venait de négocier en Angleterre avec la reine Elisabeth, le voici de retour et à la cour! L'ambassadeur Chantonnay pouvait faire observer alors qu'il n'y avait que le connétable, les Châtillons, La Rochefoucauld¹, Crussol² et sa femme, tous des « hérétiques ».

1. François de La Rochefoucauld, beau-frère de Condé, l'un des meilleurs capitaines huguenots.

2. Antoine de Crussol, duc d'Uzès.

De cette cour, Perrenot de Chantonnay disait ne pouvoir rapporter en détail ce qui s'y passait d'abominable. Ainsi M^{me} de La Rochefoucauld¹ cherchait à entraîner le roi vierge dans des amours avec une femme discrète. Et pour cela, elle avait jeté les yeux sur une demoiselle La Rouete², qui avait eu déjà des aventures avec feu M. de Vendôme, le galant roi de Navarre. On avait obtenu l'autorisation de la reine-mère pour lui présenter cette Rouete. La fête des Rois, qui dura trois jours, fut brillante. L'on prit les masques; on sortit toutes les richesses du Trésor. Or parmi les bijoux, on aurait pu reconnaître les pierreries magnifiques que les hérétiques avaient dérobées à l'église de Rouen, lors du pillage récent, et que la reine-mère s'était fait attribuer!

Quel scandale, quelle désolation de voir la manière dont on s'y prenait pour corrompre un prince aussi chaste que Charles IX! Car jusqu'alors ce jeune garçon s'était montré bien rétif sur le chapitre des amours. Il semblait vraiment « très gentil », et d'une excellente nature, si on ne le pervertissait pas, comme cherchait à le faire M^{me} de Crussol³. Tout le monde s'en entretenait, avec un murmure de réprobation; jamais, même au temps de l'innocence de François I^{er}, on n'avait vu porter autant de bijoux, comme cela fut observé durant ces fêtes. On remarquait tous les flatteurs parlant à l'oreille de ce pauvre prince, « au point que c'en était honteux ». Et le jour de la fête des Rois, l'aumônier de Charles IX, qui était en même temps son précepteur, Jacques Amyot, vint annoncer l'heure des vêpres. Tous ceux qui se tenaient à côté du roi, commencèrent à faire des grimaces à l'au-

1. Charlotte de Roye, sœur d'Éléonore. La chose paraît surprenante de la part de ces puritaines.

2. Les documents espagnols disent toujours *la Roeta*, les documents français la Rouete. Il s'agit de Louise de La Béraudière, demoiselle de Rouet ou Rouhet, dite *la belle Rouet*, fille de la suite de Catherine de Médicis. Maîtresse d'Antoine de Navarre, elle devint la femme : 1^o du baron d'Estissac; 2^o de Robert de Combaut. Brantôme, qui l'a particulièrement connue, lui adressa des vers (X, 429, 478). Voir plus loin ce que don Francés dira d'elle en 1571.

3. M^{me} de Crussol, dont le nom reviendra si souvent dans les relations espagnoles, surtout comme celui d'une grande « hérétique », désigne la vieille amie de Catherine de Médicis, Louise de Clermont-Tallard, épouse d'Antoine de Crussol, qui devint duc d'Uzès (Père Anselme, III, p. 769). De là le nom de duchesse d'Uzès que lui donnent plus habituellement les documents français. C'était une vieille dame, très sérieuse, mais pleine d'esprit, et de verveur en son langage, qui éleva tous les enfants de Catherine. Il paraît qu'elle n'entendait pas volontiers la messe.

mônier; l'évêque dut se retirer, et les vêpres n'eurent pas lieu. M^{me} de Crussol lui dit en riant : « Le temps est passé d'aller à l'école! »

On continuait de licencier les compagnies militaires; mais il s'agissait surtout d'hommes appartenant aux bannières des Guises, et qui étaient versés dans la garde du roi.

Les *bons* (les catholiques), comme les *mauvais* (les hérétiques), continuaient de s'entretenir de l'entrevue projetée entre le Roi très Chrétien et le Roi Catholique. Le 8 janvier, l'envoyé de France en Angleterre rentra. M. d'Oisel¹ partit en ambassade pour Rome, où le pape² très âgé, était malade. D'autre part, Lansac³, homme de confiance de Catherine de Médicis, se dirigeait vers l'Espagne, pour faire savoir au Roi Catholique les difficultés rencontrées dans la négociation avec la reine d'Angleterre, le sonder au sujet de la paix, et lui laisser croire que les Français avaient l'intention d'envahir l'île. La situation, on le voit, était des plus confuses. Telles étaient les espérances, les inquiétudes dont on entretenait Philippe II, grâce à ces bavardages.

Le Roi Catholique demeurait toujours aux Cortès de Monçon, d'où il suivait les affaires de France avec beaucoup plus d'intérêt que celles d'Aragon. Il résolut de changer son ambassadeur, donnant ainsi une satisfaction apparente à Catherine de Médicis, qui avait fait tant de plaintes à son sujet : car Perrenot de Chantonnay l'avait dépeinte aux yeux de Philippe II comme élevant ses enfants dans la religion réformée. Le Roi Catholique n'entendait pas d'ailleurs désavouer Chantonnay, qu'il tenait pour un observateur très informé, habile, rompu à toutes les intrigues diplomatiques, depuis 1559 où il avait accompagné en France le duc d'Albe. L'ambassadeur avait organisé en France le meilleur des services d'espionnage, dans lequel il avait mis tout son zèle et sa rancune de Franc-Comtois. Perrenot de Chantonnay était le frère du cardinal de Granvelle qui dirigeait la politique de la duchesse de Parme, sœur de Philippe II, régente des Pays-Bas. Chantonnay savait bien conserver la confiance d'un maître,

1. Henri Clutin, seigneur d'Oisel, nommé le plus souvent Villeparisis.

2. Pie IV, qui devait mourir le 9 décembre 1565.

3. Il sera bien souvent question de ce personnage, très intime avec Catherine de Médicis. C'est Louis de Saint-Gelais, seigneur de Lansac, chevalier d'honneur, surintendant de la maison, chargé de missions en Italie et en Espagne, estimé pour sa prudence.

qui allait l'envoyer comme ambassadeur en Allemagne, ce qu'il acceptait facilement; car il n'y avait, à son avis, plus rien à espérer en France. La reine-mère laissait dans ce pays le catholicisme aller à la ruine, et elle ne faisait rien que par les hérétiques.

Le nouvel ambassadeur qu'avait choisi Philippe II, auquel il confiait une mission temporaire qui devait se prolonger longtemps, était don Francès de Alava y Beamonte, chevalier de Calatrava, capitaine général de l'artillerie, membre du conseil de guerre, âgé de quarante-trois ans, et originaire de la province de Vittoria. Francès de Alava connaissait parfaitement la Savoie, où il avait été ambassadeur, et la France depuis 1562, pays où il était venu afin d'aider Chantonay dans son travail, et avec la mission de s'opposer surtout à la prépondérance du prince de Condé. Don Francès paraît avoir été un homme fort distingué, plus souple que Chantonay dont il continua cependant la politique, mais avec un visage différent.¹

Nous possédons l'instruction que Philippe II dicta pour Francès de Alava, le 12 janvier 1564, et que le Roi Catholique corrigea de sa main. C'est bien le document le plus secret, le plus typique, émané du roi bureaucrate. Car Philippe II était un grand travailleur, sous une apparente lenteur, consacrant beaucoup plus d'heures à son travail diplomatique de bureau qu'à ses prières. Il faut avoir vu, sur des milliers de dépêches, son écriture tortillonnée de mauvais scribe, pour s'en rendre compte. Mais le Roi Catholique savait ce qu'il voulait; il possédait dans sa tête toutes les affaires dont il se faisait présenter chaque mois les résumés. Le roi d'Espagne exigeait de ses envoyés la plus exacte discipline, comme de ses soldats.

Voici ce que Philippe II écrit à don Francès : Certes, Chantonay l'avait bien servi, et il ne l'avait rappelé que pour des convenances personnelles. Le Roi Catholique manifesterait à don Francès la même confiance.

Il sera officiellement ambassadeur auprès du duc de Savoie, mais en fait chargé d'une mission temporaire en France. L'en-

1. Don Francès, riche et indépendant, sera tenu par la suite, avec Zufiga, comme un personnage de grande autorité, le type du parfait ambassadeur, tandis que Juan Vargas semblait trop modeste (Fr. Vasquez de Avila à Philippe II, 29 juin 1578).

voyé ne devait jamais s'écarter de l'instruction qui lui était adressée. Chantonmay le mettrait au courant des détails.

La première chose était de conserver à tout prix amour, amitié et intelligences avec le roi de France et la reine-mère. Dans ses conversations, don Francès fera tout pour cela. Il agira avec circonspection, ayant affaire à des gens émotifs et soupçonneux. Il donnera des nouvelles du roi et de la reine-mère, transmettra celles du roi d'Espagne. Son plus grand soin devait être de veiller à la conservation et au développement de la foi catholique. Car tous ceux qui avaient représenté en France Philippe II avaient peu fait pour cela... Et jusqu'à présent, les menaces n'avaient servi à rien.

Mais la situation n'était plus la même aujourd'hui, puisque la reine-mère avait introduit au conseil des personnes que connaissait bien don Francès. L'amiral avait repris à la cour une grande autorité; le connétable, qui tenait toutes les affaires, avait bien changé, se montrant si passionné pour ses neveux, et témoignant tant de haine contre les Guises. Ce qu'on avait traité avec la reine n'avait rien donné, car elle interprétait tout différemment. Il était donc nécessaire d'employer avec elle d'autres méthodes. Il convenait de lui parler d'une manière très confiante, de lui dire que Chantonmay avait été rappelé pour être remplacé par une personne en qui il lui serait possible de se fier entièrement; elle pourrait lui dire toute sa pensée dans la conduite qu'elle comptait suivre pour conserver à son fils le royaume. Car il était tout à fait certain que plusieurs méditaient en France de changer la couronne. Après quoi on pourrait élargir la discussion; car, dans les grandes négociations, il arrive qu'on laisse toujours échapper une parole qui puisse éclairer, même si la reine-mère ne voulait pas parler ouvertement. Dans le cas où elle se réfugierait dans les détails, les particularités, il convenait de saisir ses intentions, de l'exciter, de l'avertir de prendre bien garde afin que le bon vouloir du roi d'Espagne ne se manifeste ni trop tard, ni inutilement. D'autre part, ajoutait Philippe II à son ambassadeur, vous devrez toujours *lui faire peur*. « Moi je suis obligé de servir Dieu, de penser au bien du roi mon frère, afin que le gouvernement soit ainsi pour son utilité. Les choses en sont venues à ce point, et s'achèment tellement vers la fin, que je dois lui parler librement; et comme roi, je ne puis que me réjouir que mon frère, le roi de France, soit déjà capable de comprendre ce qui se passe. Tout ceci vous ne devez pas le faire avant le départ de Chantonmay,

car la reine-mère pourrait croire que c'est lui qui vous a instruit, et elle lui porte une très grande haine. Suivant ce qu'elle vous répondra, en la flattant toujours, vous lui montrerez le grand danger que court, pour sa vie, son fils, en se trouvant entouré de telles gens.

Un autre point capital est l'entrevue que la reine-mère désire avoir avec moi, comme elle me l'a écrit. Vous pouvez lui dire que du moment qu'elle affirme qu'il y a des affaires qui ne peuvent être traitées que dans cette entrevue, elle doit me déclarer nettement quelles sont ces affaires, et quel remède, de ma part, je puis y apporter. Comme il me semble que ce sont des choses très importantes, plus importantes que celles qui m'occupent ici, je ne manquerai pas de les faire passer avant toutes. La tendresse que je porte à la reine, ma femme, me fait désirer de voir la reine-mère et de lui baiser les mains. Mais il ne serait pas bon d'exciter un grand bruit, qui ne manquerait pas de se produire autour de cette entrevue, avant de savoir ce qui peut en résulter.

Quant au Roi très Chrétien, mon frère, votre office sera de le visiter en lui remettant mes lettres, de lui parler comme il convient, après vous être entendu avec Chantonnay. Avec lui vous vous gouvernerez comme vous jugerez convenable.

Vous aurez à pénétrer tous les desseins que les Français ont en Allemagne, en Angleterre, en Flandre et en Italie, et vous entretiendrez une grande correspondance avec la duchesse de Parme, ma sœur, qui vous tiendra au courant de tout, comme je lui ai écrit. Chantonnay vous nommera toutes les personnes capables de vous renseigner.

Vous savez quel homme était M. de Guise, l'affection que je lui portais pour sa valeur, sa foi chrétienne, le service qu'il rendait à Dieu, à la religion et à son roi. Je porte la même affection à sa femme et à ses fils. Vous les aiderez de toutes vos forces, et vos actions témoigneront de ces sentiments.

Vous visiterez le connétable de ma part, et vous lui direz la grande estime que j'ai toujours eue pour lui, et que j'ai encore. Elle remonte à l'époque où je ne comprenais encore rien aux affaires, et j'en fis part à l'Empereur, mon père, qui est maintenant au ciel. Depuis, cette affection s'est toujours accrue, grâce aux bonnes actions que je le vis accomplir, ce dont je l'ai remercié, lui accordant toujours ce qu'il me demandait. Mais vous ne manquerez pas aussi, à cette occasion, et de votre part, de lui marquer

notre étonnement que, lui tenant le gouvernement, les affaires de la religion étaient dans un aussi mauvais état et menaçaient ruine, beaucoup plus que par le passé. Or tout cela vient de ses proches parents : ce qui nous étonne toujours. Vous procéderez de la sorte avec lui pour essayer d'obtenir un résultat. ¹ »

Telles furent les instructions que reçut Francès de Alava qui se mit en route porteur d'une lettre l'accréditant aussi auprès de l'illustrissime connétable de France.

1. J'ai résumé un texte beaucoup plus développé dans l'original.

A PARIS AVANT LE DÉPART

TANDIS que don Francès se dirigeait vers la France, Perrenot de Chantonnay envoyait ses derniers rapports à Philippe II. Ils nous permettent de dire ce que furent les jours passés à Paris par Catherine de Médicis avant son départ, et surtout ils nous montrent l'ombrage que prit le représentant de l'Espagne, en voyant l'amélioration des rapports entre la France et l'Angleterre.

Ainsi, le 16 janvier au matin, la reine-mère montait dans son coche, comme si elle devait se rendre aux Tuileries, près du Louvre. Elle avait une seule dame avec elle, et deux ou trois cavaliers l'accompagnaient. On la voyait s'arrêter au couvent des Bonshommes, c'est-à-dire des Minimes, à un quart de lieue de là. Qu'a-t-elle dit, qu'a-t-elle fait, dans le couvent solitaire, sur la pente de Chaillot?

Elle a eu une longue conversation, et Chantonnay le pense, avec Throckmorton ¹, assurant la liaison entre la France et l'Angleterre, car on l'avait laissé sortir de Saint-Germain. Après le déjeuner, la reine-mère était retournée au couvent, montrant encore le désir de sortir de Paris par la même porte ². Cette fois Catherine avait

1. Chantonnay transcrit fra Martin et la reine-mère le nommera Trotemartin! Nicolas Throckmorton, diplomate anglais, n'avait cessé de montrer à la reine Élisabeth le complot formé en Europe pour extirper le protestantisme, l'exhortant à se faire la protectrice de la foi en envoyant en France une armée anglaise. Arrêté à Rouen après la prise du Havre par le gouvernement français, il venait d'être transféré à Saint-Germain.

2. Il est curieux de penser que plus tard, et pour d'autres raisons, elle devait porter le nom de la Conférence. C'est l'actuel Cours-la-Reine.

pris dans son coche le connétable. On les vit passer devant le monastère, se promener jusqu'au château de Madrid en traversant le bois de Boulogne, et parler à un personnage qui ne pouvait être que Throckmorton, puisqu'il retourna à Saint-Germain. L'ambassadeur ordinaire d'Angleterre n'était pas là¹. Il n'aurait pu d'ailleurs s'en référer qu'à des lettres lui recommandant de mener avec beaucoup de prudence la négociation commencée, et même de ne pas la poursuivre, car les Français se montraient fiers et hardis. Mais les deux antagonistes désiraient, au fond, une paix qui leur était également nécessaire. Et Throckmorton ignorait ce qui avait été écrit à l'ambassadeur, car on ne lui permettait pas d'envoyer de lettres en Angleterre, ni même de parler à ceux qui venaient de ce pays.

Or Catherine de Médicis, pour donner le change, et montrer que la négociation anglaise ne l'intéressait pas, faisait ses préparatifs pour quitter bientôt Paris.

Le secret que ne pénétrait pas Chantonay, l'amiral le connaissait par le connétable, présent à l'entretien. Tous en parlèrent au lever de la reine, où il assista. Alors Catherine avait fait fermer les portes, et personne n'entra plus; or tandis que les Châtillons délibéraient, un prince du sang et catholique, comme M. de Montpensier, demeurait dehors! C'est qu'il s'agissait de l'Angleterre amie.

Avant de quitter Paris, il convenait de désarmer les gens de la ville. Voilà pourquoi Charles IX avait convoqué les notables, louant l'obéissance qu'ils avaient toujours montrée en prenant les armes. Le roi affirmait tenir les Parisiens pour des sujets très fidèles; mais il leur recommandait aussi de ne se livrer à aucun excès, de façon à ne pas enfreindre l'édit de pacification. Si le roi avait dû limiter l'usage des arquebuses et des pistolets à Paris, c'était à cause de ce qui se passait dans le reste du royaume où ces armes étaient interdites. Ceux qui détenaient des pistolets dans la capitale, étaient donc invités à les vendre au roi qui les achèterait moyennant une indemnité.

A la veille du départ pour Fontainebleau, l'amiral était toujours à la cour, tandis que le cardinal de Lorraine, alors absent, s'appêtait à la rejoindre. Il n'eût pas été convenable qu'ils se rencontrassent encore. L'amiral prit enfin le parti de gagner Châtillon, ce qui permettait d'éviter des incidents. Le même jour,

1. Thomas Smith, résidant à Paris.

M. d'Andelot, son frère, colonel de l'infanterie, gagna la frontière de l'est qu'il allait inspecter sur les confins de la Lorraine, du Luxembourg, et jusqu'à Calais. Le prince de Condé devait se rendre, lui, en Picardie pour visiter de même les frontières de cette province, ce qui n'était pas sans inquiéter Chantonnay qui faisait prévenir immédiatement Marguerite de Parme, la régente des Pays-Bas. On put observer que Charles IX donna aux ambassadeurs l'avis de son départ pour Fontainebleau, laissant dire qu'il prendrait par la suite le chemin de la Lorraine. Cet avis était inusité; et le représentant de l'Espagne croyait comprendre que c'était là une façon d'y entraîner les Anglais. Il voyait enfin, d'après les ordres donnés à Brissac, que le séjour à Fontainebleau serait assez long. Enfin Throckmorton avait été autorisé à écrire en Angleterre, et à recevoir les réponses de ce pays.

Était-il vraisemblable que Charles IX allât à Fontainebleau seulement pour son plaisir, comme il l'avait annoncé? La chose paraissait peu croyable. Et Chantonnay avertissait en hâte son maître, le Roi Catholique, que la négociation que M. de Lansac devait remplir auprès de lui serait relative à la situation de M^{me} de Vendôme, la reine de Navarre, dont les états étaient enclavés dans ceux de Philippe II.

Menacée d'excommunication par le pape comme hérétique, et sans aucun doute sur l'intervention la plus dissimulée de l'Espagne, Jeanne d'Albret allait-elle être mise sous la protection du roi de France, et cela à l'instigation de la reine-mère? Que de rumeurs encore, à la veille du départ, relatives aux ressources financières si incertaines du pays! On parlait de lever simplement une aide de six millions, dont la moitié serait payée par le clergé. C'est que la pauvreté n'est pas une condition favorable, lorsqu'on prépare un traité. Tout cela au milieu des alarmes. Dans la salle, où Charles IX regardait les danses, on venait d'arrêter un homme qui portait des armes en présence du roi. Le capitaine qui l'avait découvert lui avait mis la main au collet; et l'on disait naturellement qu'il appartenait à la suite de l'amiral. Enfin la supplique de cette pauvre M^{me} de Guise continuait de faire le sujet de la conversation de tous.

L'atmosphère du voyage demeurera celle des derniers jours de Paris : elle sera faite de mensonges, de craintes réciproques, de fêtes apparentes, avec danses et masques. Et Perrenot de Chantonnay récapitulait les dons faits aux hérétiques pour obtenir

leur éloignement : à l'amiral, à MM. d'Andelot, de La Rochefoucauld, de Genlis. Le prince de Condé avait obtenu 60.000 écus par mois, et l'amiral pareille somme; les autres étaient payés à l'avance, suivant leurs bons et agréables services!

Ainsi la cour et Paris demeuraient remplis de rumeurs. Un autre scandale n'était-il pas dans la négociation avec le Turc! Admirez qui va la conduire : un certain Du Bourg, parent du conseiller Anne Du Bourg, qui avait été brûlé pour crime d'hérésie à Paris! Et Chantonay croyait le savoir, l'agent de la France à Constantinople négociait déjà.

Que dire enfin de l'attitude de la reine-mère, qui laisse croire aux Anglais qu'elle a un accord avec le roi d'Espagne, avec le pape, les princes catholiques allemands? C'est à n'y rien comprendre.

Comme il sortait de la demeure de l'ambassadeur d'Angleterre, suivi de ses gens, Perrenot de Chantonay rencontra un secrétaire qui en fit immédiatement le rapport à la reine-mère. Et Catherine raconta la chose, le soir, à son dîner, mais en éclatant de rire : « Allez voir l'ambassadeur d'Espagne, car aujourd'hui il est allé visiter celui d'Angleterre! » Quoi d'extraordinaire, disait Chantonay, penaud. N'arrive-t-il pas aux ambassadeurs de se visiter? Pourquoi la reine-mère en prend-elle ombrage?

Mais l'ambassadeur d'Espagne n'a plus qu'un temps mesuré pour déchiffrer l'énigme décevante, le sphinx au visage de Catherine souriante, qui contemple cette autre énigme, la paix du royaume à l'intérieur et à l'extérieur.

VII

L'ARRÊT A SAINT-MAUR

LA reine-mère et ses enfants, avec une partie de la cour, devaient quitter la capitale, le 24 janvier 1564, pour arriver le soir au petit village de Saint-Maur.

Saint-Maur : « paradis de salubrité, aménité, sérénité, commodité et délices, et tous honnestes plaisirs d'agriculture et de vie rustique! » Ainsi François Rabelais, qui y résida au temps où il suivait, en qualité de secrétaire et de médecin, le cardinal Jean Du Bellay, avait salué ce séjour où le cardinal avait fait édifier par Philibert Delorme, sur la hauteur dominant la Marne et l'abbaye des moines, un plaisant château d'un style nouveau, vers 1543. C'est dans ce « paradis » qu'il avait espéré de recouvrer la santé, après une longue et fâcheuse maladie. Catherine de Médicis venait d'acquérir la maison et la terre par voie d'échange, le 28 janvier 1563, car il s'agissait d'un bien d'Eglise. Il comprenait non seulement le château, mais encore le logis, nommé à l'italienne la Cassine¹, avec les terres qui en dépendaient, le moulin du pont de Saint-Maur, et la maison de M. de L'Hospital, le chancelier, assise au village.

La raison de posséder un château à Saint-Maur, c'est le site, le bon air, la facilité de s'y rendre rapidement de Paris où les épidémies sévissaient presque chaque été, le besoin d'échapper à ce grand camp de pierre que demeurait Vincennes, avec son donjon inhabitable pour des raffinés, une triste résidence, à peine rajeunie par le logis de Louis XI et la Sainte-Chapelle royale de François I^{er} et de Henri II. Car Vincennes semblait déjà une prison,

1. Du mot casino.

un refuge sévère durant les périodes de troubles et d'émeutes, tout ensemble caserne et forteresse.

Saint-Maur, c'est la lumière, la grâce, et surtout le grand agrément de la garenne voisine, que limitent naturellement les boucles de la Marne, formant le terrain de chasse à courre, si agréable aux Valois.

La reine-mère regarde pour la première fois avec attention le parc, entouré de murs sur l'ordre de François I^{er}, protecteur de la garenne royale où elle se promène; le château de l'évêque de Paris, Jean Du Bellay, dont elle fera par la suite sa maison. Ici Philibert Delorme construira trois ans plus tard son logis, celui du roi, et les réunira par une galerie; et Jean Bullant, l'architecte de Catherine de Médicis, y installera sa magnifique librairie, ses antiques, le buste en bronze de François I^{er}, les Grâces de Pilon et le groupe des Muses. « Ma maison », dira alors Catherine de Médicis, reprenant un mot de François I^{er} à propos de Fontainebleau. Maison à l'antique, mais avec les plaisirs de la ferme et les produits du jardin. A Saint-Maur, on fera les fromages de la reine; on recueillera son lait, le fruit, les salades; là on préparera confitures et condiments. Enfin Catherine y installera un immense jeu de pail mail. Et durant les séjours de la cour, le vieux village de Saint-Maur, groupé autour du corps miraculé du patron qui lui donna son nom, le redresseur des boiteux, des contrefaits et surtout des goutteux qui y déposaient en signe de reconnaissance leurs potences c'est-à-dire leurs béquilles, s'anima à l'égal des jours de pardon. Car les gens du village y vendront le vin de leurs vignes, de la farine pour faire le pain, loueront leurs maisons comme logements. On dressera même autour du château des tentes. Alors « Katherine, l'enragée cabarettière », y fera de bonnes affaires! Mais Saint-Maur n'est encore qu'un site, avec le château de Jean Du Bellay que découvre Catherine de Médicis.

Combien de temps devait-on s'arrêter à Saint-Maur? Ceux qui pensaient savoir quelque chose, et prenaient leurs désirs pour des réalités, disaient que la cour ne pouvait que rentrer à Paris, ou bien demeurer à Fontainebleau jusqu'au Carnaval, c'est-à-dire à la mi-février. On s'entretient, en attendant, des bruits du jour, de la nouvelle apportée par une personne de qualité, chassée de Genève pour adultère, que les gens du duc de Savoie avaient fait une entreprise sur Genève, la *nation calvine* comme on disait alors.

On attendait surtout à Saint-Maur le retour du cardinal de Lorraine, qui devait arriver le 29, et faire la relation de ce qu'il avait obtenu au Concile de Trente.

Le voyage à travers la France se poursuivrait-il, alors qu'il commençait à peine? L'ambassadeur d'Angleterre, qui aimait sans doute ses aises, ne se montrait guère disposé à suivre les déplacements d'une cour errante : on serait beaucoup mieux pour traiter à Paris!

Car, chaque jour, on découvrait des difficultés nouvelles, entre Français et Anglais, au sujet des choses de la mer, fatales comme le flux et le reflux. Et dans le dessein d'envenimer la situation, certains allaient répétant : « Les Anglais ont pris récemment des vaisseaux français... Toute la flotte française se rassemble à Bordeaux... »

On commentait enfin les propos du connétable Anne de Montmorency qui semblaient amplifiés pour rompre le voyage projeté de Lorraine : « Il ne convient pas, avait-il dit, que le roi se rende dans quelque région où il ne puisse commander comme dans son royaume. Il importe donc de ramasser dix mille hommes en armes, si la reine est toujours décidée à se rendre au baptême. On peut aller d'ailleurs jusqu'à Bar-le-Duc, car il y a là une bonne maison, et une place fort commode où déjà les rois de France se sont rendus pour chasser dans les bois avec les ducs de Lorraine. On ne serait pas loin : en trois jours on pourrait revenir... »

Le cardinal de Lorraine arriva à la cour au jour dit. Le frère de défunt François de Guise, Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, était le type même du beau prélat mondain, orateur et superficiel. Le cardinal avait alors quarante ans. Un magnifique portrait de Boba, son peintre originaire de Venise, nous montre ses traits aigus, le front régulier, le regard louche, le long nez, la barbiche courte, coupée régulièrement, et la grande oreille de faune du cardinal, faite pour recueillir les bruits de la forêt du monde. La calotte rouge portée crânement, dardant ses pointes, allonge le visage; un élégant rochet de soie rouge tranche sur la collerette blanche. Brantôme, qui connaissait bien ce prélat, et conversa souvent avec lui, nous a dit son esprit rapide et entendu. Il avait fait lire l'Évangile à Charles IX enfant, et son éloquence, persuasive et ornée, brillait à la cour. Mais le cardinal se montrait plus entendu encore aux affaires et aux choses de la finance. Ambitieux, intelligent, mais sans caractère, Charles,

cardinal de Lorraine, avait reçu la louange de Théodore de Bèze; car il semblait approuver, en grande partie, la confession d'Augsbourg, et il se montrait un luthérien quand il résidait en Allemagne. Ses missions en Italie, à Rome, à Bruxelles avaient surtout prouvé sa splendeur. Le cardinal de Lorraine était enfin informé du monde, payant aussi libéralement ses agents que ceux qui lui donnaient leur louange, annalistes ou poètes.

Lors des premiers troubles, les réformés l'avaient déchiré, avec Hotmann, dans le pamphlet *Au Tigre de la France*, où le cardinal était représenté comme un hypocrite, un tyran aussi dangereux que Catilina. Ils l'avaient paré de tous les vices avec une générosité telle qu'ils lui avaient accordé le goût des hommes et des femmes. Sans doute, Charles de Lorraine avait quelques-uns des vices communs aux hommes de son temps; mais on reconnaissait surtout chez lui l'ambition, l'amour de l'argent, un manque déplorable de courage, manifesté jusque dans la vie courante, et qui était la fable de la cour. Car il apparaissait aussi plat dans la débâcle qu'insolent dans ses triomphes. Il suffisait de le regarder, assis sur son banc, pour juger de son crédit.

Ronsard, qui a connu le cardinal de Lorraine aussi bien que Brantôme, l'avait chanté dans *l'Hymne de Charles*, rappelant pour sa famille la légende de Charlemagne, dont les Guises prétendaient descendre. Il vanta ses services rendus à l'étranger (on voudrait le dire sans jeu de mots), le lettré qu'il se proposait d'être, écrivant dans les loisirs de son cabinet l'histoire de Henri II, et tournant des vers. Son château de Meudon, avec ses jardins, où Bernard de Palissy placera des grottes et leurs rocailles, apparaissait à Ronsard comme le séjour des Muses et des poètes, des « mille vertus » de cet Ulysse pour l'éloquence, auteur de beaux sermons catholiques, et si apte en même temps à gouverner. Mais la louange du poète s'arrêta tout à coup, soit que le cardinal ne se fût pas montré assez généreux, soit surtout que l'opinion du roi et de la reine se fût modifiée à son sujet.

L'accueil réservé au cardinal de Lorraine, à Saint-Maur, semble froid, comme le temps. Le château était vide, le roi étant parti à cheval pour courir dans la garenne; et la reine-mère se promenait dans le parc. Ainsi le cardinal attendit plusieurs heures dans la solitude. Et quand le roi fut rentré, le cardinal s'étant présenté avec de grandes révérences, un genou en terre, Charles IX le releva avec quelque froideur, lui mettant simplement la main sur

l'épaule, comme on fait à un inférieur, le laissant debout, le cha peau rouge à la main, jusqu'au moment où le fils du connétable lui en fit la remarque. Même défiance chez le connétable qui lui posa également la main sur l'épaule, comme il l'eût fait à n'importe qui, et même le palpa pour savoir s'il n'était pas armé : « Vous êtes gaillard, Monseigneur, et en bonne santé. » Enfin la glace était rompue! M^{me} de Crussol ayant embrassé le cardinal trois ou quatre fois, le prince de Condé fit de même. Mais le roi, l'abordant, semblait réciter une leçon :

— Quelles nouvelles du Concile?

— Sire, puisqu'ici sont réunis hérétiques et catholiques, je voudrais d'abord parler à la reine.

Le connétable et le cardinal de Bourbon intervinrent : « En tout cas, l'édit de pacification doit être observé. Vous avez été si longtemps absent de la cour qu'il vous est impossible de comprendre l'importance de cette question. C'est un fait, net, assuré. »

Puis le roi reprit : « Il ne s'agit plus de parler des choses du passé. Par suite des intrigues de certains, la couronne est presque tombée de ma tête... » Ainsi il laissait entendre que la faute en retombait sur les morts...

Le cardinal répondit : « Je n'en suis pas la cause, étant presque toujours absent. Je n'ai plus aucune intelligence avec ceux qui intriguent. »

La reine-mère survint. Et demeurée seule avec le cardinal, elle lui dit avec assurance, comme si c'était parole d'Évangile : « Le bruit court que vous rassemblez des réîtres et des troupes. Il y a bien de la duplicité, j'y insiste, chez ceux qui se disent les véritables défenseurs du royaume. Chantonnay ici, et les représentants du roi d'Espagne en Flandre, nouent beaucoup d'intrigues avec les Anglais, les excitent à se conduire comme ils font. Et le roi d'Espagne agit de même. »

Il faut dire que le Concile de Trente venait d'être le champ où apparut la faiblesse du cardinal de Lorraine. Lui qui avait parlé, dans sa mission en Allemagne, aussi librement qu'un luthérien, avait trahi au Concile la cause des évêques de France, dont neuf étaient cités devant l'Inquisition romaine; il avait desservi la cause du pays et de son roi. Par là était perdue toute espérance d'une honnête conciliation, attendue par les catholiques libéraux français ou allemands, demandée même par l'archiduc d'Autriche sur ces points : maintenir dans le sacerdoce ceux qui avaient

contracté un mariage légitime; y admettre les laïcs mariés, s'ils se montraient pieux, savants et honnêtes; accorder la communion sous les deux espèces.

Le cardinal de Lorraine ayant voté avec les prélats espagnols, les Allemands et les Français libéraux avaient abandonné le Concile. Ainsi Philippe II y était devenu le maître. Toutes les thèses contraires aux demandes françaises l'emportaient, et l'extension de l'Inquisition dans la répression de la Réforme. Le chancelier, les Parlements, le roi ne pouvaient plus que protester contre certaines dérogations aux droits du roi et de l'Eglise gallicane. La France serait désormais représentée devant les yeux du roi Philippe II comme la nation criminelle, démoniaque, *endemniada*.

On comprend que la réception du cardinal de Lorraine ait été plutôt froide! Comment demander en effet des poursuites contre neuf évêques de France, dont la plupart étaient des conseillers avertis de la reine-mère? pourquoi poursuivre les catholiques pénétrés seulement ou touchés de l'esprit de la Réforme? Le roi d'Espagne allait-il contrôler le gouvernement de notre pays, soumettre les laïcs aux juges d'Eglise, à la manière de l'Inquisition? Adopter sans protestation les décrets du Concile, ç'aurait été en France la guerre civile.

Le cardinal de Lorraine donna le lendemain un banquet.

On partit pour Fontainebleau, prenant la route qui suivait la Marne où circulaient tant de bateaux. On la traversa au pont de Charenton. Déjeuner à Villeneuve-Saint-Georges; coucher à Corbeil. Le lundi 31 janvier, la famille royale s'arrêta pour déjeuner à la petite abbaye des religieuses du Lys près de Melun. On reprit la route pour arriver, le soir même, à Fontainebleau.

VIII

LE CARNAVAL DE FONTAINEBLEAU

LE séjour à Fontainebleau sera long. Il se prolongera durant quarante-trois jours, dans le « château du roi ». C'est qu'il convient en effet de préparer le convoi qui va former une longue colonne, d'attendre le printemps, ou tout au moins la fin de l'hiver. Car seulement au printemps il est possible, il est bon de chevaucher sur les routes de France. La reine-mère profitera de ce temps d'arrêt pour recevoir, faisant se rencontrer courtoisement dans des fêtes les gentilshommes qui avaient plutôt l'habitude de se combattre sur les champs de la politique ou de la bataille. Pour le « Carême prenant », c'est-à-dire le Carnaval, une suite de combats et de jeux avait été prévue. On arrêta de même un programme de banquets : au dimanche de Carnaval fut fixé celui de la reine-mère; au lundi, celui du duc d'Orléans; au mardi gras, celui du roi.

Mais avant de fêter le Carnaval, que de masques à soulever!

Des propos, aigres comme la saison, furent échangés entre la reine-mère et le cardinal de Lorraine.

Catherine lui dit : « Je me suis bien trompée au sujet de Chantonnay. Mais ses intrigues sont à présent découvertes. Tout ce que les Anglais et Throckmorton ont fait en France l'a été grâce à lui. Le roi d'Espagne, au courant de toutes ces intrigues, ne veut voir que la sédition dans la maison de son voisin! Il ne s'agit plus maintenant de recevoir le conseil d'un roi étranger. Le roi de France est majeur. Il peut gouverner lui-même son royaume. »

1. Pâques tomba en 1564 le 2 avril; le dimanche de Carême, le 19 février, et le mardi-gras, le 14.

Les conclusions du Concile préoccupaient toujours les esprits. Les catholiques estimaient que si les choses de la religion n'étaient pas résolues par l'autorité de cette assemblée, c'était la ruine de l'ancienne croyance; alors l'opinion qu'il était nécessaire d'appeler à l'aide les princes étrangers ne manquerait pas de se produire. Les huguenots, d'autre part, pensaient que le fait d'accepter les décisions du Concile provoquerait inévitablement la guerre civile.

Catherine de Médicis craint, elle, que le parti huguenot ne devienne le plus fort, ce qui amènerait la destruction du royaume. Conserver le royaume est bien ce qu'elle désire, et tout ce qu'elle poursuit en ce temps. Dans la conversation, elle laisse entendre que son dessein principal est la conservation de la religion catholique. Cependant, elle fait toujours comprendre que la chose essentielle est à ses yeux la sauvegarde de la couronne, jusqu'à ce que son fils soit devenu grand. Alors il pourra faire et décider ce qui lui plaira : comme si, ajoute Chantonnay, il était possible au roi de guérir, avec un mot de lui, un royaume aussi perverti que la France! On oubliait donc, remarquait l'Espagnol, que le duc d'Orléans (le futur Henri III), grandissait en même temps que le roi. S'il s'alliait aux hérétiques, ou se laissait séduire par eux, on les verrait se multiplier de jour en jour, ce qui serait encore le vrai chemin de faire perdre au roi son royaume. Alors on les retrouverait plus « gaillards » qu'ils n'étaient maintenant, sous la main d'un prince de Condé.

L'intention évidente de la reine était de gagner du temps, de progresser, tantôt en s'appuyant sur un parti, tantôt sur un autre. C'est pourquoi elle n'accepterait jamais complètement les décisions du Concile; et jamais non plus elle ne se déclarerait ouvertement en faveur des hérétiques. Ainsi elle reviendra au projet d'un Concile national. Dieu veuille l'éclairer! Oui, que Dieu ait pitié, qu'il fasse que les gouverneurs appelés à se prononcer, et les membres du conseil, à la pluralité des voix, ne se montrent pas semblables à ceux qui avaient établi l'édit de janvier! Car ce serait la fin de la religion. Ainsi médite Perrenot de Chantonnay.

Donnons un regard aux fêtes qui débutent par des soupers.

Les réjouissances commencèrent le dimanche 5 janvier, au logis de M. le connétable, si peu sûr et difficile, par un souper auquel assista le roi. M. le cardinal de Bourbon donne également un souper en son logis, et à l'issue se déroule dans la cour un beau com-

bat à cheval. La reine-mère tient son festin, le dimanche gras ¹, au logis appelé la « Vacherie », qui doit être une sorte de Trianon; et l'après-midi, elle offre une « belle comédie » dans la grande salle de bal.

C'est au logis de M. d'Orléans qu'un beau repas est donné le lundi gras ², à l'issue duquel un combat a lieu opposant six chevaliers à six autres. Les capitaines étaient d'un côté M. du Perron ³ et de l'autre côté le comte Rhingrave ⁴. Et ils combattirent à pied, en trois coups d'épées, et rompirent chacun une pique : ce que firent tous les autres.

Le mardi gras ⁵, le festin fut dressé devant la porte du chenil, clos de fossés et de barrières. De chaque côté on avait installé deux estrades pour les seigneurs et les dames. Au bout du camp on voit un ermite dans son Ermitage qui laisse passer seulement les chevaliers se rendant au combat. Le « château enchanté » est une construction dont la porte est gardée par des géants, un nain et des diables, chargés de repousser les chevaliers qui s'efforceraient d'entrer.

Les quatre maréchaux de France se présentent au camp, à cheval, laissant au dehors six groupes d'hommes d'armes de six hommes commandés par Mgr le prince dauphin ⁶, M. de Guise qui n'est qu'un adolescent, M. le prince de Mantoue ⁷ et M. de Nevers, M. de Longueville et le comte Rhingrave qui entrent en exécutant une parade.

Des dames, habillées en nymphes, font ensuite à cheval le tour du camp pour se placer devant le « théâtre » où se tenait le roi. L'ermite agite sa sonnette. Les chevaliers qui doivent défendre le « château enchanté », en sortent. Leur chef est le prince de Condé, Louis de Bourbon, qui combat pour les dames!

Cela est de moins de conséquence que les champs ensanglantés de Dreux! Puis le roi, comme c'est la coutume ce jour-là, emmène tout le monde à son festin.

1. 12 février.

2. 13 février.

3. Albert de Gondi, comte de Retz, fils d'Antoine du Perron.

4. M. de Salm, colonel commandant les Allemands.

5. 14 février.

6. Le prince dauphin d'Auvergne, François de Bourbon, qui porta le titre de prince dauphin d'Auvergne jusqu'à la mort de son père Louis de Bourbon, duc de Montpensier (1583).

7. Louis de Gonzague, qui sera duc de Nevers.

Voilà ce qu'un Abel Jouan peut noter sur son *mémoire*, bien incapable de traduire le sens, et la splendeur de ces fêtes.

Mais un Ronsard nous fournit une indication fort utile dans la « bergerie », d'un genre si nouveau, qu'il avait composée pour le Carnaval de Fontainebleau. Il s'agit d'une pastorale symbolique, accompagnée au son de la « lyre »¹.

Les rôles sont écrits pour être tenus par les enfants de France. Henri d'Orléans jouera celui d'Orléantin; François d'Anjou, celui d'Angelot; Henri de Navarre sera Navarrin; Henri de Guise devient Guisin; Marguerite de Valois, sera la Margot et la reine-mère tiendra le rôle de Catherine la bergère!

Voici chez nous l'*Arcadie* de Sannazar; et les vers de Virgile rajeunissaient sur les lèvres des enfants bergers. Mais ils retentissaient à Fontainebleau, où la reine-mère recevait dans sa « Vacherie », aimant à jouer à la fermière.

A Fontainebleau, il était si plaisant, en la belle saison, de parcourir la forêt, de boire le lait dans la bergerie :

Car toujours la nature est meilleure que l'art!

Mais écoutons Orléantin, qui appréciera le beau langage, et parlera si bien, débiter sur la petite scène :

Icy diversement s'émaille la prairie,
Icy la tendre vigne aux ormeaux se marie,
Icy l'ombrage frais va les feuilles mouvant,
Errantes, ça et là, sous l'haleine du vent;
Icy de pré en pré, les soigneuses avettes
Vont baignant et suçant les odeurs des fleurettes ;
Icy le gazouiller enroué des ruisseaux
S'accorde doucement aux plaintes des oiseaux!

Ainsi l'image du printemps fait oublier la saison rigoureuse, les arbres dépouillés, la fontaine qui est peut-être captive sous le gell

Quel repos, en cette époque troublée, quel plaisir entre raffinés qui ont déposé les armes, d'imaginer qu'ils mènent leurs brebis paître les herbages de France; qu'ils écoutent chanter dans l'ancre le chœur des petits bergers sous la houlette de Catherine, à Fontainebleau! Dans le château royal, les souvenirs de la France

1. C'est une viole.

de saint Louis rejoignent le rêve italien de François I^{er}; et ceux qui ont fait le voyage de Rome retrouvent la Ville avec ses statues dans les jardins. Voici, dans la cour, le cheval qui est celui de Marc-Aurèle, l'escalier monumental dû à Philibert Delorme, la porte à l'italienne qui donne dans le délicieux jardin où règne la Diane chasseresse, là où l'on admire les statues de Rome, le Laocoon en bronze, le Tibre, l'Ariane endormie, en bronze doré, qui passait pour être une Cléopâtre. Ici la « source cristalline » près de laquelle on avait placé les bustes des dieux, des empereurs, de Commode qui se faisait appeler Herculanus et se montrait vêtu d'une peau de lion. Que dire des bains à l'antique, ornés de bronzes et de marbres ramenés d'Italie? Où s'arrêter dans les appartements? Voici la merveilleuse salle de bal où le Primaticci a peint les légendes voluptueuses de la vie des dieux, les tapisseries de François I^{er}, la galerie décorée par les meilleurs artistes de l'Italie, qui racontent les amours de Vénus et de Mars, les aventures d'Ulysse chez Polyphème, Vulcain, le banquet des dieux, et la récente victoire française qui est la prise du Havre. Dans la chambre du roi, on voit le tableau de Raphaël représentant la Vierge et l'enfant Jésus, la « belle jardinière ». Les satyres dansent sur les linteaux des cheminées. Au sommet de la tour, Vulcain frappe sur l'enclume les heures païennes; dans les sous-sol, des piscines d'eau chaude et d'eau froide, invitent au bain.

Au programme des fêtes figuraient les combats des Grecs et des Troyens. Des Grecs et des Troyens, tels apparaissent les gentilshommes français, des Grecs et des Troyens les catholiques et les huguenots!

Mais la reine-mère a fait représenter aussi la *Belle Genièvre*, traduite de l'Arioste. Et c'est M. Castelnau de Mauvissière, ambassadeur de France auprès d'Elisabeth d'Angleterre, qui récitera lui-même la conclusion pour « la fin d'une Comédie ». Rien de plus ailé, de plus shakespearien avant Shakespeare :

Icy la Comedie apparoist un exemple
 Où chacun de son fait les actions contemple :
 Le monde est le théâtre et les hommes acteurs,
 La Fortune qui est maîtresse de la sceine
 Appreste les habits et de la vie humaine
 Les lieux et les destins en sont les spectateurs!

Car tel qui représente le personnage d'un puissant prince, demain jouera celui d'un bouffon, aussi bien sur le grand théâtre du

monde que sur le petit! Le prince de Condé, qui avait rempli, suivant Ronsard, celui d'un personnage de la Tragédie, pouvait bien le comprendre. Et la leçon s'adressait encore à d'autres ambitieux, aux belles dames dont le visage était fardé, mais pas plus dissimulé que leurs sentiments :

L'un vit comme un pasteur, l'un est roy des provinces,
L'autre fait le marchand, l'autre s'égale aux princes,
L'autre se feint content, l'autre poursuit du bien :
Cependant le souci de sa lime nous ronge
Qui fait que notre vie est seulement un songe,
Et que tous nos desseins se finissent en rien!

Des « desseins » qui ne devaient donner aucun résultat ne correspondaient d'ailleurs ni au tempérament optimiste, ni à la fonction de la reine-mère.

Observons-la, tandis qu'elle accueille le nouvel ambassadeur d'Espagne. Francès de Alava était arrivé le 19 février, mis en retard par des mauvais chemins. Catherine lui avait fait préparer son logis dans un pavillon donnant sur le jardin.

Et Montmorency est chargé de recevoir Francès de Alava, de lui rendre des honneurs exceptionnels, comme on n'en a jamais fait à un autre ambassadeur. Mais Chantonay, qui connaît bien son maître, de rire sous sa cape : « Ils sont bien aveuglés s'ils pensent le tromper et le gagner. Comme s'il pouvait faire ici autre chose que d'observer scrupuleusement la volonté du roi d'Espagne! »

Quand don Francès fit son entrée au château avec Chantonay, Charles IX et la reine-mère écoutaient le sermon du premier dimanche de Carême par le cardinal de Lorraine; il semblait l'un des meilleurs, et le plus substantiel que l'éloquent prélat eût prononcé de sa vie. La grande salle de Fontainebleau était pleine de monde. Les « papistes » acclamaient l'orateur. Mais parmi les huguenots, on remarquait M^{me} de Ferrare, le prince de Condé et le cardinal de Châtillon. Le sermon terminé, et durant l'invocation, les gens devaient se mettre à genoux. Or certains restèrent debout. Et le roi irrité dut se lever, leur faisant signe de s'agenouiller, et de prêter attention. Puis Catherine de Médicis demanda au prince de Condé ce qu'il pensait du sermon : « Le cardinal sait très bien dire ce qu'il veut dire », répondit courtoisement le prince.

Les ambassadeurs déjeunèrent avec le cardinal de Bourbon et le prince de Condé. Ce dernier montrait à don Francès beaucoup d'amitié apparente. Le même sentiment se manifestait au cours des conversations que l'ambassadeur eut avec le roi et la reine.

Charles IX l'écouta en effet avec attention. Mais lorsque don Francès, suivant l'instruction qu'il devait exécuter à la lettre, lui déclara que le roi d'Espagne, bien que satisfait des services de Chantonnay, l'avait néanmoins envoyé auprès de la reine, comme une personne sûre en qui on pouvait *se fier*, car il ne s'agissait pas moins que de conserver la couronne pour son fils, menacé dans sa vie par certains de son entourage, le petit roi dit vivement : « Comment? Comment? »

Alors il avait regardé sa mère d'un air soucieux, suivant son habitude; Catherine de Médicis lui avait donné deux petits coups de coude pour le rassurer.

Perrenot de Chantonnay faisait, lui, ses visites d'adieu : au duc d'Orléans, à M^{me} Marguerite sa sœur, deux enfants vraiment bien charmants.

Puis les deux compères se rendirent chez le connétable, chargé de les accueillir; mais il sortait de son lit, souffrant de la goutte et d'un rhume.

— Je suis vraiment navré de vous voir si faible, dit don Francès, et vous rapporterai une autre fois ce que le roi d'Espagne m'a commandé de vous dire...

— Dites-le moi tout de suite?

— Ce n'est pas la peine!

Ainsi Francès de Alava semait l'inquiétude, tout en se conformant à l'instruction donnée à Monçon : ne pas changer d'attitude, tandis que Chantonnay serait encore là.

Durant le tournoi, don Francès se tint à une fenêtre du château, auprès de la reine-mère. Charles IX et son frère le duc d'Orléans prenaient part au jeu. On pouvait observer que le roi, sous les armes, se comportait vraiment en homme. Déjà il avait rompu quelques lances avec fort bonne grâce. Mais en portant les coups d'épée, on voyait bien qu'il ne déployait pas toute la force dont il était capable; et ceux qui le combattaient agissaient de même.

Le tournoi terminé, la reine-mère appela le nouvel ambassadeur d'Espagne. Mais quand don Francès commença à lui parler avec

gravité, et surtout de l'entrevue projetée, Catherine de Médicis sembla embarrassée. Elle passait d'un sujet à l'autre, reconnaissant toutefois que l'entrevue demeurait le seul remède :

— Le roi mon fils (ainsi Catherine nommait son gendre Philippe II) ne veut pas y venir?

— C'est votre faute, Madame, car vous ne voulez pas envoyer dire clairement au roi d'Espagne quels objets y seront débattus. Il doit les méditer, y penser, les faire peser. Si vous n'avez pas confiance en moi, le fait que le roi d'Espagne m'accorde sa confiance doit cependant vous inciter à faire de même.

Alors Catherine de Médicis fut prise d'un accès de rire: « Je me fie pleinement en vous. »

Mais il fut impossible de tirer d'elle autre chose.

Don Francès, en écrivant ce soir là, le 23 février, au duc d'Albuquerque, gouverneur de Lombardie, lui livrait ses premières impressions. Il venait d'essayer de voir s'il était préférable de négocier avec la reine d'une manière aimable plutôt qu'avec des menaces. Il avait usé de ce ton. Mais Catherine avait répondu de même. Certainement, elle était très fausse, et d'un esprit dissimulé!

Toujours Catherine de Médicis affirmait que la religion et le service de Dieu étaient l'essentiel. Mais dès qu'on lui parlait des décisions du Concile, elle répondait qu'il y avait encore un état de guerre avec les Anglais¹; que le royaume se trouvait en grand trouble; qu'elle et son fils feraient tout pour la religion, mais peu à peu, lentement.

La reine sert donc d'abord la couronne, et après seulement la cause de la religion, si elle le peut : telle était l'impression de don Francès.

Ainsi nous apparaît l'envers de la « Comédie » de Fontainebleau, qui touche parfois au drame.

Orléans est trop enfant pour y avoir tenu un rôle. Il a récité les vers de la Bergerie de Ronsard, sans avoir aucune liaison avec sa sœur Margot, une autre enfant, comme on le répète toujours, d'après des vers mal compris du poète. Il a commandé le peloton qui se lança à l'assaut du « château enchanté », pour délivrer les dames, et vu la tour s'écrouler dans un embrasement de feu d'artifice; il a fait de l'escrime contre Silvio, son « tireurs d'armes »,

1. Elle voulait dire par là que la paix n'était pas signée.

et regardé les sirènes s'avancer en son logis récitant les vers de Ronsard :

Nous venons donc, o roy, selon raison
Te saluer en la belle maison
Que ta largesse à ton frère a donnée...

Mais déjà il fallut songer au départ.

Chantonnay s'éloigna le premier, plein de rancune, après avoir écrit au pape que la reine-mère faisait élever son fils suivant la confession d'Augsbourg. Catherine s'en montra indignée. Elle n'aurait donc eu aucune religion, pour professer la foi de l'une et élever son fils dans l'autre! La manière dont elle vivait montrait que ses intentions étaient pures! Chantonnay, déclarait-elle, avait simplement essayé d'allumer la guerre entre elle et Philippe II.

Le cardinal de Lorraine paraissait alors fort suspect. Est-ce, comme l'insinue Chantonnay, pour lui faire quitter plus tôt Saint-Maur qu'on lui avait affirmé que le roi était sur le point d'aller à la chasse dans les domaines de la maison de Lorraine, et qu'il commencerait son voyage chez lui, pour « manger avec toute la cour » : propos bien déplacé, s'adressant à une personne rentrant d'un long voyage, et conservant toujours le deuil d'un frère. Le cardinal avait d'autres sujets de mécontentement. La reine, pour montrer qu'elle était informée de tout, ne lui avait-elle pas dit :

— Vous êtes en correspondance suivie avec le cardinal de Granvelle!

— C'est vrai, et mon devoir est de maintenir des relations avec lui pour être au courant des progrès de la religion catholique qui m'intéressent. Mais pour le reste je suis un fidèle sujet du roi de France¹. Si mes services ne lui sont plus agréables, qu'il me donne mon congé, et je résiderai à l'étranger!

Dans les premiers jours de mars, quand les bourgeons luisent sur les arbres de la forêt, que les premières pousses indiquent la confiance et la vie, on s'entretenait toujours à Fontainebleau, autant que du départ prochain, de l'espoir apporté par le courrier

1. Il va devenir, il est peut-être déjà un serviteur du roi d'Espagne, servant d'informateur à l'ambassadeur d'Espagne sous le nom de *El amigo*. Mais le cardinal, qui dirigera les affaires en 1569, agira aussi dans un sentiment de l'intérêt français. Alors les Espagnols le tiendront pour suspect. Cela dépend du crédit qu'on lui accorde à la cour.

de M. de Lansac, chevalier de l'ordre, parti dans les premiers jours de février, porteur de lettres si amicales de Charles IX et de Catherine pour le roi Philippe II.

Lansac était chargé de l'adoucir, et surtout de lui dépeindre l'état prospère du royaume de France, qui ne l'était guère cependant. Ces bons rapports, renoués avec le roi d'Espagne, passionnaient le monde catholique des parlementaires. Car beaucoup de gens, désespérés, se tournaient maintenant vers lui. Ils auraient bien voulu savoir s'il donnerait vraiment aide et secours au roi chrétien son frère, et à la foi catholique.

Le connétable Anne de Montmorency, qui allait mieux, en parlait, assure don Francès de Alava, les larmes aux yeux. Montmorency, donné comme mourant, ressuscitait aux yeux de la cour. Il était toujours en place; et ceux qui s'attendaient à le remplacer, l'amiral ou Brissac, en furent pour leurs frais.

Des nouvelles, irritantes comme la saison, se succédaient. En Provence, en Dauphiné des religieux avaient été tués; à Rouen par contre, les huguenots étaient entrés dans une église, où l'on faisait un sermon, en chantant des Psaumes, en se moquant de ceux qui se tenaient à l'intérieur. Or, après la messe, les catholiques, tirant leurs épées, avaient tué dix ou douze huguenots. Cela était si fréquent!

Certains estimaient qu'il convenait de remplacer bientôt Blaise de Monluc en Guyenne, où la présence de l'homme du roi d'Espagne semblait nécessaire aux Espagnols. On pensait l'attirer ici, en lui disant qu'on le ferait entrer au conseil privé. Mais le Gascon rusé tenait à conserver sa tête sur ses épaules; il ne vint pas, demanda un évêché pour son fils! Un courrier du Languedoc apportait la nouvelle que Damville venait de faire pendre un des principaux ministres. Les Châtillons, exaspérés, réclamaient la révocation de Damville que le roi et la reine refusaient. Quant à la duchesse de Ferrare, elle eût voulu obtenir la permission de faire des prêches dans sa maison, ce que la reine-mère ne voulait accorder : « Je suis fille de roi, disait la duchesse; et la princesse de Condé a bien fait prêcher chez elle certain ministre, je ne sais plus quel jour! » — « Certes je vous ai toujours reconnue pour fille de roi, répondait la reine-mère. Mais si la princesse de Condé a fait faire ce prêche, moi je ferai diligence de saisir le prédicateur; et je ferai de même, pour le vôtre! » La duchesse de Ferrare quitta aussitôt la cour, furieuse, réclamant, ce qui devait être un coup sensible, qu'on lui

rendit les 80.000 écus qui lui étaient dûs. Cette soumission catholique indiquait à l'ambassadeur que l'on pensait sérieusement au voyage de Lorraine; mais selon lui, elle n'agréait pas aux Montmorency. Catherine faisait même le siège du cardinal de Châtillon : « Laissez l'habit et mariez-vous, et renoncez à vos bénéfices en faveur du cardinal de Bourbon! »

L'amiral, si cher au roi, allait regagner sa maison, très mécontent d'un propos de la reine-mère. Car les délégués des huguenots de Rouen, de Blois, d'Amiens, de Sens, et d'autres lieux, étaient arrivés pour se plaindre à Charles IX des mauvais traitements que leur infligeaient les papistes, qui avaient tué de nombreux réformés depuis le dernier édit. Le roi et la reine-mère les avaient accueillis dans la maison de M. de la Roche-sur-Yon : « On verra ce qui s'est passé, et ce qu'il faut faire. » Et comme ils insistaient, la reine répéta : « Je vous ai déjà dit qu'on verra, et qu'on étudiera tout cela. » L'amiral, s'avançant, avait dit alors au roi : « Sire, je suis toujours prêt à vous servir, avec mes trois mille gentilshommes! » Mais Charles IX avait fait aussitôt appeler le très catholique Montpensier. C'est donc bien portant une rancœur justifiée que l'amiral devait regagner Châtillon, sa belle maison entourée de forêts, si élégante et claire, avec ses terrasses à l'italienne qui dominaient le Loing.

Les préparatifs du voyage étaient achevés. L'ordre du départ allait enfin être donné. Mais la confusion régnait à Fontainebleau dans les esprits. Deux fois les trompettes furent mandés pour annoncer ce départ : deux fois on déclara qu'on n'irait pas en Lorraine, ce qui était en effet l'opinion qui paraît l'avoir emporté au conseil. On attendait enfin, dans la nuit du 12, la réponse de l'Angleterre.

Ici était l'espoir : faire la paix avec les Anglais, dans ces jours troubles et troublés.

IX

LE TRAIN DU ROI

LA trompette sonna le réveil au matin du lundi 13 mars. Il est temps de regarder le train se rassemblant, encadré par les régiments, qui formeront une longue colonne sur les routes de France, alors le plus souvent de pauvres chemins de terre. On va passer sur les ponts flottants des rivières, aborder la montagne. Il y a dans ce train une partie de l'écurie du roi et de la reine-mère qu'il est possible de décrire, grâce aux comptes de sa maison que nous avons conservés. On pense à quelque harka marocaine.

La maison du roi est conduite par le grand écuyer de France, Claude Gouffier, marquis de Boissy, capitaine des cent gentilshommes de la maison, qui porte la casaque de velours rouge; par le prévôt de l'hôtel; par le capitaine des gardes, M. le sénéchal d'Agenais; par le capitaine des Suisses. M. de Boissy a sous ses ordres le héraut d'armes, le trompette, le conducteur du chariot et du coffre, les maréchaux-ferrants, le capitaine des mulets du coffre, etc.

Les chevaux ont été fournis par la grande écurie où l'on faisait le dressage, et par la petite écurie. La bête d'amble du roi est Gonnor¹, et son petit cheval, le Nain. Les autres chevaux se nomment Fontaine, Moreau, Belleface, Larcher. Le grand cheval est le Comte, qui servira pour les joûtes. Charles IX a son coche, sa litière de parade traînée par des mulets, son chariot doublé de velours vert, à filets dorés, verni et peint, avec des coffres, dont l'un forme le siège du cocher. Le jeune roi chasseur emmène avec

1. Les chevaux portent souvent le nom d'un donateur.

lui ses petits chiens de chambre dans un coffre, ses dogues et ses levrettes, le capitaine de ses bêtes, les valets de fourrière, les valets de cuisine, le trésorier de la maison, des barbiers, plusieurs apothicaires, cinq médecins et des chirurgiens, M. Lavenot et Jean d'Amboise, son secrétaire, M. Hamon, et M. Simon Nicolas, son notaire; cinq officiers de cuisine, cinq sommeliers, Guillaume Verger, le maître queux, neuf nains, Vaumesnil le joueur de luth, et Cornille, le joueur de lyre, des messagers, des trompettes, des tailleurs, des cordonniers. En cours de route, à l'occasion des fêtes de Bayonne, on verra le cortège s'alourdir des coffres qui contiennent tout un matériel de tournois, les épées recourbées, les piques, les lances pour courir la bague, les selles décorées; les costumes pour déguisements : grecs, albanais, maures, espagnols, troyens. Des malles de cuir noir, décorées de clous d'or, contiennent les ustensiles. La belle haquenée, qui doit être présentée à la reine d'Espagne, prendra rang dans le cortège.

L'écurie de la reine-mère semble plus considérable encore, et plus fournie de laquais et de valets de pied. Catherine de Médicis mène avec elle les « filles demoiselles » qu'elle tient sévèrement; la troupe des enfants royaux; d'autres enfants, dont sera Henri de Navarre et le petit du Perron.

On peut compter dans le convoi soixante montures qui portent les bagages ou sont attelées aux chariots. Catherine de Médicis a un coche tiré par six chevaux de trait, deux chariots branlants, c'est-à-dire suspendus, menés chacun par quatre chevaux, un coffre traîné par les seize mulets; et d'autres portent son lit, ses malles, les affaires des filles. Dans les coffres de la Chambre sont les draps de soie, la garde-robe, ses bassins, ses registres, ses rôles, ses papiers, son écritoire, son argent, ses chapeaux.

Un petit coche transporte la garde-robe et la tapisserie.

Le cocher de la reine-mère est Gabriel Bonault. Catherine a encore huit laquais de corps, cinq laquais de pied pour les filles-demoiselles, trois valets de pied, cinq palefreniers, dix aides, deux conducteurs de la litière de corps. La reine-mère dispose pour sa personne de six petites montures haquenées : Passac et le Traquenart gris, Brissac, Ferrare, la Perle, la Pye, le cheval Pasquier, la Duchesse, le Gascon, le Connétable, le Royal, le Cardinal. Les haquenées des demoiselles sont : Bressuire, Lamirande, Therme, Montal, Guionnières, Rouet, Couain, Gastinières, Charansonay, la Gouvernante et Loubet. Parmi les bêtes de relai et les courtauds,

on trouve le Crin blanc, la vieille Gouvernante, la petite haquenée grise d'Allemagne à courtes oreilles, le courtaud noir, le courtaud noir d'Auvergne, le courtaud gris, la jeune monture Danemark, le courtaud du page allemand, la haquenée d'Auvergne fauve, la porte-bagues, le porte-lit, le courtaud fauve allemand, trois courtauds de poil souris, le cheval du maréchal de forge, le cheval du nouveau page, le cheval du pourvoyeur, et deux mulets de bât pour transporter les fruits et les confitures de la reine. Un cheval porte la mallette où Catherine a sa collation. Un petit chariot est réservé pour la folle et sa gouvernante.

Et sur le chemin, on louera encore d'autres chevaux, suivant les besoins.

L'ENTRÉE A SENS

Au sortir de Fontainebleau, le 13 mars, on traversa dans l'après-midi Moret, pour coucher à Montereau, où l'Yonne tombe dans la Seine. Un agréable château se trouve entre les deux rives.

Le lendemain, arrêt au village de Pont-sur-Yonne. Départ après le déjeuner; on traverse la rivière sur un pont de bois. Ainsi, ayant chevauché tout le jour, la famille royale fait son entrée à Sens. C'était alors une grande ville, et fière de son archevêché, la métropole de Paris.

La ville de Sens, de tradition fort catholique, demeurait sous la tutelle du cardinal de Guise, et du lieutenant criminel Robert Hémard. La nouvelle religion s'y était répandue, comme dans d'autres villes au clergé très puissant, principalement dans le monde des gens du bailliage, des avocats, des procureurs, et aussi dans le petit peuple des imprimeurs et des artisans. Six cents personnes se réunissaient parfois hors de la ville, sur les remparts, pour assister à la Cène. Il y avait à Sens un ministre et un temple. Quand l'édit de janvier fut envoyé dans cette ville pour y être publié, les catholiques répandirent le bruit que les réformés allaient s'emparer de la cathédrale pour y tenir leurs prêches, qu'ils allaient y piller l'insigne trésor. Les bourgeois inquiets prirent alors la garde sur les remparts, et les maisons des huguenots furent marquées d'une croix, surtout celles des riches. Au mois d'avril 1562, un dimanche, il y avait juste deux ans, des vauriens recrutés jusque dans les villages voisins à un « teston » par jour, grossis d'une troupe excitée par les sermons d'un jacobin, se précipitèrent au pillage. Le vol entraîna le massacre de deux cents personnes

peut-être. Les corps affreusement mutilés de certaines victimes, jetés dans l'Yonne, flottèrent jusqu'à Paris. Telle avait été, dans la ville du cardinal de Guise, la première manifestation hostile à l'édit de janvier. Le massacre de Sens, préfigurant ce que sera à Paris la Saint-Barthélémy, fut représenté sur l'une des planches énergiques du Recueil de Tortorel et Perissin, image populaire répandue par les réformés pour les besoins de leur propagande.

Mais les événements s'oublent vite, en cette époque ardente et vigoureuse. Les enquêtes ordonnées sur les massacres avaient simplement amené l'expulsion de ce qui restait à Sens de fidèles à l'Évangile. Qui se souvient de la requête adressée par Condé à la reine-mère à cette occasion? Qui retrouverait l'émotion suscitée par la planche figurant les massacres?

Hors de la « porte d'Yonne », le bailli de Sens marche à la tête de la noblesse jusqu'au bout du faubourg Saint-Didier. Le cortège royal pénètre dans la ville qui surprend chacun par sa propreté, car dans les rues circulait une eau courante. Pour faciliter le passage, on a décroché les enseignes, les auvents ont été rabattus. Des tapis pendent aux fenêtres. Comme on arrive à la nuit, ces enfants portent des torches; et d'autres sont placées devant les maisons. Telle était la façon de pavoiser et d'illuminer.

Sous la porte, M^e Robert Hémard, celui qui présida au massacre dès 1562, prononce une harangue en présentant les clefs de la ville. Il expose avec gravité que les dons et grâces de Dieu, brillant dans le jeune roi et ses frères, sont ceux dont les bons rois furent parés dans l'Ancien Testament. Il n'oublie pas, s'adressant à Charles IX, d'accorder sa louange à la reine-mère « qui fera florir vos ans, remplira votre vie de toute félicité et votre nom de grande gloire et bénédiction éternelle. » Une harangue fut débitée à Catherine, à la pitié de laquelle Condé en avait appelé, il y avait deux ans. Sur quoi, l'artillerie tira les salves accoutumées.

Voici les vingt-six petits garçons, de l'âge de douze ans, tous habillés de la même façon, portant collerettes bleu turquoise, passémentées d'incarnat et de blanc, aux armes de Charles IX. Ils crient : Vive le Roi! Le lendemain les officiers municipaux renouvelaient les harangues, qu'ils accompagnaient cette fois d'un présent : un vase d'argent doré, de forme antique, pesant douze marcs et payé par la ville cent cinquante écus soleil. Le

duc d'Aumale¹ reçoit, lui aussi, sa coupe d'argent doré. On alla visiter la ville qui le méritait bien. Après quoi Charles IX se rendit au tir des arquebusiers, où il tira avec eux, n'étant pas maladroit.

Le roi quitte Sens le vendredi 17, passe le pont sur la Vanne, couche à Villeneuve-l'Archevêque, dans une jolie bastide, où il demeure deux jours. On reprend la route pour aller déjeuner à Saint-Liébault, pauvre village. Mais les gens sont plaisants; et, sur le chemin de Saint-Lyé, petit village et château, voici que s'avance une troupe de sauvages et de satyres. Un capitaine les conduit, grimpé sur une licorne. Quant aux sauvages, ils montent des ânes et des boucs!

On approchait de Troyes, la « grande ville » qui devait offrir une entrée.

1. Lieutenant du gouverneur de Champagne.

UN SÉJOUR A TROYES

ICI on était en Champagne, le gouvernement du jeune Henri de Guise, qui a créé pour lieutenant, le duc d'Aumale, gouverneur. La Champagne est une vieille terre catholique, mais narquoise, très avancée dans le mouvement de son esprit à cause du passage des étrangers attirés par les foires, et surtout grâce à l'activité du commerce du livre et du papier. Troyes était sur le passage de Genève. Les gens des campagnes semblaient simples comme leurs moutons; ceux des villes, frondeurs, agités par le vin pétillant du pays, colériques et rieurs. Troyes, c'est le pays de la vieille draperie, des tanneries, des teintureries, des gens qui savent réfléchir et compter. On y voyait aussi des artistes habiles à tailler la pierre de leur région, un peu plus dure que la craie, pour en faire des images vivantes; ils pratiquaient aussi bien le style nouveau d'Italie que celui des bords du Rhin. Mais les gens de Troyes étaient français surtout, épris de grâce, pétris d'esprit, amateurs de spectacles. Dans le collège de la petite ville avait grandi Passerat, latiniste accompli.

La « terre est mauvaise » pour la semence de l'Évangile, comme le marquera l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, Théodore de Bèze. En dépit, ou à cause des prêches de Carracioli, évêque de Troyes, le mondain prince de Melphe, acquis à la nouvelle religion, et qui en devint le ministre, la Réforme ne prit pas dans la ville de fortes racines. Il faut ajouter que Troyes avait été terrorisée par les triumvirs, et qu'elle demeura sous le vigoureux contrôle du duc de Nevers, et de son lieutenant Desbrosses. Leurs soldats dans la ville faisaient baiser sans réplique la croix de leurs chapelets, et la chaire du ministre y fut brûlée. Récemment, quand le corps de François de Guise, ramené à Joinville, dut

traverser Troyes, quelques riches maisons suspectes furent pillées. Troyes semblait donc une ville unanime à se presser sur le passage du roi. Anne de Montmorency, quand il en fit la reconnaissance le matin, avec M. d'Andelot, y pénétra seulement avec quelques compagnies.

Les différents « corps de ville » et les habitants se sont portés au-devant de Charles IX au faubourg Saint-Martin. En tête marchent les quatre compagnies de la milice troyenne, armées de dagues et d'épées. La troupe se forme en carré autour du roi. Dans le cortège on remarque un grand nombre « de sauvages bien accoutrés ». Ils sont semblables à ceux entrevus sur la route, rappelant ces fréquentes enseignes à *l'homme sauvage* qui ont tant diverti l'imagination des gens d'autrefois. Le capitaine des sauvages est monté sur une licorne (l'unicorne protégeant la sagesse des vierges); les autres chevauchent des boucs, des ânes, des chèvres. Mais ce que les sauvages annonçaient au roi, comme le dit leur enseigne, c'est une France plus grande, promise par les huguenots :

Non seulement la France en paix tiendras
Mais accroistras aussi bien qu'Alexandre
Tant que sauvaiges, ains que mourir, verras,
O puissant roy, soubz ton pouvoir se rendre.

Ils vont armés d'arcs, de flèches et de massues, comme les peuplades récemment reconnues en Amérique.

Une troupe de satyres déployait, ce qui est singulier, l'étendard de Diane, la chaste déesse. De nombreux bourgeois et des marchands avaient arboré la livrée du roi : leur guidon est celui de la ville, l'étendard aux trois couleurs : blanc, bleu et incarnat. Le maire, les échevins, les conseillers s'avancent ensuite. Le bailli fait les présentations au duc d'Aumale. Harangues. Les gens formant le « corps de ville » remontent à cheval pour gagner la porte du beffroi.

Le roi et sa suite s'étaient arrêtés au couvent de Saint-Antoine pour y faire la collation. Charles IX saute sur un cheval frais pour entrer dans sa bonne cité. Ici, comme ailleurs, le maire présente les clefs, fait une harangue. Et tandis que le roi l'écoute, il peut voir sur la porte le groupe représentant Charlemagne, Minerve et la Victoire. Charlemagne semblait vouloir dire que les vertus de l'aïeul reflouriraient dans l'enfant.

Le cortège se remit en marche. On remarquait Henri, duc d'Orléans, dans sa robe de drap d'or; François, duc d'Angoulême; le connétable Anne de Montmorency, les ducs d'Aumale et de Guise, le jeune prince de Navarre, le cardinal de Bourbon et le prince de Condé, M. d'Andelot, le duc de Montpensier, le prince de la Roche-sur-Yon, le duc de Nevers. Les troupes françaises et écossaises, armées de courtes piques, terminaient le cortège.

En face de l'hôtellerie des *Trois Têtes*, sur un échafaud, on voyait la France environnée de trophées; des inscriptions rappelaient ses victoires. Sur la place du Marché au blé, devant l'hôtellerie du *Laboureur*, deux colonnes s'élevaient avec les statues de la Justice et de la Piété, formant la devise de Charles IX : *Pi-tate et Justitia*. Aux Quatre Vents, s'érigeait un arc de triomphe où l'on admirait Minerve, Pallas et saint Louis. Enfin, devant l'Hôtel-de-Ville, on voyait un autre arc, surmonté d'une pyramide, « symbole de la constante fidélité des habitants de Troyes envers le souverain ». Sur cette place, la fille du maire s'avança, montée sur un char, présentant au roi un anneau d'or et un cœur. Elle débita ce quatrain :

En un anneau tout rond et d'or bien éprouvé
Je vous offre le cœur de la cité Troyenne;
Quelquefois le voyant, Sire, qu'il vous souvienne
Que son cœur est tout rond, et tel sera trouvé.

Le roi descendit à l'Evêché; et la reine-mère et ses dames entrèrent après lui dans la ville.

Le lendemain, les gens de Troyes venaient supplier le roi de leur faire justice de plusieurs choses, de les conserver pour le service de Dieu et le sien. Le roi leur répondit qu'il les maintiendrait toujours dans la religion catholique : ils pouvaient en être assurés. En cet instant s'éleva un grand cri, parti de la bouche d'une vingtaine de femmes : « Justice, roi, justice! Les papistes nous maltraitent et nous font mille tyrannies parce que nous vivons dans notre nouvelle religion, pour le service de Dieu, et le vôtre! »

Le roi tourna la tête vers M. d'Aumale : « Qu'on les prenne et que l'on sache qui les a fait venir ici! » L'enquête montra que c'était un huguenot de Paris qui fut arrêté aussitôt. On ne sait guère ce qu'il devint.

Il fallait montrer aux gens de Troyes que Charles IX était un bon catholique. C'est pourquoi, la veille du dimanche des Ra-

meaux (25 mars), le roi toucha dans la Cathédrale les écrouelles de deux cents malades scrofuleux. Le jeudi-saint, il fit la Cène à l'Evêché, lava les pieds à treize enfants pauvres qu'il servit à table. Et la reine-mère lava de même les pieds de treize jeunes filles pauvres.

La Semaine sainte, les offices avaient été suivis avec ferveur, aussi bien qu'on aurait pu le faire dans la chapelle de Philippe II lui-même. Le roi voulut voir communier de nombreux seigneurs, surtout ceux qui étaient soupçonnés de ne pas vouloir recevoir le sacrement; et la reine-mère agit de même à l'égard de toutes ses dames. Et tous ceux ou celles qui n'auraient pas accepté la communion auraient été chassés de la cour. Mais à quatre lieues de Troyes le prince de Condé, M. d'Andelot et d'autres célébraient, suivant leur rite, la Cène huguenote.

A défaut de viande en Carême, le vin pétillant coula beaucoup. Don Francès, apprit à connaître le vin de Champagne, car le prince de la Roche-sur-Yon¹ lui en envoyait de trois ou quatre sortes, ce qui est en France signe de grande amitié.

La fête de Pâques tomba le 2 avril. Le mardi, eut lieu le grand banquet dans la salle du Palais Royal. Le roi et la cour participaient à des courses de bagues, à des assauts d'armes dans le jardin. Les laquais s'en mêlèrent et la lutte dégénéra en pugilat. Un jeu de barres fut établi; le jeune Henri de Navarre, avec les autres enfants de France, s'y précipite, et d'une telle ardeur qu'il fait une chute malheureuse, et tombe sans mouvement. On dut le saigner sur place. Et ce furent, par la suite, de belles promenades en bateau sur le canal des Trévois.

Il faut dire que l'ordonnateur de ces fêtes était Dominique Florentino, peintre et sculpteur. D'autres artistes de la ville le secondèrent : François Gentil, François et Nicolas Pothier, Augustin Cotelle, Nicolas Passot, Laurent Gallois, Pierre Thays, Nicolas Charonnat, Nicolas Cordonnier, Edme Huot, et Genest Collet. Les inscriptions latines avaient été rédigées par Passerat, alors premier régent du Collège de Beauvais à Paris.

1. Le prince de la Roche-sur-Yon, dont il sera si souvent question, était le frère de M. de Montpensier, Charles de Bourbon. Gentilhomme pauvre, dit le « loyal grison », il faisait l'éducation de Charles IX avec Cipierre. La fortune lui était venue de son mariage avec la veuve du maréchal de Montejan (Philippe de Montespedon), qui régentaient la suite des demoiselles de Catherine de Médicis.

La ville offrit encore à la reine-mère du linge fin, spécialité de Troyes, et un échantillon de tous les vins du pays. Quant au roi, il reçut un vase d'argent, ciselé par Nicolas Boulanger.

Mais à Troyes, où l'on devait rester vingt jours, se poursuivit un travail politique et diplomatique fort important. D'abord le roi reçut les plaintes du procureur de Sens, Jacques Penon, qu'il n'avait pas eu le loisir d'entendre à son passage. Enfin les réformés de Troyes dressèrent une liste des crimes, meurtres, spoliations, iniquités dont ils se considéraient comme les victimes.

Le 27 mars, au soir, arrivait M. d'Andelot qui demandait à la reine-mère la permission de tenir des prêches dans trois ou quatre villes de la région, et à Nantes. Catherine répondit :

— Andelot, occupez-vous de votre charge et de vos affaires, et ne vous faites pas le protecteur des sujets du roi mon fils!

— Je m'en occupe, Madame.

Mais d'Andelot, irrité, était allé trouver le connétable pour lui rapporter ce qui venait de se passer. Anne de Montmorency donna raison à la reine. Alors le jeune homme osa faire allusion à la vieillesse de son oncle. Montmorency se redressa furieux. Et comme un fou, on le vit lever son épée :

— Celui-là est vieux qui ne sait pas seulement où se trouvent ni sa tête, ni ses pieds. Et c'est bien votre cas!

Sa colère tombée, l'oncle retint son neveu à souper. Et M. d'Andelot lui montra de grands honneurs.

Ce qui réjouissait ici don Francès, c'était de constater le sentiment nouveau, et vraiment sincère, que la reine et son fils portaient aux choses de la religion. Ainsi le carême avait été rigoureusement observé, même par les demoiselles de la cour qui étaient, depuis le départ de Fontainebleau, sous la direction sévère de M^{me} de la Roche-sur-Yon. Car elles ne pouvaient sortir sans sa permission, ni aller en ville manger de la viande chez quelque prince. Quelle piété, que de dévotion, aussi bien de la part de Charles IX que de Catherine! En vérité, on les avait changés. L'amiral et M. d'Andelot en levaient les bras au ciel!

La reine-mère semblait d'humeur charmante. Elle se montrait si heureuse de recevoir des lettres de Lansac, lui donnant des nouvelles de son gendre Philippe II et de sa fille Elisabeth. Rien ne lui serait plus agréable que de voir régner parmi toute la famille fraternité et amitié! Elle allait, dans son optimisme généreux, jusqu'à avertir sa vieille ennemie, M^{me} de Parme, du dé-

part d'un homme se rendant en Flandre pour exciter les huguenots de là-bas. Et Lansac écrivait que Philippe II ne ferait jamais la guerre à la France. D'abord, il ne le pouvait, manquant d'argent; d'autre part, il avait des dettes, et les mines d'Espagne ne rapportaient plus rien.

XII

LA PAIX ANGLAISE

L e meilleur du travail diplomatique fut sans doute la signature du traité avec l'Angleterre, négocié par les ambassadeurs anglais Smith et Throckmorton, le 11 avril. En sorte que la ville de Troyes a vu les deux traités d'alliance les plus importants avec l'Angleterre. Mais l'un, le vieux traité, donnait notre pays, comme un protectorat, à nos antiques ennemis, tandis que l'autre nous faisait amis, nous rendait l'honneur et la ville du Havre! Ce dernier était vraiment l'œuvre de la reine-mère et de Throckmorton, un adversaire dont elle avait fait un ami ¹.

On observait que la reine-mère avait eu de longs entretiens, très amicaux, avec La Mothe Fénelon, ambassadeur en Angleterre. De quoi parlaient-ils durant des heures? Don Francès aurait bien voulu le savoir. Mais il aurait pu aussi le deviner. Car ayant désiré de rendre une visite de politesse à l'ambassadeur d'Angleterre, celui-ci lui déclara qu'il ne convenait pas de la faire en ce moment, les Français se montrant « soupçonneux ».

C'était là, semble-t-il, une façon fort diplomatique de dire aux Espagnols qu'ils n'avaient pas à troubler l'entente récente entre les deux pays.

On fit à l'occasion de la paix anglaise de grandes réjouissances, et on alluma des feux de joie.

Catherine était bien heureuse! L'honneur était sauf, comme elle l'écrivait! Deux femmes avaient arrangé ce que des hommes n'avaient su faire. On conservait Calais; on recouvrait, aux

1. Catherine de Médicis lui donnera le beau nom de « ministre de la paix », en le recommandant d'une manière spéciale à l'amitié des Parisiens (*Reg. du Bureau de la ville*, t. V, p. 403).

moindres frais, les otages de Cateau-Cambrésis. Les négociateurs anglais s'en montraient même déçus, car la reine-mère avait percé le secret de leurs instructions. C'était un vrai triomphe pour Catherine de Médicis.

Déarrassée de la question anglaise, la reine allait pouvoir prendre la route de Bar-le-Duc ¹. Maintenant elle irait vers la Lorraine, les Guises et l'Empire! Mais prudente, elle envoyait renouveler l'alliance de cinq ans avec les Suisses, conclue par son mari, et qui devait expirer au mois de juin.

Une fois encore, Charles IX regarda danser dans le jardin de l'Évêché, en ce printemps troyen, les jeunes filles peu vêtues.

Pauvre petit! On cherchait depuis quelque temps à échauffer sa froide innocence. La duchesse de Nevers, fille de Bouillon, personne au cœur joyeux, épouse d'un mari facile, avait déjà conçu ce projet! Catherine l'ayant appris avait questionné à ce sujet l'adolescent. Il avait répondu : « Mère, toutes vos dames, je les connais pour honnêtes et bonnes! » Mais Catherine avait dit, avec ce rire irrité qui n'appartenait qu'à elle : « Madame de Nevers, allez parler au roi mon fils, car il est seul! »

Alors on répéta à la cour que M^{me} de Nevers, assise un jour à côté du roi, à Fontainebleau, l'avait embrassé deux ou trois fois.

Cela se passait en la saison où les oiseaux chanteurs se poursuivent.

1. C'est à Bar-le-Duc que Smith, l'ambassadeur, viendra présenter les compliments d'Élisabeth et son Ordre. Charles IX lui déclara qu'il estimait plus l'amitié de la reine d'Angleterre que l'or et l'argent, et que si les femmes avaient pu être admises dans l'Ordre de Saint Michel, il l'aurait fait pour elle.

XIII

A BAR-LE-DUC. AU BAPTÊME

MAIS déjà un bruit se répand parmi la cour. Dans trois jours, le roi va prendre le chemin de Bar-le-Duc. Chacun le comprend. C'est le commencement du grand tour de France qui va durer deux ans peut-être, supposez donc Français; car par ce moyen « ils espèrent » arranger les choses de la religion! Et telle avait été aussi la raison des grandes manifestations catholiques à Troyes, aux jours de Pâques, dans le fief des Guises.

Voici Saint-Sépulcre, petit village pauvre, où l'on couche. On traversera encore beaucoup d'autres « pauvres » villes et villages de la Champagne pouilleuse, Arcis-sur-Aube, Poivre, Dommartin, Ecury-sur-Côte, pour arriver le 20 avril à Châlons. Dans la bonne, forte ville, et évêché, Charles IX demeure cinq jours. Puis le 26, il couche dans la jolie petite maison du May et le lendemain, à Vitry-le-François où le roi fait une entrée; Charles IX repart deux jours après, déjeune à Bignicourt-sur-Saulx, un village, et couche à Sermaize où commencent les terres de Lorraine. La colonne s'avance, dans la campagne, jusqu'à Fains, beau village et château, où l'on déjeune avant de monter à Bar-le-Duc.

La ville basse borde l'Ornain. Dans la ville haute se dresse le château sur le rempart, avec l'église Saint-Etienne.

L'entrée à Bar eut lieu le 1^{er} mai. Par exception, Catherine de Médicis fit la première son entrée dans la ville, deux heures avant celle du roi. Peut-être voulait-elle indiquer à sa fille, la duchesse de Lorraine, qu'en tant que mère, elle avait grand'hâte de la voir.

L'objet du voyage était du moins le baptême de son premier fils. Catherine serait la marraine, et les parrains devaient être Charles IX et le comte de Mansfeld.

Le duc de Lorraine était Charles III, alors âgé de vingt-et-un an, pris comme otage lors de la conquête des Trois Evêchés par Henri II, et qui avait été élevé avec les enfants de France. Mais en 1559, le roi de France lui avait donné pour épouse sa fille, Claude. Et Charles de Lorraine avait repris le chemin de ses états, retrouvant sa mère Christine de Danemark, la nièce de Charles-Quint, la belle veuve dont la reine-mère disait : « Voilà la plus glorieuse femme que je vis jamais. » Prince sage et lettré, s'il en fut, Charles III respectait Catherine de Médicis comme sa propre mère. Quant au comte Pierre Ernest de Mansfeld, qui va représenter au baptême le roi Philippe II, c'était un vaillant et austère soldat, huguenot d'origine prussienne au service du Roi Catholique. Pierre Ernest connaissait d'ailleurs bien la France. Fait prisonnier à Ivoy, il avait été retenu captif au donjon de Vincennes par le connétable de Montmorency pendant cinq ans (1552-1557), jusqu'au paiement de sa rançon. Mansfeld avait pris sa revanche à Saint-Quentin, où grièvement blessé, il avait tant contribué à la terrible défaite infligée à l'armée française : à son tour, Mansfeld avait retenu Montmorency prisonnier. Aujourd'hui, les deux hommes se rencontraient à un baptême!

Car c'est là tout le drame de la maison et de la terre de Lorraine, cette affinité avec la maison et le pays de France, contrariée par l'amour de l'indépendance, et que symbolise ici une fille de France entourée des adversaires résolus du pays.

Le comte de Mansfeld arriva en grognant : « Comment? ni le roi ni le duc n'ont envoyé personne au-devant de moi pour me montrer la route si mauvaise, où je ne savais que faire!... Ah! ces Français!... »

Mansfeld les détestait en effet, non sans motif personnel.

Don Françès le calma, l'exhortant à se montrer plus attentif à garder la dignité d'une charge que lui avait confiée le Roi Catholique.

La duchesse de Lorraine, la mère, Christine de Danemark, arriva le 6. On était allé à sa rencontre, à quatre lieues de Bar. Elle aussi semblait fatiguée et mécontente : don Françès essaya de la reconforter, lui disant que tout le monde ici l'aimait, sans oublier le Roi Catholique.

Il pensait : Combien il serait utile pour Philippe II d'avoir auprès de la douairière une personne qui pût la conseiller! Car elle semblait fort désemparée, craignant par-dessus tout que les

Français missent la Lorraine en tel état qu'elle n'y eût plus d'autorité.

Charles IX s'était cependant rendu à sa rencontre, au-delà des murs de la ville; et il avait mis pied à terre pour la saluer. Quand la duchesse arriva devant la reine, une de ses femmes portait la queue de sa robe. On lui dit, par courtoisie, que la chose n'était pas admissible, qu'il convenait à un homme de porter sa traîne!

La cérémonie du baptême eut lieu le 7 mai. La reine-mère avait le roi son fils à sa droite, le comte de Mansfeld à sa gauche. Et elle donna au petit, le nom si cher de Henri. Don Francès, incliné, passait à M^{me} Claude de Lorraine, la bague, qui était le présent de Sa Majesté Catholique; la duchesse la reçut avec une joie visible. Alors Catherine tendait à sa fille une ceinture ornée de très grosses émeraudes. Mais le Rhingrave, invité, colonel des Allemands, dit à Mansfeld : « Par ma foi, les meilleures de ces émeraudes, je les ai vendues : ce sont celles que j'avais gagnées aux guerres passées dans les églises! »

Ainsi devisaient ces hommes d'armes. La reine-mère rayonnait de joie. Elle disait au cardinal de Lorraine, qui faisait ici le majordome : « Montrez ce petiot », qui était, en vérité, très gentil. Catherine de Médicis et Charles IX lui faisaient toutes sortes de sourires, la reine-mère parce qu'elle retrouvait ses yeux dans les yeux de l'enfant; Charles, parce qu'il lui faisait risette toutes les fois qu'il venait le voir.

La reine-mère se tourna tout à coup vers don Francès : « Le prince de Condé sera ici dans deux jours, mais c'est pour rencontrer sa femme, qui est bien mal, car l'on croit qu'elle va mourir... »

Catherine de Médicis ajouta :

— Suivez-moi, je vais vous montrer le logement de mon fils.

C'était une façon de le retenir.

La femme du prince de Condé était la pieuse, douce et charitable réformée, Eléonore de Roye. Quant au prince, Louis de Bourbon, aussi peu sérieux que sa femme était grave, mais bon soldat, brave Bourbon en cela, peu sûr de parole, c'était le singulier petit homme dont les partisans avaient fait un chet de parti; il les suivait plutôt qu'il n'était suivi, mais en souriant — sans aucune austerité, le premier gentilhomme de France, le premier du sang entré dans une querelle de famille, comme héritier victime de la vieille rapacité des Valois.

— Sincèrement, don Francès, que pensez-vous de la venue du prince de Condé?

L'ambassadeur fit quelques réponses évasives, et attaqua :

— Madame, il a quitté la cour pour voir ses partisans, machiner je ne sais quoi contre l'honneur de Dieu, pour faire tort au roi votre fils. Ceci est clair. Le prince de Condé ne reviendra pas... Madame, il ne reviendra jusqu'à ce qu'il traite avec vous, et tant qu'il n'aura pas l'assurance que, revenant à la cour, vous lui ouvrirez vos bras!

Le cardinal de Lorraine lui, chef de cette maison, mourait d'envie de marier le duc de Guise¹, son neveu, avec la fille, aînée de la duchesse. Par deux fois il le lui avait offert. Mais la douairière avait dû le refuser, disant qu'Henri de Guise était vraiment trop jeune pour qu'on parlât de son mariage. Et ceci indiquait au surplus, suivant don Francès, combien la duchesse avait besoin de la protection de Philippe II!

Les Guises trop petits : c'était là tout le problème que comprenait parfaitement le cardinal. Et les Châtillons n'étaient ce qu'ils étaient que parce qu'ils avaient beaucoup d'années de plus que les Guises².

Mais, au jugement de l'ambassadeur espagnol, ce que les Français désiraient surtout en Lorraine, c'étaient deux ou trois forteresses pour fermer le passage de la Bourgogne, car les marches de ce pays étaient limitrophes des domaines italiens sous le pouvoir du Roi Catholique; enfin ils voulaient encore le passage libre vers l'Allemagne, où étaient leurs amis.

L'arrivée de la douairière de Lorraine avait été célébrée par des tournois à pied et à cheval, et d'autres fêtes, comme il convenait dans ce vieux pays militaire.

Mais on donna aussi des « Comédies fort triomphantes » en l'honneur des princes.

Ronsard avait en effet reçu la commande des « Masca-

1. Henri de Guise, né le 31 décembre 1550, avait quatorze ans.

2. Le maréchal de Châtillon, mort en 1522, avait laissé de Louise de Montmorency, Odet, Gaspard et François. Odet de Châtillon, né en 1515, cardinal en 1533, évêque de Beauvais qui fit profession de la religion réformée en 1561, arrivait alors à la cinquantaine; Gaspard de Châtillon, comte de Coligny, l'amiral, né en 1519, avait quarante-cinq ans. François de Châtillon, sieur d'Andelot, né à Châtillon-sur-Loing, le 18 avril 1521, avait quarante-trois ans,

rades faites à Bar-le-Duc ». Il fit parler devant le roi les quatre éléments : la Terre, la Mer, l'Air et le Feu. Quatre planètes leur répondaient : le Soleil, Mercure, Saturne et Mars. Sur quoi on entendit Jupiter rendre son jugement. L'invention, on le voit, n'avait rien de bien original.

« Le jeune Roy, le plus grand des humains », Charles IX, suivant Ronsard, n'était qu'un adolescent malingre. Par son jugement, Jupiter se réservait cependant les cieux et le tonnerre, tandis que le jeune homme recevait, pour sa part, la Terre :

Ainsi nous deux aurons tout l'univers.

Certes, il s'agit là d'une pauvre invention courtisane.

Ce qui paraissait étrange à don Francès est que l'on ait essayé de persuader à Mansfeld que Charles IX avait appris sa langue, qui était l'allemand, alors que le roi était seulement exercé au maniement des armes, connaissait un peu le latin, entraîné surtout à se tenir convenablement en présence des gentilshommes ou des étrangers.

Autorisé par la reine-mère à accompagner partout Charles IX dans ses promenades et ses exercices, pour en informer le Roi Catholique, l'Espagnol trouvait le roi de France vraiment faible et mélancolique. On lui imposait, en vérité, beaucoup trop le maniement des armes; il se livrait aussi en Lorraine, avec un excès blâmable, à la chasse. Car lorsqu'on lui demandait une audience, Charles remettait tout sur la reine et le conseil. Dans trois ou quatre ans, s'il était encore de ce monde (don Francès voyait les choses de loin), Charles IX ne serait guère au courant des affaires. Et devant les propositions qu'on lui faisait chaque jour pour l'amener à l'amour, il demeurait comme une statue de pierre.

Sur la fin du tournoi, don Francès engagea la conversation avec le connétable de Montmorency qui lui dit :

— Le prince de Condé combat bien, malgré sa taille.

— Mais, je n'ai jamais entendu qu'il ait combattu, sinon pour le mal. Que Dieu fasse qu'il ne livre pas encore pire combat!

Montmorency se prit à rire :

— Vous avez raison. Il m'a dit que ma nièce était fort mal.

Le connétable se fit soudain sérieux.

— Que pensez-vous de Condé?

— Ce que j'en pense, je l'ai dit à la reine, et ce n'est pas la peine de soulever toujours la même question.

En ce moment entra le cardinal de Lorraine. Le connétable fit une pression sur la main de don Francès, et lui parla à l'oreille :

— Puisque cet homme est venu ici, il nous donnera du travail à nous autres¹. Je vois bien que vous avez raison. Vous sentez ces choses en fidèle serviteur de ce grand roi, notre ami...

Ainsi ils essayaient de surprendre leurs secrets, de deviner l'avenir, parmi les passions humaines et le hasard de la vie.

Ce petit homme, qui combattait bien, c'était Louis de Bourbon, prince de Condé, qui allait avoir trente-quatre ans. Pimpant, avec ses cheveux en brosse, sa barbe en pointe et ses yeux bleus, il aimait à rire et à moquer, à s'amuser, comme le dit la chanson de ses soldats :

Le petit homme tant jolly,
Qui tousjours cause et tousjours ry,
Et tousjours baise sa mignonne :
Dieu gard' de mal le petit homme!

De taille menue, la tête dans les épaules, il était fort, vert et vigoureux, autant qu'homme de France : *Dio mi guardi del bel gignetto del principe di Conde et stecco del ammiraglio!* C'est-à-dire : « Dieu me garde de la douce façon et gentille du prince de Condé, et de l'esprit et du curedent de l'amiral », qui en portait toujours un dans sa bouche, sur l'oreille ou dans sa barbe.

Louis de Bourbon, qui avait servi dans son enfance dans l'infanterie en Italie, était alors le colonel des bandes du Piémont, « des pieds puants », comme le disait la princesse de La Roche-sur-Yon. Cadet de sa maison, le dernier-né des treize enfants du duc de Vendôme, un vrai Bourbon par son ardeur, il était le soutien de cette malheureuse maison, si humiliée par François I^{er} et Louise de Savoie qu'elle avait dû chercher sa revanche dans la terrible révolte du connétable. L'époux d'Éléonore de Roye, une sainte femme, la charitable protectrice des huguenots en Picardie, de la maison de Montmorency, était devenu, peut-être malgré lui, le chef des révoltés, au temps de la tyrannie des Guises. Le bon soldat, qui s'était battu partout, à la conquête des Trois Evêchés, devant Metz, à Saint-Quentin, à Thionville, et qui avait pris Calais,

1. Les Montmorency.

était reconnu pour le « capitaine muet » de la conspiration d'Amboise, faite en son nom et désavouée d'ailleurs par lui. Jeté en prison, le prince de Condé avait été condamné à mort, et il n'avait échappé au supplice que par l'avènement de Catherine de Médicis, au décès de François II, et grâce aux bons offices de Michel de L'Hospital, vieux serviteur de la maison de Bourbon. L'édit de 1561 avait innocenté Condé. Catherine s'était rapprochée de lui pour échapper au despotisme des Triumvirs. Elle ne lui avait pas gardé rancune d'avoir organisé Orléans, comme une place-forte des huguenots. Et après la bataille de Dreux, où il fut fait prisonnier, elle l'avait employé à reprendre le Havre avec ses coreligionnaires. Ainsi le prince de Condé, avec l'amiral et les Châtillons, était rentré à la cour, protecteur des huguenots. Sur sa conduite légère et ses mœurs, Calvin, directeur de conscience de la princesse, lui adressait alors de vifs reproches. Il lui écrivait de Genève : « On nous a dit que vous faites l'amour aux dames, cela est pour déroger beaucoup à votre autorité et réputation : les bonnes gens en seront offensées, les malins en feront leur risée. »

A Bar-le-Duc, le prince de Condé, ayant appris que sa pieuse femme était sur le point de mourir¹, quitta la cour. Déjà la reine-mère avait envoyé son médecin pour assister la princesse de Condé à Roye. L'amiral et M. d'Andelot s'étaient rendus près d'elle, l'amiral toujours accompagné de ses douze cents chevaux. Devant eux on fermait les portes des villes, et à Troyes les troupes de Coligny essayèrent même plusieurs arquebusades.

Ceci nous montre assez la force du sentiment populaire. On s'en entretenait à Bar. Mais ce qui inquiétait toujours le cardinal de Lorraine, et ce qui pouvait inquiéter tout aussi bien Calvin, connaissant toutes les faiblesses du prince de Condé (il l'a nommé un traître, tandis que Ronsard l'a peint comme un lamentable héros de tragédie) c'est le bruit qui se répandait que le pape était en train de négocier pour arranger les affaires des Châtillons. Le nonce devait obtenir que M^{me} de Guise abandonnât ses soupçons et sa querelle; ainsi les Châtillons reviendraient à la foi catholique.

La négociation sera dure, pensait l'Espagnol.

1. Elle devait mourir le 23 juillet.

A TRAVERS LA BOURGOGNE

LE mercredi 9 mai, on reprit la route pour aller coucher à Ligny-en-Barrois. Le lendemain, on traversa Tréveray ; et suivant l'Ornain, on arriva à Gondrecourt, le jour de l'Ascension. La fête fut célébrée dans ce bon village et au château. On repart le 12, pour déjeuner à Lézeville et coucher à Reynel, petit village et château du Bassigny, sur la hauteur. Le fort de Monteclair salua des salves de son artillerie le cortège. A Chaumont-en-Bassigny, Charles IX fut gratifié d'une entrée.

La vieille forteresse des comtes de Champagne commandait la Marne et la Suize ; à travers une région boisée, on remonta la vallée ; déjeuner au beau village de Rolampont. Le soir, on arriva à Langres (15 mai) qui est déjà en Bourgogne : ses remparts importants, le château, la cathédrale dominaient la Marne naissante.

Tous les habitants de Langres sont sortis en armes de leurs maisons, et 6.000 hommes armés se portent à la rencontre du roi. Il faut dire que la petite place était reconnaissante d'un siège de juridiction récemment accordé. Dans la ville (il vient d'en franchir les murailles) on rappelle à Charles IX que Constance Chlore, père du grand Constantin, avait été hissé au-dessus de ces mêmes murs de Langres dans une corbeille, à l'endroit où l'on avait muré les portes, quand il perdit la bataille contre les Allemands, et que ce même empereur l'avait regagnée, à l'aide des fidèles Langrois, infligeant à l'ennemi une perte de 70.000 hommes!

Pour évoquer la fertilité du pays, deux femmes figurant la Marne et la Meuse étaient vêtues d'un habit semé de fleurs. Le canon tonne quand les échevins l'accueillent le roi. Le clergé en

procession l'accompagne à la grande église épiscopale. Les échevins portent le poêle; on marche au son des tambours, des fifres et des trompettes. Charles visita les reliques, inspecta les fortifications, confirma les privilèges de la cité. Et on lui parla d'y fonder un bon collègue. Il faut dire que Langres était demeurée catholique. Les soldats du prince de Condé, en garnison dans les environs, y avaient cependant propagé la doctrine de la Réforme. En vain ceux de la nouvelle religion demandèrent l'établissement d'un prêche. Le duc d'Aumale autorisa seulement la prédication à Villeneuve-le-Roi. Et le maire et les échevins de Langres, suivant un arrêt de la cour, ne pouvaient être qu'enfants de la ville, catholiques et de bonne réputation.

C'est à Langres, cependant, que les princes qui n'avaient pas voulu faire le voyage de Lorraine, saluèrent Charles IX.

On avait même préparé un logement pour le prince de Condé qui ne vint d'ailleurs pas. Mais don Francès croyait savoir qu'il attendait l'arrivée de M^{me} de Vendôme pour présenter à la reine-mère les décisions du concile hérétique que les huguenots avaient tenu, il y avait quelques jours. Toutes les églises avaient envoyé au prince et à l'amiral des délégués affirmant qu'on pouvait rassembler 50.000 réformés pour soutenir la religion, mais sans aller contre le roi. Quand il pensait à cela, l'Espagnol voyait bien que les troubles allaient renaître fatalement dans le royaume de France.

Le mardi 16 mai, Catherine de Médicis et ses fils quittèrent Langres pour aller déjeuner à Longeau, pauvre village, et coucher à Selongey, grand bourg avec un château. Le lendemain, déjeuner à Thil-Châtel et coucher au beau village de Gemeaux. Le 19, on déjeuna à Messigny, et l'on coucha dans la Chartreuse de Dijon, en attendant l'entrée dans la ville. Les enfants royaux admirent les riches sépultures des ducs de Bourgogne, enterrés dans le grand couvent, et qu'il « fait bon voir ».

Le roi communia, ainsi que le prince Dauphin, et le prince de la Roche-sur-Yon. Ce que la reine-mère fit ensuite seule.

Les gens de Dijon avaient mis à profit cette retraite de trois jours, pour préparer l'entrée. On nettoya d'abord soigneusement les rues de la ville, afin d'éviter la contagion. La reine-mère avait manifesté le désir d'être logée place Saint-Jean pour regarder l'entrée : on lui avait préparé la maison occupée par la veuve Tabourot. Mais Catherine de Médicis n'ayant pas voulu demeurer

au logis du roi, « ainsi en un lieu aéré et spacieux pour se promener », M. de Tavannes, lieutenant général et gouverneur, lui abandonna sa maison, faisant aplanir les remparts, de la Porte-Neuve à la Porte Saint-Nicolas.

Le sieur de Tavannes, c'est Gaspard de Saulx, qui est né à Dijon, et vient d'avoir cinquante-cinq ans. Les soldats, il les connaît tous, ayant fait les guerres d'Italie de François I^{er}, combattu à Cérissolle, au siège de Metz et à Calais. Lieutenant du roi dans la province difficile de Bourgogne, les agités, les réformés, n'ont pas à compter sur lui. Dur et ferme, soldat avant tout, catholique, homme de méditation, le gouverneur aime à rédiger des plans qu'il soumettra dans les conseils ou au gouvernement.

Quand Charles IX s'avance vers Dijon, Tavannes va au devant de lui, à une lieue. Pas de discours. Le gouverneur place sa main sur son cœur : « Ceci est à vous ». Puis la mettant sur son épée : « Voilà de quoi je vous puis servir ».

L'entrée à Dijon eut lieu le 22 mai. Dans la ville, on avait dressé des arcs de triomphe ornés de figures dessinées par Hugues Roy, l'imagier. Un Apollon débita son compliment. On vida les pots de vin du pays. De petits enfants, vêtus de la livrée aux couleurs royales, accompagnèrent le cortège en jouant du fifre et du tambourin. Le menuisier Hugues Sambin avait préparé les ouvrages « du mystère », car Dijon a toujours été une ville d'art et de spectacles. Les orfèvres Jean et Bénigne Richerel ciselèrent les personnages d'argent du cadeau au roi : c'était une coupe où l'on voyait le baptême de Clovis, Clotilde et saint Remi.

Telle est l'expression de la foi catholique à Dijon, l'une des dernières à percevoir « la lumière de l'Évangile », pour parler comme Théodore de Bèze. Le maire de la ville est Benigne Martin qui veillait, malgré la tolérance de l'édit, à ce que le chant des Psaumes ne s'élevât pas, même à l'intérieur des maisons qu'il faisait aussitôt saccager.

Le sieur de Tavannes accueille naturellement la famille royale par des tournois, qui semblent des combats, sans la mort. On donna sur des chars le spectacle d'un fort, battu de quatre canons, où l'on ouvrit la brèche. La reine-mère demanda ce que signifiaient ces jeux qui lui faisaient trembler l'âme dans le corps, bien qu'elle eût été aux tranchées du Havre. Le connétable répondit : « Ce sont jeux accoutumés du sieur de Tavannes ». Riant, le gouverneur ajouta qu'il pouvait se vanter « d'avoir fait trembler leurs Majes-

tés. » Et dans des conversations privées, M. de Tavannes donna à la reine-mère le conseil de ne mettre en place que des créatures dépendant du roi et d'elle. Sur quoi Charles IX rentra se coucher au logis de Bourgogne.

Le 27 mai, on reprit la route pour aller déjeuner à Longecourt, petit village avec château. On passa en bateau la Saône pour se rendre au gîte dans le beau château de Pagny appartenant au comte de Charny, Léonor Chabot, grand écuyer, chez qui le roi restera deux jours en fêtes et festins.

On traverse maintenant la « bonne petite ville » de Seurre, qui s'allonge sur la Saône, et Saulnière-sur-Doubs. On passe encore en bateau la grosse rivière qui se jette dans la Saône, pour venir coucher à Senecey. Le lendemain, déjeuner à Saint-Maurice, dans la belle et antique abbaye des religieux. On arriva le soir à Châlon-sur-Saône, agréable et forte ville, avec château et évêché, la dernière place des Bourguignons. Le roi y fit son entrée le 31 mai.

Le 3 juin, la famille royale s'embarque sur le grand bateau que Messieurs de Lyon ont mis à sa disposition pour descendre la Saône, jusqu'à Mâcon, bonne ville et évêché, où l'on demeura cinq jours, jusqu'au vendredi 9.

M^{me} de Vendôme était arrivée depuis le 30 à Mâcon, pour retrouver son fils. M^{me} de Vendôme (les lettres de l'Espagnol la nomment toujours ainsi) c'était la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, princesse de Béarn, née dans la maison de France. Alors âgée de trente-six ans, la veuve d'Antoine roi de Navarre (né Bourbon et duc de Vendôme) était une femme fière et très digne, un peu triste, toujours dans ses vêtements sombres.

Les époux avaient passé leur vie à se disputer et à s'aimer. Quand Antoine se montrait réformé, Jeanne demeurait catholique; quand il se rendit catholique, elle se fit de la nouvelle religion. De cet époux versatile, et qui aima tant la fête, tombé en 1562 sous les murs de Rouen, frappé de la balle d'un mousquet tiré dans la tranchée par quelques huguenots, la reine de Navarre avait pris le deuil qu'elle ne quittera pas. Mais, depuis plusieurs années déjà, son cœur jaloux était en deuil. Les pasteurs qui entouraient cette femme pure, et Calvin lui-même, lui avaient montré Vénus acharnée à la rendre malheureuse par l'inconduite de son époux. Ainsi M^{me} de Vendôme était devenue, il y avait peut-être cinq ans, une réformée, retirée de l'« idolâtrie », comme elle disait, en parlant le jargon des prédicants.

Veuve confinée dans son Béarn, elle entendait diriger l'éducation de son fils¹, le futur Henri IV, qui grandissait, suivant la volonté de son mari, avec les autres enfants de France.

Catherine de Médicis connaissait bien et estimait cette digne femme. Elle l'avait eue pour complice, lorsqu'elle se faisait renseigner sur Tournon et les Guises. Après la paix d'Amboise, on avait vu Jeanne d'Albret établir la Réforme en Béarn, en Guyenne. Et depuis les Espagnols la tenaient pour une dangereuse voisine, puisque la Navarre était le refuge des ministres qui tendaient, « suivant eux », à bouleverser l'ordre social. Ainsi Navarre était terre chrétienne, et M^{me} de Vendôme la tête de l'hérésie.

C'est pourquoi don Francès de Alava voyait avec quelque appréhension M^{me} de Vendôme entrer à Mâcon, entre le cardinal de Bourbon et Montpensier. Il observa que suivant l'habitude des huguenots, elle était accompagnée de trois cents cavaliers. Or l'on vit sortir de Mâcon, pour se rendre au devant de M^{me} de Vendôme, douze cents particuliers qui se disaient dévoués à elle, prononçant des paroles irrévérencieuses envers Dieu et le roi.

Le 31 mai arriva la Fête-Dieu. C'était une cérémonie à laquelle les vieux catholiques demeuraient fort attachés. Ils dressaient, devant leur maison, des reposoirs ; au passage de l'ostensoir ils jetaient des roses. Le cardinal de Bourbon ordonna que cette procession traditionnelle se déroulerait dans Mâcon. Mais quand elle passa devant la maison de M^{me} de Vendôme, on vit ses domestiques aux fenêtres faire des gestes belliqueux et prononcer des paroles insolentes. Dans Mâcon, on pouvait bien juger de l'état où se trouvait le royaume tout entier ! Car les catholiques avaient mis à leurs fenêtres des fleurs et des rameaux verts, tandis que les hérétiques, sur leur passage, fermèrent les portes ; et nul d'entre eux ne se montra. On aurait pu remarquer encore que les fenêtres fermées appartenaient à des personnes connues et puissantes. Car les pauvres avaient décoré leurs maisons de fleurs. Et durant cette procession, M^{me} de Vendôme, sans tenir compte des avertissements qui lui étaient donnés, fit tenir un prêche où se rendirent les gens aux fenêtres fermées.

Le 3 juin eut lieu l'entrée de Charles IX à Mâcon. La ville n'était pas riche alors. Elle avait été plusieurs fois assiégée, et prise de force par Tavannes, peu avant l'édit. Mais dès que la

1. Il avait alors onze ans étant né le 13 décembre 1553.

Municipalité fut avertie de la venue du roi et de la cour, elle avait dressé un rôle de vingt-six paroisses du Mâconnais pour déléguer deux habitants, « des plus apparents de chacune d'elles, pour entendre et voir ce qui sera requis de faire ». Seuls les catholiques délibérèrent sur la cérémonie projetée. Et la pauvre cité contracta un emprunt qu'elle n'avait pu encore rembourser dix-huit ans après.

A Mâcon, il fait bon regarder les jeunes filles, dans leurs vêtements bleu de ciel, qui représentent les Nymphes de la Saône et les collines mâconnaises. Elles offrirent un cœur d'or, faisant entendre ces vers harmonieux :

O filles de la Saône, ô belles Oxarides,
 Voyez venir votre roy et seigneur;
 Déjà Thetis et ja les Nereides
 L'ont salué de la mer gouverneur,
 Ja luy ont faict tous les fleuves honneur,
 Ja le voyez, Nymphes, il arrive!
 Reconnaissez la gloire et le bonheur
 Que sa venue apporte à nostre rive,
 Nymphes des monts, gentilles oréades,
 Ce bien nouveau que nous faites, Seigneur,
 Guérit le mal qu'à nos esprits malades
 Les griefs malheurs du temps ont fait voir.
 Mais las, comment feras-tu ton devoir,
 Mascon? L'estat de fortune moleste :
 Du moins fais tant que le roy puisse voir
 Qu'encore pour lui tu as le cœur du reste.
 Sire, voyez donc une pauvre cité,
 Votre maison que vous voyez toute nue...

Et Charles IX profita des beaux jours d'été pour aller souper au Pont-de-Veyle, la plaisante petite ville de Bresse, dans ses herbages drus et les méandres de ses filets d'eau, et qui appartenait au comte de Besne.

Le jour de l'entrée à Mâcon, Francès de Alava avait demandé une audience à la reine-mère, qui la lui accorda pour le lendemain.

Le connétable, qui l'avait invité à déjeuner chez lui, vint lui-même l'accueillir aimablement jusqu'à sa porte, vêtu de chausses et d'un pourpoint. Et après le repas, Anne de Montmorency lui dit à l'oreille : « Vous verrez comment Dieu sera servi par la bonne reine et par moi, en ce qui concerne la religion. Le bon Roi Catholique, votre maître, en aura certes beaucoup de joie! »

L'ambassadeur se rendit à l'audience de la reine, qui lui fit toutes sortes de démonstrations d'amitié : « Don Francès, il y a déjà vingt-quatre jours que je ne vous ai vu! » Et le roi riait, lui montrant aussi de grandes marques d'affection.

— Don Francès, avez-vous des nouvelles du roi d'Espagne?

— Non, Madame. Ses lettres ont beaucoup de retard; mais je lui ai écrit plusieurs fois.

— Que lui avez-vous écrit?

— Je lui ai fait part de l'avis qui m'a été donné dernièrement que vous alliez publier les décisions du Concile.

La reine-mère sembla gênée.

— Je l'avais oit seulement pour que l'on commençât à donner des instructions dans les évêchés; mais bientôt vous verrez l'effet de tout cela. A Lyon, vous le verrez; et alors vous aurez honte de ce que vous avez dit de moi au roi, et à tout le monde! Dans peu de jours, vous verrez dans ce royaume une seule religion comme en Espagne, et plusieurs petites choses qui feront plaisir au pape et au roi votre maître.

Catherine se tournant vers Charles IX lui dit :

— Qu'en pensez-vous, mon fils?

— Mère, j'espère que Dieu nous aidera pour relever mon état de telle sorte que nous puissions servir Dieu comme fait le roi d'Espagne, mon frère!

La reine reprit :

— Pourquoi le roi d'Espagne rassemble-t-il une si grande armée?

— Je crois que c'est pour Naples; mais maintenant il me semble que ce soit pour la Berbérie (Afrique).

Cette réponse, comme la question, était une feinte. Car si une chose donnait plaisir aux Français, c'était de savoir que le roi d'Espagne s'occupait de l'Afrique où la guerre, peu à peu, affaiblirait ses forces. Dans ce cas Philippe II ne pourrait plus aller en Flandre; et c'était là, suivant l'ambassadeur espagnol, toute leur crainte, et que le Roi Catholique eût des intelligences à Narbonne et à Marseille.

Cependant il apparaissait à don Francès que la reine avait en ce moment le plus grand désir que son ambassadeur assurât Philippe II de sa bonne décision au sujet de la religion. Il savait que la reine avait dit à M^{me} de Vendôme que bientôt les affaires religieuses seraient en bon état dans son royaume, qu'il ne fallait

pas faire de prêches publiquement, que ses prédicateurs seraient punis. M^{me} de Vendôme avait profité de l'entretien pour lui demander de lui dire nettement si elle voulait donner Marguerite comme femme à son fils Henri, autrement elle le marierait avec la sœur de M. de Nevers, qui était une grande hérétique¹. Mais la reine temporisait toujours avec M^{me} de Vendôme; et elle essayait de la calmer quand elle se passionnait par trop.

Le prince de Condé n'était pas venu à la cour depuis la mort de sa femme, et il se tenait dans sa maison. On assurait que l'ambassadeur d'Angleterre le travaillait fort pour aller à Genève tirer sa révérence à Calvin. Enfin don Francès faisait parvenir à Philippe II deux nouvelles fort intéressantes : cinq navires venaient de partir de Normandie pour aller en Floride reconnaître les lieux; et il était à craindre qu'ils n'allassent conquérir quelques terres sur l'Espagne.

D'autre part Catherine de Médicis, répondant à un désir très vif de Philippe II, avait déclaré à l'ambassadeur qu'elle était disposée à lui donner les reliques de saint Eugène conservées à l'abbaye de Saint-Denis. Mais il convenait de veiller à ce que les catholiques n'en sachent rien, ainsi que les hérétiques, qui auraient pu surprendre ces reliques au passage et les jeter à la rivière, comme ils avaient fait pour d'autres.

Les processions succédaient aux processions. Le 8 juin à Mâcon eut lieu la dernière, aussi dévote que si elle s'était déroulée en Espagne, car elle dura trois heures, et passa par tous les lieux de la ville.

Le connétable l'avait suivie, malgré son âge. Et plusieurs fois le roi et la reine lui avaient demandé de rentrer à la maison pour se reposer. Mais il répondait : « Non, je ne puis me fatiguer au service de Dieu et de mon roi! » Alors il faisait de petits signes à don Francès, qui le regardait, lui laissant voir toute sa joie. Et la reine, durant le temps de la procession, demeura à côté de l'ambassadeur d'Espagne : « Je ne serai pas ingrate pour le service de Dieu, et le Roi Catholique le verra bientôt! »

Don Francès pensait : Oui, c'est le bon Dieu qui l'inspire dans cette nouvelle décision, pour le bien de la religion, elle et le connétable. Ils commencent à détester les hérétiques, et tous les jours de plus en plus; et eux aussi la détestent, ce qui, au dire du con-

1. Henriette de Clèves, qui épousera Louis de Gonzague.

nétable la remplit de contentement. Mais gare à ses neveux!

Alors M^{me} de Vendôme passa une fort mauvaise nuit, soupirant, enragée à l'idée que ses gens, durant la dernière procession, n'eussent pu faire leurs insolences habituelles, comme l'autre fois. Car, en présence du roi ils se tinrent chapeau bas, et montrèrent beaucoup de respect.

Dès après le souper, le connétable partit pour Lyon, où le roi devait arriver le 12 : Lyon, la grande ville divisée, où catholiques et hérétiques venaient de recevoir l'ordre peu agréable de se réunir!

UN SÉJOUR A LYON

LE 9 juin, on reprit le bateau pour descendre jusqu'à l'Isle-Barbe, petite abbaye située dans une île de la Saône, en amont de Lyon.

Là était le refuge que Peregrinus avait découvert parmi les buissons, au temps de la persécution chrétienne. On y avait construit anciennement un monastère, que Charlemagne passait pour avoir restauré, et enrichi de livres. La bibliothèque demeurait encore belle, le site toujours plaisant; et le lundi de Pâques, un peuple entier de danseurs venu de Lyon remplissait l'île.

Le roi répondait, le lendemain, à l'invitation du maréchal de Vieilleville, gouverneur; mais il quitta, après souper, son logis pour retourner en bateau coucher à l'Isle-Barbe.

Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône, ville frontière, cité des libertés commerciales, capitale des étrangers et des banquiers italiens, sur le chemin de Genève et de la Savoie, sur la route d'Italie, paradis des imprimeurs et des soyeux, célèbre par ses foires et ses foires, abri de la pensée, de la science et du labeur, asile de la fortune et de la misère, formait un complexe où les forces de la tradition et les idées nouvelles se mesuraient avec une étrange vigueur!

Dans les dernières années du règne de François I^{er}, quelques ministres de Genève avaient apporté à Lyon la religion nouvelle. Claude Monnier, le maître d'école, y avait été brûlé en 1551; et l'année suivante, cinq étudiants retournant de Lausanne subirent le supplice du feu. Les réformés avaient à Lyon un grand temple, place des Cordeliers, à l'angle de la rue Grenette, dans une vaste maison qu'ils avaient acquise : deux ou trois mille personnes pou-

vaient s'y abriter sous les tentes dans la grande cour, et l'immeuble servait d'abri aux pasteurs de Genève, de magasin et d'arsenal. Là les réformés avaient tenu leurs réunions jusqu'à la proclamation de l'édit de janvier.

Au nombre des pasteurs, on comptait le baron d'Anduze et le célèbre ministre Pierre Viret. L'édit ayant interdit le culte à l'intérieur des villes, les réformés s'installèrent dans les terrains de la Guillottière. La protection militaire, après le massacre de Vassy, s'organisa. Le prince de Condé avait été la tête de cette résistance. Un coup de force, le 30 avril 1562, avait mis Lyon aux mains des réformés qui s'emparèrent des armes de l'Hôtel de Ville, occupèrent le pont, la porte du Rhône, l'église Saint-Nizier, les Cordeliers, et l'église du Confort; le baron des Adrets, capitaine des huguenots, colonel des légions du Lyonnais, du Dauphiné, du Languedoc et de la Provence, était devenu le maître de Lyon. Le capitaine de Saulx dut quitter la ville, remplie par les auxiliaires Suisses. Une partie des habitants catholiques et des marchands s'exilèrent. Vainement Tavannes et Nemours, les chefs des milices catholiques, tournèrent autour de Lyon pour essayer de la surprendre. Où la force n'avait pas réussi, la patience fut essayée. Le maréchal de Vieilleville y vint avec une mission d'accommodement (janvier 1563). La ville marchande et étrangère obtint l'exercice des deux religions. Huguenots et catholiques en assurèrent la garde.

Cette situation extraordinaire commandait de s'avancer vers Lyon avec prudence. Telle était la raison de la reconnaissance militaire de la cité par le connétable qui en reçut les clefs, du déploiement imposant de forces qui l'accompagna. Il convenait de montrer aux Lyonnais réformés et catholiques la force, et en même temps de donner aux marchands le sentiment de la paix.

C'est ce qu'avait tenté de faire le maréchal de Vieilleville qui venait de se porter au-devant de la cour, à l'Isle-Barbe.

Il faut connaître François de Scépeaux, le maréchal de Vieilleville, ancien gouverneur de Metz, que Catherine avait appelé à Lyon, avec la charge de faire respecter l'édit, d'assurer l'ordre dans la ville, de surveiller les Suisses ¹. On peut dire que Vieilleville était un spécialiste des accommodements et des pacifica-

1. De Troyes, dès le 16 avril, la reine-mère qui se préoccupait d'avoir une salle fraîche à Lyon, écrit à M. de Vieilleville à ce sujet.

tions, car il recevra de semblables missions en Dauphiné, en Languedoc, en Provence, à Tours pour apaiser les Châtillons et les Guises. C'était un esprit très fin que ce soldat diplomate, un brave entre les braves; mais à Metz il avait passé pour favoriser les huguenots, et il maria sa fille avec un réformé. Par là, assurément, il montrait un esprit plus politique que religieux.

La petite galère du roi et de la reine-mère, suivie par d'autres petits navires, accosta le 10 juin.

On passa toute la journée du 12 à visiter d'une manière privée la ville, où Charles IX fera son entrée solennelle le mardi 13. Par précaution, on avait publié un édit interdisant les prêches pendant le séjour du roi et l'ordre d'abandonner la chapelle des Cordeliers. Les huguenots, murmurant, déménagèrent pendant la nuit la chapelle. Et quelques meneurs aux fortes têtes furent arrêtés et marqués au fer sur le front.

Lyon demeurait toujours la grande et belle cité, à la croisée des routes, fidèle au souvenir antique, ouverte à toutes les nouveautés, marchande et libre, gaie et savante. Cependant la ville se ressentait de l'incroyable misère du temps, comme Mâcon venait de le déclarer. Mais il n'est pas exact de dire que l'entrée royale n'ait été ni « somptueuse en habits ny ingénieuse en apparat de théâtres et perspectives ».

Chose remarquable, on vit les enfants de la ville marcher deux à deux au devant du roi, catholiques et réformés. Mais les catholiques portaient, sur leurs bonnets, pour se faire reconnaître, des croix de pierreries ou de perles.

Ce qu'il semblait nécessaire d'affirmer à Lyon, comme le marque l'auteur du *Discours de l'entrée*, c'était le triomphe de la paix et du roi. Dieu avait enfin jeté sur la France un regard paternel, lui envoyant le repos après les troubles, les calamités et les guerres civiles qui l'avaient annihilée; il avait mis dans le cœur d'un jeune roi la volonté de conserver ses sujets dans l'ordre politique et dans la paix, seul état heureux. Ainsi Charles IX serait un autre Josias qui restaurerait les ruines d'Israël (on reconnaît le mot prononcé par Bèze, après l'édit de tolérance de janvier 1562). Le jeune roi mériterait ce titre en s'interposant entre deux forces, deux armées. Et cela valait bien que Lyon fît un effort, au moins égal à celui de Mâcon, suivant les « reliques¹ des infortunes passez ».

1. Ce qui restait.

Le récit de l'entrée dans Lyon, attendant la paix et la réconciliation, est instructif. Comme Antoine Barbaro l'écrivait au doge, les affaires surtout avaient grand besoin d'être arrangées à Lyon, car les marchands n'y pouvaient plus trouver la tranquillité nécessaire aux transactions. C'est pourquoi l'on vit les seigneurs des Nations (c'est-à-dire les étrangers habitant la ville), les officiers de justice, les citoyens et bourgeois de la cité se rendre avec empressement au-devant de Sa Majesté. Charles IX d'ailleurs avait déjà fait incognito le tour de Lyon, s'étant logé dans la rue Saint-Jean, tant l'empressement fut grand chez lui de parcourir cette ville active, l'asile des étrangers.

A Lyon, on verra les étrangers marcher les premiers. On saluait aussi à l'italienne, ce qui semblait être aux gens du nord et du centre une caresse. Voici les Lucquois avec leurs six petits pages maures, fort beaux, vêtus de jupes à l'antique¹, passementées d'or, avec leurs chaînes de vermeil, chausses de velours noir à la «gargasque»² et bottines mignonnes. Les seigneurs lucquois portent, eux, des casaques et des robes de fin velours noir. Ils s'avancent, deux par deux, avec la gravité qui convient, suivis de leurs laquais portant un pourpoint de taffetas blanc à broderies d'incarnat et de bleu. Regardons les Florentins : les plus âgés et les plus graves sont vêtus de pourpoint et chausses de couleur violette, de robes de velours noir; les plus jeunes seulement ont des capes. Des laquais les suivent, habillés de satin blanc.

Les Milanais portent des robes courtes de velours noir. Quant aux seigneurs allemands, ils arborent manteau de fin taffetas noir et chapeau de velours; et leurs laquais sont habillés de satin jaune.

Le grand prévôt, vêtu de velours noir, se drape dans un manteau de damas de même couleur. Sa compagnie porte des hoquetons. Le prévôt des sergents de la justice royale et sa compagnie sont aux trois couleurs : bleu, blanc et incarnat. On voit maintenant passer les officiers de justice, les gardes, les bourgeois. Les trompettes du roi sonnent à la porte de Vaise, en fanfare. Passent les enfants d'honneur, diaprés de parure gentille, avec cape de velours noir à boutons d'or, bonnets à cordons de perles. Les

1. A l'antique s'entend toujours du drapé des tuniques longues.

2. Pantalons à la turque.

canons du superbe bastillon de Saint-Jean et de la grande forteresse tonnent. Les pièces du château de Pierre-Size leur répondent. Leurs coups se répercutent dans l'air et sur l'eau.

Voici le capitaine de la ville, en pourpoint de satin blanc et manteau de velours noir; les notables et les anciens de la cité, les ambassadeurs, les évêques, les gentilshommes, les hérauts, les officiers de Sa Majesté¹, les maréchaux de France. M. le comte de Saulx-Tavannes, lieutenant du roi pour le Lyonnais sous M. le duc de Nemours, passe.

Le grand écuyer fait danser son merveilleux cheval dont le harnachement était de fin velours violet. Le connétable porte le glaive. Charles IX, au jour de l'entrée, est vêtu de velours vert où l'on reconnaissait le signe de sa florissante et juvénile vertu; il portait le chapeau à la royale avec plumet blanc et vert, et d'exquises bottines. Henri, duc d'Orléans, le suit, « prince parfaitement beau et promettant un espoir de toutes les illustres et bonnes parties domestiques du sang royal », dira l'annaliste que nous suivons, et qui parle sans doute au nom de sa mère. Orléans est vêtu de velours cramoisi, à rayures de broderies d'or et d'argent, diapré de pierres précieuses; les mêmes ornements se retrouvent sur ses chausses et son chapeau. Un autre Henri, le suit, le petit roi de Navarre, vêtu de cramoisi broché d'or. Et le jeune prince semble aussi d'une grâce et d'une beauté admirables². Enfin s'avancent le cardinal de Bourbon, le prince de la Roche-sur-Yon, le duc de Nemours, le duc d'Aumale. Les archers de la garde fermaient le cortège que suivait une multitude de peuple.

Au portail de Vaise s'élevaient des colonnes, avec des allégories évoquant la philosophie et les livres, introduction naturelle à une entrée dans la ville savante. Charles IX les contempla longuement. Là les échevins le saluèrent. Un peu plus loin, au roc de Bourgneuf, on avait construit un « théâtre »³ avec la fontaine du Parnasse. Un Apollon, vêtu à l'antique de satin blanc, déclame des vers, tenant en main une lyre. Les neuf Muses, fort belles,

1. Le mot de Majesté, appliqué surtout au roi d'Espagne, commence à désigner le roi de France. L'assimilation sera courante au temps de Henri III qui emprunta beaucoup d'usages au protocole de l'Espagne.

2. Il a onze ans alors.

3. Ce mot désigne simplement une estrade.

debout sur les marches naturelles que formait le roc, commencent une invocation, accompagnées par un orchestre :

Chante du siècle d'or les divines douceurs,
Lyon, très généreux, chante l'heur des Gauloys...

Charles IX traverse la rue du Bourgneuf, qui avait été couverte de fine futaine blanche, pour la mettre à l'abri du soleil. Un nouveau théâtre se dressait au milieu de la rue. Il offrait la perspective d'un palais, et les allégories de Cerbère. Une jeune fille, parfaitement belle, vêtue d'un surcot de drap d'or, s'avance pour parler au roi : c'est la Justice. Au pont Saint-Jean, on admire un tableau; au grand Palais, le Temple des Vertus. Les vertus sont ici des jeunes filles, statues vivantes dans leur niche. Là sont accrochées les armoiries de la famille royale, les devises : *Ung Dieu, ung roy, une toy*; sous les besants des Médicis, qui sont les vieilles pastilles des pharmaciens qui précédèrent les banquiers, on lit la dédicace caractérisant alors la reine-mère :

Catharinæ M. Reginae pacificæ.

Ainsi on arriva au parvis de la cathédrale. Le roi y entra, introduit par les sacristains, avant de regagner le palais archiépiscopal, sa résidence.

Mais l'image de ces fêtes, où les gens de Lyon mettaient l'espérance de la pacification attendue, ne saurait nous abuser.

Le jour même de l'entrée, M^{me} de Vendôme et son fils s'étaient rendus au prêche des gens de Lyon, ce qui irrita fort la reine-mère. Les réformés de la ville réclamaient la liberté des prêches; sans les laisser terminer, Catherine de Médicis répondit que, d'après les ordres du roi, les ministres qui les tiendraient seraient pendus. Le baron des Adrets se présenta insolemment dans la chambre de Charles IX qui demanda inquiet : « Qu'est-ce qu'il veut, celui-là? » En cet instant entra le fils de la Mothe-Gondrin, dont le père venait d'être assassiné par les huguenots. Le fils demandait au roi de se battre sous ses yeux avec le baron des Adrets. On dut les faire sortir. Quant à Catherine, qui voyait les choses de loin, elle pensait qu'il serait plus utile, avant de gagner Marseille, de jeter à Lyon les fondements d'une nouvelle citadelle, d'y mettre des forces suffisantes, de désarmer ceux de la ville, de n'autoriser aucune infraction à l'édit. On parlait de couper les têtes les plus

insolentes. Le connétable visitait les églises, tandis que M^{me} la duchesse de Ferrare, la vieille Renée de France, arrivée dans la nuit, s'entretenait avec M^{me} de Vendôme pour obtenir au moins des prêches dans leurs maisons.

Visiblement, dans la ville huguenote en grande partie, Catherine de Médicis voulait donner, suivant son système, l'impression de soutenir de toutes ses forces le parti catholique.

Elle se faisait du moins fort gracieuse envers l'ambassadeur d'Espagne, s'inquiétant de son logis et de celui de sa famille, cherchant à apaiser toutes querelles avec Philippe II au sujet des corsaires, & le rassurer à propos des Pays-Bas. Et comme la duchesse de Ferrare lui parlait de la religion, en présence de toute la cour la reine-mère lui avait dit :

— Madame, devant mon fils, et toutes ces personnes du sang, les principaux du royaume, je vous parle clairement. Tous les prédécesseurs de mon fils ont vécu et sont morts catholiquement : ainsi fera-t-il!

Charles se leva :

— Oui, mère, et avec l'épée à la main contre celui qui essayera de m'en empêcher!

La reine-mère se tourna vers M^{me} de Ferrare :

— Votre conscience, Madame, doit vous commander d'aider le roi et la couronne, par paroles et en actes...

La duchesse balbutia :

— Ma conscience, ma conscience...

Quant au maréchal de Bourdillon, il explosa tout à coup :

— Vive la reine, et la bonne résolution qu'elle a prise!

On vit alors des larmes sur le visage de la douce Renée de Ferrare, et M^{me} de Guise pleura dans sa joie avant d'éclater de rire.

Aux messes de Lyon on se pressait en foule. Le commun peuple en laissait voir sa surprise, car on lui avait toujours affirmé le contraire. Catherine de Médicis et son fils visitaient les monastères et les églises des environs. La reine-mère suivait même les vêpres. Les prêches avaient cessé à Lyon. Mais le baron des Adrets prit la garde des temples.

Charles IX écrivait, d'une main encore enfantine, la plus charmante des lettres à Philippe II : « Monsieur mon frère, sachant comme vous ont tousjours esté agréables le bon succès et prospérité de mes affaires, j'ay advisé vous envoyer le jeune Laubespine pour vous faire sçavoir mon arrivé en ceste ville de Lyon où

j'ay trouvé toutes choses en si bon estat, et tant d'obéissance de tous mes peuples, que j'ay, de jour en jour, plus d'occasion de louer Dieu des grâces qu'il me fait, estant par sa bonté mon royaume au bon et certain chemin que je le scaurois désirer... »

Tel était le style officiel, qui ne devait guère abuser Philippe II, si bien renseigné.

On vit cependant à Lyon que le crédit des Châtillons diminuait. Les catholiques parlaient en confiance à l'ambassadeur d'Espagne, entre autres le maréchal de Bourdillon. Déjà l'ambassadeur s'inquiétait de ce que l'on ferait de l'amiral et de M. d'Andelot, quand ils seraient revenus à la cour, car son seul intérêt était de nous voir divisés : « Tout ce que l'on voudra, disait-il, pourvu qu'on n'arrive pas à leur faire entendre la messe, car ils se feraient capucins, s'il en était besoin ! Il faut ouvrir l'œil, et éviter au roi de recevoir le grand tort que lui causerait l'hypocrisie d'un de ces sujets ! » Bourdillon rapporta à la reine ce mot qui la fit bien rire.

Dans un village, à trois lieues de Châlon, une querelle s'était levée sur la question d'introduire ou non les prêches. Les catholiques tuèrent une vingtaine de réformés. C'est le duc d'Aumale qui apporta cette nouvelle : « Ils peuvent bien les tuer tous, et celui qui les incite avec eux ! », entendant par là M. d'Andelot. Catherine de Médicis avait dit à M^{me} de Crussol, qui n'avait pas entendu la messe depuis un an : « Je ferai couper la tête à ceux qui n'entendront pas la messe ! » Il fut interdit aux dames de sa maison, sous peine d'être chassées de la cour, de se rendre dans la demeure de M^{me} de Vendôme où avaient lieu des prêches.

Ceci, sans doute, ne devait pas être pris autrement que comme une menace. Catherine de Médicis voulait en ces jours se montrer dans le milieu huguenot de Lyon une excellente catholique. Les réformés étaient considérés d'ailleurs avec plus de curiosité que de haine; et l'on vit le nonce lui-même entreprendre d'établir un colloque entre un théatin, fort lettré et savant, et l'un de ces ministres qu'on trouvait ici nombreux. La discussion eut lieu en présence des ambassadeurs Vénitiens; et les adversaires se séparèrent très satisfaits l'un de l'autre.

Déjà cependant on commençait à démanteler le château, à désarmer les soldats occupant les forteresses du voisinage; et ceux qui firent résistance par les armes furent pendus. Vers la fin de juin, 2.000 hommes étaient levés pour occuper Lyon, puisque M. de Nemours ne voulait pas être responsable de l'ordre

dans la ville, sans avoir des forces convenables. Invité à venir à Lyon, Damville avait répondu qu'il y avait trop d'ennemis, et qu'il ne tenait pas du tout à mourir comme M. de Guise. S'il venait à la cour, ce serait avec autant d'hommes qu'il en désirait lever. Au début de juillet, on travaillait beaucoup à Lyon. La reine avait dit aux gens de la ville qu'elle ne quitterait pas la cité sans la voir en bon état de défense, et munie des garnisons suffisantes.

On recherchait des personnes sûres pour les laisser dans les châteaux voisins.

LES FÊTES DE LYON

LE séjour à Lyon fut égayé de ces fêtes qui semblaient donner leur sens à la pacification. Elles avaient lieu parfois sur l'eau; le soir on entendait sonner la morisque¹, et les fusées montaient dans la nuit. Parfois on allait retrouver à Beaugerard, dans la belle petite maison de Thomas de Gadagne, banquier d'origine italienne, le duc d'Anjou qui y résidait. Et l'on soupa aussi au Perron, où se trouvait le fort beau château de M. le comte de Retz, c'est-à-dire de Gondi. Ces Gondi étaient les banquiers de Lyon, comme les Médicis furent ceux de Florence. Les Florentins bannis se retrouvaient chez eux, à Lyon, où ils avaient leur consul, et quatre procureurs.

L'arrivée des Anglais fut le signal de fêtes nouvelles.

Mylord Hunsdon², envoyé de la reine Elisabeth, arrivait à Lyon avec Smith, l'ambassadeur. Il apportait au roi, à l'occasion du serment qui allait être prêté pour le renouvellement des alliances, l'ordre de la Jarretière. Et Charles avait envoyé de même son ordre à Elisabeth par le sieur de Gonnor, Arthus de Cossé. Le cardinal de Bourbon présenta aux Anglais le petit prince de Navarre (le futur Henri IV) que l'ambassadeur embrassa. Le jeune garçon est ensuite porté³ par le prince de la Roche-sur-Yon dans la chambre du roi, puis dans son logis. Le lendemain 23, l'ambassadeur eut cet honneur d'assister au conseil, avec le conné-

1. C'était une vieille danse, très en honneur au xv^e siècle déjà, et qui, comme son nom l'indique, devait se danser sur un rythme oriental.

2. Henry Carey.

3. Il a cependant onze ans.

table, M. de Limoges (Sébastien de l'Aubespine), Claude de l'Aubespine, et M. Bourdin, secrétaire d'Etat.

Anne de Montmorency parla à l'ambassadeur de la cathédrale Saint-Jean, la plus ancienne des églises de Lyon. Il lui expliqua que dans cette église il n'y eut jamais d'images, ni de livres pour le service, car on chantait et récitait tous les offices par cœur. Durant la messe, on ne s'agenouillait jamais, mais on restait toujours debout. C'est dans cette église Saint-Jean, au jour de la fête du patron où l'on allume les brandons (24 juin), que le traité de paix devait être juré.

Hunston y fut conduit par le prince de la Roche-sur-Yon, et Smith, l'ambassadeur, par le duc de Nevers. Le roi, agenouillé dans le chœur, se leva à leur entrée, s'approcha de l'autel, mit la main sur les Evangiles que tenait le cardinal de Bourbon et prononça le serment pour la paix entre les deux couronnes. On chanta le *Te Deum*, les trompettes sonnèrent. Puis les ambassadeurs mangèrent à la table du roi qui leur demanda de les accompagner dans sa chambre, ainsi que le chancelier, le connétable et les princes du sang.

Smith prononça un discours en latin. Dans cette langue internationale lui répondit le chancelier humaniste. Après le repas, ils se retrouvèrent avec le roi, M^{me} Marguerite et la reine-mère. Et quelques dames de la reine chantèrent très agréablement.

Le lendemain 25, Hunston assista au lever du roi et eut cet honneur de lui passer la chemise. Il demeura même auprès de lui, tandis qu'on l'habillait. Pendant ce temps, Smith parlait avec Bourdin des matières de la paix, en présence de l'Aubespine. Le chancelier et le connétable étaient absents, indisposés par la colique. Et le même soir, le cardinal de Guise, à la maison de Bouwize, banquier de Lyon, reçut les Anglais. Le roi et sa sœur y dansèrent cette fois. Le 26, les ambassadeurs dînaient chez le maréchal de Vieilleville. Le roi, la reine et le connétable avaient même organisé une promenade en dehors de la ville. Mais le temps était si mauvais que tout le monde éprouva bien du plaisir à rentrer. Smith soupa de nouveau avec Charles IX, la reine-mère, le frère et la sœur du roi.

Telle fut la vie mondaine à Lyon au temps où fut jurée la paix.

Et l'on aurait pu voir encore Catherine faire des courses dans la ville, se rendre par exemple, suivie du jeune prince de Navarre, chez le bon peintre Claude Corneille à qui elle consacra plusieurs

visites. Il était à Lyon, le peintre à la mode, comme Jean Clauwet, que nous nommons Clouet, le fut à Paris. Corneille de La Haye, dit de Lyon, était, comme Clouet, un flamand. L'un avait tiré gloire et réputation dans la capitale avec les dessins charmants, élégants et précis qui lui servaient à peindre de petits portraits. L'autre, à Lyon, les traçait directement sur des panneaux de bois, sans passer par le crayon. Corneille aimait à grouper gentilshommes et demoiselles. Et la reine prenait plaisir à résider dans sa grande chambre (car on n'avait pas alors d'autre atelier). Elle retrouvait avec intérêt ce tableau, fait il y avait quelques années, qui la représentait avec ses filles. Dans l'atelier on causait, bien que M. Corneille fût de la religion. Tant nos actions sont parfois imposées, et si différentes de nos pensées!

Le 30 juin arriva Monseigneur le duc de Savoie.

C'était celui que les gens de Lyon nommaient le « tyran », car il avait envoyé au ciel tant de martyrs, usurpant ce pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu seul : Emmanuel-Philibert, grand stratège, beau soldat, le vainqueur de la bataille de Saint-Quentin qui avait, par sa vaillance, retrouvé au traité de Cateau-Cambrésis son duché de Savoie. Philibert avait gagné aussi l'amour de cette charmante sœur de Henri II, Marguerite de France, savante comme Minerve, une grâce et une Muse tout à la fois, si bonne envers les Français lorsqu'ils passaient à Turin, qui s'était fait leur protectrice, et même celle des réformés.

Le chancelier, Michel de L'Hospital, s'était porté à la rencontre du ménage à citer en exemple. Charles IX et Catherine de Médicis les attendaient dans un village voisin de Lyon.

Et longtemps les deux femmes demeurèrent dans les larmes, sans pouvoir se parler, pour l'amour mutuel qu'elles se portaient!

Emmanuel-Philibert avait laissé chez lui la plupart de ses gens, ne conservant dans sa maison que quelques arquebusiers. Le duc de Savoie venait poursuivre avec la France une négociation ardue, cherchant à se faire rendre, grâce à l'entremise de Philippe II, Pignerol et Savigliano. D'autre part, Philibert menait une autre négociation avec Berne, et il s'opposait à l'expulsion de Lyon du ministre Pierre Viret.

Ainsi, celui qui semblait l'ennemi de Genève, se montrait partagé. Quant à sa bonne épouse, elle passait aux yeux de l'ambassadeur espagnol pour la protectrice non pas des poètes et des pauvres gens, mais de l'hérésie. Et don Francès observait que le

chancelier de France rapportait secrètement à Marguerite, son ancienne patronne, tout ce qui se passait. Emmanuel-Philibert obtint à Lyon, non pas la restitution de Pignerol et de Savigliano, mais une capitainerie honorifique de cinquante hommes d'armes.

Les fêtes continuèrent. Ce n'était que jeux d'escrime, danses et autres prouesses. Francès de Alava avait la satisfaction de voir l'observance catholique l'emporter strictement. Et Marguerite de Valois lui certifiait, ayant fouillé les poches de son jeune frère Henri, qu'elle n'avait trouvé dans ses papiers et petites affaires, rien de compromettant. Henri faisait régulièrement ses prières.

Mais aux yeux d'un sérieux observateur, l'ambassadeur Smith, l'arrivée du duc de Savoie n'avait rien changé à Lyon¹. L'édit de religion était plutôt confirmé que rompu. C'est par là que la France demeurait calme, sans parler évidemment de la peste qui allait tout troubler.

1. Elle avait cependant profondément inquiété les réformés qui voyaient dans la venue de Philibert à Lyon la préparation d'une attaque contre Genève.

LE CHIFFRE VOLÉ

LE 24 juin, don Francès de Alava envoya en Espagne Sarron prévenir Philippe II que le chiffre avait été volé et demander qu'il soit immédiatement changé.

C'est le fameux chiffre qui permettait de lire la correspondance secrète des papiers dits aujourd'hui de Simancas. Suivant un procédé, emprunté aux gens de Milan, la correspondance diplomatique était en effet transcrite non pas en lettres, mais en nombres convenus et secrets.

Le vol avait été heureusement découvert aussitôt, le secrétaire de l'ambassadeur ayant cherché ce chiffre pour transcrire une lettre au duc de Savoie que l'on attendait.

Combien cette affaire semblait ennuyeuse, en cet instant où la France et l'Espagne paraissaient devoir rapprocher leurs points de vue! On murmurait que M. de Piennes¹ y était impliqué.

Les catholiques conseillaient à don Francès de n'en pas faire une démonstration contre le roi et la reine, car les huguenots ne manqueraient pas d'en profiter pour relever la tête, et Catherine de Médicis saisirait cette occasion pour cesser le bien qu'elle faisait alors à la religion.

La cour semblait consternée par le vol du chiffre; aussi l'ambassadeur ne tenait-il pas à poursuivre la chose en justice.

Et Philippe II, de son côté, adressait de Madrid, au mois d'août, des instructions à son ambassadeur. Il se montrait toujours dis-

1. Charles de Hallwin, seigneur de Piennes, marquis de Maignelais et sera plus tard lieutenant du gouvernement de Picardie (Père Anselme, t. III, p. 913).

posé à aider la reine et son fils en ce qui touchait les choses de la religion. En ce qui concernait le chiffre, il ne pouvait croire que le roi et la reine de France se soient prêtés à une action si basse; et il conseillait à don Francès de répéter la même chose que lui. Telle fut l'attitude du roi chevalier. Il faut dire que les Espagnols n'avaient guère besoin du chiffre, renseignés qu'ils étaient par les plus nobles espions.

Le voleur fut bientôt découvert. C'était Jean Fleurin, cuisinier du prince de Mantoue, c'est-à-dire de Louis de Nevers qui fera, lui, un tel usage des chiffres : dans la crainte de la torture le cuisinier fit des aveux complets, le 24 juin.

Un jour, à Mâcon, devant la demeure du roi, il avait rencontré, monté sur le cheval de son maître, le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne. Il le mena au logis du prince de Mantoue, le fit boire, se rendit ensuite chez M. de Piennes. Gaspard, maître d'hôtel de M. de Piennes, lui offrit une paire de chausses :

— Mon ami, on m'a dit que tu es de Picardie, ce dont je suis bien aise. Eh bien, mon ami, viens là, tu es au secrétaire de Monseigneur l'ambassadeur d'Espagne. Il convient que tu rendes un service à la reine et à moi. Il faut trouver le moyen de prendre le chiffre de ton maître, et me l'apporter pour le donner à la reine. Et tu lui feras bien grand service, et à moi. Laisse, et je te ferai riche à tout jamais!

— Je ferai ce que je pourrai.

Arrivé à Lyon, Gaspard était revenu solliciter plusieurs fois Jean Fleurin de la part de M. de Piennes, l'incitant à dérober le chiffre.

Alors, le jeudi 22 juin, cédant à la tentation, Fleurin avait dérobé le chiffre. Le lendemain, vers 4 heures, il l'avait apporté au logis de M. de Piennes. Et comme ce dernier n'était pas là, il le remit à Gaspard qui avait promis de le rendre le lendemain. Mais l'ambassadeur, soupçonneux, l'avait fait arrêter, le menaçant de la torture! Et craignant quelque mal, Jean Fleurin avait dit toute la vérité.

Indigné, don Francès porta plainte devant la reine. Il la pria de désigner un secrétaire d'Etat pour instruire l'affaire. Catherine envoya l'Aubespine lui présenter d'abord ses excuses, car elle faisait telle démonstration que l'ambassadeur en recevrait beaucoup de contentement. L'affaire fut en effet portée au conseil, au mois de juillet.

Mais de Madrid, Philippe II ne cessa pour cela de correspondre avec Charles IX et la reine-mère. Et il se fit aussi aimable qu'il lui était possible. Il laissait voir un contentement sincère, comme il l'exprimait dans la lettre que va leur remettre l'Aubespine, du bon état des choses en France. C'était là travailler pour le bien de la religion, et pour le soulagement de la personne du roi : « Plaise à Dieu que cela puisse continuer toujours ». Et Philippe II montrait la même amabilité envers la reine-mère (1). Il se déclarait enchanté du succès des affaires du roi de France, son frère, et le félicitait de l'avis qu'il avait reçu de la paix conclue avec l'Angleterre.

Mais le roi d'Espagne, en bon bureaucrate, écrit alors de sa main à don Francès de Alava : *J'ai écrit ces lettres, mais je ne me souviens pas comment on rédige la suscription. Avisiez-moi au plus tôt.*

Le voleur du chiffre fut bientôt arrêté et envoyé aux galères, pour la satisfaction de l'honneur français plutôt que de l'honneur espagnol.

1. La reine-mère écrivit une lettre très vive à M. de Saint-Sulpice, ambassadeur en Espagne, exprimant le « déplaisir » qu'elle avait eu du vol, et disant la justice qu'elle avait fait faire du « galopin ». Ce qui n'empêcha pas le cardinal de Granvelle d'écrire à sa sœur de Philippe II, la duchesse de Parme, que le vol avait été fait « par commandement de plus haut... et sont traits ordinaires des Français... »

XVIII

LA PESTE FAIT SON ENTRÉE

La peste fit, elle aussi, son entrée à Lyon, peu de temps après la cour.

La peste était ce mal endémique, dévastant les cités populeuses aux jours chauds de l'été. Elle cheminait, partant des ports de la Méditerranée, remontait les fleuves, suivant à la trace les voyageurs, dans les hôtelleries alors si mal tenues. Et parfois, elle passait le Rhin, comme la horde venue d'Asie.

Mais, tel était encore l'état des esprits, que le mal, si connu cependant, parut à Lyon imputable aux hérétiques. On pensait que la contamination, répandue volontairement par eux, résultait du poison.

Don Francès de Alava a parlé de la peste, comme il eût fait d'un complot.

Il faut dire que le soupçon du poison était très accepté, même quand il s'agissait de la reine-mère.

Catherine de Médicis aimait beaucoup les fruits et la crème. Or sur la table de la reine, là où le maître d'hôtel avait placé un unique pot de crème, on en avait trouvé deux! Le second contenait-il du poison? Une enquête fut alors instruite dont on ne connut jamais les résultats.

On publiait par contre, avec ostentation, la recette que le Roi Catholique avait envoyée à la reine-mère contre la peste. Le mal progressa dans les derniers jours de juin dévastant la ville; et jamais à Londres, au dire de l'ambassadeur, on n'en avait vu de pareil.

C'est en effet la peste qui devait chasser de Lyon la cour qu'elle obligea de s'établir à cinq lieues de la ville (8 juillet).

La confusion se montrait partout. Catherine de Médicis rece-

vait des lettres de menaces anonymes, l'avertissant que si elle voulait vivre, il lui convenait de suivre les conseils de ceux qui avaient le plus de prudence et d'expérience, et non pas ceux des « gens légers ». Or, malgré les ordres donnés par le connétable à ceux qui gouvernaient Lyon, de ne pas faire de prêches durant l'absence de la reine, on en tenait dans cinq ou six endroits où étaient assemblés plus de 8.000 personnes, au mépris de l'ordonnance de Charles IX. On avait même arrêté certains des assistants qui se proposaient de la tuer.

Telle était l'autre peste, on le voit bien, aux yeux de don François, à peine moins terrible que celle qui avait cependant et chassé la cour, et vidé la ville.

En hâte, ceux qui avaient la lourde charge d'administrer Lyon, prirent les procédés classiques de sauvegarde sanitaire.

Les mesures de prophylaxie avaient été arrêtées le 3 juillet. Un petit imprimé fit connaître à tous les précautions à prendre. Les personnes touchées par le mal devaient être mises à l'hôpital. Les gens de qualité étaient seuls autorisés à demeurer dans leurs maisons. Les corps devaient être enlevés la nuit pour assurer les enterrements, les vêtements des malades brûlés. Le gouverneur de Lyon recevait tous les jours les rapports de l'Hôtel de Ville. Un médecin, et quatre maîtres, visitaient les malades dans les maisons. Comme cette calamité venait, le plus souvent, du manque de propreté, la ville fut aussitôt nettoyée. Il était enfin recommandé aux habitants de prendre leur eau dans le courant du fleuve et non pas vers les berges. Et des inspecteurs de vivres furent chargés de se rendre compte de la qualité des comestibles. Tout ce qui apparaissait avarié serait jeté dans la Saône.

En ces jours chauds de juillet, Lyon sembla bientôt la ville la plus misérable, la plus « inhumaine » qu'on eût jamais vue. Smith, l'ambassadeur d'Angleterre, déclare avoir trouvé parfois un ou deux morts dans la rue, devant sa maison. Et ses serviteurs, en se rendant aux provisions, rencontraient jusqu'à dix ou douze cadavres qui restaient sur la voie publique et y demeureraient jusqu'à la nuit, attendant que les fossoyeurs, vêtus de leurs habits jaunes, vinsent les chercher.

La place manqua bientôt pour les enterrer tous. On les jeta à la rivière, car la Municipalité de Lyon ne pouvait assurer les frais d'enterrement les plus minimes. Une maison, sur trois, était alors frappée de la peste.

Autour de Lyon on dut dresser une autre ville, avec des tentes pour les pestiférés. Le troisième jour apportait aux malades ou la mort, ou l'espoir de guérir. Mais alors ils connaissaient le plus extrême danger qui était de mourir de faim, par la crainte et la dureté de ce peuple, même s'ils échappaient à la maladie.

Tel fut l'aspect de la ville de Lyon en ces jours, passionnée toutefois par les sermons où assistaient jusqu'à 6.000 personnes. Par là seulement ses habitants se montraient des chrétiens; mais pour le reste, et dans les œuvres de la charité, ils agissaient plus inhumainement que les païens eux-mêmes n'eussent fait.

On vit la peste redoubler ses coups, non seulement chez les pauvres gens, mais jusque dans les maisons des ambassadeurs, des princes, de la reine de Navarre, de M. de Nemours. On dénonça naturellement le « mélange pestinental », un virus qui eût été déposé dans plus de sept cents maisons catholiques! On croyait le trouver sur le verrou des portes, le cordon des sonnettes par lesquelles on appelait les gens de la maison.

Les hérétiques du moins ne cachaient pas leur joie de voir mourir de nombreuses personnes du poison de la peste; ainsi, au témoignage de l'ambassadeur espagnol, ils se félicitaient d'avoir chassé de Lyon le roi et la reine-mère!

La forteresse seule, où travaillaient cent pionniers, devait marquer le souvenir de leur passage.

On assure que plus de 25.000 personnes périrent dans ce désastre. Lyon fut dépeuplée. Et ceux qui enterraient les pestiférés furent un instant les maîtres de la ville déserte et tentèrent de la mettre au pillage.

Les gardes de la citadelle durent leur livrer combat.

XIX

CHEZ LE CARDINAL DE TOURNON. M^{lle} DE LIMEUIL.

L'ORDRE de quitter Lyon avait été donné le 9 juillet. Le cortège passa le Rhône, se dirigeant vers le Pont de Charmes, pauvre village vers le Dauphiné. On arriva le soir à Crémieu, petite ville sur la hauteur.

Le dimanche, 16 juillet, la montagne se présentait. On passe à Heyrieux, un beau et grand village, à Septème, autre village sur la hauteur. C'est bientôt la côte et la petite ville de Roussillon où le roi chasseur va séjourner vingt-neuf jours.

Il faut dire que nous sommes ici à quatre lieues de Vienne, dans la maison construite par le cardinal de Tournon, dans ce grand pays de chasses, où Louis XI dauphin s'exténua. Le jeune Charles IX a le même goût que son prédécesseur. Le gibier abonde. Combien, au sortir de Lyon, l'air semble vivifiant et salubre sur ces collines, quand il s'est rafraîchi sur les massifs de la Grande Chartreuse!

Michel de L'Hospital connaissait bien la maison du cardinal de Tournon où, en 1559, il avait été accueilli par Just, baron de Tournon, neveu du cardinal, alors retenu à Rome pour le conclave. Michel accompagnait alors M^{me} Marguerite de France, qui se rendait dans les états du duc Emmanuel-Philibert son époux, dans le comté de Nice, à l'occasion de leur union. Des honneurs magnifiques leur avaient été rendus. Le jeune Tournon assura noblement le service, versant à boire à toute la compagnie. Sur la table étincelait la vaisselle d'or et d'argent, et l'on foulait des tapis plus riches que « ceux de Sidon et de Phrygie », au dire du chancelier humaniste.

On peut imaginer que la vaste demeure, noble et confortable, toujours en avenir et qui ne fut jamais terminée, avait encore le mobilier splendide chanté par Michel de L'Hospital.

Roussillon, à une petite lieue du grand Rhône, apparaissait dans une situation bien enviable et salubre à qui sortait de l'enfer empesté de Lyon. Et c'est dans la grande salle du château, dite toujours salle de l'édit, qui nous montre un plafond aux poutres apparentes, que Charles IX, a rendu l'arrêt qui fit commencer l'année au 1^{er} janvier au lieu du jour de Pâques.

Tandis que nous sommes encore dans cette région, il faut regarder entrer dans la prison de Tournon M^{lle} Isabeau de Limeuil, « la Limeuil » comme dit don Francès, qui est cependant M^{lle} de Turenne, parente de Catherine de Médicis par les La Tour, et l'une des demoiselles de sa maison.

C'était une fille noble, exubérante et spirituelle, dont on répétait les bons mots, fort jolie, et libre à ce point qu'elle était devenue la maîtresse du chef des huguenots, le prince de Condé. Or, deux ou trois jours après que la cour eut quitté Bar-le-Duc, un scandale avait éclaté dans la maison de la reine-mère. Elle tenait aux mœurs, et veillait sur la bonne conduite des filles de son entourage. Car c'est une légende, accréditée par Brantôme, que Catherine de Médicis se soit servie de ce qu'il nomme « l'escadron volant » aux fins de sa politique. Isabeau de Turenne avait mis au monde un enfant! Ses compagnes qui avaient surpris le flagrant délit, le rapportèrent à la reine. La Limeuil s'était sauvée dans la maison du secrétaire Du Fresne, grand ami du prince de Condé, et à ce qu'il semble aussi de la demoiselle. On ordonna le silence. La reine eût voulu étouffer un scandale qui la touchait elle-même; elle en voulait à don Francès d'en avoir averti déjà le roi d'Espagne, trop porté à croire que les enfants de France et la cour se tenaient si mal.

Mais il fallait compter avec le sentiment passionné de la Limeuil, avec son orgueil aussi, car elle désira fort le mariage avec le prince de Condé, lorsqu'il devint libre. Les sentiments de M. le prince n'étaient pas moins ardents; il avait aussitôt reconnu l'enfant qu'il faisait élever près de lui. M^{lle} de Turenne le lui avait fait parvenir dans un panier garni de paille, comme on envoie les petits chiens braqués pour une chasse. Ainsi le prince avait déposé

l'enfant chez une pauvre femme qui lui tint lieu de nourrice.

L'affaire avait rebondi, grâce à des bavardages de Charles de Maulévrier, comte de La Marck. Il venait dans deux dépositions, à Dijon et à Mâcon, d'accuser M^{lle} de Limeuil d'avoir voulu mettre du sublimé dans la nourriture du prince de La Roche-sur-Yon, mari de la princesse qui surveillait avec tant de rigueur les filles de cour. L'époux était tenu pour responsable des sévérités de sa femme à leur endroit. Il semble avoir tourmenté M^{lle} de Turenne d'une manière particulière. Peut-être surveillait-il simplement avec trop d'attention sa grossesse apparente? Quoiqu'il en soit, la Limeuil avait été arrêtée entre le 22 et le 29 mai. Elle suivit la cour en prisonnière, fut enfermée dans le couvent d'Auxonne, chez les Cordelières, où le 16 juin elle eut à répondre à l'enquête officielle poursuivie par Martin de Beaune et Antoine de Sarlan.

Interrogée par les juges délégués, M^{lle} de Turenne protesta avec indignation contre l'accusation d'empoisonnement. Jamais homme ni femme de sa race n'avait eu le cœur mal placé à ce point de commettre un tel forfait; jamais Isabeau n'avait eu de sublimé, ni aucune drogue dans sa bourse. La bonne Limeuil, aux yeux doux et aux mains fines (Ronsard les a chantées, sans oublier ses lèvres et ses cheveux) n'eût donné le poison même à une bête. M. de Maulévrier n'était qu'un calomniateur; le prince de La Roche-sur-Yon, un fou et un ivrogne, un brutal, qui la surveillait d'une manière particulièrement désagréable. Certes M^{lle} de Turenne le détestait, lui faisait la grimace, ne se levait pas sur son passage pour le saluer; mais elle était incapable de lui faire le moindre mal et de se venger bassement. La Limeuil pleurait, ne dormait plus, ne mangeait plus, faisait appel à tous les cœurs généreux; elle essayait d'obtenir le pardon de la reine-mère. Envoyée pour passer quelque temps aux Cordelières d'Auxonne, la Limeuil peignit là, pour ceux qui s'intéressaient à elle, des images de piété, tressa des lacs brodés. Et ses amis lui envoyaient quelques hardes, et surtout des lettres.

Nous avons encore celles que lui adressa le prince de Condé, son amant, sans oublier la missive de son secrétaire, qui était peut-être un peu plus que son ami. Les lettres de Condé sont signées de son monogramme. Le prince avait reçu son fils, sain et gaillard, et pour rien au monde il ne l'abandonnerait. Certes, l'envoi de l'enfant dans un panier l'avait surpris. Mais le joli poupon, qui venait de voyager de la sorte durant six jours, le prince

l'avait déposé chez une pauvre femme. « Mes sy o commanement seus à quy y n'appartené l'on baillié come ung petit chien, je l'é prys come père pour le noury an prince : il le mérite, car sait la plus belle créature que jamays home vit! » Ainsi sourit un père.

Le prince de Condé se disait plus mort que vif, dans l'impossibilité où il se trouvait de servir sa dame, et ne sachant comment lui porter secours. L'amant lui demandait de lui écrire, puisqu'elle pouvait encore le faire, délibéré qu'il était de hasarder sa vie pour lui rendre un bon service, comme son esclave et serviteur qu'il était. Et sa dame courtoise lui ayant envoyé la robe qui lui avait servi, alors qu'il eût plutôt souhaité son cœur que sa robe, le prince affirmait qu'il préférerait mourir que de vivre sans elle. Il lui baisait les pieds et les mains, en attendant mieux : « Mes je pance, cant vous verai, que d'esse je perdré la parolle, car je desire autant ou plus sela que mon salut. Ellas! mon cœur, ne m'abandonés point ». Condé dessinait ici le monogramme formé de leurs chiffres, ajoutant : « Ses chivres mouront ensemble! »

D'autres lettres suivirent, où le prince se disait le gentilhomme le plus affligé du monde, quand il pensait à l'amour que M^{lle} de Turenne lui portait. Il était aussi triste que si on l'avait lui-même emprisonné : « Y a il une plus meschante prysont en France, ny plus lanmantable que le miene, quy me pryve seulement de ma liberté, mes de mon cœur et contantement? » Il ajoutait, pour la jeune mère inquiète : « Je vous assure que notre fils est une belle et forte corde pour nous randre pour jamays bien atachés ansemble ». Car Condé éprouvait, en lisant les lettres de sa dame, que son amour augmentait au lieu de diminuer. Il se réjouissait surtout de la promesse qu'elle lui avait faite de ne parler jamais à aucun homme vivant. L'amour est jaloux; et le prince l'était. Oui, le temps semblait venu de lever le masque, de publier partout leurs sentiments exemplaires. Son enfant, Condé l'acceptait comme celui qu'il aurait eu de son épouse : « Car à sont vissage, les deux nostres se reconnesse. » Jamais, dans tous les cas, il ne l'abandonnerait. M. le prince faisait porter à sa dame par Basque, son serviteur, une robe de nuit fourrée. Puisque l'enfant se portait bien, qu'il était bien nourri, comment n'aurait-il pas été l'homme le plus heureux du monde, attaché jusqu'à sa fin à Isabeau? Les chiffres qu'il traçait pour signer sa missive indiquaient en effet que leurs cœurs ne pourraient jamais être séparés : *Fin à la mort!*

De ce même monogramme, et des mots : « Fin à la mort ! » était signée la lettre que M^{lle} de Turenne remit à Basque, pour le prince de Condé.

Mais on a le sentiment que la Limeuil était bien inquiète. Elle suggérait en effet à son amant d'écrire à la reine-mère une lettre fort « pitoyable » pour lui demander son propre pardon : qu'elle veuille bien se contenter des ennuis que le prince portait, sans vouloir permettre à ses ennemis d'en faire un trophée. Isabeau disait encore l'extrême envie qu'elle avait de voir celui qu'elle adorait et honorait plus que jamais, lui demandant de lui écrire, de ne point abandonner celle qui voulait vivre et mourir avec lui.

Une autre lettre, plus désolée, fut écrite sur le chemin de Mâcon, alors que la pauvre Turenne ne savait ce qui allait advenir d'elle. Elle était sans argent, et suppliait encore le prince d'intervenir auprès de Catherine, « afin qu'elle ne me mete en lyeux ou je fuce prissonnyere pour le reste de ma vye... »

Cette lettre touchante commençait par ces mots : « Hélas! mon cœur, ayés pitié de votre pauvre créature quy souffre tant pour vous avoir aymé plus que moy mesmes, vous asurant mon afflycion ne me sera que plesir pourveu que vous ayés souvenanse de moy, et que je soys si heureuse que vous n'émyés ryen que moy-je ». La lettre désolée se terminait ainsi : « Hélas, mon cœur, ayés pityé de sele quy vous ayme plus... »

Claude Gentil, homme de chambre de la reine-mère, chargé par elle de surveiller M^{lle} de Turenne, en fut tout apitoyé. Elle ne semblait pas pouvoir vivre longtemps en cet état, « sy une femme doit mourir de mélancolie »; à voir son visage, il semblait qu'elle dût passer incontinent, ajoutait le surveillant tout ému.

Mais M^{lle} de Turenne savait intéresser ses amis avec tant de grâce qu'il se peut aussi qu'elle ait été une fort habile comédienne. On croit le deviner lorsqu'elle écrivait à Du Fresne, le secrétaire. Dans une épître charmante, datée du couvent des Carmélites d'Auxonne, elle lui renvoyait sa robe, afin de ne pas exciter la jalousie de Condé, en lui adressant des images qu'elle avait peintes, et le cordon qu'elle avait tressé de sa main : « Si n'est si beau que je voudroys, excusez la pauvreté de sainte Claire! » La prisonnière s'élevait contre la rudesse des pauvres « soudards » qui la gardaient, et n'avaient d'ailleurs pas plus d'argent qu'elle, n'étant pas payés, comme il arrive aux soldats. Ils la traitaient comme si elle eût mérité la mort, la pauvre!

« Je vous renvoye votre robe, laquelle m'a bien servye, vous remerciant bien humblement. Regardez quelquefois la paincture de la pauvre Memyne, laquelle n'a consolation qu'en son miroir : et m'est avis qu'il pleure comme moy. Je vous envoye une sainte Marguerite, ung saint Loys que j'ay paintz Cordelier, et la patience de Job comme estant fort propre, et ung cœur. Gardez le pour l'amour de moy, et en donnez ung à Bourdeille et à Guitinières¹. Je vous baise les mains à tous trois, mil et millions de foys. Ceulx qui ont dict que je médisois des filles ont menty!»

Le dernière lettre à Condé se terminait sur un appel qui montre que M^{lle} de Turenne n'était peut-être pas dupe des déclarations enflammées de M. le prince, aussi peu constant en amour qu'en religion. Le veuf était en effet fort occupé, en ces jours, de monnayer, si on ose dire, le sentiment qu'il avait inspiré à la veuve du maréchal de Saint-André, qui lui laissera ce magnifique château de Vallery², qui resta l'une des habitations favorites des princes de Condé.

Isabeau de Limeuil demeura quelque temps prisonnière à Tournon, puis à Vienne où, le 19 juillet, eurent lieu les confrontations. Les Guises, comme les Châtillons, faisaient tout pour remarier le prince de Condé les uns, avec la fille du Palatin, afin d'affermir la religion réformée, les autres avec une nièce du cardinal de Lorraine, pour faire de lui un catholique. Catherine de Médicis entreprenait même la veuve de François de Guise, pour la donner comme épouse à Condé, compromis dans l'assassinat de son mari! Etonnante illusion de Catherine, qui en avait tant, lorsqu'il lui semblait nécessaire d'arranger les choses! M^{me} de Guise répondit avec hauteur qu'elle n'épouserait jamais un homme traître à son Dieu et à son roi.

On peut croire que la Limeuil, inconsolable dans ses épîtres, travailla même dans ce sens, lorsqu'elle revit, quelques mois plus tard, le prince; sans doute pensait-elle se réhabiliter ainsi aux yeux de la reine-mère qui désirait tant faire de Condé un catholique.

Aucun de ces projets ne réussit d'ailleurs.

1. Bourdeille, parente de Brantôme, et Guitinière étaient, comme M^{lle} de Limeuil, demoiselles de cour.

2. Dans le département de l'Yonne. Et pas mal d'argent : 30.000 ducats dira l'Espagnol et 6.000 de rente. Plus loin il parlera d'une petite ville de 4 à 500.000 ducats de rente.

La « désolée » Limeuil devait épouser Scipion Sardini, le riche banquier, et rentrer à la cour. Sans doute serait-elle aujourd'hui bien oubliée si Ronsard ne lui avait dédié le beau recueil de ses *Nouvelles poésies* (1564), où enflammé par son sujet, et parlant vraisemblablement au nom du prince de Condé, il a donné ses vers d'amour les plus ardents.

VERS LA PROVENCE

LE 15 août, fête de Notre-Dame, le roi s'achemine vers la Provence. Il déjeune au beau village d'Agnin, couche à Jarcieux; le lendemain, il traverse Châteauneuf-sur-Isère pour arriver le soir à Romans, qui est une bonne ville, où il fait son entrée. Là il va séjourner six jours. Quatre médecins, dont le célèbre Miron, l'accompagnaient car la peste semblait suivre la cour. On franchit, sur le pont qui la traverse, l'Isère, « fâcheuse rivière » se jetant dans le Rhône, en amont de la ville.

Voici Valence, bonne et grande ville où le roi fait son entrée. C'est déjà le Midi, mais c'est encore la peste! Le prince de La Roche-sur-Yon, gouverneur, doit s'en préoccuper lors de la reconnaissance qu'il fait de la cité. Ses rues furent nettoyées; on nomma un chirurgien et un capitaine de santé; on alluma des feux de paille sur les voies et places publiques. Les maisons des malades furent barrées d'étais de bois peints en blanc.

Il est curieux de penser que beaucoup de figures allégoriques, empruntées au paganisme et à la mythologie, enveloppées de poésie, accueillirent dans la ville le cortège royal. On croit à quelque déguisement; mais c'est celui de la vie de tous les jours aux yeux des savants disciples des collèges. On voit tout d'abord la Renommée des Valois qui souffle dans sa trompette, comme au sommet du pavillon du Louvre. Dressée sur un rocher, une sage et jolie fille présente les clefs de la ville. La Renommée parle au peuple, et fait l'éloge du prince « observateur des loys ». Sur la porte de la cité, les Gémeaux conduisent ce navire en péril qu'est le pays. On pouvait lire encore ces jolis vers, en cet âge de poésie où ils abondent :

Comme la mer s'abat quand les frères d'Hélène
 Paisaient le courroux de la voulte des cieux...

Sur la « place aux hommes », on voyait Thésée qui, par sa prouesse, ravit l'amour d'une des nymphes de Proserpine. Dans la figure de la Prudence, chacun reconnaissait la sagesse de la reine-mère. Le Minotaure, vainqueur de Dédale, semblait le roi qui devait sortir victorieux des troubles de l'intérieur. La maison du chancelier était décorée d'un chêne, l'arbre robuste de Minerve. Beaucoup d'autres demeures étaient ornées de pareils symboles et illustrées de sonnets. On retrouvait encore, dans la province, le vieux programme des organisateurs de fêtes d'antan, retardant un peu, et ce qui fut nouveau à l'entrée de Henri II à Paris. Mais Minerve semble représenter la reine-mère; et Charles IX s'en montrait tout réjoui. Pour récompenser la bonne volonté des peintres, le talent des poètes, et l'enfant qui lui a débité sa petite harangue, Charles IX fait caracoler son cheval, suivant les règles de la voltige, comme un habile écuyer. Les gens de Valence admirent la bonne grâce et le maintien de Henri, frère du roi, et ils se souviennent qu'il porte le prénom d'Alexandre, présage de sa future grandeur. Le poète à qui nous devons la relation de l'entrée à Valence voyait d'ailleurs dans M. de La Roche-sur-Yon, gouverneur du Dauphiné et de la ville, un César romain; dans Alphonse d'Este, duc de Ferrare, il retrouvait la maturité et la sagesse du père, les bonnes mœurs de cette vertueuse et royale princesse, M^{me} Renée de France; dans le nom de Léonor d'Orléans, duc de Longueville, il lui semblait lire le nom de Roland, qui ne fut pas plus adroit que lui.

On regarde aussi passer Damville, le gouverneur du Languedoc, le Rhingrave et la troupe de M. de Tournon, comte de Roussillon, chevalier de l'Ordre, « tant débonnaire et honorable »; Timoléon de Cossé, représentant le courage de son père, le maréchal de Brissac.

A Valence, la confiance régnait, car M. de La Roche-sur-Yon se montrait énergique. C'est pourquoi, sans doute, il reçut de la ville six tonneaux de vin, tandis que Michel de L'Hospital, le chancelier, n'en eut que deux!

Quelle surprise de se retrouver ainsi à Valence, la petite ville industrielle et rurale, où descendaient si volontiers, pour se ravitailler, les gens du Dauphiné! Pendant plus de deux ans¹, elle était demeurée entre les mains de François de Beaumont, le lé-

1. En 1561 et 1562.

gendaire seigneur des Adrets, homme du pays, vieux soldat des guerres d'Italie, mais sans pitié, qui s'y était introduit par surprise et plaisait aux huguenots qui avaient la majorité à l'assemblée de la ville. Protestant pour se venger des Guises, soldat pour batailler, le capitaine des Adrets avait fait de Valence sa forteresse et le magasin où il ramenait le fruit de ses pillages. Il s'y était proclamé lieutenant du roi et de Condé en Dauphiné, colonel des légions du pays. Pris dans une rencontre, le seigneur des Adrets avait été délivré lors de l'édit de mars 1563, et il était devenu un renégat. Les huguenots le méprisèrent, les catholiques se méfièrent de lui. Ainsi Valence avait connu quelque repos.

En ces jours, ardents et lumineux, il faut le reconnaître, les choses demeuraient à l'orage.

Le connétable Anne de Montmorency s'affaiblissait. On le voyait parfois demeurer tout pensif, faire effort sur lui-même pour montrer quelque allégresse; il n'avait ni appétit, ni sommeil. Madeleine de Savoie, sa chère épouse, la dame aux vieilles modes françaises, s'en montrait bien inquiète; elle disait, s'attendrissant : « Il se perd, sans le sentir! » Damville, son fils cadet, gouverneur de Languedoc, arrivé récemment près du malade, s'exténuait comme le roi à chasser dans la montagne, où parfois on n'arrivait pas à le retrouver. Il aurait mieux aimé sans doute faire la chasse aux huguenots!

Don Francès, qui observait ces choses, eût bien voulu avoir sur le connétable le même pouvoir que le roi d'Espagne exerçait sur Damville :

— Faites ceci, vous qui pouvez tout!

— Foi de chevalier, je fais le peu que je puis.

— Vous pouvez peu alors, c'est que vous gardez au conseil un pernicieux sujet, pour le préjudice du roi et du service de Dieu, je veux dire le chancelier, au lieu de le jeter au feu ou à la rivière! Franchement, peut-on espérer que le roi de France rendra l'édit par lequel tout le monde professera la même religion que lui-même?

Le connétable ne répondit pas.

Mais Damville, même en présence de la reine-mère, interpellait le chancelier qui lui avait dit : « Vous avez été le plus dur des serviteurs du roi! » — « Et vous, le plus pernicieux et mauvais serviteur de Dieu et de la couronne que l'on saurait trouver en France. Tout le mal du royaume vient de vous! »

Le vieux connétable se mettait à grogner avec son fils, dans une colère toujours juvénile. La reine-mère devait les calmer tous : « Ne répondez pas », disait-elle au chancelier. Mais faire taire Montmorency n'était pas aisé : « Trois chanceliers ont toujours fait ce que je voulais au conseil, et c'était pour le bien de la couronne. Vous qui êtes le quatrième, vous vous trompez si vous pensez pouvoir me contredire. Et je vous le dis en présence du roi et de la reine, afin que vous y preniez garde et ouvriez l'œil ! »

En ces jours, Damville qui ne manquait pas de talents, entier dans son devoir envers Dieu et son roi, se voyait déjà le chef des catholiques, qui n'en avaient pas. De là, la haine des huguenots pour Damville, celle de leurs chefs, et surtout du chancelier, « l'instrument principal du diable en France », comme ne craignait pas de l'écrire Francès de Alava. Damville demeurait sur ses gardes, persuadé qu'il serait victime d'un attentat. Hélas, il n'avait pas osé devancer ses adversaires ! Il attendait l'occasion de servir le roi d'Espagne, « prince magnanime et bon ». Mais son ambition, en ces jours, se serait bornée à prendre le poste devenu libre du maréchal de Brissac.

Parfois le connétable en avait assez. Il demandait à la reine un congé pour raison de santé. Il aspirait à retrouver sa maison de Chantilly. Catherine en fut troublée et lui dit : « Jésus, compère, vous le dites, et en ce temps difficile ? »

Longtemps ils parlèrent, en tête à tête.

ELISABETH DE FRANCE... LES DAMES, LES DAMES

LE 23 août, don Francès qui résidait à douze lieues de Valence recevait un appel de la reine-mère. Il accourut aussitôt et la trouva en grande inquiétude au sujet de la santé de sa fille Elisabeth, la femme de Philippe II. Catherine venait d'ouvrir le paquet du courrier d'Espagne, autorisé par le duc d'Albe à le remettre à elle-même, si on ne trouvait pas don Francès à la cour.

Quelles étaient donc ces nouvelles? L'aimable, la bonne Reine Catholique, Elisabeth de France, la fille de Catherine de Médicis, et l'épouse de Philippe II, qui n'avait pas vingt ans, était enceinte. Elle avait eu les accidents classiques, maux de cœur, vomissements et fièvre. Les médecins espagnols, fanatiques de la saignée, l'avaient pratiquée, et qui plus est avaient purgé Elisabeth. Le résultat de ce traitement imbécile fut que la reine d'Espagne, prise d'un flux du ventre, était tombée dans une léthargie qui ressemblait à la mort. Le peuple récitait déjà des prières pour elle, et la Reine Catholique avait reçu l'extrême-onction.

Don Francès tenta de rassurer la reine-mère au sujet des saignées faites à sa fille. Mais Catherine pleurait et se lamentait. Elle connaissait le tempérament de ses enfants, et savait que « les corps nés en France » ne s'accommodaient pas de tant de saignées : « Dites-moi toute la vérité, et surtout que l'on ne me cache rien de la santé de ma fille. Y a-t-il quelque chose de plus grave que dans la lettre du duc d'Albe? »

Le connétable entra sur ces entrefaites, et la conversation reprit entre eux trois :

— Don Francès, je suis bien la femme qui aie, le plus d'obliga-

tion envers le Roi Catholique pour tous les soins qu'il a donnés à votre reine, et cette sollicitude qu'il lui a témoignée, et le rendit malade à son tour...

L'ambassadeur crut pouvoir profiter de l'attendrissement de la reine pour lui exprimer, suivant ses instructions, le contentement ressenti par Philippe II en apprenant la ferme volonté de Catherine d'établir définitivement la religion catholique dans ce royaume. Le roi d'Espagne la faisait prier maintenant de rester constante dans cette décision; et dans ce cas, il ne manquerait jamais de lui prêter le secours nécessaire.

Catherine parut gênée, et dit seulement :

— Vous voyez bien mon intention.

— On la dit communément bonne, en effet, et j'en ai vu déjà les bons résultats; mais je crains, quant à moi, qu'il me reste grande honte du peu de service que j'aurai pu rendre ici à mon roi. Si vous n'étiez, Madame, si chagrinée à cause de la maladie de votre fille, je vous aurais parlé plus ouvertement.

Alors Catherine prit un air froid et réservé :

— Vous voulez donc me voir toujours dans les peines et difficultés, comme par le passé?

— Non, je ne le veux pas du tout, mais je vous prie seulement de prendre garde à ce que vous faites.

Catherine ne donna pas de réponse. Elle se domina, continuant à montrer une parfaite bonne grâce. L'ambassadeur reprit :

— Et le chiffre?

— On a fait une enquête. Cinq personnes ont été mises à la torture, et on n'a jamais pu tirer au clair l'incident.

— Si vous aviez, Madame, le désir de faire la lumière, vous pourriez bien le faire, et punir les coupables.

— Piennes est un homme brave, mais c'est un fou. On ne peut se fier à lui.

— Et Sampierro? ¹

L'attaque était directe, car Sampierro, de la maison des d'Ornano, était ce vieux gentilhomme corse, élevé chez le cardinal Hippolyte de Médicis, ancien soldat des bandes noires d'Italie, qui avait suivi le maréchal de Termes en Corse, était resté avec lui jusqu'au jour où l'île, de la domination de la France, passa, par le traité de Cateau-Cambrésis, à l'exploitation mercantile des

1. Don Francès écrit toujours San Pietro.

Génois. Sampierro combattait pour les libertés de l'île misérable où l'Espagne voyait une base navale pour menacer la France et Marseille. Le vieux soldat, qui arrivait à sa soixante-troisième année, avait parcouru le monde pour l'intéresser aux libertés de la Corse.

— Sampierro, reprit l'ambassadeur, il faut le punir, car il a violé la paix!

— Ecrivez à votre roi pour lui demander sa volonté à ce sujet, et je la remplirai ensuite avec plaisir.

La réponse, qui arriva un mois plus tard, fut donnée de Madrid par Philippe II : « Sampierro, s'il tombe un jour entre vos mains, châtiez-le comme il le mérite! »

Mais on le voyait bien, la reine-mère continuait à observer, sans prendre parti. Le prince de Condé ne voulait plus venir à la cour, car il avait la prétention de relever la charge vacante du maréchal de Brissac. S'il y venait, il pourrait réunir treize cents chevaux, car Damville en avait déjà mille avec lui. L'amiral faisait d'ailleurs surveiller Condé. Qui eût respecté celui qui se consolait de l'amour de la Limeuil en acceptant l'amour de la maréchale de Saint-André, et ses ducats? Déjà les églises, rougissantes, refusaient les contributions volontaires. Elles allaient à l'amiral, lui si respecté, organisateur de tout un service de correspondances s'adressant à tous les pédagogues, et s'insinuant par là dans la conscience des enfants du pays. En France l'amiral avait déjà 3.000 chevaux. Il envoyait de l'argent en Allemagne pour en lever encore 2.000. Un jour, on verrait les huguenots tenter à Paris ce qu'ils avaient fait jadis à Orléans. Alors ils seraient les maîtres de la France!

Tel apparaissait l'avenir à Francès de Alava.

L'ambassadeur vint un soir prendre place à la table du connétable. L'Espagnol remarquait les constants sentiments d'amitié que lui témoignait Anne de Montmorency. Il pensait : la reine a donc encore l'intention de me tromper!

Le connétable parla beaucoup ce soir là¹. Il voyait tout le péril dans lequel se trouvaient le royaume et son roi; il travaillait, lui, de toutes ses forces pour supprimer l'existence de deux religions, cause de la ruine du pays; jour et nuit, il besognait pour son bien...

1. Le 27 août.

Don Francès dit, ironiquement :

— Vous pourriez y arriver sans un tel effort.

— Comment?

L'ambassadeur fit une pause et reprit :

— Vous qui tenez les postes de ce royaume, vous pourriez avec la reine faire ce que je n'ai jamais pu obtenir. Vous pourriez lui faire comprendre qu'il dépend du Roi Catholique d'arranger les choses de la religion en France. Et vous, connétable, vous devriez chasser vos neveux, qui ne sont que de mauvais hérétiques!

— De la reine, don Francès, je vous parlerai comme à l'ami sincère que vous êtes, comme à mon frère. Que sur ma tête tombent mille malédictions! Mais les dames peuvent faire beaucoup; et moi je ne puis rien contre elles (don Francès comprit quelles étaient ces dames qu'il n'avait pas nommées: la reine de Navarre, les duchesses de Savoie et de Ferrare). Voilà la chose principale. Mes neveux, je les tiens pour des hérétiques et des traîtres, des hommes sans vérité. Car moi, je tiens à mourir en catholique; et si mon fils n'était pas catholique, il n'hériterait pas un sou de moi.

L'Espagnol riposta :

— L'amiral en attendant vous enlève vos sujets.

— C'est vrai.

— Pourquoi n'a-t-on pas remédié plus tôt à cet état de choses?

Le connétable continua :

— Les dames, les dames...

Don Francès insinua :

— Le chancelier...

— Oui, le chancelier!

Mais le lendemain, le connétable retournait vers la reine-mère :

— Madame, vous pouvez avoir confiance en moi, car je vous servirai avec plus de diligence que jamais. Pour cela nul besoin de mettre en avant ni la religion, ni autre chose, rien que votre bonne volonté. Je suis entièrement à vous et je vous suivrai sans aucune faiblesse de ma part...

Oh! les intrigues des femmes, Savoie, Vendôme, et Ferrare, tendant à augmenter toujours l'autorité du chancelier, à mettre en défiance Catherine et son gendre, ce qui portait la reine-mère à négocier avec nos alliés traditionnels les Allemands, comme don Francès méprise ces faiblesses! Il le voit bien : pendant ce temps, l'amiral a repris ses « pratiques » en Angleterre par le moyen de Montgomery et de Throckmorton.

A M^{me} de Vendôme, on venait cependant d'enlever la garde de son fils, le jeune Henri, qu'elle avait eu avec elle pendant une quinzaine. Mais jusqu'à son départ, on l'avait observée cherchant un ministre pour le faire prêcher dans une salle, à la cour!

Et l'on vit s'éloigner Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, très mécontent, lui aussi, de sa femme qui favorisait les hérétiques. Dans le ménage de la Pallas, des querelles s'étaient élevées entre elle et son dieu Mars. Philibert avait eu des paroles si aigres que la duchesse s'en était plainte à la reine-mère. Catherine fit chercher l'envoyé de Savoie, Morette : « On m'a assuré que vous avez dit que si la duchesse ne se corrigeait pas, le duc de Savoie se vengerait! » Le petit roi intervint : « J'aime bien le duc de Savoie, car il est marié avec ma tante : et s'il la traite bien, je l'aimerai toujours! »

Morette reprit :

— Il est bien que vous aimiez le duc de Savoie, parce qu'il est marié avec votre tante, mais vous avez aussi d'autres raisons de l'aimer et de l'estimer...

Que s'était-il passé entre le mari et la femme? Depuis quinze jours le duc de Savoie l'attendit en vain chaque nuit dans son lit. Tous les jours cependant, la duchesse semblait suivre avec une dévotion apparente la messe. Hypocrisie!

XXII

EN DAUPHINÉ. L'ENTRÉE EN PROVENCE

CHARLES IX allait-il interrompre son voyage? Le développement de la peste semblait l'indiquer. On apprenait que la mortalité, à Lyon, devenait effroyable, que la grande cité était comme dépeuplée. D'autre part, les gens suivant la cour paraissaient en avoir assez de ce voyage; ils eussent préféré naturellement rentrer à Paris. C'est bien ce que conseillaient à la reine-mère quelques personnes lui montrant que dans la capitale elle aurait aussi à faire œuvre de pacification.

La situation à Paris semblait recommander, en effet, une surveillance particulière. La condamnation des propositions de Dumoulin¹ contre les décisions du Concile avait agité les esprits des parlementaires. François de Montmorency, le fils du connétable, gouverneur de Paris, demeurait toujours fort suspect aux yeux des catholiques. Des incidents s'étaient produits lors d'une procession dans la capitale : le gouverneur avait fait rentrer de la cavalerie dans Paris, armait la Bastille de canons; et déjà il avait fait ouvrir, dans la vieille forteresse, une fausse poterne, afin de pouvoir sortir en cas de besoin. Ainsi Paris vivra pendant des années, sous la menace prochaine d'un soulèvement des catholiques, qui se croyaient à leur tour menacés par les huguenots. Et l'on prêtait à l'amiral des propos inquiétants, car cette fois, il saurait bien se rendre le maître de la ville.

La reine-mère n'était pas femme à revenir en arrière. Malgré une indisposition de Charles IX, qui avait pris un refroidissement

1. Charles Dumoulin, avocat au Parlement de Paris, auteur d'un Conseil célèbre sur le concile de Trente qui le fit incarcérer.

en chassant le cerf, et malade avait dû rester pendant six jours au village de l'Estoile¹, on reprit la route. Le connétable semblait, lui aussi, assez fatigué; c'est en bateau qu'il gagna Avignon, souffrant depuis plusieurs jours d'une colique tenace.

Une bonne nouvelle arrivait cependant, en cette époque calamiteuse. Le gentilhomme, envoyé par la reine-mère vers l'Empereur, avait été parfaitement accueilli par lui. Longuement ils avaient parlé ensemble, à la chasse et ailleurs. Les projets de mariage du roi Charles IX avec la fille de Maximilien, et de sa sœur, la petite Marguerite, avec le fils de l'Empereur, avaient été fort bien accueillis. Ainsi Catherine de Médicis obtenait ce qu'elle désirait particulièrement; et l'envoyé de France ramenait une belle chaîne d'or de quatre cents écus.

Ces grands projets, l'union de la maison de France à la maison d'Autriche, contrastent singulièrement avec la gêne qui règne à la cour. Ce « faute d'argent » insupportable retarde parfois l'envoi d'une mission à l'étranger, fait que les garnisons ne sont pas payées, ni nos alliés, les Suisses, qui ont tant de retard, tandis que les villes sont invitées à fournir des contributions. En un an, Paris avait payé un million sept cent cinquante mille francs, et le Dauphiné, en dix jours, trois cent mille francs. L'impôt était passé de trois à dix.

C'est de cette misère générale, plus encore que des passions religieuses, qu'était sortie la ruine du pays que l'on traversait alors; il venait encore d'être dévasté par les partisans du baron des Adrets, alors huguenot, ou d'autres capitaines sortis d'Avignon, ceux-là catholiques, mais tous plus ou moins pillards, embusqués dans les fortins qui commandent, comme des burgs, la descente du Rhône.

Charles IX franchit la Drôme, fait son entrée à Loriol, traverse Dherbieres; il arrive le 14 septembre à Montélimar, qui offre une entrée. Là on fit une halte de quatre jours. Montélimar était cette petite ville marchande d'où Montbrun était parti à l'attaque du Comtat Venaissin; la maison du capitaine huguenot venait d'être rasée. Le 19 septembre, on passait à Donzère, vieux château crénelé accroché à la falaise. Le lendemain, Charles IX traversait Pierrelatte, dans la vallée élargie du Rhône, en face des monts du Vivarais. On déjeunait à Lagarde-Adhémar, le château du

¹ Il y fut le 12 septembre (Bibl. Nat., ms. fr. 25755).

baron de Lagarde, qui n'était que le cruel capitaine Polin, alors général des galères. Mais il avait parcouru la Méditerranée jusqu'à Constantinople, corsaire comme un Turc, au demeurant bon chrétien, ayant trouvé ici, dans chaque trou de rocher, dans chaque fortin, un nid d'oiseau de proie pour faire la chasse aux huguenots et remplir ses coffres aux dépens du pauvre monde. L'étape fut à Saint-Paul-Trois-Châteaux, la dernière ville fortifiée du Dauphiné.

Le jeudi 21 septembre, on entra en Provence par Suze la Rousse, dont la bastille veille sur la hauteur. C'est là qu'on baptisa la fille du seigneur de Suze, François de la Baume, que le roi et la reine tinrent sur les fonts baptismaux.

L'enfant reçut le nom de Charlotte, et le père, à l'issue de la cérémonie, offrit toutes sortes de confitures. Suze, comme on l'appelait simplement, était le capitaine catholique qui avait pris Orange, combattu des Adrets et Montbrun. On se remit en route pour gagner Bollène, aimable village, la première bastide du comté d'Avignon. Le 22, on passe par Mondragon, bâtie sur un rocher. On ne fit que traverser Orange pour aller coucher à Caderousse, qui donna une entrée.

Comment aurait-on pu d'ailleurs s'arrêter à Orange, ville tenue pour la « mère de l'hérésie de tout le pays », comme dira don Francès de Alava, là où se réunissaient les réfugiés huguenots?

D'ORANGE EN AVIGNON

ORANGE « au grand trophée », comme on disait, en désignant par là l'arc de triomphe rappelant la victoire sui les Cimbres, était à la fois ville épiscopale et principauté souveraine. La Réforme était entrée dans Orange avec un ministre qui, en 1561, avait donné un enseignement privé dans les maisons. Il arriva que le prince Philibert de Châlon, mort sans postérité, laissa la principauté à un fils de sa sœur, René de Nassau, d'une famille princière résidant aux Pays-Bas.

La majorité des gens d'Orange appartenait à la nouvelle religion. Jean Perrin, seigneur de Parpaille, juriste universitaire, qui avait dépouillé sa robe de juge pour devenir le président du conseil municipal de la ville, et surtout un soldat, l'agita beaucoup. On détruisit les images, on pilla les couvents, on proscrivit la messe; et l'évêque, Philippe de la Chambre, dut prendre la fuite. Ces troubles devaient amener une réaction violente des capitaines catholiques de la région, qui donnèrent l'assaut d'Orange, massacrèrent les habitants, incendièrent la ville, en rasèrent les murailles. Guillaume de Crussol, gouverneur du Dauphiné, y rétablit la paix et la pratique des deux religions, lui-même appartenant à la Réforme. Le prince d'Orange, on ne le voyait jamais; il ne répondait même pas aux questions qui lui étaient posées sur la religion, dans son secret et sa prudence. Son gouverneur, du moins, dépensait son argent pour soutenir dans la ville les malheureux réfugiés. Le prince était-il encore catholique? La reine-mère était persuadée, elle, qu'il était huguenot.

Ainsi Orange demeurait une pauvre ville, à demi-ruinée, vivant dans l'angoisse. Les chanoines et les religieux catholiques

qu'on y avait rétablis faisaient dire à don Francès « de ne pas les laisser tous tuer ». Parpaille, auteur de la ruine d'Orange, eut la tête tranchée en Avignon. On voit qu'il n'était pas facile, même dans une principauté, de faire coexister la pratique de deux religions. Mais, comme tout est relatif, Orange semblait encore une cité assez belle, car cinquante maisons n'avaient pas été touchées par la maladie. Et l'ensemble valait bien deux mille écus de rente.

Le 23 septembre, Charles IX venait coucher à Sorgues, où l'on cultive les céréales et la vigne entre les canaux dérivés de la rivière. C'est là qu'il reçut, d'un « visage assuré », les clefs de la ville d'Avignon que vinrent lui présenter le vice-légat et deux habitants bourgeois.

Avignon était vraiment une cité heureuse qui, depuis l'an 1348, constituait avec son territoire un état particulier sous l'autorité directe des Souverains Pontifes. Ils y entretenaient un vice-légat, qui était une sorte de gardien supérieur, protecteur des libertés de la cité administrée par un conseil municipal réclamant peu d'impôts. Ainsi les Avignonnais vivaient tranquilles et catholiquement, sous le gouvernement de la Clef de saint Pierre, bien à l'abri du service militaire et des gabelles du roi de France. L'ensemble de la population formait trois nations : ceux qu'on nommait les citoyens, les bourgeois comme on disait ailleurs, nés en Avignon; les Italiens, originaires de la péninsule, et enfin les Citramontains, venus de Provence, du Languedoc, du Dauphiné, et même des bords du Rhin. La banque était entre les mains des Florentins; le commerce des draps appartenait aux Piémontais. La cité aux rues tortueuses et pleines d'ombre, aux traverses franchies souvent par des étages en encorbellement, était serrée dans les remparts de ses deux enceintes. Des placettes, ou plans, comme on disait, permettaient aux habitants de se retrouver autour des églises, nombreuses et fleuries, des puits et d'agréables boutiques achalandées, entre autres celles des orfèvres. La plus importante de ces places s'étendait devant le palais apostolique. Les faubourgs, entre les deux enceintes, portaient les noms des métiers exercés par des artisans : marché aux Herbes, aux Oignons, aux Cuirs, à l'Huile, au Fil, aux Raves, aux Fromages, au Poisson, à la Triperie, au Pain; les boucheries et les charcuteries se tenaient dans un corps de bâtiment près de l'Hôtel de Ville. Des canaux contournaient les remparts de la cité avant de servir

d'égouts. Les teinturiers s'étaient établis sur les dérives de la Sorgue et de la Durance qui alimentaient les bains et les étuves. Le rocher des Doms, taraudé par d'anciens fours à chaux, dominait la cité. Sur ses pentes s'élevait Notre-Dame-des-Doms, régnant sur la masse énorme du palais, de ses tours carrées et crénelées, et sur tant de petites églises, de chapelles, de couvents, aux clochers ajourés et fleuris, qui caractérisaient la cité d'Avignon.

Il ne faudrait pas croire que la ville allait s'épanouir de joie à l'annonce de l'arrivée de la cour. A défaut du pape, son souverain absent, elle se contentait parfaitement de son représentant. On peut même penser que la nouvelle de l'entrée du roi l'inquiétait déjà, car les habitants craignaient que la cour n'y amenât une recrudescence de la peste. Déjà, par précaution, ils avaient abandonné en grande partie la ville, seigneurs et artisans; et chacun dans les champs travaillait à recueillir les fruits de l'été et de l'automne. François Fabrice, sieur de Servillon, gouverneur d'Avignon, parent du pape Pie IV, cousin de Charles Borromée, qui avait fait assiéger Orange et raser ses murs, tint cependant à affirmer son dévouement au roi. Il venait de faire pendre un homme comme huguenot; il fit rentrer en hâte les gens de la ville, et préparer les tréteaux. Déjà arrivaient d'Espagne en Avignon les goîtreux qui voulaient faire toucher leurs écrouelles par le roi de France possédant la vertu de les guérir, pour la confusion des huguenots! Cinq ou six d'entre eux étaient blessés un soir au visage, sans qu'on pût découvrir les coupables.

L'entrée en Avignon eut lieu le 23 septembre. Le roi semblait encore faible et amaigri, sa suite plutôt peu fournie.

On s'arrêta un instant devant la vieille chapelle de Saint-Michel où eurent lieu les harangues à l'abri d'un pavillon de feuillages. Le vice légat et le seigneur Fabrice, les consuls étaient venus là pour saluer Charles IX. On voit les bedeaux, ouvrant le cortège, s'avancer à cheval dans leurs robes rouges dont les manches sont marquées des trois clefs d'argent, les armoiries d'Avignon. A la porte de la cité, Charles IX baise la croix que lui présente le vice légat; il promet, comme Roi très Chrétien, de conserver les droits de l'Eglise. Les consuls et deux gentilshommes portent le poêle de satin cramois aux fleurs de lis. Charles IX entre par la porte Saint-Ladre, admirant l'échafaud où se tiennent les vertus cardinales. Un peu plus loin, une belle fille, la Vérité, vêtue de satin blanc, présente les clefs formant le blason d'Avignon. Devant la

porte des Augustins, quatre personnages figurent les saisons, tandis qu'un jeune enfant, costumé en Mercure, débite un quatrain. Il faut dire qu'Avignon était la cité du commerce, la ville des Juifs, des banquiers, des prêteurs, des notaires, de tous ceux que Rome protégea de loin.

Ainsi on arriva sur la place de la Savonnerie, où près de la maison de Guarin, neuf sièges avaient été disposés pour les neuf preux. Un jeune enfant fait signe au roi adolescent de venir s'asseoir sur le siège voisin de celui de Godefroy de Bouillon : il sera le dixième preux, dont on dira : « Charles le magnanime ! » Sur la place aux Changes, une toile de fond représentait la mer. Un Neptune, habillé de satin cramoisi, à cheval sur un poisson, débite un quatrain affirmant au roi que l'Océan le laisserait régner sur l'Asie et l'Afrique. Au Puits des bœufs, sur la place du palais, s'élève une pyramide. Une belle fille, vêtue de satin cramoisi, représentant la Justice, sort d'un nuage. D'une montagne, figurant la terre, en sortait une autre, vêtue de satin blanc, la Vérité. Les deux jolies filles s'embrassent, et la Paix se présente, récitant un quatrain.

Déjà Messieurs du Chapitre de Notre-Dame sortaient de la grande église des Doms. Et les paroisses et les couvents se retrouvaient en procession devant le roi, portant leurs croix. C'était là une nouveauté, les processions n'ayant guère pu être observées depuis Lyon.

Telle est la fête catholique, où les illustrissimes cardinaux de Bourbon et de Guise, les « vrais pasteurs de Dieu », ceux-là qui possèdent les « vertus cardinales », au dire de l'auteur de la relation, trouvent honneur et plaisir. Et le propagandiste se plaît à faire remarquer, qu'avant d'entrer au château, botté, portant les éperons d'un vaillant chevalier, le petit Charles IX entra dans l'église.

Le lendemain 25, les consuls et les principaux citoyens allaient lui rendre visite au château; ils y trouvaient la reine-mère et les princes, et recommandaient le bien de la ville à Sa Majesté. Charles IX tenait de Dieu le sceptre royal, pour le repos et le contentement des *bons*, pour la ruine et la confusion des *méchants*¹. On attendait de lui qu'il remit la Chrétienté en son état; par là viendrait la fin des calamités et des guerres civiles. Le sieur des Essarts offrit une coupe d'or, une médaille représentant la ville

1. Nous avons déjà rencontré ces qualificatifs. Les bons sont naturellement les catholiques, les méchants les réformés.

d'Avignon et l'effigie du roi. Charles IX remercia fort aimablement; il dit qu'il s'efforcera de tenir ce qui lui était demandé, pour la satisfaction de tous.

Et la cour fit connaissance, en Avignon, avec le fâcheux et surprenant mistral, si fort qu'il soulevait jusqu'à la hauteur du visage des cailloux gros comme une noix.

Le marquis d'Elbœuf, René de Lorraine, général des galères, se présenta. Marseille avait préparé, elle aussi, une entrée royale. Le bruit avait couru que, suivant les calculs de Nostradamus, où les gens lisaient alors l'avenir, Charles IX ne devait pas dépasser Avignon. Le conseil de la cité en délibéra. Le pont sur la Durance était prêt. On prendrait le chemin de Marseille. *Vir sapiens dominabitur astris* a dit Salomon dans sa sagesse supérieure : il nous faut suivre notre destin!

La fête de la Saint-Michel, celle de l'ordre national, eut lieu le 29 septembre. La veille avait été tenu le chapitre, à Notre-Dame-des-Doms. Le duc Charles de Lorraine y assista, non loin de la sépulture de Jean XXII; au chœur se tenaient la reine-mère, la petite Marguerite, sœur du roi, et M^{me} de Savoie. Près de la chapelle des Bagnols Tertulli, Sa Majesté siégeait sous le poêle. Là aussi étaient Henri, duc d'Orléans, le prince de La Roche-sur-Yon et le maréchal de Bourdillon. Vers la chapelle de l'archevêque, on remarquait les places vides du roi d'Espagne et du roi de Danemark. Et parmi l'assistance, on voyait encore le duc de Savoie Philibert et M. de Damville, fils d'Anne de Montmorency. Tous les chevaliers portaient l'Ordre, et le grand collier. Le vice-légat chanta la messe. M. le duc de Ferrare y assista. Aux vêpres le service eut lieu en violet. Le duc d'Orléans l'entendit vêtu de noir, puisque c'était la messe des morts. Les cloches sonnèrent le glas; les canons tonnèrent sur le rocher.

La courtoisie des gens des trois états¹ d'Avignon fut grande : deux cents écus au roi, avec un chapeau tricolore, un camail de diamants et de perles, du prix de cinq cents écus; au duc d'Orléans, le même chapeau est présenté. Charles IX paraît si enchanté de son chapeau qu'il le porte dès le lendemain, en jouant à la paume!

1. Les natifs, les Italiens, les Citramontains.

LE MÉNAGE DE SAVOIE. SAMPIERRO DE CORSE

MAIS comme il arrive, les fêtes ne vont pas sans quelques froissements pour la vanité des uns ou des autres. Ainsi le duc de Savoie ne cache pas son mécontentement, car le prince de La Roche-sur-Yon le précédait dans les cérémonies, alors qu'il s'estimait plus proche par le sang. Les jours suivants, on ne le vit plus, sous le prétexte d'une indisposition. Le duc Philibert se préparait au départ, et semblait assez ennuyé.

Ce qui effrayait surtout la reine-mère, c'est qu'elle n'avait plus d'argent et peu de crédit. Souvent elle s'en entretenait avec le maréchal de Bourdillon et le cardinal de Bourbon. Que ferait-on si le prince de Condé prenait les armes contre les catholiques? La conclusion fut, qu'avec le concours du connétable de Montmorency, on pourrait peut-être demander une certaine somme à Philippe II. Don Francès estimait que le connétable n'y consentirait jamais. Ce qui avait soulevé cette question, c'était la nouvelle que le prince de Condé, l'amiral et leurs partisans venaient de se réunir, sous prétexte de fêter M. d'Andelot et sa femme. Le prince de Condé d'ailleurs n'avait commis aucun acte hostile, en ces jours; loin de là, il faisait même demander l'Ordre du roi pour cinq chevaliers de ses amis.

Il faut le reconnaître, une nouvelle qui donnait beaucoup plus d'inquiétude à la cour, était que l'armée du Roi Catholique se mettait en route.

Quant au ménage de Savoie, qui devait bientôt quitter la cour, il avait fait l'objet de beaucoup de commentaires. Déjà on échangeait des cadeaux d'adieu; et Catherine de Médicis donnait à M^{me} Marguerite les bijoux qu'elle avait achetés à Brissac, et qui

valaient bien vingt mille écus. La reine-mère n'oubliait ni les dames, ni les domestiques de la duchesse; quant au duc, il avait reçu de Charles IX un très bel habit de l'ordre de Saint-Michel. Don Francès pouvait donc tirer la conclusion que les affaires du duc de Savoie allaient assez bien.

Ce qui lui paraissait surtout extraordinaire, et digne d'attention, était la nouvelle attitude de la duchesse de Savoie. Don Francès n'ignorait pas que tout d'abord Marguerite de France n'avait pas voulu entendre la messe. Mais son médecin, cet homme laid et bossu, un disciple de Mélanchton, célèbre entre tous les hérétiques d'Allemagne, lui avait dit un jour : « Madame, réjouissez-vous, car je puis vous tirer de cet embarras. Sachez que pour telle ou telle raison, suivant la Sainte Ecriture, vous pouvez entendre la messe et accomplir tout ce que votre mari réclame de vous, jusqu'au jour où Dieu y pourvoiera, à la condition que dans votre âme vous n'accordiez aucune foi à ce que vous entendrez durant la messe, et ne regardiez ni l'hostie ni le calice. Et même vous pourriez encore les regarder, si votre mari vous surveillait... »

Consolée et rassurée de la sorte, la duchesse s'était rendue à la messe, faisant toutes sortes de démonstrations dévotes. Mais quelques jours après, parlant à son mari des choses de la religion, elle lui avait dit : « Certes, Monsieur, vous vous trompez si vous voulez demander à vos sujets qu'ils soient tous papistes, car je sais mieux que vous qu'il y a plus d'adeptes de la religion nouvelle que de l'autre ».

Telle était d'ailleurs l'attitude que les réformés avaient décidé d'adopter, lors de leur récente assemblée : ils assistaient à la messe, et les hérétiques de la cour faisaient de même.

Il était beaucoup plus inquiétant pour Philippe II d'apprendre que le nonce poursuivait une négociation avec un envoyé de Sampierro, afin que le pape acceptât tout ce qu'il possédait dans l'île de Corse, et ce qu'il pouvait y gagner. Cela semblait fantastique. L'ambassadeur d'Espagne interloqué n'hésita pas. Il entra à l'improviste dans la maison du nonce, proche de la sienne, et le surprit s'entretenant avec deux capitaines corses :

— Comment se fait-il que vous ne soyez pas dans l'île?

— Je suis pensionné du roi et ne puis m'y rendre.

Leur réponse ne parut pas suffisante à don Francès. Il savait que Sampierro avait déclaré au pape que dans le cas où la flotte

espagnole s'avancerait contre lui, elle ne ferait pas grand'chose, car il s'était bien fortifié et pourvu de vivres.

Don Francès rencontra dans une église le duc de Savoie. Ils parlèrent encore de la Corse. Le duc s'étonnait qu'on créât un tel ennui à Sa Majesté Catholique. Sampierro était prêt, selon lui, à donner tout ce qu'il avait gagné au roi d'Espagne, et disposé à réduire pour lui les gens de l'île.

Voulait-il tromper l'ambassadeur, ou l'avait-on trompé lui-même? Le duc Philibert exposait que le catholicisme ne pouvait être sauvé que par Philippe II, sans quoi l'hérésie attaquerait ses propres États.

Don Francès lui fit observer qu'il ne lui appartenait guère de parler de la sorte, car lui-même ne châtiât pas les hérétiques, et il devrait bien commencer par extirper le mal dans sa propre maison. Philibert en convint : « Je fais comme les pêcheurs de baleines, qui avant de la tuer lui passent de longs filins, et la fatiguent jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus bouger; et lorsqu'elle est à bout de forces, ils vont la recueillir. » Il ajouta que, si Philippe II le voulait, il pouvait tout arranger, même sans employer la force, car sa parole suffirait.

Sur quoi le duc de Savoie monta sur son cheval, le piqua des éperons avec une telle fureur que don Francès ne put le suivre.

La reine-mère avait demandé à l'évêque d'Orléans, M. de Morvillier, esprit doux et subtil, et au président de Birague de venir lui parler le lendemain des affaires de la Corse.

Ils montrèrent, comme le marque Francès de Alava qui les détestait tous les deux, la même sincérité que d'habitude!

L'évêque avait dit :

— Sampierro se trouve en Corse contre la volonté du roi. C'est un homme « désespéré » par les injustices que lui ont faites les Génois; et certainement le roi serait en peine s'il perdait un si bon capitaine!

L'ambassadeur répondit :

— Vu l'amitié et fraternité existant entre le Roi Catholique et le Roi très Chrétien, il est surprenant qu'on puisse tolérer à Marseille un homme séditieux avec sa galère, alors que dans le même temps le roi d'Espagne envoie une armée contre les infidèles. Cet homme a des intrigues avec ceux d'Alger et avec d'autres corsaires. Quant aux injustices commises envers ce pirate, j'ai vu

la justification que m'a envoyée la République de Gènes. Elle a armé des galères pour aller le châtier. Le baron de Lagarde, à Valence, m'a assuré du désir de la reine de voir ce corsaire cesser de causer du tort à la République de Gènes; elle souhaitait un arrangement entre les deux parties.

Ainsi l'on discuta passionnément. Le président de Birague restait silencieux.

Ils se levèrent enfin pour sortir. L'ambassadeur d'Espagne avait ajouté :

— Je suis tout à fait étonné qu'on ne réponde pas à ma question d'hier, au sujet d'une barque arrivée à Marseille, qui avait amené un capitaine envoyé par Sampierro au roi!

L'évêque d'Orléans répondit :

— C'est contre la volonté du roi et de la reine.

— Je le crois aussi. Mais je ne comprends toujours pas comment l'envoyé d'un séditieux puisse venir à la cour, comme il a fait. La reine ne devrait pas dissimuler de la sorte et dire que c'est contre sa volonté. Elle devrait au contraire le châtier!

— On ne peut abandonner un tel homme, et d'une telle valeur! C'est pour éviter des inconvénients plus graves.

— Alors il ne me reste plus qu'à écrire aux Génois, bien que je ne sache si vraiment on veut qu'ils soient informés!

L'évêque parut gêné et montra quelque désir de négocier. L'ambassadeur ajouta que la reine-mère devait bien considérer les choses. Puisque l'armée de Philippe II se dirigeait vers l'île, il était évident que la reine voulait sauver Sampierro et le réserver pour d'autres occurrences. L'ambassadeur informera donc les Génois, et la duchesse de Parme.

On s'entretenait à la cour des récents succès de Sampierro, de la cruauté montrée par ses gens vainqueurs. Les Génois lui répondaient d'ailleurs en se montrant tout aussi cruels. Et Sampierro ayant fait ramasser toutes les victuailles, les transportait dans son camp. Ainsi les soldats des galères espagnoles devaient souffrir du manque de vivres.

Or la reine-mère recevait de notre ambassadeur en Espagne, M. de Saint-Sulpice, les nouvelles les plus rassurantes. Les soupçons devaient tous tomber. Méru, fils du connétable, allait partir vers Philippe II. Anne de Montmorency, surmontant sa faiblesse, et la goutte qui le tourmentait, s'était levé pour se rendre au palais afin de favoriser les affaires de son fils. Le connétable écri-

vait au roi d'Espagne pour le féliciter de la prise du Peñon de Velez, sur la côte marocaine, lui adressait tous ses vœux de prospérité, de santé, de longue vie. La reine-mère se faisait câline. Elle disait, elle aussi, au roi d'Espagne, la reconnaissance qu'elle lui portait pour les sentiments qu'il avait montrés durant la maladie de sa fille Elisabeth. Catherine de Médicis qui avait perdu des enfants, en retrouvait un autre dans son gendre! Le petit Charles IX déclarait qu'il saurait un jour donner la preuve de cette affection. Et la duchesse de Savoie elle-même lui faisait connaître la joie qu'elle éprouvait de la convalescence de la reine d'Espagne.

Ainsi les choses s'apaisaient. Et Philippe II, lui aussi, reconnaissait qu'un accord admissible par les Génois au sujet de la Corse lui semblait souhaitable, sans rallumer autrement ce brandon!

Était-ce le résultat du grand apaisement des jours d'octobre en Avignon?

Le départ pour Marseille fut différé. On fit rentrer les fourriers. Le président de Birague, l'homme de Turin, avait arrangé toutes les affaires avec le très difficile duc de Savoie. Philibert renonçait à réclamer Pignerol, la place de Savigliano, contre une pension annuelle de cinquante mille francs. Et bien que Catherine fût alors enrhumée, et souffrît de maux de tête, elle accordait de longues audiences au nonce, toujours pour ramener Condé et les Châtillons à la foi romaine.

Fabrice Servillon, le gouverneur d'Avignon et le devastateur d'Orange, dans une lettre ¹ au nonce Crivelli, résumait ce travail de concorde : « Grâce à Dieu, les choses se sont passées très bien ici, car on a décidé que dans l'Etat de Sa Sainteté, personne ne pourra vivre en liberté de conscience. Il faudra vivre catholiquement... » Les huguenots jouiront de leurs biens par procureurs. Une amnistie serait accordée à tous, sauf à quelques violents. Par respect pour Sa Majesté, on avait permis le commerce avec ceux d'Orange, qui eux avaient promis de ne rien entreprendre contre les Etats de Sa Sainteté, de désarmer, de ne pas accueillir de rebelles, de ne pas répondre aux appels du prince de Condé.

Tous les honneurs possibles, dira-t-il, ont été rendus ici au roi de France. Les résultats obtenus étaient vraiment satisfaisants.

1. Ecrite le 24 octobre.

DANS LES JARDINS D'ARANJUEZ

EN ces jours apaisés d'octobre, dans ce grand désert de terre brûlée qu'est alors la Manche, Philippe II au palais d'Aranjuez, et dans ses agréables jardins sur les bords du Tage, trouve une oasis favorable au repos qu'il aime et à l'apaisement de la fièvre qui vient de l'accabler. Il se sent vraiment mieux; et la reine Elisabeth, son épouse, fait elle aussi, de jour en jour, des progrès. Bientôt, les médecins l'assurent, Elisabeth pourra être de nouveau la femme du roi d'Espagne. La maladie de la Reine Catholique a mis plus d'intimité dans la famille. Philippe II a demandé à son épouse d'écrire directement à sa mère, au sujet des négociations en cours, sans en rien dire à l'ambassadeur de France, M. de Saint-Sulpice. Ce qui ne peut que réjouir Catherine de Médicis qui se méfie aujourd'hui de don Francès, et préférerait, elle aussi, correspondre directement avec son gendre.

Pauvre Elisabeth, qui vient d'avoir vingt ans! Elle n'est, au témoignage de l'ambassadeur vénitien Giovanni Soranzo, « ni grosse, ni grande, et son visage n'est pas très beau ». Une Valois Médicis! Mais son corps est proportionné en toutes ses parties, et plein de grâces à cet égard. Elisabeth montre du moins un esprit très rare, artiste, d'une belle foi; le monde admire chez elle une sagesse et une prudence qui dépassent son âge. La Reine Catholique est aimée du roi seulement en apparence, et sans participer à sa vie et aux affaires, comme il eût été convenable. Elle demeurerait sans autorité dans sa maison, où elle n'avait même pas le pouvoir de retenir aucune personne à son service. Car tous ceux qu'elle avait amenés de France avaient été congédiés. Ainsi Eli-

sabeth vivait d'une manière très retirée, demeurant des jours entiers sans sortir de ses chambres. Sa maison n'avait rien d'une maison de reine. Son majordome est don Juan Manrique, sans qu'elle ait aucun officier de grade ni d'importance. L'ambassadeur de France avait présenté plusieurs instances du roi son frère pour qu'on lui accordât une maison plus convenable. Mais aucune réponse n'avait jamais été donnée à ses requêtes. La Reine Catholique n'avait le pouvoir d'accorder aucune grâce.

Mais ce qui désole sa jeunesse, c'est que le roi ne lui ait pas donné le plaisir, comme elle l'eût voulu. Il a fallu la cruelle maladie pour les rapprocher un peu! Elisabeth tient si petite place, et dans son cœur et à la cour. Car lorsque le roi la quitte, ce qui arrive souvent, il ne l'emmène que rarement avec lui; et lorsqu'il se trouve avec elle, Sa Majesté, la plupart des nuits dort sans elle. Pendant la journée il la voit rarement. Elisabeth mange toujours seule, demeurant avec ses serviteurs espagnols, hommes et femmes, ce qui lui donne grand déplaisir. Personne de sa nation n'est auprès d'elle. Si l'on ne compte pas la dignité royale, elle n'a pas vraiment le moindre contentement. Or malgré ces raisons de chagrin, la reine n'en parle jamais, se montrant toujours si désireuse de satisfaire le roi, de vouloir tout ce qu'il veut. L'année précédente, lors des Cortès de Monçon, elle avait fait tout ce qu'elle avait pu pour qu'on l'y amenât. Elisabeth avait demandé à son mari, avec des larmes, de lui laisser voir les Cortès. Et Philippe l'avait tenue dans cette espérance, la confiant au cardinal de Burgos qui devait l'y conduire. Mais ce fut en vain. Il fallut qu'Elisabeth eût été sur le point de mourir, pour que Philippe II montrât du moins des signes évidents de sa douleur. Mais certains croyaient savoir que depuis sa convalescence, il avait fait ce qu'il fallait pour qu'elle eût un fils. Oui, pauvre Elisabeth, si dévouée au roi, à l'héritier qu'il attend et qu'il doute de pouvoir lui donner, si rarement aimable, qui n'a connu les caresses et l'affection qu'au seuil de la mort. Avec cela la gêne, car la dépense de sa maison, qui monte à quatre-vingt mille écus, est payée par les ministres avec tant de retard!

Quel homme est donc ce Philippe II, où les romantiques ont vu le tyran, et qui n'est qu'un pacifique bureaucrate, un lent travailleur, un moine, un homme qui semble dormir et dort beaucoup, aimant par-dessus tout la solitude et le repos, que l'on gouverne

plus qu'il ne gouverne? Informé de tout, il n'a d'un chevalier que l'attitude, et près du duc d'Albe, de Ruy Gomez, de son confesseur, de son inquisiteur, de son conseil d'évêques, il ne cesse de lire et d'écrire, même en coche, gouverne d'une verge de fer son empire disparate, sa Castille rebelle et féodale, rêve d'unifier catholiquement le monde, et pratiquement sans grands moyens; il veut en lui et chez lui la paix, et chez nous la division!

Giovanni Soranzo, l'envoyé vénitien, a tracé son portrait en ces jours ¹.

Le roi d'Espagne a trente-sept ans, de taille plutôt petite que moyenne. Il a la face pâle, la lèvre un peu relevée comme ceux de la maison d'Autriche, le poil blond; son aspect est à la fois gracieux, bienveillant et digne. De complexion délicate, il vit soumis à beaucoup de régularité, en prenant peu de nourriture, et il ne mange jamais de poisson. Le vendredi, le samedi, et aux vigiles des fêtes, pour ne pas donner le mauvais exemple, il prend toujours seul son repas. Il s'abstient également de fruits, n'en mangeant que très peu et rarement. Très modéré sur la boisson, il ne boit à déjeuner pas plus de deux fois; et le soir au dîner, il se montre plus réservé encore. Sa Majesté mange ordinairement seul, n'estimant dignes de l'accès à sa table que la sérénissime reine, le prince et la princesse, qu'il n'y convie que très rarement, car des mois se passent sans qu'il les invite.

Dans son vêtement, il n'use ni d'or ni d'argent, mais seulement de pannes de soie, et petitement travaillées. Mais il porte noblement le costume, et d'une manière élégante; et en tous les mouvements de son corps il laisse voir une grâce infinie. Il montre beaucoup de zèle pour la religion, et par son exemple, cherche à stimuler le culte catholique non seulement à la cour, mais dans toute l'Espagne.

On racontait par exemple que lors de la tenue des Cortès à Monçon, comme il s'avancait un jour à cheval, le Roi Catholique rencontra le Très Saint-Sacrement que l'on portait à un malade. Il mit aussitôt pied à terre, et tenant son béret à la main, il avait accompagné le prêtre, l'attendit à la porte de l'homme à qui on l'administrerait, et puis le suivit jusqu'à l'église où on l'avait pris. Sa Majesté fréquentait beaucoup les offices divins, et communiait quatre fois l'an. Cette dévotion était cause que l'évê-

1. Exactement en 1565

que de Cuença, son confesseur, et celui de ses pensées, assistait à toutes les délibérations pour la décharge de sa conscience, lui faisant connaître son opinion sur chaque affaire, afin qu'elle ne restât chargée en rien.

C'est pourquoi toute la cour, en apparence, se montrait religieuse à ce point, que la plupart du temps les églises étaient remplies de gens; ils étaient peu nombreux ceux qui n'entendaient pas la messe du matin, et ne se montraient pas au palais ou dans les rues sans porter dans leurs mains le chapelet.

On admirait à quel point Sa Majesté était humaine et bienveillante; sur le chemin que le Roi Catholique faisait de sa chambre à l'église, où il entendait la messe, il prenait toutes les suppliques qui lui étaient données, et si quelqu'un voulait lui parler, il s'arrêtait courtoisement pour l'entendre. Il en usait de même au sortir de l'église jusqu'à la table du déjeuner, ou lorsqu'il rentrait dans sa chambre pour manger seul; et lorsqu'il avait pris son repas, sur le chemin de la chambre où il entrait. Alors il s'avançait à tout petits pas, afin qu'envers chacun il eût commodité de remplir cet office. Et lorsqu'il ramassait ces suppliques, il le faisait toujours d'un visage souriant; et quand il répondait à quelqu'un, c'était par des paroles générales et aimables. Ce qui cependant se produisait rarement, car il traînait longtemps les choses sans répondre quoi que ce fût.

Mais de la même manière qu'il acceptait facilement toutes les suppliques, entendait ceux qui voulaient lui parler, le Roi Catholique n'en faisait expédier que très peu, et on peut le dire presque aucune. Car il les remettait à l'un de ses camériers, qui les distribuait aux divers ministres suivant leur contenu. Alors il était nécessaire d'aller à celui qui avait reçu la supplique pour en obtenir l'expédition. Cela durait très longtemps, car le ministre la portait à l'un des conseillers qui donnait la réponse; et si elle était favorable, on la présentait seulement au roi. S'il la confirmait, il la signait de sa propre main; si le conseil ne l'admettait pas, on écrivait : *no hay lugar*. Alors on ne fait rien, et il n'y a aucun espoir.

Pour obtenir une de ces expéditions, que de temps et d'argent dépensés! On peut dire que la plupart, abandonnant leurs affaires, s'éloignaient avec des plaintes infinies. Giovanni Soranzo en vit beaucoup dans ce cas.

Quand les ambassadeurs voulaient une audience, nous dit-il

encore, ils la demandaient à Sa Majesté qui l'accordait très facilement. Nul besoin de la réclamer deux fois. Car Sa Majesté écoute avec beaucoup de bienveillance, et ses réponses demeureront toujours courtoises, mais générales. Si les choses sont d'importance, et qu'il faille avoir une réponse précise, il renvoie l'ambassadeur au duc d'Albe; et si le duc est absent, à Ruy Gomez.

Alors il faut attendre encore leur réponse.

Sa Majesté aime beaucoup le calme; et souvent à l'improviste, contre toute attente de ses ministres, il quitte la cour, avec cinq ou six chevaux, et se retire en un lieu solitaire où il passe un ou deux jours tranquillement, et en repos. Il habite volontiers Madrid, qu'il aime, surtout parce qu'il a dans les forêts voisines deux palais, le Prado et Aranjuez où il va très souvent, restant là sans vouloir s'occuper des affaires, ni de rien qui puisse troubler sa quiétude. C'est la plus grande récréation de Sa Majesté qui n'aime ni les chasses, ni les tournois, comme la plupart des princes. Le roi a beaucoup de goût pour les femmes avec lesquelles il passe souvent le temps, en ces deux endroits. En Flandre, il avait eu d'une jeune fille de Bruxelles une fille qu'il avait fait élever en secret. Rentré en Espagne, il en eut une autre de doña Eufrasia de Guzman, dame d'honneur de sa sœur, qu'il fit élever aussi. Eufrasia fut dotée et mariée au prince d'Ascoli, de sa chambre, qui eut le privilège de rester couvert devant lui et de s'asseoir sur le banc des grands. On en parla beaucoup, et l'on voyait bien que le roi ne voulait se séparer d'elle. Les deux frères d'Eufrasia étaient gentilshommes de bouche, bien que de petite maison.

Le roi n'entre pas au conseil, et il fait traiter les affaires les plus importantes dans sa chambre. Il s'en remet beaucoup à ses conseillers et intervient très rarement dans les affaires de justice, si ce n'est pas très grave. Il signe de sa main toutes les expéditions, et n'importe quelle petite affaire. Soranzo disait par exemple avoir vu le don de vingt ducats avec son paraphe. Le roi met sa signature sur tous les paiements, et sur toutes les autres affaires, même insignifiantes. Il le fait pour deux raisons : l'une est qu'il ne veut pas donner largement, l'autre qu'il n'a pas confiance dans ses ministres, surtout en ceux qui s'occupent des finances. Aucune provision de ses ministres n'est valable si elle n'est pas signée par lui. Il procède avec la même chicheté pour ses dépenses ordinaires ou extraordinaires, car il veut mettre ses revenus en ordre. Le roi apprécie ceux qui lui conseillent de ne pas donner. La cour l'a

compris. On ne demande plus rien. Mais le roi se montre très libéral envers la nation espagnole.

L'observateur italien assure encore que Philippe II est un grand ami de la paix. Il doit en effet conserver les amitiés et les alliances qu'il a avec les princes. Cette opinion du roi n'est d'ailleurs pas très bien reçue à la cour, surtout de ceux qui voudraient s'élever par la guerre. Mais d'autres disaient qu'il avait pris le bon parti. L'exemple de Charles-Quint, son père, qui avait dépensé tant d'argent, tourmenté le monde entier, engagé ses États, versé tant de sang, ruiné beaucoup d'honorables familles, fait détruire un grand nombre de terres et de pays, l'avait instruit : car pour cela, il n'avait pas agrandi son empire ni accompli de vastes desseins. Le Roi Catholique a plus gagné avec la paix, que l'autre par tant de fatigues et de guerres.

Par l'accord avec les Français, le Roi Catholique a reçu beaucoup de places qu'ils détenaient; il a fait restituer son État au duc de Savoie, la Corse aux Génois, et de nombreuses villes de Toscane au duc de Florence. Ses revenus augmentaient, ses dettes diminuaient; et il avait fait le recouvrement des assignations engagées à son avènement.

C'est pourquoi Philippe II laisse de côté les pensées belliqueuses, se promène dans ses jardins, où sont de petites statues de marbre, des fontaines, des bassins, des buis et des ifs.

TIRER LA RELIQUE DE SAINT EUGÈNE
D'UN PAYS SANS FOI

CE qui peut troubler seulement la paix qui descend avec l'automne dans les jardins d'Aranjuez, ce sont les nouvelles de France et de Paris.

Elles arrivent, toujours irritantes, quand don Francès les a dirigées vers le roi d'Espagne, et suivant sa volonté. Mais elles ne sont guère plus rassurantes quand elles passent par les Flandres et arrivent de chez la duchesse de Parme, régente des Pays-Bas, la sœur de Philippe II.

Simon Renard, originaire de Vesoul, avait grandi dans le service des ambassades. Dur service, qui comporte certains risques avec les relations d'espions, des succès et des revers, et surtout de grandes fatigues. Car il faut se loger souvent fort mal, se tenir debout pendant des heures dans les antichambres. Un métier terrible où l'on vieillit vite. Simon Renard l'avait rempli avec empressement, avec esprit même, depuis bien des années, depuis les jours où il cherchait à faire rire Charles-Quint aux dépens de Henri II.

Simon Renard écrit maintenant pour la duchesse de Parme. Il le fait en dehors de la voie diplomatique, pour servir seulement le roi Philippe II son maître, la duchesse et le bien public. C'est là ce qui peut d'ailleurs surprendre et intéresser le roi d'Espagne, cette spontanéité, alors que ses agents diplomatiques officiels demeureront des soldats et des automates.

Or Simon Renard vient de le dire sans ambiguïté. Au point de vue politique d'abord, la France est un royaume divisé entre plusieurs partis de la noblesse. Les Guises poursuivent la ven-

geance d'un meurtre, ils veulent retrouver leur pouvoir abattu par les Châtillons, dont les alliés sont les Bourbons et les Montmorency. Les visages deviennent tristes en France. On attend une « étrange tragédie », et tout le royaume se découvre agité par cette querelle.

Au regard des choses de la religion, le trouble semble aussi grand, plus dangereux même, car on ne peut maintenir les deux religions. Or l'hérésie progresse, grâce à l'activité des ministres, grâce à l'absence de répression par l'Inquisition. Simon Renard le déclare nettement : ici les ecclésiastiques ne font rien pour réformer leurs mœurs, et les nobles entendent toujours disposer des abbayes, des bénéfices. Les huguenots, eux, veulent pouvoir se rendre aux prêches, non seulement au bailliage, mais chez tous les seigneurs hauts justiciers. La reine Catherine de Médicis ne prend aucun parti. Damville essaye bien de l'intimider, comme fait le roi d'Espagne lui-même, mais jusqu'à quel point y parvient-il?

Voici la chose la plus terrible : la France perd la foi. On n'y montre plus aucun respect envers les ecclésiastiques. La noblesse incline à la Réforme, avec les gens du Parlement, des collèges, les écoliers. Le roi Charles IX tente certes de rassurer tout le monde par son grand voyage. On voudrait y restaurer d'abord la justice, qui en a bien besoin.

Tel est le malheur quand dans un Etat (Simon Renard dit une « République », au sens antique) il y a une dame « gouvernante et mal expérimentée », mal entourée, sinon par le connétable qu'elle « dégoûte ». L'information était flatteuse pour la duchesse de Parme, qui savait, bien que dame, prendre un parti, et que le cardinal de Granvelle dirigeait bien.

Puis Simon Renard dénonçait l'autre mal : le manque d'argent, la misère d'un gouvernement qui arrivait avec tant de peine, et de si grands retards, à payer ses alliés les Suisses. Plus de crédit en France, même chez les marchands. Et par surcroît, la peste ravageait le pays ¹.

Simon Renard l'écrira quelques jours plus tard ² : une révolte (la guerre civile) est prochaine; elle sera pire que la première. Car on ne peut plus contenir les catholiques à Tours, comme à Paris.

1. Lettre du 6 octobre.

2. 10 octobre.

Les huguenots se préparent à la défense; ils lèvent déjà des contributions dans leurs églises.

Paris, où Philippe II avait déjà tant d'amis, avant la ligue, Paris supportait impatiemment le gouvernement du fils aîné d'Anne de Montmorency. Cela était vrai de certains, qui correspondaient avec don Francès.

Que penser, en effet, d'un gouverneur qui se contentait de sourire quand on lui disait que dans sa ville on tenait des prêches qui y étaient interdits, et qui riait, quand les gens du Parlement lui en apportaient la preuve! Jamais François de Montmorency ne châtiât personne. Pourquoi s'enfermait-il, avec toute l'artillerie, dans la Bastille? Pourquoi faisait-il essayer une fausse porte? Les Parisiens s'en inquiétaient. Ils avaient fait dire à Catherine de Médicis d'y prendre garde. La conclusion de don Francès était que Montmorency, Condé et l'amiral voulaient se rendre maîtres de Paris.

Du pays sans foi, du pays dont la vieille capitale catholique pouvait tourner, qu'attend alors Philippe II? Il a lu attentivement tout ce que don Francès lui a écrit de la religion dans ce royaume, et de la nécessité d'y apporter remède. Il le remercie de profiter de chaque occasion pour « les exciter à la conservation de la religion catholique, dont dépendait la conservation de la couronne du Roi très Chrétien, ce qu'il souhaitait en vrai frère qu'il était ».

Mais la conclusion du Roi Catholique apparaît bien singulière, ou mystique : car ce qu'il désire surtout, et de tout son cœur, c'est la relique de saint Eugène!

Telle est la pensée du roi moine, mélancolique et solitaire, qui sur les pentes de la Sierra, dans la campagne silencieuse, parmi les blocs de roches bleues étoilées de scories de fer, dans l'air frais et pur des hauts plateaux, a ouvert ses chantiers de l'Escorial, au mois de mai 1563.

Ici Philippe II aura son palais, sa forteresse, son couvent, ses tableaux et ses livres, ses moines, sa chapelle royale et son tombeau. L'Escorial, répond au vœu de la bataille de Saint-Quentin, à la journée de Saint-Laurent qui lui donna la victoire. San Lorenzo! Ni le Louvre, ni Saint-Germain, ni Fontainebleau n'ont retenu l'attention des informateurs de Philippe II. Un couvent, dont il habitera une aile, une église, la chapelle, le collège, voilà ce qu'il a demandé à ses artistes italiens, et à ses espagnols ita-

lianisés, à Jacopo de Trezzo, le lapidaire, qui va sertir les pierres dures, les marbres, les granits de l'immense et sévère bijou.

Assis parfois sur un trône de rochers, le roi en surveillance les progrès, les machines, le grand plan symétrique qu'on lui montre dans ce qui n'est encore qu'un domaine.

Une sainte recherche préoccupe, on peut le dire, Philippe II en ces jours, à l'égal d'une importante affaire diplomatique. Récupérer pour l'Espagne la relique de saint Eugène, dont un fragment demeurerait conservé au trésor de l'abbaye de Saint-Denis. C'est qu'on venait de retrouver à Tolède le chef de saint Eugène, premier archevêque de la cité et disciple de saint Denis. Or le chapitre de la cathédrale avait signalé l'existence d'un fragment du saint à l'abbaye de Saint-Denis en France. Pourquoi Philippe II s'est-il tant intéressé à cette information, et au désir des gens de Tolède de compléter le chef nouvellement découvert en Espagne par le morceau du corps saint anciennement en France? Quel est le sens mystique de la réunion du corps? L'union de deux pays sous un même chef, ou bien une excellente pierre de touche pour savoir ce que valent les sentiments réels de ceux qui s'efforcent de rapprocher l'Espagne et la France? On ne sait.

Mais don Francès a été chargé en France de négocier le retour de la relique, et le chanoine don Manrique va passer pour cela dans notre pays. Quant à Philippe II, il écrira à Catherine de Médicis pour la remercier du zèle qu'elle portait à cette affaire. Elisabeth, sa femme, dans sa convalescence, se retournera également vers sa mère, lui recommandant don Pedro Manrique, chapelain du roi, et le sien.

Le Roi Catholique donne, de son côté, ses instructions à don Francès : « Je vous supplie affectueusement de faire tout pour que cette affaire se conduise discrètement et prudemment. Vous ferez attention aussi à tous les détails de son retour (de don Pedro) avec la relique. Vous trouverez l'itinéraire; vous le transcrirez et le donnerez à don Pedro. »

N'écrire qu'en chiffres au sujet de cette affaire, recommande encore Philippe II.

On le verra par la suite, la négociation fut laborieuse. Pedro Manrique écrira de Toulouse, le 27 décembre au roi d'Espagne, notifiant l'opposition du cardinal de Lorraine, abbé de Saint-Denis, au transfert. Il faudra rafraîchir la mémoire de la reine.

La relique de saint Eugène est comme un appât dont Catherine de Médicis se servira.

C'est pourquoi don Francès répétera si souvent dans sa correspondance cette formule : « Il faut que Votre Majesté, ou la reine notre dame, la prient encore une fois! »

A SALON DE CRAU, CHEZ NOSTRADAMUS

RETROUVONS en Avignon Catherine de Médicis, lisant les lettres de sa fille et de son gendre.

Son projet est d'aller passer six jours à Aix pour rétablir l'ordre dans le Parlement de cette ville qui avait été révoqué, car ses membres, très catholiques, n'avaient pas voulu accepter l'édit d'Orléans. Aussitôt après on se rendrait à Marseille où l'ambassadeur d'Espagne était convié pour reprendre la conversation sur la Corse.

Le 16 octobre, on quitte Avignon. La Durance est passée sur un pont de bateaux, établi à grands frais, à l'aide de bois et de cordes, au port de Château-Renard. La petite ville aux tours crénelées, avec son antique château des comtes de Provence, offrit une entrée.

On s'avancait maintenant dans l'heureuse Provence des oliviers et des orangers. A Saint-Remy, on admire une fort belle antiquité du temps de Jules César, en souvenir de la bataille qu'il gagna en ce lieu. Telle est du moins la tradition.

On passe au Touret, où il n'y a qu'une seule maison, avant de s'arrêter à Salon de Crau.

Hélas, la petite ville de Salon venait d'être visitée par la peste, et quatre à cinq cents personnes y avaient péri. Les survivants avaient pris la fuite. On dut publier un ban pour les faire rentrer dans leurs foyers. Ils dressèrent quelques simples arcades, faites de branches de buis, depuis la porte d'Avignon jusqu'au magnifique château. On sabla le pavé des rues déjà jonchées de romarins qui répandaient un parfum si agréable à respirer. Charles IX allait, monté sur un cheval arabe aux harnachements de ve-

lours noir à franges d'or. Lui-même s'avancait portant un habillement « cramoisi phénicien, qu'on dit vulgairement violet », enrichi de tresses d'argent, comme son chapeau. Antoine de Cordoux, honorable gentilhomme, qui sera bientôt fait chevalier de Saint-Michel, et le très fortuné Jacques Paul, consuls de Salon, l'accueillirent à la porte de la ville sous un poêle de damas blanc et violet.

On ne voyait toujours pas la curiosité de l'endroit, qui faisait deut-être l'objet du passage de la famille royale à Salon, Michel de Nostredame.

L'illustre éditeur d'almanachs, dans lesquels chacun cherchait l'avenir, médecin, grand astrologue, et surtout fabricant de pom-mades de beauté et de santé, qui avait jadis tiré pour la reine-mère l'horoscope de ses enfants, et publié dans ses *Centuries* des vers sybillins où Catherine de Médicis avait cru retrouver l'annonce de la mort de Henri II, s'était tenu à l'écart, malgré la prière des consuls.

Nostredame était homme d'esprit, et avisé comme le montre l'immense succès de ses sonnettes. Il savait la valeur du mystère, et qu'il est bon d'être désiré. Il n'ignorait pas qu'il serait demandé, pour saluer Sa Majesté, hors de la « tourbe populaire ». Enfin, il faut ajouter que nul n'est prophète en son village; les gens de Salon, incivils et séditieux, hommes de sac et de corde, bouchers sanguinaires, « vilains cabans », le voyaient parmi eux avec terreur, lui qui avait donné tant de renommée à leur pays!

Mais faisant le tour de Salon, on passa devant la demeure de Nostredame. Ce dernier tira au roi une humble et convenable révérence; il prononça, voyant le jeune Charles IX, les vers du poète:

*Vir magnus bello, nulli pietate secundus*¹.

Mais le vieillard jeta aux gens de Salon l'apostrophe :

*O ingrata patria velut Abdera Democrito*² !

Alors Nostredame se prit à marcher aux côtés du roi, tenant son bonnet de velours à la main, appuyé sur sa canne d'un très beau jonc marin d'Inde, à pommeau d'argent; car il était tour-

1. Héros à la guerre, nul ne surpasse sa piété.

2. Pays ingrat. Ainsi fut pour Démocrite sa ville natale d'Abdère.

menté de cette fâcheuse douleur que le vulgaire nomme la goutte. On alla jusqu'au château. On revint à la maison de Nostredame. Dans sa chambre, le vieil astrologue entretint longuement le jeune roi et la reine-mère qui eurent la curiosité de voir toute sa petite famille, jusqu'à une fille de lait. Michel de Nostredame recevra bientôt un présent de deux cents écus, et ses lettres patentes de conseiller et médecin ordinaire, aux gages et honneurs accoutumés.

Quant à la reine-mère, elle écrira au connétable de Montmorency, qui se faisait vieux, que Nostredame avait promis au roi son fils « tout playn de bien... et qu'il vivra autant que vous, qu'il dist auréz avant mourir quatre vins et dis ans. Je prie Dieu que dis vroy... »

Catherine aimait à plaisanter avec son compère.

XXVIII

A TRAVERS LA PROVENCE

EN Provence, et dans toutes les villes aimables où le roi faisait une entrée, il allait fêté par les enfants, tout de blanc vêtus, qui s'avançaient vers lui, jetant des fleurs sur la route et criant : « Vive le Roi et la sainte messel ! » Bien plus, chaque village donnait les mêmes plaisirs à la famille royale, heureux de saluer le jeune Charles IX. Partout beaucoup de bruit, de décharges d'escopettes et de canons, comme il convient sur la terre sonore¹.

Le mercredi 19 octobre, le roi est à Lambesc, jolie petite ville où il fait une entrée. Il s'arrête pour déjeuner à Saint-Jean-de-la-Sale, où il n'y a qu'une maison, et part aussitôt pour Aix-en-Provence où il restera quatre jours.

Aix, c'est la grande ville avec son Parlement et son archevêché ! Les rues sont larges, les maisons magnifiques, remplies de curiosités et d'antiquités. Mais ce n'est pas pour les admirer que Charles IX y est venu : après la belle entrée, il va tenir son siège au Parlement le 23.

Dans la très croyante ville d'Aix, le roi doit choisir les nouveaux consuls catholiques, leur donnant l'assurance de garder leur Parlement. Cependant près de trois mille hérétiques avaient demandé la permission de faire leurs prêches, et de vivre suivant l'édit d'Orléans. Parmi eux était le comte de Tende, leur chef. Et dans les rues les gentilshommes disaient par manière de bravade : « Si la reine et le roi ne font pas garder l'édit d'Orléans, ils verront la vengeance des huguenots ! »

1. Suivant le ms. fr. 25755, le 18 octobre à Lambesc; le 19, déjeuner à Saint-Jean et gîte à Aix.

Il faut savoir que depuis 1559, la haute Provence avait été agitée par les seigneurs de Mouvans, Antoine et Paul de Richieu, qui s'étaient retirés, après avoir longuement servi à la guerre, dans la ville de Castellane, car ils désiraient vivre selon Dieu. Et jusqu'au cœur de l'hiver, ils tenaient là les assemblées, le soir, dans leur maison. Un Cordelier les avait dénoncés et le Parlement d'Aix avait conduit une information.

Les Mouvans en avaient appelé au Parlement de Grenoble. Antoine, le vieux Mouvans, fut tué féroceement par la populace de Draguignan, et son foie donné comme nourriture à un chien. Paul en avait appelé de ce crime au Parlement d'Aix; mais désespérant d'obtenir justice, il avait organisé la résistance des réformés, gentilhommes et soldats volontaires, dont le réduit fortifié fut Mérindol. Il fit en revanche le projet de s'emparer d'Aix. Mais Mouvans s'était retiré à Genève. A Aix, en 1561, le sieur de Flassans, consul, avait convoqué, lui, les gens des villes de Provence pour la défense de la religion catholique. On mura les portes de la ville, on plaça l'artillerie sur les tours et les clochers, malgré les efforts de conciliation du comte de Tende, gouverneur de Provence, et du comte de Crussol, commissaire du roi. Crussol y fit cependant publier l'édit de janvier. Mais les divisions et les haines furent loin de s'apaiser, surtout après le massacre de Vassy. La division était jusque dans les familles, puisque le comte de Tende était considéré comme le chef des religionnaires, et son fils Sommerive comme celui des catholiques. Tende fortifiait Sisteron; Sommerive, Cavaillon. Sommerive enlevait Sisteron, livrant la Provence aux massacres. Au mois de juillet 1562, le président Jean Salomon, tiré des prisons, tombait abattu dans la ville; Jean Raisson, le procureur, fut saigné à la boucherie; et d'autres, parmi lesquels un gentilhomme, un clerc des finances, des marchands, le concierge des prisons, furent pendus au Pin.

C'était un grand arbre, hors de la porte Saint-Jean, dans le jardin du sieur d'Aiguilles, conseiller au Parlement; haut et droit, il semblait l'un des plus beaux de son espèce, gros et massif, à ce point que trois hommes n'auraient pu le tenir dans leurs bras. Là, ceux de la religion, le dimanche, venaient chanter les Psaumes. Au pin, l'on pendait; mais on arquebousait aussi, Pierre Manoc avocat, ses frères, Pierre Raynaud, avocat, et d'autres, menuisiers, cordonniers, libraires. La Provence avait vu les

meurtres les plus odieux de vieilles femmes, de jeunes filles, d'enfants. La chose fut si grave qu'au mois de mars 1565 une commission royale suspendra ce Parlement fanatique d'Aix, rétabli le 4 décembre dernier.

Pauvre Michel de L'Hospital, qui avait voulu la tolérance, le respect de son édit, une justice bien administrée dans le royaume! Il avait déclaré la « guerre éternelle », verbalement s'entend, à ceux qui repoussaient le culte du vrai Dieu, la piété sincère, violaient les devoirs du sacerdoce, à tous ceux qui ne s'occupaient que de leur intérêt personnel, ne cherchaient qu'argent et profit : « Entre eux et moi, c'est une guerre éternelle! »

On l'appelait, en retour, le traître. Et voici que se dressaient contre lui non seulement les violents, mais ceux qui par principe auraient dû être les sages, les gens du Parlement. Une minorité seulement l'approuvait ici. Et l'une des raisons du voyage du chancelier à travers la France fut d'imposer aux Parlements l'approbation et l'application des vues de l'édit de tolérance.

Le Concile de Trente venait de terminer sa mission, quant aux dogmes. Mais un autre aspect des décisions du Concile se présentait avec la discipline, et le respect des principes de l'Église gallicane. Le Parlement catholique refusait à cause de cela l'enregistrement des décisions du Concile.

Tel est le sens du voyage pour l'homme de soixante ans qu'est alors Michel de L'Hospital. Il continue à Aix la tournée de ses Parlements (il a commencé par Dijon, et verra ensuite Toulouse et Bordeaux).

Quel nouveau problème est celui de la tolérance, vu non pas en soi, mais dans les faits, dans les réactions et les mouvements des villes! Et le chancelier n'est pas un garde des sceaux, ou un ministre de la justice comme nous l'entendons; il demeure le contrôleur des Parlements, des affaires publiques qu'ils sanctionnent, refusent, arbitrent; et il est inamovible.

Tel est celui qui mérita le surnom de Caton, mais que le connétable, que l'on nommait un Nestor, regardait d'un œil irrité. Les champs de la Grâce sont plus faciles que ceux de la politique et de la Provence! Mais le chancelier a pris pour devise: *si fractus illabatur, impavidum ferient ruinae* : « Je puis tomber brisé à terre, l'homme recevra sur son dos les ruines, sans connaître la peur ».

Infortuné Michel de L'Hospital qui ne voulait pas connaître la peur, mais redoutait que quelque « papiste » voulût en ces jours le tuer, ou bien ce M. de Dorès, gentilhomme catholique de la région!

Le gentilhomme prit mal le soupçon; il alla s'en plaindre à la reine-mère qui ne croyait pas, ainsi que le roi, à cet attentat. Froissé, offensé, le gentilhomme provençal entra dans la maison du chancelier avec une dizaine d'hommes armés. Michel de L'Hospital s'y trouvait seul :

— Monsieur le chancelier, il existe un bruit à la cour que vous craignez que je vous tue! J'en ai parlé au roi et à la reine, qui m'ont fait croire que la chose était bien possible. Je viens vous demander ce que vous en pensez?

Le chancelier se montra troublé, peu habitué à ce genre d'explications.

— Il est vrai que l'on m'a rapporté une fois ce projet, mais je ne vous croyais pas capable de le faire, car je vous ai toujours favorisé, et aimé comme je le ferai toujours à l'avenir.

Michel de L'Hospital ajouta d'une voix tremblante :

— Pourquoi voudriez-vous tuer un homme auquel il ne reste peut-être qu'un an et demi à vivre!

Le gentilhomme, ému à son tour, se leva :

— Je vous recommande à Dieu, et n'en veux savoir davantage.

On quitta la ville d'Aix le 24 octobre. Le roi se met en route à travers « un fascheux pays de rochers », s'arrête pour déjeuner au village de Pourrières; il va coucher à Saint-Maximin. Là est la belle abbaye où se trouvait la sépulture de sainte Madeleine. L'objet du pèlerinage est la relique de la patronne. Le lendemain, Charles continue sa route à travers les solitudes rocheuses, parfumées de l'odeur des pins, qui semblèrent aux voyageurs autant de « très hautes et fascheuses montagnes ». On arriva à la Sainte-Baume, où se trouvait la petite abbaye de religieux, « ancrée au milieu d'un rocher très haut », non loin de la grotte où sainte Madeleine fit sa pénitence. On repartit dans l'après-midi pour Brignolles que l'on atteignit seulement à deux heures après minuit, tant les chemins étaient mauvais. L'entrée fut remise au lendemain.

Ici eut lieu la danse dans la grande salle, juste devant le logis

du roi. Que de belles filles, habillées de taffetas vert ou de couleurs changeantes, et les autres de blanc, exécutant à la mode de Provence, la volte ou la martingale! Le roi, qui venait seulement d'apprendre à danser et craignait les filles, les admira au milieu de ses frères et leur fit présenter la collation. Et Charles IX y prit tel plaisir que les danses durèrent de onze heures à cinq heures du soir.

Le vendredi 28 octobre, on traverse Garéoult, pauvre village, pour venir coucher à Cuers, une belle petite ville.

Là commence la culture des oranges, et tout le pays semble lui-même un bouquet d'orangers. On déjeune le lendemain à la galerie de M. de Forbin, dans le joli château à l'italienne au milieu d'un jardin d'orangers. Messieurs de Solies, c'est-à-dire les gens de la municipalité, apportent leurs présents au roi. On reprenait la route pour aller coucher à Hyères, et l'on grimpa au château appuyé aux Maurettes. On admirait, autour de la ville, cette abondance d'orangers, de palmiers, de poivriers, et d'autres variétés d'arbres donnant le coton, qui forment une véritable forêt.

Le lundi 30 octobre, excursion à travers les Maures jusqu'à Brégançon. Un fort couronne le haut rocher qui domine la mer et gardait la côte de Provence dans la direction de Nice. Et au delà du rocher et du fort, parmi les moutons de la mer, on se montre les deux grandes îles où les Turcs descendent fort souvent, enlevant les gens du pays qu'ils emmenaient prisonniers.

Puis Charles IX rentra pour coucher à Hyères et fêter la Toussaint dans la petite ville recueillie où se dresse, parmi les palmes, la vieille église de Saint-Louis, dépendance des Cordeliers. On part après le déjeuner pour coucher à Toulon, qui semble une belle ville, évêché et port. Le roi y fit son entrée, le 3 novembre. Sur la mer, on voit s'avancer René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, général des galères qui arrivait avec ses cinq navires, bien au point; le roi y monte pour la première fois, y prenant grand plaisir, après le déjeuner. Charles IX a le cœur marin. Le marquis d'Elbeuf était le frère de François de Guise et du Cardinal, qui avait suivi toutes les guerres, commandé les Suisses, accompagné Marie Stuart en Écosse. Aujourd'hui, il avait les galères du Levant, la Marine. Le marquis d'Elbeuf n'est pas de caractère facile, et le commandant s'expliquait avec véhémence.

Le samedi 4 novembre, on déjeunait à Ollioules, parmi les roches calcinées; puis à travers des rochers, qui semblent « très hauts et fâcheux », on gagnait la Cadière, belle petite ville sur la hauteur où Charles IX fait une entrée. Le dimanche, on passait encore de « fâcheuses roches », pour aller coucher à Aubagne, la gracieuse petite cité qui accorde une entrée au roi. Le 6, on traversa, suivant l'Huveaune, la bastide et le jardin de Nicolas de Bausset¹, capitaine du château d'If, une jolie petite maison dans la banlieue de Marseille.

1. « Disner au jardin Bausset, soupper et giste à Marceille » (Bibl. Nat. fr. 25755).

UN SÉJOUR A MARSEILLE

LE marquis d'Elbeuf avait appareillé pour Marseille, non afin de mettre au point des entreprises contre les Génois, mais bien de préparer la revue des galères qui devait être passée par le roi.

La chose rassurait, et inquiétait tout à la fois, don Francès de Alava, et surtout don Garcia de Toledo, qui voyaient dans Marseille une base d'opérations pour secourir la Corse; les Espagnols eussent voulu ou bien la neutraliser, ou même s'en servir.

Cette inquiétude nous semble exagérée, car on peut dire que notre armée de mer était alors inexistante en Méditerranée. Peu de navires, déclarera Michele Soriano dans son rapport de 1562, un très petit nombre d'hommes pour ramer, pas de chef expérimenté, sauf le baron de Lagarde et le marquis d'Elbeuf. Sur la mer de Provence, nos quarante galères étaient réduites à huit capables de prendre la mer. On ne pouvait les opposer aux vingt galères de Naples, aux dix de la Sicile, aux vingt-six de l'Espagne, aux dix d'André Doria, aux deux des Grimaldi.

Il faut dire que, depuis le roi François I^{er}, la France avait toujours eu recours à la flotte des Turcs. Et ce n'est qu'après la destruction de la flotte ottomane, que notre pays esquissera un programme naval en Méditerranée, ce qui resta d'ailleurs un simple projet.

Marseille est déjà par contre la ville au grand peuple catholique et turbulent, dont Francès de Alava, écrivant à Philippe II, dira : « Il faut que Votre Majesté sache qu'en cette ville ils montrent à l'église une telle dévotion qu'aucun peuple ne peut lui

être comparé. Ils sont aussi fervents catholiques qu'à Valladolid, et ils sont ennemis des hérétiques. »

Ce peuple s'ameutait facilement. Ainsi le Rhingrave, colonel des Allemands, étant arrivé à Marseille le 30 octobre, un homme de sa suite tenta d'enlever une femme. Le capitaine de la garde étant accouru au bruit, des hommes du Rhingrave l'abattirent d'un coup de poignard. La ville se leva en émeute toute une nuit, et si le Rhingrave eût été reconnu, on l'aurait tué, lui aussi. C'est le marquis d'Elbeuf qui l'avait sauvé, en le cachant dans sa maison.

Marseille est aussi une sorte de République, avec son conseil général, composé de bourgeois et de marchands, sous la dictature d'un podestat. Six cents familles de pêcheurs habitent la ville haute sous l'autorité de l'évêque et à l'ombre de la Major. Ce sont les hommes du port franc de l'anse de la Joliette, où se dresse le fanal. Le port militaire, où s'abritent les galères et les galiotes, est le vieux Port, défendu par la Tour Saint-Jean. Il est fermé par des chaînes tendues depuis cette tour, jusqu'au rocher qui lui fait face. La ville basse, aux rues étroites et régulières, autour de l'Hôtel de Ville, est le quartier des marchands, avec la paroisse de Notre-Dame des Accouces, la place Neuve, l'église des Augustins. La ville haute, que dominant la tour de l'horloge et l'hôpital du Saint-Esprit, est couronnée d'une trentaine de moulins qui assuraient le ravitaillement en farine dans le cas d'un siège. Des murailles escarpées défendaient la cité avec la Porte Royale, la Porte de France, la Porte d'Aix. Les arsenaux, où l'on construisait les galères et où l'on fondait les canons, s'étendaient depuis le plan Fourmiquier, sur l'emplacement de la Cannebière, jusqu'à l'abbaye de Saint-Victor. Telle apparaît la porte du Levant, qui est alors une rade militaire.

Le 6 novembre, après avoir déjeuné à la bastide de Nicolas de Bausset, Charles IX avait gagné le plan Saint-Michel où une estrade, ornée de riches tapisseries, avait été préparée pour lui permettre d'assister au défilé des compagnies. Pour la seconde fois, un roi de France visitait Marseille, car François I^{er} avait été le premier à y entrer lorsque la ville fut délivrée de la furieuse attaque de Bourbon. Mais Catherine de Médicis voyait Marseille pour la seconde fois; là elle avait débarqué, accompagnant son oncle le pape Clément VII au mois d'octobre 1533.

Les compagnies des quatre quartiers de la ville défilent, riche-

ment équipées, sous la conduite de M. le comte de Sommerive Les consuls se prosternent aux pieds de Sa Majesté et Pierre Vento, assesseur, prononce une harangue. Alors parut une jeune demoiselle, la fille du premier consul, qui arriva sur un chariot traîné par treize jeunes garçons couronnés de lauriers. Elle dit gentiment ces vers, en remettant au roi les clefs de la ville :

Petite tu me vois, mais tes grands ennemis
Ne me scauroient forcer, car en Dieu je suis forte.
Du cœur de ces remparts en armes pour toy suis :
Haut ¹ ma foy, devant Dieu, à toy les clefs je porte.

Alors le roi entra dans la ville par la Porte Réale où il s'arrêta pour regarder les tableaux et devises : on remarquait surtout un coq couronné annonçant le jour. C'est le vieux coq gaulois, celui de nos clochers, l'emblème qu'Henri II avait adopté lorsqu'il s'avança sur les bords du Rhin. A ce moment les cloches sonnèrent et l'artillerie des fortins se déchaîna.

Les trois consuls qui portent le dais fleurdelisé sont Gaspard Paul, Pierre Seillans et Pantelin Gratian. Charles IX jure sur le Livre vert d'observer les statuts et privilèges de la cité. On arrive place Neuve où un arc de triomphe est consacré aux victoires. En plusieurs endroits de la ville s'élèvent des décorations d'une ingénieuse architecture. Partout des croix, des inscriptions catholiques. La joie est générale. Le roi, qui paraît très gentil et reposé, est conduit à la Major, l'antique église où l'accueille Pierre Ragueneau, évêque de Marseille.

La tradition veut que le roi ait pris le bonnet d'Henri, prince de Navarre, et qu'il l'ait jeté dans l'église, plaisanterie qui sera souvent renouvelée.

On célébra la messe sur une galère n'ayant pas encore pris la mer, et qui fut baptisée en présence du roi. Elle reçut les noms de Charlotte-Catherine, et appartenait à M. le comte de Fiesque.

Le ro, le roi qui veut aller déjeuner au château d'If, s'embarque sur la galère *la Réale*, escortée de treize autres galères; mais le vent se lève brutal, et les galères ne peuvent aborder le rocher. Il leur faut jeter l'ancre à un quart de lieue, à l'abri d'une autre roche : ici le roi déjeune, car il n'a pas le mal de mer, comme

1. On disait « haut le bois », comme nous disons « présentez armes », en élevant les lances.

son frère le duc d'Orléans. Puis les galères gagnèrent le large, se partagèrent en deux escadres ; elles donnèrent le spectacle d'un combat avec les galères de l'ordre de Saint-Jean qui arrivaient de Malte et s'avançaient vers Marseille.

Le capitaine général des galères de l'ordre est homme de peu de valeur et de petite réputation, pense don Francès. On le renverra d'ici avec quelques dons de chaînes d'or, et des paroles de peu de conséquence. On l'a fait accompagner par un gentilhomme, frère de M. de Gordes, Simiane, gouverneur du Dauphiné et parent de l'amiral : « Ce gentilhomme est un hérétique connu ». Don Francès n'en dit pas plus ; il n'a rien écrit à ce sujet à don Garcia, « car je crois que le prieur pourra mieux arranger tout cela »¹.

Ce qui l'inquiète davantage, c'est le goût pour les Turcs et les turqueries que l'on affecte à Marseille. Dans sa morgue d'Espagnol, don Francès s'en montre tout froissé.

Ainsi Cornelio de Fiesque, commandant les galères de France, un noble exilé de Gênes qui vient d'être naturalisé, et se montra d'une vaillance et d'une fidélité reconnues (« très bon et grand capitaine », dira de lui Brantôme), est jugé par don Francès « comme un homme de peu d'importance, montrant une passion démesurée pour le Turc ». C'est sans doute, qu'à leur école, il essaye de nous donner une flotte. Cornelio, à la manière des Turcs, a mis les voiles blanches et bleues à la galère. Et quand le roi et son frère vogaient vers le château d'If, tous étaient habillés à la turque, portant leurs deux couleurs². Les enfants royaux arboraient aussi des vestes à la mauresque, sauf le bonnet à la grecque, mais toujours avec des plumes aux deux couleurs, blanches et bleues. De la même façon étaient habillés le prince de Béarn, le maréchal de Bourdillon et les autres gentilshommes. Mais la galère où se trouvait le roi avait attaqué celle de l'ordre de Malte, nommée *Santiago*, qui résista à toutes les autres.

On rentra dans le port et l'artillerie tira les salves au débarquement du roi. Une somptueuse collation suivit. Ce jour, on avait fait un château avec des planches qui devait résister aux galères. Cet assaut dura deux ou trois jours, et chacun était

1. Dans la marge, de la main de Philippe II : « Montrez ceci au prieur », comme il écrira ailleurs : « Montrez ceci à l'évêque de Séville », L'individu est signalé par là à l'Inquisition.

2. Blanches et bleues, comme on vient de le voir.

amené à discuter s'il convenait d'avoir plus de galères pour aborder la flotte du Roi Catholique.

On admira la danse des chevaliers espagnols dans un ballet à la mauresque¹; et ceux-ci présentèrent au roi des pots de senteur. Charles IX, très satisfait, donna des chaînes d'or au général, aux capitaines et à tous les danseurs. Le roi, déjà grand amateur d'oiseaux de chasse, remarqua que le Grand Maître de Malte portait dans ses armes un gerfaut : c'est pourquoi il lui fit envoyer courtoisement le plus beau de sa volerie.

Tout de même, quand il y réfléchissait, habiller à la « turquesque » une petite fille comme M^{me} Marguerite, la jeune Margot, paraissait peu convenable à don Francès. Il se renseigna auprès d'une personne de confiance, l'espion de cour qui lui « vendait toujours des choses vraies ». Or c'était la reine-mère qui lui avait dit de prendre cet habit! La petite Margot s'en était excusée; déjà elle avait porté plainte contre le duc d'Orléans, son frère, qui lui aurait fait des prêches, l'exhortant à devenir huguenote. Quelqu'un lui avait dit de faire cela; de telles paroles ne venaient pas spontanément du jeune duc. Catherine, qui avait commencé par en rire, recommanda le silence à sa fille. Elle interrogea Henri. A la fin, pressé de questions, il avouait que ceux qui l'avaient exhorté à le faire étaient M^{me} de Vendôme, la duchesse de Ferrare, et quelques-uns de leurs serviteurs².

Ainsi avaient passé les huit jours de Marseille. Charles IX, qui avait eu le cœur solide en mer, et paraissait bien reposé, plut beaucoup à la ville catholique pour la dévotion qu'il prit à entendre les messes. Enfin il donna au peuple des consuls qui lui agréaient.

Mais la raison du voyage à Marseille, suivant Simon Renard, était bien l'ordre, si nécessaire, à mettre dans la navigation et l'entretien des galères. Et ce qui préoccupa surtout les Espagnols, ce furent les informations qu'ils recevaient de Gênes, relativement à la Corse.

1. Dans la lettre du 14 novembre à la duchesse de Savoie, Catherine indique que le but du séjour à Marseille est le repos du pays : « Et y avons veu tent d'aunestes chevaliers ayspagnols, ytalians, et fransoys et de toutte nation, car son ceulx qui ont aystés au Pignon de Vele [au Maroc]... Yl ont densé et fayt de masque ».

2. On reconnaîtra que les Mémoires de Marguerite de Valois corroborent, à peu de chose près, ce que rapporte ici Francès de Alava.

Les Génois étaient les banquiers de Philippe II (le roi d'Espagne faisait encore, en ce temps-là, honneur à sa signature), et André Doria mettait à sa disposition ses dix-neuf galères. Les Génois, aussi détestés que les Juifs, étaient depuis le traité de Cateau-Cambresis, possesseurs en nom de la Corse qu'ils avaient mise à sac; Sampierro des Ornano avait soulevé l'île contre eux. Le pape Pie IV allait-il acquérir de Sampierro, la Corse, et par là sauver son entreprise? Le projet donnait à rire au duc de Savoie et au cardinal de Guise. Mais le cardinal de Bourbon le prenait très au sérieux : « Ne riez pas, il y a beaucoup de vrai dans tout cela; vous n'avez qu'à aller voir la reine et vous verrez ce qu'elle vous dira! » Et le comte de Fiesque, grand ami de Sampierro, était en effet parti pour Rome.

Les espions de Gênes veillaient à Marseille. Par eux nous savons que Catherine faisait dire au fils de Sampierro, de ne pas se montrer à Marseille, tant que la cour y séjournerait, afin de n'être pas arrêté. Le fils de Sampierro faisait acheter des armes et du fer à Milan et à Lyon; des barques partaient d'Antibes pour la Corse, chargées de poudre, de plomb, de munitions. Le connétable de Montmorency lui-même avait eu un entretien avec un envoyé de Sampierro. Ainsi le secours de la France ne manquerait jamais à la Corse; et l'on prêtait au baron de Lagarde, vieil homme de mer expérimenté, l'intention de passer dans l'île avec deux galères et trois cents *banditi*.

Tel était le complot, supposé ou réel.

Et don Francès pensait, non sans raison : « La reine agit sans beaucoup de sagesse; il y a toujours des flatteurs à ses oreilles. La principale instance des gens de Provence sera, non la religion, mais toujours les affaires, le maintien des relations avec leurs correspondants d'Afrique. L'ambassadeur en pouvait donner un exemple. Un marchand de Marseille était venu se plaindre à la reine que les Catalans lui avaient pris un navire, car il faisait commerce avec les Maures. Pour faire plaisir au consul et aux autres Provençaux qui l'accompagnaient, la reine joua l'indignation, disant devant M. de La Mothe-Fénelon¹ qu'au besoin elle romprait la paix avec le Roi Catholique, car les gens de Provence pouvaient très bien faire commerce avec les Turcs, et que

1. Sans doute le secrétaire de M. de Saint-Sulpice, l'ambassadeur de France.

le roi son fils n'hésiterait pas à mettre sa personne et ses biens pour défendre cette cause. Elle écrit à don Francès une lettre indignée, qu'il montra au consul, lui reprochant de l'avoir si mal informée.

Bien plus, pendant la manœuvre des galères, la reine avait envoyé chercher don Francès pour négocier. Sur quoi entra Du Fresne, « grand hérétique, qui est l'âme du prince de Condé et de l'amiral » ¹.

Or Du Fresne dit à la reine qu'il convenait qu'elle écrivît au Roi Catholique pour réclamer la libération de quatre cents Français détenus sur ses galères, conformément d'ailleurs aux stipulations de la paix. Don Francès observa que M. de La Mothe lui donna un coup de coude, qu'un autre lui fit un signe pour qu'il n'oubliât pas une autre chose. Du Fresne continua :

— Madame, tous les Normands et tous les Bretons vous prient et supplient d'y porter remède et de prendre les mesures nécessaires pour que les sujets de votre fils ne puissent être châtiés par l'Inquisition d'Espagne, car c'est une chose qui peut très bien arriver.

La Mothe-Fénelon ajouta :

— L'Inquisition est bien rigoureuse, et je sais d'une façon certaine que quelques Espagnols résidant par ici envoient en Espagne de pauvres gens qui y vendent des toiles et d'autres choses, et que l'Inquisition les fait arrêter, ce dui est chose pénible et à bien considérer... ².

On vit le cardinal de Bourbon soutenir Du Fresne et La Mothe.

La reine se contint devant don Francès et ne dit mot. L'ambassadeur d'Espagne répondit :

— Votre Majesté doit certainement connaître la bonne procédure et la prudence de ce tribunal. Je pensais qu'on m'aurait épargné de m'en parler à l'avenir.

Mais La Mothe répliqua :

— Le roi de France peut châtier lui-même ses sujets criminels.

— Plaise à Dieu qu'il le puisse faire, comme sa mère le désirel Je crois savoir que la reine doit entendre parler de cette matière

1. Il était le conseiller et le secrétaire du prince de Condé.

2. Ce fait pourrait se justifier par bien des exemples pris dans les archives de Simancas. Il est exact, et les ambassadeurs de l'Espagne n'hésitaient pas à faire ce triste métier.

avec beaucoup de déplaisir. J'en écrirai au roi mon maître sur les points que vous voulez que j'en écrive...

Et don Francès tendit à la reine-mère la lettre de sa fille, la reine d'Espagne. Catherine s'attendrit beaucoup et loua la bonne conduite de son gendre. Comment le remercier?

— Madame, vous pouvez vous acquitter de tout envers le roi mon maître, et rendre un bon service à Dieu !

Catherine répondit indirectement :

— Je vous assure, j'élève le roi mon fils de telle manière que le roi votre maître trouvera en lui un bon frère; et sur cela je vous donne ma parole d'honneur.

M. de La Mothe s'approcha. Catherine de Médicis reprit à haute voix :

— Maintenant, dites-moi que vous êtes content, car les affaires vont très bien.

Don Francès répondit :

— J'ai toujours dit que si vous le vouliez tout irait bien.

Mais Catherine partit d'un grand éclat de rire :

— Vous ne dites pas ce que je voulais! C'est pire avec vous qu'avec Chantonnay!

Ainsi fut démasqué don Francès.

Et Du Fresne apporta trois jours après, de la part de la reine, la liste des points que l'ambassadeur d'Espagne devait toucher dans sa lettre à Philippe II. Il semblait pressé, montrant une grande hâte de le quitter. Don Francès jeta un coup d'œil sur le mémoire et découvrit au beau milieu l'article relatif à l'Inquisition.

Il retient alors Du Fresne :

— Je n'écrirai pas à ce sujet à mon maître!

Alors Du Fresne dit, résigné :

— Eh bien prenez la plume, rayez cet article.

Don Francès, méprisant, termina sa missive qui ira rejoindre son maître à Aranjuez ou à l'Escorial, lorsqu'il inspecte les chantiers où l'on édifie sur la roche de granit le plan régulier de son palais qui sera un monastère: « Votre Majesté voit comment sont ces gens-là! »

Des faibles! »

XXX

ARLES ASSIÉGÉE PAR LES EAUX

L fallait cependant montrer à la Provence fidèle que le roi et la reine étaient de bons catholiques. Car les villes semblaient heureuses de l'assurance qu'elles avaient d'être maintenues dans leur religion. On fit donc le projet d'aller passer une dizaine de jours en Arles. Après, on verrait où l'on célébrerait la fête de Pâques, à Toulouse ou à Montpellier.

A dire le vrai, chacun commençait à être las de la tournée qui offrait tant de difficultés pour envoyer ou recevoir des lettres. Et certains pensaient qu'il serait plus expédient de rentrer à Paris, de poursuivre le voyage en traversant la Picardie, la Normandie ou la Bretagne.

Le lundi 13 novembre, on se mit en route pour les Martigues, en passant par la bastide de la Bédoule, où il n'y avait qu'une seule maison. On coucha à Marignane, riante petite ville avec un château, sur l'étang de Berre¹. Là le roi s'embarqua sur le grand étang pour aborder aux trois petites villes, reliées entre elles par des ponts, qui formaient les Martigues. La première s'appelait : Jonquères; celle du milieu, l'Ile; et la troisième, Martigues, cette dernière dans le marais.

Le roi y fit son entrée; et, après le déjeuner, s'embarquant sur l'étang, il coucha à Saint-Chamas, après être passé sous le tunnel percé dans le roc qui mesurait bien trente toises. Saint-Chamas est une bonne petite ville avec un château qui offre une entrée. Le lendemain on gagne Saint-Martin de Crau, où il n'y a que deux ou trois maisons, en traversant la Camargue, cette grande plaine

1. Le compte du ms. fr. 25755 présente une légère variante pour le 14 novembre : « Disner à Marignan, giste à Ferrières, les isles de Martigue ». La lettre de Catherine ne porte pas de date : « Nous sommes partis anuit et venu coucher à Marignane pour après demain aystre eun Arle ou acheveron de donner ourdre à toute la Provense afin que la lesion en pays. »

qui s'étend sur dix lieues, couverte d'herbes aromatiques, le thym, l'hysope et la sauge, pour aller coucher en Arles où l'on arriva le 16 novembre.

C'est ici une grande ville, célèbre par ses antiquités, les vestiges des Romains, et les arènes qu'ils avaient fait construire « pour jouer leurs comédies, en signe de leurs victoires », quand ils occupaient le pays.

Le roi dut séjourner vingt et un jours en Arles, car les « grandes eaux » du Rhône, furieux et débordé, assiégeaient la ville. On s'occupa de mettre en ordre les affaires de la Provence. Les habitants plurent à don Francès, qui les trouva « très bien », fort libres, entendant la messe avec la plus grande dévotion, et se montrant aussi très charitables. Les champs du pays d'alentour étaient agréables; et Charles IX, le chasseur taciturne, prit plaisir dans la campagne à voir les hommes combattre et renverser, seul à seul, le taureau sauvage.

Catherine de Médicis, à son habitude, travaillait. Elle venait d'arriver en Arles quand l'amiral lui envoya dire que les insolences et les meurtres des papistes étaient tels qu'il apparaissait impossible de retenir désormais le parti des huguenots. Ils allaient s'armer pour se venger de ces outrages, ou bien mourir. C'est pourquoi Coligny demandait à la reine de porter, le plus tôt possible, remède à cette situation, en faisant un exemplaire châtiment des coupables.

La reine-mère avait retenu l'envoyé pour examiner d'abord ...comment les choses allaient se passer en Provence. Les huguenots y réclamaient le droit de faire leurs prêches. Catherine de Médicis et le connétable Anne de Montmorency semblaient plutôt disposés à ne pas le permettre. Un grand débat se déroulait à trois lieues d'Arles, dans une assemblée très divisée et confuse. La reine y avait un observateur, évêque poète¹. Quatre capitaines des réformés s'étaient présentés devant l'assemblée, la suppliant de ne pas rompre l'édit : « Si vous le rompez, vous devrez commencer par nos têtes, car nous mourrons tous en le défendant ! » Or, aux Etats du Languedoc, trois délégués seulement étaient d'avis de garder l'édit. Tous voulaient vivre et mourir comme leurs aïeux. Car aux hommes d'alors, qui ne pouvaient concevoir la coexistence de deux religions, l'édit paraissait un attentat contre la

1. Et auteur de comédies, nous dit Francès de Alava.

liberté. Certes, aux yeux de don Francès de Alava, le connétable et Damville se montraient fermes. Mais il y avait toujours lieu de tenir compte de l'influence des neveux de Montmorency. L'accueil favorable accordé parmi les populations au chancelier, l'inquiétait. Partout où Michel de L'Hospital passait dans les villes, on lui offrait des présents, des dons, plus qu'au roi lui-même. On tira même en son honneur le canon dans certaines cités, alors que le connétable l'interdisait lorsqu'il y entrait lui-même.

Mais Catherine de Médicis voyait en lui l'homme nécessaire pour maintenir entre tous la balance égale, ce que les gens de France que n'aveuglaient pas l'ambition partisane et la passion sectaire religieuse, les classes moyennes et bourgeoises, reconnaissaient aussi. La reine se réjouissait des résultats de sa politique personnelle de bascule.

Ainsi, le 20 novembre, arrivait en Arles l'envoyé du pape, apportant les quatre ou cinq points de la négociation avec la reine. Le succès principal est celui qu'elle vient de remporter au sujet de la légation d'Avignon que Pie IV laisse au choix de la reine-mère, ajoutant qu'elle tiendra compte des qualités du cardinal de Bourbon, pilier de l'Église en ce royaume. Et le roi pourra au surplus désigner les personnes dignes du rang de cardinal. Enfin le bruit courait, peu croyable, que le pape proposait le mariage de Marguerite de Valois avec le prince de Florence : et le duc apporterait une grosse dot, et le pape, le comté d'Avignon... Nouvelles aussi surprenantes! on murmurait que le cardinal de Lorraine aurait essayé de marier Condé soit avec la reine d'Écosse, soit avec M^{me} de Guise! Enfin le bruit était recueilli à Madrid même, que Philippe II viendrait à Fontarabie ou à Bayonne, le pur entre les impurs!... Le connétable, de son côté, méditait : s'il n'était pas possible d'accorder aux huguenots des prêches en Provence, on pourrait autoriser les mariages et les baptêmes à la huguenote.

Devant ces rêves et ces faiblesses, don Francès demandait à son maître de réagir. Dans Arles assiégée par les eaux, la bataille au sujet des prêches dura jusqu'à la veille du départ.

Catherine de Médicis marquait le point pour les résultats obtenus dans les négociations avec le Saint-Siège, répandant ses louanges sur le pape, chose nouvelle pour don Francès qui lui avait entendu dire si souvent le contraire. Plus que jamais, la reine se montrait optimiste, ne désespérant pas, avec l'aide de Pie IV, d'arranger jusqu'aux affaires de Coligny! Le nonce

l'avait dit : « Si la reine réduit à son service l'amiral et M. d'Andelot, elle n'aura plus de motifs d'ennui pour l'avenir. »

Comme il arrive souvent chez nous au moment de se mettre en route, ordres et contre-ordres se croisaient. On disait que le roi et la reine allaient se rendre directement à Montpellier. Le bruit courait aussi qu'on retournait en Avignon. Nouvelles qui devaient bien amuser Philippe II qui, lui, savait où il allait. Le connétable, sans doute pressé de rentrer et fatigué, cherchait à persuader à la reine que le mieux serait d'arranger les affaires de Lyon; car « cette ville est la bourse de la couronne de France et la pierre d'aimant du pays, attirant à soi les métaux des Indes et de l'Espagne ». Déjà on écrivait aux marchands de rentrer dans la grande ville où la peste avait presque complètement disparu avec les chaleurs. Et don Francès recevait la visite du Rhingrave, colonel des Allemands, qui n'ayant plus de quoi vivre, cherchait à vendre ses biens de Lorraine et peut-être à se faire pensionner par Philippe II, à s'établir en Flandres où il se retirerait : — « Soit, mais baptisé, confessé et communié en ma présence », avait répondu l'ambassadeur d'Espagne. Le Rhingrave partit d'un éclat de rire : « Je vous assure, je suis moins hérétique que plusieurs que vous connaissez bien en Flandres! »

D'autre part, les nouvelles de la Corse semblaient meilleures. Une lettre du doge de Gênes, en date du 6 décembre, renseignait don Francès. Parler des injustices commises envers Sampierro, c'était oublier la scélératesse des révoltés; car les Génois prétendaient avoir agi en naturels seigneurs et par douceur. Il n'était plus temps de chercher d'ailleurs un compromis, qu'eût accordé à son heure Philippe II. Il fallait autre chose que des paroles pour pacifier l'île.

Le mois passé, vingt-deux galères avaient appareillé pour la Corse, dix-neuf appartenant au Roi Catholique, et trois au doge. Elles avaient débarqué 2.500 fantassins espagnols qui, dès leur arrivée, attaquèrent Porto Vecchio. Stefano Doria avait occupé la forteresse avec six compagnies italiennes et trois allemandes. On augurait un bon succès pour la suite, bien que Corte, occupée d'abord par les forces espagnoles, se fût rendue aux partisans. Bientôt le marquis de Pescara allait se rendre dans l'île, avec 10.000 fantassins espagnols, suivant la volonté du Roi Catholique, afin de pacifier la Corse. Achille de Campobasso venait d'abandonner Sampierro : d'autres chefs suivraient cet exemple.

TARASCON LA CATHOLIQUE ;
 BEUCAIRE L'HÉRÉTIQUE ; NIMES LA RÉFORMÉE

LE 7 décembre seulement, Charles IX se décida à quitter Arles pour remonter vers Tarascon, le long du Rhône impétueux, toujours qualifié par Jouan de « gros fleuve, fort fâcheux ».

Tarascon, que dominait le grand château du roi René, était une fort belle petite ville, le sanctuaire de sainte Marthe qui tua ce fabuleux dragon, la tarasque. Charles IX visita l'église et le tombeau de la sainte, si populaire en Provence.

A Tarascon étaient réunis les gens des deux partis. Ici l'accord semblait trouvé. Les huguenots avaient obtenu de choisir pour leurs prêches un lieu retiré dans la montagne des Cévennes, de pouvoir baptiser et enterrer les leurs, la nuit seulement, dans la Provence. La nouvelle religion ne sera pas exercée autrement. Dans aucune maison de gentilhomme on ne tolérera de prêches, sous la menace d'amende de 1000 écus, et pour la seconde fois sous la peine de la confiscation des biens. Des douze conseillers amenés de Paris pour tenir le Parlement à Aix, quatre seulement devaient être maintenus ; les autres seront du pays. Le comte de Tende restera comme gouverneur, et M. de Sommerive comme lieutenant¹. Le roi a adressé d'émouvantes admonestations à Sommerive, et à Dorès, le grand chef de la Provence. Il veut qu'ils vivent en bons catholiques. Cela il leur a déclaré, non pas comme un enfant, mais avec la gravité d'un homme, leur certifiant que, s'ils allaient à l'encontre de sa volonté, il agirait sans

1. C'était le fils aîné du comte de Tende, Claude de Savoie.

clémence envers eux, leur donnant sa parole qu'ils seraient sévèrement châtiés.

Comme il arrive, le compromis ne donnait satisfaction à personne. Les catholiques faisaient observer qu'à Meaux, où depuis trente ans on faisait publiquement des prêches huguenots, un hérétique fort connu avait été maintenu comme gouverneur. Les réformés de Tarascon s'exprimaient d'une façon si insolente que don Francès n'osait le rapporter à Sa Majesté Catholique. Dans les rues, sur les places publiques, ils touchaient leurs épées, disant que le fer leur ferait justice au lieu de l'édit d'Orléans rompu. Mais ces menaces étaient emportées par la joie générale, car à la cour on ne faisait que danser. On mit à profit les trois jours passés à Tarascon pour faire traverser le Rhône, sur un pont de bateaux, au train et aux bagages, opération périlleuse en cette saison.

Sur la rive droite du Rhône, en face de Tarascon la catholique, s'élevait Beaucaire, la ville hérétique. Ici les passions étaient plus vives. Beaucaire avait connu la dure occupation de la garnison catholique de Villars, puis la petite ville marchande était tombée, tour à tour, aux mains des religionnaires de Nîmes après avoir subi l'assaut et les camisades des gens de Tarascon.

Aujourd'hui, on se défiait d'une rive à l'autre. Et pendant le séjour même de Charles IX les gens de Tarascon entendirent à minuit ceux de Beaucaire les interpeller: « Eh vous autres de Tarascon, dites au comte de Tende qu'il fasse observer l'édit, car s'il va au contraire, il le payera cher! Et si le roi Charles lui commande de faire autre chose, dites-lui qu'il aille manger sa soupe, et ne parle pas de cette matière; car s'il est si passionné contre les huguenots il pourrait, lui aussi, avoir à s'en repentir! »

Et les gens de Beaucaire prononcèrent contre la reine d'autres paroles injurieuses que don Francès ne rapporte pas; mais il ajoute : « Et je sais qu'ils veulent la tuer. »

Ce qui échappe naturellement à l'Espagnol, c'est la facilité que les Français, qui ne sont pas d'accord, ont de causer entre eux. Il est certain en ces jours que le connétable de Montmorency s'était prononcé nettement contre les réformés; et ceux-ci lui portaient une « haine étrange ». Comment le connétable pouvait-il dans ces conditions se montrer à ce point l'ami du chancelier Michel de L'Hospital? Or, il y avait trois jours, ils s'étaient disputés au sujet des prêches en Provence.

Le connétable avait dit au chancelier : « Notre roi est catho-

lique, il faut que nous suivions sa volonté et son opinion; et celui qui ne le fera pas en portera la peine. Et vous, vous devez le faire plus qu'un autre, car vous avez une charge importante. » Or le chancelier avait répondu : « Il faut être souple. Tout en suivant la volonté du roi, il ne faut rien écrire pour ne changer l'édit qu'en ce qu'il exprimera de sa bouche. Alors seulement on le fera. »

Ceci paraissait à don Francès proprement scandaleux. Et ce qui ne l'était pas moins, c'était d'avoir vu entrer dans l'église de Sainte-Marthe, pour visiter les reliques, le roi, la reine, les gentilshommes, tous vêtus à la turque! Bien plus, au déjeuner qui suivit, on remarqua que le cardinal était habillé, lui aussi, comme un mécréant! Que signifiait cette nouvelle passion de déguisement? Don Francès se le demandait depuis Marseille où cette mode avait vu le jour. Il regardait, indigné, le courrier de Venise qui revenait de Constantinople, apportant au roi des confitures, et au connétable ces délicats tapis d'Orient qu'il aimait tant.

On traversa rapidement Beaucaire qui donna cependant une entrée. On passa à Sernhac, et le roi s'arrêta, un instant, au Pont du Gard. Il passe sous l'une des arches du grand aqueduc que les Romains avaient édifié pour amener l'eau à Nîmes. On admire les trois ponts superposés, d'une hauteur considérable, sous lesquels bouillonne ce « fâcheux » torrent, le Gardon. On déjeune non loin, au château de Saint-Privat¹, chez Antoine de Crussol, le futur duc d'Uzès, gentilhomme d'honneur de Catherine de Médicis, vieux soldat de valeur, investi par elle d'une mission de pacification en Languedoc, Provence et Dauphiné, et qui l'exerçait avec un tel libéralisme que les huguenots avaient fini par voir en lui leur chef. M. de Crussol a offert une belle collation à toute la compagnie. Des nymphes, dissimulées sous des rochers, à chaque bout du pont, ont présenté des corbeilles chargées de confitures et de fruits.

Le même jour, dans l'après-midi, on poursuit l'étape vers Nîmes.

Le roi fait son entrée dans la grande ville des antiquités. Là sont les arènes élevées par les Romains pour jouer leurs comédies, à ce que l'on croyait. Leurs assises faites de grosses pierres paraissent tenir sans mortier. On admira fort la grande cuve, s'élargis-

1. Saint-Privat-du-Gard.

sant vers le haut en gradins, où tout un peuple pouvait s'asseoir.

Nîmes était en proie aux luttes ardentes, prenant alors un caractère religieux, qui caractérisent cette cité. « C'est un lieu tout ce qu'il y a de plus hérétique », observe don Francès de Alava.

Quelques gens des Cévennes, marchands ou autres, y avaient confirmé la foi de leur martyr. Une église y avait été fondée par le pasteur Mauget. Les réformés s'y étaient rendus maîtres des édifices. M. de Crussol, lors de l'édit de janvier, les leur avait fait rendre et ils ne célébraient plus leur service qu'à l'Hôtel-Dieu.

M. de Montmorency, responsable de l'ordre et des cortèges, donnait à Nîmes un regard attentif. Ayant appris que les consuls se proposaient de faire poser à la porte du logis du roi, et sur les arcs de triomphe, des bandelettes jaunes et blanches, la chose lui parut suspecte. Il fit savoir que le roi en serait offensé : « car ses couleurs sont blanc, bleu et incarnat ». C'est ainsi que le comte fit flotter à Nîmes les trois couleurs royales.

Mais, en dépit de ce que l'on aurait pu croire, l'accueil fut empressé et théâtral. C'est ainsi qu'à la porte de Nîmes on avait édifié une sorte de montagne, percée d'un tunnel. Charles IX s'étant présenté pour la traverser, l'ouverture se referma. Puis deux jeunes filles, d'une grande beauté, s'avancèrent, l'une fille de M. de Saint-Véran, l'autre de l'avocat Chabot. Elles lui présentèrent les clefs de la ville et firent le compliment d'usage. Alors la montagne se rouvrit, et le roi la traversa avec toute la cour.

La première chose que Charles IX vit dans Nîmes fut le crocodile figurant sur les armes de la ville. Six hommes étaient placés dans le ventre du monstre; ils ouvraient les mâchoires de la bête aux dents pointues qui lançait des flammes. Un feu d'artifice était préparé sur la colonne de la salamandre, l'emblème de François I^{er} et le symbole de la justice, invention plaisant aux avocats de la cité. Nîmes était enfin la ville des fontaines; elle était elle-même la fontaine; mais sur la place du Collège, les fontaines ce jour-là répandaient et l'eau et le vin. Après quoi on gagna, au cœur de la ville, l'Evêché où était préparé le logis du roi.

Ce fut là, le lendemain matin, que les gens de Nîmes apportèrent leurs doléances. Ils n'étaient pas d'accord au sujet de la composition du Consulat. Et voici venir les religionnaires du Languedoc, qui formulaient leurs plaintes contre M. de Damville, gouverneur de la province. Deux députés du Synode provincial, qui

venait de se tenir à Montpellier, les présentèrent. Il y avait là un gentilhomme réformé nommé Ferrières pour le Haut-Languedoc et le conseiller Clausonne, pour le Bas-Languedoc.

Charles IX entend crier à son réveil : « Merci (c'est-à-dire pitié), et justice! »

— Que voulez-vous?

— Damville, notre gouverneur, nous rend par le fer de l'épée les impositions et contributions que nous lui payons; et il garde le tout pour les papistes!

Le roi se fâcha. :

— Il fait bien!

Ainsi le roi les éconduisit, leur promettant une réponse quand il serait à Toulouse. En fait, il commit Renaud de Beaune, maître des Requêtes de son Hôtel, pour recevoir les plaintes des habitants du Languedoc.

M. de Damville en entendra bien d'autres! Le fils du vieux Montmorency, fort catholique, qui a l'ardeur de la jeunesse, ne se montrera par la suite en politique, ni huguenot ni catholique. Il deviendra le chef des modérés, dont Henri IV prendra un jour l'enseignement. Et plus tard, du Languedoc il se fera le vice-roi.

Allait-on, à Nîmes, être enfermé, comme on l'avait été en Arles, par le mauvais temps? Le roi et la reine pensaient gagner Narbonne, pour s'y trouver aux fêtes. Mais le temps demeurait affreux, les rivières étaient si grosses qu'il ne semblait guère possible de partir avant quinze jours.

Brusquement on décida de gagner Montpellier pour y fêter la Noël.

LA NOEL DE MONTPELLIER

LE 14 décembre, on coucha à Vauvert, petite place et château que nos Parisiens, par analogie, et peut-être à cause du mauvais temps, nommèrent le diable de Vauvert! On pataugeait maintenant parmi les échaldas des vignes. Le lendemain on arrivait à Aigues-Mortes, qui donna une entrée, et l'on aperçut les grandes salines de Peccais. Le 16, on couche à Marsillargues, belle petite ville qui offre une entrée. On traverse, le dimanche 17, le pauvre village de Saint-Brès pour arriver dans la soirée à Montpellier.

C'était une grande ville, aux rues étroites, où se trouvaient tant de boutiques de pharmaciens, de fabricants d'eau de senteur, avec un évêché, et surtout une Faculté de médecine célèbre dans le monde entier.

Hélas, la joyeuse Montpellier, dont on donnait jadis la plaisante étymologie *Mons puellarum*, à cause de tant de jolies filles brunes, les amies des écoliers, n'était plus une ville joyeuse! Les réformés y avaient eu une Eglise depuis 1560 qui s'était développée rapidement et pouvait comprendre douze cents « nouveaux chrétiens », tentés de s'abriter dans les moutiers qui allaient souvent à l'abandon. Ce partage des églises, le revirement de son évêque lettré Pellicier, avaient amené de sévères répressions, d'abord de la part du comte de Villars, puis des chefs catholiques, M. de Terrides et M. de Joyeuse.

Le comte de Crussol avait bien essayé de limiter ce partage, laissant aux huguenots Notre-Dame près de l'Hôtel de Ville, et la tour des Carmes. Le pasteur Viret lui-même, qui prêchait dans la ville, avait recommandé de rendre les temples et d'obéir aux

édits du roi. Mais les huguenots s'étaient organisés pour la défense, brimant les religieux qui n'osaient plus sortir, comme les juges qui craignaient de porter leurs bonnets.

Alors Damville, le fils du connétable, un jeune homme de vingt-cinq ans, avait paru, en septembre 1563, comme gouverneur du Languedoc. Il était entré avec ses compagnies d'ordonnances à cheval, plaçant la grosse artillerie dans son logis, désarmant les habitants qui durent remettre leurs armes à l'Hôtel de Ville. Dès lors les prêtres purent se montrer, les religieux des couvents réapparurent, les gens de justice reprirent leur bonnet carré. On chassa du Consulat les huguenots, et les élus municipaux furent tous obligatoirement des catholiques. L'exercice de la religion se poursuivait seulement dans la cour du Bayle Vielh, et dans la maison de Formy, près la Loge. Aux jours de la Cène, les soldats de Damville veillaient sur les huguenots et surveillaient les catholiques. Le résultat de cette politique de force fut la fin des désordres. En septembre, la garnison pouvait être réduite à cinquante hommes. L'Eglise réformée végétait sous la protection du prince de Salerne, capitaine envoyé en Dauphiné, et qui avait pris femme dans la maison des Paulhan de Montpellier.

Telle était la situation qui faisait hésiter le roi à agréer la grande réception que Damville voulait lui ménager. Charles IX envoyait dire qu'il suffisait que 1.300 hommes, armés seulement d'épées et de dagues, vinsent à sa rencontre. Le capitaine catholique fit préparer la bannière à la croix blanche que les huguenots devaient refuser de suivre. Parmi les habitants les catholiques seulement feront cortège au roi, portant des branches de palmes.

Mais si nous nous en rapportons aux *Mémoires* qu'écrivit Jean Philippi, conseiller à la Cour des Aides, où il succéda à son père, l'entrée du 17 décembre fut fort convenable. Et Jean Philippi se réjouissait de voir venir, « en ces temps turbulents et dans la jeunesse du roi », un homme comme le chancelier de L'Hospital, « fort estimé en prudence et en savoir », et qui « maintenait les deux parties de religion différentes également ».

On avait, à l'occasion de l'entrée, dressé sur le chemin du roi un reposoir hors de la ville; un autre s'élevait au jardin du seigneur de Villeneuve, gouverneur de Montpellier, un autre, au couvent dit de Saint-Maur. Tous les états de la cité étaient venus faire la révérence au roi Charles IX, avec les harangues accoutumées.

On vit d'abord une grande troupe de jeunes bourgeois et de

marchands de la ville défilent, habillés de velours et de satin, et d'autres aux couleurs du roi: incarnat, blanc et bleu. Les plus importants demeuraient groupés près de lui. Le cortège se forma. Il comprenait les Universités de médecine et de droit, les présidiaux, le gouverneur, les gens de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, ces derniers vêtus d'écarlate violette, avec leurs huissiers, en belle ordonnance. Après marchait la maison du roi, avec ses archers, les Suisses de la garde, tambour battant; et Sa Majesté s'avança sous un ciel de velours cramoisi, couvert de broderie d'argent, que portaient les six consuls de la ville. Le grand écuyer tenait en écharpe l'épée royale. Les trompettes du roi ouvrirent la marche.

A l'entrée de la ville, entre les deux portes du pilier de Saint-Gilles, quatre colonnes soutenaient la couronne impériale; deux jeunes filles représentaient l'une la Piété, l'autre la Justice. Devant le Consulat, et le logis du roi, on avait dressé les arcs de triomphes accoutumés, à l'antique, enrichis de peintures, de tableaux, d'épigrammes en vers latins et français.

Comment la reine-mère pouvait-elle, sinon par le plus robuste des optimismes, attaché sans doute à sa santé, réaliser cet équilibre de justesse, songer au prestige du pays, à la mission de M. de Lansac qui se poursuit à Prague, où il visite l'Empereur Ferdinand, afin de réserver pour Charles IX la main d'Elisabeth d'Autriche? On se le demande. Car il faut tout cacher, et rien n'échappe à l'information de don Francès qui écrit à son maître : « On croit qu'il s'agit du mariage du roi de France avec la fille de l'Empereur. »

Dans Montpellier divisée, l'ambassadeur d'Espagne, toujours préoccupé des forces protestantes qui s'organisent en Picardie, là où le prince de Condé et l'amiral viennent de changer les garnisons, en sorte que s'ils le voulaient ils pourraient soulever trois ou quatre places, avait reçu une proposition bien curieuse. Un chanoine de Saint-Quentin, où les réformés étaient si forts, lui avait écrit : le meilleur moyen de conserver la ville au roi de France serait que Sa Majesté Catholique s'en emparât; car autrement l'amiral la retournera contre son autorité.

Don Francès en demeura interloqué; il communiqua le projet, mais répondit assez froidement, de son chef, au chanoine.

Quand les Français en arrivaient là, comment en vouloir à ceux

qui s'affirmaient loyaux, et venaient le soir du 20 décembre, au nombre de treize cents ou quatorze cents peut-être, se plaindre de M. de Damville, et demander un exercice admissible pour leur culte?

Don Francès voyait cependant dans cette requête une manœuvre du chancelier, sa bête noire. Car l'humaniste, un lettré placide aux réflexes d'artiste, avait des mots piquants. Il avait dit un jour à Damville :

— Vous êtes trop jeune...

Le fils du connétable de Montmorency avait répondu :

— Je suis jeune. C'est vrai, mais j'ai assez de sens pour remplir le service de Dieu et de mon roi!

Quelques jours auparavant, Michel de L'Hospital avait eu une réponse vive, tandis qu'il discutait avec Anne de Montmorency des affaires religieuses.

— Faites attention, avait dit le connétable, vous êtes partial. C'est au préjudice de notre roi...

— Au moins, je n'ai jamais eu deux visages, et je n'en ai qu'un seul qu'on me voit toujours!

Le vieux baron de l'Ile-de-France, Anne de Montmorency, dont les devises étaient : *Sans détours, Απλανῶς*¹, *Dieu et mon grand service, Dieu aide au premier chrestien*² en demeura offensé. Il fallut tous les efforts du cardinal de Bourbon et de M. de Bourdillon pour les remettre d'accord.

Oui, Catherine de Médicis n'est pas sans mérites, ni sans vérité, même lorsqu'elle dissimulait, entre tous ces violents, ces hommes en « détours ». Et parfois elle paraissait excédée, furieuse; femme n'arrivant pas à une conclusion, elle finissait par sourire.

Mais c'est toujours pour elle du temps de gagné.

Ce jour-là² elle avait fait appeler don Francès. L'ambassadeur devina l'orage, car sans lui demander des nouvelles du roi et de la reine d'Espagne, comme elle en avait l'habitude, Catherine lui dit sèchement qu'elle l'avait fait venir pour une plainte. De ce grief, elle n'avait pas voulu lui parler avant d'avoir renouvelé l'alliance avec les Suisses. Don Francès n'ignorait pas le mal qu'elle avait eu à faire payer nos auxiliaires. Or la reine-mère savait que le comte d'Anquisola, et récemment don Sancho de Londoño, avaient essayé de mettre obstacle à cette alliance. De

1. Celui qui est sans erreur.

2. 21 décembre.

quoi elle avait grand sujet d'étonnement, et voulait en aviser le Roi Catholique.

Le petit Charles IX reprit :

— Et jusqu'à dire que je suis hérétique, et la reine ma mère également!

Catherine conclut :

— Les officiers du Roi Catholique ont parlé et agi contre l'amitié qui existe entre Sa Majesté et la couronne!

Don Francès fit bonne contenance :

— Je connais les deux officiers que vous avez nommés, et c'est pourquoi je m'étonne d'autant plus qu'ils aient pu dire des choses pareilles. Sa Majesté sera peinée de l'apprendre; car elle ne veut que le bien du roi son frère.

Mais Catherine répliqua :

— Il pourrait aussi exister certaine jalousie quant à la grandeur de ce royaume de France...

Le noble Espagnol le prit mal, dans l'orgueil de sa race :

— Le roi mon maître a une telle puissance qu'il peut l'admettre très bien chez ses voisins. Je ne puis croire que tout cela soit vrai. Vous avez dû être mal informé. Don Sancho et le comte sont de vrais chevaliers, incapables de dire des paroles désobligeantes pour le roi de France.

Charles IX écoutait attentivement. Catherine reprit :

— Nous tenons notre puissance tout entière!

— Elle n'est pas aussi grande que Sa Majesté Catholique souhaiterait, répliqua don Francès.

La conclusion fut que l'ambassadeur d'Espagne était prié d'en écrire à son maître.

La reine-mère fit éloigner les gentilshommes présents :

— Pourquoi croyez-vous que la grandeur de mon fils ne soit pas entière?

Elle pressa le bras de Charles IX qui ajouta :

— Don Francès, répondez clairement à ma mère, je vous prie.

— La première raison, c'est l'état de la religion si divisée qui se trouve en grand péril, la justice qui est si faible. La France a toujours été obéissante à ses rois. Or à présent, et malgré tout le bien que l'on voit dans la personne du roi, il y a des gens qui lui veulent du mal, et autre chose que Dieu veuille lui épargner!

La reine reprit :

— Les affaires de la religion vont de mieux en mieux. Jamais un roi de France n'a été plus obéi que mon fils!

Charles IX ajouta :

— Si vous saviez l'amour et le respect que tous me portent!

Don Francès chercha un biais :

— J'ai dit que le roi avait des conseillers de réputation et très prudents, mais qu'il y en avait d'autres qui ne pouvaient être que *réputés* tels, et qu'on ne saurait tenir pour prudents. On fait partout des intrigues, des pratiques contre le service de Dieu et du roi. Plaise à Dieu que les affaires de ce royaume s'arrangent, suivant la volonté du roi, et de vous-même, Madame!

— Je ne dis pas que vous n'avez pas tout à fait raison, mais je vous promets que de ma part je ferai tout pour arranger les affaires.

Don Francès revint à la pierre de touche :

— Quelle sera la réponse pour les reliques de saint Eugène?

— Il y a des difficultés qui viennent de la part du cardinal de Lorraine. Il estime qu'on ne peut pas se séparer d'une telle relique. Dans trois ou quatre jours on saura la décision du cardinal... Mais que pensez-vous de l'entrevue entre le cardinal et le prince de Condé?

— Madame, le cardinal y est allé par votre ordre, et on ne peut en attendre de bons résultats pour le service de Dieu et de la couronne.

La reine-mère haussa le ton :

— Jésus, je vous assure que ce n'est pas par mon ordre, et en toute sincérité je vous dis que je ne sais pas le but de leur rencontre.

L'ambassadeur se montra surpris. Elle reprit imperturbable :

— Qu'en pensez-vous?

— Que puis-je penser d'un accord entre deux de vos vassaux, grands ennemis entre eux, en dehors de votre consentement!

— Mais le cardinal de Châtillon est aussi avec eux.

— Et l'amiral et M. d'Andelot viendront sûrement aussi. Que peut-il sortir de cette réunion? Ils ne sont là que pour mieux décider comment on tuera le roi et vous-même, et comment ils prendront la couronne!

— Non, car le cardinal de Châtillon est un homme bien intentionné.

— Il suffit que les autres ne le soient pas!

Voyant alors qu'il n'y avait plus rien à tirer de la reine, don Francès se fit ironique :

— Les sujets de ce roi sont tous très obéissants. Ainsi ils se réunissent tous les jours et font des ligues!

— Qui sait, peut-être traitent-ils entre eux d'une certaine paix, d'un accord qui sera le bienvenu pour nous? Il y a un an que ces négociations ont commencé...

Le mot est et demeure profond; il donna à penser à l'ambassadeur d'Espagne qui termina ainsi son rapport : « Il est fort possible que les choses se passent comme l'a affirmé la reine. Mais je crois plutôt que cette négociation est une chose arrangée par elle et le connétable, dirigée par le Pape, qui promet beaucoup de choses pour l'ambition du cardinal de Lorraine, s'il réussit à ramener l'amiral en l'obéissance du roi. Ce qui confirme mes soupçons, c'est l'habitude qu'ont ces ambassadeurs de s'éloigner de la cour, lorsqu'ils font une intrigue. Or le nonce est parti il y a quinze jours, et l'ambassadeur de Florence a fait de même. L'ambassadeur de Venise est absent aussi depuis très longtemps, ce qui donne lieu de penser qu'à Venise il se machine quelque chose avec le Turc contre Votre Majesté et l'Empereur. »

Et comme il était pratique serviteur, don Francès prévenait Philippe II qu'en Catalogne il y avait beaucoup d'hérétiques, un grand commerce de livres interdits, pour le dommage du service de Dieu.

Le Roi Catholique fit son tortillonage habituel :

— Que l'on donne de ma part ces lettres à l'inquisiteur pour qu'il voie ce qui concerne la Catalogne.

XXXIII

LA PAIX... ET LES RELIQUES !

ON fêta la Noël, et l'on publia l'annonce de la grande procession générale qui devait se dérouler à Montpellier le jour de la Saint Étienne, c'est-à-dire le 26 décembre. Cette publication, annoncée deux jours auparavant, prévoyait une amende de deux cents francs pour ceux qui n'y assisteraient pas.

Ce ban fut salué de plaisanteries et des moqueries de la foule. Puis les réformés envoyaient vers la reine quelques députés dire que l'annonce était contraire à l'édit d'Orléans, et qu'ils voulaient toujours le conserver, le considérant comme leur statut.

La reine les menaça, à sa manière à elle, qui devait être plaisante, car lorsqu'ils sortirent ils riaient aux éclats. Le ban fut rapporté certainement, puisqu'un témoin, Jean Philippi, qui a vu la procession passer, a dit que les réformés ne furent pas tenus d'y assister, ni de tendre leur maison de tapisseries, comme les catholiques : le roi « avait fait dire que ceux de la religion n'y étaient pas obligés ».

Mais au rapport de don Francès peu de réformés suivirent à travers la ville la procession. On n'y vit même pas les « notabilités hérétiques » qui, dans les villes catholiques, assistaient à la messe, pour plaisanter, comme le Rhingrave, M. de Crussol, et autres.

Comme toujours Catherine conduisait ce dernier par le bras. Arcauti¹ avait pu observer que la reine le priaît de se découvrir sur le passage du Saint-Sacrement. Il répondit : « Madame, je me découvre pour vous, et pour le roi mon maître ! »

1. Le domestique de don Francès.

Mais Charles IX parut dans son habit bleu brodé d'argent, de même que M^{me} Marguerite. Quant au duc d'Orléans, Henri, il portait son habituel habit noir. « Mais le plus noir de tout cela, dira en plaisantant don Francès, c'est de voir la faiblesse des catholiques ».

Damville était venu lui parler discrètement, déclarant qu'il n'osait pas lui rendre visite. L'ambassadeur répondit :

— Moi non plus je n'ose pas vous demander pour ne pas vous nuire.

Le comte de Villars s'approcha. C'était là un trio de purs. Carnavalet s'étant avancé, ils se turent. Enfin ils purent reprendre :

— Le Roi d'Espagne fait tort au service de Dieu en laissant tomber si bas la foi catholique dans le royaume!

L'ambassadeur pouvait bien relever ces paroles, affirmant que Sa Majesté Catholique donnerait toutes ses forces et sa vie pour le service de Dieu.

La chose était vraie. Nul ne saurait mettre en doute la sincérité de la foi de Philippe II, un moine qui régnait. Nous avons son mot : « Plutôt ne pas régner du tout que de régner sur les hérétiques! » Il ne serait pas le « seigneur des hérétiques ». Mais en pratique, il agissait avec plus de souplesse, toujours dans ce qu'il croyait être l'intérêt de son peuple, contre les grands et la féodalité, instruit par l'expérience. Il avait rêvé de convertir l'Angleterre avec le cardinal Pole. Il devait se résigner à être cependant le seigneur des hérétiques en Flandres, et ne tenta pas de convertir la France, mais de la diviser.

Or M. de Villars reprit avec force :

— Votre maître nous a fait du tort!

Damville demanda à don Francès :

— Savez-vous ce qui s'est passé avec le chancelier?

La conversation fut encore interrompue, car les « Nicomédistes » entouraient les causeurs.

Voici ce qu'il convient d'entendre par les « Nicomédistes », suivant don Francès : « On appelle ici les Nicomédistes¹ ceux

1. Les tièdes, contre lesquels s'était élevé Calvin. « Les uns donc qu'on appella depuis *Nicomedites*, maintenaient qu'on pouvoit aller à la messe, pourveu que le cœur n'y consentist pas », a écrit Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique*, éd. G. Baum et Ed. Cunitz, t. I, p. 66. Il est curieux de trouver ce mot dans la bouche d'Alava. Il l'a recueilli certainement à la cour.

qui sont de telle sorte faibles envers la religion catholique qu'ils la nient presque; mais ils n'osent le déclarer ouvertement, et tantôt se rallient à un parti, tantôt à un autre ».

La reine, à la sortie de la messe, avait invité à déjeuner en ce jour de fête le cardinal de Bourbon et don Francès. Et marchant avec eux, elle demanda à l'ambassadeur :

— Que pensez-vous de cette procession?

Don Francès se tut, ne sachant que dire. Mais la reine insistait :

— Tout cela me paraît aigre-doux, et plutôt aigre que doux!

— Mais non, la procession était belle. Mes fils ont montré une telle dévotion pendant la messe!

— Vous m'avez dit, l'autre jour, Madame, que le roi votre fils était aimé et obéi de ses sujets. C'est pénible de voir qu'après ce ban qu'il a fait crier par la ville, il n'y avait personne à la procession, tandis que les habitants se montraient nombreux aux fenêtres et aux portes, conservant toujours leurs bonnets!

La reine à son tour ne répondit pas.

Au déjeuner, le cardinal de Bourbon parla de la religion et reconnut que l'état des choses était pire qu'il y avait deux ans.

La reine avait un prédicateur dominicain, docte et homme de bien. Don Francès exprimait le regret qu'il ne pût parler plus librement. Le prédicateur répondit :

— Le Roi Catholique pourrait nous apporter le remède. Et il fera beaucoup de tort à ses propres états, s'il ne nous aide pas.

Ce n'était pas absolument le sentiment du connétable que don Francès rencontra à un dîner. Anne de Montmorency, relevant alors d'un accès de goutte, remercia d'abord l'ambassadeur de l'accueil bienveillant que Méru, son fils, venait de recevoir dans sa mission auprès de Philippe II. Don Francès crut le moment venu de parler de la religion, et de poser la question qu'il retenait si souvent sur ses lèvres :

— À quel moment la reine compte-t-elle arranger tout cela?

Le connétable fit un geste pour montrer qu'il n'en était pas question, actuellement.

Damville, lui aussi, aurait bien voulu parler, mais n'osait le faire. Le cardinal de Lorraine, et certains disaient même la reine, Châtillon, le prince de Condé continuaient leurs grandes négociations. Il y avait quelques jours, Catherine de Médicis avait mandé M^{me} de Guise et l'abordant brusquement :

— Je le sais, le cardinal de Lorraine est en train de s'accorder avec les ennemis de votre mari, sans autorisation du roi, ni la mienne, ni la vôtre je pense!

M^{me} de Guise se troubla devant cette feinte certitude; au milieu de ses larmes, elle dit qu'elle espérait toujours dans la justice du roi, au sujet de la trahison qui provoqua la mort de son mari.

Ce que le cardinal de Guise confirma le lendemain.

Et souvent on voyait La Mothe-Fénelon s'empressez auprès de don Francès : « Il m'assomme presque tous les jours par des prières pour que je fasse de bons offices auprès de Votre Majesté de telle façon qu'on puisse conserver la paix, car la reine a quelques soupçons en ce moment. »

Oui, conserver la paix!

La paix, c'est quand l'on danse, comme le troisième jour de la fête de Noël, sur la grande place de Montpellier, devant le logis du roi, au son des trompettes; alors, tenant dans leurs mains des cerceaux fleuris, les gens du pays, costumés et masqués, dansaient la treille. La paix, c'est le loisir pour l'adolescent chasseur qui court le lendemain à Villeneuve près de Maguelonne, le vieux fort dans le marais, pour voir un spectacle jamais vu : l'envol rose et blanc des grands flamands. La paix, c'est quand on a seulement les ennuis du mauvais temps et de la route.

Après treize jours passés à Montpellier, on reprit le chemin, le jeudi 30 décembre, pour déjeuner à Fabrègues et coucher à Poussan où Charles IX passa le dernier jour de l'année.

La paix, c'est aussi pour Philippe II le travail de bureau qu'il accomplit jusqu'au dernier jour de l'année, y faisant son salut.

Le 31 décembre, le Roi Catholique est à Aranjuez. écrivant son courrier pour don Francès :

« Que devient le prince d'Orange?... Donnez-moi des précisions au sujet des Flamands qui peuvent être suspects comme hérétiques... Avez-vous des nouvelles des reliques? »

Ces dernières surtout le roi moine voudrait les recevoir bientôt.

DEUXIÈME PARTIE

L'ANNÉE 1565

EN LANGUEDOC

DEPUIS le départ de Montpellier, le temps fut affreux. Le conseil avait même donné l'avis de ne pas se mettre en route. Comme toujours, une grande confusion régna. Fallait-il laisser des garnisons à Montpellier et à Nîmes? C'était l'avis du chancelier, qui fut suivi. Le connétable dut bientôt rebrousser chemin. Monseigneur d'Orléans perdit ses bagages; mais le reste du charroi fut sauvé, non sans grands dommages. Ce « naufrage » obligea le roi à s'arrêter deux jours dans une petite ville pour rassembler la cour. Et la reine-mère promit d'indemniser les pertes de chacun.

L'itinéraire tenu à jour par Jouan, serviteur du roi de France, permet de fixer ces étapes difficiles. Charles IX passe le lundi, premier janvier 1565, à Poussan et à Florensac où il couche; le lendemain, il entre à Agde, « bonne ville » et évêché. Le mercredi 3, le roi traverse l'Hérault, sur un pont fait de barques, déjeune à Villeneuve, célèbre par sa garenne de lapins délicieux dont la chair avait le goût de la réglisse. Pour le gîte du soir, il arrive à Béziers, qui passait alors pour une grande ville, et avait en effet un évêché.

L'entrée eut lieu le 4. Le bruit qui circule est que le roi et la reine-mère ne doivent rester qu'un jour dans cette cité, pour marquer leur mécontentement. Car, il y avait deux ans, les gens de Béziers, en partie réformés, avaient tenté de s'emparer de Narbonne, la catholique.

Ces désordres remontaient à l'année 1561, quand les réformés qui chantaient les Psaumes au bois de Soustre avaient été assaillis

par les catholiques célébrant leur office à Saint-Nazaire. L'évêque de Béziers, fort mondain, était le cardinal Strozzi, frère du maréchal de France, grand ennemi des hérétiques, si zélé même qu'on dut le calmer en le priant de se retirer à Albi.

Antoine Vivès, qui avait fondé à Béziers la foi nouvelle et prêchait la nuit dans les maisons, fut enlevé par Guillaume de Joyeuse, lieutenant du roi en Languedoc et envoyé au fond de la rivière. Depuis ces jours, les menaces, les insultes volaient à travers la ville. Les réformés criaient aux catholiques : « Papistes, grégoriaux ¹ »; et les catholiques leur répondaient : « Huguenots, Luthérons et grégous ² ». Les luttes s'étendaient jusque dans les villages voisins, où les « malins » rossaient les réformés de leurs gros bâtons à trois pans, qu'ils nommaient des « pousettes ». Les catholiques, lorsqu'ils entendaient la grand'messe à Saint-Nazaire, croyaient toujours voir surgir les réformés qui allaient les égorger. La petite guerre de M. de Joyeuse avait rassuré les uns en terrorisant les autres.

L'entrée royale à Béziers évoquait encore ces tempêtes. Le roi, sa mère et leur suite passèrent sous la porte des Carmes. On leur offrit, ce qui est singulier, le spectacle d'un combat de deux galères montées sur des roues, en sorte qu'elles tanguaient comme si elles eussent flotté sur la mer. Le roi se place sous le poêle de satin bleu et brodé d'or aux doubles C C; deux belles jeunes filles présentent les clefs. A l'entrée de la rue Française, on voit les médaillons d'Auguste et de Trajan, entourant le portrait du roi. C'est ici un appel à la pitié et à la clémence. Devant la Maison de Ville, on a planté un bois d'où l'on voit sortir une Diane que des satyres poursuivent. Mais dès que ces derniers ont aperçu le roi, ils s'arrêtent, et regagnent leur asile feuillu. Les gens de Béziers étaient, comme d'autres, en retard. Car on ne devait plus parler de Diane devant Catherine. Mais on en avait tant parlé! Sur la place du Marché on remarquait un autre tableau, plus extraordinaire, et suscitant de cruels souvenirs. Car il représentait la prise de Béziers par les protestants. Le roi gagne son logis à l'Evêché, et la reine, la maison du baron de Sorgues. Le lendemain, la reine-mère et le conseil entendaient catholiques et réformés exposer leurs griefs. Au départ, les consuls présentèrent au roi une Pallas

1. C'est-à-dire lecteurs des *Décrétales* de saint Grégoire.

2. Autant dire : grognons, grigou.

d'argent ciselé, emblème de cette sagesse dont la ville avait tant besoin; et Catherine de Médicis reçut une coupe d'argent remplie de médailles d'or.

Mais ce qui préoccupait don Francès à Béziers, ce n'étaient pas nos discordes dont il se montrait cependant friand, mais une affaire de corsaires français qui avaient envoyé au fond de la mer des navires espagnols. Les nôtres avaient fait « boire », comme ils disaient, les matelots qui les montaient, ce qui signifie qu'ils les avaient jetés à l'eau. Or les corsaires français ayant tout pillé, on ne trouvait plus aucun indice pour identifier les navires. Le plus petit seulement était présumé portugais, car il portait des épices, des singes et des perroquets.

On va convoquer le conseil à ce sujet. On nommera certainement une personne pour instruire une enquête, cela l'ambassadeur le savait bien. Mais les Français s'en riront, comme ils l'avaient fait déjà si souvent. Le pire est que l'ambassadeur savait qu'on avait armé quatre ou cinq navires, sous le prétexte d'aller en Floride, qui ne devaient être employés en réalité qu'au pillage! Ainsi le déplorait don Francès, écrivant à Philippe II.

Le 4 janvier, on traversa Nissan pour arriver à Narbonne, grande et forte cité, où l'on devait rester deux jours pour fêter l'Épiphanie.

Si Béziers est une ville presque réformée, Narbonne se tient fermement catholique; aussi Charles IX et la reine-mère montrent-ils aux habitants une bienveillance particulière. Sans doute, pour donner une suite à la fête des Rois, on visite, le 7, Sigean qui domine la mer latine, et le lendemain Leucate, la dernière place de la France à quatre lieues de Perpignan¹. Là, Catherine de Médicis montait en barque pour se rendre à Salces, emmenant avec elle les trois cardinaux, MM. de Bourbon, de Guise et de Strozzi, le maréchal de Bourdillon et M. d'Escars². La bonne humeur fut générale et l'on plaisanta beaucoup durant ce trajet. Car la reine mère, ce qui fit rire tout le monde, déclara qu'elle allait écrire une lettre au connétable et à M^{me} de Guise, afin de leur annoncer qu'elle s'était embarquée pour aller rendre visite au Roi Catholique!

1. On possède sur les progrès de la réforme à Perpignan une lettre intéressante de Pierre de Perpignan (Gauvain, *de Petri Joannis Perpiniani vita*, Paris, 1891).

2. François de Peyruse, comte d'Escars, gouverneur de Bordeaux.

Nous n'avons plus que la lettre, fine et spirituelle, que Catherine de Médicis écrit à ce correspondant qu'elle appréciait entre tous, et qui était M. de Saint-Sulpice, ambassadeur d'Espagne. Certes, elle avait voulu aller jusqu'à Leucate, où l'on travaillait à la fortification, il convenait de savoir où en étaient les travaux sur cette frontière.

Dans ce pays, « plein de montagnes et bandoliers »¹, le roi avait voulu conserver avec lui les bandes de Strozzi qui assuraient sa garde « afin qu'il n'eust ceste honte que ces canailles saccageassent quelques-uns de sa court » sur la route de Narbonne. Mais le lendemain de son arrivée dans cette ville, après le déjeuner, la reine avait eu cette envie de se promener le long de l'étang avec son fils le duc d'Orléans, le cardinal de Bourbon et une partie de sa compagnie. On débarque près du château de Salces où ses chevaux l'attendaient. Catherine fait prévenir le capitaine afin qu'il ne prenne pas l'alarme, et vienne le trouver. Elle lui dit qu'elle est simplement venue pour se promener, qu'elle en avait usé comme des terres du roi son fils, et qu'il voulût bien lui montrer son jardin, qui était hors de la place, « où il y a force orangers ». Et la reine-mère s'y était promenée, tandis que l'attendaient ses chevaux, recommandant au capitaine espagnol d'avertir le roi son maître de sa venue, et aux siens de ne pas s'approcher de la place. Car elle était ici pour se promener, et voir le pays, sans plus. Mais l'alarme avait été chaude. Au conseil, à Narbonne, ne disait-on pas qu'elle était déjà en Espagne! A dire le vrai, elle n'y était pas dépaylée : « Si vous en oyez parler, vous en croyez ce qui en est et en ferez le compte à la royne ma fille, affin qu'elle en rie, comme nous avons fait!... »

Rire, cela ne doit pas arriver souvent à la pauvre enfant. L'entretenir et la voir, c'est ce que Catherine souhaite le plus : c'est pourquoi, dans un *post-scriptum*, elle demande à M. de Saint-Sulpice de lui adresser une demi-douzaine de peaux de maroquin noir et du plus beau, et de la « sire de Pourtoggallo » pour fermer les lettres de toutes couleurs : « Vous voyés, puyz que ne puis voyr ma fille, come je me veulx contenter de me le fayre acroyre, et aller en ses terres! »

On rentra coucher à Sigean. On reprit la route de Narbonne, où l'on arriva le 9 au soir pour y passer la nuit et la journée

1. Les bandoliers sont des brigands, des contrebandiers.

du lendemain. Le 11 on déjeunait à Canet pour aller coucher au village de Moux. Le 12, déjeuner à Barbaira et arrivée le soir à Carcassonne. Les localités que l'on traversa, à partir de Narbonne, étaient en grande partie catholiques, mais travaillées par l'hérésie, observa don Francès.

II

CARCASSONNE SOUS LA NEIGE

CARCASSONNE, ville épiscopale, comptait depuis longtemps des partisans de la Réforme, jusqu'aux troubles du mois de décembre 1561 qui se manifestèrent avec une violence inouïe et divisèrent la ville en deux factions; la haine de deux hommes, François de Lasses, le président au siège présidial, et Raymond du Roux, le juge mage, les compliquaient singulièrement.

Un matin, devant la maison de Raymond du Poix, honorable marchand et réformé, on trouvait une image de la Vierge pleine de fange. Le conseil décida une procession générale réparatrice, y convoquant tous les habitants sous la peine de vingt-cinq livres afin d'accompagner cette image à l'église Saint-Michel où elle avait été abattue récemment. Quelques exaltés ayant crié qu'il fallait mettre le feu à la maison de Raymond du Poix, les « épées » sortirent d'elles-mêmes, et la ville s'arma : le marchand Bernard Cavalier, Pierre Bonnet, Guiraud Bertrand et d'autres réformés furent assommés cruellement : à Guiraud Bertrand, on fendit la bouche avec une dague; on plaça dans cette bouche sanglante un mors de bride, et un livre fut mis entre ses mains.

Les « séditieux », comme dit Théodore de Bèze, tuèrent ces réformés pour tuer, et avec eux huit catholiques. Ils détruisirent de même, pour le plaisir de détruire, chez le libraire des livres de plainchant. Asturgy, lieutenant du sénéchal, fut grièvement blessé. Quant au beau-père du président, qui avait donné ce bel avis de la procession, abattu d'un coup de pierre, il dut se cacher dans sa

demeure. Le juge mage se sauva de maison en maison, de jardin en jardin. On pilla surtout huit logis, dans une telle précipitation que les séditieux coupèrent les draps avec leurs dagues, chacun emportant son lambeau. André, le bourreau de la ville, se distingua entre tous, celui qu'on vit par la suite marcher devant Guillaume de Joyeuse, tenant son épée à deux mains : il « escorcha cinq de ceux qu'on avoit tués, mangeant le foye de l'un, et scia tout vif un pauvre homme qu'il haïssait de longue main à cause de la religion ».

La sédition ne fut nullement réprimée. Le viguier du roi ayant arrêté trente-deux personnes, cinq furent condamnées à mort. L'évêque de Carcassonne ordonna cependant des quêtes en leur faveur; l'arrêt condamnant les séditieux fut cassé au Parlement de Toulouse. « Et tout demeura impuni ».

C'est au milieu de ces orages que l'édit de janvier 1562 tenta de ramener un peu de calme en fixant le statut de la religion réformée. Vignaux, le pasteur, autrement dit Masson, se présenta au viguier de Carcassonne pour organiser le culte hors des murailles. Ce jour-là, les catholiques répondirent par une procession générale, portant l'hostie comme à la fête du Saint-Sacrement; deux cents habitants de la ville, renforcés par trois ou quatre cents paroissiens voisins, occupèrent les portes de Carcassonne. La ville basse et la ville haute se levèrent en armes, sous le commandement de leurs magistrats.

Et quand, le prêche terminé, les réformés voulurent rentrer dans la ville, ils furent reçus à coups d'arquebuses, de traits d'arbalètes, de pierres. Ils se rangèrent alors devant l'Hôpital de la peste, envoyant prévenir en toute hâte M. de Crussol, gouverneur de la province. Pour se protéger, ils durent se retrancher derrière des gabions improvisés, vu qu'on avait pointé contre eux, sur les murailles, l'artillerie. On parlementa ainsi quatre jours, du 15 au 19 mars 1562. Puis les gens de Carcassonne ouvrirent le feu, faisant sonner les tambours et les trompettes. Les huguenots retranchés s'empressèrent de prendre la fuite à travers les faubourgs; rencontrés au bout du pont, par ceux de la Cité, ils eurent trois hommes tués et d'autres blessés. Quant à ceux de la ville basse, envahissant la maison de Jacques Sabatier, réformé, ils le tuèrent avec son fils et trois ou quatre autres. De cette « victoire », les gens de Carcassonne firent une fête avec procession pour en conserver la mémoire. Deux à trois cents personnes de

Carcassonne, hommes, femmes et enfants, rentrèrent difficilement dans leur ville six mois après ces tristes événements.

Cette affaire illustre, dans un raccourci saisissant, ce qui s'était passé un peu partout, nous montrant les haines particulières, les clans, une populace excitée, empressée surtout au pillage, tuant indistinctement, volant toujours suivant le mécanisme habituel des bagarres.

On rougit d'avoir à évoquer ces déplorables scènes, dans le décor héroïque de la « Ville » et de la « Cité », et d'y trouver des cœurs plus durs que les pierres.

Regardons le roi monter, le 12 janvier, vers la haute Carcassonne (la Cité), dont l'enceinte est double et se hérissé de tours. L'usage se conservera longtemps de déposer les armes avant d'y entrer. Et sur une des pierres de la muraille, on montrait le portrait de la femme qui s'était opposée à ce qu'on livrât Carcassonne aux Sarrasins.

On pensait, le lendemain (13 janvier), descendre dans Carcassonne, qui est la ville basse que l'Aude ceint en partie. Mais il arriva que la neige tomba, et en telle abondance que personne ne put sortir de la Cité! Ainsi elle s'amoncela pendant dix jours, recouvrant de plus de quatre pieds la campagne que l'on apercevrait au loin toute blanche. Alors, comme il fallait passer le temps, on construisit dans la cour, devant le logis du roi, un bastillon de neige. Et ceux de sa maison furent chargés de le défendre contre ceux des deux villes, la haute et la basse Carcassonne. Les gens de la Ville durent se retirer, naturellement, et bien battus. Un autre combat fut donné entre les pages et laquais de la maison.

La neige fondit, suspendant ces jeux. Alors Charles IX descendit de la Cité, le 22, pour faire son entrée dans la basse ville, fortifiée elle aussi, où il devait demeurer quatre jours.

Mais la neige y avait écrasé les arcs de triomphe, et gâté tous les autres préparatifs! Les treize compagnies des quartiers (onze cents hommes) jalonnaient les rues droites où s'élevaient les maisons de bois dans les faubourgs des Cordeliers et des Jacobins. A la porte des Jacobins, on avait dressé une tente de velours rouge, doublée de satin blanc semé de fleurs de lys. Et dès que le roi parut, Bellissent, seigneur de Melun et viguier de Carcassonne, s'avança à la tête de cinq cents jeunes gens, habillés de bleu et montés sur des chevaux, jusqu'à l'arc qui partageait le vieux Pont.

La troupe décharge ses mousquets. Charles IX, qui était dans son carrosse, descend et passe au milieu des cavaliers pour gagner avec sa suite la tente écarlate. Pierre Dufour, le consul, prend la parole. Les troupes défilent, les milices à pied, puis les cinq cents cavaliers habillés en sauvages portant des flèches dans leur carquois, enfin les cinq cents cavaliers habillés de bleu. A la suite des troupes processionnent les religieux et les paroisses, derrière leurs croix. Le sénéchal conduit les gentilshommes. Enfin le roi monte à cheval à son tour, précédé des trompettes de la garde du corps et de sa suite habituelle. Et lorsqu'il eut passé le pont-levis, un petit enfant, habillé en Cupidon, lui remit les clefs de la ville, en disant quelques vers à ce sujet. Les consuls présentèrent le dais sous lequel le roi se plaça. Henri duc d'Orléans le suit avec son compagnon, le jeune roi de Navarre, et l'ambassadeur. On prit la rue des Jacobins, des Argentiers, la rue des Carmes pour arriver à l'église paroissiale de Saint-Vincent où Charles IX fit sa prière. Et de là il se rendit, par la rue de la Reilhe, à l'Officialité qui avait été luxueusement meublée. Mais les rues, tendues de tapisseries, ne montraient plus que les ruines des arcs de triomphe, et l'affection des habitants. Le lendemain, les consuls venaient apporter à Charles IX un souvenir de voyage qui était un modèle, en argent ciselé, de la ville de Carcassonne. Quant à la reine-mère, elle avait édifié tout le monde, en allant souvent faire ses prières à l'église des Augustins, devant le saint Suaire.

Mais sa pensée était ailleurs, près de sa fille, la reine d'Espagne, qu'elle désirait tant de rencontrer, pour arranger les affaires¹. Noblement et gravement, Catherine de Médicis l'écrivait à Elisabeth : elle exige d'être fixée, elle n'entend pas être jouée, car elle est responsable envers le roi son fils et ne veut pas encourir un jour ses reproches. Jamais ses prédécesseurs n'avaient enduré une indignité, une insolence!

On part, le 26 janvier, pour Arzens, petite ville, et l'on couche à Montréal, qui donne une entrée. De là, on domine la Montagne Noire. Il fait bien froid et l'on apporte du bois pour chauffer les logis.

Le roi déjeune le samedi 27 à Prouille, l'abbaye des Dominicains, couche au château de Villepinte. Il arrive le dimanche 28, à Ferrals, où le seigneur de Malras, François Rougier, dit le baron

1. Voir sa lettre du 22 janvier à la Reine Catholique.

de Ferrals, le reçoit dans son beau château. Un grand festin est offert à la famille royale. Ainsi M. de Malras, catholique, prélude à la brillante carrière qu'il devait faire comme ambassadeur à la cour de Rome, aux Pays-Bas, soutenu par l'affectueuse confiance de la reine, là où il se montra bon serviteur du pays.

Le repas terminé, on enlève les tables. Le roi, et tous les assistants, voient le plafond s'ouvrir au-dessus de leur tête, laissant tomber une grêle de dragées, suivie bientôt d'une pluie d'eau parfumée, si abondante que Charles IX fut obligé de s'abriter d'un manteau. Un assaut est enfin donné à un bastillon, gardé par soixante soldats : il est pris incontinent, car on avait oublié de lever le pont-levis ! Et cela vaut mieux que les crimes de Carcassonne, et semble plus sérieux que les boules de neige échangées par sport dans la cité.

Le 28, la famille alla coucher à Castelnaudary, belle et bonne place, où Charles IX fit le lendemain son entrée. Les habitants donnèrent, sous les halles de la ville, le spectacle de la martingalle, une danse vive en l'honneur du roi.

Charles IX regarde avec envie, car il ne sait pas encore danser.

III

UN SÉJOUR A TOULOUSE

LE train de la cour reprenait, le 30 janvier, la route, remontant vers Toulouse, en passant par Avignonet, par Villefranche-de-Lauragais, le centre de la culture du pastel servant à la teinture, et qui faisait de cette région un pays de Cocagne. On couchait à Villenouvelle, où étaient des maisons neuves. Le roi y déjeune le lendemain, traverse Baziège et Montgiscard. Sur le chemin, on visite les pierres de Naurouze, mises là par une fée. Lorsque les trois pierres se rejoindront, toute honte sera abolie en ce monde, et le jour du jugement deviendra proche. A considérer ce qui se passait, ce jour pouvait ne pas sembler lointain! Dans la soirée, apparut Toulouse, avec ses maisons de briques et ses clochers.

La cité parlementaire, la ville des marchands et de leur Capitale, des joyeux étudiants en droit qui travaillaient si peu et remplissaient des éclats de leur voix méridionale les venelles de la cité, portant l'épée comme des fils de famille et caressant les brunes servantes, Toulouse, et pour mieux dire « la cité de Pallas pour l'éloquence et la poésie », avait bien souffert et semblait fort divisée.

Tel était le résultat des querelles intestines de la ville. La Réforme y était entrée au temps de Henri II, quand le Parlement de Toulouse, celui que Bèze nommera « le plus sanguinaire de France », fit brûler Pierre Serre qui mourut avec une telle constance. Les passions sont vives au pays des Albigeois. La ville de Toulouse est remplie de couvents, condition toujours favorable au développement des réformés. Mais bientôt se posa, dès la première année du règne de Charles IX, la question du paiement des dettes de l'Etat. Toulouse était, comme on disait, l'une des « villes capitales » désignées pour y contribuer : Toulouse brillait en fait

telle une capitale. Des avocats, comme les du Faur, les marchands que sont la plupart du temps les capitouls de la cité, pensaient qu'il convenait de vendre le temporel des ecclésiastiques pour acquitter cette contribution, plutôt que de charger le peuple des travailleurs et le monde des commerçants. L'Eglise, ne l'entendant pas ainsi, fit agir sur tous les parlementaires qui s'y opposèrent. Par là les gens du Capitole s'étaient rendus suspects de favoriser la Réforme. On les accusa de tolérer le chant des Psaumes, de souffrir les réunions du collège de l'Esquille. Les Jacobins tonnèrent contre eux dans les couvents.

Ainsi la Réforme à Toulouse avait été liée au sort meilleur des petites gens, des marchands. On y observa des rixes, des croix renversées, comme ailleurs. On y brûla Bodin de Bourgogne, le moine qui s'était fait serrurier, et vivait du travail de ses mains. Et les gens des campagnes, propriétaires et châtelains, effrayés du caractère de révolte sociale que prit la Réforme dans les campagnes, se réfugièrent à Toulouse comme des sans-abri.

L'édit de janvier avait autorisé l'exercice de la religion dans les faubourgs. Du Nort, ministre, fit le premier sermon hors de la Cité. Vers la porte de Villeneuve, un temple fut érigé. Mais injures et coups étaient échangés, à l'aller comme au retour des prêches. Par là on cherchait à intimider les capitouls, et certaines familles célèbres du Parlement de Toulouse qui les favorisaient : les du Faur, d'Assesat, de Paule. Ainsi la situation était demeurée difficile, et l'on vivait à la merci d'un incident.

Un jour un coup de canon malencontreux fut tiré sur le prêche : trois blessés et un mort ! Une autre fois, tandis que les réformés accompagnaient un enterrement, les catholiques des faubourgs Saint-Etienne, Saint-Michel, Saint-Salvador se jetèrent sur eux. Encore des blessés. Sous la protection des capitouls et des magistrats, les réformés avaient mis le château en défense ; les catholiques armèrent de leur côté les églises, leurs clochers et leurs tours. Des deux côtés on leva des troupes. Les réformés s'emparèrent alors de l'Hôtel de Ville, marquant de la croix blanche les maisons de leurs adversaires. Le Parlement nomma de nouveaux capitouls. Et les tocsins sonnèrent dans la ville et à la ronde à travers la campagne. Les réformés se retranchèrent derrière les barricades, dans les rues de Toulouse, livrant un combat de deux jours (14-15 mai 1562). Le trompette les excitait du haut de la maison commune, au chant des Psaumes. Quant aux catholiques, ils don-

nèrent l'assaut aux cris de : « Vive la croix ! » On compta plusieurs milliers de morts. Le 18 mai, les compagnies de Monluc étaient maîtresses de Toulouse. Le temple fut brûlé; on pilla des maisons où s'exercèrent des vengeances particulières. Trois à quatre cents huguenots furent exécutés. L'arrêt du Parlement dut enregistrer les lettres de pardon du roi relatives à ces faits abominables. Le cardinal d'Armagnac, comme lieutenant du roi, fit son entrée dans la ville qu'il chercha à pacifier dans un esprit catholique; et autour du palais, pour l'isoler, il fit construire une clôture. Toulouse, refuge des gentilshommes terrorisés dans les campagnes, séjour du Parlement intolérant, devint un bastion de la résistance catholique, où l'on vit naître la première Ligue, dite association (2 mars 1563).

Ce n'est pas cependant cet aspect de Toulouse qui devait retenir don Francès de Alava quand il y vint pour attendre la cour dès la seconde moitié de janvier ¹. Doué d'un flair aussi subtil qu'un chien du Seigneur, l'ambassadeur flairait à Toulouse l'hérétique : ils sont au nombre de trois mille, nous dit-il, et sur cinq présidents trois sont hérétiques; on pourrait en compter autant parmi les conseillers et les notables. Don Francès fut invité par les recteurs et les maîtres de l'Université à la fête de saint Sébastien où les étudiants, suivant une coutume ancienne, portaient les reliques du martyr à travers la ville. Bien qu'ils fussent tous priés d'y assister, pour honorer l'ambassadeur d'Espagne, sur les deux mille huit cents étudiants de Toulouse, huit cents demeurèrent absents. Parmi ces étudiants, vingt étaient sujets espagnols, aragonais et catalans. Ceux-là, l'ambassadeur le reconnaissait, vivaient catholiquement. Ici, don Francès dressait la liste des Espagnols habitant Toulouse, catholiques et suspects (un renseignement toujours utile au grand inquisiteur d'Espagne).

Et don Francès dîna à Toulouse avec le cardinal d'Armagnac. On parla de la religion. L'ambassadeur ne lui cacha pas sa peine, puisqu'il se disait un de ses amis, de le voir accueillir dans sa maison des réformés aussi bien que des catholiques : « C'est vrai, et vous aviez raison de m'avertir à Valence que je serais trompé. Mais c'est la reine qui veut que cela soit ainsi. Je vois clairement dans ce royaume la religion perdue. Mais je ne suis ici qu'un pauvre homme ! »

1. Sa première lettre datée de Toulouse est du 18 janvier 1565.

IV

MONLUC ET SES HOMMES

A Toulouse, douze cents gentilshommes gascons étaient venus à l'avance pour baiser la main du roi et recevoir la gratification de leurs services.

C'étaient les hommes de Blaise de Monluc, qui les avait conduits naguères à l'assaut de Toulouse. Dans leur inquiétude, la reine-mère et le chancelier avaient écrit à Monluc de les renvoyer. Blaise leur avait fait part de cette commission : mais les Gascons avaient déclaré que, s'ils rentraient dans leurs maisons, ce serait pour toujours, que jamais plus ils ne serviraient le roi. Sur quoi Blaise de Monluc, qui avait la plume aussi facile que la langue, répondit que ses compagnons étaient venus pour voir le roi, car on racontait dans tout le royaume que Charles IX ne vivrait pas plus d'un an, qu'il n'avait ni appétit ni sommeil, qu'il allait toujours s'affaiblissant. La reine-mère tenant à donner un démenti à ces bruits, n'avait pu que faire savoir aux gentilshommes gascons qu'ils seraient bien reçus et traités par son fils.

Blaise de Monluc, dont le castel s'élevait non loin d'Agen, à Étillac, où il écrira ses *Commentaires*, était un homme de soixante-quatre ans, brave Gascon s'il en fut, possédé du désir de la gloire comme un italien, mais au demeurant un besogneux, prêtant à l'occasion à intérêt quand il avait lui-même touché son traitement et ses revenus.

Quel soldat, quel ardent cadet de Gascogne, malgré son âge ! Il darde sur vous de grands yeux ardents et sombres ; son long nez remue et sa barbiche blanchie s'agite. Arquebusé tant de fois, Blaise de Monluc avait laissé un bras en Italie, émerveillé Sienna par son cran. Le traité de Cateau-Cambrésis, en 1559, lui avait

donné l'âme d'un demi-solde. Car la paix c'est le chômage et la misère du combattant! Alors on l'avait vu, cherchant sa voie, qui fut si près de la Réforme, comme celle de son frère Jean, l'évêque de Valence, conseiller de Catherine de Médicis, et tenu pour un véritable huguenot par les Espagnols. Blaise de Monluc le fut en réalité, mais peu de temps, à Nérac, en 1560. C'est alors qu'envoyé en Guyenne avec Burie, Monluc observa le caractère si curieux de révolte sociale que prit la Réforme en cette province. Tandis que les huguenots de Marmande tuaient les moines, que les catholiques à Cahors tuaient les réformés, le seigneur de Fumel, ancien ambassadeur de France à Constantinople, était assassiné dans son château par les paysans! Et quand les collecteurs royaux réclamaient le paiement des impôts, dans la campagne on leur montrait la Bible. Que d'audacieuses paroles s'élevèrent sur l'égalité absolue, d'après l'Évangile! Les seigneurs catholiques n'osant plus sortir dans la campagne, se réfugiaient dans la ville de Toulouse.

Monluc, à demi-huguenot, prit un parti devant le désordre et s'y tint : celui de mettre son bras, unique, au service de l'ordre, et du catholicisme. Ce qu'il ne fit pas à moitié, mais en soldat et non en bourreau, sans cruautés inutiles comme le rappellent trop ses mémoires où le Gascon se vante. Monluc assura l'ordre dans Bordeaux, sauva à ce qu'il dit la Guyenne, et naturellement par là la couronne. Il aurait tout aussi bien servi l'Espagne, qui en fait le paya, et dont il fut l'agent. Il était prêt au besoin à faire la conquête du Béarn, à ramener prisonnière cette reine de Navarre, qui n'était pour lui qu'un jupon. Car M. de Monluc l'a dit sans fard à la reine-mère : impécunieux, il s'est jeté dans un « réseau d'intrigues peu utiles à l'Espagne et à lui deshonorantes ¹ ». Car il fut, comme plus tard Henri de Guise, un pensionné. Qu'importe, l'argent anglais a tant joué dans l'autre camp! Le château en Espagne de M. de Monluc sera la retraite dans un prieuré de la montagne, à la frontière, là où l'on découvre à la fois l'Espagne et la France. C'est bien cela, M. de Monluc lui-même, devenu maréchal de France, défigurés par une nouvelle arquebusade (la septième), dégoûté de tout, accablé de misères physiques, et qui avait vu la guerre se venger sur lui, en lui prenant ses fils! Il dira

1. Un si grand nombre de documents du fonds de Simancas le prouvent qu'il est inutile d'insister.

alors : « Je ne suis pas Espagnol ». Il en avait été le « voisin ». Les fleurs de lys étaient demeurées chez lui : M. de Monluc était resté fidèle à sa façon ; et chaque jour, il avait fait sa prière, ayant mis sa confiance en Dieu. Il écrira un jour, dans la retraite de son château près d'Agen, ses *Commentaires* qu'Henri IV nommera la « Bible du soldat ». Car à tous ceux qui auront des hommes à mener au danger, Monluc a laissé ce précepte, magnifique et efficient : « Mettez la main à l'œuvre le premier. Votre soldat de honte vous suivra. Croyez, mes compagnons, que tout dépend de vous! »

Monluc et son fils (ce dernier prépare une expédition coloniale en Amérique), sont vraiment curieux à observer à Toulouse, chez l'ambassadeur d'Espagne.

Blaise venait dénigrer les services rendus par l'ambassadeur de France, M. de Saint-Sulpice, aspirant peut-être à devenir lui-même un intermédiaire entre le roi de France et Philippe II, alors qu'il était déjà, ou se proposait d'être un agent du roi d'Espagne :

— Je veux servir Sa Majesté Catholique et prendre part à la première expédition qu'elle fera en Afrique... (et baissant la voix) : J'ai pris cette décision, car la vraie religion est ruinée dans ce royaume. Les hérétiques veulent tuer le roi, mon maître, et du moment que ce Roi Catholique nous laisse nous perdre ainsi, je veux aller contre les Maures. Mon fils va à la découverte de la terre des Indes, et il prépare pour cela un navire.

— Je vous assure de l'estime de Sa Majesté. Mais on n'entend pas parler d'une entreprise en Afrique pour le moment. Le Roi Catholique ne pense qu'à restaurer la religion catholique et la couronne du roi son frère.

— Cela ne peut pas se faire, car le chancelier est un mauvais homme, et le connétable n'est pas meilleur non plus. Les cardinaux sont des faibles et des timides!

— Au sujet de votre fils, savez-vous qu'en Bretagne et en Normandie des pirates ont pillé les navires du Roi Catholique venant des Indes¹, et ont jeté l'équipage à la mer ; et j'ai prié le conseil de Sa Majesté d'armer des navires pour châtier ces corsaires. Je serais en peine qu'il arrivât quelque chose de fâcheux à votre fils.

— Je vous remercie. Mon fils ne va pas à la conquête d'une terre touchant à Sa Majesté.

1. De l'Amérique s'entend.

Le fils de Monluc vint voir, lui aussi, don Francès ¹. C'était un jeune homme de bonne contenance : « Comme il n'y a pas de guerre dans ce royaume, et puisque le roi récompense si mal le mérite de ses serviteurs, moi et d'autres nous irons à la conquête d'une terre; mais nous respecterons les sujets du Roi Catholique, comme si nous étions ses nationaux... »

Sur quoi le fils de Monluc demanda des lettres patentes pour être accueilli dans les ports d'Espagne comme un sujet espagnol.

1. Lettre du 22 janvier.

L'ENTRÉE A TOULOUSE

CHARLES IX, arrivé à Toulouse le mercredi 31 janvier, près de la porte Saint-Michel, remit son entrée au lendemain. Ayant fait le tour de la ville, il alla coucher aux Roquets (ainsi on appelait les pères Minimes de Saint-François de Paule, dont l'église était sous l'invocation de saint Roch). Cela donnerait un peu plus de loisir aux capitouls pour préparer l'entrée du lendemain. Le 1^{er} février arrivaient Catherine avec la cour, M^{me} Marguerite sa fille, la douairière de Ferrare, fille de Louis XII, qu'on appelait M^{me} Renée de France, la duchesse de Ferrare comme disait don Francès qui la détestait, en tant qu'hérétique.

Les capitouls avaient préparé plusieurs compagnies formant quatre mille hommes, dont le bourgeois Delpech était le colonel. Ils firent sortir plusieurs canons, tendre la grande rue de tapisseries et couvrir son pavé de sable. Ils l'ornèrent de plusieurs arcs de triomphe, avec des inscriptions dans toutes les langues en l'honneur du roi. A l'entrée de la place de la Peyre furent dressés deux arcs, en forme de portails, au milieu desquels était une pomme artificielle. On y avait logé un écolier, nommé Terlon, pour faire le compliment au roi quand il passerait. Au-devant de Charles IX s'avançaient les grands seigneurs et la noblesse de la ville, le Parlement en robe rouge, suivi des autres corps. Les capitouls prirent leur place près du poêle rouge cramoisi dont la crépine était d'or. Comme il sortait des Roquets, le roi fut harangué par le président Jean Daffis, à la tête du Parlement. L'escopetterie commença sa décharge et le commissaire de l'artillerie ayant par mégarde, ou dérision, rangé le gros canon de Castres le premier, celui qui portait cette inscription : LA PAROLE DE DIEU DEMEURE

ÉTERNELLEMENT, le canon éclata, tuant le commissaire et trois canonniers. Charles IX commanda de cesser le feu.

Alors il regarda passer les processions tandis que les chantes de Saint-Sernin faisaient entendre leurs motets où revenait si fréquemment le cri de : « Vive le roi ! » Mais c'est un fait, qu'observa don Francès : au milieu de trois ou quatre mille gentilshommes français de forte santé, le roi sembla « un peu faible ».

Après défilèrent les arquebusiers, les piquiers armés de blanc, gascos légers et aventuriers. Les délégués du troisième ordre étaient à Toulouse les Bazochiens qui suivaient leur enseigne, portant des casaques de taffetas bleu descendant jusqu'à la cheville, tous montés à cheval. On vit passer ensuite cent petits enfants, de cinq à dix ans, derrière un drapeau, tous à cheval et habillés de taffetas blanc. Et cinquante autres fils de la cité, ceux-là âgés de vingt à vingt-huit ans, en pourpoint de satin blanc et manteau de velours noir, montés sur de grands chevaux, passèrent représentant le cinquième ordre. Les nobles formaient le sixième, habillés de casaques de velours noir, portant des brassards et montés également sur de grands chevaux. Le septième ordre était celui des marchands, à cheval aussi et honorablement vêtus. Enfin venaient Messieurs du Parlement dans leur robe d'écarlate rouge. Le neuvième ordre était formé des archers du Prévôt de l'Hôtel.

Les nymphes de la Garonne, chères à tant de poètes, venaient réciter un chant de joie : elles disaient au jeune Charles IX qu'il se hâtât de voir la grande ville, civile et fière, florissant enfin en justice :

Les Tolosans t'attendent à grand tas,
Nobles, bourgeois, et gens de tous estaz...

Dans la cité des arts, les nymphes ne manquaient pas de recommander les Appelle, les Phidias, les Zeuxis qui venaient d'illustrer les portails et les frontispices de l'entrée, et les avaient ornés de vers virgiliens. Les nymphes de la Garonne crièrent :

Vien, Charles, vien, ne te fay plus prier,
Vien veoir soudain tes subjects Tolosains
A ton vouloir prompts et obéissans...
Qui t'offrent tout, et le corps et le cœur,
Roy par douceur, le vainqueur des vainqueurs...

Arnaud Bernardou et les capitouls lui présentent encore le pavillon, après lui avoir fait la harangue par l'organe du sieur Etienne Duranti, premier président, chef de leur assemblée. Le roi prend place sous le pavillon avec ses deux frères: Alexandre et Hercule. Le petit Henri de Navarre, Charles cardinal de Bourbon, Henri de Montmorency le maréchal Damville, Honoré de Savoie marquis de Villars, les comtes d'Aubijoux, de Candale (Henri de Foix), de Caraman (Paul de Foix, conseiller d'Etat qui sera archevêque de Toulouse), de Rieux, les sénéchaux de Toulouse et de Carcassonne, les sieurs de Thermes, Monluc, un grand nombre de seigneurs du pays de Languedoc et de Guyenne forment le cortège.

Devant marchaient les hautbois et clairons, et sept trompettes; le connétable portait l'épée nue à la main, suivi des autres officiers de la couronne.

Quand le roi fut arrivé devant les deux arcs de triomphe de la place de la Peyre, on fit descendre la pomme suspendue. L'écolier Terlon en sortit, récitant sa harangue en latin; puis il fut remonté dans sa machine. Charles IX passa jusqu'à la place du Salin, descendit par Perchepinte, arriva à l'Archevêché où il trouva, place Saint-Etienne, un nombre infini de peuple criant : « Vive le roi ! » Il visita tous les corps d'état, bien avant dans la nuit. Les capitouls avaient fait allumer aux carrefours de grands feux pour éclairer la ville et corriger un peu le rigoureux froid.

La nuit était venue. On gagna en hâte l'Archevêché où le cardinal d'Armagnac avait fait élever dans la cour des baraques en bois pour loger la suite du roi et de la reine, qui eut tant à souffrir de la basse température.

VI

PROJET DE L'ENTREVUE

C'EST fut le lendemain seulement, jour de la Purification (2 février) que le roi se rendit à la cathédrale Saint-Étienne, afin d'entendre la messe et le sermon. Devant le porche, on le vit inviter le jeune prince de Béarn à entrer avec lui. Ce dont il s'excusa, naturellement. Alors Charles IX, par jeu, lui prit son chapeau et le lança dans l'église d'où on le rapporta au futur Henri IV.

Le prédicateur ordinaire, un chanoine, prononça un long discours sur la religion que le roi devait observer, en y obligeant ses sujets. Et souvent, il s'adressait à Charles IX lui-même, l'interpellant, semblant lui faire la leçon.

Il faut le dire, ce qui préoccupait les esprits et faisait l'objet des conversations, c'était moins la manifestation catholique, l'exemple à donner à Toulouse, que cette nouvelle que M. de Saint-Sulpice venait d'apporter, la veille de l'entrée : Philippe II le roi d'Espagne, en qui les catholiques voyaient un protecteur, acceptait l'idée d'une entrevue avec la reine-mère, ou du moins la venue en France de son épouse, Élisabeth, qui serait son porte-parole.

Catherine semblait bouleversée par la joie. Et lorsque don Francès lui demanda ce qu'elle pensait de l'entrevue, elle partit d'un éclat de rire, si violent qu'il finit dans les larmes, en sorte que Charles IX lui dit : « Mère, il me semble que vous pleurez! » Puis Catherine se pencha vers son fils, murmurant quelque chose à son oreille, lui commandant le secret. Et le roi, lui aussi, tout souriant, dit à l'ambassadeur : « Soyez certain que je garderai bien le secret! »

Alors la reine-mère, se tournant vers don Francès :

— Et vous, êtes-vous content de l'entrevue?

— Ouil

Mais l'ambassadeur n'avait dit que ce petit mot, qui semblait presque un silence. C'est pourquoi Catherine reprit avec douceur :

— Dites-nous clairement ce que vous en pensez et conseillez-nous sur la façon de procéder dans cette entrevue, suivant votre avis.

— Je crois que Sa Majesté ne viendra jamais en personne, si elle n'est certaine que ce soit pour le service de Dieu. Or cette dernière chose est entre vos mains, Madame. Je supplie même le roi de demander à la reine sa mère de remplir le service de Dieu.

Charles et Catherine se levèrent :

— Comment? que devons-nous faire?

— La reine votre mère doit fermer à clef ses oreilles qu'elle tenait toujours ouvertes à vos sujets hérétiques et traîtres, qui veulent vous tuer, vous voyant un roi si chrétien, et donnant de telles espérances. Ne dites pas que vous ne les écoutez pas; car à présent il n'y a qu'un seul moyen, qui est de ne pas les croire; mais ils viendront sûrement avec leurs mensonges et inventions pour vous empêcher de faire ce qui convient au service de Dieu et de votre fils, c'est-à-dire de traiter avec le roi mon maître et la reine, ma dame, ouvertement, en leur confiant tout le mal dont vous souffrez.

La reine-mère répondit :

— Je vous donne ma parole qu'il en sera ainsi.

— Sa Majesté le Roi Catholique le fera de son côté. Mais il a aussi des inquiétudes...

Catherine demanda :

— Quelque chose en Espagne?

— Non, Madame, Dieu merci, pas en Espagne, mais en Flandres, comme vous le savez.

Alors Catherine s'écria :

— Oui, je vous l'assure, il se passe des choses très graves en Flandres!

— Très graves? sûrement non, Madame.

— Si, je le sais d'une façon certaine.

Alors l'ambassadeur sur un ton de reproche :

— Pourquoi donc, Madame, vous n'en donniez pas avis quand

il y avait encore moyen de remédier à cet état de choses?

Catherine se tut, et l'ambassadeur ne réussit à lui tirer aucune parole par la suite. Elle changea le thème de la conversation, lui demandant si vraiment la reine d'Espagne viendrait avec une petite suite :

— Elle prendra juste ce qui lui est nécessaire pour son service.

— C'est très bien ainsi; moi et mon fils, de notre côté nous ferons la même chose. On a pris déjà des mesures nécessaires pour préparer à Bayonne un logement pour la reine d'Espagne. Sa Majesté le Roi Catholique peut venir tout près de Bayonne, et le roi mon fils peut aller le chercher là où il se trouvera, et où il le voudra.

Mais don Francès pensait que Bayonne ne saurait convenir, la cour de France lui paraissant trop considérable pour y résider. Et surtout il estimait qu'on ne ferait rien pour réformer ce train de cour; par là il redoutait bien des ennuis.

La joie que les catholiques éprouvaient au sujet de l'entrevue semblait vraiment très grande. Par contre les huguenots se montraient inquiets et l'on pensait qu'ils feraient quelque tentative pour empêcher cette rencontre.

C'est du moins dans ce sens que don Francès parla, à dessein, à la reine-mère.

Mais deux hommes aussi paraissaient sombres et somnolents : le connétable et le prince de La Roche-sur-Yon. Car ce dernier, qui s'occupait de mariages, voulait faire celui de la princesse de Portugal avec le roi! C'est encore lui qui disait toujours à la reine-mère : « Nous ne voulons pas d'autre maîtresse que vous, sauf une toute jeune fille que vous formiez à vos habitudes ».

Quant à Monluc, il se montrait l'homme le plus heureux du monde : « Mais Votre Majesté peut croire que certains braves tremblent, et surtout le connétable, et le chancelier plus que personne! »

Ainsi don Francès exprime à Philippe II sa joie faite du chagrin de ceux en qui il voyait des adversaires.

VII

AU PARLEMENT DE TOULOUSE. LE CARNAVAL

Si la reine laissait éclater sa joie, si les « meilleurs » de la cour, suivant l'expression de don Francès, avaient mis toute leur espérance dans l'entrevue qui devait apporter un tel service à la cause de Dieu et pour la tranquillité du royaume, ces « meilleurs » estimaient que la nouvelle était arrivée au moment même où le mal allait se développer dans tout le pays. Ceux-là craignaient surtout pour Paris, que Montmorency gouvernait à leurs yeux si mollement, complice peut-être d'une tentative de Condé et de l'amiral sur la capitale. Ce dernier y était entré avec six cents chevaux. Or François de Montmorency avait écrit que tout demeurerait calme à Paris! On lut sa lettre, au conseil du 2 février.

Mais le roi ayant fait écrire que Condé devait rejoindre son gouvernement de Picardie, décision prise sur l'avis du connétable, le cardinal de Bourbon se levait pour défendre l'un des siens : « Le prince de Condé n'est pas Châtillon, ni votre neveu; alors, sa venue à Paris vous déplaît, quand l'amiral y est déjà. Le service du roi importe plus au prince de Condé, qui est de sang royal, que vos fils et vos neveux!... »

Le connétable ne répondit pas. Mais le voyage de Condé en Picardie inquiète autant don Francès qui voit un complot permanent dans sa présence, à cause du voisinage des Flandres. Il imagine déjà les huguenots maîtres de Ham, de Saint-Quentin, de La Fère, entrant à Paris, et dans les Flandres.

Damville lui-même, qui gouvernait le Languedoc avec une fermeté qui avait paru si cruelle aux huguenots, demandait qu'on y laissât des garnisons. Ces garnisons lui semblaient

nécessaires, alors que les cardinaux eussent voulu les licencier par mesure d'économie. Damville alléguait que Philippe II y pouvait faire une descente à l'aide de ses galères. Sur quoi Monluc fit une sortie violente, défendant le roi d'Espagne toujours prêt, non pas à attaquer le roi de France, mais à mettre à sa disposition ses forces pour le bien de la religion. L'altercation fut vive, entre les deux hommes, lui ne voulaient pas se réconcilier. Monluc, Bourdillon et Cipierre venaient prier, en ces conjonctures, l'ambassadeur d'Espagne de persuader la reine-mère d'agir enfin avec décision et fermeté.

Don Francès était las de lui faire des remarques à ce sujet : « Je lui en ai si souvent parlé que mes paroles n'ont plus de force! » Les trois reprirent : « Il faut quand même l'importuner, car cela peut donner un bon résultat. » Monluc intervenait, lui, en faveur de son espion, Bardaxi, très catholique, si capable de rendre des services au roi d'Espagne, irascible sans doute, mais qui avait le naturel d'un soldat : « J'ai grande confiance en lui et lui confierais ce que je ne dirais pas à mon propre fils. Bardaxi m'a assuré qu'il mourra, ou qu'il fera un très notable service au Roi Catholique! »

On voit combien il importait, sous le contrôle de ces violents, qui vendaient tous les secrets d'État, avec leurs espions et leurs coupe-jarrets, d'agir avec prudence, de se montrer plus catholique qu'eux-mêmes, tout en tenant compte des réalités, du fait huguenot, des intérêts supérieurs du pays.

Trois cents gentilshommes réformés de Toulouse étaient venus demander la liberté de faire des prêches dans cette ville, et en trois ou quatre places. Charles IX ne veut pas les entendre, et la reine leur enlève leurs pétitions (7 février). A ceux de Montauban, on a enjoint d'avoir à démanteler leur forteresse, leur laissant seulement une église, qui est d'ailleurs une petite forteresse. Le connétable refuse de les écouter, bien qu'ils allèguent qu'ils aient toujours gardé la ville au service du roi. Aucune bonne volonté, nulle part. Alors que la reine a promis au roi d'Espagne la cession de la relique de saint Eugène, conservée à Saint-Denis, le cardinal de Lorraine déclare maintenant qu'il ne pouvait consentir à ce don sans un bref du pape!

Le 7 février Charles IX entra au palais pour siéger dans son lit de justice, et honorer les gens de la cour de Parlement qui l'attendaient en robes rouges.

Mais il n'apparaît pas cependant que le Parlement de Toulouse, que Théodore de Bèze a qualifié de « sanguinaire », ait fait montre en ces jours d'intolérance. Il comprenait des conseillers appartenant aux meilleurs familles de la province et des avocats renommés. Le roi écouta la plaidoierie du fameux avocat Terlon qui, ce jour-là, plaida la cause de M^{me} de Ferrare, la fille de Louis XII, que Catherine de Médicis aimait et respectait infiniment, réformée d'esprit et de cœur, charitable à tous. Or, comme M^{me} de Ferrare revenait dans son carrosse d'un synode huguenot tenu à Nîmes, en compagnie de son ministre, des gens « séditieux » de Toulouse avaient proféré contre elle des paroles qu'elle estimait injurieuses et ils avaient jeté des pierres contre sa voiture.

L'avocat disait la grandeur et l'antiquité de sa maison, celle de France, la première du monde. Les coupables sont immédiatement condamnés à être fouettés aux carrefours.

L'autre affaire, débattue en présence du roi, fut la plainte de Catherine de Narbonne, dame de Brassac, épouse du sénéchal de Castres, qui avait assigné le seigneur de Ferrières en restitution des meubles enlevés par lui lors des premiers troubles. Le seigneur de Ferrières, huguenot, reconnut ses torts, invoquant à son profit l'abolition consacrée par l'édit de pacification. Et le roi imposa silence aux deux parties, leur recommandant de vivre en bons amis, ordonnant au seigneur de Ferrières de restituer ces meubles d'une grande valeur.

Au synode provincial de Nîmes, les églises du Bas-Languedoc avaient élevé leurs plaintes contre le trop zélé gouverneur Damville; et le roi avait renvoyé l'affaire au Parlement de Toulouse. Là vinrent les députés du Bas-Languedoc, auxquels s'étaient joints ceux du Haut-Languedoc, représentés par le sieur de Ferrières et les autres par le conseiller Clausonne, du présidial de Nîmes. Le connétable avait écouté leurs plaintes contre son fils Damville avec impatience. Puis il avait dit au conseil : « Si ces choses sont véritables, il faut que Votre Majesté fasse trancher la tête de mon fils; mais si elles sont fausses, il faut faire punir ses calomniateurs! » Clausonne fut arrêté. L'affaire s'apaisa, et le connétable aussi.

On voit que la venue du roi et de sa mère à Toulouse y fit naître une autre atmosphère que celle des combats. C'est grâce aux souvenirs d'un ardent réformé, Jacques de Garches, que

nous savons que ceux qui étaient jadis des adversaires, catholiques et huguenots, Toulousains et Gascons, se rencontrèrent pacifiquement au temps du carnaval, dans beaucoup de récréations, de mascarades, de joutes, qui formaient le sujet de la conversation de tous ¹. Les bonnes maisons leur étaient ouvertes, de jour et de nuit. Excités par la présence du roi, gentilshommes de Languedoc et Gascons joutaient avec des lances de tournoi, comme des chevaliers errants, montés à crû, déployant leur force et leur adresse, tel Pierre de Larroque, sieur de Jouarre, qui emporta le prix sur tous. Et cela faisait oublier les assauts qu'ils donnèrent à la ville, les affreux combats de rue qui l'ensanglantèrent!

Mais rien en ces jours n'aurait su donner satisfaction à don Francès.

Invité par le roi à assister à la séance du Parlement, il entendit Michel de L'Hospital reprocher aux gens du Parlement de ne pas avoir obéi à l'édit d'Orléans (le chancelier demeure la bête noire de don Francès qui le tient pour un huguenot, un hypocrite qui a fait baptiser l'un de ses neveux à la mode des réformés et entend cependant la messe, un homme chez lequel on mange de la viande le vendredi, pour lequel les huguenots font des prières publiques).

Et don Francès s'indignait quand il voyait le roi consentir à entendre les plaintes des huguenots contre les catholiques.

Un homme de Nîmes, et lettré, les avait exposées, accusant même les gouverneurs de vouloir vendre cette ville au roi d'Espagne. On l'écouta avec stupeur, les assistants se regardaient les uns les autres. Le connétable répondit à ce lettré : « Si cela est vrai, ceux de la ville méritent une punition exemplaire, mais si cela est faux, c'est vous qui serez châtié exemplairement! »

Le lettré disparut, et on ne le retrouva jamais.

1. E. Droz a signalé que Guillaume Boni, musicien de Saint-Etienne, fit entendre une « symphonie » vocale et des Sonnets de Ronsard que Charles IX et le futur Henri III admirèrent beaucoup (*Mélanges offerts à M. Abel Lebfranc*, 1936).

VIII

UN GRAND BIEN POUR LE SERVICE DE DIEU

A BAYONNE, quand irait-on, comment et avec qui? Le bruit courait que la reine-mère voulait renvoyer son conseil et tout le superflu de la cour à Bordeaux, afin de mieux accomplir, comme le disait Catherine, la volonté du Roi Catholique (2 février).

Et dans ce même instant don Francès déclarait qu'on venait d'expédier à Sampierro, en Corse, trois mille écus pour l'aider : « Vous ne savez donc pas, répondait Catherine en haussant les épaules, que les temps sont tels qu'on ne peut adresser d'argent à personnel »

Mais la reine-mère envoyait déjà à Bayonne pour y faire de grandes provisions, préparer les logements de la reine d'Espagne et de sa suite espagnole. Elle faisait dresser la liste des dames et des demoiselles catholiques qui devaient l'accompagner.

Philippe II était-il sincère, en accordant l'entrevue? Don Francès l'affirmait; mais il avait des raisons de penser que la reine-mère ne l'était pas. Il estimait qu'elle ne voyait dans la rencontre qu'un rapprochement de famille, une occasion de parler de mariages pour ses enfants. Et la reine-mère pensait en ces jours unir Marguerite de France au roi de Portugal. L'ambassadeur de ce pays était même arrivé à Toulouse. Durant les trois jours qu'il y séjourna, on vit Margot habillée en Portugaise.

Cependant les invitations portaient pour l'entrevue de Bayonne. M^{me} de Guise était priée d'y envoyer son fils. On mandait M. Louis de Gonzague, et quelques jolies femmes. Quatre jours, on agita au conseil (3-7 février) la question de savoir si Charles IX

s'y rendrait avec son conseil. Le chancelier fit prévaloir que l'on devait aller d'abord à Bordeaux. On verrait par la suite.

On établissait encore en secret le programme des fêtes, et il changeait toutes les heures. Catherine de Médicis semblait espérer enfin que le roi d'Espagne voudrait bien venir en personne. Quant au duc d'Orléans, il tenait à jouer un rôle, comme on l'écrivait au duc d'Albe; il désirait aller chercher sa sœur jusqu'à Tolosetta : ainsi il paraîtrait « gagner la victoire » pour le Roi Catholique!

Ce qui se précisait aux yeux de don Francès, c'est que les Français voulaient donner une forte idée de leur grandeur, de leur munificence. L'ambassadeur voulait croire qu'on n'y verrait ni la reine de Navarre (ce que le roi d'Espagne n'eût pas toléré), ni le prince de Condé, d'ailleurs si décrié en ces jours, depuis qu'il avait fait tirer de sa prison, par quatre cheveu-légers lui appartenant, M^{lle} de Limeuil!

Le bruit se répandait enfin qu'on irait à Bayonne en trois groupes. Le duc d'Orléans irait avec Damville; la reine-mère jusqu'à Saint-Jean-de-Luz et Irun; le roi les attendrait à Bayonne.

Mais l'entrevue aurait-elle lieu? On pouvait parfois penser que non, car le bruit se répandait que la reine Elisabeth était enceinte, et que le roi d'Espagne ne voulait plus qu'elle fit ce voyage.

Était-ce là une invention de la reine-mère, comme l'estimait l'ambassadeur, pour calmer les huguenots inquiets? Mais quand don Francès la rassure, elle ne se tient pas de joie. Et déjà Catherine arbore un long manteau à l'espagnole. On la voyait enfin s'occuper des bijoux pour les cadeaux, s'entendre avec les Florentins, négociant un prêt de quatre-vingt mille ducats pour les frais de la fête. Quant au roi, il envoyait chercher des bagues jusqu'à Constantinople!

Le moindre faux bruit inquiète la reine-mère et la rend nerveuse. Elle importune chaque jour don Francès au sujet de l'entrevue, se plaint que le serviteur qu'elle a envoyé vers Philippe II ne soit pas encore rentré.

Aurait-elle déjà peur, se demandait don Francès? Le roi d'Espagne est heureux, lui, de tenir tout le monde en haleine. Il félicite son ambassadeur de sa dextérité et lui donne l'ordre de rien dire au sujet de l'entrevue, sinon qu'elle n'aura pas lieu avant Pâques.

On danse à Toulouse jusqu'à minuit, et cependant les conseils d'État se tiennent dans la matinée jusqu'à midi. Charles IX est pâle, fatigué, parfois même indisposé.

Le 20, la ville organisa un banquet en son honneur au Capitole. On l'attendait vers dix heures. Il avança son arrivée et se présenta vers neuf heures, demandant à manger avec une hâte visible. L'ambassadeur anglais, craignant je ne sais quoi, prit place près de don Francès. Il semblait attendre l'envoyé de Portugal. Ce dernier s'avança d'un air si désespéré que le roi et la reine ne purent s'empêcher de rire! Don Francès eut pitié de son collègue que les dames provoquaient, lui envoyant des « bouchées », buvant à sa santé un si grand nombre de fois qu'il dut implorer grâce. La table enlevée, le roi regarda les danses et le théâtre. Puis Charles IX demanda au connétable d'appeler don Francès :

— Je brûle d'impatience de voir la reine ma sœur, et chaque jour me dure autant qu'un an. Je voudrais que vous alliez avec moi au camp, car je vais courir une course de bague, et je veux que vous me voyiez.

Le connétable dit à l'ambassadeur des mots d'amitié, et la reine-mère montra, une fois de plus, son allégresse au sujet de l'entrevue.

Puis le roi emmena au camp l'Espagnol. Durant le trajet, M. de Cipierre s'empara de lui :

— La reine est décidée à donner ordre aux affaires de la religion, aussitôt après l'entrevue; le connétable est d'accord avec la reine.

— Comment la reine pense-t-elle le faire?

— Elle seule le sait, avec vos amis. Probablement le roi rendra une ordonnance pour ne plus tolérer de ministres en France.

— Vous ne pensez auparavant à tenir les armes nécessaires, car vous savez bien que l'amiral et le prince les prendront aussitôt?

— C'est la première chose que nous ferons, si le roi votre maître nous favorise. Croyez-vous qu'il nous favorisera?

— Vous doutez encore de lui? Soyez persuadé de sa résolution. Mais moi, je crois que le chancelier fera encore fléchir la volonté de la reine.

— Nous avons, Bourdillon et moi, prévenu la reine qu'il ne s'agit pas là d'un jeu d'enfants, que si le Roi Catholique l'apprend, il sera trop tard pour revenir sur sa décision.

— Vous me présentez le connétable comme un homme résolu et entier. Croyez-vous que cela lui fera plaisir si on met la main sur ses neveux, dans le cas où ils s'armeraient?

— Certainement, il sera avec nous.

— Cipierre, faites attention à ce que vous dites!

— Le premier qui sera contre le connétable sera alors Damville, son fils. Mais jusqu'à présent le connétable nous a dit qu'il serait avec nous.

— Gardez-vous que les hérétiques ne vous entendent pas, car vous savez que dans ce royaume, ils ont les bras longs pour vous inquiéter.

— Seigneur, la vérité est que tous les jours nous gagnons des hommes, et qu'eux ils en perdent... Le Roi Catholique se rendra-t-il cette année en Flandres?

— En tout cas, la reine ma dame, ne traitera rien avec sa mère et le roi son frère sans l'approbation du Roi Catholique, et il sera toujours prêt à les secourir, en ce qui concerne le service de Dieu.

Plus tard don Francès rencontra Catherine : elle lui dit d'espérer que de cette entrevue sortirait un grand bien pour le service de Dieu, de Sa Majesté Catholique et du roi son fils.

IX

LES MASQUES

ON arrivait au temps du Carême, où l'abstinence était rompue par les jours gras et les mascarades ¹. Le dimanche le roi passait la Garonne en bateau pour aller déjeuner à Saint-Michel, le petit château de l'archevêque. Le soir, on fêta le Carême-prenant, qui annonçait le carnaval. On maria ce jour-là le marquis d'Alix, qui épousa Mademoiselle de Curton, Gilberte de Chabannes. Les masques présentèrent les armes, et Mars parla fort pacifiquement au roi Charles IX :

Souillé de sang humain, les armes j'en apporte
Pour de rechef la France renverser!...

Mais la dissimulation et les masques sont vraiment de tous les jours. Chaque parti cherche à s'illusionner sur ses forces, à tromper l'autre par la menace.

Le 2 mars, eut lieu le banquet à l'Hôtel de Ville. C'était un usage à Toulouse de faire peindre sur les murs de cette maison les portraits des membres du Parlement. Or, pendant la récente sédition, les catholiques, après avoir chassé huit ou dix parlementaires réformés, avaient fait effacer leurs portraits. Au cours du banquet, certains réformés, dont les traits avaient été grattés, demandaient que leurs effigies fussent rétablies, car ils n'avaient

1. On peut citer par exemple le menu du 9 mars au festin donné aux dames de la ville : brochet, lanceron, carpes, lamproies, saumons, raies, rougets, charon, baleine, grenouilles, truites, aloses, merluches, harengs, tortues, oranges, verjus, petits fours, escargots, verdure. Pendant le carême, le poisson domine naturellement (Bibl. Nat., fr. 25.755).

rien fait au préjudice du roi. Les portraits furent repeints, ce qui consterna les catholiques : « Si tout cela continue, après l'entrevue il ne nous restera qu'à tendre nos cous, et à nous laisser couper la tête! »

Les réformés n'étaient pas moins désespérés. Comme ils étaient venus prier le roi de leur accorder des prêches, un gentilhomme huguenot dit : « Trois fois, sire, je vous l'ai demandé, et vous me l'avez refusé. Alors, permettez-moi de vendre mes biens et de partir avec ma famille à l'étranger pour sauver nos âmes! » Le roi avait répondu que le gentilhomme réformé serait libre de s'en aller, mais que ses biens lui appartiendraient, car il pouvait en disposer à son bon plaisir.

Quelques jours auparavant, on avait publié dans la ville de Toulouse une ordonnance interdisant de manger de la viande pendant le carême. Un membre du conseil, favorable aux réformés, un hérétique suivant don Francès, avait déclaré que l'ordonnance était contraire à l'édit d'Orléans, suivant lequel chacun pouvait agir en cela d'après sa propre conscience.

La nouvelle arrivait qu'en Normandie une bande de huguenots ayant pillé quelques églises, le gouverneur de Dieppe leur était tombé dessus, faisant des prisonniers. Les réformés les avaient délivrés par la force, tuant ceux qui les gardaient. La chose fut discutée au conseil où la reine-mère déclara qu'il n'y avait pas d'autre remède à ces violences que de demander aux gouverneurs de châtier immédiatement les huguenots dans des cas de ce genre.

Les cardinaux et le connétable de Montmorency l'ayant appuyée, le chancelier se leva :

— Madame, la justice doit être administrée avec pitié. Le roi votre fils a besoin d'hommes. Il faut considérer les inconvénients qui pourraient se produire si on exécutait ce qui vous paraît bon aujourd'hui.

— Il est nécessaire de mettre bas les masques! répondit la reine.

Mais c'est l'opinion du chancelier qui l'emporta cependant. On écrivit aux gouverneurs, non pas de sévir, mais de fermer les yeux.

Le secret de cette douceur, de cette dissimulation, don Francès croyait bien en savoir la raison : la reine-mère avait peur.

L'ambassadeur reçut en effet par l'un de ses espions, la copie d'une lettre que l'amiral venait d'adresser à Catherine de Médicis. Coligny l'avertissait, en bon sujet du roi, que les deux tiers du royaume étaient formés de huguenots, si fermes qu'il était impos-

sible d'espérer de leur faire changer d'opinion. C'est pourquoi l'amiral suppliait la reine d'y bien prendre garde, la priant de ne pas mettre en danger le roi et la couronne.

Quant à Brissac, de son côté, il semblait en revanche qu'il fût chargé sans doute de faire pénétrer aussi le trouble dans le cœur de don Francès. Car il l'avertissait que la flotte turque, dont on attendait l'arrivée, était très puissante, et que si le Roi Catholique le voulait, il pourrait bien lever chez nous deux ou trois mille hommes d'élite qui le serviraient.

L'ambassadeur d'Espagne n'était pas homme à perdre facilement contenance. Il répondit que le roi son maître ne se servirait pas volontiers des sujets français, et qu'au surplus, en Espagne, on n'avait jamais eu peur des Turcs.

Au milieu de ces menaces, de ces mensonges, Charles IX venait de rendre pour tout son royaume un édit que don Francès envoyait immédiatement à Philippe II, et qu'il considérait comme monstrueux. Il se rendit à l'instant chez la reine-mère : « C'est la chose la plus scandaleuse qu'on ait vue dans la Chrétienté. »

Catherine de Médicis fit bonne contenance. Elle couvrit le chancelier qui l'avait rendu, déclara qu'elle-même était l'auteur du tiède édit, et que s'il était mauvais, on l'amenderait.

Don Francès se retourna vers elle : « Votre responsabilité demeure grande, car vous êtes la maîtresse absolue du royaume et du roi. C'est ce dernier qui est responsable de l'édit... »

Mais le connétable et la reine mirent sur le dos du chancelier le fâcheux édit, et promirent de le faire changer.

Le 18 mars eut lieu à Toulouse la procession générale où furent portées les reliques de saint Sernin. Elle fut suivie d'un grand peuple. On visita les châsses, entre autres celle de saint Jacques que les pèlerins venaient vénérer avant de se rendre à Saint-Jacques de Galice. Cette adoration était tout indiquée, pour une cour qui allait se rendre en Espagne.

Ce jour-là, le duc d'Orléans reçut la confirmation des mains du cardinal d'Armagnac dans la cathédrale Saint-Etienne. Alexandre Edouard prit officiellement le nom de Henri, en souvenir du feu roi son père; Hercule, le duc d'Anjou, reçut celui de François porté par son aïeul. Car ces fils sont si grands, qu'on ne ferait pas d'eux de simples cardinaux, mais au besoin des papes !

La reine-mère tint à faire elle-même à don Francès le récit de la confirmation de Henri d'Orléans, lui rapportant pourquoi il

avait abandonné le nom de son parrain, le roi d'Angleterre, Edouard. L'ambassadeur d'Angleterre n'en revenait pas. Il le déclara à don Francès : « Ce cas, extraordinaire, montre bien la mauvaise nature des Français ».

L'ambassadeur d'Espagne excita d'ailleurs son indignation. Il feignit, lui aussi, la colère. Car, bien que grand hérétique, l'ambassadeur d'Angleterre n'aimait pas les Français.

Le lendemain Smith revient vers lui se plaignant encore de leur méchanceté : « La veille, la reine me flatte, m'assure de son amitié, car elle traite avec moi une négociation qui doit être avantageuse pour la France, et le lendemain on me fait une si grande offense, en changeant le nom du duc d'Orléans. Si ma reine et son conseil n'ont pas perdu la raison, j'ai porté un mauvais coup à la reine-mère, car j'ai prévenu aussitôt la reine, ma maîtresse, de ce qui se passe ici. Et peut-être on ne fera pas cette négociation, dont nous autres Anglais pourrions pleurer, si elle était faite! »

Ainsi avaient passé les quarante-six jours de Toulouse. Les enfants royaux y avaient eu aussi le loisir de reprendre les leçons que leur donnait Jean-Paul de Selve, leur maître, un prélat érudit.

Mais que n'apprend-on pas en voyage! Un jour que le jeune Clermont-Tallard étudiait avec le duc d'Orléans, dans son cabinet de travail, ils eurent l'idée de regarder ce qui se passait dans la pièce à côté. Et les écoliers découvrirent par les fentes de la cloison « deux fort grandes dames » imitant de leur mieux « la docte Sapho lesbienne ».

X

DE MONTAUBAN LA RÉFORMÉE A AGEN LA CATHOLIQUE

AINSI que l'avait décidé le conseil, il convenait de se rendre à Bordeaux avant de gagner Bayonne. Le 19 mars, après la longue station de quarante-cinq jours à Toulouse, on reprit la route vers Saint-Jory et Fronton. Le 20, on déjeuna à Clau, qui n'était qu'un petit château. Ayant traversé le Tarn sur un pont de pierre, on arriva vers les trois heures de l'après-midi à Montauban, évêché et ville fortifiée qu'on commençait à démanteler, suivant les ordres reçus.

Il faut dire que la ville marchande, qui était en même temps une place de guerre, l'une des bastilles des réformés, avait eu infiniment à souffrir des trois sièges que Monluc et Burie avaient mis devant ses faubourgs et ses enceintes.

Montauban, ville du Quercy, était sous la protection du roi de Navarre, gouverneur de la Guyenne. La nouvelle religion y avait été apportée par Bernard Colon, enfant de la ville et écolier à Paris, en 1560; et de bonne heure, en dépit des hostilités de l'évêque et des commissions du Parlement de Toulouse, le chant des Psaumes s'était élevé, vainqueur, au milieu de bien des agitations et grâce aux sermons d'un prédicateur défrôqué de l'ordre des Augustins, Clément.

Les notables de Montauban, avocats, conseillers municipaux, comme les artisans, autant dire les gros et les petits, continuaient de se chamailler entre eux, ne s'accordant guère qu'au sujet du chant des Psaumes et de la foi nouvelle. Leur violence faisait l'étonnement de leurs premiers pasteurs, Croissants, Masson et

Martin Taschard. Les élus de la ville ne prêtaient déjà plus serment sur l'Évangile, par Dieu et sur le missel, mais sur la Bible, et au nom du Dieu vivant, en levant les mains vers le ciel.

Telle est l'emphase lyrique et révolutionnaire, et on peut le dire traditionnelle, des gens de Montauban.

Ils faisaient leurs prêches dans plusieurs églises de la ville ardente, rouge comme ses briques cuites au soleil. Comme partout les prêches étaient l'occasion de rixes entre les réformés, la population catholique, les chanoines. Maîtres de l'église Saint-Louis, où les catholiques n'avaient plus qu'un jour de service, les offices, les enterremens de deux cultes faisaient naître des luttes perpétuelles où les réformés pensaient être les plus forts.

Après l'édit de janvier, à l'exemple de Toulouse, le culte ne devait avoir lieu que dans les faubourgs, puisque Montauban était une place forte. Mais le gouverneur de la Guyenne, Monluc, et son lieutenant Burie, avaient résolu de frapper un grand coup. Le ministre Taschard y fut arrêté, et la ville de Montauban ne devait pas subir moins de trois sièges en mars 1562, septembre et octobre, jusqu'en avril 1563.

M. de Monluc s'était découvert l'ennemi particulier de Montauban, place riche et bonne à piller, le réduit de l'adversaire. Et les gens de Montauban, devant les forces déployées devant eux, se découvraient, sous la terreur de Monluc, de Terrides et de Burie, des croyants qui devenaient des soldats, dans un camp retranché de la foi.

Ce n'est pas ici le lieu de dire la misère de ces sièges, du blocus, sous la famine et le canon, les succès et les revers de cette petite guerre. La ville, abandonnée par ses chefs, devait retrouver ses magistrats peu avant l'entrée de Charles IX. Au mois de février ils avaient reçu l'ordre de faire démanteler leur forteresse dont les armes et les munitions étaient abandonnées à Monluc. Toutefois on leur laissait une église, qui était plutôt, au dire de don Francès, une petite forteresse. Et les habitants, ruinés et misérables, cherchaient à rentrer dans la bonne grâce de Charles IX, lui demandant de reconnaître qu'ils avaient toujours gardé la ville à son service.

La pétition avait été renvoyée au conseil par le connétable (février). La veille de l'entrée du roi, les gens de Montauban virent arriver le petit prince de Béarn, le futur Henri IV, alors âgé de douze ans, l'enfant vigoureux et robuste, leur maître, qui était

leur espoir. Et le peuple le reçut avec beaucoup de joie, chantant en son honneur des Psaumes.

Sans doute, il aurait voulu, le lendemain pouvoir répéter ces chants, qui exaltaient sa foi, à l'entrée de Charles IX; mais dès que le roi les entendit s'élever, il parut si mécontent que les chanteurs s'arrêtèrent.

Il était trois heures de l'après-midi quand Charles IX fit son entrée à Montauban. Le prince de Navarre, le maréchal de Bourdillon, Monluc, l'ennemi de la ville qu'il avait subjuguée, suivis d'un grand nombre d'habitants se portèrent à sa rencontre. Au bout du faubourg Tolozenc, douze petits enfants à cheval, vêtus de taffetas violet, saluent le roi en récitant des vers français composés à sa louange. Près de la porte du Pont, attendant au château, Charles IX trouva les consuls dans leurs robes et chaperons. On lui présenta les clefs de la cité. Bonencontre prononça une harangue; les consuls, tête nue, s'agenouillèrent, et le roi confirma les privilèges et droits de Montauban. Mais Charles IX ne devait pas être de bonne humeur ce jour-là. Lorsque les enfants de la ville crièrent, selon la coutume : « Vive le roi », Charles ordonna à la garde de les faire taire. Nombreux furent ceux qui lui présentèrent des pétitions. Le roi les prit sans dire un mot.

Alors les consuls portèrent le poêle, et l'on parcourut les rues principales de la ville. On passa devant le château royal, puis devant le temple de Saint-Jacques, en traversant le quartier de la Faurie, jusqu'à la maison de Jean Tieys Dariat, bourgeois de la ville, où le logement de Charles IX était préparé. Sur le portail, on avait mis la devise du roi : *Pietate et Justitia*.

Dans la ville réformée, on ne voyait pas les mythologies habituelles. Mais sur l'arc-de-triomphe, on avait peint l'histoire du roi Salomon et celle de Josias. Josias, tel était le nom donné à Charles IX par les huguenots qui avaient mis en lui beaucoup d'espoir. Et l'on sait encore que le lendemain les consuls de Montauban lui firent présent, au nom de la ville, d'une coupe à dragées d'argent, « fort exquise », sur laquelle étaient gravés les quatre éléments. Quant au prince de Navarre, il reçut un cheval de 200 écus, que l'adulescent accepta : « Mais ne luy fust lors baillé, n'ayant ladicte ville commodité de luy bailler pour ceste heure ». Telle était la misère de Montauban!

Le lendemain, de bonne heure, le roi entendit la messe dans la cité réformée. Il partit aussitôt après, déjeunant à la bastide du

Temple, un pauvre village; et l'on passa le Tarn sur un pont de bois pour aller coucher à Moissac. Cette petite ville s'allonge sur la rivière qui, une demi-lieue plus bas, mêle ses eaux troubles aux limpides ondes de la Garonne. La vieille église est adossée à la colline couverte de vignes. Les rues sont larges, les maisons de bois.

Le lendemain, 22, déjeuner à Pommevic; on traverse la petite ville de Valence d'Agen, pour aller coucher à la Magistère, qui est formée de trois pauvres maisons sur la rive du fleuve.

Le vendredi 23 mars, le roi montait sur le bateau offert par les capitouls de Toulouse et descendait pour déjeuner à la Fox¹; il s'embarquait pour gagner la jolie ville d'Agen.

Le connétable de Montmorency y était arrivé la veille; responsable de l'ordre, il faisait partout le fourrier.

Agen, à mi-chemin de Toulouse et de Bordeaux, avait toujours été un centre catholique. Il est vrai que Monluc y résidait habituellement.

Les rues de la ville étaient toutes ornées de tapisseries, et dans l'espace plus large de la voie, compris entre l'enceinte et le portail des Carmes, on avait tendu des draperies entre les maisons, en sorte qu'elles formaient un ciel de mille couleurs. La partie plus étroite était bordée de verdure, de peintures de saints et de héros, entre lesquels devaient s'avancer les princes.

Le lendemain, dès neuf heures du matin, paraît Henri de Navarre. Vers trois heures seulement Charles IX débarque un peu en amont d'Agen. Le cortège se forme : derrière le roi s'avance son frère, Henri duc d'Anjou, suivi des cardinaux de Bourbon et de Guise. On rencontra bientôt le jeune prince de Navarre, derrière lequel, chevauchaient en bon ordre, mais sans armes, les magistrats, les officiers royaux, les consuls et les bourgeois d'Agen. Les cloches sonnent, les canons de Monluc tonnent ; le peuple, pressé dans les rues, crie : « Vive le roi ! », tandis que dans les quatre couvents s'élevait le chant du *Te Deum*. Les consuls qui attendaient Charles IX sous la voûte, entre les deux tours du Pin, lui remettent les clefs de la ville : le roi était naturellement bien disposé à garder les habitants dans leurs privilèges et franchises à condition qu'ils obéissent à ses édits, ce qu'ils faisaient de si bon gré; il leur « seroyt roy et père ». Parvenu devant Saint-

1. Lieu dit Moulin de la Fox, sur la carte de Cassini.

Etienne, Charles IX mit pied à terre, faisant oraison devant le grand autel; puis il se retirait à l'Evêché.

Et c'est un fait que dans Agen la catholique, le roi fit jeter dans la Garonne plus de vingt paquets de livres hérétiques, dont deux ou trois en langue espagnole, tous venant de Genève!

Tandis que les gens d'Agen se pressaient sur le passage du roi, un autre cortège entraît par la porte de la Garonne.

C'était celui de la reine-mère et de sa fille Marguerite. Le jour suivant, on vit peu les princes. A peine les apercevait-on quand ils quittaient l'Evêché pour se rendre à la cathédrale entendre les vêpres. Cependant, le lendemain 25 mars, les consuls attendirent que le roi sortît de sa chambre pour lui offrir un présent au nom de la ville. C'était une pièce d'orfèvrerie d'argent massif et doré. On y voyait les armoiries d'Agen. Entre les deux tours, symbole de la cité, se dressait une Vierge tenant d'une main une palme, et de l'autre une targe. Ce présent était, comme il convient, accompagné de vers.

Alors le roi se rendit à Saint-Étienne, où il devait toucher les écrouelles et présider au baptême d'une fille de Monluc qui reçut le nom de Charlotte-Catherine. Gracieusement, leurs Majestés reconduisirent l'enfant au logis du père où était préparée une collation.

Nous avons rencontré déjà plusieurs fois Blaise de Monluc, le gouverneur de la Guyenne, qui est chez lui à Agen, un maître en son fief catholique. On aimerait le montrer dans sa maison, Gascon hâbleur, que don Francès connaît très bien, car il n'y a guère de meilleur défenseur de la foi, ni de plus dévoué serviteur de Sa Majesté le Roi Catholique. Monluc le sert en partisan, use de ses espions. Mais don Francès ne le prend pas au sérieux. Monluc est à ses yeux un bavard, un vaniteux personnage, ridicule quand il paraît à cheval couvert de plumes de différentes couleurs, comme s'il devait toujours se rendre à un tournoi. Le panache du Gascon n'en imposait guère au grave et sobre Espagnol. Don Francès a connu mieux que nous tous ses projets, ses offres de service; et il ne peut pas accorder quelque confiance au fils de Monluc, qui l'importune depuis quelque temps avec l'armement d'un gallion devant gagner l'Amérique pour y découvrir la fortune du jeune conquistador. Don Francès voit dans le fils un pirate.

Dans le père, il reconnaît l'homme léger, le bavard, utile seulement quand son espion espagnol Bardaxi le renseigne sur les

endroits d'où l'on peut tirer de *bons chevaux*. Suivant leur convention, il s'agit là de centres où l'on fabriquait, où l'on répandait des livres hérétiques destinés à perdre les âmes des habitants de la Navarre, et qui pouvaient contaminer un jour les purs croyants de l'Espagne. Car ces renseignements, don Francès ne manquait pas de les envoyer au grand inquisiteur, l'archevêque de Séville.

Monluc triomphe en ces jours. Le Gascon est persuadé qu'il est le promoteur de l'entrevue qui va se tenir à Bayonne. Il en attend tout. Mais que ne dit pas Monluc?

Il vient à l'instant même de rapporter à don Francès toutes les carresses et les honneurs qu'il a reçus de Catherine de Médicis et de Charles IX. Monluc serre la main de l'ambassadeur avec effusion :

— Tenez, je pourrais vivre trompé par tout cela jusqu'à l'entrevue du roi mon maître avec la Reine Catholique, comme peuvent l'être Bourdillon et Cipierre! Mais si je vois qu'ensuite on ne prend pas une décision pour en finir avec tous les hérétiques, je passerai au service du Roi Catholique pour lui dire comment on peut les achever. Car si cette entrevue n'apporte pas l'ordre, tout est perdu!

Don Francès écoutait ces paroles d'une oreille distraite : Monluc était tellement léger dans ses propos! Mais il constatait aussi que le Gascon jouissait d'une grande réputation, et que ses hommes le suivaient avec beaucoup d'affection.

Monluc lui demanda encore si le comte d'Egmont était hérétique : l'ambassadeur répondit qu'il était un bon catholique, très estimé du roi d'Espagne. Or Monluc tendit une lettre qu'il venait de recevoir d'un ami de Bordeaux : le comte d'Egmont n'avait pas été à la messe. Don Francès se prit à rire. Tout cela ne tenait pas debout.

C'est Monluc cependant qui était bien renseigné.

Le lendemain du baptême de la fille de Monluc, on se rendit au gravier, sur les bords de la Garonne, où, non loin des piles d'un vieux pont, on tirait à l'arbalète. Sur la rive, le populaire jugeait des coups. Ce fut la dernière fête avant le départ de la cour.

On monta, le 21, sur le bateau pour descendre à Port Sainte-Marie, petite ville sur la Garonne et gagner ensuite le château d'Aiguillon, la vieille bastide où l'on arriva le mercredi 27. Il y eut une entrée.

Le roi y déjeune, s'embarque à nouveau et s'arrête à Marmande. De là il repart, le 29, pour la Réole où il couche dans la petite ville formée de trois bourgs. Le samedi, Charles IX s'embarque pour Cadillac, et passe la nuit dans le beau château du seigneur de Candale.

Ici nous sommes chez les Nogaret d'Épernon qui tenaient Cadillac du chef de Marguerite de Foix. M. de Candale est Frédéric de Foix, dont le père avait été tué à Pavie, et qui fut lui-même otage à la paix de Cateau-Cambrésis, chevalier de l'ordre du roi et Captal de Buch.

Quel pays fertile, avec ses auberges plantureuses, où l'hôte, suivant la coutume, vous donne l'accolade!

Le dimanche, 1^{er} avril, on remonta sur la Garonne jusqu'au port de Bordeaux, la grande et belle ville, siège du Parlement, le fleuron de la Guyenne.

XI

UN SÉJOUR A BORDEAUX

BORDEAUX était une grande ville marchande, et surtout un port où les Anglais, débarquant leurs draps et l'étain, les échangeaient contre un vin généreux. Le port s'ouvrait également aux nefes du Portugal et à celles du Nouveau Monde.

Ce qui caractérisait alors, entre toutes les villes, Bordeaux c'était son peuple de matelots, le passage des « sauvages » de toutes sortes, gens d'Amérique ou d'Asie, la résidence des Portugais, des renégats et des Juifs, le commerce du vin avec les Anglais. Ce milieu coudoyait un puissant et riche clergé, comme en Espagne, une bourgeoisie de marchands aisée, souvent fort lettrée, avide de profits et curieuse de nouveautés. Le monde du Parlement touchait à celui de la noblesse, au-dessus de cette riche bourgeoisie. Il se piquait de lettres, et Bordeaux s'enorgueillissait d'être la ville des antiquaires, des déchiffreurs d'inscriptions, des admirateurs des statues antiques qui étaient conservées à l'Hôtel de Ville.

Pendant trois siècles, Bordeaux était demeurée sous la domination anglaise. Les anciens occupants y avaient leurs habitudes, leurs comptoirs, appréciant, comme l'on sait, le claret. Ville rebelle au début du règne de Henri II, soulevée contre l'impôt sur le vin et la gabelle qui pesait sur la consommation du sel, ses habitants protestataires avaient été écrasés précisément par le connétable de Montmorency qui allait conduire dans la ville, pour la première fois depuis les troubles, un roi de France.

Les idées nouvelles s'étaient propagées à Bordeaux, portées par Arnaud Monier de Saint-Émilion et son ami Cazes, de Libourne, brûlés en 1556. A la mort de François II, suivant Théodore de Bèze, on y comptait sept mille réformés, évangélisés par deux ministres, Philibert Grenée dit la Fromentée et Jean Duranson, dit Neuchâtel. Les réunions avaient lieu dans la mai-

son du président Pierre Carles, oncle de la femme d'Étienne de la Boétie, aux couvents des Augustins et des Cordeliers, au collège de Guyenne dont les étudiants avaient embrassé le luthérianisme.

Dans ce pays de soleil, de gaieté, du vin onctueux et robuste, on chantait cordialement les Psaumes. Les pouvoirs furent bientôt débordés. Burie, lieutenant du roi, n'osant quitter la ville, s'interposait entre les sectateurs des deux religions, les turbulents écoliers, les jurats qui perdaient la tête, les religieuses de l'Annonciade qui se défroquaient. La ville dans sa grande majorité demeurait cependant catholique. La noblesse y souhaitait un régime de tolérance, une représentation à l'anglaise. L'édit de janvier décevait cependant les deux partis qui allaient s'aborder. Les jurats n'auraient su l'approuver, dans cette ville frontière, habitée par tant de nations. Des rixes, des contestations s'élevaient continuellement au sujet des enterrements.

Une ligue catholique, la première dans notre histoire, avait enrôlé et armé trois mille personnes, soutenue par le Parlement et par le gouverneur de la Guyenne; le « syndicat », comme on nommait cette ligue, fut vainement dissous par les ordres de la reine-mère. Un homme aussi modéré que Burie le constatait. Les réformés ne laisseront ni un prêtre, ni un moine dans la province : « Voilà bien le fruit qu'ont apporté les ministres en votre royaume, et n'est que le commencement du mal. » Le nouveau gouverneur de la Guyenne, Monluc, se jeta, lui, dans Bordeaux à l'instant où les réformés allaient s'emparer du château Trompette et occupaient les murailles de la ville. Il fit la guerre la plus cruelle dans les campagnes voisines de Bordeaux, livrant une série de combats très sévères où il défit Duras, où les Gascons et lui-même massacrèrent les réformés, pendirent les ministres, violèrent les femmes huguenotes.

Cette petite guerre, qui remplit l'année 1563, avait sauvé le catholicisme, et Monluc le croyait, la monarchie, à Bordeaux et dans la Guyenne.

Don Francès, qui séjournait dans la ville, attendant l'arrivée de la cour, l'écrivait cependant avec tristesse à Philippe II. A Bordeaux, l'hérésie avait fait de grands progrès. L'ambassadeur avait interrogé le curé d'une église sur l'état actuel de la religion; et ce dernier lui avait répondu : « D'après mon livre paroissial, je puis vous démontrer que les deux tiers de mes paroissiens sont des hérétiques! » C'était la proportion normale, selon lui, en France.

Les ambassadeurs étaient à Bordeaux tous logés chez des aubergistes huguenots. Celui du représentant de l'Espagne se nommait Villeneuve. Et don Francès dénonçait un Parlement en partie hérétique.

Quelle ville curieuse devait être alors Bordeaux ! Et comment résister à son appel savoureux ?

C'est un fait que Charles IX et Catherine de Médicis, arrivés le 1^{er} avril, la visitèrent secrètement pendant plusieurs jours. On rentrait coucher au petit château de Thoars¹, à une lieue de la ville, tandis que le conseil préparait l'entrée. Le 9 avril, on s'embarqua sur la Garonne à Fraus pour gagner Bordeaux, sur les nefs préparées par les maires et jurats. Elles ressemblent à deux petites maisons. On s'arrête au-dessous du château Trompette. La ville se développait le long du port, qui affectait la forme d'un croissant ; et pour cela on le nommait le port de la lune. Au-dessus de la muraille pointent les clochers, et ceux de la cathédrale les dominent tous. La Garonne, en ce temps-là libre de ponts, formait comme un petit bras de mer où les galiotes de guerre et les barges évoluaient à la voile. Sept galions, avec autant de pavillons, avaient escorté la magnifique maison flottante du roi, quand il débarqua aux Chartreux, le couvent entouré de vastes jardins, en dehors de l'enceinte de la ville. Quant au roi de la Bazoche, il se tenait, lui, dans un esquif recouvert de coquilles de mer.

On descendit au pied du château Trompette, faisant le coin de la ville et du port, et qui formait une bastille. Les nefs tirent des salves d'artillerie, et la famille royale prend place dans la galerie préparée pour entendre les harangues et assister à la revue des troupes.

Bordeaux défilait, non sans quelque désordre, dans le tonnerre des coups de canon : car il semblait, comme dit un pédant, que Vulcain faisait jouer toutes ses flûtes pour foudroyer la ville ! Le clergé cherchait à passer le premier, ce qu'il n'arrivait pas à faire à cause de la multitude des soldats. On regardait les sergents à cheval suivis des présidiaux, des gens de l'Université, des graves conseillers en robe rouge, des avocats, des procureurs à cheval ou sur leur mule. Un trompette monté précédait la cohorte des petits enfants cavaliers, habillés de blanc, qui tenaient un drapeau aux armoiries de France et criaient : « Vive le roi ! » Six capitaines menaient les enfants de la Cité, déployant leurs enseignes et portant la pique ou l'arquebuse : leur colonel était le

1. A Saint-Genès de Talence (abbé Baurein, *Variétés*, t. II, 1876).

maître de la Monnaie. Le capitaine de la Bazoche, une autre puissance de Bordeaux, conduisait une grande compagnie à cheval et à pied. Mais voici, sans doute, l'image la plus saisissante de Bordeaux : les trois cents hommes armés qui semblaient mener au roi douze nations captives, habillées suivant leur mode particulière : les Grecs, les Arabes, les Égyptiens, les Taprobiens, les Américains, les Indiens, les Canariens, les Sauvages, les Brésiliens, les Marocains, les Éthiopiens. Et chaque capitaine des nations prononça dans son idiome une harangue qui fut immédiatement traduite à Charles IX par un interprète. Car on parlait toutes les langues dans la ville et sur la marine d'où l'on voyait toujours évoluer les navires. Cela dura quatre heures.

Enfin le roi monte à cheval. Il entre par la porte voisine, dite du *Chapeau Rouge*, qui était faite de bois, et toute neuve. On y voyait un Neptune, avec son trident, qui semblait faire au roi l'hommage de la mer. Les érudits y avaient également placé un vieillard qu'ils nommaient le « génie » de la Cité. On lisait sur sa pancarte ces vers latins, appropriés à la jeunesse du roi et à l'antiquité de la ville :

*Carole, si vultu senior nova gaudia testor
Ne mirere, tuo juvenes revolutus in annos
Numine florentemque viris opibusque paremque,
Burdegalam antiquæ spero tibi reddere Rome.*¹

Enfin s'avancèrent deux hommes figurant la Garonne et la Dordogne. Charles IX prit place sous le poêle porté par les jurats; et l'on monta jusqu'au portail de la rue Sainte-Catherine, nommé la porte de Médoc, où l'on vit encore d'autres hommes incarnant des rivières. Au-dessus était une coquille d'où sortit la jeune fille qui présenta les clefs de la ville, avec quelques papiers, et débita sa petite harangue. La rue était couverte de tentures jusqu'à l'Archevêché où descendit le roi. En passant devant Saint-Projet, il put voir la figure de femme tenant un calice en sa main et une hostie de l'autre, avec l'inscription : *In hoc signo vinces*. Le symbole fut trouvé si convenable à la situation qu'on porta cette image devant le logis du roi, pour lui rappeler son devoir.

Enfin, il nous faut penser qu'il y a quelque part dans la ville,

1. Charles, si mon visage est vieux, je t'apporte des joies nouvelles; ne t'étonne pas, c'est que je voudrais revenir à mes jeunes années pour te présenter la ville de Bordeaux, égale à la Rome antique en peuples et en ressources.

un homme de trente-trois ans, Eyquem, fils de marchand, conseiller au Parlement de Bordeaux, dont la mère fut sans doute une juive, et qui va illustrer la France et le nom de Michel de Montaigne. Il a perdu son ami Étienne de la Boétie, il y a deux ans, emporté par une de ces pestes maudites qui sévissaient dans le port empoisonné.

Michel est fils de Pierre Eyquem soldat, qui fit de son fils un magistrat : c'est l'ascension régulière du pays. Mais les Eyquem, à Bordeaux avaient été pendant des siècles marchands de père en fils, exportateurs, établis dans la rue de la Rousselle. Ils avaient acheté la maison noble de Montaigne, sur la rive droite de la Dordogne. Michel fut le premier des Eyquem à prendre le nom de Montaigne. Par sa mère, il descendait des Lopez d'une tribu originaire de l'Espagne, que l'on trouve un peu partout dans les villes commerciales du midi de la France, Antoinette de Louppes, comme on disait. Michel de Montaigne est, on le voit, le miroir de Bordeaux.

Michel vient d'épouser Françoise La Chassigne, dans son milieu de parlementaires érudits, d'une famille que l'on retrouve à toutes les pages de l'histoire du Consulat et du Parlement.

Lui, il pense à ce que c'est « bien vivre et bien mourir », à faire sa retraite. Son frère Thomas est huguenot ; Michel est catholique, et surtout l'élève de Socrate, le fils de l'expérience, conservateur et sceptique, s'il en fut. Michel de Montaigne qui a regardé tant de choses, peut bien regarder le spectacle de la reine-mère entrant dans Bordeaux, pour y faire respecter l'édit de tolérance qu'a sans doute commenté, sur ses derniers jours, le cher Étienne de la Boétie, et par là sauver le pays, l'autorité du prince.

Quel étonnant jeu, ce compromis à tenir entre huguenots et catholiques ! Quel problème, celui de l'autorité du prince, de la coutume royale !

Dans le cortège, voici le vieux Montmorency qui a mâté Bordeaux, y a fait tomber des têtes, au temps de Henri II, lors du soulèvement de la gabelle. Il porte toujours l'épée nue ! Mais voici, non loin, Michel de l'Hospital, le nouvel Horace, cher aux gens de l'Université où enseigna Buchanan, et à tous les écumeurs de latin du collège de Guyenne.

C'est le chancelier, l'apôtre, l'arbitre de la tolérance, et surtout l'homme de la paix à l'intérieur, quand Michel de Montaigne pense à la seule paix intérieure de notre âme.

DON FRANCÈS REGARDE BORDEAUX ET MÉDITE

COMBIEN la position d'un don Francès de Alava est plus aisée! Lui, il fait le compte des bannières marquées de la croix qui se portèrent à la rencontre du roi. Il n'en voit qu'une seule, sur cinq, alors qu'on avait demandé que toutes portassent ce signe. Mais sur la barque du roi, on vit aussi la croix, ce qui réconforta les catholiques.

Ce qui déplait surtout à l'ambassadeur d'Espagne c'est le discours qu'a prononcé le premier président du Parlement, venu avec d'autres magistrats pour baiser la main de Charles IX.

Le premier président était Jacques Benoist, sieur de Lagebaston, qui physiquement ressemblait tant à François I^{er} et passait en effet pour être son bâtard. On le soupçonnait surtout de protéger les religionnaires qu'il recevait dans sa maison, les traitant avec bonté. On rapportait qu'il avait dit que si l'on examinait bien les choses, on trouverait infiniment plus d'agresseurs du côté des catholiques que du côté des réformés. Le sieur de Lagebaston n'avait pas caché sa joie à la nouvelle de l'édit de 1562; et ses collègues l'avaient même récusé comme partial dans les affaires concernant la religion. Il soutenait cependant qu'il avait toujours cherché à conserver à Bordeaux l'autorité du roi, les croits et les honneurs de sa compagnie. En fait, il avait travaillé à faire bien recevoir Charles IX par Bordeaux, s'occupant aussi de l'élection en cette circonstance d'un roi de la Bazoche, auquel il avait recommandé de se tenir avec modestie, ainsi que ses supôts.

Jacques Benoist de Lagebaston avait flatté le roi, disait don Francès. L'orateur déclara que Charles avait commencé ses

pénibles travaux dès son jeune âge, contractant une grande dette envers sa mère qui l'avait si bien élevé et secondé, en sorte que bientôt il pourrait gouverner seul, mais en suivant ses conseils prudents.

Le président parla ensuite de la grandeur et de la puissance du royaume, déclarant que le roi de France était un véritable empereur ne reconnaissant aucun souverain au-dessus de lui. Et même en ce qui concernait le domaine de l'Église, il n'avait rien à demander au pape, ni décimes, ni aides, ni autre chose. Autant dire que le premier président avait parlé d'une manière qui ne pouvait que sembler insolente à don Francès au sujet du Concile de Trente.

C'est qu'il s'agit ici de la défense du pouvoir laïc, de l'absolutisme royal, qui prendra un jour la forme de l'État, la pensée même des gens du Parlement. Sans doute le Premier avait mis quelque emphase, et certaine longueur girondine, à énoncer ces principes. Car Charles IX, sur sa quinzième année, qui grandissait dans son corps et dans son esprit, regarda souvent pendant ce discours l'ambassadeur d'Espagne. Le roi répondit par quelques formules d'usage au président.

* * *

Pendant ce long discours, un chevalier de l'Ordre du roi était venu avertir Charles IX que la reine sa mère l'attendait dans une maison voisine. Informée de la tendance de la harangue, elle ne paraissait pas satisfaite.

C'est du moins ce que pensait don Francès qui se rendait, lui aussi, chez la reine. Tout le monde croyait déjà que c'était à cause de la harangue. Mais en fait don Francès l'entretint des misères que le vicomte d'Orthe¹ causait aux sujets du roi d'Espagne. Catherine de Médicis lui répondit qu'elle le regrettait, qu'elle ferait le nécessaire. Mais don Francès savait bien qu'elle n'en ferait rien, dût la maison où elle était s'écrouler sur sa tête!

La reine avait chaud en ce printemps bordelais. Elle se mit aussitôt *en el turidine*², laissant non loin l'ambassadeur, tout en parlant et en plaisantant au sujet de la Reine Catholique sa fille.

1. Guillaume de Nogué, vicomte d'Orthe, gouverneur de Bayonne Bayonne était un nid de corsaires, comme Dieppe.

2. Elle met sur son visage un « touret de nez ».

Durant cet entretien le « bon nonce », c'est-à-dire le nonce bien disposé, était venu demander à l'ambassadeur ce qu'il pensait de la harangue. Don Francès lui répondit qu'un vrai catholique ne pouvait se réjouir des paroles que le président avait dites au sujet du pape.

Il faut reconnaître que ce qui intéressait justement Catherine, n'étaient ni les controverses doctrinales entre parlementaires et religieux, ni même le grand débat de conscience qui avait manqué de provoquer en Guyenne une révolution, et y avait laissé la guerre entre les villes et entre les citoyens.

Sa pensée demeurait à l'entrevue de Bayonne, suivait les déplacements de sa fille à travers l'Espagne, s'intéressait seulement aux nouvelles que l'on donnait de sa santé. De telles difficultés s'élevaient au sujet de l'entrevue, que parfois personne n'y croyait plus, don Francès lui-même. De l'Escorial, Philippe II jouait de l'entrevue à sa manière féline, le velours et la griffe. Il faisait connaître à sa belle-mère que la Reine Catholique avait déjà commencé le voyage en bonne santé et avec une telle joie de l'entrevue. Mais jamais Philippe II ne donnerait son consentement à la venue à Bayonne de Condé et de M^{me} de Vendôme. Il fallait le dire nettement à Catherine, expliquait-il à l'ambassadeur, car il eût préféré rompre dans le cas contraire. Et l'ambassadeur demandait que l'on continuât à bien entretenir Monluc qui « affectionnait tellement ses intérêts »!

Le duc d'Albe, qui avait l'habitude de répéter et de préciser les ordres de son maître, le disait aussi à don Francès : l'ambassadeur d'Espagne doit s'opposer de toutes ses forces à la venue à Bayonne de Condé et de M^{me} de Vendôme. Au besoin, menacer Catherine, en lui disant que la reine sa fille ne viendrait pas. De même, avant l'entrevue de Bayonne, il fallait parler fermement à la reine. Elle devait rappeler ceux qui venaient de partir pour la Floride, empêcher l'expédition.

Or l'ambassadeur d'Espagne, sans trop y croire d'ailleurs, avait recueilli le bruit que les Français armaient dix ou douze vaisseaux pour gagner la Floride.

Ainsi la Nouvelle France aux Indes servirait à recevoir ceux qui étaient passés entre les mains de la justice, et aussi les huguenots!

Don Francès avait fait à Catherine de Médicis la relation des lettres de Philippe II. Mais on commençait à mettre tellement en

doute la réalité de l'entrevue, que ces nouvelles rassurèrent, plutôt qu'elles n'inquiétèrent la reine, qui jouissait d'un robuste optimisme. Le connétable n'avait-il pas dit : « Je croirai à cette entrevue quand je verrai la reine-mère et sa fille ensemble. Autrement, non! »

A la cour les catholiques étaient déjà arrivés : MM. de Guise, de Nemours et de Nevers. Le bruit se répandait que la garde habituelle de 600 soldats allait être portée à 1000 hommes. Pour eux on avait envoyé chercher à Milan des armures splendides. Les catholiques reprenaient quelque espoir et commençaient à parler plus fermement. Montpensier, par exemple, se disait exaspéré : il ne voulait plus rester gouverneur d'une province où on ne disait pas la messe, où M^{me} de Vendôme faisait tenir partout des prêches. Si l'espoir de l'entrevue de Bayonne ne le retenait, il eût quitté la cour. Les insolences des gens de Paris étaient mises en évidence. On disait que Montmorency pensait chasser de la capitale et de la France les Théatins. Le cardinal de Lorraine demandait que Montmorency, gouverneur de Paris, fût châtié de l'insolence qu'il lui avait faite, le cardinal étant en service commandé.

Don Francès savait bien d'ailleurs que le prince de Condé ne viendrait pas à la cour, comme le bruit en avait couru. Condé avait de telles pratiques avec les Anglais et les Allemands! Enfin la Cène approchait, Pâques tombant le 22 avril. Et l'ambassadeur pouvait penser encore que les affaires des Espagnols n'allaient pas très bien alors. Elles allaient même mal, en Corse, où les forces espagnoles diminuaient tous les jours. Le fils de Monluc était parti pour s'embarquer à Saint-Sébastien : il devait se diriger ensuite sur Terre-Neuve pour organiser là un petit port afin de centraliser la pêche à la morue et à la baleine, sinon il suivrait la rive en quête d'une terre. En Bretagne et en Normandie, on faisait des préparatifs pour armer les navires de la piraterie. Et tout cela ne pouvait être dirigé que contre les navires du Roi Catholique revenant des Indes.

On parlait toujours de l'expédition en Floride. Mais qu'attendre d'un royaume où les meurtres demeuraient, comme dit l'ambassadeur, impunis?

1. L'ordre fondé en 1525 par Pierre Caraffa, archevêque de Chieti, en latin *Theate*.

MICHEL DE L'HOSPITAL HARANGUE LE PARLEMENT

C'ÉTAIT bien le sentiment qui animait le chancelier de France, Michel de L'Hospital. Il avait des choses graves à dire aux gens du Parlement de Bordeaux. Mais don Francès et Michel ne pensaient certainement pas aux mêmes victimes.

Ce qui importait au chancelier c'était de savoir comment la justice était rendue, la manière dont les édits de pacification pouvaient être exécutés. Il savait que le Parlement de Bordeaux éludait leur enregistrement, qu'une partie de ses membres protégeaient les bandes armées de ceux qui, sous le prétexte de la défense de la religion catholique, portaient l'effroi dans les environs de Bordeaux et osaient même se présenter en armes dans la ville. Ils allaient jusqu'à enlever des jeunes filles, de riches héritières, les forçant à épouser leurs complices.

En vain les victimes et leurs parents réclamaient la justice : deux coupables seulement avaient été condamnés, mais sans avoir pu être arrêtés. A la tête de ces bandes de pillards se déclaraient le comte de Candale, l'évêque d'Aire, son frère, le marquis de Trans, son cousin, le sire de Melville. Ils avaient formé une ligue, dénoncée au roi lui-même par le premier président de la cour de Bordeaux, Lagebaston.

Le même magistrat n'avait pas craint de déclarer courageusement à la reine-mère tous ces méfaits. On voit que le chancelier avait beaucoup à faire à Bordeaux.

Il demanda la réunion du Parlement pour le 12 avril, avec une audience extraordinaire où le roi tiendrait son lit de justice. Et il décerna un mandat d'ajournement personnel contre le marquis de Trans, l'un des chefs de bandes infestant la Guyenne. Les protecteurs des coupables provoquaient des récusations pour retar-

der la réunion demandée par le chancelier. Il ordonna de passer outre.

Ainsi la séance s'ouvrit cérémonieusement, et le chancelier y entra, suivi des membres du grand conseil, du maître des Requêtes de l'Hôtel. Et peu après arrivèrent le roi, la reine-mère et leur suite.

Charles IX, assis sur son trône, dit qu'après avoir fait son entrée dans cette ville, il avait voulu voir sa cour, et comment sa justice s'administrait; car il entendait être mieux obéi qu'il n'avait été, ne permettant à aucun de ses sujets de prendre les armes sans son congé. Et il voulait de même que ses édits fussent gardés.

Le roi passa ensuite la parole au chancelier, qui se tenait debout avec les autres, et nu-tête tandis que Charles IX parlait. Le chancelier à la barbe blanche se tourna vers l'adolescent, lui demandant s'il lui plaisait que la cour et les présidents pussent se couvrir et s'asseoir, ce qu'il accorda.

Alors Michel de L'Hospital salua le roi et se plaça devant sa chaire. Il célébra la justice, l'institution du Parlement, conta quelques exemples des anciens d'après Paul-Emile qu'il retrouvait à propos dans sa mémoire ornée. Le roi se trouvait ici dans sa maison¹: il voulait que son ordonnance fût exécutée, et non pas interprétée: « Vous estes, messieurs, commiz à faire justice; ne pensez pas qu'elle soit vostre; vous n'estes qu'en sièges empruntez. Il fault que vous la recognoissiez tenir du roi: selon ses ordonnances légitimes, vos jugements sont *astricta legibus*. Il fault que la loy soit sur les judges, non pas les judges sur la loy. Le roy est venu en ce pays, non pas pour veoir le monde, comme aulcungis disent, mais faire comme ung bon père de famille, pour sçavoir comme l'on vit chez soy, et s'informer avec ses serviteurs comme tout se porte... Il s'est enquiz de son peuple et de sa justice: ce ne sont pas contes, ce que je vous dis; je vous diroy ce qui sera profictable. Il a trouvé beaucoup de faultes en ce parlement... »

Telle était la manière rude, familière et magnifique de Michel de L'Hospital, si différente, on le voit, de la fine recherche d'humaniste dont il usait dans ses œuvres latines. Le chancelier disait

1. Michel de L'Hospital développait là un lieu commun, qui était une réalité tangible. La maison du roi à Paris était la maison de la justice.

leur fait aux parlementaires de Bordeaux qui s'étaient « débauchés », ce qui était inexcusable dans un Parlement relativement jeune¹. Il savait que les opinions des gens de bien n'y comptaient pas; il avait reçu des plaintes adressées sur les meurtres et les pilleries commis dans ce ressort, connaissait les dissentiments qui régnaient entre les gens du Parlement : « Voicy une maison mal réglée; c'est vous aultres qui fault que vous en rendiez compte... ».

La première faute était la désobéissance portée au roi en n'enregistrant pas les ordonnances présentées : « Si vous avez des remontrances à luy faire, faites les y au plus tost, et il les oyra... Vous luy ostez sa puissance royale quand vous ne voulez obéir à ces ordonnances royales, qui est pis que de luy oster son domaine... » Le chancelier disait encore : « Votre prudence doit se limiter à juger les procès, non à vous estimer plus sages que le roi, la reine ou son conseil ». Il tirait une leçon du mot que Varron, Romain, avait prononcé, et qui lui semblait si bien approprié au pays des oignons : « Vos prédécesseurs sentoient aux aulx et oignons, mais ils avoient l'estomac bon et l'haleine bonne ». C'est que les prédécesseurs des gens du Parlement avaient bon sens et entendement.

Le chancelier répétait encore le mot d'Horace : qu'il faut manier doucement un cheval pour ne pas lui apprendre à ruer. Attention à vous, ou gare aux ruades royales! Il disait encore : Vos arrêts ne sont pas au-dessus des ordonnances. Je suis le chef de la justice; j'ai été président. Je sais mon métier. Le mal vient de vos divisions, de vos ligues. J'ai vu vos registres, vous en venez parfois aux injures, et jusqu'à vous battre et vous menacer les gens de votre justice. Vous êtes sous la coupe des gouverneurs. Vous faites des mariages par force : « et quand on sçait quelque héritière c'est pour monsieur le conseiller ». Ceux-là, il ne les nommera pas!

Le chancelier évoquait, avec la même simplicité majestueuse, les guerres civiles de Rome : « C'estoit le commencement que le sang des citoyens feut respandeu, et depuis, le plus fort tuoit le plus foible ». « Il ne fault jamais défendre un meurtre fait de voye de fait ». Enfin le chancelier semblait craindre « qu'il n'y eut céans de l'avarice. » Il disait sans vergogne : ayez les mains nettes. On dit qu'il y a de grands présents à la cour, et que

1. Établi par Charles VII et confirmé par Louis XI.

les « gros larrons sont, *in aula*. Il n'est pas bien faict, ny là, ne icy ». On fait pendre un petit voleur, et l'on pardonne à celui qui a commis plusieurs vols en assemblées ou congrégations illicites. — Prenez exemple à votre roi. Lui a-t-on jamais entendu dire : je ferai pendre celui-ci, je ferai mourir celui-là sans qu'il l'ait mérité? Que Dieu lui fasse la grâce de subvenir à nos vieilles fautes! Ici, disait-il encore, l'on craint plus les gouverneurs que le roi. Il n'y a pas un seigneur de ce ressort qui n'ait son chancelier en cette cour!

Enfin, on lui avait dit « qu'il y en a céans qui baillent leur argent à intérêt à des marchands. » Ceux-là devraient bien se faire marchands eux-mêmes. Car le chancelier déplorait qu'on vît aujourd'hui trop de communications entre les gens de robe et les marchands : et dès qu'un marchand a de quoi, il faut qu'il fasse son fils avocat ou conseiller ¹. « D'ambition, vous en estes garnis ». C'est pourquoi le chancelier disait : « Soyez ambitieux de la grâce du roy et non des aultres ».

On réputait alors ceux de Toulouse trop graves ², ceux de Bordeaux trop familiers. Michel de L'Hospital, encore qu'il ait vécu en l'une et en l'autre ville, préférait la gravité toulousaine : Gardez-vous de trop de familiarité. Pourquoi craint-on les lieutenants du roi et les forts seigneurs du ressort? C'est le commencement de la tyrannie! On a vu un simple sergent, avec sa gaule blanche, parcourir tout le ressort.

« Vous n'avez pas d'excuses », ajoutait le chancelier. Il avait vu les registres. Tantôt un avocat, tantôt un jurat, c'est-à-dire un officier municipal, siégeait parmi les parlementaires. Leur charge est cependant la police, et non les affaires de l'État.

Alors Michel de L'Hospital en vint aux péchés véniels. Il y en a parmi vous qui sont joueurs et paresseux, qui ne servent pas de six mois ³ et d'un an; « et toutefois ils signent leurs *debetur* et certifient avoir servi. » Un conseiller à Paris qui avait donné un faux certificat de trois jours avait été condamné à de grosses amendes, et suspendu de son état. Tel était l'exemple que Michel de L'Hospital proposait à la méditation des gens de Bordeaux. Il en vint à sa conclusion : « Voicy la maison du roy et de sa jus-

1. C'est l'histoire de Montaigne.

2. L'influence espagnole qui est ici marquée à Toulouse.

3. C'était le semestre, institué au temps d'Henri II pour occuper les juges, multiplier les offices, et que Michel de L'Hospital combattit.

tice; le roy vous l'a bailliée en garde. Gardez-la, à la descharge de sa conscience. Ne craignez rien, car Dieu et le roy vous maintiendront : et quand l'on vous verra forts, et non point lasches, aucun ne vous osera assaillir; et si vous faites, Messieurs, ce que le roy vous a commandé, oultre la récompense que vous attendez de Dieu, le roy vous récompensera. Si vous faictes aultrement, vous aurez à crier : *Templum domini* ¹, car tout se ruynera. Je serois marry que cela advint; car je suis de vostre corps... »

Ainsi, dans sa simplicité, parla magnifiquement Michel de L'Hospital.

Le premier président, Lagebaston, prononça, lui aussi, une longue harangue sur l'autorité de la justice. Alors on ouvrit au public les portes de la salle et le chancelier fit appeler la première cause que le roi pria de mettre en délibéré... Après quoi l'on s'en fut à la comédie que donnèrent les écoliers du collège de Guyenne. C'était là le triomphe de la savante maison de Gouvéa, que détesta Montaigne. On y récitait des tragédies de Muret, et d'autres, qu'il joua étant écolier; certains drames de Buchanan, sa *Médée*, et d'autres encore de Guérente...

La seconde harangue du premier président avait eu, comme la première, l'effet d'exaspérer don Francès. Car Lagebaston avait, selon lui, développé tous ces points, la reine ayant toléré son premier discours. Cela ne pouvait que donner cœur aux hérétiques.

Ainsi, lorsque Charles IX se rendit à Saint-François ², les huguenots étaient venus lui demander la permission d'y construire un temple. La reine-mère leur répondit qu'ils perdaient leur temps, car il y avait là une église qui resterait celle de l'ancienne religion. Mais elle prit leur pétition, disant qu'on leur ferait réponse.

Catherine de Médicis, souriante, n'était pas dupe de la comédie jouée par don Francès, plus intéressante sans doute que la représentation du collège. L'ambassadeur connaissait le mot à son sujet, qu'elle avait dit au cardinal de Bourbon, mot que s'était empressé de lui répéter le cardinal de Guise :

— Don Francès ne veut plus me parler, parce que je n'ai pas fait pendre le premier président!

1. Allusion à la déploration de Jérémie, 7-8.

2. Dit aussi le Couvent des Cordeliers, près de la muraille.

XIV

LA SEMAINE SAINTE. PURS ET IMPURS

LE 18 avril arrivèrent à Bordeaux le prince de Parme et le comte d'Egmont, qui remontaient, avec le passeport français, vers les Flandres, après avoir vu Philippe II.

Il faut connaître ces deux ennemis du pays, deux grands soldats. L'un est Alexandre Farnèse, adolescent espagnolisé et hautain qui va aux Pays-Bas retrouver sa mère, Marguerite d'Autriche, et épouser Marie, nièce du roi de Portugal; l'autre, Lamoral, comte d'Egmont, de la maison de Gavre en Hainaut, l'un des vainqueurs de Saint-Quentin, capitaine général des Flandres, brillant soldat, qui parlait trop cependant.

Il retournait en Flandre avec un programme de pacification, modéré, car il y avait lieu de craindre qu'en cas de soulèvement, la France ne s'emparât des places frontières. Il échoua, impliqué plus tard dans la conspiration du prince d'Orange. Philippe II le considéra un jour comme traître à sa parole, et le duc d'Albe fera tomber cette tête qui fit deux fois trembler la France. Mais Egmont n'était pas le héros de la liberté. Il avait alors quarante-trois ans, serviteur zélé du roi d'Espagne.

Charles IX envoie à la rencontre des deux voyageurs le comte de la Mirandole, et la reine-mère, M. d'Escars, le gouverneur de Bordeaux.

La réception parut, aux yeux de don Francès, plutôt froide. Egmont rendit visite au connétable, et chercha à voir M^{me} de Guise, qui avait pris médecine. Et pour montrer aux deux généraux de Philippe II que Charles était obéi à Bordeaux, qu'on rendait dans cette ville la justice, on pendit un homme, mais juste avant leur passage!

Les jours de la semaine sainte arrivèrent. Pendant toute cette

période on vit le roi et la reine-mère assister aux services, ce qui fut d'un très bon exemple pour le peuple, comme l'observa don Francès. Le 19 avril, Charles et sa mère avaient visité douze ou quinze églises, montrant toujours grande dévotion et bon esprit. On remarquait que le roi remettait lui-même les aumônes aux pauvres, ce qui réjouissait les catholiques. Et Cipierre était venu dire à l'ambassadeur d'Espagne : « Vous verrez prochainement la décision prise par la reine; avec l'aide de Dieu et du Roi Catholique, les affaires de la religion seront bientôt arrangées dans le royaume. »

Le jour de Pâques (22 avril), le roi et la reine-mère communierent dans la cathédrale, la vaste église Saint-André, proche de l'Archevêché, où habitait le roi, et du château du Hâ, demeure et forteresse du gouverneur.

La veille de la fête de saint Georges, Charles IX avait prié l'ambassadeur d'Espagne de se trouver à l'église le soir, et le lendemain matin à la messe, car on ne lui avait pas parlé depuis le jour de l'entrée.

La reine lui fit dire qu'elle l'attendait dans un jardin.

— J'ai très bien compris que vous étiez mécontent de moi! Charles, arrivant, en demanda les raisons.

Don Francès développa toutes les injustices commises sur les sujets du roi d'Espagne détenus en France.

— Nous ferons ce qu'il faudra.

La conversation vint ensuite sur la religion :

— Je vous parle, dit la reine, avec ma confiance habituelle. J'espère bien en finir avec les ministres, car ils ont rompu plusieurs fois l'édit d'Orléans, en faisant des assemblées et des synodes. Pour cela, ils doivent être châtiés...

— Ce n'est pas la première fois, Madame, que j'entends vos bonnes intentions. Mais jamais je ne vois un résultat, aussi n'est-il pas étonnant que je conserve mes doutes.

Catherine de Médicis joua la surprise :

— Vous me tenez donc pour une femme? Vous croyez qu'on me fera revenir sur ce que j'ai dit?

— Oui, Madame, celui qui vous a fait revenir à Lyon pourra le faire aussi dans deux mois!

— A Lyon, la peste m'a empêché de poursuivre ma décision.

— Oui, on peut très bien appeler cela la peste. Car n'ayant pas achevé votre œuvre, vous avez laissé se damner tant d'âmes

chrétiennes, et la couronne de votre fils est aujourd'hui en danger!

— Dans ces peines où j'étais, je ne pouvais faire autrement...

C'était bien l'unique secret de Catherine de Médicis : elle ne pouvait pas faire autrement.

Don Francès, qui venait de recevoir de nouvelles instructions de Philippe II relatives à l'entrevue, les lui communiqua :

— Enfin, j'aurai bientôt le bonheur de pouvoir embrasser ma fille!

Mais Catherine de Médicis ne devait pas voir son gendre. De Madrid, le 6 février, il avait fait connaître les raisons de son éloignement à Chantonnay, l'ancien ambassadeur de France, alors son représentant en Allemagne et demeuré son confident. Philippe II s'exprimait avec ce débit de lente réflexion qui le caractérisait : « La reine-mère et le roi mon frère m'ont demandé plusieurs fois de nous rencontrer ensemble aux frontières de Perpignan et de Bayonne. Je désirais beaucoup voir et connaître la reine-mère et le roi, et leur donner la possibilité de retrouver la reine ma femme. Mes occupations et mes travaux ne m'ont jamais permis de le faire. A présent, voyant que la reine-mère est tout près des frontières de mon royaume, et qu'elle m'a renouvelé sa prière, je ne veux pas l'empêcher de voir sa fille. Ainsi j'ai consenti à ce que ma femme vint trouver sa mère et ses frères. Mais moi, je suis toujours si retenu par des affaires pressantes qu'à mon grand regret je ne pourrai y aller en personne... »

En vérité, on le lit clairement sous ces beaux prétextes : voir directement les gens, c'est déjà s'engager. Et les purs ne se mélangent pas aux impurs. Dans la haute solitude de la Sierra, la lumière et la source, et tant de clartés, non loin du couvent, font qu'on ne pense pas comme en France, dans la misérable réalité, au milieu des forces en présence, d'un peuple qui parle, gronde, se poursuit, et qui cherche à dominer, dans l'un ou l'autre parti.

Philippe II ne viendra pas en France.

Déjà les ordres ont été donnés pour augmenter les effectifs de la garde royale. Cinq cents arquebusiers reçoivent des chausses et des pourpoints aux couleurs tricolores de Charles IX.

La reine a dit, sans réplique :

— Je partirai le 1^{er} mai.

Et Charles IX a tenu sa parole.

Car les reliques de saint Eugène viennent d'être déposées dans la cathédrale de Bordeaux. Don Francès est même invité à venir les prendre. Mais l'ambassadeur a d'indiqué que don Pedro Manrique, prêtre, paraissait plus qualifié que lui pour le faire.

Le roi de France assure à don Francès que c'est uniquement pour montrer au Roi Catholique son affection qu'il s'est décidé à se séparer de reliques, si saintes et réputées.

SUR LE CHEMIN DE BAYONNE

CE fut seulement le 3 mai, vingt-trois jours après l'arrivée à Bordeaux, qu'on prit le chemin de Bayonne. On annonça le même jour que Henri, duc d'Orléans, frère du roi, accompagné de cent vingt-cinq chevaux, devait partir pour Tolosetta et pour Vittoria à la rencontre de la Reine Catholique.

Catherine de Médicis s'était préoccupée d'abord de réunir les fonds nécessaires pour l'entrevue diplomatique. L'argent manquait comme toujours, même pour payer les Suisses, les pensionnaires allemands de Bavière. Du Perron, de la banque de Lyon, le majordome, a prêté 580.000 écus. On a fait quelques retranchements sur les pensions du duc de Ferrare et du Rhingrave dont les gens se montrent furieux et se disent prêts à quitter la cour. A Lyon, on a cherché vainement à faire couvrir un emprunt de 130.000 écus d'or.

Et d'autres mécontents sont les ambassadeurs auxquels la reine vient d'annoncer que, vu le petit nombre des logements existant à Bayonne, ils seraient hébergés à dix lieues de là. Le nonce et l'ambassadeur de Venise se distinguent parmi ceux qui poussent les hauts cris. Ils ne veulent pas croire que le manque de logement soit la raison principale de leur éloignement. Mais Catherine de Médicis leur répond avec fermeté qu'ils devront demeurer à Bordeaux.

L'ambassadeur d'Angleterre est parmi les protestataires du corps diplomatique. Il s'en ouvrit à don Francès à qui il laissait voir bientôt d'autres raisons de mécontentement. D'abord Throckmorton était toujours assez monté contre les Français. On continuait cependant à traiter de la négociation du mariage de

Charles IX et de la reine Élisabeth d'Angleterre. L'ambassadeur comprenait bien que la reine d'Angleterre et monseigneur Robert¹ se moquaient de toute cette négociation, ainsi que son conseil. L'ambassadeur d'Angleterre, qui avait trop bu, accompagnant un de ses amis français, s'était laissé aller à dire que la reine d'Angleterre avait des raisons d'être mécontente de Sa Majesté le Roi Catholique, et qu'à l'occasion elle le montrerait...

A Paris, tout semblait calmé. Et le roi avait trouvé le loisir à Bordeaux d'apprendre à danser, ce qu'il avait fait avec beaucoup d'application et d'une manière fort secrète, ordonnant à tout le monde de sortir de sa chambre. Mais on découvrit, derrière un rideau, M. de Méru², qui s'était caché; et le roi était entré dans une de ses colères qui n'appartenaient qu'à lui. Or, Méru, fils du connétable, s'imaginait que c'était M. de Guise qui avait dénoncé sa ruse. Glorieux à son habitude, il alla le trouver, tandis qu'il bavardait avec monseigneur d'Orléans. La conversation avait pris un tour très vif :

— Croyez-le bien, si c'était une autre personne que le roi qui m'ait fait sortir, je lui aurais planté mon poignard dans la poitrine! dit M. de Méru.

Henri, le jeune duc d'Orléans, ne laissa pas cette insolence sans réplique :

— Et moi, j'aurais fait jeter Méru par la fenêtre!

Guise abonda dans le même sens :

— Si Méru, en ce disant, a fait une allusion à mon sujet, je le ferai châtier comme il le mérite!

Le connétable, entendant ces menaces adressées à son fils, levait les bras au ciel, disant qu'il voulait, lui, retourner dans sa maison de Chantilly. Mais bientôt il se calma.

Et le connétable gagna, comme les autres, Bayonne.

Le 3 mai on s'arrêtait pour déjeuner à la maison de Montplaisir, et l'on couchait au château de Castres. Le lendemain, on fut à Langon sur les bords de la Garonne, qui mire son clocher dans ses

1. On sait qu'il s'agit du célèbre Robert Dudley, qui sera fait comte de Leicester. Agé alors d'un peu plus de trente ans, le grand écuyer, membre du Conseil privé, était le chevalier servant d'Élisabeth, et aspirait à l'épouser. Ce que lord Cecil empêcha seulement. Tel était l'ascendant de Dudley qu'il avait seul osé annoncer à Élisabeth, en 1562, la perte de Rouen.

2. Charles de Montmorency, quatrième fils du connétable, qui devint colonel de Suisses et amiral. Il avait alors trente-sept ans.

eaux tranquilles. Le samedi 5, le roi faisait son entrée à Bazas, jolie petite ville et évêché; et le dimanche il assista sur la grande place, à une course de taureaux piqués à l'aide de longs aiguillons. Le lendemain, on traversa le Ciron sur le pont de pierre de Beaulac, qui formait la frontière de la France et du royaume de Navarre. Le roi coucha le même soir à Captieux, petite ville où commencent les Landes. On déjeuna, le mardi 8 mai, aux deux maisons isolées des Traverses, dans les Landes de Bordeaux, pour arriver le soir même à Roquefort, antique cité avec un château, qui offrit une entrée.

Puis l'on s'avance à travers des solitudes jusqu'au Mont-de-Marsan, très ancienne bastide, au confluent de la Douze et de la Midouze. Au Mont-de-Marsan, on s'arrêtera quinze jours.

Que ce pays était pauvre ¹! Et combien incommodés semblaient les logements au Mont-de-Marsan, qui provoquèrent les plaintes du roi et de la reine!

On y vécut au surplus dans l'attente et l'inquiétude.

Certes, constate don Francès, Catherine de Médicis a accordé à Philippe II que ni le prince de Condé, ni M^{me} de Vendôme ne se rendraient à Bayonne, et à moins de dix lieues. Cependant à Bayonne, où don Francès était arrivé à l'avance, il observait que M. de Valence ², M. de Crussol ³ et M. de Gramont ⁴, avec leurs secrétaires, tous plus ou moins hérétiques, étaient logés. Les secrétaires du conseil étaient tous, moralement, contaminés!

Don Francès estimait donc qu'il appartenait à Philippe II de donner des ordres à ce sujet. Car s'il parlait lui-même à la

1. D'après les comptes de la bouche (Bibl. Nat., fr. 25755), la nourriture paraît choisie et abondante. Voici le menu de Captieux du 7 mai : bouillon, bœuf, moutons, chevreuils, chapons, oisons, tourterelles, cailles, poulets, pigeons, œufs, lard, cochon, poules, poulets, pigeons, gelinotes et un pâté, oranges. Celui du 10 à Mont-de-Marsan, un vendredi : lancerons, saumon frais, truite, esturgeon, alose fraîche, morue, barbues, grandes carpes, grande truite, sole, raie, saumon salé, tortue. Oranges, artichaut, fèves, pois, fruit et fromage. La reine-mère était friande d'artichauts. Le mot est entré dans la langue de son temps.

2. Jean de Monluc, évêque de Valence, frère de Blaise, conseiller privé, considéré comme un hérétique à cause de sa liberté de penser.

3. Antoine, comte de Crussol, puis duc d'Uzès, qui avait tant cherché à pacifier le Languedoc, à apaiser les choses à Nîmes, avant de se mettre à la tête des huguenots. Conseiller privé.

4. Antoine d'Aure, dit de Gramont, colonel huguenot, époux de Louise de Clermont.

reine-mère de personnes suspectes, elle ne manquerait pas de lui répondre à son habitude que tout le monde allait à la messe, que tous les gens de la cour avaient communie cette année, que toutes les dames l'avaient fait, à l'exception de M^{me} de Crussol et de la femme du chancelier de France!

Au Mont-de-Marsan se croisent les nouvelles les plus contradictoires. Le bruit court que la Reine Catholique ne viendra pas en France, et que la reine-mère rappelle les ambassadeurs étrangers. D'autres assurent que la réception sera vraiment bien belle, qu'on donnera à Bayonne des fêtes et des comédies.

Rambouillet l'aîné¹ venait d'accomplir sa mission. Il avait du moins l'assurance que Condé, d'ailleurs en ce moment malade, ne viendrait pas, que l'amiral resterait dans sa maison. Et le connétable de Montmorency confirmait aux ambassadeurs qu'il n'y aurait aucun logis disponible.

La reine-mère laissait dire qu'elle allait se rendre en secret à Bayonne pour voir si les logements préparés pour sa fille étaient convenables.

Le jeudi 24 mai, on reprend le chemin à travers les landes. Charles IX passe à Meilhan où il s'arrête pour déjeuner, et va coucher à Tartas, qui est une ville formée de deux bourgs, séparés par la Douze, la petite rivière qui se jette dans le Gave et peut porter des bateaux. Tartas donne une entrée. Trois jours après, le 28, on part pour Pontons, le dernier village des Landes.

Après avoir traversé l'Adour, le roi fait son entrée le 28, à Dax, où était un évêché. C'était une petite ville célèbre par ses bains, les plus beaux que l'on aurait su voir alors, et qui donnaient une eau bouillonnante et chaude.

L'entrée à Dax, qui n'est plus qu'à sept lieues de Bayonne, est traversée d'inquiétudes. Depuis dix jours le roi et la reine n'ont pas de nouvelles de M. de Saint-Sulpice, envoyé en Espagne. Le 25 mai seulement arriva le courrier annonçant que la Reine Catholique ne ferait pas son entrée à Burgos, à cause de la peste, mais qu'elle s'avancerait à travers la Navarre, jusqu'à Tolosetta. Alors le connétable de Montmorency, repris par ses craintes, s'imaginait encore que la fille de Catherine de Médicis n'allait pas venir!

La situation paraissait d'ailleurs assez trouble à don Francès.

1. Charles d'Angennes, évêque du Mans, puis cardinal de Rambouillet.

Il remarquait que le prince de Condé était à Paris, qu'il y avait eu là des prêches publics, ainsi que dans la maison du cardinal de Châtillon, que six mille personnes peut-être s'y étaient rendues. Les gens de l'Hôtel de Ville de Paris, les gens du Bureau comme l'on disait, les vieux Parisiens demeuraient dans la crainte, s'en ouvraient au Parlement, et ce dernier à Montmorency.

Certes, la réception qu'ils avaient faite au prince avait été brillante. Mais les catholiques de Paris craignaient également d'être passés au fil de l'épée. Et Charles IX avait donné l'ordre de ne pas toucher aux princes de sang. De là, l'inquiétude des catholiques parisiens!

Don Francès croyait savoir que les gens de Paris avaient offert un million au roi, s'il consentait à venir séjourner auprès d'eux durant le mois de juillet, tant ils se jugeaient en péril. Et l'ambassadeur pensait encore que le roi et la reine rejoindraient directement Paris, car ils avaient le plus pressant besoin d'argent.

XVI

UNE SAINTE ENTREVUE. L'ENVOYÉ DE SATAN

CATHERINE de Médicis n'avait pu se retenir de se porter à Bayonne afin de surveiller les préparatifs de la réception. Don Francès la vit, non sans surprise, tomber dans la maison où il résidait depuis quarante jours, attendant les événements, mais sans avoir jamais reçu de ses nouvelles, ce qui lui semblait vraiment notable.

Or la reine s'était présentée sous un déguisement, le 30 mai, sans même le prévenir! Elle lui avait déclaré, au surplus, qu'elle avait besoin de sa maison pour donner le soir une représentation théâtrale! Le vicomte d'Orthe, gouverneur de Bayonne, attirait bien son attention sur l'état misérable de cette maison, dont les murs menaçaient de s'écrouler. Mais Catherine en parla elle-même au conseil de la ville de Bayonne, et l'on fit étayer les murs de cette demeure avec des barres de fer. La reine-mère décidait de son chef d'attribuer un autre logement à l'ambassadeur, dans la maison de Monluc.

Le 31, jour de l'Ascension, on vit Catherine entendre la messe du matin dans la cathédrale de Bayonne. Don Francès envoya vers elle pour lui faire dire qu'il avait besoin de lui parler. Et la reine-mère le reçut aussitôt d'un air troublé :

— Quel est l'objet de votre visite?

— Madame, je vous remercie d'abord, ainsi que le roi. Je suis bien satisfait que vous ayez changé mon logement, car j'ai su que l'ancien était destiné à servir aux récréations du roi.

Catherine fit semblant de se réjouir avec lui de ces paroles, alors que don Francès était dans le fond irrité. Ces aimables banalités préluadaient à une attaque sérieuse.

— Madame, je suis accoutumé à vous parler toujours clairement. Je le ferai encore aujourd'hui. Dieu a inspiré Sa Majesté le Roi Catholique pour le déterminer de faire venir la reine d'Espagne aux fins d'une entrevue avec vous, sa mère, et avec le roi, son frère, afin qu'il en sorte un grand bien pour le service de Dieu, et surtout pour porter un remède au mal qui sévit dans ce royaume. Cette sainte entrevue réjouit les fidèles et désespère les mauvais qui cherchent à l'empêcher. Lorsqu'il y a deux ou trois jours, l'ambassadeur turc est arrivé pour voir le roi votre fils, non, je ne voulais pas croire que ce fût vrai. Mais on me l'avait certifié à Bordeaux déjà qu'il en serait ainsi. Voilà la porte ouverte à l'ambassadeur de Satan, cet envoyé de l'Enfer qui vient ici pour rompre cette sainte entreprise, et le bien qui en pourrait sortir. Mais avant d'écrire ceci à Sa Majesté, je voulais entendre de vous-même la confirmation du fait.

La reine-mère sembla bouleversée par ces paroles. Elle fit éloigner les assistants :

— Vous dites bien : *l'envoyé de Satan*? Il y a quelques jours des navires turcs d'Alger ont approché le rivage de Provence; ils ont fait porter à terre un Turc. Nous ne savons de la part de qui il vient, du Grand-Turc ou d'un autre! Il n'a voulu parler qu'au roi mon fils. Je serais, comme vous, très peinée si cet incident pouvait rompre l'entrevue...

Des larmes sortirent de ses gros yeux. Mais don Francès savait que Catherine pleurait facilement. Cependant il voyait bien qu'elle était dans une vraie peine. La reine reprit :

— Les princes n'ont-ils pas le droit d'entendre les ambassadeurs d'un autre prince?

— Certes, Madame.

— Mais comment? En se souvenant de l'amitié et fraternité qui vous lie au roi d'Espagne. Cela, il vous l'a montré en maintes circonstances. Ce qu'il veut maintenant, c'est pour le bien de la foi catholique, pour la couronne du roi votre fils. Il est prêt à vous servir de toutes ses forces. Quant à vous, il vous plaît d'écouter d'une oreille la reine, votre fille, et de l'autre cet envoyé de Belzébuth! Dieu ne permettra pas une pareille chose!

Catherine semblait une morte et le souffle lui manquait:

— Dès que j'ai su l'arrivée de ce Turc, j'ai été tellement ennuyée que je croyais devenir malade. Je ne sais qui est ce Turc, et d'où il vient. J'ai envoyé le baron de Lagarde et un autre pour

s'en informer vraiment. Je ne pouvais pas croire que Sa Majesté s'en serait scandalisé.

— Comment le Roi Catholique n'en serait-il pas scandalisé, mon maître, la reine ma dame et toute la Chrétienté, lorsque vous écoutez l'ambassadeur du Turc, chef des infidèles, l'ennemi de Sa Majesté, qui se prépare peut-être à l'attaquer avec sa flotte qui vient chercher ici de l'aide et des munitions, des ports de ravitaillement.

— Des ports, des munitions, ils n'en auront pas chez nous!... Mais que voulez-vous donc? Que nous fassions la guerre aux Turcs? Ignorez-vous qu'il a été conclu une alliance avec eux?

— Oui, je le sais, c'est lorsque l'Empereur et le roi mon maître faisaient la guerre aux rois François et Henri. Mais avouez que ces deux rois n'avaient pas une telle alliance ni telle amitié qu'on observe à présent entre nous. Et non seulement le roi mon maître peut bien s'en scandaliser, mais toute la Chrétienté! Quant à moi, j'en suis bouleversé jusqu'aux entrailles!

— Vous verrez bientôt le bien que je désire à votre maître. Je ne pensais le révéler qu'à lui seul, mais enfin puisque vous m'apparaissez si retourné, je vous dirai que notre dessein principal est de pouvoir nous débarrasser de toutes ces alliances et pratiques avec le Turc, et de nous lier entièrement avec le roi votre maître contre tous les ennemis. Ce qui ne nous paraît pas très difficile... Il en sera ainsi. Ce Turc, on va le renvoyer le plus tôt possible pour satisfaire le roi et la reine, mes enfants ¹...

L'ambassadeur, en prenant congé lui demanda s'il lui plaisait qu'il en parlât au roi de France. Charles IX qui avait déjà été préparé par le secrétaire Bourdin déclara, comme si la chose lui venait naturellement, ne pas savoir qui était ce Turc, et qu'on allait procéder dans cette affaire de manière à satisfaire à Dieu, et à complaire à Sa Majesté...

Comme don Francès écrivait à Philippe II la lettre qui nous donne ces renseignements, Lansac ², qui avait la plus charmante confiance de Catherine de Médicis, entra dans la maison de l'ambassadeur. Il lui dit que la reine était bien ennuyée de la conversation qu'ils avaient eue. Il ajouta :

— Je vous dirai une seule chose, et de ma part, que les princes

1. Il s'agit de sa fille et de son gendre, Elisabeth et Philippe II.

2. M. de Saint-Gelais.

ne peuvent pas ne pas écouter les ambassadeurs d'autres pays; l'Empereur lui-même reçoit l'envoyé du Turc à Francfort.

— C'est un autre genre de négociations. Je ne veux plus en parler. J'ai tout dit à la reine.

Mais comme il rencontra l'ambassadeur d'Angleterre, don Francès lui laissa comprendre qu'on lui avait volé, à lui aussi, son chiffre.

XVII

BAYONNE

CHARLES IX s'embarqua à Saubusse sur la flottille bayonnaise pour descendre l'Adour. On fit halte à l'île de La Honce, pour déjeuner dans la petite abbaye cachée dans les bois. Le roi arriva le 3 juin à Bayonne pour y faire son entrée.

Bayonne¹ était une petite ville marchande, et surtout militaire, qui trouva son développement dans l'enceinte de ses murailles au confluent de la Nive et de l'Adour.

L'antique cité, sur la rive gauche de la Nive, demeurait une vieille bourgade romane, que traversait la *via major*, la route d'Espagne, avec le vieux château, la cathédrale Sainte-Marie et l'Evêché; ses ruelles attestaient encore le souvenir des primitifs commerces : la vieille boucherie, la savaterie. La ville basse ou Bourgneuf, avec le quartier des tonnellers, le grand couvent des Jacobins et les chantiers des navires, s'allongeait sur les rives de l'Adour. Un grand pont de bois franchissait le fleuve, reliant ce faubourg à celui du Saint-Esprit, où demeuraient les Portugais et les Juifs.

La ville de Bayonne avait vu passer, tour à tour, les Romains, les Wisigoths, les Normands. Saint Léon lui avait amené le christianisme. Les évêques, qui se partagèrent le pouvoir avec les seigneurs du Labour, puis les sénéchaux anglais l'avaient gouvernée jusqu'à la conquête de Charles VII. Assiégée par les Espagnols au temps de François I^{er}, et défendue par Lautrec, la ville avait pris cet aspect de place forte frontière, assez pauvre, et trop souvent dévastée par la peste.

1. *Ibaiona* en basque, la « bonne rivière ».

Le port s'étant ensablé, les gens de Bayonne avaient ouvert sur l'Adour, non loin de la barre, un nouveau port, le Boucau que les pirates espagnols menaçaient.

Les gens de Bayonne, bien que catholiques, détestaient ces Espagnols, contre lesquels ils avaient le privilège de s'armer. Leurs navires allaient pêcher jusqu'à Terre-Neuve. Les marchands de Bayonne faisaient le commerce des épices et du vin.

Ainsi végétait la petite ville, administrée par son conseil municipal, et par Guillaume de Nogué, vicomte d'Orthe, son gouverneur. Les difficultés invoquées par Catherine de Médicis pour loger les ambassadeurs et la cour dans la petite cité étaient réelles. La ville manquait alors de blé. On craignait toujours la contagion dans le centre formé de populations diverses, sur le passage d'une Espagne, alors aussi touchée que la France par la peste, et dont la situation s'aggravait d'une saleté reconnue des Espagnols eux-mêmes.

Il fallait assurer dans Bayonne la sécurité, comme Philippe II l'avait expressément recommandé; les indésirables, les mendiants, les étrangers furent refoulés dans une sorte de quarantaine et campés à l'extérieur. La garnison fut renforcée, ainsi que la garde du château. On sabla la rue Major; on faucha l'herbe sur les remparts, on refit les profils des parapets de la fortification; le long des murailles fut placée l'artillerie, sortie des magasins. On renouvela la tenue des Echevins qui était de velours noir, la livrée des capitaines et des guetteurs aux couleurs rouge et jaune de la ville. C'est un fait que le roi fut salué à son entrée par les salves de l'artillerie, que les rues de Bayonne étaient tendues de tapisseries et décorées de verdure.

Le roi, descendu de son bateau, prit place sur une estrade au bout du pont pour voir défiler les compagnies de la milice bourgeoise qui suivaient leur drapeau rouge et vert. C'est un dimanche. Charles IX monte alors à cheval et fait son entrée par la porte du Saint-Esprit. Sur la grande porte on lit des inscriptions en vers entourées de guirlandes de feuillages. Sur le pont, le roi voit un dieu Mars que le roi chrétien domine. La place est occupée par un bataillon d'enfants de la ville armés d'épées. Après avoir traversé le pont Mayou et la rue tendue de tapisseries, Charles IX passe encore sous un arc de triomphe et rentre à son logis. Près de la demeure du roi est le portrait de la reine-mère, celui de ses enfants sous lesquels on peut lire ces vers :

Ce sont les fruits de Sibelle féconde,
 Qui aujourd'hui ne trouve sa seconde,
 Ce sont rameaux vigoureux et puissans,
 Ce sont fleurons en vertus verdissans :
 Royne sans pair, de grâce décorée,
 Vous surmontez Pallas et Citharée !

Henri, duc d'Orléans, part en poste, le samedi 9 juin, pour aller au devant de sa sœur, la reine d'Espagne que le duc d'Albe conduisait, et qui se montrait si émue à l'idée de revoir sa mère. Le roi et la reine l'accompagnent jusqu'à un quart de lieue de la ville.

Monluc, gouverneur de la Guyenne, était naturellement à Bayonne. Il bavardait, à son habitude, se plaignant de l'échange de son logement au profit de don Francès.

Il faut dire qu'à Bayonne on montra beaucoup de faveur à M. de Monluc. À l'entrée, on l'avait vu mettre un genou en terre, devant le roi et la reine et leur baiser la main à la mode d'Espagne, les assurant de sa fidélité constante. Monluc racontait que la reine l'avait appelé dans sa chambre et lui avait dit : « Nous avons décidé d'aller à Paris aussitôt après l'entrevue; nous vous laisserons comme maître absolu dans la Guyenne avec l'ordre d'obliger tout le monde à aller à la messe, et en cas de désobéissance vous pourrez détruire les rebelles par les armes! » Monluc se montrait aussi ami que possible de Damville, en qui cependant il avait vu un rival. L'ambassadeur d'Espagne l'écoutait, non sans hausser les épaules, dire le plus grand bien de la reine-mère, qu'il avait tant de fois décriée. Les propos de Monluc n'avaient pas à ses yeux grande importance : il le tenait pour un homme si léger.

En attendant la venue de la Reine Catholique on continuait à s'entretenir du mariage de Charles IX avec Elisabeth, la reine d'Angleterre. Les Français y montraient beaucoup de zèle. En grand secret, on déclarait que ce projet était dans l'intérêt des deux parties, ce qui n'engageait personne, car le roi paraissait à don Francès bien jeune et faible; mais il observait aussi que cette négociation permettait aux Français d'afficher une grande amitié avec les Anglais, afin de susciter des ennemis au roi d'Espagne et de l'empêcher de venir en Flandres, ce qu'ils craignaient le plus.

Ces projets matrimoniaux semblaient, eux aussi, fort agréables à la reine Elisabeth, qui n'entendait nullement cependant se

marier. Mais elle pensait que dans ces conjonctures le Roi Catholique ne pourrait pas favoriser la reine d'Écosse pour ne pas offenser le roi de France.

L'éloignement du Roi Catholique ne pouvait que permettre d'organiser une révolte dans les Flandres. Les princes protestants d'Allemagne feraient de même, avec la complicité de l'Empereur. Déjà Philippe de Reiffenberg était auprès du prince d'Orange et conseillait les gens de Flandres.

Dans tous les cas, estimait don Francès, cette situation d'attente et d'équilibre ne pouvait se prolonger. Dans leurs conversations, ceux qui parlaient des choses de la religion le déclaraient : « Il faut que cela soit arrangé d'une façon, soit catholique, soit huguenote. »

Ce qui inquiétait davantage don Francès était la nouvelle qu'une flotte venait de partir de Normandie vers la Floride, comprenant quatre navires bien armés; d'autres devaient guetter les navires espagnols à leur retour des Indes.

Entre temps, l'ambassadeur turc approchait, et l'on préparait son logement à quatre lieues de Bayonne. Il amenait avec lui cent cinquante Turcs et autant de cheval-légers du baron de Lagarde. Horreur! A Toulouse, on l'avait logé chez le cardinal d'Armagnac. L'objet de l'ambassade était connu de don Francès. Il s'agissait d'obtenir l'ouverture des ports de Marseille et de Toulon, de ravitailler le Turc si la flotte passait l'hiver dans ces parages.

En son optimisme, Catherine pensait toujours que Philippe II se rendrait à l'entrevue. Don Francès la tira de ce doute. Le roi d'Espagne était bien en route, mais pour Madrid.

La raison du retour du roi d'Espagne à Madrid, nous la connaissons par une lettre datée de l'Escorial, le 2 juin, adressée à don Francès. Il voulait avertir lui-même le conseil des Indes que la flotte française se préparait à partir pour la Floride. Suivant ses informateurs et le rapport de Gabriel de Envexa, on ne pouvait mettre en doute que l'expédition se faisait sur les ordres de la reine-mère, ce qui l'avait pourtant surpris. Philippe II demandait à don Francès de présenter à Catherine de Médicis des observations à ce sujet :

« Vous direz à la reine que je suis au courant qu'à Dieppe on a armé les navires, qu'on a mis là cinq cents soldats avec des munitions prêts à partir pour la Floride, que tout cela est fait par son

ordre à elle. Je voudrais bien savoir d'elle-même les raisons d'un acte si contraire à l'amitié et aux articles du traité qui existe entre nos deux pays. Si nous, les Espagnols, avons jusqu'à présent feint d'ignorer ces préparatifs, c'est parce que nous croyions qu'il s'agissait de corsaires ordinaires ne recevant pas d'ordres. Si vraiment ces navires partent pour la Floride, cette expédition est contraire à notre amitié. Tout cela vous le lui direz, si les navires ne sont pas encore partis. Dans le cas contraire, ne lui en parlez pas. Car le duc d'Albe, qui accompagne la reine ma femme, recevra toutes les instructions nécessaires. »

XVIII

SA HAUTESSE LE DUC D'ALBE

C'ÉTAIT un grand caractère que don Fernando Alvarez de Toledo, celui que nous nommons le duc d'Albe¹, et qui parvenait à sa cinquante-septième année.

Le duc avait pris part, sous Charles-Quint, aux campagnes de la Hongrie, aux expéditions de Tunis et d'Alger, aux guerres de Navarre et de Catalogne. Sur l'électeur de Saxe, il avait gagné la décisive rencontre de Muhlberg (1547), combattu en Italie les troupes françaises et les soldats du pape.

A l'abdication de Charles-Quint, don Alvarez de Toledo avait gardé le commandement en chef des armées, conquis les États pontificaux. Par la suite on verra le duc d'Albe, lieutenant général des Pays-Bas où il établira par la force sa domination, régner grâce à la terreur, à l'aide des conseils de *la sangre* qui procéderont à l'exécution de dix-huit mille personnes, comme il s'en vantera. Mais le duc d'Albe affectait de porter volontiers les péchés de son maître, ainsi qu'il se fera représenter sur le monument érigé à Anvers. Le duc consentait à prendre sur lui toutes les malédictions pour décharger son roi, comme il convient à un noble serviteur. Il a écrit à Philippe II de lui-même : « J'accepterai volontiers que toutes les indignations tombent sur ma tête, pourvu que soit fait le service de Dieu et de Votre Majesté. »

Le Titien a peint d'après lui plusieurs portraits. On y retrouve toujours le grand front plissé et sérieux, déjà dégarni, des yeux sombres au regard vif, ce nez noble et busqué, son long et étroit visage aux oreilles tendues comme un mince cornet, la

1. De son château d'*Alva*.

fine barbiche retroussée en accent circonflexe sur le W de la longue barbe à deux pointes. Le duc d'Albe porte le bâton de commandement du soldat qui se détache sur la cuirasse brune. Le profil des médailles montre la même rare distinction, l'ardente et froide volonté. Le duc d'Albe écrasera l'hydre aux trois têtes taillées dans la petite statue de bois qui le représente. Ces trois serpents sont : Elisabeth d'Angleterre, le pape et l'électeur de Saxe. On n'est pas plus éclectique.

Mais la figure caricaturale donne une indication intéressante. Alvarez de Toledo n'avait été qu'un soldat et un serviteur d'esprit fort indépendant ainsi qu'il convient à la vraie noblesse, comme Philippe II l'était lui-même devant ses hidalgos et ses villes. Dévoué à son maître jusqu'au sacrifice, le duc d'Albe protestait **envers** certains excès du pouvoir royal. Fils de l'Église, il s'**insurgeait** contre l'ingérence ecclésiastique, réclamait au pape la réforme des abus. Ainsi il lui avait écrit : « Je ne fais pas la guerre à Paul IV comme au vicaire du Christ, mais comme à un ennemi acharné du Roi Catholique, et j'emploierais tous les moyens les plus rigoureux pour le forcer d'être digne du titre de Sainteté que les fidèles lui donnent. »

Le duc d'Albe avait conseillé la vente des biens de l'Église pour les besoins de la guerre, recommandé l'intervention diplomatique dans l'élection du nouveau pontife. Quand il réclamait la réforme de l'Église, le duc usait d'expressions énergiques, dignes d'un partisan de Luther. Il disait que l'avarice et les abus de la curie étaient les causes des progrès des réformés, qu'une vie exemplaire des religieux demeurait seule capable de rendre courage aux fidèles.

Le duc d'Albe savait l'incapacité des clercs ordonnés, leurs mœurs corrompues, les désordres dans la conduite des gens du chapitre des cathédrales. Toute sa vie le duc traita les évêques d'une manière hautaine. Son action était avant tout politique et militaire; et lorsqu'il combattait pour le Christ, il le faisait au nom de son souverain, et non pas au nom de l'Église. Il disait : « J'adorerais de bien mauvais cœur toutes les idoles faites de la main des hommes; mais le roi, fait par Dieu, volontiers. »

Si par ses talents militaires et d'organisateur, le duc d'Albe s'était imposé à Charles-Quint (dès l'enfance, il avait appris par cœur, avec le latin, les préceptes du *De re militari* de Végèce), celui-ci l'avait recommandé à Philippe II d'une manière pleine

de réserves : « Gardez-vous de mettre le duc trop avant dans le gouvernement, car par toutes les voies qu'il pourra, il prendra l'autorité, et ceci vous coûtera cher un jour! » (1543).

Ce qui avait imposé le duc d'Albe, c'était sa discrétion, sa mémoire, la solidité du jugement, l'expérience qu'il avait des affaires, tant de qualités évidentes et reconnues de tous.

L'antidote du duc d'Albe se trouvait dans la personne de Ruy Gomez de Silva, qui partageait avec lui, depuis 1559, le pouvoir et l'administration. Il suffisait de la protection de l'un pour encourir la défaveur de l'autre. De là, observe Soriano, le désordre, la lenteur des expéditions dans les affaires en Espagne. Car Philippe II s'était réservé les grâces, la politique extérieure; il voyait tout, annotait les renseignements venus de l'Univers entier. Ses ambassadeurs n'étaient, comme ses ministres, que des agents d'exécution et des soldats.

Mais le duc d'Albe ayant dépassé la cinquantaine, paraissait déjà « bien âgé » à un homme comme Tiepolo — il était vieux surtout de son expérience, de son autorité, — ayant éclipsé tous les autres conseillers. Il ne souffrait pas cependant qu'on lui donnât l'estime accordée à un autre. Il aurait voulu être fait par le roi le chef unique et suprême du gouvernement, comme l'avait été celui qui se disait son ami, le connétable de Montmorency, au temps de Henri II. De là, souvent, des plaintes de sa part, des façons hautaines de procéder, des départs brusques de la cour (il s'absentait trois ou quatre mois attendant qu'on le priât de revenir). Philippe II observait tout cela, notait en sa mémoire ces manières peu admissibles. Le manque de bons conseillers l'imposait. Le Roi Catholique avait besoin du duc. Il l'estimait plus qu'il ne l'aimait, usant de lui par nécessité, et non suivant son bon vouloir. Il savait, au surplus, que le duc d'Albe le servait parce qu'il se confondait à ses yeux avec Dieu lui-même.

C'est pourquoi Philippe II endurait parfois de vertes réponses, comme celle concernant l'Escorial : « Que Votre Majesté ne pense pas qu'il soit suffisant pour remercier Dieu de ses bienfaits de construire une maison et une sépulture pour les corps morts, mais que Dieu veut avant tout que son nom soit connu et glorifié dans tous les pays du monde. » Le duc d'Albe prend noblement sur lui les responsabilités, les erreurs, les cruautés mêmes. Un observateur aussi averti que l'ambassadeur de Venise, Cavalli, a écrit à ce sujet au pape : « Votre Sainteté peut être certaine

que les nombreuses exécutions ne sont dues ni à la sévérité, ni à la cruauté du duc d'Albe, mais proviennent des ordres exprès de Sa Majesté. »

Les lettres du duc sont pleines en effet de protestations de sacrifices et de soumission pour Philippe II.

C'est encore pour se sacrifier, à la place de son maître, prendre une responsabilité que le duc d'Albe avait accepté de venir dans la France impure.

A l'approche d'un tel personnage, il convient de montrer son orthodoxie. Catherine, qui veut surtout réussir, entre dans les vues de don Francès, lui disant que Condé avait été éloigné sous le prétexte de visiter les frontières de la Picardie, où il menait grand bruit, changeant les garnisons, à ce point qu'il pourrait donner des inquiétudes à la duchesse de Parme. Le renseignement ne pouvait être perdu ni par le Roi Catholique, ni par la régente des Pays-Bas, sa sœur.

Le cardinal de Bourbon venait, lui, déclarer à don Francès que le petit prince de Béarn lui avait dit que si sa mère ne le menaçait pas de le déshériter, il irait de bon cœur à la messe et se rendrait même en Espagne pour assurer le Roi Catholique de son obéissance, pour lui baiser les mains.

Le connétable, qui souffrait toujours de la goutte, témoignait qu'il avait le plus grand désir du monde de baiser, lui aussi, les mains du Roi Catholique, traduisant la confiance qu'il avait que le bien de la religion serait rétabli. Anne de Montmorency était disposé, lui aussi, à se rendre à Madrid, mais naturellement, en carrosse. Damville et Monluc assuraient à Philippe qu'ils étaient toujours prêts à mourir pour le service de Dieu. Ils s'étaient réconciliés, se tendant la main. La reine-mère elle-même montrait à don Francès une plus grande faveur, l'assurant que la foi catholique serait entièrement rétablie après l'entrevue. C'était bien l'opinion de M. de Montpensier, l'homme le plus clairvoyant. Mais il allait plus loin encore : « Si à Bayonne, on ne prend pas la résolution de chasser les hérétiques de France, moi je prendrai la croix avec l'aide du Roi Catholique. Je puis rassembler jusqu'à huit cent gentilshommes. Si le Roi Catholique m'en donne licence, j'irai demeurer dans une ville qu'il m'indiquera avec mes enfants qui sont des catholiques. »

Don Francès ajoutait en aparté pour Philippe que bon nombre de gentilshommes, liés par un serment, pensaient ici comme

lui. — Nous pouvons aussi ajouter que d'autres, que don François voulait voir détruire, tenus envers Dieu et leur conscience, étaient prêts à sortir de la France, les uns pour vivre à l'étranger exilés, les autres pour coloniser des terres nouvelles, comme la Floride.

Voilà toute la misère, la grandeur tragique, du débat de conscience du xvi^e siècle.

Le 10 juin, on fêta à Bayonne la Pentecôte. Le roi devait toucher les écrouelles. Les malades d'humeurs froides, de goîtres, étaient nombreux dans la région et sur les frontières de l'Espagne. Il y eut une telle presse que quinze ou seize personnes furent blessées lorsqu'on ouvrit les portes. Charles IX apparut très fatigué.

On apprit le même jour, contraste saisissant, que la flotte des Turcs était en vue de Messine. Don Garcia de Toledo, alors en Corse, embarqua en hâte les Espagnols de l'île pour les transporter, à leur rencontre, devant le grand port de la Sicile.

XIX

AU DEVANT DE LA REINE CATHOLIQUE

Le roi Charles devait quitter Bayonne le mardi 12 juin, pour aller coucher à Saint-Jean-de-Luz, port de mer, brûlé autrefois par les Espagnols, en 1557, et qui depuis était devenu un lieu de plaisance sur la grande mer. Là une galère fut baptisée la *Caroline* en son honneur, et lancée dans les flots.

Le roi quitte Saint-Jean-de-Luz le jeudi 14. Il accompagne sa mère, les princes et grands seigneurs de France qui vont recevoir la reine Élisabeth à l'extrémité de son royaume, à Hendaye, où la Bidassoa sépare la France de l'Espagne, non loin de Fontarabie, la ville qui appartient par la force au Roi Catholique.

Charles IX paraît à la tête de son régiment, menant lui-même les compagnies; la chaleur est si accablante que sur la route quelques hommes sous les armes tombent frappés d'insolation.

Après une marche de deux lieues, on arrive à Hendaye, où le roi fait dresser sur les bords de la Bidassoa une « belle feuillée », c'est-à-dire un abri de verdure. Là est préparée une collation composée de jambon de Mayence, langue de bœuf, cervelas, pâtés, fruits, salades, confitures et vins du pays¹.

Sous cet abri Charles IX attendra sa sœur, la reine d'Espagne, qui vient d'arriver de l'autre côté de l'eau, à Irun.

Henri, duc d'Orléans, l'avait rejointe le 9 dans la montagne sévère et la forêt, à Hernani, où ils déjeunèrent. Puis ils allèrent coucher à Saint-Sébastien, où ils restèrent jusqu'au mercredi soir pour gagner Irun.

1. Le compte fr. 25755 confirme les renseignements de Jouan.

C'est là que la Reine Catholique, Élisabeth de France, retrouva la comtesse de Tende, qu'elle aimait beaucoup, car elles avaient été élevées ensemble, bien que la comtesse fût plus âgée qu'elle.

Il faut savoir que la femme d'Honorat de Savoie, comte de Tende, gouverneur de Provence, était Claire Strozzi, fille de Pierre Strozzi le maréchal de France et de Laudamia de Médicis.

Et bien tard les deux compagnes restèrent ensemble, jusqu'à la collation. Le duc d'Orléans leur annonçait qu'on pourrait continuer la route. Mais Élisabeth se sentait fatiguée, faisait publier son départ pour le lendemain, car elle était décoiffée. C'est pourquoi on ne partit d'Irun que le 10 à midi.

La Reine Catholique descend du village, accompagnée de trois cents archers à cheval, de la garde du roi son mari, et de fantassins qui se déployaient le long de la rivière, là où l'attendaient le roi son frère et la reine sa mère.

Les soldats français déchargent leurs armes en l'honneur des Espagnols. Et Charles, dès qu'il aperçoit sa sœur, monte sur un ponton pour la recevoir au milieu de la rivière. Les Espagnols, de leur côté, s'avançaient sur plusieurs chalands réunis par un plancher.

Élisabeth a vingt ans. Comme son frère, elle est frêle et malade. Et Charles l'embrassa tendrement.

On accosta au rivage. Et tous allaient se mettre à l'ombre et se reposer pendant une heure sous la feuillée, tandis que tambourins, trompettes et hautbois donnaient un concert.

Après quoi, le roi fait présenter à sa sœur la superbe haquenée blanche, choisie à l'écurie des Tournelles, et dont le harnachement était merveilleux. Tous gagnent Saint-Jean-de-Luz. Dans le cortège on remarque le duc d'Albe, porteur de la Toison d'or qu'il doit remettre de la part du roi son maître au roi de France; le duc d'Ossuna, de Jazar, le comte de Benavente, l'archevêque de Pampelune, ainsi que la comtesse d'Urena qui avait la charge de verser à boire à la reine d'Espagne, car elle n'était servie que par des dames espagnoles.

La petite Marguerite, à Saint-Jean-de-Luz, attendait sa sœur sur le pas de la porte de son logis. On soupa en famille, la reine-mère entourée de ses enfants. Mais Catherine de Médicis fit placer à sa droite la reine d'Espagne rougissante de cet honneur. Enfin, elle voyait cette fille, qu'elle avait adorée, conseillée, celle-là qui

s'éloigna si jeune et qu'elle avait tant désiré de revoir avant de mourir ¹.

Charles IX avait quitté Saint-Jean-de-Luz et la troupe des Espagnols pour aller dîner à Bayonne, afin de préparer l'entrée d'Élisabeth qui devait être celle d'une reine lorsqu'elle pénétre pour la première fois dans sa cité et suivant l'étiquette d'Espagne.

Élisabeth attendit dans un jardin de la ville, nommé le Paradou. L'entrée à Bayonne, le 15 juin, se fit aux flambeaux, la nuit étant venue. Élisabeth montait la belle haquenée blanche, couverte d'un harnais, disait-on, de quatre cent mille ducats, présent de son mari, quand elle vint pour la première fois en Espagne, et qui brillait sous les feux des torches.

1. Voir la lettre si touchante à M. de Saint-Sulpice, du 15 avril.

DES GENS QUI RÉCITENT UNE LEÇON

DÉJÀ le duc d'Albe avait présenté au connétable, au cardinal de Bourbon, et au prince de La Roche-sur-Yon, les compliments dont il était chargé.

A M. de Montpensier, il donna l'assurance des sentiments affectueux unissant le Roi Catholique à sa famille. Et Montpensier se jeta dans ses bras avec effusion, affirmant que lui et les gens du royaume n'avaient d'espoir qu'en Sa Majesté.

M. de Monluc s'approcha du duc d'Albe. Mais le noble hidalgo étant informé de la vanité du personnage, il lui sembla que le meilleur moyen d'entrer en matière serait de le prendre par son faible. L'embrassant, le duc d'Albe dit à l'oreille de Monluc : « Ce mouvement que vous voyez ici, ces princes qui se trouvent réunis avec tant de bonheur, tout cela, Monsieur, c'est votre œuvre ». Le duc ajouta que Sa Majesté lui avait demandé de se concerter avec lui sur les mesures à prendre pour remédier aux malheurs de la religion et rendre au roi de France l'autorité, en recevant ses conseils sur le genre d'initiatives à prendre et sur la conduite à tenir ici à ce sujet.

Monluc fut saisi d'un tel accès de vanité, entendant ce discours, qu'il dévoila, sans façon, sa pensée constamment mise en pratique dans les affaires de religion.

Immédiatement après, le duc d'Albe s'approcha du roi, dans l'intention de le sonder sur les principes qu'on lui avait inculqués. Le duc débuta par des propos sans conséquence sur la chasse, les armes. Et la conversation tomba sur l'état actuel de son royaume et la guerre possible. Charles IX s'écria aussitôt :

— Oh! pour prendre les armes, il n'y faut pas songer. Je n'ai

pas envie de ruiner mon royaume, ainsi qu'on avait commencé de le faire dans les luttes précédentes!

Ces mots avaient suffi au duc d'Albe pour lui révéler la leçon qu'on avait apprise au roi.

Le duc aborda alors le prince de La Roche-sur-Yon, s'attaquant à sa vanité, lui disant que parmi les gouverneurs de province, il passait pour celui qui savait le mieux contenir le peuple dans l'obéissance. Le prince répondit que les voies de conciliation et de douceur étaient celles qu'il employait de préférence.

Cette réponse cadrerait avec celle du roi. Le duc d'Albe était fixé.

Ces gens-là récitaient une leçon. Il n'y avait à faire aucun fond sur eux.

Catherine tentait du moins de rassurer le roi d'Espagne. Car on peut imaginer que c'est à sa requête qu'Antonio Pece écrivit à don Gonzalo Perez un éloge fort senti de la reine-mère qui s'était gouvernée si prudemment depuis la mort de Henri II, et lors des derniers troubles avec les huguenots. La reine avait pris une bonne décision de pacifier le royaume, de diviser les huguenots. Elle était aujourd'hui la maîtresse absolue; et la France, qui avait connu des troubles, était entrée dans une période de calme. La reine montrait un esprit de décision, de rapidité, des dispositions magnanimes : « Moi qui ai vu beaucoup de personnes, et conduit bien des négociations, je dis que la reine de France est plus ferme et stable que ne sont les hommes d'ici. Elle veut débarrasser le royaume de l'hérésie, et le maintenir en paix, pour pouvoir payer les dettes de son pays. Le roi de France se montre obéissant envers elle; il lui reprendra pas de sitôt le gouvernement, peut-être jamais. »

Don Francès, confirmait, lui, les informations, et le point de vue du duc d'Albe. Tous les huguenots notables se montraient inquiets. Ils étaient persuadés que, durant les entrevues, il serait question de leur châtement, et que le roi d'Espagne avait promis son aide au roi de France. La reine, certes, était bien heureuse de revoir sa fille, mais elle demeurait dans un grand embarras. Le connétable de Montmorency se montrait à ce point affaibli que Français et étrangers le remarquaient. Quant au prince de La Roche-sur-Yon, il venait d'avoir une défaillance en entendant la messe le dimanche à la cathédrale.

Et déjà le parti catholique relevait la tête, se trouvant tout

réconforté par l'entrevue. Don Francès avait demandé à Montpensier, qui montrait une telle ferveur catholique, de préciser par écrit le meilleur moyen et le plus rapide d'arranger les affaires de la religion : « Couper la tête au prince de Condé, à l'amiral, à d'Andelot, à La Rochefoucauld, à Gramont », avait-il répondu. Damville marchait avec Montpensier. Tous les ligueurs voulaient parler au duc d'Albe, comme Cipjerre et Bourdillon. Ce dernier, enlevant le gant de sa main, avait serré celle de don Francès, également dégantée, après la messe : « Je vous parle comme à une personne représentant le Roi Catholique, à don Francès de Alava qui sait garder un secret. Le mal augmente dans le royaume; si nous tardons encore, la foi y sera perdue, et même la couronne pour mon roi! Bien que la reine dise qu'il faille observer l'édit d'Orléans jusqu'à la majorité du roi, nous autres catholiques avons décidé, vu la bonne disposition du roi d'Espagne, de régler cette question tout de suite. Et j'en parlerai à la reine ma maîtresse et au duc d'Albe chaque fois que je les verrai. Et je vous prie d'en écrire à Sa Majesté Catholique. » Ils n'avaient plus d'espoir qu'en Dieu et en Philippe II.

Or tandis que Montpensier et les gentilshommes de sa suite parlaient de se croiser, Charles IX recevait l'ambassadeur turc qui lui avait remis trois lettres!

LE PROJET D'UNE LIGUE

A Bayonne, le roi Charles tient table ouverte aux Espagnols. Le duc d'Albe cherche à savoir ce que pensent les gens qu'il rencontre, les attaquant par la flatterie. Les grands seigneurs espagnols, en dépit de leur réputation hautaine, se montrent charmants et caressent les Français, leur cédant partout les premières places.

Le 21, le duc espagnol reçut le mémoire de Monluc qui ne croyait pas au succès et disait éprouver de mortelles inquiétudes. Montpensier avait, lui aussi, rédigé une note qui était destinée à Philippe II. Certes, il était bon catholique, comme le cardinal de Bourbon, et parlait avec chaleur. Damville ne s'était pas montré moins fervent catholique et aussi loyal chevalier qu'il était possible de le désirer au monde. Et d'autres étaient venus, endoctrinés par la reine-mère; mais le duc d'Albe les considérait comme ses émissaires. La religion était, suivant eux, dans l'état le plus satisfaisant. Or les « bons », comme les nommait le duc d'Albe, lui avaient déclaré le contraire : « La situation actuelle du roi de France consiste à avoir vingt catholiques pour un huguenot. » Et chaque jour les catholiques perdaient un grand nombre de gens qui se ralliaient au parti des protestants. Le remède, à leur avis serait que le roi ne mît plus de gouverneurs hérétiques dans les provinces, dans la mesure du possible; que si le roi mandait aux gouverneurs de ces provinces d'expulser les ministres, ils le fissent aussitôt sans difficultés. Les ministres étaient qualifiés de « friponnerie ». Le roi devait obliger ses sujets à vivre en bons catholiques. « Un second expédient serait, dans le cas où l'on voudrait en finir une bonne fois avec les cinq ou six, qui sont les chefs de

la faction, de se saisir de leur personne, de leur couper la tête, ou de les mettre dans l'impossibilité de nuire. Tout serait consommé dès le jour même où l'on aurait mis la main à l'œuvre.»

On reconnaît, dans cette déclaration importante, le thème futur de la Saint-Barthélémy, qui n'est ni un projet de l'Espagne, ni un projet de la reine-mère, mais celui de quelques exaltés de la faction catholique.

Catherine de Médicis se taisait. Elle gardait un silence absolu. Le duc d'Albe en était à ce point déconcerté qu'il pria la reine d'Espagne de dire à sa mère que son mari l'avait chargée de recueillir de sa bouche la communication secrète qu'elle avait annoncé devoir faire. Élisabeth s'acquitta parfaitement de cet office. Mais toutes les confidences de Catherine de Médicis à sa fille se limitaient à des plaintes contre le Roi Catholique. Élisabeth répondit qu'elle n'avait même pas le moindre soupçon d'une cause quelconque de méfiance. La reine-mère se borna à répondre à son enfant qu'elle était devenue bien espagnole. Élisabeth répondit : « Je le suis, effectivement, sans cesser d'être votre fille ».

Le duc d'Albe terminait ce rapport quand la reine-mère l'envoya chercher. On fit sortir tout le monde. Et Catherine exprima au duc le plaisir que lui causait l'arrivée de sa fille. Elle lui formula trois griefs : 1^o qu'on n'avait point achevé en Flandres l'affaire de Lumes ¹, 2^o au sujet des démarches du comte Jean Anquisola et de Molina auprès des Suisses, 3^o relativement à la préséance de Rome.

Le duc d'Albe comprit que Catherine voulait débiter par des choses peu importantes. La reine-mère reprit : « Vous désirez que nous passions aux affaires de la religion? » Le duc d'Albe en discuta longuement. Il s'attacha à prouver que son gouvernement ne pouvait pas ne pas insister pour qu'elle apportât aux maux de la religion le remède le plus efficace. Il développa sa proposition. Catherine demanda :

— Quel est ce remède? pensant que le duc d'Albe commencerait par parler d'abord des armes.

— Je m'en remets à vous, car vous connaissez mieux que moi votre royaume.

Il ajouta :

1. Terre enclavée dans les Flandres.

— Pouvez-vous me dire si, depuis la publication de l'édit qui accorde aux dissidents une si grande tolérance, vous avez perdu ou gagné du terrain?

— On en a gagné considérablement.

Alors le duc d'Albe tenta de lui démontrer, preuves en main, qu'elle lui mentait, ou se trompait elle-même d'une manière fort grave; que la tolérance faisait perdre chaque jour du terrain.

La reine-mère l'arrêta :

— Voulez-vous me dire qu'il faille recourir aux armées?

— Je n'en vois pas actuellement la nécessité. Le plan auquel s'arrête Sa Majesté Catholique, c'est de faire expulser de France cette mauvaise secte.

Catherine chercha une diversion, suggérant que Philippe II pouvait conclure avec l'Empereur une ligue au moyen de laquelle on ferait la loi au reste de l'Univers.

Le duc d'Albe se borna à lui montrer les inconvénients d'une telle alliance.

Le seul résultat fut qu'on reprendrait la conversation ¹.

Dès le 21 juin, le duc d'Albe et don Juan Manrique s'étaient rendu compte de l'échec, on peut le dire, de la conférence de Bayonne. Ils l'écrivaient à Philippe II. Il y avait peu d'espérance d'obtenir une déclaration de Catherine de Médicis. Ils comprenaient qu'ils devaient se renseigner surtout sur l'état des affaires de la religion, sur les remèdes que certains Français voulaient y appliquer pour les remettre en ordre. Tout ce qu'ils pouvaient faire, eux, c'était de démontrer aux sujets catholiques du roi de France que la religion serait maintenue, défendue par le roi d'Espagne, de les faire réfléchir sur l'avenir qui les attendait. C'est tout le projet de la ligue.

1. La reine-mère parla des projets au connétable et au cardinal de Bourbon. Philippe II, qui numérotait les lettres du duc d'Albe, voulait prolonger un contact direct. Il s'en montra mécontent, écrivant de sa main : « Cela ne me plaît pas. Le connétable ne marche pas d'un bon pied, comme on le soupçonne. » — « Ce n'est pas un bon moyen. »

LES FÊTES DE BAYONNE

Les fêtes reprirent. La plus agréable sans doute pour les Espagnols fut la Fête-Dieu, où le duc d'Albe remit la Toison d'or à Charles IX (21 juin) : et il suivit la procession solennelle, chapeau bas, comme tous ceux de sa suite.

Le samedi 23 eut lieu le souper dans une île de l'Adour. La reine-mère y avait fait dresser une maison à l'aide de branchages; et tous les assistants y parurent costumés en bergers ou en bergères. Après le souper, on monta en barque pour admirer les feux de la Saint-Jean illuminant le gave. Le long de la rivière cheminait un cortège de dauphins, de baleines, de tortues et de sirènes, éclairés des feux d'artifice. Les dieux marins chantaient autour de leurs Majestés. Au bal, les Poitevins soufflèrent dans leur cornemuse. Les Provençales voltèrent au son des cymbales; Bourguignonnes et Champenoises jouèrent de leurs petits hautbois et tambours de village; et les Bretonnes dansèrent leur passe-pied et branle-gai. Après le festin, on vit se loger dans l'ancre d'un rocher illuminé une grande troupe de satyres musiciens qui allaient rejoindre, pour danser, des nymphes étincelantes sous la lumière. Mais l'orage éclata dans la nuit, portant partout la confusion, amenant la retraite, ce qui provoqua tant de rires joyeux! Il était bien deux heures de la nuit quand chacun regagna son logis.

Le 25, le tournoi s'ouvrait sur le grand champ de Bayonne. Le duc d'Orléans y joua son rôle qui dut bien l'intéresser, car il se déroula sur le thème d'un combat allégorique entre l'Amour et la Vertu. Dames et demoiselles contemplèrent, assises sur des estrades, le vieux thème, toujours jeune, toujours plaisant.

Le futur Henri III fut le champion de l'Amour, et le roi Charles IX celui de la Vertu.

Il y a sur la prairie vingt-cinq maîtres de camp à cheval, l'épée au poing, vêtus de toile d'or, choisis parmi les princes et grands seigneurs. Deux compagnies prennent part au combat, celle du roi et celle de son frère. La compagnie de Charles IX entra la première. Et le roi parut sur un riche chariot, traîné par quatre haquenées blanches, au sommet duquel siégeait la déesse Vénus; et plus bas se tenaient de jeunes enfants, costumés en Mercure.

L'autre chariot, couleur d'argent, fit son entrée. Il portait Cupidon, le dieu de l'amour, et d'autres Mercures distribuant leurs faveurs aux dames de France et d'Espagne. Le combat qui s'engageait devait durer trois heures; il se termina par la réconciliation prévue de la Vertu et de l'Amour. Mélodies, accords de la lyre, salves d'artillerie, feux d'artifices, rien ne manqua au divertissement.

La reine-mère, dont les cheveux commencent à grisonner, qui a tant de soucis, avait voulu rencontrer Philippe II; elle n'avait vu que « Madame sa fille », la Reine Catholique, à qui elle avait écrit tant de missives secrètes et de bon conseil.

Or Élisabeth parut à ces fêtes, fort à son avantage, sur ses vingt ans, et assez jolie, bien qu'elle ne fût pas belle et souvent délaissée; oui belle, celle-là sur laquelle les courtisans n'osaient pas jeter les yeux pour ne pas donner de jalousie à leur souverain, comme le dit Brantôme. Sa taille, sa grâce à la fois espagnole et française, la gravité et la douceur de la fille de Catherine, nommée ici la *reyna de la paz y de la bondad*, enchantèrent les assistants.

Nous possédons encore le compte des dépenses de ces fêtes. Leur importance surprit les Espagnols dans un temps où l'argent était si rare; mais c'est là encore un secret de Catherine de Médicis. Catholiques et huguenots estimaient en effet qu'on avait gaspillé trop d'argent en ces fêtes, plus même que dans la conduite d'une guerre.

Ces divertissements, que les Français eux-mêmes ne comprenaient pas, nous montrent déjà une ordonnance, le faste, et les costumes des ballets de cour que l'on retrouvera à Versailles. Ils nous indiquent encore la variété des plaisirs, tantôt simples et tantôt raffinés, où l'on passait des courses de bagues au combat naval, du tournoi au carrousel, de la fête nautique à la

pastorale pour aboutir enfin à la Comédie Italienne qui fait à Bayonne une apparition. Des musiciens y participèrent, comme Vaumesnil, joueur de luth, et Cornille joueur de lyre. Un grand poète, comme Ronsard, a écrit les stances « à chanter sur la lyre » pour la venue de la reine d'Espagne :

Soleil, la vie et la force du monde,
Grand œil de Dieu, Soleil père du jour,
Monte à cheval, et tire hors de l'onde
Ton char qui fait pour nous trop de séjour :
Haste ton cours, et la France accompagne
L'autre beau jour qui reluit en Espagne...

O Siècle heureux, et digne qu'on l'appelle
Le Siècle d'or, si oncque en fut aucun,
Où l'Espagnol d'une amitié fidelle
Aime la France, et les deux ne font qu'un...

XXIII

LES PETITS RÉSULTATS D'UNE GRANDE ENTREVUE

LES jours franco-espagnols de Bayonne n'ont pas seulement été donnés aux fêtes, aux festins, aux comédies par Catherine de Médicis.

Charles IX accueille de son côté tous les Espagnols; mais il reçoit aussi une ambassade de Turcs qui lui demandent un port de mer en Provence, afin d'abriter leur flotte au cas où l'île de Malte ne tomberait pas en leur pouvoir.

Ce que Catherine de Médicis a voulu, c'est surprendre les Espagnols si remplis de morgue, leur montrer que la France n'était pas ruinée, et qu'elle pouvait encore donner des fêtes. Elle eût voulu, dans son rêve, rapprocher l'Espagne et la France, dont l'alliance aurait imposé la loi à l'Univers. Catherine savait, en effet, qu'elles étaient les nations alors les plus fortes. Et dans son étonnant optimisme, elle estimait qu'il était possible de s'accorder, même au sujet de la religion.

Cela, la reine-mère l'avait déclaré, lors des dernières conférences avec sa fille et le duc d'Albe ¹. Dans sa famille, Catherine ne craignait pas de trouver les objets de ces alliances : on marierait Marguerite de Valois, une enfant, avec don Carlos, le dément et le monstrueux démon; et Henri d'Orléans avec dona Juana, reine-mère de Portugal, et la sœur de Philippe II! Henri n'avait cependant que quatorze ans, et celle qu'on lui destinait pour épouse était une douairière. Au besoin, on trouverait un royaume pour Henri, dans le Milanais par exemple, ou bien dans la Toscane dont on chasserait le duc, coupable d'intelligence avec le Turc!

Mais quand Catherine avait pour les siens une chimère en

1. Lettres du 29 juin.

tête, il était impossible de la raisonner. Et la paix du monde paraissait mériter quelques sacrifices aux convenances personnelles!

Sa fille Élisabeth ne pouvait répondre qu'évasivement : jamais le roi, son mari, ne consentirait, suivant elle, au sacrifice d'un état. Quant au duc d'Albe, il s'opposa formellement aux mariages.

Tels étaient les propos qu'ils échangèrent, dans une petite chambre, où l'on entendait tout, au milieu des gens qui se pressaient autour d'eux, en se préparant à une autre fête. Écrire au sujet des mariages à Philippe II paraissait peu sérieux au duc d'Albe. Mais la reine-mère n'était pas femme à se laisser aller au découragement. Elle reprit la conversation dans la chambre même de la reine d'Espagne.

La reine-mère avait envoyé chercher le duc d'Albe. Ils parlèrent à l'écart, cette fois, dans une galerie. La conversation reprit au sujet de ces mariages.

— Il est nécessaire, dit Catherine, de dissiper les ombres apparues sur nos relations.

— Sa Majesté est loin. Ce n'est pas le moment de soulever cette question. S'il s'agissait cependant du mariage du roi votre fils, on pourrait le traiter.

— Mais j'ai cependant des fils et des filles à caser, et Sa Majesté a un fils, une sœur, des neveux et des nièces. On doit écrire au roi d'Espagne...

La Reine Catholique répondit que cela prendrait bien du temps. Le duc d'Albe aborda la seule question qui offrait de l'intérêt à ses yeux, celle de la religion.

Ici Catherine se montra très froide, comme si elle n'avait jamais entendu parler de cela. Le projet des mariages l'intéressait seulement. Par ce moyen, à ce qu'elle pensait, comme elle avait réussi à le persuader à certains catholiques, on pourrait arranger les choses de la religion. Elle insista auprès du duc d'Albe, déclarant qu'après les unions elle pourrait seulement faire une « bonne justice ».

— Mais, Madame, je vous vois encore plus faible pour le châtimement des hérétiques que l'autre fois. Je ne crois pas que vous puissiez faire cette bonne justice. Vous n'en avez pas les moyens. C'est tout à fait impossible de remédier au mal avec le chancelier¹.

1. Michel de l'Hospital, comme on l'a vu.

— Je le sais, vous ne l'aimez pas. A cause de cela vous voyez en lui un mauvais homme.

— Vous ne pouvez pas nier, Madame, qu'il soit huguenot.

— Je ne le tiens pas pour tel.

— Vous êtes alors la seule personne de cette opinion dans le royaume.

La reine d'Espagne prit la parole :

— Avant mon départ en Espagne, et du temps du roi Henri mon père, je savais qu'on tenait le chancelier pour un huguenot. Il est certain que tant que le chancelier sera dans cette charge, les « bons » vivront toujours dans la crainte, les « mauvais » trouveront toujours en lui aide et réconfort. Il est nécessaire de le renvoyer quelque temps dans sa maison. Alors on verra que les choses iront beaucoup mieux...

Le duc d'Albe reprit :

— Sa Majesté veut savoir si vous, et le Roi très Chrétien, êtes vraiment décidés à donner un remède aux affaires de la religion. Le Roi Catholique a besoin d'en être informé pour régler sa propre conduite. Il veut savoir s'il doit compter avec vous, ou sur lui seul. Voilà la raison de la venue de la reine d'Espagne à Bayonne: obtenir une réponse nette à cette question.

— Je vous ai déjà dit ce que je compte faire...

La reine d'Espagne reprit :

— Pourquoi ne fait-on pas observer le Concile et ses décrets?¹

Dans son intervention, la Reine Catholique montrait une ardeur, une prudence et une force qui faisaient l'admiration du duc d'Albe.

La reine-mère répliqua :

— Le roi d'Espagne, lui non plus, n'a pas accepté ces décrets...

— Si, répondait Élisabeth, sans aucune exception.

— Mais le royaume de France, alléguait Catherine, est tout différent. Je pense réunir une assemblée² de prélats et de bonnes gens pour préciser tous les détails omis par le Concile, ce qui est nécessaire pour calmer les inquiétudes et les consciences de beaucoup de mes sujets. Ainsi on arrivera à vivre ici tous sous une seule loi.

Le duc d'Albe se fâcha :

— Je m'étonne d'entendre parler d'une telle assemblée. Rien

1. Le Concile de Trente, naturellement.

2. C'est l'assemblée de Moulins dont il sera question plus loin.

ne peut en sortir de bon. Pour procéder suivant la loi et la religion, on n'a pas besoin d'une pareille assemblée. Une autre assemblée¹, rappelez-vous bien, fut à l'origine de tous les malheurs...

Catherine convint que procéder de la sorte pouvait avoir ses dangers; mais elle tiendrait la main à ce qu'aucun mal n'en sortit, le roi étant alors tout puissant. L'assemblée se conformera donc à ses instructions. Le cardinal de Lorraine portait la responsabilité des malheurs qui avaient suivi la première. Mais la nouvelle était nécessaire pour faire une déclaration, calmer les esprits des hésitants, protestants ou catholiques, les gagner tous. Enfin l'autre raison était que pour accepter les décrets du Concile, il fallait les adapter aux usages de notre pays, voir s'il n'y avait rien de contraire à l'Église gallicane et aux privilèges des rois de France.

Le duc d'Albe se montra déçu. Il pensait : la liberté de conscience va sortir augmentée de la deuxième assemblée, pour le plus grand malheur du royaume.

Tard dans la soirée, la reine-mère fit encore prier la Reine Catholique d'écrire à Philippe II au sujet des mariages projetés. Mais le duc le déclarait au maréchal de Bourdillon : établir le duc d'Orléans ne pouvait être une condition préalable à un accord au sujet des affaires de la religion. Il ne lui paraissait même pas convenable d'en écrire à Philippe II. Soulever la question de la Floride ne lui semblait pas plus opportun, puisque l'une des flottes était déjà partie, et que l'autre ne serait prête qu'au mois d'octobre. Il fallait attendre un meilleur moment.

Dans sa prudence le duc d'Albe conseilla cependant à Philippe II de ne pas rompre brusquement avec les Français. Il devait soutenir que l'alliance existait toujours entre les deux nations, qu'il était prêt à aider le Roi très Chrétien...

Le 30 juin² eut lieu la dernière conversation, tard dans la soirée, au fond d'une galerie, où la Reine Catholique avait mandé la reine-mère, le roi, monseigneur d'Orléans, les cardinaux de Bourbon et de Guise, Montpensier, le maréchal de Bourdillon, le duc d'Albe.

La reine Élisabeth les invita à entrer dans son cabinet, et les fit asseoir.

1. Le duc d'Albe veut parler des États d'Orléans.

2. Ces faits sont connus seulement par la lettre du duc d'Albe du 5 juillet, datée de Saint-Sébastien.

Alors Catherine de Médicis déclara qu'elle avait appris que le duc d'Albe était très mécontent de ce qu'on avait fait jusqu'à présent. Elle voulait qu'on en parlât au conseil devant le roi. Le connétable de Montmorency, sur un signe d'elle, prit la parole.

Il remonta loin, rappelant les choses d'avant la guerre, indiquant que des gens mal intentionnés avaient répandu le bruit que Catherine de Médicis et Charles IX n'étaient plus catholiques. C'est pourquoi la reine-mère avait décidé de faire le tour de toutes ses terres pour faire apparaître la fausseté de telles assertions.

Une guerre serait fort dangereuse à présent. Bien qu'il ne pût approuver la dissimulation, que le châtiment lui parût préférable, ce que déclarait le connétable était cependant conforme à ce que le duc d'Albe avait dit lui-même à la reine-mère. Il en vint à la question de l'assemblée. Sur quoi la reine-mère reprit :

— Je ne suis pas assez lettrée, je ne sais pas ce que j'ai répondu au duc d'Albe.

Le mieux serait donc de réunir des prélats en petit nombre, des gens de valeur, des lettrés, certains membres du conseil, pour examiner ce qui touchait le Concile concernant les privilèges des rois de France et de l'Église gallicane.

Le duc d'Albe croyait avoir senti comme un repentir de la reine-mère dans cette dernière déclaration. Il lui semblait que deux points demeuraient acquis : la tenue de l'assemblée, un châtiment (*sevicia*) pour les rebelles. Le duc savait que cette « gail-larde résolution » avait été confiée aussi à la Reine Catholique. Le cardinal de Sainte-Foix, envoyé par le duc d'Albe à Catherine, avait pu du moins recueillir son témoignage de constance au sujet de l'assemblée projetée.

Que d'efforts pour cela, que de moyens en usage mis en œuvre par le duc d'Albe et don Manrique! Mais le serviteur ne voulait fatiguer son noble maître. Il n'y avait plus qu'à décider le départ qui devait avoir lieu le 2 juillet. ¹

La politique espagnole devait demeurer pendant des années plus ou moins inflexible, toujours bureaucratique, jusqu'aux jours d'Henri IV, fondée sur la corruption, l'espionnage, l'entretien

1. Le 29 juin, le duc d'Albe avait écrit de sa main à don Francisco Erasso, secrétaire d'État : « Les choses par ici ne vont pas bien, mais au contraire très mal... »

des ligues. Elle avait été fixée en 1559, au temps de l'exécution d'Anne du Bourg. La défense de la catholicité était beaucoup moins en cause qu'on l'a dit. Il fallait tirer profit des débats religieux de la France, agiter, troubler, inquiéter, faire peur, acheter les consciences et les partis, et soutenir au besoin les Anglais réformés contre les Français catholiques.

La question qui intéressa vraiment l'Espagne et mérita toute son attention fut celle du soulèvement des Pays-Bas. Il était nécessaire d'empêcher la Réforme de s'y développer, car les Pays-Bas réformés c'étaient les Pays-Bas soulevés. Il fallait ne pas permettre une intervention huguenote des Français aux Pays-Bas, car les Pays-Bas secourus par les huguenots de France, c'étaient les Pays-Bas rattachés à la Flandre, et la Flandre Française.

Il y avait lieu enfin d'interdire aux huguenots français de s'établir en Amérique, de ne pas tolérer cette menace, et pour la flotte d'or et pour les colonies qui naissaient sous la fiction de la propagation de la foi catholique.

L'Espagne ne pensa qu'à la Flandre, à la préserver de l'hérésie pour y asseoir sa domination, y assurer le passage des troupes du Milanais et de Naples par la Franche-Comté. Ceci était une politique d'homme. Et Catherine de Médicis faisait une politique de femme, généreuse et humaine.

On se sépara seulement sur un mot aimable, qui pouvait plaire à la reine-mère : car le duc d'Albe avait dit à l'ambassadeur, M. de Saint-Sulpice, que le duc d'Orléans était l'un des princes les plus accomplis pour son âge. Suivant Charles IX, comme il le fit dire à ses amis de Venise, on n'avait échangé que d'amicales banalités et donné le temps aux « caresses, plaisirs et bonnes chères ». Mais Philippe II, du bois de Ségovie, écrivait au pape que la reine, sa femme, avait obtenu une très secrète promesse de sa mère d'apporter un remède aux choses de la religion, prochainement et publiquement; que sans toucher au droit divin, une assemblée civile et religieuse étudierait les moyens d'appliquer les décisions du Concile de Trente.

Avant de quitter Bayonne, Charles IX visita le Boucau pour lequel on avait dressé le projet d'un nouveau port. Le hollandais Pierre Janson l'avait dessiné en peinture plate, croyant intéresser le roi Charles IX. Mais peu habitué à la lecture d'un plan, ou pour tout autre raison, le roi voulut en vérifier sur place l'utilité. Longtemps le projet sera d'ailleurs attendu.

LA SÉPARATION

LE départ général pour Saint-Jean-de-Luz avait été fixé au 2 juillet.

Le roi et tous les Espagnols font escorte à la reine Élisabeth, la reconduisant à la frontière. Le roi qui venait d'avoir quinze ans et un mois, pleura beaucoup quand il quitta sa sœur. Le connétable crut en faire l'observation à son maître, si près encore de l'enfance. Les étrangers le remarqueraient, et les larmes ne convenaient pas aux yeux d'un roi, dit gravement le vieillard. Sur quoi Charles IX rentra le soir à Saint-Jean-de-Luz; mais Catherine passa la rivière avec la reine sa fille et coucha au village d'Irun¹. Quant au duc d'Orléans, il accompagna sa sœur jusqu'à Segura, à quinze lieues en Espagne. Puis il revint à Saint-Jean-de-Luz où son frère Charles l'attendait.

La séparation, d'une manière générale, n'avait pas été sans beaucoup de larmes. Et don Francès pouvait constater avec orgueil que la reine d'Espagne avait conquis tous les cœurs, ceux des « bons » de la cour qui avaient entendu parler des choses de la religion, et de la grande amitié que Philippe II portait à Charles IX.

Mais l'entrevue, qui pour les catholiques n'avait donné aucun résultat, laissa toutefois bien des inquiétudes chez les réformés. Ils croyaient savoir qu'il avait été conclu quelque chose entre le roi d'Espagne et la reine qui n'était pas pour leur bien. Tous

1. Un peu plus tard Catherine parlera des vaillants et robustes Basques qu'elle avait vus à Irun.

es écrivains réformés ont cru à un pacte de famille, à une menace dirigée contre eux¹. Le prince de La Roche-sur-Yon, le chancelier étaient mécontents. Et la reine dut envoyer des courriers en Allemagne pour calmer les princes protestants inquiets de l'entrevue. La tristesse de Charles IX demeurait telle qu'il fallait lui chercher des distractions. On fit sonner les cloches à Saint-Jean-de-Luz et crier qu'on avait vu des baleines.

C'est la baleine des basques, le grand cétacé que les marins du Golfe de Gascogne poursuivirent au point qu'il a disparu de nos côtes, prenant le chemin du Nord, en sorte qu'on n'en voit presque plus².

Et tantôt le roi faisait des promenades en barque sur la grande mer, et tantôt regardait danser à la mode basque les jeunes filles avec leurs tambourins à sonnettes; celles-là qui n'étaient pas mariées portaient les cheveux courts.

Le 11 juillet, Charles IX excursionnait et donnait sa journée au beau village de Biarritz, où l'Océan lance contre les rochers ses longs rouleaux; ici encore on pêchait des baleines.

Il faut dire que partout où Charles et sa mère passaient, tous deux montraient, suivant la tradition royale, grande faveur au peuple et aux mariniers qui étaient nombreux ici.

L'un d'eux était le capitaine Beltrand, qui écuma Carthagène dans la Nouvelle Espagne³. Depuis, s'étant rendu à Séville, avec un navire chargé de harengs, il avait été accusé de ce pillage et condamné à seize ducats d'amende. A présent, il jurait de se

1. Il semble que dans la conversation échangée entre Catherine de Médicis, le duc d'Albe et la reine d'Espagne, une « décision » ait été prise que la reine-mère ne précisa pas, et subordonnée aux mariages, en faisant chasser les ministres et en s'exprimant généralement sur le rétablissement d'une religion unique. Cette promesse de Bayonne sera rappelée plus tard, le 19 janvier 1566, à Moulins; en 1566 par Philippe II, en 1567 par le duc d'Albe. Francès de Alava y fait allusion dans sa lettre du 30 novembre 1565. Plus tard encore, le 7 avril 1569, don Francès a répété à Catherine, alors fort malade à Metz, le conseil des Espagnols de tuer l'amiral, M. d'Andelot et La Rochefoucauld.

2. Les pauvres en mangeaient la chair et les riches la langue qui était délicate, salée. En carême, on assaisonnait les pois avec l'huile de baleine. Avec la peau on fabriquait des gants; avec les fanons, des buscs de vertugades, et des manches de couteau. Les Basques faisaient avec les ossements des clôtures pour leurs jardins et des sièges pour leurs maisons. Voir ce que dit Ambroise Paré en 1573 (suppl. au *Livre des Monstres*, chapitre IX). Le roi mangea de la baleine, le 9 mars à Toulouse, et aussi des escargots.

3. Le Mexique.

venger des Espagnols. C'est pourquoi, il avait fait armer une belle galère qu'il mettait à l'eau, juste le jour du départ du roi. Charles IX fut le parrain du bateau, qui reçut le nom de *Charlotte*.

Tous ces armements se faisaient, observait don Francès, sous le prétexte de l'expédition de Floride. En réalité ils étaient destinés à la course sur les vaisseaux espagnols au retour des Indes¹. A Dieppe, à Fécamp, on armait d'autres navires. Les sept navires déjà partis avaient été signalés en mai vers les côtes d'Angleterre, d'où ils voguèrent accompagnés d'un corsaire anglais...

Ce qui irritait tout autant en ces jours don Francès, c'était de voir que Catherine recommençait déjà, comme il disait, « ses pratiques ».

Ainsi la reine-mère l'avait fait chercher, lui demandant s'il était content des résultats de l'entrevue.

Elle lui murmura à l'oreille :

— Ne me tenez pas pour une femme de bien si je n'accomplis ce qui a été décidé avec la reine ma fille. Je le ferai, mais il faut observer un grand secret, car plusieurs paraissent déjà troublés et mécontents, craignant pour ce qui les attend...

Et le cardinal de Bourbon avait pressé la main de l'ambassadeur, sans rien dire, lui laissant comprendre que tout allait bien pour le moment. Mais don Francès craignait surtout que les hérétiques demeurant à la cour ne la fissent revenir sur sa décision. Quant au petit prince de Béarn, l'Espagnol voyait bien qu'il avait quitté la cour pour se rendre sur ses terres, mais afin de donner du cœur aux réformés.

Le jeudi, la famille royale s'embarque sur l'Adour pour déjeuner à Urt, où il n'y a que deux maisons; on va coucher dans une aimable contrée du Béarn, à Bidache, le château du seigneur de Gramont. Quelle chaleur! Plusieurs hommes et des chevaux tombent frappés d'insolation! Le seigneur de Gramont est Antoine d'Aure, l'un des chefs du parti huguenot, colonel, qui avait amené à Orléans six mille Gascons, tous vieux soldats, et bons s'il en fut, qui ne savaient que faire depuis le traité de Cateau-Cambrésis! M. de Gramont est un chef valeureux et un homme aimable. Ses convictions religieuses ne sont peut-être pas assurées. On le verra du moins redevenir catholique; il sera

1. L'Amérique.

gouverneur et lieutenant général au royaume de Navarre et pays de Béarn.

Le 13 juillet, on couche à Peyrehorade où s'unissent les deux torrents du Gave d'Oloron et de Pau, dans le beau paysage des collines verdoyantes d'où l'on découvre la muraille blanche des Pyrénées. Le vendredi 14, on revient à Dax où le roi se repose trois jours.

Une chaleur accablante sévissait. Cinquante chevaux étant tombés frappés d'insolation sur la route, on décida de voyager seulement durant la nuit.

Dax avait la réputation d'être une ville à ce point hérétique que la reine-mère n'avait pas voulu que les ambassadeurs suisses, venus pour la rencontrer, y entrassent. Le cardinal de Bourbon était logé chez un chanoine marié! Dans un endroit voisin, les habitants avaient refusé de porter la croix à l'entrée du roi, comme c'était la coutume.

On affirmait encore à don Francès que l'amiral, le prince de Condé et M. d'Andelot allaient accompagner M^{me} de Vendôme dans la petite ville de Cognac, pour y attendre le roi.

Cipierre demeure heureusement toujours auprès de Charles IX, lorsque celui-ci reçoit les réformés qui viennent demander la permission de faire des prêches. Et quand le roi se fâche et refuse, Cipierre l'encourage et affirme qu'il fait bien. Mais Lansac lui déclare qu'il doit entendre tous ses sujets. Quoi d'étonnant, observe don Francès : le gouverneur du prince de Béarn est un notable hérétique, frère de ce Lansac, et l'un de ses compagnons est Pibrac ¹, « qui est un des hérétiques les plus passionnés ² ».

Damville, le fils du connétable, et gouverneur du Languedoc, très catholique alors, laisse voir le caractère difficile et l'indépendance qui le caractériseront. Avant de regagner sa province, il avait rendu visite à don Francès. Il se plaignait de ce que la reine n'avait pas tenu ses promesses envers lui, et de ne pas avoir obtenu la charge promise de maréchal. Il voulait résigner toutes ses fonctions, pour aller combattre à l'étranger les infidèles.

1. Pons de Pons, sieur de Lacaze, fils cadet de Jacques de Pons, baron de Mirambeau, avec lequel s'était remariée Jacqueline, dame de Lansac, mère de Louis de Saint-Gelais, dit Lansac.

2. On ne s'attendait pas à voir traiter avec cette rigueur ce grand honnête homme et lettré, M. de Pibrac, l'auteur célèbre des quatrains moraux, qui fera le voyage de Pologne.

Don Francès affirme que les hérétiques prendront bientôt les armes et qu'il aura là une bonne occasion de servir Dieu et son roi. Car de nombreux Français viennent dire qu'ils voudraient servir le Roi Catholique contre les infidèles. Il ne faudra pas les oublier!

Damville, la reine aussi essayait de le retenir. On le ferait maréchal, lui avait-elle dit : « Nous avons conclu une alliance avec la reine d'Espagne notre fille et le Roi Catholique, nous séparant complètement du Turc. Le roi d'Espagne nous aidera à purger notre royaume des hérétiques, et nous l'aiderons dans ses entreprises contre les infidèles. Chaque fois que l'occasion s'en présentera, c'est vous, Damville, qui irez combattre contre les infidèles. »

Et il s'en alla joyeux, rassuré par ces bonnes paroles.

On partit le 17 pour coucher à Tartas, et le lendemain 18, on fut à Mont-de-Marsan, où les seigneurs des cantons suisses attendaient le roi pour renouveler la « bonne alliance ». Un festin leur est offert, suivant la tradition de la cordiale union avec les Confédérés, écrite dans les cœurs, et toujours tacitement renouvelée, en levant les pots.

Car le voyage se poursuivait dans la gaîté et la bonne humeur, en dépit de la fatigue, de la rareté des vivres en Béarn¹. La chaleur demeurait accablante. Mais loin de penser à elle-même, Catherine désirait savoir si la Reine Catholique sa fille avait supporté cette température. La cour se dispersait peu à peu. Cent trente Suisses restaient cependant dans l'escorte habituelle. Car c'étaient de braves gens, à qui l'on rendait toutes sortes d'honneurs; et la garde suisse, sur leur passage, battait le tambour. Charles IX les prenait cordialement dans ses bras, leur adressant de brèves paroles, les retenant à dîner. Mais les Suisses partirent, suivant la coutume, sans emporter beaucoup d'argent.

Comme la cour allait prendre le chemin de Nérac, et passer sur les terres de M^{me} de Vendôme, don Francès résolut de gagner, lui, Bordeaux, pour se rendre de là à Cognac où il attendrait les voyageurs.

1. Ceci n'apparaît pas dans les comptes de bouche. On trouve toujours des saumons, des truites, des esturgeons, des aloses, des merlans, barbues, carpes, etc. Oranges, fruits, fromage, truites en pâtés, œufs frais, beurre, salade, etc.

On allait maintenant vers le Languedoc. On traversa le 23, Cazères sur l'Adour (il faisait si chaud que l'on dut cheminer la nuit). Le 24, à Nogaro, il y eut une entrée. Le lendemain 25, on coucha dans la petite ville d'Eauze.

On arriva, le jeudi 26, à Montréal, petite cité de Gascogne sur une hauteur. Le lendemain 27, on entra à Condom, dont la cathédrale et l'évêché magnifiques dominent la petite ville et la Baise tranquille.

Le samedi 28 juillet, on couchait à Nérac, dans le château de la reine de Navarre, où l'on devait passer quatre jours.

DE NÉRAC A COGNAC

QUE Nérac est plaisant! C'est un vaste château composé de quatre ailes, disposées autour d'une cour carrée. Il avait de même quatre tours d'angles. Bordé de fossés sur trois côtés, le quatrième était protégé par la Baise. Le pont-levis, défendu par deux tours, constituait la grande entrée sur la place.

L'agrément de Nérac, c'est le « jardin du roi », créé par le roi de Navarre, grand-père du futur Henri IV. Pour y accéder, on descendait du château sur la haute terrasse qui, auprès du pont de la Garonne, dominait la rivière. Au bas d'un escalier, après avoir franchi un portail de pierre, on arrivait à une place spacieuse, ornée d'ormeaux plantés en quinconces, au milieu de laquelle s'élevait une pièce d'eau alimentée par la fontaine, la « tortuguière » où l'on élevait des tortues. Trois longues allées parallèles conduisaient d'un bout à l'autre du jardin; celle du milieu, la plus large, était bordée de lauriers et de cyprès. On voyait encore dans ce jardin de vastes tonnelles, et au milieu, un fort beau jet d'eau, au centre d'une vasque de marbre, supportée par trois vaches accroupies, figures empruntées aux armes de Navarre.

L'intention de Catherine de Médicis était d'obtenir de Jeanne d'Albret le rétablissement du culte catholique qui venait d'être supprimé en Navarre. Elle n'y réussit pas. Et l'on vit seulement les enfants s'amuser au jeu de l'arc, ce qui amena d'ailleurs un incident, car Henri de Navarre voulut gagner à tout prix contre Charles IX et Guise.

Mais Catherine de Médicis ¹ avait toujours montré beaucoup

1. Lettres de juin-juillet.

de considération envers celle qu'elle nommait sa sœur, la reine de Navarre. Si elle avait consenti à ce qu'elle ne vînt pas à Bayonne, Catherine était intervenue auprès du pape pour qu'elle ne fût pas condamnée comme hérétique par l'Inquisition. Ce que la reine-mère lui reprochait, c'était de ne pas la seconder dans l'obéissance et l'ordre qu'elle voulait dans le royaume. Que Charles IX fût si mal obéi déchirait son cœur de mère et de reine! Car il faut l'avouer, personne n'obéissait plus, en France, aux édits. Le devoir de la reine de Navarre aurait été de l'aider, elle, à trouver cette obéissance. Elle devait y tenir la main. Tels sont les sentiments que Catherine de Médicis marquait à la mère d'Henri IV, en formant des vœux pour sa santé, et l'espoir de la rencontrer bientôt, dans une compagnie qui l'aimait, et « principalement celle que savés de tout temps comme vous ha aymaye, qui est votre bonne sœur ».

Car Catherine et Jeanne avaient été des épouses malheureuses!

Le 1^{er} août on couche à Buzet, sur la hauteur, petite ville et château; le 2, on passe la Garonne pour entrer à Tonneins.

La famille royale reprend la route vers Bergerac en traversant Verteuil le 3, Lauzun le samedi 4, où s'érige un charmant château. Le dimanche on baptise la fille du sieur de Lauzun que l'on nomme Charlotte-Catherine. Le seigneur de Lauzun est Gabriel Nompar de Caumont, qui a épousé Charlotte d'Estissac.

On part, quatre jours après, le mercredi 8, pour traverser la Dordogne sur un pont de bois couvert de toiles blanches; et Charles IX fait son entrée à Bergerac, belle et bonne ville, la première du Périgord. Le 9, on déjeune et l'on couche à Laugat, petit château dans un bois.

La famille royale passe encore à Mussidan, le 10; on traverse l'Isle pour gagner Ribérac; on gagne le 11 Roche-Beaucourt, où l'on passe le dimanche 12. Le 13, déjeuner à la Tour Garnier, belle maison, près d'Angoulême.

Le soir du 14 août, le roi va coucher à Angoulême, qui est une ville grande et belle, avec un fort château.

Bien que le plus grand nombre des habitants fussent des réformés, Sansac, le gouverneur, les avait obligés à se porter à la rencontre du roi avec des croix et des bannières. Charles IX visite toutes les églises de la ville. Et dans la cathédrale, on lui fit voir la sépulture de Jean, comte d'Angoulême, son bisaïeul, auquel, il y avait trois ans, les hérétiques avaient coupé la tête,

les pieds et les mains, frappant le corps du saint homme de trente coups d'épée. Et le roi, constatant ce sacrilège, se montra si bouleversé qu'il prononça des paroles désagréables à l'égard des huguenots.

En vain, il tenta d'accorder, à propos d'une question de préséance, La Rochefoucauld, le seigneur huguenot, avec Ruffec, le gentilhomme catholique. A la cour, on ne parlait que de Malte, que les Turcs avaient assiégée. Mais si Malte devenait turque, au jugement du baron de Lagarde, on ne voyait guère le mal que cela causerait à la couronne de France. Dans ce pays réformé, les précautions redoublent. Charles IX a fait demander à Monluc sa compagnie de gens de guerre : elle vient grossir les trois compagnies formées de catholiques qui marchent toujours près de lui.

Le 16, on excursionne à Touvre où le roi s'arrête pour visiter les fontaines et admirer les abîmes profonds de la « rivière subite »¹. L'eau des fontaines formait cette « rivière subite » de la Touvre, qui, deux lieues au-dessous, se joignait à la Charente. Dans la fontaine nagent des cygnes; et les rivières semblent « bordées d'écrevisses et pavées de truites, les meilleures qu'on saurait manger ». Des gardes veillent sur les eaux poissonneuses, avec le même soin que dans les forêts royales. Charles IX fait pêcher devant lui; et l'on rassemble, pour lui faire plaisir, la troupe des cent quatre-vingts cygnes. Le roi déjeunait au bord de la rivière, sous la « feuillée ».

C'est à Angoulême, le 16 août, que le sieur de Boucart, gentilhomme et vieux serviteur, vint devant le conseil privé présenter les doléances des réformés de la Champagne qu'il avait rencontrés au baptême de l'enfant de M. d'Andelot à Tanlay. Ce qu'il fit avec véhémence, montrant tout le danger qui résultait des levées de troupes que faisait alors le cardinal de Lorraine en Bas-signy, après les massacres des huguenots à Tours ainsi qu'à Blois, alors qu'ils voulaient vivre simplement sous la protection tolérante de l'édit de pacification. La partialité semblait donc évidente au vieux gentilhomme qu'était Boucart, né au service du prince. C'est pourquoi, il ne craignait pas de rappeler à son maître que le roi est ordonné par Dieu afin de conserver la loi civile, pour faire observer la justice par tous. La « confusion horrible » dont souffrait le royaume venait de cet oubli d'une justice égale

1. A Pont-Touvre.

envers tous. Les séditeux, les voleurs, les meurtriers opprimaient ceux qui respectaient la volonté royale manifestée dans l'édit de paix. Gouverneurs et magistrats favorisaient ces fauteurs de troubles. Depuis deux ans et demi on massacrait impunément, comme à la guerre, ceux de la religion. Les grands, adversaires des réformés, formaient des associations et des ligues, les villes chaque jour s'élevaient contre eux, le plat pays entraînait dans la danse : « Et si ne voyons pas que puissions éviter la mort que par la bonté de Dieu et par nos armes... »

On partit d'Angoulême le 18, afin de gagner Châteauneuf qui donna une entrée. On passa la Charente en bateau, pour aller coucher à Jarnac le 21, où Henri, duc d'Anjou, cueillera plus tard ses premiers lauriers. Ici les réformés paraissent bien insolents et glorieux à don Francès.

M. de Jarnac, dans sa magnifique maison, où le roi fut deux jours, voulut s'entretenir avec les autres des affaires de la religion. Il affirmait qu'il avait toute confiance dans son roi, qui tiendrait sa promesse, que les autres gentilshommes, comme lui, étaient certains de pouvoir vivre selon l'édit d'Orléans. Le roi leur assura en effet qu'il tiendrait sa promesse. Et bien que la reine le lui cachât, don Francès était persuadé que Condé allait venir ici, dans quelques jours, avec le comte de Porcien¹, contre la volonté du roi et de la reine. A la cour, la reine d'Écosse² passait maintenant pour le démon lui-même. Le connétable, fort soucieux, continuait de flatter Catherine. Il voulait, comme toujours, sauver ses neveux ! A Jarnac, don Francès le savait, les prêches étaient fréquents, et très suivis.

Le mardi 21, on repassa la Charente en bateau, pour l'entrée à Cognac où Charles IX restera onze jours. C'est le gentil Cognac, le « lieu de la naissance » de François I^{er}, manoir de la maison d'Angoulême, qui mire ses murailles dans les eaux du fleuve qui porte les futailles.

C'est à Cognac, le 25 août, que le roi a fait adresser à tous les Parlements ses lettres missives ordonnant d'observer l'édit d'Orléans, et de punir ceux qui affirmaient que cet édit était

1. Antoine de Croy, prince de Porcien, fils de la comtesse de Seninghen, calviniste et bon soldat huguenot, compagnon de d'Andelot et de l'amiral. Il avait épousé Catherine de Clèves, également réformée.

2. Marie Stuart, détestée par Catherine de Médicis, et chassée par elle de France.

rompu. La coexistence des deux religions semble donc toujours la loi après l'assemblée de Bayonne. Ceci avait d'ailleurs été formellement conseillé, au nom de Philippe II, par le duc d'Albe.

L'homme qui est envoyé pour assurer l'ordre dans la région de Cognac, voir si tout est calme, si l'on ne prépare rien contre le roi, est Lansac¹, un libéral, qui passait pour un hérétique, et se montrait l'ami de Jarnac².

Lansac ne s'était pas caché pour dire à l'ambassadeur d'Espagne, lors d'une récente intervention en faveur d'un Français dont le navire avait été pris à Saint-Sébastien, et qui avait été retenu par le Saint Office comme blasphémateur, que l'Inquisition était une terrible chose. Imagine-t-on un marin qui n'eût sacré, c'est-à-dire blasphémé, disait-il!

C'est vrai que l'Inquisition était odieuse aux Français, même les plus catholiques, qui voyaient dans les récents autodafés de Tolède une guerre dissimulée à notre nation quand on faisait justice des Français en Espagne. Ici, constate don Francès, tous les hérétiques brûlés à Tolède étaient représentés dans les temples : et on les donnait en exemple comme des *martyrs*.

Or Lansac, tandis que la cour, qui en avait un tel besoin, se reposait à Cognac, était chargé d'un grand nombre de missions pacificatrices. Il devra voir le prince de La Roche-sur-Yon, qui interviendra auprès de M^{me} de Vendôme pour qu'elle ne sorte pas de la Navarre où elle était, et auprès de Condé pour qu'il ne quitte pas la Picardie. Il avait en outre la délicate charge d'intervenir auprès de son grand ami Jarnac, gouverneur de la Rochelle, pour qu'il prêtât le serment de fidélité comme les autres chevaliers de Saint-Michel. Et Jarnac ayant fait ce que lui demandait le roi fut autorisé à conserver son collier et le gouvernement de la Rochelle.

Don Francès l'observait, chagrin : les hérétiques étaient bien résolus à dissimuler, à feindre la plus stricte obéissance envers le roi.

La vie reprenait dans la cour reposée. Les conversations por-

1. Louis de Saint-Gelais, chambellan de Catherine de Médicis, qui alla à Rome et en Espagne; c'est celui qu'on appelait le bonhomme Lansac ou le vieux. « L'honneur de la Saintonge », a dit de lui Joachim du Bellay, le « support des Muses » suivant Baif. Ch. Sauzé a publié sa correspondance politique de 1548 à 1557 dans les *Arch. hist. du Poitou*, 1904.

2. Le gouverneur de la Rochelle.

taient sur les projets de mariage entre Henri duc d'Anjou et la princesse de Portugal; entre Marguerite de Valois et le fils de Philippe II. C'est toujours pour donner une idée de leur puissance, comme l'écrira don Francès.

Ainsi seraient éludées les promesses faites à la reine d'Espagne et au duc d'Albe, à ce que croyait l'ambassadeur malveillant.

Il va se révéler ici un ennemi des Français, comme l'était son prédécesseur Chantonnay. Alava a écrit : « L'essentiel pour eux est d'échapper au naufrage, grâce aux secours de Votre Majesté. Mais dès que le sol sera ferme sous leurs pieds, *on les verra ingrats, comme la France le fut depuis qu'elle existe...* »

Philippe II se montrait plus juste. Ainsi, au mois de septembre, il donnait ses instructions à don Francès, mal informé, avec l'ordre de continuer ce qui avait été convenu à Bayonne. C'est la reine d'Espagne elle-même qui devait avoir la charge de cette négociation. Ainsi on ébaucherait ce pacte de famille dans lequel entreraient l'Espagne, la France, l'Empire (l'Allemagne) et auquel pourrait s'adjoindre le Pape. Telle était la ligue ouverte.

Alors Philippe II écrivait à son ambassadeur : « Le prince mon fils ne peut avoir meilleure femme que M^{me} Marguerite... »

Ce prince était don Carlos, un maniaque et un dément, que son père allait faire enfermer.

Mais Catherine, à Cognac, est à son repos. Elle dira, de ces jours d'août, à la duchesse de Guise, qu'« yl fayst le plus beau » qu'elle vit jamais. Il y a deux parcs, l'un pour se promener à pied, l'autre pour aller à la chasse, où le roi, son fils, se rend tous les deux jours. La noblesse tient le soir le bal : « Et tout danse, huguenots et papiste ensemble... »

EN SAINTONGE ET VERS LA ROCHELLE

ON partit en excursion, le 25 août, pour gagner Louzac afin de déjeuner dans la maison du Rhingrave, comte palatin du Rhin, conducteur des réîtres, les pauvres cavaliers allemands qui avaient fait le rêve de vivre de leur industrie de guerre chez nous et de devenir les arbitres de nos querelles.

Le Rhingrave, ou comte du Rhin, prince catholique, était Philippe de Salm, colonel des Allemands du roi.

Établi chez nous, ne touchant pas souvent son argent, parfois il semblait ne pas savoir comment s'employer, et au service de qui. La visite royale pouvait du moins le consoler. Car Philippe de Salm avait bien servi les rois de France; il s'était marié chez nous ayant épousé la veuve de Charles de Crussol¹. Et depuis qu'il avait amené des troupes lors des premiers troubles, on l'avait vu contribuer à la reprise de Rouen et du Havre. Le Rhingrave présentait la plus curieuse physionomie, un peu hirsute et débonnaire, comme les cavaliers qu'il avait acclimatés chez nous, à l'aspect singulier, avec leurs grosses et longues moustaches, leurs habits noirs, leurs chevaux aux longs poils, mais qui après tout montraient plus d'ardeur à vider les pots, et de joie à toucher leur solde, que de zèle à porter des coups et à combattre leurs propres frères allemands sur les champs des guerres civiles.

On partit de Cognac, le 1^{er} septembre, pour déjeuner au port de Chauveau², où étaient deux ou trois maisons. On arrivait dans la Saintonge.

1. Sa seconde femme fut Jeanne de Genouillac d'Assier.

2. Sur la Charente.

Combien, dans cette région, les Romains avaient laissé de hautes antiquités, vestiges d'arcs et de portes!

Charles IX, ayant passé sous l'arc de Montrubel, arrivait à Saintes-la-Romaine, dans l'après-midi. La ville, qui rappela beaucoup Nîmes aux voyageurs, donna une entrée.

Et là encore, nous sommes dans un pays en grande partie gagné à la Réforme.

Avec curiosité les compagnons du voyage découvrent les villages de Saint-Trojan, du Mesnil, dont les hauts clochers dominent les marais, les salines et la mer. Ici tous les habitants sont « marinières », c'est-à-dire marins ou vivant de l'Océan. Ils s'avancent, en bel équipage, habillés de velours de couleur; leurs enseignes sont déployées et l'artillerie tonne. Autour de Marennes brillent et s'étendent les plus vastes salines connues. On aperçoit les îles du Pertuis et de Saint-Pierre d'Oléron. Charles IX y passa une journée entière. Car le sel, c'est la mine d'or du roi de France. Beaucoup de gens vivaient du travail et de l'industrie du sel à Marennes; là, les gens des gros villages voisins se rassemblèrent. Charles IX a pu en voir défiler jusqu'à six ou sept mille, ce qui était pour l'époque un immense rassemblement.

Le 5 septembre, on gagna Brouage, au milieu des marais salants, en suivant la chaussée qui les traversait. Alors on construisait une nouvelle ville, autour du « port », si célèbre en ce temps. Tous les habitants du voisinage s'y étaient rassemblés. Charles IX, salué par l'artillerie des vaisseaux dans le port voisin, revenait coucher à Marennes.

Ici les huguenots étaient en majorité. Et quand cela arrivait, on ne baptisait plus, car les réformés s'emparaient des églises. C'est pourquoi, le 6 septembre, à Marennes, neuf cents personnes s'étaient rassemblées autour du roi dans l'église pour faire leurs Pâques catholiques. Et les enfants que l'on baptisa étaient déjà si grands qu'ils pouvaient eux-mêmes demander le sacrement au prêtre. Charles donna son nom aux garçons et nomma Charlotte les filles.

Le 7 septembre, déjeuner à Corméran. Le roi retourne à Saintes le 8 où l'on mangea des huîtres en écaille; il assiste, le dimanche 9, à la procession générale.

Il convenait maintenant de monter jusqu'à La Rochelle, l'unique port militaire de la France sur l'Atlantique. On déjeune à Brizambourg. On traverse la rivière de la Boutonne, sur un

pont de bois nouvellement fait, pour arriver dans les faubourgs de Saint-Jean d'Angely, où les habitants donnent une entrée. Le roi y passe la journée du 11. On gagne le pauvre village et le château de Poursay ¹ où l'on déjeune. On couche à Surgères, un autre beau village avec un fort château au milieu des prairies. On déjeune à Lajaune le 13, un autre village, avec une antique église, et l'on couche dans une petite abbaye située dans les faubourgs de La Rochelle.

Les esprits étaient bien anxieux à La Rochelle, car le roi avait fait mander aux habitants de ne pas élire leur maire; il entendait le leur désigner lui-même, et que ce fût un catholique.

- La Réforme était entrée à La Rochelle, en 1558, avec David, aumônier du roi et de la reine de Navarre, qui fit le premier prêche dans la chaire de Saint-Barthélemy.

Le culte rendu en secret sortit plus tard des caves et se fit au grand jour. Bientôt les salles de Saint-Michel avec le logis Gargoulleau apparaissaient bien insuffisantes pour contenir la foule. En 1562, on devait donner la communion générale sur la place du Foin, sous la tente. Alors on pouvait compter à La Rochelle près de six à sept mille réformés, et parmi eux les premiers magistrats, le présidial, une partie de la garnison. Jarnac, gouverneur de la ville, autorisait la célébration des deux cultes côte à côte; le curé et le ministre s'entendaient sur l'heure des offices. Les réformés chômèrent de leur côté les fêtes catholiques.

Ces belles concessions mutuelles ne durèrent pas longtemps. Le parti réformé l'ayant emporté devait naturellement chercher à brimer le parti catholique. Bientôt c'était la messe qu'il fut difficile d'entendre librement dans la petite ville militaire, tous jours ouverte à l'Angleterre, si longtemps anglaise, et dont l'esprit particulariste demeurait avant tout fort attaché à ses franchises municipales.

Ces libertés de La Rochelle étaient symbolisées par une antique coutume. Quand un roi entrait dans la ville, on tendait un cordon de soie à travers la porte. Le maire, représentant la cité, se tenait derrière l'entrave symbolique; il faisait jurer au roi sur l'Évangile, avant d'entrer dans la cité, de conserver les franchises locales. Le serment prêté, le cordon était coupé. Seulement alors le monarque était admis à faire son entrée. Louis XI, lui-même, avait

¹ Poursay-Garnaud.

prêté ce serment, un genou en terre, tête nue. Le maire de La Rochelle était un homme assez considérable, et dans tous les cas un petit roi dans sa ville. Ainsi se montrèrent Doriole, le chancelier, Mérichon, employé à des missions diplomatiques, et d'autres serviteurs éminents de Louis XI.

La Réforme à La Rochelle avait donc trouvé un milieu de choix dans le monde de l'échevinage et un sincère protecteur dans la personne du gouverneur Jarnac. Le connétable de Montmorency ne l'ignorait pas. Il ordonna, avant l'entrée de Charles IX, d'enlever l'artillerie sur le rempart et la fit conduire dans les prairies de Maubec, là où jadis avaient eu lieu les prêches.

La Rochelle avait cependant préparé une courtoise réception, avec les arcs de triomphe habituels où l'on voyait les douze travaux d'Hercule et le portrait du roi.

Jean Blandin fit la harangue au faubourg Saint-Éloi, remit les clefs de la ville que le roi rendit aussitôt. Charles IX, monté sur une estrade, devant l'abbaye, assista au défilé des compagnies militaires, bien équipées et nombreuses. Puis le roi s'en fut coucher dans la maison noble du Fay. Le lendemain, 14 septembre, eut lieu l'entrée par la porte de Cougnes, barrée du fameux cordon de soie. La réaction du connétable de Montmorency fut brutale. Le vieux baron de l'Île de France trancha de son épée le cordon. Et maugréant, il demanda aux magistrats s'ils entendaient refuser l'entrée de la ville à leur maître. Si c'était un usage, il lui semblait bien passé de mode.

Ainsi Charles IX entra à cheval dans La Rochelle; et à cheval aussi, le maire lui demanda de confirmer les privilèges de la cité. Il répondit : « Soyez fidèles et loyaux serviteurs, et je vous serai bon roi ».

Les échevins portèrent le dais. Au carrefour de Notre-Dame s'élevait l'arc de triomphe représentant les travaux d'Hercule. Au carrefour de l'Évescot, sur la place du Pilon, aux Changes et aux Petits bancs, des échafauds s'élevaient décorés de tapisseries. A la fontaine de la Caille, on admira les treize plus belles demoiselles de la ville vêtues en Diane, portant une robe blanche : le croissant de la déesse brillait dans leurs cheveux. Elles récitèrent un compliment. Sur quoi on gagna l'Hôtel de Ville.

Alors Charles IX fut conduit dans ses appartements où les magistrats lui présentèrent un bassin d'argent au milieu duquel s'élevait un rocher; au dessus, on voyait Charles IX dominant

les vagues ondoyantes. Sur le portail du logis du roi, on lisait ces vers :

**Les Rocheloyz chantent l'heur immobile
D'une chrétienne et notable Sibyle!..**

La Sybille, sage et chrétienne, désignait naturellement Catherine de Médicis que tous reconnaissaient. Même en lui prêtant un esprit prophétique, lorsque la reine regardait la mer, les tours que l'on fermait avec des chaînes pour défendre l'entrée du port, et la lanterne, le plus ancien des phares de France, sur ce miroir des nues de septembre ou l'étain de la mer, eût-elle lu le destin de son fils le plus chéri qui devait dans la tranchée risquer sa vie pour tenter de reprendre la ville sur les rebelles, les réformés et les Anglais, et le risque du pays privé si longtemps de son seul port de guerre sur l'Atlantique?

Tel sera cependant le résultat de nos divisions à l'intérieur.

Mais le passage de Charles IX à La Rochelle indique déjà les difficultés à venir. Des paroles malheureuses au sujet des Rocheloyz y furent prononcées par l'avocat Jean de Haize, qui voulait mettre en valeur le zèle de Jarnac. Et Charles IX, avant son départ, défendit de contrevenir à l'édit de pacification, enjoignant aux magistrats de protéger la religion catholique. Il voulait qu'on pût entendre librement la messe. Ce qui fut affiché dans toutes les églises.

Le ministre La Vallée dut sortir de la ville, et Jean Pierres, lieutenant général, reçut pour résidence la banlieue de Paris. Six bourgeois furent exilés.

Après la publication de ces deux arrêts, Charles IX quitta la ville sans vouloir être reconduit.

C'est un fait qu'après son départ, au dire de don Francès, de nouvelles violences furent exercées contre les catholiques.

EN POITOU OU CHEZ LES GRISONS POITEVINS

ON reprit la route vers la France au cœur fidèle, à la mi-septembre qui la dore et la rafraîchit.

Voici le pauvre village de Benon, Mauzé-le-Riche où l'on couche le 18; Frontenay-le-Battu, petit village et château où commence le Poitou. Et ce jour-là, 19 septembre, on couche à Niort, bonne et belle ville où le roi fait son entrée.

C'est à Niort que le prince de Condé arriva par la poste pour annoncer à la reine-mère son mariage avec la fille du duc de Longueville, Françoise d'Orléans, âgée de dix-sept ans, comme le voulait la reine. Tous deux sont hérétiques. La reine entend que la noce soit célébrée à la cour et elle permettra de prononcer des prêches dans la salle de la résidence royale, les portes fermées, sans autres auditeurs que les huguenots.

L'arrivée de Condé, si bien accueilli par le roi et la reine, n'est pas agréable naturellement à Montmorency. Ils sont sur le point d'en venir aux mains, et le conseil privé, réuni en hâte, doit les calmer.

Pour montrer son équité et le sentiment de la justice, la reine-mère ordonne l'exécution d'un voleur de grand chemin, Simon de May, soupçonné d'avoir voulu assassiner l'amiral.

Le 20, déjeuner à Echiré, pauvre village où l'on passe la Sèvre sur un pont de pierre nouvellement fait. On couche le même jour au Champdeniers, bon village. Le 21, on déjeunait à la métairie de Baubarre ¹.

Mais voici, sur la hauteur, Parthenay, avec sa porte triomphale

1. Sur la carte de Cassini : La Baubière.

sur le Thouet, qui n'est encore qu'un ruisseau; La Rochefatou, un petit château où l'on couche; Airvault et son pont de pierre; et l'on arrive à Oiron le 22.

Ici l'on s'arrête deux jours, car le château appartient à M. de Boissy. Chez les Boissy (Gouffier) on est de père en fils gouverneur du roi, écuyer, chambellan, et l'on a le privilège de coucher dans la chambre du souverain, et même l'honneur de partager son lit. Ainsi s'échangent des secrets. C'est bien le moins que le roi dorme dans le lit de son féal

Départ le 25 septembre pour Thouars. Le roi fait son entrée dans la petite ville recueillie, dont le beau château appartenait à M. de la Trémoille. C'est Louis, troisième du nom, petit-fils du « chevalier sans reproche », premier duc de sa maison, qui avait épousé Jeanne de Montmorency, une fille du connétable. M. de la Trémoille se montra un puissant et loyal seigneur : il envoya au devant de la famille royale neuf cents « grisons poitevins », c'est-à-dire les bonnes gens cultivant le pays, ses sujets et, il offrit un festin à Charles IX. Après le déjeuner, on baptisa la fille du seigneur de la Trémoille, qui reçut les noms de Charlotte et de Catherine. La collation fut belle avec distribution de confitures. Puis le roi regagna Oiron, chez M. de Boissy, où pendant trois jours reprirent les danses et les branles de Poitou¹.

On part pour Loudun le 26 septembre, en direction de la Loire; on déjeune le lendemain à Ceaux², pauvre village, avant d'aller coucher à Champigny-sur-Veude, au château de M. de Montpensier.

M. de Montpensier est Louis de Bourbon, dont la mère fut une Montmorency. Issu de « l'estoc de ce grand roi saint Louis », comme il disait, il cherchait à l'imiter dans la défense de la foi. Gouverneur de Touraine et d'Anjou, il recommandait les hérétiques à son bourreau et leurs femmes à son guidon. Lui, il menait toujours l'avant-garde au combat. M. de Montpensier était l'un des hommes de France que l'ambassadeur d'Espagne estimait le plus. Il faut dire qu'il se montrait alors l'un de ces catholiques fervents qui se proclamaient, en toutes circonstances, serviteurs du roi d'Espagne³.

1. Le compte de bouche porte au gîte d'Oiron : cochon, mouton, bœuf à la royale, salade, fromage, fruit (Bibl. Nat., fr. 25755).

2. Entre Loudun et Richelieu. — 3. Plus tard don Francès le dira plutôt froid (1570).

On fêta à Champigny la Saint-Michel, fête de l'Ordre et du pays.

Le lundi 1^{er} octobre, on déjeune à Marçay, petit village avec un château pour aller coucher au fort beau manoir de Chavigny.

Le lendemain, on arrivait à Fontevrault, l'agréable et noble abbaye des religieuses. On prit la route vers la Bretagne, au sud de la Loire, quand venait la saison pluvieuse.

On s'arrêta à Brezé, fort beau château, le 3. Et le seigneur du lieu, d'une famille très agissante de vieux serviteurs de la maison d'Anjou puis de celle de France, de la race des grands veneurs, tint ce jour-là maison ouverte à tous. Puis on traversa le grand et beau village de Doué le 4, pour coucher à Martigné-Briand; le vendredi 5, on déjeune à Notre-Dame d'Alençon, pauvre village, et l'on couche à Brissac ¹ qui domine de son grand château le vallon de l'Aubance.

On traverse Chemillé et Jallais le 8, pour arriver à Beaupréau le lendemain, dans le val de l'Evre.

Ici est la demeure du prince de La Roche-sur-Yon, Charles de Bourbon, le frère de M. de Montpensier, comme lui un bon catholique. Mais don Francès ne l'aime pas. Il voit en lui une sorte de modéré. M. le prince a fait l'éducation de Charles IX avec M. de Cipierre ²; et il avait du bien, ayant épousé M^{me} Philippe de Montespedon, qui surveillait, non sans rigueur, les demoiselles de la cour, ce dont elles chargeaient plutôt le mari que la femme. Celui qu'on nommait «le grison fidèle» était bien malade. S'il faut en croire cette bonne langue de M^{lle} de Limeuil, qui le détestait on l'a vu, il n'eût été qu'un brutal, un homme léger et surtout un ivrogne. Cette accusation n'indique pas un penchant favorable pour la santé de M. de La Roche-sur-Yon, qui déclinaît et se trouvait mal depuis quelque temps déjà.

Il a fait cependant préparer un déjeuner triomphal! Mais il semble tout à coup mourant. Et Charles IX ne veut pas apporter quelque gêne à son précepteur. Il allait déjeuner et coucher à l'abbaye des religieuses à la Regrippière, tandis que M. le prince décédait le lendemain en son château.

La reine-mère, comme on l'assure à don Francès, doit se diriger

1. Cossé : voir l'itinéraire donné par Barthélémy Roger (*Lettres de Catherine*, t. X, p. 161).

2. M. de Cipierre est par contre très bien vu de don Francès.

vers la Bretagne, et elle sera de retour à Blois vers le 20 octobre.

On voit bien, remarque l'ambassadeur, qu'elle n'est pas pressée; en effet, elle ne désire aller à Paris que pour toucher de l'argent. La reine avait cependant promis de se trouver dans la capitale au mois de novembre, pour arranger à cette époque les choses de la religion. M. de Loches¹ venait d'être appelé pour être attaché à la personne du roi : M. de Birague était nommé gouverneur à Lyon, tous deux de bons catholiques. Et l'ambassadeur envoyé en Espagne est M. de Fourquevaux, tenu par les catholiques comme un homme des plus intelligents, à l'esprit si vif.

Il s'agit du noble Raymond de Rouer, sieur de Fourquevaux. Un rouer, c'est un chêne, l'arbre du pays toulousain. Soldat, diplomate, lecteur de Polybe, de Frontin et de Machiavel, ayant admirablement administré Narbonne, tenu en respect huguenots et catholiques, et pacifié Toulouse, Fourquevaux, l'homme grave, au front sillonné de rides, au regard sévère, allait surveiller les Espagnols. Et dans le mouvement diplomatique, on signalait que Charles IX avait nommé un ambassadeur pour se rendre vers le Turc, qui était un parent du connétable. Est-ce une feinte pour impressionner le roi d'Espagne ou le pape?

Mais, lui, don Francès, en a assez.

Il supplie Philippe II d'envoyer un autre représentant pour le relever. Il se sent bien malade; et il a tant besoin de mettre un peu d'ordre dans ses propres affaires.

Il a dû séjourner à Poitiers; il va cependant rejoindre Tours où la reine-mère lui avait demandé d'attendre la cour.

1. Suivant Don Francès, ou M. de Loges. Ce doit être M. de Losses, Jean de Beaulieu, grand maréchal de camp (*Brantôme*, t. V, p. 126).

XXVIII

VERS LA BRETAGNE

OCTOBRE, et les jours qui déclinent, trouvèrent les voyageurs dans la région grise qui conduit de l'Anjou à la Bretagne.

Le 10, on déjeune et l'on couche à Le Loroux-Bottereau, petite ville entre les deux provinces. Le lendemain, on traverse en bateau la Loire au port de la Chubiette pour aller déjeuner à Thouaré où il y a un joli petit manoir. On suivait maintenant les prairies de Nantes où Charles IX arrivait le soir pour coucher.

Nantes est la capitale de la Bretagne, la ville des ducs, enclose dans les fortes murailles qui bordent la Loire et l'Erdre. Dominant les remparts, on aperçoit le clocher de la cathédrale et le palais des ducs. Sur le grand fleuve se fait déjà sentir le flux de la mer, et les nefs qui voguent sur l'Océan cinglent jusqu'au pont de bois.

Charles IX devait attendre le vendredi 12 octobre dans les faubourgs, à la Fosse, sur la bordure du port, avant de faire son entrée dans la cité marchande des ducs.

Après déjeuner, il prenait place sur l'estrade d'où il regardait défilier les compagnies sous les armes. Puis le roi montait à cheval, faisant son entrée à Nantes, qui parut fort belle.

Charles IX devait demeurer trois jours dans la ville pendant lesquels il prit plaisir aux danses appelées le trihori de Bretagne, les guidelles, le passe-pied et le guilloret.

Mais ce n'était pas pour regarder des danses bretonnes que la reine-mère avait mené le roi dans cette province. Tous les deux

suivaient Anne de Montmorency qui y était chez lui, comme les Châtillons¹.

Au moment où Catherine de Médicis et Charles IX entraient en Bretagne, il y avait seulement trente-trois ans que cette fière et dure province avait été réunie à la couronne (1532) par le don qu'en fit Claude de France, fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne, à François I^{er} son époux.

Que de soucis le duc de Bretagne avait donnés au roi de France son suzerain! La prestation du serment s'accompagnait de protestations renouvelées à chaque règne. Et depuis le xiv^e siècle, et la mort du duc Jean III, ouvrant une querelle au sujet de l'héritage, on avait vu la maison de Montfort prêter serment au roi d'Angleterre, et la Bretagne demeurer en grande partie, sous le contrôle de ce pays. Les relations de commerce rapprochaient Bretons et Anglais. Le duc de Bretagne, au temps de Louis XI, avait été le plus souvent l'allié du duc de Bourgogne, et sa cour un foyer de conspirations, d'intrigues, visant à l'autonomie de la province. Charles VIII, Louis XII avaient fini par « épouser la duchée » en épousant la duchesse Anne. François I^{er} avait continué le nécessaire sacrifice en s'unissant à Claude. Mais la Bretagne demeurait ce qu'elle fut toujours : libre, rétive, audacieuse et fidèle.

Il est curieux de penser que la Bretagne, où nous avons vu le plus solide dépôt de la tradition catholique, s'est montrée au fond toujours extrêmement féodale, c'est-à-dire liée à ses hommes, et protestataire, c'est-à-dire fidèle à tous ses instincts de liberté.

M. d'Andelot, François de Coligny, le frère de l'amiral, avait épousé Claude de Rieux, héritière de la terre de Montfort en Bretagne, et descendante de la plus ancienne et de la plus riche famille du pays, après celle des ducs. Claude de Rieux avait épousé aussi la foi du seigneur d'Andelot, le colonel de l'infanterie, et se montra la plus sincère des réformées. C'est ainsi que M. d'Andelot avait installé à Nantes un ministre venu de Neufchâtel. Partout où François de Coligny résidait, on prêchait et l'on priaît

1. Plus tard, en 1576, dans l'information que donnera sur la décomposition de notre pays un successeur de Francis de Alava, l'ambassadeur Diego de Zuñiga annoncera que la Bretagne allait se détacher de la France pour former le fief de Montmorency.

à la huguenote, c'est-à-dire en chantant en français les Psaumes de Marot.

Au château de Blain, vivait la vicomtesse de Rohan, Isabeau de Navarre, fille de Jean d'Albret, roi de Navarre, et tante de Jeanne d'Albret, qui partageait sa foi. Ainsi Nantes et Blain avaient accueilli les ministres. Au Croisic, on vit se développer une nouvelle église, comme à Vitré. Chanter les Psaumes, servir son roi, vivre dans la liberté de sa conscience, dans la sécurité de sa croyance apparaissait à M. d'Andelot autant d'articles de son ardente conviction. Arrêté au temps des premiers troubles, il voulut rendre son collier de Saint-Michel. Mais il entendit apparemment une messe, et M. d'Andelot rentra dans ses charges et ses biens. Depuis 1559, on avait célébré la Cène à Rennes, qui eut pour ministre Gravier. C'est en Bretagne sur la côte de Rais, après la répression d'Amboise, qu'on vit s'embarquer les huguenots désespérés pour passer dans les pays étrangers. C'est en Bretagne que nous avons déjà rencontré les corsaires qui inquièteront beaucoup Philippe II avec leurs entreprises sur les Indes.

A Rennes, rixes, violences entre huguenots et catholiques se succédaient à propos des processions. A Châteaubriant, le Calvinisme fut apporté par les deux ministres de M. d'Andelot; et la vicomtesse de Rohan obtint la liberté de conscience pour elle et sa maison. A la Roche-Bernard, M. d'Andelot installa le ministre Louveau. M^{me} d'Andelot, qui était grosse, devait décéder le 5 août 1561 dans les bras de son époux, entourée de l'affection des deux noblesses, la catholique et l'huguenote, mais dans les sentiments de la pure foi calviniste. Le ministre Louveau, qui l'avait exhortée à la mort, porta à Nantes la nouvelle religion, dans les faubourgs. Un synode fut tenu en 1561 à Châteaubriant, un autre à Rennes. Une petite guerre latente s'éleva à Nantes entre les deux parties.

La Bretagne était entrée, comme le reste de la France, dans la guerre civile après Vassy, et les églises réformées se déclaraient solidaires. En 1562, ils étaient deux ou trois cents réformés réunis à Nantes dans la maison de l'apothicaire Pineau. Ils voulaient une église paroissiale. La prise du Havre, la menace de rupture avec l'Angleterre, amenèrent officiellement l'encouragement à la piraterie. Et c'est un fait reconnu que les réformés en Bretagne avaient réalisé à Nantes, et surtout à Blain, de tels

progrès que la messe avait été abolie dans ce dernier bourg, pour être rétablie seulement deux ans après (1564-1566).

Telle était la situation en Bretagne, qui ne manquait pas, on le voit, d'intérêt pour la reine-mère.

Mais si à Nantes, on avait passé trois jours, on allait en partir le 15, pour retrouver la maison solitaire de la Galochette près du château de Joué; le lendemain on traversait Moisdon pour arriver à Châteaubriant, le beau château du connétable où l'on devait séjourner dix-huit jours et solenniser la Toussaint.

Anne de Montmorency, qui tenait son prénom de sa marraine, Anne de Bretagne, s'était installé en Bretagne. Il voulait être le plus grand propriétaire terrien de France, comme il était le premier gentilhomme et baron chrétien. Grand diseur de chapelets, bon soldat, le connétable faisait tout avec conscience; le capitaine « brûle bancs », comme le désignaient les huguenots, lorsqu'il détruisit les temples. Grand « rabroueur » de personnes au conseil, Anne de Montmorency nommait volontiers les autres : ânes, veaux et sots. A dire vrai, le connétable montrait prudent dans la conduite des affaires de l'État, calme et fort dans les combats. Il passait alors pour le Nestor des Français, arrivant justement à sa soixante-douzième année. La France lui devait Metz; et ce « bon vieillard » avait fait peindre ses conquêtes dans sa galerie de l'hôtel de Montmorency à Paris. Chantilly, Écouen, Montmorency, l'Isle-Adam disaient sa gloire.

Mais le connétable avait aussi une manière à lui de faire des conquêtes, et d'agrandir son bien à la paysanne, épargnant celui de ses maîtres, les rois. Il se faisait donner les biens de ceux à qui il procurait des honneurs. Ainsi advint-il à Philippe de Châteaubriant, qui lui avait cédé sa belle maison pour recevoir l'Ordre de Saint-Michel. Ce genre de profits n'était pas du moins aux dépens du peuple!

Chez le connétable, on admirait encore la discipline qu'il avait su imposer aux armées, à tous ceux qu'il passait en revue. Et Catherine enfin aimait les entretiens de son « compère ». Il faisait bon les voir au souper où Montmorency ne mangeait jamais, ne dînant pas, mais écoutait : aussi bien que la reine, il savait dire le mot pour rire!

XXIX

A CHATEAUBRIANT, CHEZ M. LE CONNÉTABLE. VERS ANGERS

« **M**ONSIEUR le Connétable », bien qu'il n'ait pas d'autre nom, est chef de famille, représentant des Montmorency et protecteur des Châtillons. C'est là le drame de l'ancienne France devant le roi et le pays. Car la lutte des familles, des « lignées » comme on disait, pour leur avancement, qui remplit la *geste de France*, demeure en grande partie l'histoire de la France, avec celle de l'héritage qui s'y rattache.

Anne de Montmorency a une situation personnelle à défendre, de même que son office en fait le soutien primordial de l'État avec le chancelier. Le chef de l'État était toujours la reine-mère, bien que la majorité de Charles IX eût été prononcée. Mais s'il était arrivé que Catherine de Médicis décédât, Anne de Montmorency, par les Châtillons, pouvait dominer la France, et même la gouverner à la huguenote, c'est-à-dire au fond suivant les principes voisins de la féodalité, avec ses discussions publiques, les clans et les cercles militaires, sous la prééminence de Dieu : « Dieu premier servi », comme disait déjà Jeanne d'Arc.

Le cœur d'Anne de Montmorency, féodal et baron catholique, demeure avec les Châtillons. Et le cœur des Montmorency, c'est Paris et l'Ile de France, cette Ile de France que l'on nommait alors la France. Un grand baron comme Montmorency, prince du sang royal, un Bourbon n'admettront jamais les prétentions de petits seigneurs, de tard venus, comme les Guises, des parvenus tendant à une usurpation, suivant eux, tyrannique du contrôle de l'État, sous le couvert de la religion. Ce contrôle appartient au sang, à la lignée dans un office de famille. Le

souvenir de Charles le Grand, les titres de la maison de Lorraine, sont à leurs yeux une fable, digne de rejoindre la geste oubliée de Charlemagne. Eux, instinctivement, ils se rangent autour de Capet qu'ils ont élu et dont le roi est l'héritier, leur maître et leur homme.

Les Espagnols, ennemis de la nation française qu'ils entendent diviser pour l'annihiler, le savaient bien. Le cœur catholique du connétable est avec les Bourbons, même huguenots, avec les Châtillons, ses neveux, acquis à la modération, pas à la guerre civile.

Les Lorrains demeureront des étrangers au royaume. De là la remise du jugement obtenu par Montmorency, « second père et le plus cher oncle », en faveur de Gaspard de Coligny dans le meurtre de François de Guise; son indulgence même pour Odet, l'évêque de Beauvais, qui veut contracter mariage et que le pape doit excommunier. De là le respect porté à Condé, qui ne le méritait guère, mais qui était Condé, le sang royal de Bourbon, et le voisin du baron de l'Île de France, comme gouverneur de la Picardie; la femme de Condé, c'est Éléonore de Roye, le sang magnifique et ardent des Mailly; et le beau-frère est La Rochefoucauld. Tous les Bourbons de la Réforme, et ceux de la branche cadette de Montpensier, le prince de la Roche-sur-Yon, ont un ami dans Montmorency. Il a dans sa clientèle les Croy, les Luxembourg, les Rohan, les La Marck, les Gouffier.

On se souvient qu'Anne de Montmorency avait épousé Madeleine de Savoie, épouse sage et vertueuse, une princesse d'un autre âge, si française de cœur, pure, simple et catholique; elle veille tendrement sur les infirmités du vieil époux!

L'aîné des frères de la connétable est le comte de Tende, gouverneur de la Provence. Un autre beau-frère d'Anne de Montmorency est Honoré, marquis de Villars, lieutenant du Languedoc. Une sœur de Madeleine de Savoie est mariée à Antoine de Luxembourg, comte de Brienne, premier duc et pair. D'autres parents de sa femme sont les du Bouchage dont la race se confond avec la diplomatie française.

Que dire de l'amour qu'Anne de Montmorency a porté à ses enfants : cinq fils, sept filles!

L'aîné est François de Montmorency, né en 1530, qui a donc trente-cinq ans, l'héritier du nom, M. de Montmorency, comme on l'appellera sans plus : courageux, bon soldat, maréchal de

France à vingt-neuf ans, filleul de François I^{er}, il a épousé Jeanne de France, la fille-bâtarde de Henri II; comme gouverneur de Paris, il se montre libéral s'il en fut, tolérant, ami des arts.

Le second est Henri, né en 1534, qui reçut le titre de Damville; alors catholique ardent et même provocateur, brillant et spirituel, il épousera Antoinette de La Marck, fille du duc de Bouillon. Colonel de cheveu-légers en Piémont, il administre, on l'a vu, comme lieutenant-général et gouverneur, le Languedoc. Si zélé, et même agressif, il ira toujours vers la modération.

Le troisième est Méru, né en 1536, qui va avoir vingt ans. Lui aussi est un soldat, et le premier colonel général des Suisses.

Gabriel, baron de Montberon, était mort héroïquement aux côtés de son père, blessé à la même bataille de Dreux (1562). Et la plaie demeura ouverte au cœur du connétable!

Guillaume de Thoré, qui n'a pas vingt ans, est lui aussi un soldat, qui épousa Anne de Lalaing, et sympathisa avec la Réforme.

Des sept filles du connétable, l'aînée Éléonore, filleule de la seconde femme de François I^{er}, fut mariée au vicomte de Turenne, de l'antique maison de la Tour d'Auvergne, que Catherine de Médicis considérait comme son sang; et c'est par là que Montmorency se trouvera être le bisaïeul du grand Turenne, comme il le sera du grand Condé par Damville.

Jeanne de Montmorency fut unie à Louis, seigneur de la Trémoille, la plus puissante famille du Poitou, et la plus riche.

Catherine de Montmorency, filleule de Catherine de Médicis, épousa un Ventadour, de la maison de Lévis.

Marie de Montmorency, s'unira à Henri de Foix, de la branche de Candale.

Et les trois dernières filles du baron épousèrent les trois plus belles abbayes de France : Anne, si jolie et chérie, devint abbesse de la Trinité de Caen; Louise, religieuse à l'abbaye de Saint-Pierre de Reims; et Madeleine, religieuse à Fontevrault.

Voilà peut-être un des meilleurs exemples de ce qu'était une grande famille française.

Un « bon père », tel se montrait Montmorency, avec le risque de servir, de s'enrichir, et de mourir pour le pays, ce qui lui advint.

Le bien public, comme il arrivait alors, est confondu avec

son propre. Montmorency ne s'oublia jamais. Il avait l'habitude de figurer, ce qui était juste sur les états de paiement, qu'il signait pour ses hommes, ses serviteurs, ses soldats.

A ses biens, il pense. Car il a fait dresser à Paris, son testament, le 21 janvier 1563. A François maréchal de France et gouverneur de Paris et de l'Île de France, devaient revenir le duché de Montmorency, le beau château de Chantilly et ses dépendances, la merveille d'Écouen, ses fiefs environnants, Dammartin, l'Isle-Adam, la seigneurie de Préaux en Normandie, la baronnie de Châteaubriant et de Broons en Bretagne, d'autres en Anjou, le bel hôtel de Montmorency, rue Sainte-Avoie à Paris (en tout 50 fiefs).

A Henri, gouverneur du Languedoc, la baronnie de Damville, dont il portait déjà le nom, celle de Fère-en-Tardenois, la demeure de Compiègne, l'héritage de M. de La Rochepot, frère du connétable et la belle maison de la rue Saint-Antoine (23 fiefs).

Charles eut Méru, dont il porta le nom, les terres de Bourgogne, les vicomtés de Montreuil et de Melun, le vieil hôtel de Montmorency, rue Saint-Antoine. Et Guillaume reçut Thoré, Dangu, Montberon, la Prugne-au-Pot, avec la maison de la Couture Sainte-Catherine.

Les filles mariées recevaient chacune trois mille écus d'or, et les religieuses cinq cents.

Suivant la vieille tradition romane, le survivant des deux époux, comme il convient, devait jouir de l'usufruit. Et comme Madeleine de Savoie ne mourra qu'en 1586, les enfants de Montmorency, pendant vingt ans, demeurèrent dans une situation inégale à leur rang.

Et de l'héritage de Montmorency l'on peut dire que c'est la nation qui eut la meilleure part, avec Chantilly, les tombeaux et l'église de Montmorency, Écouen avec ses vitraux et la galerie de Psyché, qui abrita les *Captifs* de marbre de Michel-Ange, les livres de son trésorier Groslier, les émaux du *Banquet des Dieux* de Léonard Limousin.

Montmorency et la France : telle est la double cause du connétable. Il l'avait défendue par la diplomatie, et aussi de son épée. Et d'une manière plus générale encore « il avait servi » la conscience, la justice et les libertés. Le qualificatif de politique est resté au parti qui représenta ses idées, que les siens développèrent, mais justement.

Le connétable avait donné Metz à la France. Peut-être, s'il eût vécu, bien que catholique, eût-il évité la tuerie de la Saint-Barthélémy où tombèrent les siens.

Alors il vieillissait déjà, sans appétit. Les rides sillonnaient ses traits de paysan; l'âge épaississait ce gros nez de race, qui l'avait fait nommer le *camus* de Montmorency, l'homme au grand front plissé, aux petits yeux louches.

Six blessures, les unes graves, dont il se remit toujours. La septième aura raison de ce grand corps vigoureux à la rencontre de Saint-Denis (1567). Elle sera double : d'un coup d'épée, qui lui cassa la mâchoire, d'un coup de pistolet qui lui logea une balle près de l'épine dorsale.

Alors le « cœur de trois rois » cessera de battre ¹.

C'est pendant le séjour de Charles IX à Châteaubriant que des commissaires furent désignés pour rétablir la religion catholique à Blain, et donner aux réformés de Nantes un lieu pour les assemblées. Le vicomte de Martigues, de la maison de Luxembourg, avait succédé comme gouverneur de Bretagne à son oncle, le duc d'Étampes, qui s'était montré un catholique si modéré, et épris de réformes. La reine-mère avait donné les plus grands conseils de modération, et l'exemple du défunt, à M. de Martigues. Mais ce seigneur, suivant une ascendance agitée, était un homme dur. C'est lui qui pendant une campagne en Normandie étrangla de sa jarretière un huguenot qui refusait de se confesser; et il ne se privait pas de violer les jeunes filles réformées. A peine gouverneur de Bretagne, M. de Martigues devait former une ligue contre le connétable de Montmorency et ses neveux les Coligny. C'est la première ligue de Bretagne, connue par une lettre interceptée adressée au duc d'Aumale. Alors la reine-mère lui avait dit qu'il aurait eu vraiment intérêt à être « aussi estimé et aimé de tout le monde », comme était le saint homme et libéral comte d'Étampes, l'engageant à faire observer les édits du roi et à « faire vivre un chacun sur la liberté d'iceux ».

C'est à Châteaubriant (le samedi 20 octobre) que Charles IX apprit que les Turcs avaient abandonné le siège de Malte qu'ils tenaient depuis quatre mois, et qu'ils s'étaient retirés avec une

1. Le Connétable avait alors soixante-quatorze ans.

perte de trente-huit mille hommes. Cette nouvelle le rend si heureux que le roi fait faire un grand feu de joie.

On fêta ensuite la Toussaint avant de gagner Angers.

Le 2 novembre, on déjeunait à Bourg-Delbret et l'on couchait à La Mothe, petit château au milieu d'un bois. On descendait maintenant vers la Loire. On traversa Candé et le Louroux-Béconnois où l'on coucha le 4. Le lendemain on déjeunait à la Touche-aux-Anes¹ et le soir on arrivait à Angers.

Charles IX gagnait l'abbaye de Saint-Nicolas, dans les faubourgs; puis il faisait son entrée dans la ville, après le déjeuner.

Angers, c'est la grande ville, avec son vieux château, qui commande la Mayenne, l'antique forteresse de la maison d'Anjou et du roi René. Que d'églises, que de tours! « Basse ville, hauts clochers, riches prostituées, pauvres écoliers », dit le vieux dicton qui la caractérise.

Ici nous sommes dans l'apanage du frère du roi. Depuis plusieurs mois, Angers s'apprêtait à fêter Charles IX. Les lettres de Henri, duc d'Anjou, demandaient aux échevins que l'on fit disparaître toutes les traces de la guerre civile.

La revue de la garnison et des habitants fut passée du haut d'une estrade dressée devant Saint-Nicolas, où un docteur de l'Université et un échevin haranguèrent Charles IX (le 6 novembre).

Le discours de l'officier municipal fut tel. Il débuta rondement, car au sentiment du peuple, « peu instruit es bonnes lettres », toutes les harangues aux entrées royales revenaient à dire : soyez le très bien venu! Mais le sens de l'entrée dans les villes lui semblait plus profond : n'était-ce pas l'entrée dans le cœur, les pensées et affections de ses sujets?

Et venant à la raison même de ces harangues, l'orateur déclarait que c'était une manière pour le roi d'entendre en personne les remontrances de son peuple : « Voicy ce que vostre ville ose prendre la hardiesse de vous remonstrer : c'est le mal, l'incommodité que nous sentons et prévoyons pouvoir tourner à une confusion et changement d'estat pour la diversité des religions et pour la nécessité du temps que vous tollererez. Le second, c'est le mépris, le contentement, le peu d'auctorité où nous voyons estre

1. La Touche, sur la carte de Cassini, non loin des Landes d'Asnières.

vostre justice : et toutetois c'est la chose qui plus vous fait regner. »

L'échevin disait le Français de son naturel « fort religieux, fort cérémonieux et d'ailleurs non pas si lourd et constant aussi qu'un Lacédémonien pour ne se remuer pas facilement et endurer une bigarure en choses qui le touchent jusques au cœur... »

Très au fait de la jurisprudence, attaché à ses pratiques, l'échevin déplorait le peu de cas que l'on faisait alors de la justice. De cet abandon de la « justice roide », qui maintient seule une monarchie, était sortie la pratique de tuer et de massacrer ! Le devoir du roi était de remédier à ces désordres. Car sa vie doit être un exemple, une censure perpétuelle. Ayant fait l'éloge du jeune roi, l'orateur prononçait celui de Catherine de Médicis, « si sage, si prudente mère, si bien avisée au maniement des affaires ». Dans la ville d'Angers, Charles IX ne trouverait que fidélité, même s'il usait plutôt du bras gauche que du droit, c'est-à-dire de la douceur plutôt que de la force : « Elle vous jure, et au Dieu vivant, que vous n'y trouverez pas de faute : espérant aussi et attendant de vous ce serment réciproque que doit le seigneur à son sujet ».

En ce paisible Anjou, terre qui vous désire,

comme disait au roi la jeune Astrée de l'âge d'or, la belle formule du serment réciproque fut de la sorte invoquée. Et l'Académie d'Anjou harangua dans un beau latin Michel de L'Hospital, le chancelier, auquel la France devait rendre hommage puisqu'il portait un esprit de justice brûlant de conserver la patrie...

Le roi monta vers Saint-Maurice où l'attendait le clergé, laissant voir sa bonne grâce. Car il sourit en regardant les colonnes, les décorations des carrefours, des places et des rues. Comment aurait-il accueilli autrement la harangue d'un petit enfant de deux ans, un précoce orateur ? Car il représentait la Justice, tenant d'une main la balance, et de l'autre, l'épée. Mais Charles admira, sous la Porte Chapelière, le tableau où l'on voyait Hercule tuant un cerbère enchaîné, entre des colonnes symbolisant la vertu du jeune roi.

On quitta Angers, après déjeuner, le 7, pour coucher au Verger où l'on passa la journée du 8 chez le prince de Guémenée qui avait un fort beau château. Ce prince est Louis de Rohan, comte de Montbazou, grand seigneur de Bretagne, mais aveugle. Le ven-

dredi 9, on déjeunait à Lerigné. Après avoir passé le Loir, au pont de Durtal, on allait coucher au château de M. de Vieilleville François de Scépeaux, qui venait d'être fait maréchal de France, succédant à Saint-André.

« Hardi compagnon », comme on le nomme, vétéran des guerres d'Italie et de Metz, le maréchal de Vieilleville était un homme adroit, qui sera chargé de missions à Londres et à Vienne, où il ira, remplissant le vœu de Catherine, demander la main d'Elisabeth d'Autriche pour son jeune maître. On passa deux jours à Durtal.

Le roi repart, le lundi 12 novembre, pour déjeuner à Jarzé, beau village et château, et coucher à Baugé, petite ville qui donne une entrée. Le 13, on déjeune à Mouliherne sur la rivière de Rivaroles et l'on couche à la Ville-aux-fourriers, qui n'est qu'un petit château.

Mais dans la belle abbaye de Bourgueuil qu'entourent les vignes, on s'arrête cinq jours (14-19 novembre). La reine-mère écrira à la duchesse de Guise que ce lieu est le plus beau qu'elle vît jamais, qu'elle y a pris bien du plaisir, et fêta l'hôte qui n'était autre que Louis de Lorraine, cardinal de Guise. On déjeune le 19 à Ingrandes, petit village qui sépare l'Anjou de la Touraine, et l'on couche à Langeais, gros village et château. Tous les habitants vont recevoir le roi à une demi-lieue, tenant en main une petite botte de paille en signe de la fidélité due à leur seigneur quand il fait sa première entrée. Le 20, déjeuner à Maillé¹, bon village et château sur la roche; après quoi on passe la Loire en bateau pour gagner le Plessis-les-Tours où Charles IX couche dans le château de Louis XI, avant de faire son entrée au paradis de la Touraine.

1. Le compte de bouche donne des bécasses, alouettes, bécassines, perdrix ramiers, etc. (Bibl. Nat., fr. 25755).

XXX

L'ENTRÉE A TOURS

LE mercredi 21 novembre, Charles IX montait à cheval pour regarder le défilé des compagnies de la ville de Tours où il devait faire son entrée. Mais il rentra coucher au Plessis.

Au confluent de la Loire et du Cher, dans le jardin de la France, s'étendait la ville élégante, aux rues longues et propres, avec leurs maisons coiffées d'ardoises. Le commerce de la soie, de la laine et des armes y était florissant. Partout, dans la banlieue, des vignes, des jardins, des prés, des fleurs jusqu'en cette arrière-saison.

C'est précisément, dans cette banlieue de Tours que résidait à Saint-Cosme, Pierre de Ronsard, entré en son automne.

Avec quelle joie il reçut la reine-mère pour laquelle il avait écrit ses admirables *Discours sur les misères de ce temps*. Le poète lui présenta, ainsi qu'à ses enfants, des fruits :

Car tous voz jours nous servent d'un automne!

Et Ronsard saluait dans Catherine de Médicis celle qui avait anéanti, croyait-il, la guerre et la discorde. Au roi adolescent, le poète rappelait que le grand Hercule avait daigné loger chez un pasteur. En vérité, les Muses amenaient chez lui la famille royale : à l'enfant, ravissant d'espièglerie et d'intelligence qu'était Henri, et qui donnait, avant son printemps, sa fleur, le poète disait :

Voicy le lieu des peuples séparé
Mal accoustré, mal basti, mal paré :
Et toutefois les Muses y demeurent,
Et Apollon de lauriers revestu,
Qui vont gardant que les princes ne meurent
Qui, comme vous, ont aimé la vertu !

Même en cette fin de novembre, le peuple se pressait sur les routes et les chemins. C'est qu'il était impatient de voir et de retrouver son prince! Et dès l'aube du 22, clairons et tambourins sonnaient le réveil pour les gens de Tours. Les maisons étaient ornées de tapis. Vers midi, Charles IX approchait de la ville. Et sur la porte de la Riche, il pouvait voir l'arc de triomphe, et les « peintures exquises » où l'on reconnaissait la Parque filant la soie, comme il convient dans la ville industrielle :

Je ne suis point ceste Parque qui file
 Sur mon fuseau le destin des humains,
 Mais bien la soye, honneur de ceste ville,
 Donnant la vie aux peuples avec leurs mains.

La ville de Tours avait, en effet, la réputation de posséder les meilleurs ouvriers de la soie, et même les dames des grandes familles de la cité s'adonnaient à l'art de la broderie.

Vis-à-vis de la Parque se tenait un Vulcain, en hommage aux fabricants d'armes qui, eux aussi, étaient l'orgueil de la cité :

Je suis Vulcan, l'armurier des gens d'armes,
 Par qui le fer sur l'enclume est battu :
 Car au combat, sans la façon des armes,
 Des plus vaillants périroit la vertu.

Le roi prend place, suivant le programme, sur la tribune pour regarder le défilé de la ville. Pièces à feu, fauconneaux, arquebuses, pistolets tirent de tous les côtés; clairons et trompettes résonnent. Voici Messieurs les échevins, conseillers, bourgeois et marchands. Le maire de la ville, M. de Fontaines, présente les clefs et adresse au roi la harangue d'usage. Le premier colonel de l'infanterie s'avance, avec une allure digne des anciens preux. Les maîtres fileurs de la soie viennent ensuite, portant chapeau de velours noir, panache aux couleurs du roi, pourpoint de satin cramois, collet de velours noir. Voici maintenant les compagnons : les « moliniers¹ », les merciers, les rubanniers, les passementiers de soie, les fourbisseurs et armuriers derrière leurs riches étendards, les apothicaires et les chirurgiens habillés de noir de la tête aux pieds, et dont la démarche est si grave et posée; les bouchers avec leurs chasses rouges; les sergents et les massiers; les couvreurs, les

1. De draps.

charpentiers, menuisiers et autres; les hoquetoniers¹ qui étaient de beaux hommes; les tailleurs dans leurs riches habits, les boulangers en taffetas blanc, les cordonniers, les marchands de drap, les chaussetiers, la compagnie de la monnaie, les orfèvres et brodeurs dont l'enseigne était dorée et argentée. L'arrière-garde était formée de Messieurs de la Bazoche de Tours, qui avaient si bien fait que, sans contestation, avec les maîtres fileurs de soie, ils emportaient le prix. Ils s'avançaient en effet habillés à la turque, dans leurs robes longues de taffetas jaune et violet, chapeau de même, portant le braquemard au côté, et chacun sa flèche au carquois. Et on lisait sous leurs enseignes, faisant flotter les armes du roi, les mots : *Laus, Honor, decus Bazochiæ Turonensis*.

Alors le roi descendit de son estrade et commença son entrée. Il passa en revue la compagnie du prévôt des maréchaux, les Suisses. A travers les rues de Tours, il s'avança sous le poêle, fendait la foule du peuple : Henri duc d'Anjou et la noblesse le suivaient.

On arriva de la sorte au Carroy des chapeaux où se dressait un arc en forme de théâtre, enrichi de peintures, et comme on disait alors d'énigmes. On y remarquait le cœur, au milieu de deux tours, que des mains soutenaient. Chacun le comprend : le royaume de France est sous la domination du roi (la fleur de lys), mais sous la fidélité que symbolisent les deux mains, une foi qui ne saurait se démentir ni vaciller, aussi ferme que la ville de Tours demeurerait puissante.

Ainsi le roi passa au milieu du peuple de Tours qui le bénissait. Et il s'avança jusqu'au château dont les jardins, plantés d'arbres, étaient un délice pour l'œil. L'archevêque de Tours attendait le roi devant Saint-Gatien. Charles IX descendit de son cheval et écouta la harangue. L'Église espérait de lui le retour de cette piété et de cette justice que l'on voyait sur ses devises. Au son de mottets choisis, le roi s'avança dans l'église jusqu'au chœur.

Et l'on poursuivit par la rue de la Selle, et la Cour, pour gagner l'église Saint-Martin.

En ces jours déjà brefs de novembre, la nuit tombe de bonne heure. C'est bientôt le temps de regagner le Plessis : mais Charles IX a l'impression de quitter son peuple, chargé de ses bénédictions :

1. Ici les fabricants plutôt que les porteurs de casaques en coton.

Le roy s'en va en son Plessis esbatre
 Pour voir le cerf et la bische courir :
 Mais il a veu son royaume debattre,
 Il le veult voir maintenant refleurir!

C'est un fait qu'à Tours même, au cœur de la France, des « débats » avaient sévi.

L'Église de Tours, suivant Bèze, comme un enfant pouvant avorter à sa naissance, était née en 1556 d'un riche bourgeois de la ville nommé Bédouire qui protégea les premiers prêches. Des ministres de Genève, Lancelot et Rouvière, bons jeunes gens, s'y installèrent. Mais Bédouire ne les agréa pas, et tout le fruit se perdit.

En 1560, Richelieu dit le Moine, Antoine du Plessis, capitaine catholique, tenait garnison dans la ville suspecte, avec ses arquebusiers à cheval, agents provocateurs, qui avaient devancé le roi en 1561. Antoine du Plessis chanta un soir des Psaumes pour faire sortir ceux qui pratiquaient la foi nouvelle et les rallier : prévenus par les magistrats municipaux, les réformés restèrent prudemment dans leurs maisons. Alors du Plessis chanta des chansons dissolues pleines d'injures contre le roi, la reine-mère et les Guises. Mais personne ne bougea davantage.

Un Pierre David, apostat, prêchait cependant à Tours après le colloque de Poissy. Quelques impatients, parmi les réformés, étaient assez nombreux et puissants pour s'emparer, en 1561, du couvent des Cordeliers.

On vit même à Pâques, dans la ville volage, quelques esprits former une assemblée qu'ils nommaient « Académie », où il était loisible, même aux femmes, de proposer telles questions que bon leur semblait. La chose passa vite! Mais aux Cordeliers, on continua de prêcher en public; et lorsque fut publié l'édit de janvier, on abandonna les Cordeliers pour prêcher uniquement hors des murailles de la ville. Tours était demeurée assez tranquille, jusqu'à la venue de M. de Montpensier qui suivit le massacre de Vassy. Puis la ville était tombée entre les mains des triumvirs (vers 1561); alors les marchands réformés s'étaient réfugiés à Montargis chez la bonne duchesse Renée de Ferrare. La ville de Tours, jusqu'alors en paix, fut occupée avec soixante chevaux au mois de mars, par Montpensier, durant le carême.

Le boucher qui vendait de la viande fut roué de coups et on jeta sa chair dans la boue. Le même sort était promis à ceux qui

mangeraient de la viande en carême. On ferma les portes, hormis deux, qui furent gardées. Quelques pièces du château furent essayées. Les principaux de la religion subirent un interrogatoire. On les retint prisonniers chez l'archevêque. Or un jour 300 cavaliers des notables de Tours se présentaient en bon équipage devant Montpensier qui apprenait d'eux que 3 à 4.000 hommes assistaient aux prêches. Montpensier dut se réfugier dans sa maison de Champigny. Mais au mois de juillet, ce fut le désordre. Les troupes de huguenots quittent la ville (11 juillet 1562). Le 13, à Vendœuvres, leurs compagnies étaient bousculées par les troupes de Villars. Les catholiques donnent bien à ces huguenots battus la permission de rentrer en leurs maisons de Tours. Mais la populace catholique se rua contre eux. On sonna le tocsin, on les cerna dans l'église de la Riche. Le Moine Richelieu les trouva chantant des Psaumes, les salua à coups de pistolets. En cinq à six jours la rivière fut couverte de corps de gens massacrés (140 peut-être). La ville fut pillée, saccagée, et le cœur du président Bourgault, promené. Alors rentra M. de Montpensier qui fit dresser gibets, roues et potences. Du satin de Tours, Richelieu en avait à vendre à l'aune pour la longueur d'une lieue; et ses compagnons, des capitaines ne possédant rien, achetaient des terres de 30.000 à 40.000 francs, paiement comptant. Voilà le pauvre état de Tours, qui se prolongea longtemps encore...

Quand il était venu à Paris, au mois de janvier 1565, pour rassurer la population sur les projets qu'on lui prêtait, l'amiral Gaspard de Coligny avait dénoncé devant le conseil, réuni pour l'entendre, les mauvais desseins de ses adversaires et le massacre à Tours, de ceux de la religion « à enseignes déployées » en présence même de celui que le duc de Montpensier avait envoyé pour rétablir la paix.

REGARDS VERS LA FLORIDE

DON Francès, arrivé depuis quelque temps à Tours, assista naturellement à l'entrée. Nous lui devons cette remarque : ce jour-là on fit pendre trois catholiques et, quelques jours après, la garde arrêta deux gentilshommes réformés, très amis de l'amiral. Tel est le système de bascule qu'il observait avec une morosité caractérisée. Il y a lieu de tenir compte qu'en ces jours sa santé lui donnait certaines inquiétudes.

Le représentant de Philippe II attendait à Tours le rendez-vous que lui avait fixé la reine-mère.

Mais ce fut la visite de M. de Saint-Sulpice que don Francès reçut avant celle de Catherine de Médicis, et de sa part. L'ancien ambassadeur en Espagne venait l'assurer qu'ayant été si bien accueilli par le Roi Catholique, il saisissait avec empressement l'occasion de lui faire savoir sa gratitude.

La reine-mère, après avoir demandé à voir don Francès, ajournait maintenant son audience.

C'est qu'il y avait alors de grands débats au sujet d'Odet de Châtillon qu'on avait voulu ramener à la foi catholique sous la menace de lui enlever son chapeau de cardinal de Beauvais. Odet avait tenu bon. Il semblait donc peu opportun d'exciter davantage les hérétiques, déjà si montés contre le pape, en leur montrant l'envoyé de l'Espagne.

C'est le 22 novembre que la reine-mère appela don Francès. Elle lui fit beaucoup de caresses et Charles IX lui posa de nombreuses questions au sujet du roi et de la reine d'Espagne. Et don Francès, qui n'avait pas vu le roi depuis Bayonne, observa qu'il

avait grandi de deux ou trois doigts, et son teint lui sembla très bon.

La conversation avec Charles fut brève et courtoise.

Don Francès l'assura que Philippe II se montrait satisfait de ce qui avait été fait. Charles IX parut se réjouir de cette réponse, ajoutant : « Vous pouvez assurer à Sa Majesté qu'avec l'aide de Dieu j'irai plus loin dans mes actions et démonstrations, et que je lui donnerai satisfaction. » La reine parlant à l'oreille de don Francès lui demanda de se retirer, sous le prétexte de la chaleur, car elle ne pouvait lui accorder son audience pour certaines raisons.

Le lendemain, la reine-mère le fit rappeler. Charles IX qui se trouvait dans une grande salle, entouré de sa cour, renouvela d'amicales protestations que les hérétiques entendaient, non sans étonnement.

Don Francès comprit que cet accueil desservait, plutôt qu'il ne servait, son maître. C'est pourquoi il dit :

— C'est votre mère que je suis venu chercher, et non pas vous.

Le roi sourit, prit par la main l'ambassadeur, qu'il accompagna jusqu'à la chambre de la reine-mère. Ils la trouvèrent entourée de catholiques et de huguenots. Son accueil se montra cordial, bien qu'elle ne voulût pas donner au représentant de Philippe II une audience en présence des réformés.

Don Francès commença par évoquer l'affaire de la Floride.

Il faut dire que les projets maritimes de Monluc, comme ceux de Strozzi, agaçaient depuis longtemps les Espagnols. Monluc, le père, tançait son fils, essayant de le dissuader d'aller sans moyens à la conquête de la fortune à Terre-Neuve ou au Brésil. Mais l'affaire de la Floride, c'était bien autre chose.

Et voici qu'il nous faut abandonner les chemins de France pour suivre, sur les routes de la mer, la nouvelle expédition maritime, à destination de la Floride, qui coïncida avec le début du tour de France (avril 1564).

La *Terra Florida*, la Floride, dont la presque île regardait Cuba, était une ancienne découverte des Espagnols, compagnons de Cortez (1513). Ces terres n'avaient pas été occupées par eux. Les gens de France les avaient reconnues dans le prolongement des parages visités jadis par Jean Cabot. On leur donnait le nom de Nouvelle France ou de terre aux Bretons. Ce qui exaspérait Philippe II qui avait fait écrire en septembre de la même année à don Francès : « Au sujet de la Floride, et comme on l'appelle main-

tenant, de la Nouvelle France, il faut parler à la reine. Vous lui direz que j'ai entendu que certains de ses sujets sont partis à la conquête de cette province, depuis longtemps découverte et conquise par les Espagnols, et qu'elle les fasse châtier comme pirates et perturbateurs de la paix... »

Ces perturbateurs de la paix étaient en outre des huguenots. Philippe II était persuadé que la reine-mère laissait faire les pirates normands, qu'elle avait prêté pour leur transport les galères de Bordeaux, et même que l'expédition s'était faite sous le nom du roi.

Or Philippe II occupait la Floride en vertu de la bulle d'Alexandre VI qui avait réglé le partage du monde (1493). Le Roi Catholique avait reçu ainsi toutes les Indes, c'est-à-dire l'Amérique, par un acte pontifical qui interdisait aux autres rois d'y entrer. Il devait par contre y ramener à la foi catholique les peuples barbares qui s'y trouvaient. Le roi de Portugal avait, lui, les côtes de l'Afrique, une partie de celles de l'Inde qu'il amplifia jusqu'à la Chine et le contrôle de la terre de Santa-Cruz (c'est-à-dire le Brésil) en face de la côte de Guinée. Le roi d'Espagne avait mené en Floride, disait-il, plusieurs expéditions en 1510 et en 1522.

On voit que le roi de France n'avait aucun droit au contrôle des terres d'Amérique.

Bien plus, ceux qui prétendaient occuper la Floride étaient des Luthériens qui allaient propager parmi les indigènes non la foi, mais l'hérésie! Ces hommes étaient sous les ordres de capitaines commandés et armés par l'amiral de France, un hérétique, Coligny!

Double raison pour Philippe II de demander à Catherine de Médicis de les faire châtier. Tel est le sens de l'instruction que le Roi Catholique avait adressée à don Francès.

C'est pourquoi l'ambassadeur entretenait la reine-mère à Tours de l'épineuse question de la Floride. Mais, suivant don Francès, Catherine de Médicis faisait alors l'innocente :

— Les sujets du roi mon fils ne vont que jusqu'à une montagne nommée Hercules, découverte par la France, il y a déjà bien cent ans.

Mais don Francès se retourna vers le roi, insistant beaucoup sur ce point.

Alors la reine, comme une lionne, les rejoignit, disant à son fils :

— C'est une affaire de grande importance, et vous devez d'abord prendre l'avis de votre mère!

Enfin elle se fâcha contre l'ambassadeur. Et don Francès se sentait également fort en colère contre elle. Car, à dire le vrai, elle ne répondait pas à ses propos. Chaque fois qu'il citait un fait certain, elle jouait la surprise, prétendait ne rien savoir.

En parlant des insolences commises par les sujets du roi de France envers les sujets du roi d'Espagne, don Francès se montra particulièrement dur, disant même à un certain moment :

— Il n'existe pas de pirate qui ne soit serviteur d'un de vos ministres, et favorisé à bannières déployées. S'il faut citer des noms, je me charge de le faire!

Catherine répliqua :

— En Espagne, on fait aussi des misères aux Français! (Elle pensait aux gens arrêtés dans les ports, au passage de la montagne, et brûlés dans les autodafés).

Don Francès, dépité, la menaça :

— Je vois bien que vous voulez que j'écrive au roi mon maître que tout est calme et ordonné en France, tandis que le royaume est à présent hérétique, divisé, désobéissant plus que jamais!

Catherine répondit avec des éclats de rire : « Oh! oh! On vous enverra une réponse. »

Le lendemain, M. de Saint-Sulpice la porta en effet. Elle était telle.

Au sujet de l'alliance, la reine-mère avait toujours désiré de voir Sa Majesté Catholique à Bayonne; si les mariages doivent avoir lieu, il convient d'agir rapidement, car par suite de tout cela, la France aura un ennemi puissant, le Turc; la reine-mère est très contente que Sa Majesté veuille l'aider dans les affaires d'Allemagne, mais à présent il n'était pas question de l'Allemagne.

De la Floride, Catherine ne disait rien...

Le 30 novembre, le secrétaire Bourdin vint apporter la réponse au sujet de la terre contestée.

Le roi avait dit qu'il n'entendait pas que ses sujets allassent conquérir des provinces déjà découvertes par le Roi Catholique, mais que ce dernier ne pouvait toutefois tenir en bride les Français qui voudraient se rendre à la conquête de pays non reconus, tels que la Floride par exemple. La Floride était appelée par les Français la terre des Bretons, il y avait longtemps déjà.

Quant à la sécurité de la navigation, le roi de France assurait au Roi Catholique que ses sujets ne feraient aucun tort aux Espagnols, et que s'ils le faisaient, on les châtierait comme des perturbateurs.

Don Francès répondit à Bourdin que les Français ne s'exprimaient pas clairement « avec leur terre des Bretons », car il s'agissait bien d'une province que les Espagnols appelaient la Floride, et les Français la Nouvelle France.

Bourdin, comme le constatait don Francès, n'avait pas su répondre, sinon que cette terre avait été découverte il y avait déjà cent ans, comme on pouvait s'en rendre compte en regardant les anciennes cartes, récemment divulguées. Elles portaient le nom de Terre des Bretons.

Mais don Francès ajouta :

— Il s'agit d'une contestation de droit des Espagnols sur la province de Floride, car la Floride est la même terre que celle que vous appelez à présent la terre des Bretons.

— Je ne puis rien dire de plus, mon maître le roi de France m'a chargé de donner cette réponse.

On discuta ensuite pour savoir qui avait le premier découvert cette terre. Mais ni Bourdin, ni Francès n'en savaient rien. La question resta posée.

Don Francès faisait observer à Philippe II que le conseil du roi avait étudié la chose d'une manière bien superficielle, sans tenir compte des droits de Sa Majesté.

Bourdin, suivant la vieille tactique des négociateurs, poussa une offensive sur un autre terrain. Il reprit la plainte au sujet des violences commises dans la terre de Lumes¹. Le roi ordonna une enquête et nomma des commissaires particuliers.

Et l'ambassadeur espagnol continua de signaler de nouveaux pillages commis par les pirates français.

1. Il s'agit d'une terre de Flandres, qui fit l'objet de contestations innombrables entre Français et Espagnols.

REGARDS VERS LA FRANCE

DON Francès croyait de son devoir d'informer Philippe II de l'état du royaume, afin qu'il pût comprendre ce qui s'y passait.

Voici d'abord ce qu'il disait de l'Église.

Les prêtres ne résident jamais, là où c'est leur devoir de le faire; et si quelques-uns résident, c'est qu'ils sont des huguenots, ou des athéistes, et alors ils font plus de mal que de bien. Car celui qui parmi eux est réputé catholique, lorsqu'il réside, procède avec faiblesse envers les hérétiques dans la crainte de rompre l'édit d'Orléans. Ils se montraient si peu zélés, d'une manière générale, qu'ils n'étaient utiles ni pour leurs chapitres, ni pour leurs paroissiens. Leur tiédeur même était un encouragement pour ceux qui ne croyaient pas¹. Tout cela relevait le courage des réformés. Au fond, le principal pour eux était de tirer un profit des églises, et ils ne s'occupaient pas du reste. Le mal a augmenté considérablement. C'est à ce point que pas même un pauvre ramassé dans la rue ne voudrait devenir moine dans les couvents ni entrer dans les églises pour se faire sacristain. Aucun enfant ne veut servir la messe ou étudier pour devenir clerc.

Les bénéfices et les abbayes, il y en avait en grande quantité, mais de peu de rapport². Aussi le clergé se trouvait-il très pauvre et se montrait-il fort découragé.

1. Il donne comme exemple le cardinal d'Armagnac.

2. Tout ceci est vrai par rapport à l'Espagne. — Je donne l'analyse du rapport du 19 novembre 1565.

Don Francès avait pu observer une telle procession : les cloches sonnaient, le prêtre tenait dans sa main gauche une croix cassée, sous le bras un missel, le bonnet et la burette (pour qu'on ne lui boive pas son vin!); et de la main droite, il tenait l'aspersoir et le goupillon. Il allait chantant allègrement, mais tout seul, s'avançant à travers l'église, comme s'il était suivi de cinq cents hommes. Lorsque l'unique vieille qui se trouvait à l'église sortit dehors, don Francès demanda à son hôte pourquoi une telle chose était arrivée. Ce dernier lui répondit que les jeunes prenaient de mauvaises habitudes en aidant à servir la messe, qu'il voudrait, quant à lui, voir achever la race des prêtres dans tout le royaume! Ensuite on a sonné pour la prédication : alors se sont présentées quelques personnes, la plupart restant sur la place. Et l'on avait dit à don Francès que la grande majorité des gens était athéiste, et ne croyait à rien.

Don Francès citait encore l'exemple du prieur du couvent des frères Prêcheurs de Poitiers, qui avait été l'un des plus séditeux durant les guerres civiles passées. On le voyait abandonner, en présence des gens de l'ambassadeur, sa femme et ses enfants, pour rentrer dans son couvent où, l'autre jour, il avait dit publiquement la messe...

Don Francès donnait les renseignements suivants sur les réformés. « Les huguenots ont quatre sortes de ministres. Ceux qui se trouvent auprès des grands princes, on les appelle des superintendants. Ce sont des pasteurs qui encouragent et attirent les partisans; ceux des villes, qui sont les moins odieux; les troisièmes, qui se trouvent auprès des gentilshommes importants (comme Gramont ou La Rochefoucauld) : ceux-là ne cessent de fomenter l'hérésie, distribuant des plaquettes ou attirant les gens, et ne se lassent pas de donner des avis par lettres au prince de Condé et à l'amiral. Les quatrièmes, ce sont en quelque sorte ceux de Navarre, le vrai poison. Car ils se trouvent dans une maison qui est très pauvre. Ils renseignent surtout l'amiral et le prince, et tirent des pauvres gens tout l'argent possible pour le développement de l'hérésie...¹ »

Et voici maintenant l'opinion de don Francès sur les femmes de notre pays : « Quant aux femmes de ce royaume, rares sont celles qui ne sont ni huguenotes, ni athéistes; et même celles

1. Le texte est abrégé légèrement.

qui se proclament catholiques chantent les Psaumes, car elles disent que leur mélodie est douce. »

Au sujet du conseil privé ou de justice, l'ambassadeur avait déjà écrit à Philippe II : « Il y a là quelques personnes constantes et de bien, mais la majorité est abominable pour la religion, divisée et pervertie; on ne parle au conseil que des armes, de ses rancunes personnelles, de ses propres exploits. Il est vrai que tout le royaume ne parle que de cela. »

Don Francès donnera enfin son opinion sur l'armée, qui est d'un humour méprisant : « Les gens d'armes sont bien traités, car en somme ils mangent aux dépens de la pauvre gent ». On est en train de négocier avec eux pour qu'ils acceptent six paies, au lieu de douze ou de quatorze qu'on leur doit. Pour le service sous le drapeau royal, ils ne manquent pas de rallier leurs chefs hérétiques aussitôt qu'ils les rappellent : « Dans les compagnies commandées par les catholiques il y a autant d'hérétiques que dans celles commandées par les huguenots ». La garde à pied du roi lui semblait bien armée; les gens des garnisons étaient à ce qu'on disait mal armés et mal payés. On cherchait cependant à résoudre cette question de la solde.

Quand un royaume se décompose de la sorte, les brigands et les voleurs commencent à opérer; entre Orléans et Paris, sur les routes on avait pillé et tué de nombreuses personnes.

Ce que don Francès écrivait encore à Philippe II pouvait sembler non moins grave.

Le 18 de ce mois (novembre 1565), l'amiral avait reçu l'avis que le cardinal de Lorraine et M. d'Aumale devaient se rendre à la cour. Aussitôt il avait prévenu Montmorency. Tous les deux, avec leurs forces de trois mille chevaux s'étaient rencontrés à Melun, les uns disent parce que MM. d'Aumale et Lorraine devaient passer par là. On y expédia M. de Rambouillet, n'osant y envoyer un catholique. A la fin, Montmorency et l'amiral étaient rentrés chez eux. Le cardinal de Guise et le marquis d'Elbeuf¹ avaient reçu l'ordre du cardinal de Lorraine de ne plus négocier avec le prince de Condé, car il venait de se marier avec une hérétique!

La situation paraît bien dangereuse. La reine-mère s'en montre bouleversée. On avait assuré à don Francès qu'en sortant de

1. Le commandant des galères, catholique.

l'église, Catherine était tombée par terre, et qu'elle était restée un bon moment sans connaissance. Mais à présent elle semblait fraîche et bien portante, à son habitude.

Quant au connétable, sous prétexte d'aller visiter une de ses villes, il avait quitté la cour, sans doute pour aller retrouver le cardinal de Châtillon, en secret. Il lui aurait dit : « J'ai donné à Dieu mon cœur tout entier; mais quant à mon épée, je ne puis que la mettre au service de mes parents et amis, même s'ils sont des hérétiques! »

« Je ne crois pas que ce soit vrai, ajoutait don Francès, car en somme le connétable, à en juger par ses paroles et ses actions, demeurait catholique. »

Mais en cet instant, combien grande apparaissait, plus que jamais, sa dissimulation!

CHATILLON-SUR-LOING

CHATILLON-SUR-LOING, la résidence des Coligny, le « Temple des Châtillons », comme l'avait écrit Ronsard, rien ne représente mieux le gentilhomme français, à la mode nouvelle.

Les terrasses à l'italienne, des logis clairs ont succédé à la vieille forteresse sur la motte féodale, dans ce pays des forêts et des cultures¹. Il y avait là, un ensemble imposant de murailles, de poternes, de logis, de casernements, de tours, qui donnaient tout à la fois l'idée d'un réduit, d'une vaste exploitation rurale, d'une petite forteresse, d'un logis où se montraient aussi les grâces mythologiques.

Mais en vain on chercherait à Châtillon le temple imaginaire, dédié par Ronsard, à l'exemple des Grecs et des Romains, à Odet de Coligny :

Sur la rive où le Loing traînant sa petite eau
Baigne de ces replis les pieds de son chateau...

Le temple de marbre, avec les statues d'Anne de Montmorency sous le déguisement du dieu Mars, les portraits du cardinal Odet de Coligny en Mécène et de l'amiral son frère, avec les peintures représentant les exploits des Montmorency, n'a jamais existé que dans l'imagination du poète, ou bien à l'état de programme pour des peintres et des architectes de ce temps.

Châtillon, c'est la noblesse de France, avec son sens des réa-

1. Girodet, vers 1800 en a conservé le souvenir, car une grande partie de ces constructions ont disparu.

lités, l'affirmation du service rendu et de la juste rétribution, son courage à servir et sa loyauté.

La paix a toujours régné à Châtillon entre le village avec son église demeurée catholique, et le château devenu huguenot. Cependant la maison de Châtillon est donnée déjà en ce temps-là comme le symbole de la résistance des réformés, un lieu de rassemblement où les catholiques imaginaient, plus qu'ils ne voyaient, des cavaliers venus mystérieusement de chez nous ou d'ailleurs prendre un mot d'ordre. Et parfois, au dire de don Francès, ces cavaliers étaient au nombre de plusieurs centaines, ce qui suffit à inquiéter le gouvernement, à faire trembler d'effroi le peuple catholique.

Il faut connaître l'amiral qui va sortir de sa retraite de Coligny pour proclamer son innocence, qui fut bon français, royaliste dans l'âme, fort honnête homme, avec cet esprit chrétien et religieux commandant vraiment le respect.

L'amiral, un gentilhomme, dont la fonction est de servir, se montre, non sans raffinement dans le luxe de son costume à l'élégante collerette, avec des bijoux de choix, et son bonnet orné. Le royaume de ce grand terrien, l'amiral, c'est la mer, tandis que son frère, M. d'Andelot, commande l'infanterie. La royauté de cette mer, qu'il semble plaisant de contempler des bords du Loing, l'amiral l'a maintenue avec énergie, avec désintéressement. Il y rencontra l'Espagne, comme sur la terre des Flandres, sur presque tous les chemins de sa vie et les détours de sa conscience.

Les trois frères, les trois Coligny, sont le cardinal qui a un tel amour des lettres, M. d'Andelot qui a l'honneur de commander les fantassins, l'amiral qui assure la défense des places de Picardie avec Condé, celle des forts : ce sont les Châtillons, remparts de l'esprit et de la patrie¹.

Et les Châtillons demeurent les « chers neveux » d'Anne de Montmorency, leur « plus que père ».

Rien n'est plus noble, et par le sang et par le cœur. La maison de Châtillon a donné un évêque duc de Laon, saint Urbain II pape, et saint Charles de Châtillon, duc de Bretagne et comte de Penthièvre, celui qui délaissa le premier les armes de Châtillon

1. Ce sont là des idées exprimées par Ronsard dans les *Hymnes* de 1555. Ces vers furent retranchés de son œuvre en 1560.

pour porter l'hermine de Bretagne. Gaucher de Châtillon, comte de Porcien, fut connétable de France. La tradition de la famille est de tenir l'épée.

Le nom de Coligny est celui d'une localité de l'ancienne province de la Bresse, aujourd'hui dans le département de l'Ain.

Gaspard I^{er}, devenu seigneur de Châtillon, avait épousé en 1514, Louise de Montmorency, la sœur du connétable. Ce Coligny avait suivi François I^{er} en Italie, et fut fait maréchal de France. Louise de Montmorency semble bien avoir été une femme d'un extraordinaire caractère, d'une insigne piété, mais qui entendait correspondre avec Dieu sans intermédiaire. Elle mourut sans vouloir être assistée d'un prêtre.

Louise de Montmorency, la mère de Gaspard, de M. d'Andelot et d'Odet, a versé dans le sang des Coligny ce besoin de servir sans intermédiaire, l'ardeur et l'orgueil des Montmorency, qui va retrouver ce qu'il y a de sérieux, de nuancé, de grave dans l'ascendance paternelle. Le connétable de Montmorency, tout puissant, a ouvert, lui, le chemin à ses neveux.

Gaspard, né le 16 février 1519, fils de maréchal, fut créé amiral ayant dépassé la trentaine.

Admirablement élevé et instruit par Nicolas Bérauld, ami d'Érasme et de Berquin, entraîné à lire Cicéron et Ptolémée, il était passé au service sur sa quatorzième année; il fit ses premières armes à vingt ans dans le Luxembourg et la Flandre, où il attrapa un coup de mousquet au siège de Montmédy (1542). Arquebuse à la gorge l'année suivante, on le retrouvera, à peine guéri, servant en Italie, volontaire, blessé encore une fois à Cérisoles. Brantôme a célébré sa vaillance et sa hardiesse. Gaspard lui avait dit en ce temps-là que, « bien qu'il fût assez favorisé à la cour à cause de son oncle, M. le connétable, jamais il ne se souciait guère de s'y amuser, ni en ses faveurs, mais s'allait promener là où il avait des coups à donner ».

Il va participer aux opérations de Boulogne contre les Anglais qu'il méditait d'aller attaquer chez eux avec l'aide des Écossais. Gaspard montre déjà dans ses propos cette liberté qui le caractérisera par la suite. Fait colonel général à vingt-huit ans, c'est-à-dire commandant de toute l'infanterie française (1547), il sut maintenir ses troupes dans un ordre apprécié, veillant à la sécurité de la Picardie et du Boulonnais. C'est Gaspard qui eut cet honneur de rentrer dans Boulogne, restituée par l'Angleterre (1550) et

de mener l'infanterie à la conquête des Trois Evêchés au voyage d'Allemagne (1552). C'est à cette occasion qu'il fut honoré de « l'état d'amiral de France », et fut chargé de ramener son armée pour couvrir et défendre la Picardie : ce qu'il fit devant Hesdin qu'il foudroya, amenant ainsi la retraite des Espagnols et du duc d'Albe.

Le jeune colonel et amiral avait épousé entre temps Charlotte de Laval, orpheline vivant sous la tutelle des Montmorency, et qui appartenait à l'une des premières familles de France, puisque son frère fut Guy, comte de Laval, de Montfort, sire de Vitré, de Gaure, de la Roche-Bernard, lieutenant-général et amiral de Bretagne. Le brillant d'Andelot, qui poursuivait sa carrière dans l'infanterie, devait épouser l'autre fille de Guy de Laval, Claude de Rieux, marquise de Nesle.

L'honnêteté, le sérieux des Châtillons, tout aux joies de la famille et aux devoirs du métier, frappaient les moins attentifs. Chef grave, aimé, obéi sur la seule vue de son signet, Gaspard a la même action sur ses hommes que sur ses tenanciers qui lui doivent des rentes. L'amiral sait « régir ». On le connaissait bien, de Châtillon à Nantes ou à Châteaubriant où il recevait les ambassades anglaises. C'est Gaspard qui avait fait le mariage de Louis de Bourbon, prince de Condé, avec Eléonore de Roye, sa nièce, épouse si sérieuse et accomplie. Le jeune amiral était un homme grave, tout à son dur métier en Picardie, où Charles-Quint donna tant de mal aux Français dans l'hiver de 1553. François de Montmorency avait capitulé à Théroüanne qui fut rasée; Hesdin tombait aux mains de l'ennemi. Coligny poursuivit jusqu'à Cambrai les troupes de l'Empereur.

L'année suivante, Coligny montait à l'assaut de Dinant où, le premier, il planta l'enseigne. Il y fut blessé d'un éclat à la jambe; à Renty, héroïquement, on le vit se rendre maître du bois Guillaume, ramenant au roi les *pistolets de l'Empereur*, c'est-à-dire son artillerie. Il avait, une fois de plus, à la tête de 1.200 hommes à pied, chargé la pique à la main, tête baissée, sous l'arquebuserie espagnole. M. de Guise eut cependant l'honneur de la journée.

Avec le même sérieux, on le vit parcourir la Normandie, pour les faits de sa charge, et préparer au Brésil une expédition pour ouvrir une contrée à notre commerce, et surtout un asile pour les réformés. Car Nicolas Durant, dit Villegagnon, natif de Provins, qui connaissait la mer, avait donné à l'amiral « une merveilleuse

espérance d'avancer le royaume de Dieu jusqu'au bout du monde. » Deux grands navires, avec l'agrément du roi, partirent du Havre, le 15 juillet 1555.

Mais c'est surtout en Picardie, surveillant les mouvements des impériaux, que l'on connut l'amiral.

La paix de Vaucelles devait lui faire retrouver son frère, M. d'Andelot, prisonnier de l'ennemi. Gaspard de Coligny s'était rendu à Bruxelles pour traiter de la trêve, ayant cet honneur d'être accueilli par Charles-Quint, alors souffrant de la goutte, et par le cardinal de Granvelle.

Si l'amiral se montrait simple et grave, l'Empereur paraissait alors tout aussi austère. L'amiral lui plut. Il était de taille moyenne, avec un visage calme et coloré, parlait d'une voix agréable et douce, mais avec une élocution un peu lente. Dans son geste et sa démarche, on observait bienséance et gracieuse gravité :

— Que direz-vous de moi, Monsieur l'amiral? gémissait Charles-Quint. Ne suis-je pas un brave cavalier pour courir et rompre une lance, moi qui ne puis qu'à bien grand'peine ouvrir une lettre!

Et comme l'Empereur avait fait allusion à Henri II, qu'il avait vu en Espagne un jeune prince, un enfant, et qui commençait alors à grisonner, l'amiral avait répliqué :

— Sire, à la vérité, le roi a deux ou trois poils blancs; aussi ont bien d'autres plus jeunes que lui!

Mais l'Empereur n'avait pas à s'émerveiller de l'état d'autrui. Il se rappelait qu'à Naples, quand il y vint, il avait voulu plaire aux jolies femmes de cette gentille ville et mériter leurs faveurs. Il avait donc fait appeler son barbier pour le « festonner, frizer, parfumer ». Et prenant un miroir, il avait vu des poils blancs. Le barbier les lui ôta. Mais quelque temps après, pour un poil blanc qu'il avait fait enlever, il en était revenu trois : « Et si j'eusse voulu faire enlever ces derniers, en moins de rien je fusse devenu blanc comme un cygne!... ». Sur quoi l'Empereur demanda des nouvelles de M. le connétable qu'il loua comme utile serviteur du roi.

Ainsi, ayant devisé aimablement, traité sérieusement du retour des prisonniers, et de la trêve, l'amiral était rentré en France.

...En ces jours un capitaine, neveu du pape, fait récemment cardinal, était venu porter à Henri II l'épée d'honneur, bénie à Rome, symbole de la guerre de Naples rouverte en Italie que vou-

laient les Guises aventuriers... L'amiral était avec les Montmorency pour une garde sérieuse montée sur le Rhin ou dans les Flandres, partisan de respecter le serment prêté.

Gaspard de Coligny n'aimait déjà pas François de Guise... Pour la première fois, il avait quitté la cour et regagné Châtillon. C'était pour remonter bientôt en Picardie, attaquer Douai et prendre Lens. Les Impériaux se concentraient avec le duc de Savoie et Philippe II. Coligny tiendra dans Saint-Quentin pour le salut de la France. Les villages flambaient aux alentours : 1200 hommes contre 56.000 impériaux ! Son frère d'Andelot rentra dans Saint-Quentin. Cependant l'armée de secours, chargée de débloquer la place et commandée par le connétable, fut écrasée. *Regem habemus* fut sa réponse à l'invite de se rendre : mais l'amiral devait tomber, lors d'une attaque par surprise, entre les mains de Francisco Diaz, capitaine espagnol, et du duc de Savoie (août 1557).

L'horrible assaut donné par les Allemands et les Anglais à Saint-Quentin, le feu, le pillage, le massacre : 3500 femmes en chemises, évacuées, les jeunes un enfant dans les bras, les vieilles du sang dans leurs cheveux blancs... les hommes, des cadavres en tas : voilà ce que vit Philippe II entrant dans la ville. C'est la victoire de Saint-Quentin, gagnée le jour de saint Laurent, dont l'*ex-voto* sera l'Escorial.

Coligny fut emmené prisonnier au château de l'Ecluse. Quel drame intérieur se déroula dans la solitude de la prison, après cette maladie qui suivit les quarante jours de fatigues et d'émotion du grand siège ? L'amiral avait demandé la Sainte Écriture, dont il attendait « consolation et soulagement de ses ennuys ». C'est ici l'angoisse et le retour classique à la vie intérieure qui font que tant de prisonniers ont gravé sur les murs de leurs cachots les versets de la Bible. Sans doute, l'amiral y est mieux préparé qu'un autre. Car la mort solitaire de sa mère, Louise de Montmorency, semble indiquer qu'elle appartenait au monde des femmes nobles et réformées de la cour de François I^{er}.

Calvin, à Genève, n'a pas seulement, dans son *Institution chrétienne* de 1536, mis au monde un exposé de la doctrine répondant aux préoccupations d'une élite, comme semble être l'aristocratie française ; il a dressé la formidable machine à contraindre qui donne satisfaction au prince, au gouvernement, à la féodalité et à la banque. Mais son œuvre, la plus importante sans doute, demeura la direction des consciences, que Calvin assumait, comme

on le voit dans sa vaste correspondance. Calvin dirige, console, conseille, commande, avec ce mélange incroyable de simplicité, et de verbalisme, de patois de Chanaan, de rigueur et de sagesse, et dans ce français qui enchantait ses correspondants. Calvin apparut là comme la sirène. Il recommandait par exemple à l'amiral de profiter de l'école de Dieu, de l'enseignement de l'Écriture qui le confirmerait pour le reste de sa vie à « batailler contre les tentations. » Il proposait enfin à l'amiral, serviteur du roi, le service de Dieu. Et Calvin s'adressait encore à Charlotte de Laval pour la consoler plus tendrement dans la peine que lui causait alors l'éloignement de son mari, et qui devait devenir son bien et son salut. Car celui qui a le vent en poupe demeure au fond malheureux; et tout notre profit est dans le malheur qu'il nous faut considérer comme « admonestation ».

Ces lieux communs, conformes à l'enseignement catholique le plus orthodoxe, réconfortaient deux âmes simples et généreuses, celle du prisonnier abattu et celle de l'épouse aimante. Ils agissaient beaucoup sur l'esprit des femmes, sur M^{me} de Roye. Et lorsque Catherine de Médicis eut l'immense douleur de perdre Henri II, l'amiral lui avait conseillé sincèrement le remède de la prière, de faire venir un pasteur à Paris, ayant trouvé telle consolation dans la religion.

L'amiral était rentré en France depuis le traité de Cateau-Cambrésis, qui avait mis fin à sa captivité, et à celle du connétable de Montmorency que Henri II supporta si difficilement.

Gaspard de Coligny vivait le plus souvent à Châtillon, près de son épouse, dame chrétienne et vertueuse s'il en fut. Car c'est Charlotte de Laval qui confirma surtout l'amiral dans son adhésion à la foi nouvelle. Les récents martyrs, au temps de Henri II, les avaient tous les deux profondément édifiés. Ils découvraient tout le risque, tous les malheurs qui s'attachaient à ceux qui avaient professé la religion nouvelle en Allemagne comme en France : le feu, les biens confisqués. Mais Charlotte l'avait reconnu aussitôt : telle a toujours été la condition de l'Église de Dieu, « et ne doutait pas qu'elle y demeurât jusqu'à la fin du monde... »

— Pour moi et ma maison, nous servirons l'Éternel avait répliqué l'amiral.

Et par ses pieux discours, il avait attiré domestiques et amis à la connaissance de Dieu, leur donnant à lire la Bible et des petits

livres en français défendant les serments, les blasphèmes, trop ordinaires en France, et principalement à la cour. L'amiral mit des gens de bien pour gouverner et instruire ce que l'on appelait la « maison », et qui comprenait les serviteurs, les domestiques, les hommes d'armes, la mesnie comme on disait dans la geste. En peu de mois, la face de la maison de Châtillon parut tout autre. L'Esprit de Dieu, comme dit Hotman, semblait avoir fait de l'amiral un nouvel homme. Il parla avec de savants pasteurs, non seulement de la transubstantiation, suivant le langage de Sorbonne, mais de consubstantiation, de la présence de la divinité localement enclose en certain lieu. Puis le mystère de la Cène fut révélé à l'amiral, un jour à Vatteville, à la fin de la communion. Alors il n'y tint plus, et requit le pasteur d'avoir égard à son infirmité. Ainsi il participa au mystère sacré.

Rien n'est plus édifiant que la manière de vivre de l'amiral. Aussitôt sorti du lit, assez matin, ayant pris sa robe de chambre, il se mettait à genoux, comme tous les autres, récitait sa prière suivant la forme accoutumée aux Eglises de France, attendant l'heure du prêche qui se faisait « de deux jours l'un », avec le chant des Psaumes; il donnait audience aux députés de l'Église, et employait le temps aux affaires publiques jusqu'à l'heure du déjeuner. Alors ses serviteurs et domestiques, hormis ceux qui étaient occupés à préparer le repas, se trouvaient en la salle, où la table était dressée, lui debout, sa femme à son côté; s'il n'y avait pas prêche, on chantait un Psaume, et l'on disait la bénédiction ordinaire. La nappe ôtée, debout avec sa femme et les assistants, il rendait grâces lui-même, ou les faisait rendre par un ministre. Souvent, autour de la table, on voyait des capitaines et des colonels allemands.

De même au souper, où avait lieu la prière, avec le chant des Psaumes.

De Châtillon était parti l'exemple à la noblesse française qui commença d'établir cette religieuse pratique, car un père de famille doit réduire les siens à une même règle.

Et Hotman ajoute qu'une telle sainteté, une telle piété avait été admirée à ce point, même par ceux du parti catholique que, sans la crainte et l'horreur des tourments, des massacres, « la plus grande partie de la France se fût convertie à la même religion et discipline. »

Quand approchait le temps de la Cène, l'amiral appelait ceux

de sa maison, les exhortant à rendre compte à Dieu de leur vie, de leurs déportements; il les réconciliait, s'il y avait eu entre eux quelque discussion. Et il faisait instruire ceux qui l'étaient mal.

Soin des malades, soin des pauvres, secours aux vieillards, instruction des enfants libéralement distribuée à Châtillon, et dans les domaines du Gâtinais, tel était le travail de Gaspard de Coligny et de Charlotte de Laval.

L'amiral avait fondé un collège près du château, un séminaire de l'Église, un apprentissage de piété: « Car l'ignorance des lettres avait apporté non seulement à la République mais aussi à l'Église d'épaisses ténèbres. » Le collège était en lieu sain, au bon air, et on y entendit de doctes professeurs en langue hébraïque, grecque et latine.

Telle était la famille chrétienne que l'on aurait pu retrouver aussi bien chez M. d'Andelot, chez Odet, que chez la comtesse de Roye, Claude de Rieux, ou bien chez le comte et la comtesse de La Rochefoucauld. Ainsi vivaient les Soubise, les Rohan, les Croy, les Crussol, les Montpensier, les Seninghen.

Même après la conspiration d'Amboise, exécutée sous la direction du chef muet qu'avait été cependant Condé, l'amiral demeura aussi tranquille que religieux. Dans son avis à Catherine de Médicis, recueilli par La Planche, il protesta surtout contre l'intrusion d'étrangers dans notre politique. Ces étrangers étaient les Lorrains et les Guises. Un bon édit permettrait à chacun de vivre en repos dans sa maison. Tel était le vœu, en attendant un libre Concile, que l'amiral formulait pour « empêcher une grande sédition. » Au colloque de Poissy, on retrouvera l'amiral, recevant les envoyés allemands, parlant comme un véritable ministre, disant qu'il consacrait l'énergie de son âme pour avancer le règne de Jésus-Christ.

Cette modération avait trouvé sa récompense dans l'édit de janvier 1562, autorisant la coexistence des deux religions. Coligny avait naturellement donné le conseil d'obéir à l'édit. Catherine de Médicis soutenait en revanche l'amiral dans ses démêlés avec les Espagnols, à propos des pirates. Elle reconnaissait officiellement les services rendus au roi et à la tranquillité du royaume par le neveu de Montmorency.

Le massacre de Vassy, qui est la provocation des Guises, avait amené la résistance organisée des huguenots sous les armes et leur réunion à Meaux sous le prince de Condé. Le projet était de

conduire le roi à Orléans, la cité qui était alors entre les mains des réformés.

Qu'allait faire l'amiral, jusqu'ici plus religieux que militant ? Il semble, au témoignage d'Agrippa d'Aubigné, qui rapporte la scène d'une manière inoubliable, avoir répondu encore une fois à l'inspiration de sa femme.

C'était à Châtillon, quand deux heures après lui avoir donné le bonsoir, l'amiral fut réveillé par les chauds soupirs qu'elle jetait dans le lit commun. Il se tourna vers l'épouse et l'entendit qui lui disait :

« C'est à grand regret, Monsieur, que je trouble votre repos par mes inquiétudes : mais étant les membres de Christ déchirés comme ils sont, et nous de ce corps, quelle partie peut demeurer insensible ? Vous, Monsieur, n'avez pas moins de sentiment, mais plus de force à le cacher ? Trouverez-vous mauvais de votre fidèle moitié si, avec plus de franchise que de respect, elle coule ses pleurs et ses pensées dans votre sein ? Nous sommes ici couchés en délices, et les corps de nos frères, chair de notre chair et os de nos os, sont, les uns dans les cachots, les autres par les champs, à la merci des chiens et des corbeaux. Ce lit m'est un tombeau puisqu'ils n'ont point de tombeaux ; ces linceuls me reprochent qu'ils ne sont point ensevelis. Pourrons-nous ronfler en dormant, et qu'on n'entende pas nos frères, aux soupirs de la mort ?... Monsieur, j'ai sur le cœur tant de sang versé des nôtres ; ce sang et votre femme crient au ciel vers Dieu et en ce lit contre vous, que vous serez meurtrier de ceux que vous n'empêchez point d'être meurtris... »

L'amiral avait répondu qu'en dépit des risques, des dangers, il irait à cheval trouver le prince de Condé, et les chefs du parti de Meaux.

Des amis, des voisins l'avaient suivi. Quand M. de Guise se montre si menaçant, il ne faut pas trouver étrange, comme il dit dans sa lettre à Catherine de Médicis, s'il allait rejoindre M. le Prince. Il n'avait d'ailleurs que quelques pistolets, et personne de sa garnison.

On se retrouva à Orléans. Résister aux violences des ennemis de la religion chrétienne, qui tiennent le roi et la reine captifs, tel fut le thème des réformés qui vont créer pour cela une confédération unique. C'est leur sainte alliance à eux, une association pour délivrer la reine qui n'était pas une ligue ou un monopole dé-

fendu. Car l'amiral n'approuve pas qu'on appelle alors à son secours les forces étrangères.

Mais la reine d'Angleterre Elisabeth n'entend pas, elle, laisser à Philippe II seul le profit des troubles de France. En favorisant de ses écus ceux qui défendent la liberté de conscience et la religion, elle pense recouvrer Boulogne, ou Calais, ou le Havre, et s'il est possible, les trois places.

Ici était le piège. Les catholiques ont demandé des secours à Philippe II, les réformés d'Allemagne offrent leurs services à Coligny et à Condé; et Coligny a confié à Briquemault la mission de se rendre en Angleterre.

Telles avaient été les angoisses de l'amiral enfermé dans Orléans, quand la peste venait de lui prendre un petit garçon : « Enfin, Dieu l'a voulu, et je lui offre encore les autres... » Mais à Hampton Court, pour un prêt de 140.000 écus d'or, le gage des villes de France a été accordé, s'il n'y avait pas remboursement.

Coligny se retrouva à la mémorable bataille de Dreux (18 décembre 1562) où les antagonistes s'abordèrent dans une lutte à la mort. Et à Châtillon aussi les enfants, un peu grands, s'attaquaient, jouant aux Condé et aux Guises à coups de gaules, à coups de poing, et se blessaient, comme au village de Jeanne d'Arc les enfants jouaient à la guerre des Bourguignons. Car c'est le pays tout entier qui allait se déchirer, quand Poltrot de Méré, un Angoumois illuminé, surnommé l'Espagnol, eut lâché un coup de pistolet à M. de Guise pour délivrer la France.

L'amiral connaissait l'homme à qui il avait fait donner 100 écus pour des services de renseignements en campagne. Foi de gentilhomme, par argent, par paroles jamais il ne se serait prêté à un meurtre. Poltrot, l'espion, avait dit : tuer le duc de Guise serait facile! Mais jamais l'amiral n'insista sur ce propos qu'il jugeait frivole. Telle était la simple et pure vérité, comme il le proclama suivant sa conscience.

Aveu qui fut de trop, cependant, et demeure à l'origine de sa perte. Mais l'amiral était rond et entier. Il signa dans ce sens une déclaration qui fut portée par un trompette à la reine-mère.

Tuer, menacer de tuer, être tué, vivre sous la menace de la mort, c'est le lot de ce temps, en paroles et en fait; et c'était celui de Catherine de Médicis d'ailleurs. Si longtemps les Espagnols l'entreindront d'une menace huguenote contre sa vie. Le maréchal de Saint André, le catholique, avait dit, lui, qu'il la jette-

rait dans un sac à la rivière. Poltrot, l'illuminé, l'Espagnol, le demi-fou qui avait mis hors de cause l'amiral, au cours de son procès, le chargea à l'heure de son supplice.

L'accord de l'Ile-aux-Bœufs avait été réalisé. On admit, puisque c'était la voie de la pacification, le retour à l'édit de janvier. Celui de mars 1563 avait fait de la liberté de conscience un droit féodal, reconnaissant dans le manoir la liberté du culte, abandonnant les églises catholiques occupées, et prohibant l'exercice de la religion réformée à Paris.

L'amiral dut renoncer à son avance sur Caen; et il prévoyait déjà toutes les difficultés qui allaient naître avec la reine d'Angleterre. Avant de se séparer, pour la dernière fois M. de Bèze avait célébré la Cène à Sainte-Croix d'Orléans. Et Smith, l'ambassadeur, regardait du côté du Havre et de Calais...

L'amiral s'était retiré dans sa maison pour prendre quelque repos, mener, comme il dit, une « vie privée ». On le voyait dans son auditoire de justice, suivi d'une grande troupe de gentils-hommes, invoquer le nom de Dieu, proclamant que désormais l'exercice de la justice commencerait par la prière, d'après le formulaire qui fut inscrit sur un tableau. Jean Malot, son ministre, exhorta les magistrats à faire bonne justice, et les sujets à vivre en paix.

Alors ce « rare personnage » qu'était l'amiral avait fait un discours (Michel de l'Hospital eût dit une « remontrance ») énumérant tous les dangers dont Dieu l'avait délivré depuis peu de temps.

C'est à sa gloire, et pour l'entretien de la religion, que l'amiral vouait le reste de sa vie. Et il exhorta ses officiers à se comporter comme des gens de bien dans l'exercice de leurs charges, disant qu'il leur établirait de bons gages afin qu'ils n'eussent occasion d'administrer la justice pour de l'argent, les avertissant de châtier rigoureusement ceux qui abusaient d'une justice gratuite. Durant son absence, plusieurs avaient maudit Coligny en paroles et en fait. L'amiral oubliait le passé pour leur donner cœur de mieux faire à l'avenir, les priant surtout d'accorder audience à Dieu dont il ferait prêcher la parole, suivant les édits du roi, son souverain seigneur.

L'absence de l'amiral avait mis les affaires de sa maison en bien mauvais ordre. Il demande d'abord à la reine-mère de lui faire payer ses gages en retard. Il assied la taille sur ses sujets, car il n'est pas raisonnable qu'un seigneur en jouisse avec trop d'in-

tervalle de temps. L'amiral y comprend aussi les gens d'Eglise.

Ce qui lui donne alors tant de soucis, ce sont les demandes d'Elisabeth pour la restitution du Havre. Car l'amiral avait signé de confiance un acte confirmant la convention de Hampton Court. Il va falloir expulser de force les Anglais. Coligny ne prendra pas part à la campagne, et préconisera l'« amiable composition ».

On le voyait s'occuper de ses affaires domestiques, de son « petit ménage », entretenir surtout des rapports d'amitié et de voisinage avec Montargis où Renée de France, fille de Louis XII, duchesse de Ferrare, fait tant de bien aux pauvres gens, aux réformés, et transforme son château en hôpital.

Sans doute Gaspard de Coligny aurait-il continué de vivre cette existence paisible de gentilhomme français aux champs, si M. Calvin, en écrivant des lettres de consolation à Charlotte de Laval, malade, n'avait pas recommandé à l'amiral de se rendre à la cour où son absence lui paraissait si préjudiciable.

Calvin sera toujours cette sirène qui gouverne le monde, de Genève où il a fondé le plus autoritaire et le moins libre des états. Il est un pape qui châtie, exile, et un inquisiteur qui parfois brûle. Il sévit contre toute liberté de pensée, tout non-conformisme; et pour l'établissement du royaume de Dieu, il usera de son influence, de cette persuasion caressante qui plaisait tant aux nobles femmes, aux femmes, gouvernant par là les hommes.

Ah, les dames, les dames, comme disait don Francès...

Le séjour de l'amiral à la cour semblait d'autant plus admissible que les trois Châtillons avaient signé l'engagement de ne pas poursuivre le différend avec Messieurs de la maison de Guise, à l'occasion de la mort de François. Odet c'est l'Eglise, Gaspard la marine, et d'Andelot la masse des gens de pied, l'infanterie. La présence des Châtillons à la cour, voilà le repos du royaume, et sans doute, grâce à François de Montmorency, la prédominance de l'esprit de Genève chez nous.

L'accueil à Fontainebleau des Châtillons venus dans leur train ordinaire a été tout à fait honorable. Le Connétable les avait reçus comme ses enfants. Ils avaient été logés au Louvre. Les Guises se retranchèrent dans leur hôtel, gardé comme une forteresse. Coligny est au conseil privé, ce qui parut déjà une singulière menace pour les Pays-Bas à Philippe II qui en fit la remarque à Granvelle... Mais les Guises, eux aussi, avaient compris que leur place était au Louvre. Et parfois l'amiral rencontrait une

femme, qui était la belle veuve de François de Guise, Anne d'Este : elle poussait alors un cri de vengeance et de rage. On ajournerait la vieille vendetta, pensait la reine-mère, on remettrait à plus tard le jugement, on temporiserait. On convertirait Condé, on convertirait les Châtillons... les Guises regagneraient Joinville; et Coligny, Châtillon...

Alors Calvin qui avait amené, contre son gré et son tempérament, Coligny, gentilhomme campagnard, à la cour, ne parlait plus que de la « prudhomie » de l'amiral. C'est le beau vieux mot qui signifiait l'honnête homme, et que Joinville appliquait à saint Louis. M. l'amiral était un prudhomme... mais lancé à la cour, dans quelle aventure, aussi étonnante en péripéties que celle que son homme, Ribaut de Laudonnière, poursuivait en Amérique, au temps où la reine-mère commençait le tour de France que nous avons décrit. Il était vraiment impossible à Coligny et à M. d'Andelot de ne pas prévoir que la réconciliation avec les Guises serait pleine d'embûches, comme le séjour à la cour. Leurs adversaires demeuraient d'ailleurs les agents provocateurs de Vassy, sans le moindre scrupule.

Au début du voyage de 1564, comme il se rendait de Châtillon à Tanlay, la belle demeure de M. d'Andelot en Champagne, on avait tiré des coups d'arquebuse sur l'amiral. Et cela disait un triste avenir.

De Tanlay, Coligny était revenu à Châtillon. Il apprit la mort de Calvin, dont la dernière œuvre, le *Commentaire sur Ezéchiel*, imprimé à Genève, en 1565, lui avait été dédié.

Théodore de Bèze lui parlait à la place du défunt : « Monseigneur, je me tiens tout assuré que ne ferez pas moins votre profit de ce dernier œuvre de Jean Calvin, ce grand et vraiment excellent serviteur de Dieu, que vous avez accoustumé d'en faire de tous les précédents. Si quelqu'un s'enquiert pourquoi nous vous l'avons plutôt dédié qu'à un autre, je dis franchement que c'est lui-même qui en a été cause... Mais je dis davantage, que pour grandes et justes raisons, il eût fait cela qu'il avait délibéré. Car moi, ayant demeuré sans cesse par l'espace de vingt mois entiers durant la paix et la guerre, et vu de mes propres yeux les grâces singulières tant de l'esprit que du corps, desquelles, étant absent de vices, il s'émerveillait et les avait en révérence : pourquoi ne m'accorderai-je à son jugement?... »

Mais voici encore un nouveau deuil : la nièce de l'amiral, Eléo-

nore de Roye, princesse de Condé, qu'il aimait comme un père, venait de disparaître, si pure et jeune. Au château de Vallery, l'amiral vint voir le prince de Condé qu'il consola, et qui se consolait plus facilement encore.

L'amiral revoit Soubise à son retour de Lyon. Le culte réformé ne sera pas célébré dans les lieux où résidait le souverain...

C'est au mois de juillet ou d'août, à Châtillon, qu'est venue la lettre de Catherine de Médicis au cardinal Odet; elle disait que l'édit serait entretenu. Et ceux qui ne le croient pas « nous feront connaître, déclarait-elle, qu'ils « aiment le *garbouil* et sont marris du repos que nous avons tant travaillé et cherchons par tous les moyens à établir dans ce royaume. »

Condé avait écrit de même, le 31 août, de Vallery : assez d'interprétations de l'édit; il faut l'observer dans son entier, en donner une application sincère... Il faisait allusion aux cris des pauvres opprimés qui n'avaient plus de recours qu'à Dieu, à ces meurtris qui dépassaient la centaine...

L'amiral rentra à Châtillon pour accueillir Anne de Salm, que venait d'épouser M. d'Andelot, au grand déplaisir de la maison de Lorraine et des Guises. Anne de Salm est en effet la veuve de Balthazar de Haussonville. Et la noce avait eu lieu près de Nancy, à la huguenote. On lui rendit les honneurs militaires à Metz. Andelot est comme toujours le bienvenu à Châtillon. Et l'amiral intervenait auprès des « magnifiques seigneurs » de Berne, en faveur de la vieille alliance renouvelée avec les Suisses.

Puis on voyait (novembre 1564) l'amiral se rendre à Merlemont en Beauvaisis pour faire visite à son frère Odet qui entrait dans la vie conjugale, abdiquant l'état ecclésiastique. L'évêque de Beauvais épousait Isabelle de Hauteville, fille d'un gentilhomme normand et de Marguerite de Loré, fille d'honneur de Marguerite de France, duchesse de Savoie.

L'amiral et M. d'Andelot signent le contrat dans la chapelle du château de Merlemont, en présence de gentilshommes. Odet, le Mécène, comme avait dit de lui Ronsard, n'était plus en habit de cardinal; il portait un long manteau de cour, mais sans l'épée!

Coligny revient une fois de plus à Châtillon, où Charlotte de Laval est dans un état avancé de grossesse. Un enfant, Charles, est venu au monde, le 10 décembre. L'amiral inscrit la date sur le livre d'Heures de Louise de Montmorency. L'enfant se porte bien. Châtillon et Montargis sont dans la joie.

Le cardinal de Lorraine ayant fait une entrée en armes à Paris pour y ramener les Guises, François de Montmorency l'a contraint à la retraite. Coligny va s'y rendre un instant avec trois cents cavaliers et y parler. Oui, il savait toutes les calomnies que faisaient courir les malveillants. L'amiral n'est pas un prétendant à la succession d'un trône. En Normandie, en Bretagne, Coligny aurait pu susciter ligue et associations... Il dénonça le vieux complot qui était d'abolir la race des Valois, en détruisant les huguenots. Il avait dans sa poche une lettre recommandant de vendre les bois, pour avoir de l'argent et acheter des armes. L'amiral évoquait les massacres de Tours... Comment, il lui avait suffi de se présenter à Paris pour que quelques prêtres fissent la menace de quitter la ville? Est-ce qu'à Châtillon ils ne célébraient pas, comme dans la plus sûre place forte, leurs cérémonies, mieux que partout ailleurs?

L'amiral avait visité le Parlement qu'il tentait de rassurer : Coligny était là pour défendre la ville, non pour la saccager. Pourquoi le comparer à Pompée, alors que dans la capitale il n'y avait pas de César? Respectueusement, l'amiral était allé s'incliner à Saint-Germain devant le duc d'Anjou.

Le 30 janvier, l'amiral était de retour à Châtillon; il voulut rassurer le roi sur l'état de sa capitale. Mais interdire le séjour de Paris à tous, tant aux Guises qu'aux Montmorency, est la plus logique conclusion de Charles IX. C'est celle des hommes qui recherchent l'équilibre. Il en est une autre que les *bons* (Monluc, Montpensier, le cardinal de Guise) ont préconisé depuis Bayonne. C'est l'expulsion des ministres. On en finirait avec cinq ou six têtes de factieux, ou du moins on les exilerait. Voilà ce qu'ils avaient confié au duc d'Albe : « Une tête de saumon est meilleure que celles de cent grenouilles... »

C'est le projet qui sera repris six ans plus tard...

La cour allait gagner Tours, Blois et s'acheminer vers Moulins. Coligny demeurerait à Châtillon dans le cercle de sa famille, près de sa femme qui était malade et gardait le lit.

Il sait qu'à Moulins doit intervenir la décision définitive au sujet de sa querelle avec les Guises. Coligny fut repris de la même fièvre qui l'avait poussé jadis à Meaux.

L'amiral était innocent. Il irait, la tête haute, chercher justice.

XXXIV

SUR LE CHEMIN DE BLOIS

LE roi et la reine avaient l'intention de rester encore dix à douze jours à Tours. Subitement, don Francès les vit partir, le 2 décembre, disant qu'ils se rendaient à la Bourdaisière, une belle maison entre Tours et Amboise, que dans cette dernière ville on célébrerait la Noël, et qu'à Blois, on allait convoquer les États.

Nous sommes à la Bourdaisière chez les Babou. Jean Babou est gentilhomme de la Chambre, maître de la garde-robe. Il a épousé la fille de Florimond Robertet, ministre d'État de Henri II. Que ses filles sont jolies! On peut nommer Marie qui a épousé le comte de Saint-Aignan; Françoise, mariée à Antoine d'Estrées, célébrée par Ronsard, et qui sera la mère de Gabrielle d'Estrées; Isabeau, le petit lys de Ronsard, qui chantera si bien en s'accompagnant à l'épinette; Madeleine, Diane qui seront toutes belles et galantes!

On quitte le pays du tuffeau où les gens habitent, sous la roche, des salles dont les cheminées surgissent dans le gazon. On couche à Chenonceaux, dans le château appartenant à la reine. Là on se repose trois jours, dans cette belle demeure qui rappelle encore l'antique moulin, mais seulement par la longue galerie que Philibert Delorme a jetée sur les cinq arches enjambant le Cher. Catherine y conserve ses antiquités; et dans le charmant logis, elle a son cabinet où elle se retrouve vraiment chez elle.

La cour gagne Amboise où les enfants avaient grandi. Les ponts de la Loire franchis, on déjeune aux tavernes d'Escures¹, avant d'arriver à Blois (5 décembre).

1. Ce point de la route touchait à la Loire,

Blois est la petite ville industrielle et marchande, qui dévale, ceinte de murailles, vers la Loire, et ce pont en dos d'âne, sa raison d'être. Suivant les saisons, il franchit les filets d'eau qui affouillent les îles et les sables brûlants, tantôt la masse rapide et impétueuse du fleuve, comme en cette fin d'année. Ici vivent les pêcheurs, plus loin les bûcherons; et tous ceux qui taillent le bois de la forêt. La gentille ville, avec ses fontaines, a toujours paru agréable aux gens d'Asti, et même à ceux de Milan; quant à ses filles, elles leur semblèrent toujours charmantes.

Dans l'antique forteresse de la maison de Blois, qui dominait et surveillait la petite ville aux rues tournantes, Charles d'Orléans avait ouvert quelques logis, pour abriter ses livres et ses coffres; là il avait administré, médité, souriant à sa destinée fâcheuse, et réchauffé ses membres frileux. Louis XII avait vécu dans la maison paternelle qu'il embellit et agrandit considérablement. Mais c'est surtout la reine Claude, sa fille, qui avait donné à Blois une physionomie vraiment royale. Car l'épouse de François I^{er} avait aimé Blois, sa maison, gage de l'amour qu'elle portait au roi et à ses enfants qui y avaient grandi. Plus peut-être que le bel escalier, la loggia à l'italienne, la reine-mère y appréciait, avec les gens de sa suite, de grandes commodités, des jardins réguliers, la route plantée d'ormes menant à la forêt qui formait le parc de ce château. La reine-mère y avait son logis.

Blois, comme la plupart des villes de France, avait connu des troubles récents entre catholiques et réformés. Ainsi, dans le courant de juillet, une querelle s'était levée entre catholiques et huguenots. Les catholiques avaient tué trois ou quatre hérétiques, et chassé de la ville plus de deux cents personnes. L'affaire fut portée en délibération. Un des conseillers déclara qu'il fallait savoir d'abord qui était l'agresseur. Le chancelier affirma que c'étaient les catholiques. Le roi lui avait répondu qu'il se trompait, car c'étaient les huguenots. Sur quoi on décida d'envoyer à Blois le maréchal de Vieilleville pour prendre les mesures nécessaires, en attendant la venue du roi. Charles IX devait montrer à Blois ce qu'il était : un bon catholique.

Aimablement, Catherine de Médicis avait envoyé dire à don Francès qu'elle lui souhaitait un prompt rétablissement; elle devait rester deux mois entiers à Blois, ce qui allait donner à l'ambassadeur un peu de tranquillité. Mais don Francès voyait arriver avec tristesse M^{me} de Vendôme, M^{me} de Ferrare, le

prince de Condé, M. de Porcien, le duc de Bouillon, Longueville et sa mère, autant d'hérétiques, Gramont, La Rochefoucauld, et cinq ou six mille autres huguenots. On attendait encore l'amiral, M. d'Andelot, le maréchal de Montmorency, bien que le roi les eût priés de ne pas venir.

L'accueil fait aux huguenots fut cependant des plus froids.

Au jugement de don Francès, voyant que le passage vers Paris leur était fermé, et se sentant perdus ici, les réformés s'étaient décidés à partir pour Moulins, sous prétexte que les vivres manquaient à Blois...

Ici tout n'était que misère et malheur! Car M^{me} de Vendôme s'étant arrêtée dans la maison du roi, on avait organisé dans son logement des prêches, où les courtisans et les gens de la ville se retrouvaient. Charles IX et Catherine s'étaient montrés très affectés d'ailleurs par ces prêches. Ils avaient essayé de persuader Jeanne d'Albret; mais on avait rencontré une telle résistance de sa part que le roi avait dû défendre à toute personne de la cour et de la ville l'entrée du logement de M^{me} de Vendôme. On avait mis des gardes à sa porte.

Tous les chefs hérétiques suivaient maintenant le roi; et le cardinal de Châtillon paraissait habillé en rouge.

« Le connétable vient d'arriver ici. Il n'y a pas d'autre homme pour tirer l'épée pour son roi, ce que j'ai cru de mon devoir d'écrire à Votre Majesté », écrit don Francès à Philippe II.

Mais on disait aussi que l'amiral et M. d'Andelot devaient apporter une pétition pour la « huguenerie », afin d'être autorisés à faire leurs prêches, le 15 ou le 20 janvier.

Enfin aucun des Guises n'était présent à la cour. Le roi essayait bien de les faire venir, mais ils tenaient fermes jusqu'à présent dans leur abstention. « Je crois cependant qu'ils céderont, disait don Francès, car le connétable et le chancelier font d'eux ce qu'ils veulent ». Rambouillet, l'aîné, était envoyé en Écosse.

L'ambassadeur français qui devait aller en Turquie n'était pas cependant parti encore; et les Turcs, jusqu'à présent, ne semblaient pas en bons termes avec les Français.

VERS MOULINS

LE 14 décembre, Charles IX devait quitter Blois et prendre la route de Moulins, où deux chevaliers de l'Ordre avaient procédé à la reconnaissance des logements.

Hélas, après le départ du roi, don Francès constatait que M^{me} de Vendôme avait continué de faire ses prières à la huguenote et de tenir un prêche public.

Le lendemain, les gens d'Orléans, voyant que tous les chefs de leur secte étaient rassemblés à Blois, demandaient au roi trois choses : qu'on leur permît d'avoir douze ministres, du moment que les catholiques avaient tellement de prédicateurs dans la ville, tandis qu'ils n'en avaient que six. Comme il y avait des hôpitaux à Orléans pour l'instruction des enfants pauvres, qu'on leur accordât d'avoir ces hôpitaux pour leur usage, de faire des quêtes dans la ville pour les nourrir et les élever, jeunes filles et garçons. Le procureur de la ville et les autres catholiques s'opposèrent à ce projet et le roi les renvoya sans rien leur accorder. Quant aux aumônes, Charles IX prévenu que les hérétiques voulaient faire des quêtes pour leurs propres besoins, sous prétexte d'aider les pauvres, ordonna que ces aumônes devaient être distribuées par des catholiques.

En Normandie, rien à signaler. Aucun navire français n'est armé pour la Nouvelle France. Mais le fils de Jean Ribaut, qui venait de rentrer, racontait que ses compagnons avaient été mal accueillis par les Espagnols qui avaient coulé la plupart des navires français.

La route du Bourbonnais forme comme une corde à l'arc que semble dessiner la Loire au cœur du pays. On coucha le 14 dé-

cembre à Cheverny, petit village et château, la maison des Hurault. Ces Hurault étaient de vieux serviteurs bazochiens de la maison d'Orléans, fins et lettrés, attachés à la terre. Philippe Hurault n'avait encore que le titre de maître des Requêtes, lui qui deviendra comte de Cheverny, chancelier d'Henri III, et plus tard le garde des sceaux. Aucun homme n'est meilleur serviteur.

Le samedi 15, on s'arrêta à Mur-de-Sologne pour déjeuner; on coucha à Romorantin, belle petite place et château. Le dimanche 16, déjeuner à Mennetou-sur-Cher et coucher à Vierzon, belle cité et château. Le 17, déjeuner à Méhun-sur-Yèvre, la vieille et magnifique demeure du duc de Berry et de Charles VII.

Le mardi 18, on passa la nuit à Bourges, ville universitaire et archevêché, dont la grosse tour ronde symbolisait la résistance du pays des moutons enragés.

Mercredi 19, on déjeune à Saint-Just et l'on couche à Dun-le-Roi, belle et bonne ville; le 20, déjeuner à Pont-Chargy et coucher à Coulevre, moyen village. Le 21, déjeuner à Frauchesse, petit village, et coucher à Saint-Menoux, dans la belle abbaye de religieuses.

C'est le premier village du Bourbonnais. On partit de Saint-Menoux après le déjeuner du lendemain pour visiter Souvigny, qui est le Saint-Denis de la maison de Bourbon. On n'y voyait pas la tombe du fougueux Charles de Bourbon, qui reçut de François I^{er} l'épée de connétable, le combattit à Pavie, s'en fut mourir à l'assaut de Rome, puisque ses soldats avaient porté son corps à Gaète où il reposait.

Querelle de famille, d'un descendant de saint Louis, dont un autre, le petit Henri de Béarn, qui est du voyage, relèvera la couronne sous le nom d'Henri IV!

Mais la querelle n'est pas encore vidée entre les Bourbons, les Condé devenus huguenots, protestataires autant que protestants, les Montmorency, leurs parents et alliés, les Châtillons, avec la maison de Lorraine et les Guises, qui va déchirer le pays, et mettre en balance la couronne.

Ayant quitté Souvigny, on passe sur un pont de bois l'Allier, grosse rivière qui porte des bateaux; et le roi fait son entrée à Moulines où l'on célèbre la Noël, la fête des Rois et la Chandeleur, dans le grand château des Bourbons.

La réforme de l'État commande à Moulins un arrêt de trois mois (décembre 1565, mars 1566).

Don Francès est resté à Orléans. Malade, il est plus désespéré que jamais : « Par Dieu, ils finiront par me tuer ici, ou par me chasser ». Il s'avoue fatigué, dans l'état de santé où il se trouve, de chiffrer tant de lettres, comme il l'explique au secrétaire et conseiller de Philippe II, Gonzalo Perez. Il se plaint aussi que les Français, très curieux, le surveillaient, lui qui fut si souvent leur espion.

Les lettres de don Francès ne sont plus en ces jours que des abrégés. De ces chiffres multipliés, il est si las!

TROISIÈME PARTIE

L'ANNÉE 1566

L'ASSEMBLÉE DE MOULINS

A Moulins, nous sommes, on peut le dire, au terme du voyage. Ici sera faite la mise au point de l'enquête à travers le pays sur la réforme de la justice, qui tient tant à cœur à Michel de L'Hospital, le chancelier, et demeurera sa grande œuvre.

Rendez-vous à Moulins avait été donné, au nom du roi, à Messieurs de Guise, aux Châtillons, à la plupart des princes, aux présidents des cours de Parlement. Il convient, avant de mettre en ordre les affaires du royaume, d'apaiser le différend entre les Guises et les Châtillons. Dans cette assemblée des notables et même au conseil vont se rencontrer les chefs des deux factions : le prince de Condé, le cardinal de Lorraine et les Guises, les Châtillons et l'amiral, Damville et Montpensier, c'est-à-dire les chefs de partis les plus opposés parmi les huguenots et les catholiques. Ainsi on pourra donner à la France réconciliée un statut adapté aux temps qui viennent.

Telle est la pensée du chancelier, Michel de L'Hospital, traduisant celle de la reine-mère.

Que les consciences fussent libres naturellement, était un concept que ne pouvaient partager les croyants de ce temps, catholiques ou huguenots, pas plus à Genève qu'à Rome. La foi même, les intérêts en présence, les passions et la violence des hommes ne l'eussent permis dans aucun camp. Mais le pays avait besoin de la paix à l'intérieur, d'un renouvellement et d'une réforme; et dans les deux camps, chacun l'accordait.

Allait-on prolonger les troubles, nés de la diversité des « opinions » qui règnent en la religion, comme le disait le chancelier?

Devait-on assurer le triomphe d'un parti sur l'autre par l'extermination? Les forces en présence, souvent sensiblement égales, si l'on tient compte des sympathisants, ne le permettaient plus. Une minorité catholique l'eût souhaité; et l'Espagne le désirait pour la France par le moyen de l'Inquisition. Mais ce qui était possible dans une Espagne récemment unifiée, qui sortait de la *reconquista* sur les Maures et continuait sur la Méditerranée une lutte nationale contre l'Islam, ne l'était déjà plus dans les états de Flandres. L'Empereur ne le concevait même pas devant le fait luthérien, imposé dans les Allemagnes divisées.

Un parti moyen, celui de la pitié, celui de la tolérance, devait donc en France l'emporter sur les tendances extrémistes.

La nécessité, beaucoup plus que la raison et le cœur, l'imposait d'ailleurs. Pour réagir en faveur de la tradition, il était trop tard. Ce n'était pas le temps, lorsqu'une femme continuait de régner près d'un roi adolescent, entourée d'enfants mineurs, au milieu des partis déchaînés et des grands féodaux.

Ni la force, ni le sang versé, ni le silence n'ont jamais été des solutions françaises, qui furent toujours moyennes, conformes à un idéal honnête de justice, d'équité, et non de despotisme. Les remèdes provisoires à apporter à un mal que tous reconnaissaient n'apparaissaient donc ni la sévérité ni les rigueurs. Ils semblaient plutôt bienveillance et clémence. Telle était la pensée d'une femme, de la mère que fut Catherine de Médicis, qui montra toujours un tel respect envers la couronne de France, du fait même qu'on l'accusait d'être une princesse étrangère. Et comme elle était femme et continuait de régner sous le nom de son fils, ce que les durs gentilshommes de France, soutiens et adversaires de la couronne, enduraient mal, ils la jugeaient faible.

En réalité, Catherine gouvernait par le connétable, M. de Montmorency, et par Michel de L'Hospital, avec tout son conseil.

Michel de L'Hospital, parlementaire sorti du milieu très libre de la maison de Bourbon, ne connaît que l'exercice de la justice, son premier métier. Nourri des grâces antiques, il est resté catholique, mais pénétré par la gravité morale des réformés huguenots, souvent très près d'eux par l'esprit et le cœur. Il était l'homme de la terre d'Auvergne, et simplement de la terre de France, serviteur de sa maîtresse, la reine, comme chancelier, et le patron des justiciers.

C'est de Thou qui a recueilli la tradition que Michel de L'Hos-

pital avait été désigné par la duchesse de Montpensier ¹ comme l'homme ferme et courageux, seul capable de barrer le chemin aux Guises. Par lui, Catherine avait pu gouverner. Ainsi il était arrivé à la cour après le tumulte d'Amboise, au milieu d'un bruit de guerre, parmi les audacieux et les violents ne pratiquant ni « conseil ni raison ». Il avait trouvé la reine « presque desbouttée de toute l'administration du royaume ». Dextérité, patience : tout ira bien. Pas d'Inquisition chez nous, pas de France « desguisée à l'Espagnole », dira-t-il.

Nous avons trop oublié ces choses, vu chez lui les grâces, la souplesse. Mais les Espagnols ne s'y sont pas trompés. Pour don Francès, le chancelier est l'adversaire, et demeure simplement l'hérétique.

Michel sait parler de tout son cœur, d'une manière simple et digne, avec la force, on l'a vu, de son expérience aux parlements et aux gens du conseil, comme aux jours des mercuriales. Chaque fois qu'il en a l'occasion, le chancelier développe le thème de la tolérance, de la coexistence possible des deux religions, de la réforme de la justice, de la défense des droits laïcs du roi et des autres.

Toujours Michel de L'Hospital a servi la couronne. Aux États d'Orléans (janvier 1560), il a affranchi la reine-mère de tutelles dangereuses; il a défini le statut de la minorité du roi, tout en promulguant une réforme générale pour le pays. Par l'édit de janvier 1562, il a reconnu le fait des deux religions, déterminé les conditions de leur coexistence hors des villes, traçant leur devoir au magistrat des cités, aux prêtres et aux ministres. Le chancelier a tenté de désarmer les bras et les cœurs, demandant aux huguenots d'abandonner les églises; et il a imposé le désarmement général par l'interdiction du port des armes et de leur vente (édit de Saint-Germain, des 20 et 21 octobre). Le 19 mars 1562, à Amboise, dans un esprit de pacification, « pour empescher que le feu ne s'allumast davantage », pour éviter les meurtres, la ruine des églises et des temples, les batailles, pour ranimer entre les sujets l'union indispensable à la conservation du royaume, il a permis le libre exercice de la religion, et donné la liberté de conscience, dans la

1. Jacqueline de Longwy, première femme de Louis II duc de Bourbon femme très digne, qui eut une grande influence sur Catherine de Médicis, Théodore de Bèze la compte parmi les sympathisants de la Réforme; elle mourut en 1561.

famille et chez le gentilhomme. A Rouen, au Parlement, le chancelier avait fait confirmer l'édit de pacification, la défense du port d'armes; enfin, toujours au Parlement de Rouen, après la prise du Havre sur les Anglais, le chancelier avait fait déclarer le roi majeur (1563).

Il y avait près de trois ans de cela. Ainsi le roi a pu grandir et la reine-mère gagner du temps. Depuis deux ans et demi, on promenait Charles IX à travers la France; on montrait au pays que le roi, et la reine-mère étaient toujours de bons catholiques, en dépit des calomnies suscitées par ceux qui avaient voulu faire naître chez nous des ligues. Chacun avait donc pu voir qu'il était souvent possible de faire vivre, en dehors de l'atmosphère d'émeute, deux religions.

Un peu partout, le chancelier avait parlé sévèrement aux Parlements, leur rappelant la grande ordonnance d'Orléans, les édits de tolérance qu'il convenait d'appliquer, et non pas de discuter, leur proposant une réforme profonde de la justice et surtout celle de leurs mœurs.

Ici Michel de L'Hospital se montrait incomparable, un technicien. Le chancelier était laïc, tout français, gallican, et serviteur du roi.

A Moulins, on ne réunira pas les États-Généraux, qui forment de trop larges assises, où l'on siège en trop grand nombre, les États amenant, le plus souvent, confusion et irrésolution. On tiendra une assemblée de notables, plus souple, sous la présidence de Henri, duc d'Orléans, fait récemment duc d'Anjou, le frère du roi.

On en finirait d'abord avec la querelle des Guises et des Châtillons, au sujet de l'assassinat de François de Guise, et de la participation supposée de Coligny dans ce meurtre. Il convenait de rendre un jugement, toujours ajourné, qu'on pouvait espérer le dernier. Puis on donnerait au pays, qui avait tant besoin d'une sérieuse réforme dans son administration et dans sa justice, un statut confirmant les édits déjà éprouvés, adapté aux besoins des temps nouveaux.

II

MICHEL DE L'HOSPITAL

LE chancelier et la reine-mère avaient conçu ces desseins, lui dans l'absolu de sa conscience, dans l'amour de son métier honnêtement exercé, dans la lumière aimable de son scepticisme d'humaniste; elle, dans le provisoire de son état de régente d'hier, dans le sentiment des réalités, des difficultés journalières, avec son optimisme de femme en bonne santé, avec la confiance qu'elle avait dans son adresse touchant à la ruse.

La petite ville de Moulins vit ces grandes choses. Et, sans doute, mériteraient-elles mieux ce nom, si des règlements, en France et ailleurs, avaient jamais été suffisants pour rendre les mœurs bonnes et assurer la pratique d'une saine politique.

Moulins était une petite cité, assise en « lieu plaisant et délectable », au bord de l'Allier. Sur la motte féodale s'élevait le château des ducs de Bourbon, aussi propre à abriter des rois que des princes avec leur suite. Il était décoré d'une des plus belles fontaines du royaume. De grands jardins se développaient vers l'orient, plantés d'orangers et de myrtes, de citronniers, de lauriers, de pins, de chênes verts et d'arbres à fruits. Les parterres, suivant les saisons, fournissaient melons, citrouilles, pommes d'amour, et toutes les herbes ménagères. On y voyait enfin un beau labyrinthe, un grand pavillon, des lices pour courir la bague, une oisellerie; et, du côté des champs, de belles écuries pour les grands et les petits chevaux. La terrasse était arrosée de bassins. Un double fossé séparait le château de la ville ceinte de hautes murailles, avec quatre grandes portes ouvrant sur des faubourgs opulents : ceux de Paris, de Bourgogne, des Carmes, de

l'Allier. Partout de beaux édifices des marchands, des bons artisans, de salubres fontaines et d'agréables jardins.

A l'intérieur de la ville, les serviteurs de la maison de Bourbon avaient leurs demeures, reproduisant parfois un motif du château : une tourelle pointue, avec ses girouettes, offrait leurs blasons à l'admiration des passants.

C'était dans l'une de ces maisons qu'avait vécu le père de Michel de L'Hospital, médecin et confident de Charles de Bourbon, connétable de France; et celui-ci l'avait fait son bailli de Montpensier, puis son auditeur des Comptes à Moulins.

Une atroce injustice, la haine d'une femme à demi-étrangère, la mère de François I^{er}, avait précipité le connétable de Bourbon dans la révolte, et le père de Michel dans la misère, avec les aventures de l'exil. Mais dans l'exil et la misère, Michel de L'Hospital avait retrouvé la force du travail, le goût de servir, la prudence à concilier, et cette liberté de la pensée qu'on rencontre seulement dans le libre exercice d'un office avec la culture, les joies divines de la méditation et de la poésie, la satisfaction d'une conscience tranquille.

Le chancelier ne s'était pas rendu directement à Moulins, où le roi et la reine étaient arrivés dès le 21 décembre. Il avait été passer quelques jours dans sa maison, située à dix lieues de Paris, c'est-à-dire sur sa terre de Vignay, non loin d'Etampes.

Il y avait, en effet, chez Michel de L'Hospital, un vrai terrien, un homme vigoureux, avec de fortes racines. Du paysan, il conservera la simplicité dans les mœurs, dans le costume, dénonçant le luxe des villes. Car il a fait ce rêve innocent, renouvelé d'un Caton, de vouloir transformer une nation en lui interdisant la soie et le luxe, en lui imposant quelques plats, en proscrivant les cuisiniers.

Le chancelier avait l'amour de la terre et des siens, l'habitude du travail sans repos. Sa famille était son vrai bien, formait son unique richesse. Pour l'enfant, il avait demandé le sein de la mère. La campagne nourricière, Michel l'avait toujours aimée, dans son Auvergne natale d'abord, où il avait passé ses vacances, même au temps où pas un bœuf ne labourait pour lui la glèbe fertile, quand pas un de ses troupeaux ne paissait dans la montagne!

Sur la terre de son beau-père, avec sa femme et ses filles, souvent Michel avait lu les poètes, les historiens, les magnifiques romans de l'histoire grecque. C'est dans le silence des champs qu'il

avait conversé avec les Muses adorées. Elles l'avaient consolé des troubles de la première guerre civile, fléau sorti de la boîte de Pandore. En 1569, quand le chancelier perdra les sceaux pour n'avoir pas prévu le coup de main des réformés sur la famille royale à Monceaux, Michel reviendra à la chère terre de Vignay, qui lui semblait un petit royaume, n'ayant plus à en administrer un grand. Il y passera la seconde guerre civile, voyant l'abandon de sa politique de tolérance, y vivra les heures tragiques de la Saint-Barthélémy, où sa fille unique Madeleine ne fut sauvée que par la bonté de M^{me} de Guise.

Loin des « mauvais chrétiens », des séditeux, l'ex-chancelier administrera son bien, menant la douce vie des champs, semant, récoltant, feuilletant les livres étalés sur sa table, écrivant sur la justice, sa passion, qu'il aimait tant, non pas en désespéré, mais toujours prêt à sauver sa patrie des fléaux qui l'accablaient et des tyrans qui la perdaient.

De Blois à Moulins, la route fut bientôt encombrée de voitures, de bêtes de somme, d'une caravane de gens, comme il s'observe après une défaite. Cela avait fort diverti Catherine de Médicis, qui riait d'ailleurs facilement, et amusa même le roi son fils, qui était, lui, un adolescent triste.

Qu'allaient devenir, pour parler comme don Francès, les « hérétiques notables » qui s'étaient rendus à Blois ?

Le connétable s'y attardait, avec l'amiral. Et l'on disait même que s'y trouvaient encore M. de Lorges, c'est-à-dire Montgomery, qui avait tué le roi Henri accidentellement, et que l'on accusait aussi d'avoir tiré le roi de Navarre, et qui avait été l'âme du soulèvement à Rouen. Or Charles IX et Catherine de Médicis n'avaient pas craint de le recevoir, disait l'ambassadeur, avec beaucoup de faveur, ce qui nous semble cependant peu croyable.

Ce que l'on voyait du moins, dès le début de janvier, c'était la multitude de gens rassemblée à Moulins pour les États.

Les soldats de Strozzi et les Suisses occupèrent la petite ville. Une ordonnance de police y fut publiée, aussi stricte que celle appliquée à Bayonne. Ainsi on ne devait sortir dans les rues, le soir après minuit, que par nécessité, en portant une torche ou une lanterne allumée. Toute la nuit, la ville demeurait éclairée par des chandelles, mises « de deux en deux maisons ». Il fut interdit aux pages et aux laquais de porter des armes. Chaque nuit,

une patrouille de douze soldats de Strozzi parcourait la ville, sans compter les rondes du prévôt de l'Hôtel, de ses lieutenants, du connétable et des maréchaux de France. La cour du château fut occupée par les archers, et le roi n'en sortait qu'entouré de sa garde. Le lieutenant du prévôt assura même les rondes dans les villages voisins.

Il faut dire que, pour la première fois, se retrouvaient amis et adversaires.

Les vivres, qui avaient été à l'origine plus abondants à Moulins qu'à Blois, y devinrent bientôt aussi rares. Comme chacun avait fait des provisions, la cherté y fut bientôt la même que dans la ville qu'on venait de quitter. La confusion, habituelle aux assemblées en France, y régna. Mais l'ordre ne s'observait pas beaucoup plus ailleurs. Ainsi le conclave, à Rome, s'ouvrait alors dans le même désordre, à la suite du décès de Pie IV. L'ambassadeur d'Espagne, qui combattait partout la France, renseignait aussitôt Philippe II. On tenait pour assurée l'élection du cardinal de Ferrare, si le Roi Catholique ne s'y opposait pas. Les cardinaux ne se pressaient pas de quitter Moulins, ceux du moins qui étaient retenus par l'assemblée. A quoi cela eût-il servi? On sait que ce fut Michele Gisleri, grand inquisiteur, qui devait tenter de détrôner Elisabeth d'Angleterre et conduisit la grande Ligue chrétienne à la victoire de Lépante, qui fut en effet nommé pape sous le nom de Pie V.

Tandis que les travaux de l'assemblée se préparaient, les maisons de Moulins furent visitées pour y faire loger les gens suivant la cour. Mais les trois mille gentilshommes qui les habitaient affirmaient qu'ils avaient tous des affaires par ici, et on n'arriva pas à en mettre un seul dehors.

Le programme de la négociation paraissait aussi ardu que le problème du logement. Il convenait d'accorder d'abord les Guises et les Châtillons. Le maréchal de Bourdillon fut chargé de préparer la négociation. Le connétable, arrivé le 6 janvier, se plaignait, lui aussi, qu'on eût contraint les gentilshommes à venir jusqu'à Moulins : ceux de son fils, par exemple, n'avaient plus ni argent, ni chevaux, pour suivre la cour.

Peut-être avait-il dit ces paroles, sachant que l'amiral avait réuni plus de 2300 chevaux pour suivre le roi? Partout la supériorité de l'organisation des réformés, l'emploi judicieux des collectes dans les églises, l'emportaient. Mais la reine-mère ne se trou-

bla pas et répondit : « Lorsque nous irons à Metz, ni le roi ni moi ne pourrons attendre de nos sujets qu'ils nous servent attentivement. » Il était en effet question de se rendre, après Moulins, sur les marches de Lorraine pour s'accorder avec le cardinal. Les ambassadeurs étaient logés à cinq lieues de Moulins, à l'exception de ceux de Portugal et d'Angleterre, toujours à Paris. Don Francès était domicilié, lui, dans la ville. Chaque jour, comme il souffrait alors de la fièvre, la reine lui envoyait ses médecins. Et c'est par tant de remarques malveillantes qu'il l'en a remerciée.

Ce qui inquiétait particulièrement don Francès était la pensée que M^{me} de Vendôme ou le prince de Condé pourraient organiser des prêches dans le palais des ducs de Bourbon où ils logeaient. On avait pris cependant un édit défendant aux ministres de faire dans aucune maison de la ville des services, comme cela était d'ailleurs la loi quand le roi faisait résidence quelque part.

Don Francès observait encore que le fils de Jean Ribaut, et les autres capitaines rescapés de la Floride, s'étaient rendus vers l'amiral pour se plaindre du massacre des leurs, ce que l'ambassadeur appelait « leur défaite ». Mais il doit reconnaître qu'ils se tenaient très modestement, ne parlaient pas de l'affaire. Enfin don Francès recevait dans sa maladie les visites du connétable, du cardinal de Bourbon et du duc de Montpensier. Et comme il l'écrivait à Philippe II, chaque fois qu'il le pouvait, dans la conversation, il essayait de « servir Dieu et Votre Majesté ». Qu'ils parvinssent à arranger les affaires, avant la fin du mois de février, don Francès ne le pensait pas. Tous les jours, cependant, le conseil siégeait deux fois. Et don Francès, l'ambassadeur espion, ne manquait pas de travail : « Ils me rendent fou avec leurs changements et leurs diligences : aujourd'hui on enverra vingt-deux courriers, demain sept seulement ! »

On vit enfin arriver les cardinaux de Lorraine et de Guise; le 5 janvier, ils étaient encore à quatre lieues de la ville, et don Francès laisse entendre à Philippe II qu'ils n'osaient entrer à Moulins pour la peur qu'ils avaient des réformés. Le maréchal de Bourdillon, chargé de la fameuse réconciliation, allait à leur rencontre. Condé, pense don Francès, ne fera jamais sa paix avec les Guises. Et bientôt on voyait arriver les gentilshommes du Languedoc avec Damville, ceux de la Bourgogne avec le comte de Charny; un autre amenait les gens d'armes de Picardie. Car la France a toujours délibéré devant des partisans prêts à

défendre leurs chefs, prompts à en venir aux coups, et sous la menace d'assassinats!

Le bruit courut d'ailleurs que M. d'Aumale méditait de tuer M. d'Andelot, et l'on avait arrêté deux hommes qui devaient exécuter ce plan.

Le vieux connétable recommanda au roi, tenu pour un trop bon garçon, de montrer de l'énergie :

— Sire, comme on voit que vous ne faites pas de justice, que vous n'êtes pas rigoureux, on ne vous obéit pas!

Charles IX se fâcha :

— Connétable, une telle idée ne doit venir ni à vous ni à d'autres : Car je suis déjà assez grand pour châtier ceux qui ne m'obéissent pas, du plus petit au plus élevé. C'est pour cela qu'on a déjà publié l'édit au sujet des prêches.

III

L'ARRIVÉE DU FILS DE JEAN RIBAUT

C'EST à la date du 6 janvier que don Francès fit savoir à Philippe II l'arrivée à Moulins de Jean Ribaut : « Le fils de Jean Ribaut et deux autres capitaines sont allés directement vers l'amiral pour se plaindre de la défaite qu'ils ont eue en Floride. Ils se tiennent très modestement et ne disent rien de cette affaire. »

Cette affaire, c'est l'épopée de la Floride, qu'il nous faut rappeler ici, la tentative de colonisation d'une partie de l'Amérique pour la sécurité des huguenots et la gloire de la France. On a vu déjà les objections que présentait Philippe II à ce sujet, les châtimens qu'il avait demandés à la reine pour ceux qu'il considérait comme des pirates. Bien empêché de le faire, Philippe II avait fait procéder à leur massacre et à la destruction du fort Coligny (novembre 1565). Telle est la défaite dont le fils de Jean Ribaut venait d'apporter la nouvelle.

La Floride était cette partie du nouveau monde qui faisait suite à la France antarctique, et était située au nord dans le prolongement du Mexique (la nouvelle Espagne). La terre tirait son nom de la date de sa découverte, à Pâques *Fleuries* 1513, par le pilote espagnol, Antonio de Alaminos, compagnon de Fernand Cortez. C'est un fait que les Espagnols, fort intéressés par la conquête du Mexique, où ils avaient trouvé devant eux des villes, la vieille civilisation des Maïas, de l'or, ne s'étaient pas préoccupés de l'occupation de la Floride où ils ne voyaient que des tribus, vivant de la chasse et de la forêt. Les Espagnols étaient plutôt soldats que colons. On n'entendit plus parler d'eux en Floride où Verrazano fit un voyage en 1524, nommant cette terre *Francesca* en l'honneur de François I^{er}. Quatre ans plus

tard, Panfilo de Narvaez en prenait cependant possession, sans l'occuper davantage. Nul ne s'en inquiétait plus quand Jean Ribaut, de Dieppe, au mois de janvier 1562, reçut de l'amiral de Coligny l'ordre, en vue d'y acclimater les huguenots, de reconnaître les Indes Orientales, c'est-à-dire l'Amérique, « depuis la pointe de la Floride jusqu'au Cap des Bretons ».

Jean Ribault était un soldat, et un vrai marin, qui s'était distingué à la reprise de Calais. Son compagnon René de Goulaine de Laudonnière, gentilhomme poitevin, revenait, lui, d'Alger et avait ramé sur les galères. Ils montaient deux roberges (*row barges*) armées et tirèrent la bordée. Au mois de mai, ils arrivaient au Cap Français, découvrant la belle rivière qu'ils nommèrent le Mai, et d'autres fleuves qu'ils baptisèrent la Seine, la Loire, la Garonne, la Gironde. Ils découvrirent un pays plat qui leur semblait couvert de chênes, de noyers, de merisiers, de châtaigniers, de lauriers, de houx, de vignes sauvages grimpant le long des arbres. Ainsi ils allaient sans dépaysement. Puis ils s'engagèrent sur la belle rivière de Mai, marquant sur une colonne les armoiries de France.

On rencontra quelques Indiens à qui l'on offrit des bracelets et des miroirs. Ils étaient doux et forts, semblaient ne pas connaître les atteintes de la vieillesse. La pêche suffisait à nourrir les marins. On se récréait en chantant les Psaumes, en priant sur les rives du fleuve. Dans ces lieux enchanteurs, les oiseaux s'envolaient comme des étincelles; on entendait le soir gronder les ours et bramer les cerfs; et la suave odeur des lentisques troublait parfois la tête. Plus haut, sur la côte, on rencontra la Somme. On fonda Port-Royal et Charlesfort en l'honneur de Charles IX sur la rivière de Chenonceaux. Vingt-huit Français y restèrent : « Vivez en fraternité les uns avec les autres, et en ce faisant Dieu vous aidera » avaient dit, en manière d'au-revoir, ceux qui retournaient en France porter à l'amiral la bonne nouvelle de la découverte.

En vain ceux qui étaient demeurés attendirent les secours de la France. Ils se disputèrent entre eux, et Philippe II donna, le 24 mai 1563, l'ordre de supprimer toute trace des piliers de pierre blanche et des fleurs de lys qui marquaient le passage et l'occupation des Français. Charlesfort (le fort de Charles) fut livré aux flammes.

Ce n'est qu'en 1564, deux ans après ce premier voyage, que

René Goulaine de Laudonnière, qui venait de recevoir cent mille francs de Coligny, arma deux vaisseaux d'Honfleur, *l'Isabeau* et le *Faucon*, pour retrouver la Floride : « Si Dieu m'aide, j'irai à la fin! »

Il arriva en effet à cette « fin », le 22 juin 1564, reconnut la Floride à la douceur de son parfum. Il retrouva les Indiens amis, recommença à distribuer sa pacotille, admira de nouveau les sauvages nus, droits, carrés, rouges de visages, qui portaient dans leurs cheveux relevés formant au sommet de leur tête un bonnet piqué de flèches agiles, les vieillards sans rides, et le blason fleurdelisé qu'ils adorèrent en chœur, comme on ferait devant un autel de la patrie.

Laudonnière reconnut la Seine, se fixant sur la rivière de Mai, dans cette forteresse dite la Caroline du nom du roi de France. Les trompettes sonnaient la diane, marquaient la prière, le travail de la construction du rempart et du four. On remonta jusqu'à Charlesfort, échangeant des cadeaux avec les indigènes. Le dieppois Jean des Hayes allait sur le fleuve en barque, à la recherche d'un Eldorado, de la fosse pleine d'or; il eut le crâne ouvert par la hache de pierre d'un indigène... Et ce fut, comme toujours, la mutinerie, la révolte; une partie de l'expédition dut s'embarquer pour Cuba.

Jean Ribaut, arrivait cependant, après un inquiétant séjour en Angleterre... Créé lieutenant du roi dans la Nouvelle France, il s'était embarqué à Dieppe au mois d'avril 1565, avec neuf navires, neuf cents hommes, de l'argent, de la poudre, des canons, et la lettre de Coligny qui sommait Laudonnière de rentrer, pour mettre fin au désordre : « Et c'est pourquoi j'envoie le capitaine Jean Ribaut pour y commander, auquel vous délivrerez tout ce que vous avez en charge, l'instruisant de ce que vous pourrez avoir découvert... Ne pensez pas que je vous envoie quérir pour mécontentement et méfiance que j'aie de vous, mais c'est pour votre bien et honneur, et vous assure que toute ma vie vous aurez un bon maître en moi. CHATILLON. »

On voit que l'amiral savait parler aux aventuriers. Mais ce qu'il n'avait pas prévu, ce fut la colère de Philippe II.

Que les Français prissent pied sur les terres dont il se désintéressait, sans doute, ne l'admettait-il pas. Mais que des familles entières, des femmes, des enfants aient quitté la France pour faire une Floride huguenote, luthérienne, cela lui paraissait

intolérable. Et le cardinal Granvelle lui faisait dire qu'il y avait quarante mille familles en France pouvant prendre ce chemin, ou qui du moins paraissaient susceptibles de quitter notre pays.

Un vieil Espagnol, Menendez, pleurant un fils qu'il avait perdu en ces parages, reçut l'ordre de devancer la flotte de Jean Ribaut, avec six vaisseaux. Philippe II le chargeait de sa vengeance. Le Dieppois avait gagné l'Espagnol de justesse. L'Estuaire de Mai entendit ce dialogue :

— Messieurs, d'où vient cette flotte?

— De France.

— Que fait-elle ici?

— Nous apportons de l'infanterie, de l'artillerie et du matériel pour un fort que le roi de France a dans ce pays et pour d'autres forts qui sont à faire.

— Etes-vous catholiques ou luthériens? Quel est votre chef?

— Nous sommes tous des luthériens de la religion nouvelle, notre capitaine est Jean Ribaut. Et vous, qui êtes-vous?

— Mon nom est Pedro Menendez. La flotte est au roi d'Espagne. Il m'a commandé de vous pendre et d'égorger tous les luthériens qui sont ici. Les catholiques seuls seront épargnés!

Des jurons partirent avec les bordées. On manœuvra, un combat incertain fut livré. Et les compagnies espagnoles débarquèrent, embauchant des terrassiers nègres. Ils enlevèrent le fort de Saint-Augustin. Au fort de la Caroline, on brûla le matériel de guerre, les cuirasses, les piques, les casques, et les jeux de cartes où les luthériens remplaçaient le cœur par l'hostie et les autres figures par celles des saints. La forteresse de Saint-Mathieu fut de même rasée, et les blasons du roi et de Coligny grattés.

Quant à la garnison, elle fut passée au fil de l'épée, et ceux qui avaient cru trouver le salut dans la retraite vers la plage furent égorgés. Combien étaient-ils? Cent onze ou cent vingt-quatre qui furent ainsi pendus, devant l'anse qui garda le nom du « massacre » et de la « barre de Ribaut ». Le fort fut rasé, et les derniers colons massacrés au mois de novembre 1565.

Telle est la nouvelle que Jean Ribaut, le fils, venait d'apporter à Moulins (6 janvier 1566).

IV

LE CAS DE L'AMIRAL

LE 12 janvier, l'amiral comparaisait devant le roi, à la séance du conseil. Coligny était en effet arrivé pour le règlement du différend avec les Guises, sans savoir, comme il le dit dans sa lettre à Renée de France, si l'on devait faire à Moulins un long séjour : « Et aussi que quand l'on dit que l'on fera un séjour en un lieu, c'est alors que l'on en déloge plus tôt ».

L'amiral devinait seulement que la présence de la bonne Renée de France eût été ici bien nécessaire; et il l'avertissait que, depuis deux jours, on avait publié une défense de faire à la cour quelque « exercice de religion »¹.

L'amiral « proposa » tout ce qu'il voulut : il parla librement.

Et quand il se fut retiré, on fit comparaître le cardinal de Lorraine.

La reine-mère avait pris la parole. C'était pour déclarer, au nom des membres du conseil, que tous étaient d'avis qu'on ne pouvait pourvoir aux affaires du royaume, ni au repos public de ses sujets, si on n'apaisait pas d'abord les querelles particulières. Il y en avait deux principales : l'une entre le cardinal de Lorraine et le maréchal de Montmorency; l'autre pour l'homicide commis sur la personne de M. de Guise, concernant l'amiral. Le roi, Catherine et toute la compagnie priaient le cardinal de les aider en favorisant un bon accord; ils affirmaient que l'amiral se soumettait à toute bonne raison, qu'il était prêt à déclarer sous le serment à Leurs Majestés qu'il était innocent de cet homicide,

1. C'était là d'ailleurs le règle générale.

qu'il n'en avait rien su avant qu'il fut perpétré, qu'il jugeait méchant et malheureux celui qui l'avait commis.

Le cardinal essaya de gagner encore un délai, disant qu'il n'avait aucune proposition écrite, que néanmoins, pour le service du roi et le repos public, il ferait son devoir... Il parla, lui aussi, non sans éloquence sur l'homicide manifeste, réclamant la justice au nom des enfants dont il était le tuteur. C'était, suivant lui, à la cour du Parlement qu'un tel débat devait être évoqué... La délibération s'ouvrit. On fit revenir l'amiral, le cardinal et la duchesse de Guise pour la lecture de la sentence. Les deux parties avaient promis de se montrer obéissantes. Le jugement, c'était que le roi leur interdisait de se nuire, de dire du mal les uns des autres. A cet accord les antagonistes devaient donner leurs signatures et prêter serment. Ce qu'ils firent au nom de leurs familles.

La reine-mère avait exigé du maréchal de Montmorency le même accord amiable avec le cardinal de Lorraine.

Ainsi l'amiral était reconnu innocent; et les Guises n'avaient pas produit leurs pièces. L'arrêt fut communiqué à la date du 31 janvier. Il fut lu en présence des parties.

A la demande du roi, Anne d'Este, le cardinal et l'amiral s'embrassèrent tous les trois!

Il convient d'ajouter que le sieur de Soubise obtint aussi une réparation, au sujet de l'accusation de Poltrot portée sans preuve contre lui, dans l'affaire de l'assassinat de François de Guise. Mais c'est dans l'atmosphère d'un massacre que les gens se réconcilièrent. Ainsi M. de Soubise, réformé, à qui l'on chercherait une querelle d'Allemand, devait être frappé par le maréchal de Bourdillon et par le comte de Brissac, sous les yeux de la reine-mère, dans sa propre chambre : mais elle empêcha l'entreprise.

Un gentilhomme italianisé avait dit à Moulins qu'il tuerait l'amiral. Coligny n'en avait fait que rire. Car l'italianisé n'était pas assez courageux et résolu pour faire le coup ¹.

Don Francès suivait avec anxiété tout ce qui se disait et se faisait au conseil. Car si le conseil privé n'a pas laissé d'archives, nous connaissons le débat qui s'engagea, et qui fut rapporté

1. S'il s'agit comme on peut le croire de Gondi, le coup aurait été reporté à la Saint-Barthélémy.

immédiatement à l'ambassadeur espagnol par « une personne de confiance » appartenant au cardinal de Lorraine.

C'est ainsi que nous savons que le nombre de conseillers d'État, réunis pour juger le cas de l'amiral, se montait à vingt-quatre. Le premier président de Paris avait déclaré qu'il ne voyait rien dans le procès qui pût décharger l'amiral, comme le procureur du roi l'avait demandé. Mais dix-neuf voix s'étaient prononcées pour l'innocence. Le maréchal de Bourdillon avait même déclaré que c'était une chose juste, conforme au droit; M. de Nemours se récusait en raison de la profonde affection qu'il portait au défunt duc de Guise, et à toute sa maison. Quant au cardinal de Bourbon et au duc de Montpensier, ils avaient annoncé ouvertement qu'ils chargeaient leur conscience s'ils prenaient part à cette décision, s'en excusant auprès du roi.

Le 29 janvier fut publiée la sentence déclarant l'amiral libre et innocent de toutes recherches au sujet de la mort du duc de Guise.

Le 2 février, le cardinal de Lorraine entra dans le jardin de la maison où se trouvait la reine. Elle l'appela pour le consoler :

— Prenez, sur votre vie, en bonne part ce qui a été fait, car cette décision nous convient grandement. Avec le temps, vous verrez des choses qui vous donneront satisfaction.

Le cardinal répondit sèchement :

— Je n'ai rien à dire, Madame, de cette affaire, et n'ai qu'à aviser tous les princes catholiques de cette décision, et comment elle fut prise.

Catherine sembla recevoir un grand choc. Elle garda quelque temps le silence :

— Vous ne devez pas le faire, car ce serait odieux!

Mais le cardinal lui donna ses raisons auxquelles elle ne répondit pas.

Quant à la duchesse de Guise, la veuve de François, la mère de tant de Guises, toujours belle, toujours aimée, la superbe Anne d'Este, elle informait don Francès comment le roi et la reine l'avaient pressée dans son logis, en la persuadant qu'il était nécessaire de conclure la paix entre les deux maisons ennemies.

La duchesse avait pleuré, comme il était convenable : « Ne m'en parlez plus, tout ce que je veux, c'est que mes parents ne m'abandonnent pas. Je suis la femme la plus malheureuse du monde de voir que le marquis d'Elbeuf et Monseigneur d'Aumale

vont chacun de leur côté, ne faisant rien pour l'honneur et pour le relèvement de la maison... »

Ceci semblait, on le voit, assez bien dit, digne de la tragédie, mais dans la bouche d'une grande dame, toujours amoureuse, dont Catherine savait de plus tendres faiblesses... La reine-mère, qui appréciait surtout les comédies, dut bien rire son saouïl.

Comment rompre cet accord, qui semblait si préjudiciable au service de Dieu, au Roi Catholique, qui devait amener « la perte du roi de France, car les Châtillons feront tout pour s'emparer de lui, s'ils ont autorité et crédit » ? Telle était la question que se posait don Francès.

Le prince de Condé et le cardinal de Lorraine se montraient cependant amis; et ils l'avaient prouvé dans cette affaire en deux ou trois occasions. « Ainsi on voit qu'il ¹ n'est pas sincère avec les Guises, ni avec le roi non plus », concluait l'ambassadeur désabusé.

1. Le cardinal de Lorraine.

V

UNE CHOSE TELLEMENT NOUVELLE : L'INTIMIDATION

LE 19 janvier, des nouvelles bien agréables, arrivèrent à Catherine de Médicis.

Sa fille, la reine d'Espagne, Elisabeth de France, était grosse. Dans sa joie la reine-mère fit appeler aussitôt l'ambassadeur. Or don Francès commença à parler gravement de la situation de la foi catholique. Catherine de Médicis ne put se tenir de rire longuement, d'un rire qui parut bien peu convenable à l'ambassadeur d'Espagne. Ce mouvement fut saisi par la reine qui lui dit, non sans malice :

— Ne connaissez-vous pas les affaires de ma maison mieux que moi ?

— Ces affaires sont en effet sues de tout le monde, et par conséquent je les connais aussi.

— Quoi qu'il en soit, mes affaires ne sont pas en aussi mauvais état qu'auparavant.

Don Francès fit cependant remarquer que l'amiral était venu à la cour, où il avait ouvertement la faveur. Or tout le monde savait que son action était dirigée contre le roi son fils.

Catherine sembla troublée :

— Je vous en supplie, dites-moi la vérité ! Savez-vous quelque chose de précis ?

— Je ne vois pas non plus qu'on fasse exécuter quoi que ce soit des choses qui ont été décidées entre vous, Sa Majesté et le duc d'Albe à Bayonne. A présent, tous les premiers présidents sont réunis ici. Mais on ne fait pas rompre les édits pernicious, qui ont été faits à un certain moment dans ce royaume, et on n'en parle

même pas. Si cela continue, les hérétiques auront bientôt toute liberté d'action!

— On ne peut pas toucher à présent aux édits, car ce serait mettre le feu dans tout le royaume.

La discussion fut longue. Don Francès l'abrèga, dans la lettre qu'il écrit à son maître, pour ne pas l'importuner. Il avait repris :

— Mais la religion?

— Je vous donne l'assurance que je vais me rendre à Paris. Dès mon arrivée, j'exécuterai ce que j'ai dit au duc d'Albe. Vous pouvez écrire dans ce sens au Roi Catholique.

Don Francès lança ce reproche à la reine-mère :

— Vous voulez diviser!

— *J'aime mieux mes enfants que le pouvoir...* Je ne veux pas une nouvelle guerre civile. Mes affaires ne marchent pas trop mal, si l'on veut bien se placer à ce point de vue. L'amiral, je l'ai fait venir à la cour pour le tirer hors de Paris, et pour le réconcilier avec les Guises!

C'est un fait que la reine avait été assaillie jusqu'à l'importunité avec les preuves de son innocence dans l'assassinat de M. de Guise.

Don Francès avait toujours pensé qu'on ferait proclamer cette innocence par une sentence. Le connétable avait tant travaillé dans ce sens!

L'Espagnol s'efforçait, lui, de harceler la reine en lui parlant de la Floride, et de la volonté du Roi Catholique à ce sujet.

Elle répondit :

— Les gens qui sont allés à l'Île des Bretons doivent être en train de revenir, à ce que j'ai pu savoir.

L'ambassadeur sauta à ce nom :

— Je ne sais rien de l'Île des Bretons; ils peuvent, s'il leur plaît, la baptiser île bretonne ou terre ferme des Bretons. Mais moi, j'ai entendu qu'un de vos capitaines se rendant à la Nouvelle France, disait la Floride, et qu'on l'appelait donc de la sorte...

La reine ne répondit rien de précis. Elle pria cependant l'ambassadeur de ne pas parler avec cette dureté devant le roi son fils, car il était déjà assez grand pour ne pas supporter un ton pareil.

— Je ne lui en parlerai pas du tout, répondit don Francès. Le bon Dieu lui a donné certes un esprit éclairé, mais il est trop jeune pour qu'on l'entretienne de choses si importantes.

D'une manière générale, on ne parlait plus de cette expédition

de la Floride, ni de son résultat. Seulement, dans le milieu de l'amiral, on accusait le capitaine Laudonnière, qui se trouvait dans le fort. On lui avait proposé plus de 200 hommes pour le tenir : il n'en avait voulu que 60. Et au moment de l'assaut, lui et ses hommes dormaient!

Le lendemain ¹, la reine envoya chez l'ambassadeur M. de l'Aubespine avec trois plaintes litigieuses. Don Francès le comprenait. C'était pour donner le change de sa monnaie, et ne pas perdre le pas.

Ce qu'il ne pouvait supporter, c'était de voir l'amiral et le prince de Condé à la cour, en faveur, comme s'ils n'avaient rien fait contre le roi. L'amiral avait même donné à comprendre à la reine-mère que c'était une invention tout ce qu'on racontait de leur projet de tuer le roi.

Et, tandis que Catherine de Médicis regardait danser ses dames et ses gentilshommes, l'amiral s'approcha d'elle, disant que dans le corridor certains attendaient qui voulaient, eux, tuer le roi. La reine ordonna aussitôt au capitaine des gardes de voir ce qui se passait. On ne trouva personne. Mais dans la nuit on plaça vingt-quatre Ecossais de garde auprès de l'appartement de Charles IX.

Quand on rapportait à don Francès que le prince de Condé allait suivre la cour du roi, il ne pouvait s'empêcher de s'écrier : « C'est bien ce qu'il fallait pour rétablir la foi catholique dans ce royaume! » La Rochefoucauld, Gramont, le prince de Porcien, Montgomery, Maligny, Soubise et plus de 2000 hérétiques étaient déjà à Paris. On n'arrivait pas à les faire sortir de la capitale. Voilà pourquoi le maréchal de Montmorency n'était pas venu à Moulins, avant la réconciliation des Condé et des Guises.

L'amiral, en parlant au conseil du mauvais état des finances de la couronne, avait proposé de licencier vingt compagnies de gens d'armes, qui coûtaient environ 800.000 ducats. On avait décidé déjà de le faire, puis on avait changé d'opinion. Mais tout cela ne paraissait pas sérieux à don Francès. On dépensait, fort inutilement, l'argent à bien d'autres choses en ce moment, pour les frais de la maison. On réquisitionnait, dans chaque ville visitée, la viande, le pain et le vin. Les 60.000 écus destinés aux fortifications de Malte avaient été pris sur les décimes de l'ordre de Saint-

1. Dépêche du 19 janvier.

Jean de Jérusalem. Il y avait des compagnies où les hommes n'avaient pas reçu plus de 30 payes! Et tout cela finissait par retomber naturellement sur les paysans!

Car l'ambassadeur d'Espagne, quand il parlait de chez nous au despote catholique son maître, se faisait démocrate, annonçant déjà le tour de langage républicain que prendront plus tard les ligueurs démagogues.

L'élection du nouveau pape, inquisiteur, provoquait, on peut le dire, certain mécontentement à la cour de France. Les renseignements arrivés sur lui venaient du duc de Florence, et ils avaient rendu les gens de chez nous aussi soupçonneux qu'inquiets.

Mais ce qui consterna le plus les Français réunis à Moulins, ce fut la « défaite de Floride », bientôt connue, celle dont on ne parlait pas, officiellement, et qui se manifesta sous la forme d'une douleur muette.

Sept colonnes de marbre, ornées des armes du roi, avec de nombreuses épitaphes, furent cependant chargées dans un navire pour être portées dans le fort de la Floride, le fort Coligny, où étaient tombés les nôtres¹.

Don Francès, annonçant la nouvelle à Philippe II, écrivait : « C'est une chose tellement nouvelle pour eux! »

La chose « tellement nouvelle », c'était que les Espagnols donnaient aux Français une forte leçon, qu'ils cherchaient à les intimider.

1. Ce monument a été restauré par les Américains après la guerre, en 1925.

VI

JUSTICE DE FRANCE

LES deux premiers mois de l'année furent remplis à Moulins par les travaux qui devaient aboutir à l'ordonnance de février sur la réforme de la justice. Elle est sur cette matière le Code français des Valois, dont la valeur pratique n'a été que récemment abolie ¹.

La justice, c'est la figure symbolique du roi et le tangible visage de la France.

La longue ordonnance reflète la pensée de Michel de L'Hospital, le chancelier : mais elle porte, dans sa ratification par le conseil, les noms de Charles IX, de Catherine de Médicis, de Henri duc d'Anjou, des membres des maisons réconciliées : du cardinal de Bourbon, du prince de Condé, du duc de Montpensier, des cardinaux de Lorraine et de Guise, des ducs de Longueville, de Nemours, de Nevers, du cardinal de Châtillon, réformé et marié, du connétable de Montmorency, du chancelier Michel de L'Hospital, des maréchaux de France : Vieilleville, Bourdillon, Damville, et enfin du sieur de Châtillon, amiral de France, honneur des réformés, qui est Coligny. Nous avons trop souvent montré les passions funestes de ces hommes pour ne pas les saluer tous une fois, unis pour le bien du pays.

La nouveauté est la présence au conseil de celui qui est nommé le duc d'Anjou, le futur Henri III. Il a quatorze ans, tandis que Charles IX va sur ses seize ans.

1 . Isambert écrit en 1829 que l'ordonnance était encore en vigueur à la Martinique et à la Guadeloupe, *Recueil des lois françaises*, t. XV, p. 189.

La reine-mère laissait voir sa prédilection pour lui, à cause de la vivacité de son esprit et de sa gentillesse. Philippe II venait de faire répondre à Catherine de Médicis, au mois de décembre dernier, que vraiment l'union projetée entre le jeune garçon et sa propre sœur, dona Juana, était chose qui ne pouvait se réaliser, malgré tout le désir qu'il avait de contenter sa belle-mère. M. de Fourquevaux, notre ambassadeur, en avait convenu, glissant à l'oreille du roi qu'il devrait l'aider à « trouver un établissement pour le faire sortir de France, ce que la reine désirait le plus. » Le duc d'Albe, lui-même, s'était presque engagé, au nom du roi d'Espagne, à lui procurer une grandeur nécessaire, comme si c'était pour « son propre frère. » Déjà le jeune Henri avait pénétré en Espagne pour y chercher et pour y ramener la Reine Catholique, sa sœur, montrant en cette occasion un sentiment et une grâce infinis. Le nouveau duc d'Anjou espérait bien d'être envoyé en Espagne à l'occasion de la grossesse de la Reine Catholique.

C'est à Moulins, et en France, que Henri duc d'Orléans devait recevoir la récompense de son jeune mérite. Il entra au conseil où il fut accueilli avec respect, et même écouté, se montrant bien stylé; le 8 février, il reçut, comme frère du roi, l'apanage de l'Anjou, le Bourbonnais, le Maine et l'Auvergne qui devaient lui permettre de vivre indépendant; et François, duc d'Anjou, reçut l'apanage d'Alençon.

Le premier acte de l'assemblée des notables de Moulins avait été un acte de réconciliation française, déclarant l'amiral innocent de toutes complicités dans l'assassinat de François de Guise. Le second fut l'acte de la réformation de la justice qu'annonça la remontrance, comme on disait alors, de M. le chancelier, à la séance du 24 janvier.

Ici Michel de L'Hospital se montrait incomparable, car ayant l'habitude et la tradition des mercuriales, il savait dire à chacun son fait, ce qu'il énonçait directement, et avec une rare verdeur dans l'expression.

Le roi était assis sur une chaire, dans sa chambre, ayant la reine sa mère et Monsieur¹ à main droite. Autour de son siège, près de la fenêtre donnant sur le fossé, MM. de Vendôme, de Nevers, les cardinaux de Bourbon, de Lorraine et de Guise; le prince de Condé demeurait absent pour raison de santé. Un peu au-dessous,

1. Monsieur désigne toujours le frère du roi, ici Henri.

du côté droit, on voyait le connétable, le cardinal de Châtillon, l'amiral, le maréchal de Bourdillon, les évêques d'Orléans, de Valence, de Limoges, l'abbé de la Chaise-Dieu, Lansac, et M. de Lagarde. A gauche, le chancelier, MM. de Vielleville, de Crussol, Du Chesne, de Villiers et de l'Isle. Au bas se tenaient MM. de Thou et Séguier, premier et second présidents, et derrière eux Dumesnil, avocat au Parlement de Paris, les sieurs Daffis, Lagebaston, Truchon, Le Febvre, les premiers présidents de Toulouse, de Bordeaux, de Grenoble et de Dijon. Derrière eux, sur d'autres bancs, étaient assis Foyneau, second président de Provence, de Monceau, de Dinteville, Maubin, La Bourgade, Bordeaux, Rabot, La Coustardoye, et d'autres conseillers du Parlement.

Le roi commença par déclarer qu'il avait presque fait le tour de son royaume, visité villes et provinces, particulièrement pour entendre les plaintes de son peuple. A fin d'y porter remède, suivant sa volonté, il avait fait assembler cette compagnie, dans laquelle il avait confiance, les priant tous d'y vouloir entendre afin qu'il en fût déchargé, et son peuple soulagé.

Le chancelier prit alors la parole. En présence de si grands personnages, il ne ferait pas comme ces auteurs qui composent des dialogues, à la manière de Platon, y introduisant Socrate, ou comme l'a fait Cicéron, Laelius ou Scipion. L'autorité résidait ci d'ailleurs dans la seule grandeur du roi. Il disait simplement :

« Le roi a fait la ronde par tout son royaume et oui beaucoup de plaintes... Et pour ce, Messieurs, ne devez trouver étrange, si le roi appelle les hommes par leur nom, sans fard ni déguisement : le brigand, brigand; le larron, larron, en marquant les fautes qu'il a trouvées dans son royaume... Il faut garder la justice avant tout... Et lui aussi nommera les fautes par leur nom, sur l'ordre du roi... »

Alors Michel de L'Hospital faisait l'éloge de la justice, dénonçant le danger des interrègnes. La justice n'est pas fille de Mars, mais de Jupiter, qui est paisible et humain.

Pauvre justice, intègre jadis, celle que l'on venait chercher chez nous autrefois, et qui était demandée même par les étrangers! Mais depuis Charles VII on avait trop plaidé chez nous, chacun voulant rentrer dans son bien. Les lois, que les Romains avaient jadis fixées sur des tables d'airain avec des clous sur les marchés, pour que chacun pût les lire, il aurait fallu aujourd'hui, avec

ces mêmes clous, les fixer dans les cœurs, dans la conscience; car c'est aux mœurs qu'il convient de s'attacher...

« Quant à vous, Sire, il vous faut travailler et étudier à faire de bonnes et saintes lois, et les réduire toutes à leur entier par un bon conseil de grand nombre de sages et vertueux personnages ».

D'où venaient les abus? De la multiplicité des juges, cause de grands procès : il fallait donc en réduire le nombre.

L'autre abus résultait des résignations en faveur des fils de conseillers. Le roi devait pouvoir choisir des gens expérimentés, et non pas des jeunes gens.

Un mauvais usage se remarquait encore dans la nomination des conseillers. On y mettait souvent un parent, un ami. Or ces nominations doivent être faites légitimement, saintement.

Les juges et les magistrats ne rendaient jamais compte de leur administration. Il fallait encore supprimer cette pratique. Un autre mal, bien grand en ce royaume, consistait dans le don d'un office en récompense. Si un bon serviteur s'est dévoué à la guerre, pourquoi lui donner un office de judicature qu'il ne connaît pas? L'ambition des juges est une autre peste de ce royaume. Un conseiller veut être aussitôt président, le président désire être chancelier : « Et moi, s'il y avait quelque chose de plus haut, j'y voudrais aspirer, ou bien à être cardinal, et le cardinal à être papel... Cependant personne ne fait son état, ayant le cœur empêché par cette ambition... »

Et Michel de L'Hospital dénonçait l'abus des *committimus*, des plaidoeries à propos des bénéfices ecclésiastiques : « Y a-t-il rien au monde plus indécent que de voir le Palais plein de procès pour des cures et abbayes, qui sont choses saintes! »

Le chancelier dénonçait la « police des villes », qui doit appartenir aux juges royaux, et non pas aux « magistrats » (conseillers municipaux) qui les « mangeaient. »

Car Michel de L'Hospital mena une attaque très vive contre les juridictions municipales, et même contre sa propre autorité, trop grande en ce qui concernait le sceau.

Une idée domine la grande remontrance : tout réduire aux lois et aux édits, sans y apporter d'exception : « Il faut aussi ôter les brevets¹; que la volonté du roi soit incontinent

1. Lettres de cachet.

manifestée par un sceau publique. Faut supplier Sa Majesté de ne donner plus tant de grâces pour crimes, et aussi de n'être légèrement offensé contre quelqu'un... Faut aussi pourvoir aux habits, vivres, conservation des privilèges, collèges, criées, tavernes, chemins, et plusieurs autres choses... »

Une déclaration pour la pacification du royaume réitéra la défense du port d'armes à feu; un édit renouvela l'inaliénabilité du domaine de la couronne, des bois de haute futaie, exigea que les terres près des marais, dépendant de ce même domaine, fussent donnés à cens et à rente.

La grande ordonnance sur la réforme de la justice, offerte comme le remède aux plaintes et doléances des sujets durant le voyage poursuivi depuis deux ans, ne comprenait pas moins de quatre-vingt-six articles. L'ordonnance abrège dans le temps le délai des remontrances pour les Parlements, prescrit les mercuriales, rappelle les ordonnances anciennes dont lecture doit être donnée de six mois en six mois. Le contrôle est confié aux maîtres des Requêtes; les Grands jours sont remis à l'honneur. L'ordonnance précise l'âge du recrutement, les garanties de science par examen; elle supprime les petits présidiaux, d'où économie. Elle définit les devoirs des gouverneurs, des hauts justiciers, des petits, des villes, des hôpitaux, qui sont protégés; les confréries sont interdites ou réglementées; les vicaires tenus à la résidence; l'ordonnance proscriit les libelles contre l'honneur des personnes, réglemente l'imprimerie par le permis, exige l'affichage du taux des vivres dans les hôtelleries, requiert la punition des blasphémateurs.

Tel est le travail juridique accompli à Moulins. Il est intéressant de connaître le jugement de don Francès sur l'ordonnance réformant la justice. Les présidents réunis ici, dira-t-il, travaillent beaucoup pour relever la justice. D'autre part, il était nécessaire de se procurer de l'argent, et on revenait aux impositions passées que le Parlement n'avait pas approuvées : on a fait licencier tous ceux de la Chambre, à l'exception de quarante-huit personnes; et auparavant elles étaient deux cents. On a renvoyé quelques maîtres d'Hôtel, et autres officiers de la maison : « Mais tout cela s'en va en fumées, car on n'observera jamais es qu'on a fait à présent ».

Tel est le jugement de l'Espagnol, assez méprisant, sur l'ensemble des édits et sur l'ordonnance de Moulins.

Il est un autre travail beaucoup moins connu, qui résulte de la mise en ordre du pays. C'est, en quelque sorte, son inventaire géographique. Il fut demandé par Catherine de Médicis, qui aima beaucoup les cartes, à N. de Nicolay, dauphinois, qu'elle rencontra à Moulins, pour chaque province du royaume. Nous n'avons plus malheureusement que la description très remarquable du Bourbonnais, du Berry, de Lyon par N. de Nicolay, seigneur d'Arfeuille, ami de Ronsard et voyageur dans le Levant, esprit libre et précis.

VII

LES CONSEILS ROMPUS

LES conseils succèdent aux conseils, comme l'écrit don Francès, le 7 février, remerciant son maître Philippe II des marques de sympathie et de faveur qu'il lui avait témoignées durant sa maladie : « Tous les jours on publie en grande pompe des pragmatiques qu'on n'observera plus le lendemain ». Un courrier arrivait de la part de M. de Fourquevaux; et le commissaire Salcède ¹ était venu de Metz. De longs conseils avaient été immédiatement tenus.

La reine-mère avait envoyé dire à don Francès que bientôt elle mettrait ses affaires dans un tel ordre que le roi d'Espagne en serait satisfait, qu'on abandonnait les voyages projetés en Lorraine, que l'on partirait bientôt pour Paris.

Cette dernière nouvelle n'est pas sans donner des inquiétudes à l'ambassadeur espagnol. Il pense que le connétable va emmener avec lui l'amiral, et peut-être réussira-t-il à persuader la reine d'aller à Châtillon, pour honorer cette maison...

Aller à Châtillon... Ce serait affreux, intolérable. Nous avons vu cependant ce qu'était Châtillon, un grand domaine féodal et français.

Mais l'amiral demeure aux yeux de don Francès l'hérétique.

Il observe ce dernier à Moulins, quand Coligny accueille le commissaire venu de Berne. Le Bernois a déclaré que rien qu'en faisant observer l'édit d'Orléans, la reine-mère se procurerait déjà la bonne amitié et l'alliance de ce canton.

1. Sans doute Pierre Salcède, considéré comme un très dangereux intriguant, ni huguenot, ni catholique, mais athée, suivant Meurisse.

Le connétable ne paraissait pas d'ailleurs satisfait de cette remarque : « Il ne lui convient pas de parler de cette matière. Comme mes prédécesseurs sont morts en bons catholiques, je le ferai, moi aussi. » A quoi le roi ajouta : « Certes, avec l'aide de Dieu! »

L'ambassadeur de Berne fut cependant le bienvenu et s'en retourna avec une chaîne d'or de mille trois cents ducats.

On avait reçu des lettres d'excuses de Montmorency, le fils du connétable, qui assurait la garde de Paris. Il ne viendrait pas à Moulins; même si le roi le lui mandait, pensait don Francès, car jamais il ne consentirait à faire des excuses au cardinal de Lorraine, depuis l'affaire de l'entrée à Paris. Damville, par contre, était arrivé. Mais don Francès craignait qu'on le neutralisât. On allait le flatter; et son père, le connétable, parviendrait sans doute à faire de lui un ami de l'amiral.

Ainsi les conseils à Moulins se poursuivaient toujours fréquents, et l'on s'efforçait maintenant d'organiser les finances, comme l'écrivait don Francès, le 20 février.

On allait renvoyer douze cents officiers de finances, pour en garder seulement dix-huit, ce qui correspondait au nombre des provinces du royaume. Ces décisions devaient être gardées secrètes jusqu'au départ de Moulins.

L'armée n'était pas oubliée; et on interdisait, dans tout le royaume, l'usage des petites arquebuses.

Enfin Damville venait d'être fait maréchal, ce qu'il désirait tant, mais ce qui mit hors de lui M. de Martigues, qui partit de Moulins précipitamment.

L'amiral gagnait en autorité, tout en montrant la grande réserve qui lui était habituelle. Il resterait à la cour jusqu'au départ du roi, qui était annoncé pour la fin du mois. Et l'on parlait même de son entrée à Paris en avril.

L'évêque de Rennes¹ venait de revenir d'Allemagne où l'Empereur l'avait fort bien reçu, tandis qu'il négociait les mariages. Don Francès observait qu'il serait certainement question de celui de Henri, frère du roi, avec la fille du duc Auguste². Car on envoyait un gentilhomme auprès du roi de Danemark, qui avait suggéré cette négociation.

1. Bernardin Bochetel, très apprécié comme diplomate par la reine-mère pour les affaires de l'Est.

2. Il s'agit naturellement d'une princesse réformée.

Dans ce projet d'union, on avait mis beaucoup d'espoir, bien que le comte palatin eût écrit que pour mener cette affaire à un bon résultat, il convenait d'envoyer une personne ayant des principes plus fermes au sujet de la religion. Ce qui désolait surtout don Francès, c'était de voir que pour réussir dans cette négociation, on allait changer l'âme de Henri, comme on lui avait déjà changé son nom, il y avait juste un an, à Toulouse, mais d'une façon si catholique. A présent, on le livrait aux mains de M^{me} de Vendôme et de l'amiral, avec lequel il parlait souvent. Jeanne d'Albret le faisait endoctriner; et déjà il montrait de bonnes dispositions à l'égard des hérétiques. Alors don Francès écrivait : « On m'affirme qu'il n'a plus de serviteurs catholiques; auparavant, suivant l'ordre de la reine-mère, il assistait à la messe avec beaucoup d'attention; mais à présent c'est juste le contraire. Le pire est que Carnavalet est en ce moment le gouverneur des deux frères; on ne fait rien sans lui. » Mais dès qu'on parlait de cela à la reine, comme l'ambassadeur l'avait fait, elle affirmait aussitôt que Charles allait à la messe, se confessait et communiait.

Le jour où l'on créa Damville maréchal, il y eut grande altercation.

Condé, du sang des Bourbons, avait affirmé qu'il pouvait commander aux quatre maréchaux. Le connétable, fier de voir son fils aîné dans la promotion, avait répondu :

— Et moi, je puis commander à la France entière!

Le prince de Condé se fâcha et répliqua :

— Vous ne pouvez pas commander aux princes du sang... Allez essayer de commander en Picardie, vous verrez si on vous laissera faire...

— Au temps passé, dans les guerres, répondit le connétable, j'ai toujours gouverné les rois François et Henri, et tous les princes qui étaient avec eux. Mais je ne l'ai jamais laissé voir.

La leçon avait porté, puisqu'ils se réconcilièrent.

Le cardinal de Lorraine et le connétable partageaient cependant cet avis de ne pas rompre les bonnes relations avec le Roi Catholique, et dans tous les cas d'attendre deux ans encore. Pendant ce temps on se procurerait de l'argent; le roi grandirait, et il pourrait alors, s'il le voulait, faire une guerre et unir tous ses sujets. Et cela semblait, même à don Francès, le moyen le plus sûr : car il a écrit : « Les gens d'ici ne s'accorderont jamais ».

Don Francès le prévoyait : on flatterait le cardinal de Lorraine, tant qu'on aurait besoin de lui dans cette négociation, sans lui donner d'ailleurs la situation dont on lui avait parlé; car dans son ambition et sa cupidité, il était insatiable ¹. Avec M^{me} de Guise, on procédera avec tendresse : elle adorait M. de Nemours, et la reine lui avait déjà fait dire qu'il resterait ici tout le mois, et qu'il pouvait se marier avec elle...

L'ambition du cardinal de Lorraine, c'était d'être nommé gouverneur des finances, ce qu'on cherchait à faire en ce moment, bien qu'il eût peu d'autorité, ayant montré une telle faiblesse envers ses ennemis.

Le cardinal de Lorraine, il faut cependant l'entendre au conseil demander l'abrogation de l'édit d'Amboise, déclarant qu'aux termes mêmes de cet acte les malades et les mourants ne devaient être assistés, dans les lieux où l'exercice du culte réformé n'était pas autorisé, que par les prélats catholiques. Il s'exprima avec une telle violence que le chancelier répondit :

— Comment voulez-vous que fassent ceux de la religion? C'est œuvre de miséricorde que de visiter et reconforter les malades. Voudriez-vous que lorsqu'ils sont sur le point de mourir ils ne soient pas consolés par la parole de Dieu?

— Le poison, avait répliqué le cardinal.

— Vous le dites, et ils en disent autant de votre religion. Si vous voyez là du poison, pourquoi ne disputez-vous pas à l'encontre d'eux, et ne les confondez-vous pas par les textes de la Sainte Écriture, vu qu'ils s'offrent journellement pour argumenter et ne demandent autre chose? Une conférence serait plus nécessaire que de recourir aux violences, lesquelles, nous l'avons vu, ne servent à rien pour contraindre les hommes contre leur conscience... Vous nous voulez donc ramener aux troubles?

— Il semble que ce soit moi qui les ait amenés par ci-devant!

— Vous le savez...

— Il est tout de même permis de parler librement au conseil du roi. Moi je suis d'avis que si ceux de la nouvelle religion veulent être consolés et visités en leurs maladies, il faut qu'ils le soient par les évêques ou par ceux qui sont commis et députés par eux.

1. C'est ce que don Francès écrit à toutes les pages. C'était aussi l'avis du duc d'Albe.

— Mais ceux de la nouvelle religion tiennent fermement qu'ils blesseraient leurs consciences s'ils s'assujétissaient aux cérémonies des prêtres et des évêques et que de les forcer ce serait faire renaître les troubles. Vouloir être consolés par les prêtres, ils y consentiraient encore moins. Et de dire que les ministres pourraient les visiter avec la permission des évêques et des curés, les évêques et curés n'y consentiront jamais.

Le cardinal de Lorraine se tourna vers le cardinal de Bourbon :

— Vous voyez, Monsieur, qu'il ne faut plus d'évêques...

— C'est grand cas, reprit le chancelier, que vous vouliez tant de mal à ceux de la religion. Vous ne pouvez endurer que vivants ils servent Dieu, et vous voulez que sur le point de mourir, ils n'en entendent parler aucunement. Voulez-vous qu'ils meurent comme bêtes et chevaux?

— Il faut qu'ils soient visités et consolés par les évêques et les curés.

— Vous tâchez merveilleusement de les ruiner et affaiblir.

— Nous tâchons par tous les moyens de les rendre faibles, afin qu'ils ne demeurent en ce royaume, et qu'il n'y reste que la seule religion du roi...

Plusieurs membres du conseil trouvèrent bien étranges ces façons de s'exprimer du cardinal.

Enfin on avait fait venir à Moulins le jeune duc de Guise.

L'admirable est que tous ces gens-là venaient demander à l'ambassadeur d'Espagne d'excuser leur attitude. Le cardinal de Lorraine se disait contraint et forcé. M^{me} de Guise affirmait que ce qu'on avait fait ici était une chose inouïe. Le comble, c'est que Montmorency s'était décidé à venir à la cour, et que le cardinal de Lorraine avait dîné avec lui, malgré leur terrible altercation de Paris. Mais le pire, aux yeux de don Francès, était le bruit que le roi se rendrait à Châtillon. Dans cette réconciliation universelle, on vit le duc de Nevers, si catholique, tendre la main au prince de Porcien, si réformé, et consentir à oublier tous les différends qu'ils avaient entre eux.

Tout le monde semblait croire à la paix, à la force des écrits : et, pour fêter tant de réconciliations, Catherine donna un grand festin dans la belle maison, située au fond d'un vaste parc, qu'elle occupait à une lieue de la ville ¹.

1. Le 2 mars.

VIII

DES PIRATES... PAS DES SOLDATS

IL faut le dire, ce qui intéressait infiniment plus don Francès de Alava, que ces réconciliations factices, étaient les griefs réels qui s'élevaient à propos des corsaires et des colonies.

Il jugeait de ces choses en homme souffrant encore des suites de sa fièvre; il demeurait toujours très faible, s'exaspérait de vivre sous notre climat humide et malsain qu'il accusait de s'opposer à sa complète guérison.

Or don Francès savait qu'à Marseille on préparait neuf galères; et le bruit courait qu'on envoyait toujours, en secret, de l'argent et des munitions à Sampierro, le Corse. Sampierro faisait mener une négociation afin que Henri, duc d'Anjou, le prît sous sa protection et favorisât la guerre dans l'île. Plus de quatre cents gentilshommes et de nombreux fantassins gagnaient Malte.

Mais ce qui désespérait l'ambassadeur d'Espagne, c'était de voir qu'il était impossible ici de rien obtenir de la justice en faveur des sujets du Roi Catholique faisant la navigation. On acquittait tous les corsaires pirates, et toutes leurs victimes étaient condamnées. Il lui semblait donc évident que les gens du conseil touchaient leur part dans le butin! Don Francès avait fait dresser un mémoire de tous ces cas particuliers, demandant des instructions à son maître et son avis sur la manière de procéder. En vérité, c'était une misère! Les gens d'ici n'avaient aucune pudeur. La reine montrait toujours sa même diligence pour faire rendre la justice; mais, disait don Francès à Philippe II, si Votre Majesté ne prend pas « des mesures sévères », ils finiront par aller faire le pillage sur la côte d'Espagne.

L'ambassadeur malade était désolé de tout ce qu'il apprenait; et le maréchal de Vieilleville augmentait son souci en l'informant qu'on venait d'envoyer cinquante mille ducats à Malte.

La pensée du maître et celle du serviteur se rencontrèrent en quelque sorte, car Philippe II, écrivant à Madrid son courrier pour don Francès, lui donna ces instructions¹ :

— Vous direz à la reine qu'il est certain, d'après notre enquête, que celui qui a organisé l'expédition de la Floride fut l'amiral de France; que c'est suivant ses ordres que les Français ont construit quelques forteresses et qu'ils avaient l'intention d'occuper certains ports. J'ai commandé de châtier ces Français comme ils le méritaient, car ils voulaient rompre la paix et l'amitié existant entre nos deux pays. Vous devez, en mon nom, prier la reine de faire châtier cet amiral, comme j'aurais procédé moi-même contre n'importe lequel de mes sujets qui aurait entrepris quelque chose contre le roi, mon frère. Vous en ferez bonne instance auprès de la reine et du roi, en leur montrant que nous sommes persuadés que ce n'était pas leur désir qu'on fit cette expédition. De la même façon, le duc d'Albe doit parler ici à M. de Fourquevaux. L'ambassadeur français a répondu qu'il n'avait aucune instruction du roi à ce sujet. Mais on lui a cependant parlé de deux points : on lui a dit que le capitaine Diego Florez était revenu de la Floride, racontant que lorsque Jean Ribaut, chef des Français, voulut se rendre, il demanda au capitaine espagnol d'être traité en soldat. Le capitaine répondit qu'il le considérait comme un corsaire. Le Français répliqua alors qu'il avait des lettres patentes du roi, qu'il pouvait les lui montrer. Le duc d'Albe estimait qu'il avait dit cela de sa propre imagination, car autrement nous devrions porter plainte, non contre l'amiral, mais contre le roi et la reine.

On a parlé de la cruauté que montrèrent les Espagnols en passant au fil de l'épée des gens qui s'étaient rendus. Le duc indiqua que les Français qui se trouvaient en Floride n'étaient pas des soldats à la solde du roi, mais de véritables bandits et des pirates, et en même temps des hérétiques qui voulaient propager leurs erreurs dans cette région. Comme les habitants sont simples et non civilisés, l'hérésie pouvait se répandre facilement. Le capitaine espagnol ne pouvait pas agir autrement qu'il a fait; car si on les avait laissés libres, les Espagnols étant peu nombreux, les

1, La lettre est du 23 février.

Français auraient pu devenir dangereux. Il était impossible de les emmener sur des navires, car il n'y avait pas de place. N'importe quel capitaine aurait fait, dans ces conditions, la même chose que l'Espagnol. Vous pouvez le dire à la reine.

Vous avez très bien fait de lui parler d'exécuter ce qui était accordé entre nous à Bayonne, et au sujet de la religion dans ce royaume, en lui signalant le bon traitement accordé à l'amiral, qui est le poison même, et que d'autre part la reine n'a pas cassé les pernicious édits. Vous m'avez informé de l'inquiétude que la reine éprouve au sujet des gens que je fais lever en Allemagne. Si cette peur pouvait la décider à tirer l'épée, et à remplir le service de Dieu, je lui en serais reconnaissant, à elle et au roi mon frère!

J'ai vu aussi ce que vous m'écrivez au sujet de la réconciliation des Guises et de l'amiral, et qui m'a fort déplu, pour diverses raisons. Il est à craindre que les partisans de la duchesse (de Guise) étant si faibles, la chose ne s'achemine pas vers une fin désirée par la reine...

Ainsi, de loin, à Madrid, Philippe II raisonne et menace.

IX

L'AUDIENCE

LE 14 mars, don Francès résolut d'aller demander une audience au roi et à la reine-mère. Tous deux venaient d'être terrassés par une fièvre subite, dont ils avaient eu six accès dans la même journée. Charles IX lui parut quelque peu affaibli, mais gai, avec un teint plutôt frais. Quant à la reine, elle semblait ne pas avoir été touchée. Tous deux désiraient quitter Moulins le plus tôt possible, car le mauvais air y régnait : les vivres manquaient, et la cour était déjà aux trois quarts dispersée. Le 12, par exemple, le connétable, l'amiral et le cardinal de Châtillon avaient quitté Moulins. Damville et le comte de Villars n'avaient pas consenti à les accompagner plus loin que la porte. On racontait que le connétable avait fait tout son possible pour persuader au cardinal de Lorraine de se trouver alors à la fenêtre de son logement, car il aurait voulu que l'amiral, sur son chemin, eût l'occasion de tirer sa révérence au cardinal de Lorraine. Mais ce dernier avait fait fermer les fenêtres et les portes de sa maison, le jour du départ...

Aucune trace de maladie chez la reine, bien qu'on eût dit ici qu'elle était presque mourante! Mais il aurait fallu que Philippe II vît la multitude de gens qui accourait déjà voir Henri, duc d'Anjou, comme si la reine et le roi étaient morts!

Le roi demeurait cependant alité, et sa mère se tenait à côté de lui. Charles IX parut, ce jour-là, à don Francès faible, amaigri de visage. Tous les jours on lui donnait une purge, et il n'avait pas d'appétit, bien qu'en général il fût un gros mangeur. Mais la reine faisait cependant toujours savoir à l'ambassadeur qu'il mangeait bien, qu'il n'avait plus de fièvre.

Catherine ayant fait dire à don Francès qu'elle pourrait lui parler, l'ambassadeur répondit : « Puisque votre fils va mieux, il est préférable que ce soit en sa présence. »

La reine sembla fâchée, mais s'exécuta. Don Francès déclara :

— J'ai reçu de Sa Majesté des lettres au sujet de l'accord de Bayonne. Le temps passe. Vous devriez y faire attention, car des ennuis en pourraient venir.

La reine ne souffla mot. Ce fut Charles IX qui répondit :

— Don Francès, ce qui fut accordé à Bayonne, en présence de ma sœur, de ma mère et de moi-même, avec le duc d'Albe et Manrique, sera exécuté.

La reine le confirma.

— Mais quand ? demanda l'ambassadeur.

La reine répondit :

— Il faut d'abord arranger les affaires du royaume, car si le royaume est perdu, la foi catholique le sera aussi. Si la couronne est gardée pour le roi, celui-ci fera ensuite relever la foi.

— Je suis bien étonné, Madame, de vous voir si changée depuis une vingtaine de jours, sous le rapport de la religion.

— Mon plus grand désir est de voir rétablie la foi catholique. Mais je procède de telle manière pour désarmer et réduire, un à un, les ennemis de la religion dans ce royaume; et tous les jours on les réduit.

Don Francès se prit à rire :

— Je m'étonne qu'on les réduise chaque jour si vous les traitez de la même manière que l'amiral que vous avez accueilli dans votre logis. Il a l'entrée dans la chambre du roi, comme s'il vous avait gagné deux batailles, et pacifié le royaume. Sachez donc que tous les hérétiques s'en vantent, et mon hôtelier le premier. Depuis que l'amiral est venu à la cour, il y a déjà sept ou huit mille personnes séduites par l'hérésie, et le nombre des ministres a augmenté de trente ou quarante, car on les a mis dans les villes principales où ils peuvent faire beaucoup de tort.

— Ce sont des choses qu'on vous raconte; et vous les croyez vraies ?

— Par ma foi, je n'ai besoin de personne pour voir que vous laissez tomber en ruine la foi catholique. Je vois bien que je partirai d'ici avec moins d'allégresse que l'autre jour, quand vous m'avez assuré que bientôt on prendrait une décision agréable à Sa Majesté!

Catherine de Médicis parut touchée par ces paroles :

— Venez plus près, pour que M^{me} de Vendôme ne nous entende.
Elle reprit :

— Vous croyez que pour satisfaire Sa Majesté, votre maître, je dois entrer en guerre avec mes propres sujets?

— Cette guerre peut commencer sans vous, Madame : d'autre part, vous avez encore le temps de tenir la parole donnée à Sa Majesté, mon maître, sans faiblir, sans changer de décision : car il avait été décidé, avant l'arrivée de l'amiral, d'aller à Paris et de traiter là de la religion.

— Vous croyez que l'amiral a tellement d'autorité sur moi et sur mon fils?

— On juge selon le traitement que vous et votre fils lui faites.

— Je vous assure, le Roi Catholique aura bientôt le plaisir de voir la foi rétablie.

— Voulez-vous me dire nettement ce qu'on va faire en ce qui concerne la religion?

— Sa Majesté sait très bien que je tiendrai la parole que je lui ai donnée.

La reine envoyait à l'ambassadeur le maréchal de Vieilleville qui lui racontait toujours la même chose, que dans deux ans le roi serait un homme, et qu'alors on pourrait organiser les affaires du royaume. Pour le moment, il fallait procéder sagement, et petit à petit.

Mais aux yeux de don Francès, il était visible qu'ils prenaient une autre route, sans aucun respect pour Dieu et le Roi Catholique. Ils ne voulaient plus partir d'ici avant deux ou trois mois; on ne parlait plus d'aller bientôt à Paris où ils seraient obligés d'exécuter ce qu'ils avaient promis.

Comme l'ambassadeurs'entretenait de la Floride avec beaucoup de seigneurs français, la reine les entendant, se retourna « comme une lionne », disant à haute voix à Montmorency, à l'évêque de Valence et aux autres qui faisaient partie du groupe et l'écoutèrent avec une curiosité visible :

— Jamais ni les Turcs ni les Maures n'ont fait de telles cruautés comme celles commises par les Espagnols envers les sujets de mon fils!

D'après les instructions qu'il avait reçues, don Francès répondit :

— On ne pouvait pas procéder autrement, et ils ont bien mé-

rité ce châtement. Je vous avais prévenue, il y a longtemps, qu'ils ne devaient pas faire cette expédition, et qu'ils seraient châtiés; et tel n'était pas l'ordre du roi. Il s'agissait d'une armée envoyée par l'amiral qui voulait s'emparer d'un autre port et causer un dommage aux possessions de Sa Majesté. Un tel acte méritait une punition exemplaire...

La reine l'interrompt. Son visage tremblait :

— L'amiral n'est pour rien dans cette affaire. L'expédition était faite par l'ordre du roi et de moi-même. L'amiral n'a procédé que comme un serviteur exécutant les ordres de son maître. On a envoyé les soldats dans les terres où l'amiral avait un château occupé par ses gens de guerre, dans la région appelée l'île des Bretons. Que dira-t-on dans la Chrétienté lorsqu'on saura qu'au temps de l'amitié et de la fraternité, on avait commis une telle cruauté!

— Sa Majesté le Roi Catholique aura grande peine en apprenant que cette expédition a été faite par l'ordre du roi son frère, car il m'a écrit de vous dire qu'il n'avait aucun soupçon à ce sujet contre le roi et la reine. Quant à la Chrétienté, elle sera étonnée qu'au temps d'une telle amitié et fraternité on puisse envoyer des hérétiques, les pires de tout le royaume, pour usurper des terres appartenant au Roi Catholique. Car ces gens, du plus petit au plus grand, étaient des hérétiques qui avaient amené avec eux quatre ministres, et déjà ils avaient exercé leur action mauvaise. Si, pour disculper l'amiral, cause de tous ces maux, le roi et la reine n'hésitent pas à se charger eux-mêmes, le monde entier le verra et le comprendra!

La reine interrompt encore don Francès :

— L'amiral n'a fait aucune faute. C'est par mon ordre que les quatre ministres s'y trouvaient. Quant au reste des gens, plût à Dieu qu'ils fussent tous des huguenots!

Don Francès la coupa à son tour :

— Si un huguenot entre dans les terres du Roi Catholique, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'il soit aussitôt mis en pièces!

Catherine sembla troublée :

— On ne les a pas envoyés dans les terres de Sa Majesté le Roi Catholique, mais dans les terres du roi mon fils.

— Alors ils se sont trompés de chemin, car ils sont venus en Floride, terre conquise depuis longtemps par le Roi Catholique.

— Non, c'est une terre de mon fils qu'on appelle l'île des Bretons.

— Tout cela n'est que la frontière de cette région.

Charles IX se leva vivement et cria :

— Regardez la carte, regardez la cartel

— Je l'ai vue. Là devrait se trouver le titre que votre mère prétend que vous avez sur cette terre.

Mais la reine recommença aussitôt à parler de la cruauté commise envers ses gens, et ne parla que de cette cruauté.

Sur quoi don Francès recommanda à Philippe II de ne jamais rien dire à l'avance à l'ambassadeur français, qui les prévenait aussitôt, la reine ayant des réponses préparées à tout ce qu'on lui proposait. Il était préférable de la surprendre, car alors elle se montrait plus embarrassée, découvrant mieux son véritable esprit.

Don Francès continua de la poursuivre :

— En Normandie, on arme six navires, et à Rouen se trouve un navire chargé de marchandises pour aller aux Indes y faire secrètement commerce avec les indigènes.

Catherine se fâcha d'une étrange manière :

— Mais c'est une tyrannie de vouloir empêcher que mes sujets fassent le commerce!

— Oui, Madame, et le roi votre fils en sera très content, car il ne voudra pas que ses sujets se rendent dans des terres interdites.

Au sujet de Sampierro, le Corse, don Francès attaqua aussi fortement. Catherine répondit :

— Ce sont de faux bruits, et s'il en était autrement nous n'aurions pas tenu la parole donnée au Roi Catholique, ce qui nous serait impossible!

Mais la reine rit beaucoup à l'idée que Henri duc d'Anjou aurait voulu prendre Sampierro sous sa protection. Car la fin de cette conversation fut douce, Catherine passant facilement des larmes au rire, et de la colère à la caresse. Elle dit finalement à l'ambassadeur :

— Maintenant allez, que Dieu soit avec vous, car en somme vous êtes notre ami!

LA FOI VA DISPARAITRE

COMME il sortait de chez la reine¹, don Francès rencontra le cardinal de Bourbon, qui était bien le meilleur homme du monde, la bonté et la simplicité mêmes. Il le conduisit dans sa chambre où don Francès lui parla de la religion, disant que la reine ne s'intéressait plus à elle et que lui, le pilier de la foi catholique, la laissait faire, bien que, il y a trois mois, il ait pris une si sainte décision à Tours.

Le cardinal lui répondit :

— Voyez-vous, je voudrais vous parler comme à un ami, car je connais le zèle avec lequel vous procédez. C'est vrai, j'ai approuvé la décision suivant laquelle nous pensions faire nos affaires et contenter le roi, votre seigneur, comme on le lui a promis; mais je vous jure, par le saint Sacrement que mon chapelain célébra ce matin dans cette même chambre, que jamais je n'ai vu la reine plus catholique dans ses paroles et dans toutes ses démonstrations. Il est vrai cependant que les ennemis du roi et les nôtres sont si puissants et si forts, à considérer le nombre des gentilshommes qui les suivent, qu'ils peuvent nous jouer un mauvais tour. J'ai vu, au conseil, les meilleurs catholiques s'opposer à ce que l'édit soit rompu avant que le roi ne soit tout-puissant dans son royaume...

Don Francès montra quelque étonnement. Le cardinal répondit aussitôt que le Roi Catholique pourrait les aider, en facilitant le mariage du roi avec Élisabeth d'Autriche. Et là-dessus il se

1. La dépêche est du 16 mars. L'entrevue eut lieu le 14.

lança dans un long discours que l'ambassadeur d'Espagne estima prolixo et de peu de substance.

Don Francès jugeait l'ambassadeur de Portugal, qui était en ce moment à la cour, un homme si français par l'esprit qu'on aurait pu le prendre pour un Parisien. Bien qu'il fût appelé pour traiter certaines affaires concernant les navires, il s'occupait surtout d'autres choses, car il voyageait beaucoup, tantôt à Paris, tantôt à Châtillon; et ici il avait rendu plus de quatre visites à l'amiral. Longtemps sur ses gardes avec don Francès, l'ambassadeur lui avait dit un jour : « Je sais que Sa Majesté votre maître voudrait empêcher le mariage de ce roi avec Élisabeth pour la marier plutôt avec le roi de Portugal, mon seigneur, ce qui ne convient pas du tout à ce royaume, car il serait plus avantageux de lui faire épouser M^{me} Marguerite, puisqu'ici trois couronnes seraient apparentées. » Puis l'ambassadeur de Portugal l'importuna par un long récit relatif à la grandeur de sa nation. Don Francès se contenta de l'assurer de l'affection que portait également le Roi Catholique à son maître et au roi de France.

L'ambassadeur d'Espagne avait pu parler enfin au cardinal de Lorraine, qui lui raconta comment la reine l'avait envoyé chercher pour l'entretenir de l'accusation portée contre l'amiral au sujet de l'assassinat de M. de Guise; et comment elle lui avait promis qu'il resterait toujours auprès du roi.

Quant à M^{me} de Guise, on l'assura que le roi ferait de telle sorte que le procès qu'avait M. le duc de Nemours serait accéléré, qu'il deviendrait bientôt libre, et que son mariage avec M^{me} de Guise aurait lieu dans cette ville même, le plus tôt possible.

Le bruit courait toujours que le Turc, cette année, ne conduirait pas sa flotte à l'attaque, mais à la défense, et que lui-même, avec toutes ses forces, viendrait par la voie de terre. La reine lui avait dit à ce sujet :

— Plus de sept cents gentilshommes se rendent à Malte. Mais on leur a mandé de rentrer. Il n'y a aucune raison pour nous de rompre l'alliance avec le Turc.

— Si vous le faisiez, ce serait cependant pour la plus grande utilité de la Chrétienté.

Charles IX intervenait à son tour :

— Madame, pourquoi dites-vous cela? Moi, je voudrais les voir tous au fond de l'eau!

Le cardinal de Lorraine avait supplié don Francès d'écrire au Roi Catholique que la foi allait disparaître dans ce royaume, s'il n'apportait pas les secours nécessaires, que la maison des Guises serait perdue avec celle de Lorraine, car ils ne savaient plus à qui recourir, le Roi Catholique étant si loin. Quant à l'Empereur, on tenait pour certain qu'à la première occasion, il s'emparerait de Nancy, pour établir sur ce point la frontière, et fermer ainsi cette porte d'Allemagne et des Pays-Bas.

XI

TROIS BONNES CHOSES, TROIS MAUVAISES

DEPUIS le 12 mars, le connétable, l'amiral et le cardinal de Châtillon avaient quitté Moulins. Le jour de leur départ, Damville et le comte de Villars n'avaient pas voulu les accompagner plus loin que leur porte. On se souvient que le connétable avait fait cependant tout son possible pour persuader au cardinal de Lorraine de se trouver à la fenêtre de son logement, car il aurait voulu que l'amiral, sur son chemin, eût l'occasion de tirer sa révérence au cardinal. Or ce dernier avait fait fermer les fenêtres et les portes de sa maison, ce jour-là.

Ainsi, les passions demeuraient ardentes, malgré les signatures données, malgré les baisers échangés. A Châtillon, qui était sur une route empruntée par les étrangers, l'amiral dut par la suite augmenter la garde pour sa sûreté.

Don Francès pouvait bien s'en réjouir. En dépit de sa fièvre et de sa maladie, il s'efforçait de voir les choses calmement.

Dans l'après-midi du 19 mars, par exemple, le cardinal de Lorraine lui envoyait dire que son insistance énergique auprès de la reine l'avait obligée à provoquer trois « bonnes actions » : 1^o le roi avait appelé le chancelier, et lui avait dit qu'il voulait que désormais on n'envoyât aucune dépêche concernant la foi catholique sans qu'il l'eût vue le premier et l'eût signée de sa main; 2^o qu'aucun secrétaire ne signerait les lettres de cette sorte, excepté les quatre secrétaires [d'État; 3^o qu'on ne donnerait aucune charge sauf à des personnes vivant catholiquement et réputées telles.

Don Francès, jamais satisfait, riposta immédiatement :

— Je puis vous citer trois choses encore : 1^o le chancelier avait présenté la pétition des procureurs venus de Bourgogne pour qu'on leur assignât de nouveaux endroits pour les prêches; 2^o M^{me} de Crussol était faite duchesse¹; 3^o on avait donné au lieutenant de l'amiral l'Ordre de Saint-Michel!

Les potins reprirent de plus belle à Moulins, au château et dans la ville que la cour abandonnait peu à peu, mais où l'on devait rester encore à cause de l'indisposition de Charles IX.

On s'entretenait du projet de mariage du roi avec Élisabeth d'Autriche, pour lequel Charles IX et la reine montraient tant de diligence. Déjà ils avaient envoyé à ce sujet leurs émissaires en Allemagne, en Italie, au Pape, au duc de Florence, à l'archevêque de Trèves. Le duc de Guise faisait, disait-on, ses préparatifs pour aller résider à la cour de l'Empereur. Et M^{me} de Guise et le cardinal avaient reçu du roi et de la reine vingt mille ducats de secours, ce qui paraissait bien extraordinaire alors qu'il n'y avait pas d'argent. Suivant l'ambassadeur espagnol, on attendait en France, de ce mariage, la rupture ou la division des amitiés du Roi Catholique en Italie.

Quant à Rambouillet², il n'avait pas caché un soir à Montmorency, que la reine d'Angleterre lui paraissait un peu folle, qu'elle n'avait guère de sens, protégeant trop ouvertement un gentilhomme irlandais venu par là, de quoi mylord Dudley se montrait fort ennuyé³.

On parlait enfin d'une secte forte déjà de mille deux cents personnes, et dont le chef serait le duc de Longueville. Ils se nommaient les Déistes, « car ils ne reconnaissaient pas Jésus-Christ, mais croyaient en un seul Dieu, créateur de toutes choses. On voit par là qu'ils touchaient un peu à la secte des Mahométans », ajoutait don Francès!

Ce qui semblait plus sérieux était l'arrivée à Moulins du capitaine René de Laudonnière (19 mars), échappé du fort de la Floride. Il était, avec Jean Ribaut, l'un des chefs de l'expédition des huguenots partis en 1562 pour coloniser la Floride où ils

1. Louise de Clermont-Tallard, épouse d'Antoine de Crussol, fait duc d'Uzès.

2. Nicolas d'Angennes, seigneur de Rambouillet, vidame du Mans, envoyé extraordinaire en Angleterre.

3. Voir plus haut la note sur Robert Dudley, favori d'Elisabeth.

avaient construit Charlesfort, du nom de Charles IX. En 1565, les Espagnols s'en étaient emparés, détruisant, on l'a vu, la colonie. Et Nicolas Durand, seigneur de Villegagnon, vice-amiral dans la baie de Rio-de-Janeiro, avait fondé Henryville et Fort Coligny dans la « France antarctique ». On voit que Coligny n'a pas été un amiral en titre, mais l'un des rares Français qui aient eu la vision d'une Nouvelle France, comme il se montra par la suite le partisan d'un programme français et royal dans sa résistance à la politique de Philippe II.

La présence du capitaine de Laudonnière ne pouvait que réveiller les passions à propos de la Floride, les uns affirmant que le Roi Catholique avait fait tuer les Français, et qu'ils seraient déshonorés si on n'en tirait pas « vengeance ». Le capitaine criait en effet vengeance et tous ceux qui restaient à la cour se passionnaient pour l'affaire. L'on voyait ceux que don Francès nommait « les pirates » tenir leurs conciliabules et traiter fort secrètement de la question.

Don Francès s'intéressa surtout à un certain Espagnol, serviteur de Laudonnière, et s'aboucha avec lui. L'Espagnol lui raconta qu'il était un pauvre homme qu'un naufrage avait jeté sur les côtes de la Floride. Les sauvages avaient tué et mangé tous les matelots, à l'exception d'une quinzaine. Apprenant qu'au fort de Floride il y avait des chrétiens, il s'y était rendu et avait suivi les Français en qualité de « truchement ».

Le cardinal de Bourbon s'intéressait aussi à cet interprète. C'était pour lui demander s'il y avait de l'or et des perles en Floride; si la terre était bonne pour produire du vin. Les Français prenaient sous leur protection cet Espagnol informé. Don Francès jugea bon de mettre la main dessus. Le jour du départ de Moulins, on ne le retrouva pas. Il avait été expédié à la cour d'Espagne par la voie des Flandres, afin de détourner toutes recherches.

Il y avait comme un mot d'ordre, exaspérant pour l'ambassadeur, de lui répéter toujours que tout allait bien. C'est ce que le connétable venait lui faire dire tous les jours. Il est vrai qu'ayant accompagné pendant quelque temps ses neveux, les Châtillons, le cardinal de Lorraine aurait pu en son absence reprendre plus d'autorité. Mais, lui aussi, venait répéter à don Francès que les choses de la religion allaient bien. L'ambassadeur se fit narquois :

— C'est pourquoi on a délivré, par exemple, l'assassin de La Mothe-Gondrin¹, le gouverneur de Valence.

Cela prouvait évidemment que la reine était bien disposée en faveur de la religion catholique, comme l'écrivait ironiquement, don Francès.

1. Hector de Pardailhan, sieur de La Mothe-Gondrin, capitaine de fortune catholique, lieutenant général du Dauphiné, homme du duc de Guise, dit le plus souvent M. de la Mothe. Le vieil adversaire de Montbrun est présenté par Théodore de Bèze comme un soldat de peu de valeur, et surtout avide de profits. Persécuteur à Romans, sa répression au mois d'avril 1562 avait provoqué une émeute au cours de laquelle il fut massacré (*Hist. ecclésiastique*, éd. Baum et Cunitz, t. III, p. 304).

XII

LA REINE-MÈRE ET LE CHANCELIER DANS LEUR AUVERGNE

EST-CE, comme le dit don Francès, à cause du manque de vivres à Moulins que l'on allait gagner l'Auvergne? C'est là encore, une malveillance de plus, due à l'ambassadeur espagnol.

Le sentiment du loisir, le besoin de la détente, l'amour de la terre qui ont déjà amené le chancelier sur son domaine de Vignay, peuvent bien le conduire à Aigueperse où il est né, et surtout attirer la reine-mère au pays des La Tour d'Auvergne, où vécurent ses ancêtres maternels, et qu'elle parcourut tout entier¹.

Car, si l'on a nommé Catherine de Médicis beaucoup trop souvent l'Italienne, si par un jeu de mot facile on a fait de la Médicis une Médée, l'empoisonneuse, on a oublié qu'elle était autant Auvergnate que Florentine. Catherine de Médicis était La Tour d'Auvergne. Et rien n'est plus noble, et plus paysan tout ensemble, en France.

Voilà pourquoi la caravane se mit en route vers l'Auvergne.

On prit, en cette fin d'hiver, le chemin bordant le cours de l'Allier. La première étape fut Bessay, petit village. On coucha à Varennes, et le 25, jour de la fête de Notre-Dame de Mars, on dîna à Saint-Germain-des-Fossés dans le château, au bord de l'Allier, en attendant d'entrer à Vichy.

La ville de Vichy, l'une des dix-sept châtellenies du Bourbonnais, dans un beau site et sur les rives de l'Allier, posée sur le

1. Sa mère était Madeleine de La Tour d'Auvergne, comtesse de Boulogne.

roc, hors de l'atteinte des sapes, loin du cercle peu franchissable des montagnes, végétait entre ses vieilles murailles et quelques tours. Une grande et belle fontaine pour l'usage et commodité des habitants avait été détruite par ses voisins de Cusset : en haine des gens de Vichy, ils avaient rompu les conduites à l'intérieur de la ville. La chapelle Saint-Blaise, le moulier, possédait des eaux chaudes, déjà estimées par les malades atteints de la goutte, les infirmes, et les « rogneux », tandis que les eaux soufrées envigoraient les femmes stériles. Mais ces eaux, moins chaudes que celles de Bourbon-Lancy, étaient loin d'avoir leur renommée. C'est à Bourbon-Lancy qu'on allait alors recouvrer vigueur et santé.

On passe l'Allier sur un long pont de bois, assez dangereux, pour entrer dans la Limagne d'Auvergne.

C'est ici une aimable vallée, de quinze lieues peut-être; et l'on pouvait voir, paissant sur les collines, de nombreux troupeaux de vaches, et surtout de moutons dont la laine pendait jusqu'à terre. Partout on cultivait le blé, la vigne donnant un vin excellent; partout l'on voyait de frais pâturages.

Voici Saint-Priest-Bramesant, pauvre village; Maringues, la jolie petite ville où étaient des tanneries, donna une entrée (28 mars). On traversa la plaine, pour gagner Pont-du-Château qui dominait fièrement l'Allier et appartenait au sire de Curton. Ici, nous sommes chez les Chabannes, seigneurs de Curton, ancienne famille militaire, alliée aux La Tour dont descendait la reine-mère ¹.

Charles IX devait coucher le soir même à Dusset ², petit château de Catherine de Médicis qui se trouvait au milieu d'un bois. Le lendemain 29, on prit le chemin qui suivait d'abord la rivière, grimpait ensuite à travers les hauteurs; ainsi on arriva à Vic-le-Comte, appartenant également à la reine-mère.

On repasse l'Allier sur un pont de bateaux pour continuer vers Saint-Amant, beau château et petite ville, près du lac, et Saint-Saturnin dont le joli manoir, dominant la montagne, appartenait aussi à Catherine de Médicis. De là on regarda le Mont-Dore, « toujours couvert de neige ». Il l'était du moins en cette saison.

1. Dans des déclarations pour les années 1542-1555, de la paroisse de Chastres, etc., nous lisons un dénombrement de la Tour, avec cette mention: « la royne... dame de La Tour » (*Arch. Nat.*, Q¹ 937²).

2. Dallet, plutôt.

On s'arrêta au Mont-Dore, le dernier jour de mars, longeant le bord d'un grand lac, célèbre par l'abondance de ses poissons, où l'on pêchait les meilleures brêmes.

On arrive enfin à Clermont que le Puy-de-Dôme surmonte. La légende disait qu'au fond du gouffre de la haute montagne, se formait la foudre; il est vrai que les orages, si fréquents l'été, couchaient les blés dans le creux des vallées.

Et durant le séjour que Charles IX fit à Clermont, il ne manqua pas de visiter la fontaine qui jaillissait hors de la ville du rocher qu'elle avait creusé et semblait alors une grande curiosité.

A la vérité, Clermont demeurait encore une ville rurale, en débat avec Montferrand, mais habitée par de fort bons chrétiens, préoccupés surtout de leurs foires, des adjudications à la chandelle, de la récolte et de la vente des moissons.

Or à l'occasion de l'entrée de Charles IX à Clermont, on lui présenta la célébrité du lieu. C'était le principal du collège. Appelé à l'Hôtel de Ville, il exposa qu'ayant composé une tragédie jouée à Clermont, il s'occupait de la mettre au net afin de la communiquer à plusieurs chanoines de la cathédrale. Il désirait savoir si, avec leur permission, cette pièce pourrait être représentée. Le principal était François Pezant, auteur célèbre d'un grand nombre de Noëls en patois qui connurent en leur temps beaucoup de succès. Charles IX complimenta le compositeur.

On quitta Clermont pour gagner Montferrand (2 avril), gracieuse cité construite en pierres de lave, presque noires, mais avec des logis élégants, à la mode nouvelle d'Italie. Car l'Auvergne a eu de bonne heure ses humanistes, ses adorateurs de l'antiquité. Devant le logis du roi on donna une fête triomphale, et de fort belles filles parurent pour y danser. Une curiosité du voisinage était la fontaine faisant « la poix aussi naturelle que l'on pouvait voir ».

Le 3 avril, on partit pour Riom, autre jolie petite ville. On déjeuna à Saint-Bonnet, un pauvre village, avant d'arriver à Aigueperse, petite cité rurale, tout en longueur. La campagne est ici une des plus riches de France, le centre de l'élevage des vaches et des porcs. Tel est le bien de Louis de Montpensier, seigneur très catholique.

C'est ici le lieu de naissance de Michel de L'Hospital.

Le chancelier était né, quelque part, dans la petite ville à la longue rue marchande, au pied de la motte de Montpensier, sur

le bord de cette corbeille que forme la Limagne, riche en tous biens. D'un côté est le Bourbonnais, très cultivé et ordonné; de l'autre, la montagne escarpée d'Auvergne. A Aigueperse, on voyait clair, sur la campagne et sur la rue. Dans la petite ville on avait beaucoup travaillé, et exercé le commerce; on avait lutté pour les libertés communales comme dans une cité italienne. Michel de L'Hospital était le fils d'un médecin de Moulins, confident de Charles de Bourbon, qui l'avait fait son bailli de Montpensier.

Le 4 avril, on s'engagea dans les gorges de la Sioule que l'on traversa sur un pont de bois pour déjeuner dans l'abbaye des religieux d'Ébreuil.

Ici finissait l'Auvergne. On entra dans le Bourbonnais.

XIII

AU CŒUR DE LA FRANCE ET AU CŒUR DE L'ESPAGNE

La région du Bourbonnais, au cœur de la France, qui donna son nom à la race issue de saint Louis, est un pays plantureux. Le premier château où l'on coucha, construit par le feu duc de Bourbon, fut Chantelle (5 avril). Ce Bourbon là, c'était celui qui avait trahi. Ses descendants s'agitaient seulement. Le lendemain, on traversa la Covée, où il n'y avait que quelques maisons, pour arriver le soir au petit château de Sazeret, près de Montmarault. On déjeuna à Saint-Priest le 6 avril, avant de coucher à Cosne-sur-l'Écil, où l'on célébra le dimanche de Pâques fleuries.

A vrai dire, don Francès se demandait où l'on allait ainsi; et il croyait comprendre que le roi se dirigeait vers Bourges, qui ne se trouvait guère qu'à trois lieues.

Au pays de Bourbonnais se présenta, après tant d'aventures, celle qui poursuivait de son amour le prince de Condé, un Bourbon. La dame de Limeuil, dont nous avons rapporté les amours, était sortie de sa prison. Un dragon de Condé l'en avait tirée. Elle arrivait sous un déguisement, et même elle se donnait, pour avoir libre passage, comme l'épouse du gentilhomme qui l'accompagnait. Mais c'était là une feinte d'amoureuse. Car le cœur de M^{lle} de Limeuil ne s'était pas repris. Elle venait réclamer le mariage au volage Condé qui, lui, s'était remarié. Ainsi le prince avait oublié sa parole, ses serments d'un éternel amour. Mais il lui fit cependant bon accueil, l'engageant à regagner sa maison.

L'histoire pouvait bien divertir Philippe II, tout aussi volage d'ailleurs.

Cependant les intrigues qui intéressaient le plus les Français étaient alors celles des Flandres où, suivant don Francès, ils fai-

saient tout pour développer l'hérésie. Car les Flamands leur semblaient être des gens faciles à soulever. Que Votre Majesté y prenne bien garde, ajoutait don Francès.

On savait en France, par le bruit qui en avait couru, que le roi d'Espagne devait se rendre à Nice. Or, à cette époque, Nice était la tête de route de l'itinéraire que suivaient les Espagnols pour gagner les Flandres. Ils débarquaient dans ce petit port les soldats et les forces qui cheminaient ensuite à travers la Savoie, la Franche-Comté, et longeaient la Lorraine pour retrouver les Flandres. De là l'importance de Nice, et l'alliance de la maison de Savoie avec le roi d'Espagne.

Tandis que les Français célébraient la Pâque catholique au cœur de la France, du monastère de Notre-Dame d'Espérance, Philippe II envoyait à don Francès des instructions explicites sur ses intentions et sur ses volontés :

« Je commencerai par le point principal : l'état de la religion en France, et les remèdes qu'il faut y apporter. J'approuve votre énergie; de mon côté, j'ai dit à Fourquevaux qu'il écrive à la reine de ma part que je ne peux pas manquer de lui signaler l'état malheureux de la religion. J'ai parlé à Fourquevaux, comme on pouvait le faire, puisqu'il ne fut pas de ceux qui assistèrent à l'entrevue de Bayonne, et qu'il n'était pas au courant de la décision prise dans cette ville. Ainsi il n'a pu me répondre à ce sujet.

« Vous avez très bien parlé au sujet de la Floride. J'en ai dit autant à Fourquevaux qui me signalait la cruauté des Espagnols. On ne pouvait pas procéder autrement. L'ambassadeur de France s'était bien fâché, disant que les Français n'étaient pas des pirates, qu'ils étaient allés sur l'ordre du roi dans une terre conquise par eux qu'on nomme l'Île des Bretons. Le duc d'Albe lui avait répondu : « La reine-mère a commis deux erreurs. D'abord elle a envoyé les soldats du roi son fils là où il ne fallait pas les envoyer; ensuite, elle n'a pas donné une réponse claire et nette, lorsque je lui demandais de châtier les coupables. » Le duc d'Albe avait ajouté que lorsque moi, Roi Catholique, je leur proposais de l'argent et des soldats pour organiser leur royaume, et le mettre en meilleur ordre, ils ne l'avaient pas fait; et en même temps, le roi de France avait envoyé ses soldats pour conquérir des terres qui m'appartenaient. Vous pouvez reparler de cette affaire de la Floride, en répétant les mêmes arguments, c'est-à-dire que le roi s'accuse pour excuser l'amiral.

« Il faut que vous sachiez d'une façon certaine si le duc d'Orléans favorise Sampierro le Corse.

« Vous avez bien fait de m'aviser de l'affaire entre les Châtillons et les Guises. J'ai peur qu'à la fin ils ne viennent à l'accord.

« A propos de la venue probable du duc d'Orléans¹ à l'occasion des couches de la reine, cela me ferait plaisir si, habilement, vous pouviez rompre ce projet... »

1. Le futur Henri III, qui avait été, on s'en souvient, chercher en Espagne sa sœur, et l'y avait raccompagnée, désirait fort se rendre encore à la Cour à l'occasion des couches, toujours pour jouer un rôle.

XIV

EN NIVERNAIS AU TEMPS DE PÂQUES

E^N Nivernais la richesse est dans la prairie, le bétail et les bois.

Chacun pouvait le remarquer, ce lundi de Pâques, tandis qu'on allait à Theneville, pour gagner de là le château de Tracy-sur-Loire. Le lendemain, on traversait Grossouvre pour gagner la Guerche dont le château appartenait au duc de Nevers.

Le duc de Nevers était alors Louis de Gonzague, issu de la maison de Mantoue.

Louis de Gonzague, frère du duc de Mantoue, que l'on nommait M. de Nevers, avait vingt-cinq ans. Envoyé tout enfant à la cour de France, comme un gage d'amitié donné à Henri II par ses alliés de Mantoue, il avait été fait prisonnier à la journée de Saint-Quentin. Délivré par les Espagnols, il était retourné vivre à la cour enchanteresse et raffinée de Mantoue, s'initiant aux finesses de la diplomatie, le duc l'ayant employé au traité de Cateau-Cambrésis. On désignait Louis de Gonzague par ce titre de prince de Mantoue qu'il portait sous François II au temps où il avait repris du service en France. C'est là qu'il avait épousé, le 4 mars 1565, M^{lle} de Nevers, Henriette de Clèves, héritière du Nivernais et du Rethelois. De là le nom de duc de Nevers donné à Louis de Gonzague. Prince des plus catholiques, en grande partie italien, discret, raisonneur, grand travailleur, de caractère difficile, M. de Nevers était l'intelligence même.

C'est en Nivernais que don Francès dut faire la connaissance de Louis de Gonzague.

L'ambassadeur d'Espagne était venu à Nevers pour attendre Charles IX. Mais Villeroy lui apporta tout à coup des lettres de

Philippe II, adressées à la reine-mère, qui lui accordaient l'audience qu'il n'avait pu obtenir encore.

Le duc de Nevers vint visiter par trois ou quatre fois l'ambassadeur espagnol, traduisant le désir que la reine avait de lui parler au sujet du mariage projeté de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche.

Don Francès lui demanda :

— Croyez-vous au succès de cette négociation?

— Il y a lieu d'y prêter attention, car nous savons que la réussite est entre les mains du Roi Catholique. Et aussitôt le mariage conclu, on chassera les ministres de France, et la foi sera ainsi relevée.

La réponse de M. de Nevers traduisait la pensée exacte de la reine-mère. Son ardeur était toujours à placer ses enfants. Et chaque fois que Catherine attendait un service du roi d'Espagne, elle invoquait la similitude des vues quant à la religion catholique, et la promesse verbale qui fut certainement donnée à Bayonne d'expulser de France les ministres huguenots. Mais ce n'était là que paroles captieuses. Don Francès le remarqua et dit :

— Ainsi, reconnaissez donc qu'il est dans vos moyens de le faire ¹.

Le duc de Nevers se fâcha, puis il se prit à rire. Et il commença de parler aussitôt de la Floride.

Le massacre touchait infiniment les Français qui avaient vraiment leur échec sur le cœur. L'exploitation de cette affaire, suivant don Francès, était l'œuvre du chancelier Michel de L'Hospital et de Lansac. Par là on excitait les gens, en exagérant la cruauté montrée par les Espagnols en cette circonstance. Et don Francès était également informé qu'on armait quatre navires à Bordeaux et deux à Bayonne, et un autre encore qui n'était pas entièrement payé pour Philippo Strozzi. Don Francès avait surpris d'ailleurs un autre secret. Un émissaire venu du Danemark s'était présenté sous le prétexte d'un engagement de 2000 arquebusiers. Or il était venu à la cour pour proposer l'union de la fille d'Auguste avec Henri duc d'Anjou, et peut-être, comme il l'avait su particulièrement, avec le roi!

Tels étaient les pièges tendus, tandis que le temps de Pâques réveillait les champs et la campagne.

1. Relèver la foi, chasser les ministres.

Le 10 avril, après le déjeuner au beau village d'Aubigny, on passa la Loire sur les ponts de La Charité. La ville, alors fort importante, commandant l'une des clefs du centre de la France, quand on venait de la Bourgogne ou de l'Est de la France, sur le vieux chemin des reîtres, offrit une entrée.

Charles IX y séjourna cinq jours pour y célébrer la fête de Pâques.

UN RETOUR RAPIDE

LE mardi 16 avril, après un repos nécessaire à la Charité-sur-Loire, on arriva à Pougny et Donzy-le-Pré, deux villages. Le lendemain on traversa Entrains, petite cité au milieu des étangs; on coucha à la Pesselière¹. Le 18, on traversa Ouanne et sa belle campagne pour arriver à Auxerre, après avoir franchi l'Yonne.

Auxerre était alors une grande et forte ville du pays de Bourgogne au milieu de ses vignobles français.

Parmi ceux qui s'avançaient en armes à la rencontre du roi, les huguenots se faisaient remarquer par une bizarrerie. Ils se tenaient derrière les autorités, avec leur visage noirci au bouchon, un coutelas à la main. Ils remplissaient le rôle de Maures. Mais Charles IX cria : « Les machurés², derrière! » Ainsi ils passèrent, humiliés, à la suite. Les princes résidèrent à l'Evêché. Le lendemain, ils se rendirent à la cathédrale pour assister à la messe. Henri de Navarre parut hésiter. Charles IX prit sa toque de velours, la jeta dans l'église : et le futur Henri IV dut bien aller la ramasser. Espièglerie accoutumée! Il faut dire que si les catholiques tenaient à Auxerre, la ville était placée entre plusieurs centres de réformés : Noyers où le prince de Condé avait un château fortifié; Tanlay où d'Andelot avait le sien; Châtillon-sur-Loing où Coligny en possédait un plus considérable encore. Ainsi

1. Le château et le moulin à vent de Pesselière sont indiqués sur la carte de Cassini, non loin de Sougères-les-Simons sur le chemin d'Auxerre.

2. Les noircis, les barbouillés.

Auxerre demeurait un poste disputé, très envié du moins, donnant le passage aux forces protestantes de l'Orléanais.

On quitta Auxerre le 19 pour aller à Régennes, château dépendant de l'évêché d'Auxerre¹. On traversa l'Yonne sur le pont de Joigny où Charles IX fit son entrée dans cette bonne ville. Le 20, on déjeune à Armeau, pauvre village, et le roi est reçu à Villeneuve². Sans s'arrêter, on alla coucher à Sens où l'on passa le dimanche de Quasimodo (21 avril).

Après le départ de Sens, le roi va déjeuner le 22 à Sergines³, village entouré de fossés; le lendemain on arrive à Bray-sur-Seine, petite ville, tête de pont.

Don Francès écrit de Montargis, le 21 avril, que la marche vers Paris devenait de plus en plus rapide. La suite se dispersait, n'en pouvant plus. « Le roi va avec une telle rapidité, presque une furie, que tout cela paraît mystérieux. »

Est-ce là une intrigue de l'amiral? Dans tous les cas Gaspard de Coligny était allé au devant d'eux, et se trouvait présent à la cour. Et la duchesse de Vendôme avait dit à don Francès que la reine-mère était résolue d'aller visiter la Picardie, qui était le gouvernement de Condé, le centre de l'activité politique des réformés avant de devenir celui de la Ligue. Il est curieux de penser qu'en ces jours, par des moyens très secrets, M. d'Aumale se rappela au bon souvenir de don Francès et par conséquent à l'attention du roi d'Espagne. M. d'Aumale était bon « gentilhomme ». Il évoquait leurs conversations dans le jardin d'Orléans, quand il lui avait dit qu'un gentilhomme, ayant bonne réputation, pourrait faire une chose paraissant une mauvaise action, et mieux qu'un coquin. C'est dommage! Mais ils déplorèrent que le Roi Catholique délaissât des gens offrant de si bonnes dispositions!

On vit enfin M. de Nemours venir solliciter la négociation de son mariage.

La Seine fut passée à la sortie de Bray. On quittait la Champagne pour entrer dans la Brie. Le déjeuner à Mons-en-Montois⁴ fut gai. Une anecdote, rapportée par Claude Haton, nous montre que le

1. C'est le vieux château des évêques, ruiné en 1420, que restaurera Jacques Amyot.

2. Villeneuve-le-Roi sur l'Yonne.

3. C'est la vieille route vers Provins. La carte de Cassini montre Sergines qui est une motte, couronnée de moulins.

4. A mi-chemin de Bray et de Nangis,

voyage avait formé singulièrement la jeunesse. Charles IX et son frère Henri ayant trouvé chez le canonnier de Mons, leur hôte, un catéchisme huguenot et les Psaumes de Marot et de Béze, après le déjeuner, les jeunes gens se mirent à prêcher, à chanter les Psaumes, à contrefaire à qui mieux mieux le huguenot et le prédicant, prenant leurs mines et reproduisant leurs gestes, tout cela en présence de leur mère, de l'amiral, de Monsieur d'Anselot et du cardinal de Châtillon. Charles IX fit le prédicant. Mais Henri lui ôta des mains le catéchisme : « Mon frère, vous ne vous connaissez à être prédicant, vous ne prenez pas bien la mine de l'hypocrite, laissez-moi faire! — Imitiez le huguenot à votre fois, et je vous ferai mieux la mine que vous ne faites. — Je le fais mieux que vous. — Et moi que vous! » Le duc d'Anjou donna cette explication : « Vous ne levez pas bien vos yeux au ciel pour voir le Christ. — Et vous, mon frère, vous ne joignez pas bien les oreilles, et ne tournez pas bien votre tête, car pour être bon prédicant, il faut mieux joindre les oreilles que les mains, tout ainsi que fait un âne qu'on vient charger de quelque gros faix. »

Alors les deux frères arrachèrent les feuilles du catéchisme et des Psaumes, se les jetèrent au visage. Et le roi dit au duc d'Anjou : « Mon frère, demandez à M. d'Anselot que voilà, si je ne sais pas mieux faire le prédicant et le huguenot que vous! »

Sur quoi l'on quitta Mons pour aller coucher à Nangis¹. Et l'on arriva au beau château de Montceaux après avoir déjeuné à Touquin².

Montceaux-en-Brie, au-dessus de Trilport, le « château de la reine », était la résidence préférée de Catherine, qui la meubla, dont elle traça les allées. Là, aucun souvenir de Diane. On y vit comme à la campagne, en bergers, parmi les animaux et les oiseaux préférés. La maison est grande et logeable. Une terrasse domine la futaie.

Ici l'on demeura cinq jours et l'on partit, le dernier d'avril, pour Bussy-Saint-Georges³. On passa la Marne pour aller coucher à Saint-Maur, l'autre résidence très chère, et splendide, de Catherine de Médicis.

On approchait de Paris où l'on attendait depuis si longtemps la reine-mère!

1. Seine-et-Marne, arrondissement de Provins.

2. Seine-et-Marne, arrondissement de Coulommiers, canton de Rozoy.

3. Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux, commune de Lagny.

Car à Paris, quand la cour y séjourne, la ville est animée, et les marchands font des affaires. Ronsard l'avait bien compris durant le grand voyage :

Vostre Monceau tout gaillard vous appelle,
 Saint Mor pour vous fait sa rive plus belle,
 Et Chenonceau rend pour vous diaprez
 De mille fleurs son rivage et ses prez ;
 La Tuillerie, au bastiment superbe,
 Pour vous faist croistre et son bois et son herbe,
 Et désormais ne désire sinon
 Que de porter sur le front vostre nom !

Depuis longtemps le poète avait exhorté la reine-mère à rentrer, cela dès le printemps, lorsqu'elle était en Provence : car le Rhône impétueux ne valait pas, selon lui, la Seine, ni Marseille, Paris.

Le mercredi 1^{er} mai 1566, on quitta Saint-Maur pour dîner à Paris, au beau logis de M^{me} du Perron, au faubourg Saint-Honoré.

C'est Marie-Catherine de Pierre-Vive, dame du Perron, femme d'Antoine, seigneur du Perron, dont le fils Albert sera le maréchal de Retz. Les Gondi venaient de Florence et Antoine avait fait une certaine fortune à Lyon. Consul de la « nation florentine », il avait épousé en 1516 cette Catherine de Pierre-Vive, d'origine piémontaise; en 1520, le ménage avait acheté la terre et le château du Perron, près de Lyon, d'où leur titre¹. Marie de Pierre-Vive était lettrée : Catherine de Médicis la connaissait depuis si longtemps, l'ayant trouvée à Lyon, en 1533, lorsqu'elle épousa le roi Henri II. Le mari s'occupait de la maison du dauphin. Ainsi il était venu s'établir à Paris, dans l'hôtel de la rue Saint-Honoré, non loin des Tournelles. Le ménage avait eu neuf enfants. Et c'est grâce aux conseils de la dame du Perron que Catherine avait eu des enfants : du moins la reine-mère le croyait². La dame du Perron était restée la gouvernante de Charles IX, celle de Henri III, celle de Marie-Stuart. Gouvernante d'enfants,

1. L'ambassadeur a présenté par la suite des vues fort intéressantes sur les Gondi, dont une branche résida à Valence en Espagne, et fut plus espagnole qu'italienne. Ces banquiers ont prêté beaucoup au cardinal de Lorraine qui lia leur sort avec celui de leur maison. Ces Gondi seront les informateurs de l'Espagne (15 janvier 1569).

2. Les relations espagnoles noteront par la suite que c'est à cause de ces artifices que les enfants de Catherine ont été maladifs.

elle vérifiait aussi les comptes des bâtiments de la reine-mère.

Ainsi c'est chez leur gouvernante que se termina le voyage de Charles IX et des enfants de France à travers le royaume. Ils venaient de parcourir neuf cent deux lieues, avaient voyagé pendant deux ans et quatre mois.

Tant de peines méritaient bien de passer le printemps à Saint-Maur qui est si joli, quand les arbres en fleurs couronnent les côteaux, quand la Marne enlace les prairies nouvelles douces aux pieds des chevaux et le sablon de la Garenne. Catherine de Médicis va demander à Philibert Delorme la construction de deux pavillons à Saint-Maur, l'un pour la chambre du roi, l'autre pour le cabinet de la reine, reliés par une galerie-portique.

C'est là qu'on célébra le mariage de Jacques de Savoie, duc de Nemours, colonel général de la cavalerie, un modèle de grâce lorsqu'il s'agissait de danser, de jouer à la paume, de rompre une lance, de faire la voltige sur un cheval. Trainant tous les cœurs après soi, M. de Nemours épousait la veuve du grand François duc de Guise, Anne d'Este, la mère de huit Guises, splendide et majestueuse en son automne, celle que Brantôme se plaisait à appeler la petite fille du Père du peuple. L'inconsolable veuve était consolée. Plût à Dieu, qu'au jour de ses noces, la vieille vendetta qui devait agiter encore la France se fût éteinte!

Honesta bonis viris, non occulta queruntur.

Telle est la prudente réflexion du bon Abel Jouan, serviteur de Sa Majesté, qui a tenu l'itinéraire du voyage que nous venons de rapporter, et se révèle ici un candide honnête homme.

LA DERNIÈRE LETTRE DE DON FRANCÈS

Nous voici avec don Francès à Paris, la ville qui lui semblait si huguenote, comme il venait de le dire au temps de la fête de Pâques. Mais c'était surtout parce que Montmorency, le fils du connétable, en était le gouverneur, qu'il y maintenait l'ordre, qu'il en avait refusé l'entrée au cardinal de Lorraine quand il s'y était présenté en armes. Paris demeurait une ville catholique dans son Hôtel de Ville, dans son Parlement, et surtout dans sa population attachée traditionnellement à ses paroisses.

Don Francès écrit de Paris, le 7 mai, à Philippe II : « La légèreté ou plutôt l'insouciance de cette nation est telle que chaque fois qu'on se réunit au conseil, ce qui arrive à présent au moins trois fois par jour, ils en sortent toujours rassurés. On ne peut pas exprimer la joie qui règne à cause des troubles de la Flandre. Le roi et la reine sont à une lieue d'ici, et ils ont mandé le duc et la duchesse de Lorraine. Le connétable rayonne de bonheur à la pensée que les États de Flandres se révèlent pires que ceux de la France, en ce qui concerne l'hérésie et la désobéissance. Le duc de Bouillon ¹ demeure en relations avec les Flandres, et les hérétiques ont ici une autorité dont je suis effrayé. Le prince de Porcien ² voit tous les lundis deux Flamands qui viennent de la forêt des Ardennes... »

1. Henri Robert de La Marck, duc de Bouillon, gouverneur de Normandie, qui se fit huguenot, mort le 2 septembre 1574 (*Brantôme*, III, 192).

2. Antoine de Croy, prince de Porcien, qui avait épousé Catherine de Clèves, comtesse d'Eu, fille de François de Nevers. Les deux époux étaient réformés. Antoine devait mourir le 5 mai 1567 à vingt-six ans.

On essayait toujours de fléchir M. d'Aumale¹, pour l'amener à approuver la réconciliation des Guises avec les Châtillons. Espérons qu'il restera ferme! Ici on se réjouissait que la diète d'Augsbourg fût terminée sans qu'on ait touché à la question religieuse; car, entre temps, chacun pouvait vivre suivant sa conscience.

Lansac paraît de plus en plus en faveur auprès de la reine²; et il semble le principal entre ceux qui veulent embrasser la confession d'Augsbourg. Lui et les siens avaient mangé publiquement de la viande pendant le carême; cependant il demeurait toujours auprès du roi et ne le quittait presque jamais. Le jeune duc de Guise, qui venait d'avoir quinze ans, partait pour la cour de l'Empereur. Hier sa mère s'était remariée avec M. de Nemours. Mais lorsqu'ils se trouvèrent à la porte de l'église, arriva un notaire chargé de publier un protêt au nom de M^{me} de Rohan³; et le roi et la reine avaient dû faire dire à ce notaire de garder le silence, sinon on l'arrêterait. Il continua sa protestation, et il y eut beaucoup de confusion et de bruit. Le roi et la reine avaient fait publier une déclaration disant que M. de Nemours était dégagé de toute obligation envers M^{me} de Rohan. Mais le procureur avait continué son instance devant le conseil privé, affirmant que M. de Nemours, suivant les lois de France, méritait d'avoir la tête tranchée, car il avait pris de force M^{me} de Rohan dans la chambre de la reine et l'avait rendue enceinte. Un grand rire s'empara de Catherine de Médicis, de Charles IX et de tout le conseil! On fit sortir le procureur.

Le connétable ne se trouvait toujours pas bien, et Montmorency, gouverneur de Paris, son fils, semblait recueillir le bénéfice de sa faveur.

1. Claude de Lorraine, colonel de la cavalerie, lieutenant général en Bourgogne, le troisième fils de Claude de Lorraine, frère de François de Guise, et du cardinal de Lorraine. Il se retrouvera sur les champs de bataille de Saint-Denis et de Moncontour, et fut tué devant la Rochelle d'un coup de canon en 1573. Il avait épousé la seconde fille de Diane de Poitiers et de Louis de Brezé.

2. Il a été souvent question de Louis de Saint-Gelais, baron de la Mothe Sainte-Héraye, seigneur de Lansac, et de Pressy-sur-Oise, conseiller d'État, ambassadeur à Rome en 1554, surintendant de la maison de Catherine de Médicis, que l'on nommait le « bon homme » Lansac. Il se remaria, comme on le verra, cette année-là, avec Gabrielle de Rochechouart (*Père Anselme*).

3. Françoise de Rohan, dame de la Garnache, que Jacques de Savoie, duc de Nemours avait laissée enceinte.

On annonçait enfin que le duc et la duchesse de Lorraine seraient ici dans six jours.

La lettre du 19 mai que don Francès écrivait à Philippe II, nous montre les précautions qu'il devait prendre pour retrouver le cardinal de Lorraine et M. d'Aumale, si opposés à la réconciliation tant désirée par la reine-mère. Les rendez-vous se donnaient à une lieue de Paris, et à dix heures du soir.

Si Philippe II est attentif à tout ce qui passe en Flandre, il est surveillé, lui aussi, dans la Méditerranée. Sur la nouvelle qu'il avait ordonné pour cet été une expédition contre Alger, on fit partir immédiatement par la poste le baron de Lagarde. On croyait qu'il irait à Venise.

D'une manière générale, c'est plutôt l'absence de soucis que doivent montrer ici le roi et la reine. Ils étaient d'ailleurs en bonne santé et souvent on les voyait parcourir les rues de Paris, sous un déguisement, pour donner satisfaction à la population. Les Guises étaient également à Paris, mais sans se montrer beaucoup, car ils savaient que l'amiral et ses frères allaient souvent à la cour, qu'on les traitait avec la même considération que M. de Guise, quand il était vivant.

L'agitation au sujet de la Floride paraissait se calmer, bien que par ordre de l'amiral on eût fait venir quarante ou cinquante femmes, veuves des Français morts en Floride, pour aller se lamenter et pleurer dans les rues de la capitale.

Le connétable était, on l'a vu, malade, souvent absent de la cour, peut-être pour donner plus d'autorité à son fils Montmorency, à l'amiral et à ses frères, déjà si en faveur auprès du roi et de la reine. L'amiral avait même convoqué tous les capitaines et « pirates » de la Normandie et de la Bretagne, une partie de ceux de la Guyenne, qui l'avaient suivi durant la guerre passée. Une multitude de gens avaient répondu à son appel, et surtout les survivants de la Floride. Ce ne pouvait être que pour organiser une nouvelle expédition, et surtout pour aller dans les Flandres.

Afin de donner de la publicité à ce projet, on voyait l'amiral et ses frères tenir des conciliabules dans la grande salle du Palais, avec M. d'Estrées¹, capitaine général de l'artillerie, lui-même un grand hérétique. Le bruit courait à Paris que la ville leur

1. C'est le père de la célèbre Gabrielle.

avait donné un million de francs d'aides! La vérité était qu'on leur avait prêté treize cents francs pour faire cela, et que Charles IX allait souvent dîner chez eux. Une expédition en Floride paraissait d'ailleurs à don Francès bien improbable, puisque les cinq cents arquebusiers de la garde ordinaire du roi venaient d'être répartis entre Metz, Toul et Verdun, dans la crainte que l'Empereur s'entendît avec le Turc. Les affaires de Flandre préoccupaient beaucoup plus l'ambassadeur; ici on était persuadé que le roi d'Espagne s'y rendrait à l'automne, ou au commencement de l'année prochaine.

Ce que don Francès observait surtout à Paris, et jusqu'à l'obsession, c'était le spectacle d'une ville entièrement pervertie et hérétique. La prison du Palais, assure-t-il, est remplie de délinquants, de gens qui avaient assassiné leur femme, ou d'épouses qui avaient tué leur mari, meurtres provoqués par les affaires de la religion. En ce temps-là, on jugeait le procès d'un orfèvre, huguenot, dont la femme, une catholique, avait mis au monde un fils. L'épouse avait fait baptiser l'enfant catholiquement et le mari l'avait fait rebaptiser à la huguenote, de telle sorte que la femme vint accuser le mari, et le mari, la femme, d'appartenir à la secte anabaptiste! Tous deux étaient alors en prison. Dans la maison de M^{me} de Vendôme, on faisait des prêches publiquement, et dans d'autres endroits secrètement. Il y avait quelques jours, comme le roi sortait du Palais, l'amiral vint le chercher pour le mener dans une librairie où le marchand, grand hérétique, lui présenta un livre enluminé d'or et avec des peintures. C'était une sorte d'instruction : *Comment il faut gouverner le royaume*¹. Le roi l'accepta avec beaucoup de joie, sans que les cardinaux, ni Lansac eussent dit un seul mot.

Le 17, on avait publié la confirmation de l'édit d'Orléans et ce qui avait été traité à Moulins. Or tout cela n'empêchait pas la reine d'envoyer à l'ambassadeur d'Espagne des personnes empressées à lui dire que tout allait bien!

Enfin, M^{me} de Vendôme et M^{me} de Guise s'étaient déshonorées en se chamaillant comme des blanchisseuses (*lavacerias*) au sujet du mariage de cette dernière, ne craignant pas d'échanger

1. C'est peut-être une paraphrase du *de Regimine principum*. Pierre de Ronsard rédigea pour Charles IX une belle instruction en vers, qui ne choque pas l'orthodoxie.

des paroles malsonnantes en présence de toute la cour, et de la reine. M^{me} de Vendôme s'était tellement excitée à ce sujet que Lansac lui avait dit : « Madame, n'oubliez pas que la reine très chrétienne est mère du roi, car vous lui dites des choses trop orgueilleuses ». M^{me} de Vendôme avait répondu de ce ton sec et pertinent qui n'appartenait qu'à elle, reine de Navarre : « Vous êtes un homme grossier, pour vous mettre entre la reine et moi, et un jour, à cause de vos paroles, vous serez obligé de tirer l'épée »!

Et s'adressant à la reine de France, la reine de Navarre ajouta : « Je suis étonnée que vous ne le faites pas châtier, pour une si grande audace! »...

Le mois de mai 1566, que la reine-mère passera à Fontainebleau, marque le triomphe de Catherine de Médicis, ou celui de son optimisme. Philippe II ne doit pas l'ignorer. C'est pourquoi elle prend la plume pour écrire à M. de Fourquevaux, notre ambassadeur en Espagne. Les nouvelles qu'elle lui donne, il ne pourra certes les trouver mauvaises : « Le Roy Monsieur mon fils est si aysé qu'il s'est assemblé de toutes les deux religions un quantité incroyable de noblesse, partye de leurs maisons et venue expressément pour le veoir et luy baiser la main, laquelle au mesme instant s'est départye. » Catherine n'ignore pas que certains ont « glosé » autrement sur l'assemblée de Moulins. Que l'ambassadeur connaisse du moins la vérité; qu'il réplique à ceux qui répandent le bruit que la France n'est ni pacifiée, ni obéie de son roi, enfin à tous ceux qui lui en parleront, « que c'est pure menterye ». Et elle affirmait qu'elle pouvait bien avoir chez elle une politique de tolérance envers les hérétiques, puisque le roi d'Espagne montrait alors une telle mansuétude envers les Maures.

Gagner du temps, laisser la décision future au roi son fils, le présenter près du chancelier comme le protecteur de la loi, tel avait été le dessein du grand voyage de Catherine de Médicis, de sa « ronde » autour de la France, comme on disait alors.

Ce n'est pas fortuitement que Louis le Caron, parisien, dont nous avons fait Charondas, jurisconsulte fameux, publiera en 1566 chez Robert Estienne, l'imprimeur du roi, le *Panégyrique ou oraison de louange au roy Charles VIII nostre souverain seigneur*, livre qu'il présentera également à la reine-mère¹. C'est

1. Bibl. Nat., Lb⁸³ 182 in-8°.

elle, en effet, qui avait dressé la jeunesse de Charles IX « en la splendeur des nobles et vertueuses mœurs, qui le rendent admirable et promettent de luy tout ce qu'on peut espérer d'un bon prince... » Et c'est par la justice et le respect des lois qu'il convenait de restaurer la France agitée par les séditions et les guerres civiles.

Un autre jurisconsulte, Gabriel Bounyn, avocat à la cour du Parlement de Paris, lieutenant de Châteauroux en Berry, avait adressé en 1565 à Madame de Savoie, duchesse de Berry et protectrice de Michel de L'Hospital, une *Harangue au Roy, à la reine et aux hommes François sur l'entretènement et la reconciliation de la paix, et entrée dudit seigneur en ses villes*¹.

L'ouvrage a paru, lui aussi, chez le libraire du roi, Robert Estienne. Et il semble bien que dans cette œuvre de propagande, pleine d'ardeur et d'érudition, dans cette entrée imaginaire où nous pouvons reconnaître toutes les entrées, nous trouvions aux « hommes français » (le beau vocable d'un humaniste) les paroles de réconciliation que les classes moyennes et le monde des juristes ont dans leur sagesse fait entendre aux partisans.

Les lois, les statuts, tels demeurent les piliers du royaume. Peste et contagion est ce qui divise; chose sainte et aimable, ce qui unit et réconcilie. Sur l'observation des lois reposent la justice et la liberté, « sans la commune usance desquels vos manoirs royaux, vos belles citez, nos maisons et familles, voire et toute ceste monarchie confusément se subvertiroit et decherroit de fonds en comble... »

Soutenir les lois est plus important pour un prince que de mettre l'armet en tête, et faire marcher le soldat sous ses enseignes : « Car, Sire, vos subjects peuvent bien vivre en paix et union sans mur ou rampart, mais sans loix ou statuts, paix et concorde, ne peut subsister vostre royaume. » Le théorème politique est le suivant : les hommes sont serfs des lois pour être gardés et maintenus en leurs libertés... L'orateur dénonçait l'audace effrontée des mutins, l'ambition des hommes qui minent les monarchies. S'adressant à Catherine de Médicis : « Et vous, Madame, mettez y la main ouvrière... Madame, il n'y a rien si populaire que la paix... ». Et puisque vous aimez notre France, continuez tous les jours à la replanter, à l'affermir, à éloigner les orages de notre terre.

1. Bibl. Nat., 8° Lb³³ 157.

Gabriel Bounyn lançait l'appel aux Français, le rassemblement autour du petit roi : « Et vous, hommes François, tant aimez et chéris de votre bon roy, jusques à quand abuserez-vous de sa patience, de sa douceur et clémence rare? Ne voulez-vous pas despouiller ces harnois froissez, ces corselets, ces saigneuses armes ensanglantées de vostre sang mesme?

« Sus, sus, hommes François, laissons ces partialitez et rancueurs : laissons ces feux, ces brandons, ces armes saigneuses. Et soyons saiges de nos périls mesmes, prévoyans les pertes, tueries, et impressions belliques que nous ont charroyé ces guerres passées où nous avons veu par tel désastre prépostérément les pères inhumer leurs enfans ja grands et adults, perdre et ruiner par incendies tant de belles villes. Vrayement, hommes François, il n'y a rien qui soit si tant digne du nom et liberté du bon citoyen, que de détester et fuir telles guerres civiles, mesmement ceux qui se veulent nommer et daigner du nom de chrestien, comme ne leur estant rien tant cher et plus recommandé que la paix, laquelle Dieu par droict héréditaire nous a délaissée pour vivre ensemble en unité de foy et religion. »

« J'AY DICT. »

ÉPILOGUE

LE TESTAMENT DE DON FRANCÈS

ARRIVÉS à Paris, au terme du voyage, nous voici comme des gens qui, ne sympathisant pas toujours, demeurent liés par les souvenirs communs d'un tour de France.

Ensemble nous venons de suivre beaucoup de routes, de traverser bien des cités, de regarder les aspects variés des contrées de notre pays. Les routes furent parfois difficiles, les cités apparurent dans le désordre, les horizons se montrèrent souvent voilés.

Il en est ainsi, depuis des siècles, dans cette France qui n'est pas cependant un pays en excès, mais de valeurs si individuelles, si particulières, qu'il veut ignorer la discipline et la contrainte. Un jour succède à l'autre. Laissons aux prestidigitateurs de l'histoire, aux alchimistes de sublimes pensées politiques, le soin ou la responsabilité de dire les choses comme elles ne furent jamais dans la réalité, mais seulement dans leurs concepts.

Puisqu'il faut quitter ceux que la vie a réunis dans une action commune, nous dirons adieu à don Francès de Alava, devenu notre informateur.

Don Francès devait rester en France jusqu'en 1571, date ¹ à laquelle il partit, sans demander congé, de la cour. Pendant cinq ans encore, il continua de s'occuper des affaires de France, pour la satisfaction de son roi, en tenant compte de tous les désirs du Saint-Office pour la recherche des auteurs et des livres hérétiques, surveillant les étudiants espagnols, et en général ses compatriotes vivant en France qu'il dénonçait lorsqu'ils étaient réformés, s'efforçant de les faire arrêter à la frontière. Une autre occupation de don Francès était la répression de la piraterie en Normandie, en Bretagne, en Gascogne, car il avait un vrai service d'espionnage

1. Les dernières années de son séjour furent pénibles. Don Francès était malade; il se croyait persécuté, menacé par le poison, on lui avait enlevé son confesseur, on surveillait les gens qu'il voyait et Catherine de Médicis se plaignait à Philippe II de sa dureté. Parti de France le 13 novembre 1571, il gagna par Anvers l'Espagne, après bien des périls.

dans nos ports. Sur la guerre de Flandre, il renseignait avec zèle son maître et le duc d'Albe. Toutefois en Flandre il se montrait adversaire de la violence¹, si en France il était partisan de la répression. Car il fallait conserver en paix les Pays-Bas et troubler notre pays. Ainsi nos passions commandent à notre conscience et déterminent notre jugement. En 1571, sur le point de quitter la France, l'ambassadeur rédigea pour celui qui devait lui succéder chez nous, une longue instruction, qui est comme le testament de don Francès.

Ce document, d'une valeur psychologique admirable, est comme la conclusion du voyage que nous venons de faire ensemble.

Il nous donne le meilleur, le plus étonnant des portraits de cette cour de France à la veille de la Saint-Barthélemy, des hommes que sont devenus les enfants royaux.

Car Charles IX est maintenant un homme. Mais il est resté mélancolique, triste, passionné surtout pour les exercices physiques exténuants : sauter, faire de la gymnastique, manier des armes à pied ou à cheval; et il se montrait toujours joyeux quand on lui disait qu'il les accomplissait très bravement. N'aimant certainement pas les femmes, Charles IX était mauvais galant avec la sienne, un ange de douceur, de patience, d'amour, cette Elisabeth d'Autriche qu'il avait épousée, et que nous avons rencontrée comme sa fiancée probable.

De sa chambre, Charles IX n'aimait personne. Il avait favorisé le comte de Retz, parce que sa mère l'aimait beaucoup. Mais le roi avait confié à don Francès son mépris pour les Italiens : « Si je pouvais me débarrasser de ce Perron qu'on appelle Retz, je ne consentirais à reprendre dans ma maison aucun Italien... » Il y avait deux ans de cela, Charles IX s'était montré très catholique dans ses faits et ses paroles. Mais sa mère, puis les catholiques et les huguenots lui ayant martelé tous les jours la tête pour qu'il se montrât souple dans les choses de notre sainte foi, afin d'arranger les affaires de son royaume et de sa couronne, il avait perdu un peu de sa dévotion, de l'attention avec laquelle il assistait auparavant à la messe et autres offices. Le roi ne prêtait l'oreille ni aux religieux ni aux pauvres gens venus pour lui parler. Par contre il écoutait volontiers ceux que don Francès nomme toujours les

1. On le verra en Espagne prendre la même attitude vis-à-vis du refoulement des Maures.

hérétiques, c'est-à-dire les réformés; et l'accueil, plutôt dur et défavorable qu'il leur réservait jadis, s'était mué en douceur et affabilité.

Durant ces deux dernières années, don Francès l'observait : on avait travaillé avec tant d'insistance Charles IX pour le brouiller avec le Roi Catholique, que jamais plus on ne l'avait entendu dire du bien de Philippe II, ni des services qu'il lui avait rendus, comme il avait l'habitude de le faire auparavant. Même avec l'ambassadeur, Charles IX avait complètement changé. Jamais il ne parlait plus, comme il le faisait autrefois, de la bonne amitié et fraternité que Sa Majesté Catholique lui montrait, et ne louait les services qu'elle lui avait rendus. Jamais il n'évoquait ses « conseils paternels », comme il disait jadis. Charles IX semblait à don Francès être un homme capable d'apprendre par cœur ce qui lui avait été donné par écrit, de faire deux ou trois réponses brèves et de peu de substance, car sa mémoire n'était pas bonne; puis il exécutait ce qu'il avait promis. Le roi divulguait d'ailleurs tout ce qu'on lui avait confié en secret, surtout à sa mère. Et si quelque désaccord naissait entre eux deux, Catherine attendait le jour où le roi était résolu d'aller à la chasse pour lui envoyer dire qu'il devait, ce jour-là, se rendre au conseil. Alors on le voyait se désespérer, pousser des cris; et il était facile d'obtenir de lui en cet instant tout ce qu'on voulait, pourvu qu'on le laissât partir joyeusement à la chasse.

C'était sa passion, incroyable; et Charles IX était capable de suivre un cerf à la trace de son pied pendant cinq ou six heures. Récemment on l'avait vu rester deux outrois nuits hors de sa maison, ce qui avait fait beaucoup pleurer la Reine très Chrétienne (Elisabeth d'Autriche). Mais quand on l'interrogeait, cet ange de bonté répondait seulement : « J'ai peur qu'on ne fasse un jour quelque mal à mon mari ! »

Hélas, il avait pris l'habitude de jurer à tout propos le nom de Dieu, de faire le brave, oubliant celui de Jésus qu'il avait eu précédemment à la bouche! Et celui qui lui avait appris à le faire était un gentilhomme du conseil, Chèvres, qui le faisait habituellement, et cela à la persuasion de la reine-mère, à ce qu'on disait.

Charles IX s'était plusieurs fois brouillé avec le duc d'Anjou : « En France, il ne peut exister deux rois. Mon frère, il est nécessaire que vous quittiez mon royaume pour chercher une autre couronne; quant à moi, j'ai déjà l'âge de me gouverner moi-même. » L'autre

lui répondait, disait-on, avec audace, alléguant que les deux batailles qu'il avait gagnées avaient bien soutenu sa couronne.

Charles IX semblait en somme à don Francès un homme de peu d'autorité. Avec les ambassadeurs d'une manière générale, et avec lui-même en particulier, le roi entretenait de bons rapports. En résumé, sa passion était la chasse, avec d'autres exercices physiques, où il se trouvait sous l'influence du maréchal de Damville, deuxième fils du connétable.

L'ambassadeur d'Espagne vient de nommer la reine Elisabeth d'Autriche un ange! Que ce mot me ravit, quand je pense au beau portrait que fit d'après elle Clouet. Un ange qui aimait tellement son mari qu'elle lui racontait tout ce qu'on lui disait : ce que ce dernier s'empressait, on l'a vu, de rapporter à sa mère. Cela tout le monde le savait; mais nul ne pouvait s'empêcher de l'aimer. La fille de Maximilien II, autrichienne, est plus qu'à demi espagnole.

Deux femmes espagnoles ne l'avaient jamais quittée, même en Allemagne, et l'avaient suivie en France; celle qui l'avait élevée se nommait Isabelle Vasquez, l'autre était la Carranza; mais la troisième dame était une Allemande, la Polverin.

Celle qui gouvernait la maison de la reine était la veuve du connétable de Montmorency, une vieille dame qui conservait les anciennes modes françaises, Madeleine de Savoie. La laideur de la « connétablesse » offensait le jeune et beau visage d'Elisabeth, et le parti-pris qu'elle avait contre les Guises heurtait son sentiment catholique. Il est vrai qu'à cet égard, une autre vieille dame, M^{me} de Dampierre, belle-mère du comte de Retz, femme orgueilleuse et passionnée pour la maison de Guise, formait un utile contrepois. La savante comtesse de Retz, était sa fille, la « latino grecque »¹, comme dit don Francès, femme d'un esprit terrible, et libre dans son éducation, élève de l'évêque de Dax², qui fut ambassadeur en Turquie, un parfait « hérétique ». La « connétable » s'opposait, à cause de sa légèreté, à ce qu'elle tint la première place auprès de la reine. On croit qu'elle aura cette place, car l'amiral³ l'aime beaucoup, beaucoup... Le comte de Fiesque⁴ est le gentilhomme

1. C'est la célèbre maréchale de Retz, gouvernante des enfants de France, la dixième Muse, qui sera académicienne et tenait un salon.

2. Il s'agit de François de Noailles, ambassadeur à Constantinople, à Venise et en Angleterre.

3. Gaspard de Coligny.

4. Scipion de Fiesque, comte de Lavagne, marié à Alphonsine Strozzi,

d'honneur qui la conduisait toujours par le bras, insignifiant; et la comtesse sa femme était la troisième femme de chambre, plus simple encore.

Mais entendons surtout don Francès, sur son départ, nous dire, après sept ans de rapports si fréquents, sa pensée sur la reine-mère. C'est le portrait définitif de Catherine de Médicis qu'il laissera à son successeur.

« En parlant avec le respect qui convient, la reine-mère est tenue pour très libérale, amie des plaisirs, des banquets et des fêtes, ennemie des ennuis. Résolue à maintenir le gouvernement qu'elle tient de cette couronne, on croit que c'est la raison de la faiblesse qu'elle montre dans les affaires touchant notre sainte foi catholique, et aussi pour le bien de ses fils. Et elle est toujours décidée à suivre le chemin qu'elle a choisi après la mort de son fils le roi François II, lorsqu'elle a pris en main le pouvoir : s'aider des contrepoids, notamment contre le service de Dieu, et pour le tort du roi son fils. Le premier point qu'elle commença à mettre en œuvre fut que ledit roi devait suivre la foi qu'on lui avait donnée, dès l'enfance, catholique et bonne; et c'est pourquoi elle l'avait confié à M. de Cipierre¹, pour l'élever, qui fut en vérité un des hommes les plus catholiques du royaume. Mais elle avait par contre donné le duc d'Anjou² à un gouverneur, Carnavalet, faisant cela, comme elle l'a avoué depuis qu'il est mort³, pour qu'il fût enclin à devenir huguenot, ou qu'il le fût du moins sur ce chemin.

Ainsi Carnavalet commença à en faire la démonstration, instruisant le duc d'Anjou de telle sorte qu'en peu de jours il fut réputé pour un huguenot. Et lui-même disait alors : « Je suis un petit huguenot, mais par la suite je serai grand huguenot ! » Certaines personnes l'entendant parler ainsi, le rapportèrent à la reine, entre autres le cardinal de Tournon. Elle avait répondu : ce sont là des

ambassadeur, qui avait traité le mariage de la reine à Vienne; parent de Cornelio de Fiesque, capitaine des galères, Génois naturalisé.

1. Philibert de Marçilly, seigneur de Cipierre, lieutenant du prince de la Roche-sur-Yon, qui parlait trois langues. Brantôme lui donne une grande louange.

2. Le futur Henri III.

3. François de Kernevenoy (Carnavalet), premier écuyer de Henri II, breton qui dressait les chevaux, et instruisit les enfants. Ronsard a souvent parlé de lui, avec de grands éloges, comme d'un homme lettré. La date de sa mort, le 18 avril 1571 est donnée dans le ms. fr. n. acq. 9.175, fol. 597 (voir Jacques Lavaud, *Philippe Desportes*, 1936, p. 46).

inclinations naturelles et que peu à peu tout s'arrangerait..., « poco a poco se yria remediando todo... »

Francès de Alava se souvenait d'un mot analogue, qu'il y avait neuf ans lui avaient dit Chantonnay et Cipierre, en murmurant contre la reine-mère. On estimait que c'était Marguerite de Valois qui avait fait revenir son frère à la foi catholique. M^{me} de Crussol (la duchesse d'Uzès) estimait que le duc d'Anjou avait été cinq ans huguenot ! Le fait semblait admis par tous. Francès de Alava répétait, avec une variante, le mot du duc d'Anjou à M^{me} de Chantonnay : « Madame l'ambassadrice, je suis un petit huguenot, mais je deviendrai grand ! »

Toujours fidèle à son jeu de bascule, après la bataille de Jarnac, Catherine de Médicis avait marqué une tendance à soutenir alors le parti abattu des réformés. Elle avait mis le roi, son fils, entre les mains de Montmorency¹ et de l'amiral Coligny, en excluant les Guises. Mais en prévision de ce qu'un jour, le roi aurait près de lui Montmorency et l'amiral, tout puissants, elle avait donné l'armée au duc d'Anjou, éloignant les hérétiques qu'elle avait mis auprès de lui. Le premier fut Carnavalet, qui mourut de chagrin. La reine-mère lui avait alors donné comme gouverneur Villequier², gentilhomme de sa Chambre, tenu pour très catholique, homme de peu d'esprit, et Lignerolles³ d'un tempérament inquiet et quelque peu méchant, mais catholique.

Alors la reine-mère se trouvait elle-même sous la direction de MM. de Morvillier⁴ et de Limoges⁵. M. de Limoges (Sébastien de l'Aubespine) était un homme d'une audace de tous les diables, au langage grossier. M. de Morvillier, évêque d'Orléans, chancelier, avait plus de retenue. Car en vérité il montrait plus de prudence et de réflexion que tous les autres conseillers. Froid, très froid, en ce qui touchait les choses de la religion. Bien qu'il eût le renom de catholique, don Francès le tenait pour aussi hérétique que l'autre. Et quand il s'agissait de vouloir tromper l'ambassadeur du Roi

1. François de Montmorency.

2. René de Villequier, qui fut gouverneur de Paris, et accompagna Henri III en Pologne. Il assassina sa première femme surprise en adultère.

3. Philibert, seigneur de Lignerolles, ambassadeur.

4. Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, chancelier. Esprit fin et timoré, suivant Brantôme.

5. Sébastien de l'Aubespine, abbé de Basse-Fontaine, évêque de Limoges Envoyé en Espagne comme ambassadeur.

Catholique, la reine-mère lui envoyait Morvillier ou le président Birague, qui lui aussi avait la réputation d'être catholique¹. Et quand ceux-ci ne voulaient pas « marcher », on envoyait Lansac². Morvillier, Birague, Lansac inclinaient cependant du côté de Guise. M. de Limoges était l'âme de l'amiral, mais se comportait très discrètement... Les autres inclinaient vers le cardinal de Lorraine.

Tels étaient les principaux avec lesquels il fallait compter au conseil d'Etat. Parmi les secrétaires, qui étaient au nombre de quatre, Villeroy, catholique, avait tendance à éclipser les autres³. M. de Fizes⁴, le second, qui suivait le duc d'Anjou sur l'ordre de la reine-mère, était tenu pour un vrai catholique; et c'est à cause de cela qu'on l'avait renvoyé dans sa maison quand l'amiral était venu à Blois pour voir le roi⁵.

La haine « el odio », que la reine-mère portait au Roi Catholique était un fait connu de don Francès.

Selon lui, elle provenait de ce que Catherine de Médicis savait que le roi d'Espagne l'avait comprise, et connue parfaitement. Pour dissimuler cette raison, et en même temps rendre efficiente cette haine, elle cherchait des inventions, justifiant des plaintes sur d'autres motifs : « Elle est la créature la plus méfiante (sospechosa) que Dieu ait jamais créée. C'est miracle quand elle accomplit ce qu'elle a promis. Elle ne sait garder aucun secret, et quand elle veut savoir quelque chose d'important, elle importune sans fin, en promettant le secret. Elle était très craintive (temerossissima); elle aimait qu'on lui parlât doucement des choses dont elle voulait traiter, répondant avec infiniment de grâce, et approuvant ce qu'on lui disait. Si on lui parlait un peu haut, en la pressant, on voyait bien qu'elle n'avait ni acier ni fond. Quand on lui parlait des choses de la religion, évidemment ses yeux se remplissaient de larmes; et elle disait qu'elle serait la plus ingrate femme qui fût envers Dieu, si elle n'accomplissait pas son service. Et elle avait l'habitude de terminer ses conversations avec un sourire, et beaucoup de pro-

1. René de Birague, premier président à Turin, gouverneur de Lyon, Italien naturalisé, qui devint cardinal; il fut le garde des sceaux de Catherine de Médicis.

2. Louis de Saint-Gelais, la bête noire de don Francès, qui fut ambassadeur à Rome et dont nous avons noté la confiante amitié l'unissant à la reine-mère.

3. C'est M. de Neuville, qui fit le règne de Henri III.

4. Simon de Fizes, baron de Sauves, qui signa tant de lettres.

5. En 1571, au mois de septembre.

messes, en disant : « Vous verrez que les choses iront bien... peu à peu... »

Des espions, Catherine de Médicis en avait toujours, surtout auprès de l'ambassadeur d'Espagne et des gens de sa suite. Elle faisait d'immenses efforts pour être renseignée, quand elle avait lieu de craindre quelque chose de la part de Sa Majesté Catholique, faisant voler, sans vergogne, ses paquets et ceux de ses ministres. Et après, elle essayait de les apaiser par des paroles très humbles et dissimulées. Les plis envoyés d'ici étaient toujours en danger : « Il est certain qu'ils ont dérobé le sceau de Sa Majeste, et dès que les ambassadeurs arrivent, ils dérobent leur cachet, ce qui n'est pas d'ailleurs une chose difficile... » Tout cela pour pouvoir se procurer lesdits paquets. Et comme ils allaient par la poste, c'était pour eux facile de les copier.

« La chose qu'elle entend avec le plus de plaisir, et qui la satisfait le plus, c'est de louer devant elle ses fils, et la peine qu'elle a prise à les élever si vertueux, au milieu de tant de difficultés, en lui rappelant à l'occasion les deux victoires que le duc d'Anjou avait gagnées à dix-neuf et à vingt ans... » Catherine entretenait une étroite amitié et une correspondance secrète avec la duchesse de Savoie¹; et une plus grande encore avec l'Angleterre²...

Don Francès constatait que la reine-mère avait l'art de se procurer de l'argent, sans comprendre d'où elle pouvait l'avoir. Car ce qu'elle arrachait venait surtout des impositions mises sur les gens de Paris³; et quand on en levait en d'autres villes, elle laissait faire aux financiers qui les rassemblaient ou les vendaient avant de les prendre.

A Paris, au contraire on établissait une imposition de deux cent mille écus; si les marchands, pour leurs profits, arrivaient à l'acheter en plus, elle se fâchait et s'indignait contre eux. Elle la faisait calculer avant de l'asseoir et ils arrivaient à tirer de celle-là de deux cents jusqu'à quatre cent mille. « Ce sont ces ressources

1. La chose était naturelle. Il s'agit de Marguerite de France, duchesse de Savoie, femme d'Emmanuel-Philibert. Elle mourut le 18 septembre 1574, méritant la louange de tous les Français, et des lettres. Elle passa pour l'incarnation de la Vertu.

2. Les lettres à Elisabeth ne sont cependant pas très nombreuses. Mais on peut croire à une correspondance avec un tiers.

3. Cela est toujours vrai.

sur lesquelles elle mettait la main bien qu'on sût que tout allait en édifices ¹, que tout était perdu par conséquent. »

Francès de Alava parle maintenant du duc d'Anjou ², bon et d'un excellent naturel, très doux, très mou, très jeune fille « muy nina », tout adonné aux dames. L'une lui regarde la main, l'autre le tire par les oreilles; car il passe ainsi une bonne partie de son temps. Cependant la reine-mère l'avait mis aux affaires, et il avait entre les mains (ses jolies mains) la direction de la guerre. Il assistait également le roi son frère dans tous les conseils; mais on ne lui accordait pas beaucoup de goût pour les affaires, ni même d'intelligence, mais bien plutôt une grande faiblesse, « floxedad grande ».

On disait alors que la reine-mère l'avait encouragé à devenir amoureux d'une dame, la Rouete ³, qu'elle avait mariée présentement. Par ce moyen, Catherine de Médicis savait toutes ses pensées; et par là aussi elle avait connu celles du duc de Vendôme (le père du futur Henri IV).

Après le mariage de cette Rouete, la reine-mère avait remis son fils aux mains d'une autre dame catholique, appelée la Châteauneuf ⁴, mais pour le même objet, et il s'en montrait fort épris.

1. Ce témoignage est fort intéressant. On a des vers de Ronsard sur les dépenses somptuaires de Catherine de Médicis en faveur de ses constructions, les Tuileries, etc. Et le poète, laudateur par habitude, lui en fait le reproche.

2. C'est le futur Henri III.

3. La Rouete est Louise de La Béraudière, demoiselle de Rouet, dite la belle Rouet, fille de la cour. Mariée premièrement à Louis de Madailan, seigneur de Lesparre, baron d'Estissac, mort en 1565; remariée en 1573 à Robert de Combault, seigneur d'Arcis-sur-Aube, maître d'Hôtel du roi, qui fut fait en 1583 chevalier du Saint-Esprit (*Estoile*, I 350, 351; II, 47). Un pasquin de 1581 a dit d'elle :

C'est celle qu'on nomme Rouet

Qui en prend à gauche et à dret (*Estoile*, II, 47).

Le legs à Combaud : *Le Rouet du Cocuage*, dit assez de quoi il s'agit. La Rouet était alors une jolie veuve pour qui rima Brantôme amoureuxment (X, 418, 420). Le Père Anselme assure qu'Antoine de Bourbon eut d'elle un enfant en 1554 : Charles de Bourbon, qui deviendra archevêque de Rouen (*Anselme*, I, 144).

4. Le « Soleil de Châteauneuf » (*Brantôme*, X, 433), une autre beauté éblouissante, pour qui parla le poète Desportes. Brantôme a célébré sa beauté et ses tresses blondes dans ses vers (X, 435). C'est Renée de Rieux, fille d'honneur, dite la Belle Châteauneuf, une liaison très chère au futur Henri III entre 1570 et 1573. Elle devait épouser Philippe Altoviti, capitaine des galères à Marseille. Cf. J. Lavaud, *Philippe Desportes*, 1936, p. 136, 150.

Le duc d'Anjou avait toujours montré un grand respect à l'ambassadeur de Sa Majesté Catholique, et d'une manière générale il était très poli et bref, sachant d'ailleurs peu de choses. Chaque fois que l'ambassadeur avait provoqué ses confidences, et même spontanément, il avait répondu que, tant qu'il vivrait, il aurait dans la pensée de maintenir l'amitié entre le roi son frère et Sa Majesté Catholique. Il se donnait enfin comme si dévoué à la Chrétienté que tous les Français en riaient; mais sa mère l'en louait grandement, car il semblait qu'elle le lui faisait dire. Un de ses projets était de reprendre au pape l'Etat d'Avignon, et de garder néanmoins la réputation d'un bon chrétien dans les affaires d'Italie¹. Celui qui avait le plus d'influence sur le duc d'Anjou était Birague², et parmi les maréchaux, Tavannes³. Alors le duc d'Anjou inclinait plus du côté des Guises que du côté des Montmorency.

Son frère le duc d'Alençon⁴ comptait pour peu, homme très vicieux, faisant le catholique, mais bien plutôt le chef des athéistes. Son gouverneur était Saint-Sulpice⁵, personnage de peu de consistance. Quand il assistait au conseil, le duc d'Alençon n'obéissait en rien au duc d'Anjou, et même se querellait avec lui. Il ne savait répondre avec esprit ni à l'ambassadeur ni à personne. Tout ce qui sortait de la bouche de son entourage n'était que tromperie, « burleria ».

Le frère bâtard du roi, le chevalier d'Angoulême⁶, était mauvais à tous les points de vue, mais d'un esprit très vif, grand ami de Montmorency, de l'amiral et de ses partisans.

M^{me} Marguerite de Valois, très vertueuse princesse, beaucoup plus intelligente qu'aucun de ses frères, se montrait sensible à la louange

1. C'est ici une ironie où se complaisait l'esprit de don Francès.

2. Nous avons vu plus haut le rôle de René de Birague auprès de Catherine de Médicis.

3. Gaspard de Saulx-Tavannes qui fut son conseiller technique dans les affaires de la guerre et gagna les victoires du duc d'Anjou.

4. François d'Alençon, qui avait alors dix-sept ans.

5. Jean Ebrard, baron de Saint-Sulpice, ambassadeur en Espagne, gouverneur du duc d'Alençon.

6. Henri d'Angoulême, fils naturel d'Henri II, et de lady Flaming, grand prieur de France, tué à Marseille en 1586 par Altoviti. Splendide, dépensier, Brantôme représente cependant le gouverneur de Provence comme un homme de bien, et de « raison ».

donnée à sa vertu et à sa dévotion¹. Sa nourrice avait été M^{me} de Curton², catholique et femme de bien.

Enfin, pour en finir avec les tableaux de famille, la duchesse de Lorraine³, bonne princesse, très catholique, parlait très librement de cela à sa mère qui ne l'aimait guère pour cette raison. M^{me} Marguerite et M^{me} de Lorraine, comme la femme de Charles IX, se montraient passionnées pour les Guises.

Et pour en terminer avec la maison, le cardinal de Bourbon⁴, premier du sang de ce roi, apparaissait homme de peu d'esprit, ne proposant rien, ne répondant rien. Il faisait le catholique, mais il était remarquable de constater que son maître d'hôtel, son majordome, son chambellan, et tous les officiers de sa maison étaient des hérétiques. Il le savait bien, mais le cachait, se montrant l'écu⁵ de la reine-mère, couvrant tout ce qu'elle faisait dans les choses de la foi; elle dissimulait, grâce à lui, sa faiblesse sur toutes ces questions. La reine-mère lui abandonnait tous les bénéfices⁶, et il avait plus de deux cent mille francs de rente. Le cardinal de Bourbon disait avoir toujours en tête les affaires de la religion; en fait, il n'avait rien en tête.

M. de Lorraine⁷ se montrait alors très ambitieux. Il savait plus que les autres, se donnant pour le protecteur de la foi catholique dans le royaume.

Le cardinal, M. de Guise, était une nullité⁸. M. de Pel-

1. Ce trait paraît surprenant donné à la jeune fille qui va devenir la reine Margot. Mais il est véridique, et se retrouvera jusque dans son testament.

2. « Ma dame de Curton, ma dame d'honneur, qui alloit toujours avec moi » a dit Marguerite de Valois dans ses *Mémoires*. Charlotte de Vienne, dame de Curton, fut gouvernante de Marguerite de Valois en 1566, à 150 livres (Bibl. Nat., ms. fr. 23.946, fol. 36).

3. La fille de Catherine de Médicis, Claude de France, morte en 1575, mariée à Charles III duc de Lorraine.

4. Charles II, le cardinal de Bourbon.

5. Le bouclier.

6. Le cardinal de Bourbon fut archevêque de Rouen, légat d'Avignon, évêque de Beauvais, pair de France, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Ouen de Rouen, de Jumièges, de la Couture, de Signy, d'Ours-camps, de Montebourg, de Valmont, de Perseigne, de Saint-Germer, de Châtelliers, de Froidemont, de Saint-Étienne de Dijon, de Saint-Lucien de Beauvais, etc. Il reçut tous les biens du cardinal de Châtillon.

7. Charles, cardinal de Lorraine, archevêque et duc de Reims, qui mourut à Avignon en 1574. C'est *el amigo*, l'informateur des Espagnols.

8. Louis de Lorraine, frère du précédent, né en 1527, mort en 1578. Il de-

levé¹, catholique, ami de M. de Lorraine, disait rarement la vérité.

Les maréchaux étaient au nombre de six : s'ils avaient été sept, on eût pu les comparer aux sept péchés mortels, d'après le mal et la méchanceté qui se montraient en eux.

Le premier était François de Montmorency², fils du connétable, qui précédait les autres en qualité de pair de France, et se découvrait alors comme le principal protecteur des hérétiques. Il allait à la messe, faisait le catholique; et par là il avait trompé l'opinion publique (de laquelle on dit, très justement, que c'est chose nouvelle en ce pays). Grand entremetteur (allegador) de gens, grand protecteur des rebelles des Pays-Bas, c'est lui qui conduisait avec eux les pourparlers dans le passé. Dans sa maison se retrouvaient tous les émigrés du Pays-Bas. Mais bien qu'ambitieux et passionné, François de Montmorency n'était pas un grand travailleur, aimant trop pour cela le plaisir. Pour le flatter, lui ou ses frères, pour les tromper, on louait communément leur père³, qui avait été un homme de grande autorité. La femme de Montmorency était la sœur bâtarde du roi, Diane de France⁴; terrible sujet, car bien qu'elle se montrât catholique, elle était passionnée pour les huguenots. Mais on ne tenait pas plus compte d'elle que du bâtard d'Angoulême⁵.

Damville, le second fils du connétable Anne de Montmorency, était celui qui accompagnait le roi à la chasse. Très ambitieux, tenu pour catholique, il ne semblait pas fort intelligent, mais il était très aimé de la reine-mère⁶.

Le maréchal de Cossé⁷ demeurait celui qui menait toutes les affaires par la suite l'informateur de Zuñiga, qui ne le tenait pas non plus pour un homme d'action ni de valeur.

1. Nicolas de Pellevé, évêque d'Amiens puis archevêque de Sens, né en 1518, mort en 1594. Grand ami de l'Espagne par la suite.

2. François, fils aîné d'Anne de Montmorency, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, maréchal en 1559.

3. Anne de Montmorency, mort à la rencontre de Saint-Denis en 1567.

4. Diane de France, fille de Henri II et de Philippe Duc, veuve du duc de Castro de la maison Farnèse. C'est Anne le Connétable qui avait imposé ce mariage, et voulut que son fils fût le gendre du roi.

5. Le grand prieur dont il a été question.

6. Henri de Montmorency, frère de François, gouverneur du Languedoc, très catholique en effet, qui tendit à devenir le vice-roi de la province, où il faisait pendre les Huguenots. Le serviteur le plus dévoué de l'Espagne, Henri se lèvera pour défendre son frère François arrêté; il tourna alors et devint le protecteur des Huguenots. Grand soldat et administrateur, il associa sa fortune à celle du roi de Navarre.

7. Arthur de Cossé, seigneur de Gonnor, dit le maréchal de Cossé, un petit

res secrètes de la reine-mère, de la guerre et des finances. Athéiste, tout dévoué à l'amiral et à Montmorency. Le maréchal de Vieilleville¹ était, lui aussi, dit un athéiste, bien qu'il se confessât tous les ans. Il se montrait l'ami de l'amiral et de Montmorency, aussi bien que la créature des Guises et grand conseiller de la reine-mère : hombre impedido y cosa perdida, dira de lui don Francès : homme perclus et chose perdue. Pour Tavannes², c'était bien le meilleur soldat de tous les maréchaux, faisant le catholique, bien qu'il eût montré de mauvaises dispositions durant ces deux dernières années. Très dévoué au duc d'Anjou, la reine-mère se jetait dans ses bras dès qu'il était question de préparer une guerre.

Le maréchal de Villars³, tenu pour un catholique, frère de M^{me} la connétable⁴, ami de Montmorency et alors ennemi des Guises, semblait un personnage d'une faible valeur.

Montpensier⁵ paraissait à don Francès le meilleur homme et le plus grand catholique qu'il ait rencontré en ce royaume, bien que très froid de son naturel. L'ambassadeur le prenait toujours comme intermédiaire quand il avait besoin de traiter une question de religion devant le roi et la reine-mère. Quant à M. de Longueville⁶, un an catholique, un an huguenot, un an athéiste, tel lui apparaissait le gouverneur de Picardie, un piètre soldat, homme de faible intelligence, de peu de valeur. Son lieutenant général était M. de Piennes⁷, un hérétique passionné, léger et de peu de poids, mais ayant beaucoup de relations de famille dans les Pays-Bas. Il favorisait tous les fugitifs de ce pays, offrant toujours de donner au roi et à la reine-mère trois ou quatre jortereses des Pays-Bas.

Le duc de Nevers⁸, frère du duc de Mantoue, lieutenant général

homme, bon capitaine, dit le maréchal des bouteilles, gouverneur de Metz et de Mariembourg, qui fit sa fortune dans les finances. Il sera emprisonné à la Bastille avec François de Montmorency en 1574.

1. François de Scépeaux, seigneur de Vieilleville, châtelain de Duretal, que nous avons déjà rencontré.

2. Gaspard de Saulx-Tavannes, qui gagna la bataille de Montcontour.

3. Honorat de Savoie, marquis de Villars.

4. Madeleine de Savoie, veuve d'Anne de Montmorency.

5. Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, qui s'efforçait d'imiter saint Louis, frère du prince de la Roche-sur-Yon, oncle du prince de Condé. Il s'était remarié en 1570 avec Catherine de Lorraine, fille de François de Guise. Très fanatique et violent.

6. Léonor d'Orléans, duc de Longueville, gouverneur de Picardie.

7. Charles de Hallwin, seigneur de Piennes.

8. Louis de Gonzague, prince de Mantoue, duc de Nevers.

du roi en Piémont, était un gentilhomme très catholique, et homme de bien; mais il venait de perdre une jambe dans une poursuite des huguenots ¹, et par là semblait diminué dans son autorité.

Quant au duc de Guise ² voici sa terrible fiche par l'ambassadeur d'Espagne : « Jeune homme libertin, desgarrado, a la réputation d'être plutôt brave qu'intelligent; reçoit toujours avec beaucoup de plaisir les dons que lui envoie Sa Majesté Catholique. »

M. de Nemours ³, qui avait épousé la belle duchesse de Guise, se plaignait toujours du roi et de la reine-mère, disant à l'ambassadeur qu'on ne l'utilisait pas assez, sinon pour garder son amitié...

Quant à M. d'Aumale ⁴, le meilleur soldat que l'on ait, très actif, grand serviteur du roi, Francès de Alava le tenait pour un trompeur et un homme peu sincère : aussi ne s'adressait-il jamais à lui, sinon pour entretenir l'affection qu'il montrait envers Sa Majesté Catholique.

A l'usage du futur ambassadeur, qui viendrait le remplacer, don Francès résumait les indications les plus utiles pour lui. Les affaires du Pays-Bas étaient traitées par MM. de Morvillier ⁵ et de Limoges ⁶. Quant on parlait des pirateries au roi et à la reine-mère, ils promettaient toujours de donner un ordre pour satisfaire l'ambassadeur d'Espagne; mais en réalité, ils n'en faisaient jamais rien. Les gens du conseil paraissaient intéressés dans les opérations, et touchaient une partie du butin ⁷, surtout le cardinal de Bourbon, l'amiral et Biron et d'autres du parti hérétique qui avaient persuadé au roi et à la reine que la piraterie était le meilleur moyen de faire sortir les mauvaises gens et les séditieux du royaume.

Les nonces semblaient difficiles à gagner au Roi Catholique car lorsqu'ils arrivaient, on les excitait avec cet espoir d'avoir le chapeau.

1. Blessé le 19 février 1569 par des vassaux huguenots rebelles, d'un coup qui paraît avoir modifié son caractère et le toucha dans sa santé.

2. C'est le fameux Henri, duc de Guise, alors âgé de vingt et un ans, qui sera assassiné à Blois par l'ordre d'Henri III.

3. Jacques de Savoie, marquis de Saint-Sorlin, brillant colonel général de la cavalerie, qui eut de nombreux succès féminins, modèle d'élégance. Il était alors fort travaillé par la goutte, et l'assiduité qu'il montrait envers son épouse prêtait à sourire.

4. Claude de Lorraine, frère de François de Guise, qui sera tué en 1573 au siège de la Rochelle.

5. Jean de Morvillier, évêque d'Orléans.

6. Sébastien de l'Aubespine.

7. On en voit un exemple dans les interventions de Gaspard de Coligny

Les autres ambassadeurs d'Italie portaient grand respect au roi d'Espagne. L'ambassadeur d'Angleterre¹ avait toujours témoigné à don Francès une amitié personnelle et tous les égards nécessaires pour son maître. Don Francès avait enfin entretenu de bons rapports avec le Piémontais Coconat², capitaine des gardes suisses du duc d'Anjou, bon soldat, plein de valeur, réputé très bon catholique, terriblement détesté par les huguenots, et qui était décidé de passer au service du Roi Catholique.

Pour les affaires du Piémont et de la Lombardie, Francès de Alava s'adressait aussi à ce médecin italien, Cavriana³, serviteur du duc de Nevers, et que pensionnait en secret le duc de Florence. Cavriana, homme de la plus haute intelligence, était le médecin de Catherine de Médicis; on voit que l'habile homme ne servait pas moins de quatre maîtres. Il y avait par contre peu de choses à tirer du médecin de la reine de France, Budart et de son neveu du même nom⁴. Un autre homme dont il importait d'avoir la faveur était l'aumônier de la reine-mère, Vercelli, auparavant serviteur du cardinal de Ferrare, homme fort intelligent, mais très prudent, qu'il conviendra à son successeur d'aborder en souvenir de leur amitié.

« Lorsque la reine-mère me montrait beaucoup de faveur et de grâce, c'était toujours pour me tromper en quelque chose; et lorsqu'elle me nommait señor⁵, ce qui arriva plus d'une fois, c'était le signe qu'elle avait peur et crainte du Roi Catholique, ou qu'elle soupçonnait que les huguenots allaient prendre les armes contre son fils». Pratiquement don Francès laissait ces indications utiles à son successeur. — Suivre le roi, chaque fois qu'il ira à Compiègne ou en Picardie, et laisser à Paris quelqu'un d'intelligent pour observer ce qui se passe dans les finances, et le travail qui se poursuit à l'Arsenal, si on fait de la poudre, s'il y a des mouvements de troupes. S'il y a quelque chose insolite, prévenir aussitôt le lieutenant du Roi Catho-

1. Smith.

2. Annibal, comte de Coconat, qui avait servi au siège de La Rochelle, et qui devait être décapité, impliqué dans le complot de La Mole, comme ayant favorisé la fuite du duc d'Alençon.

3. Filippo Cavriana, médecin de Mantoue, amené en France par le duc de Nevers, médecin de la reine-mère, dont la remarquable correspondance a été publiée par E. Desjardins, *Nég. diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. III et IV.

4. Ce personnage n'est pas autrement connu.

5. Mon ami, est également mauvais. C'est le terme dont usait Catherine dans les réprimandes.

lique aux Pays-Bas... Pour les affaires religieuses, les renseignements sont assurés par les religieux ses amis que son secrétaire Aguilon¹ connaissait bien, ou par le secrétaire du nonce². L'informateur pour le Levant était un neveu de l'ambassadeur français envoyé en Turquie, nommé Lusignan³. Scipion Sardini⁴ était un autre informateur pour les affaires de finances.

Tel est le testament de don Francès⁵. Tel est, hélas, le tableau, de la France catholique vendue à l'Espagne sous le prétexte de la religion.

Mais c'est la misère de tout pays qui s'abandonne au contrôle politique d'une autre nation.

1. Aguilon, qui débuta au service du cardinal de Granvelle où il apprit son métier et fut envoyé en France auprès d'Alava qu'il aida et qu'il suppléa pendant ses absences. Il servit ensuite à Zuñiga et se retira en Espagne après trente-cinq ans de services.

2. Il est remarquable de voir la méfiance marquée par don Francès envers les Nonces. Il assure qu'ils étaient dans la main du roi de France, circonvenus par des dons d'abbayes, d'évêchés, ce qui n'arrivait pas en Espagne : « Ainsi il faut être très attentif avec eux, surtout lorsqu'ils sont pauvres et cupides, comme celui qui est à présent. » Il convenait à un ambassadeur espagnol de leur faire le moins possible de visites.

3. L'ambassadeur en Turquie était M. de Noailles.

4. Scipion Sardini, qui devint baron de Chaumont-sur-Loire, banquier italien, épousa M^{lle} de Limeuil, ancienne maîtresse du prince de Condé.

5. On voit par là quels étaient les informateurs de l'ambassadeur d'Espagne. L'essentiel venait *del amigo*, le cardinal de Lorraine.

LA MAIN DE DIEU

POUR la dernière fois, à Madrid, le 23 juin 1574, don Francès de Alava fut prié, par G. de Zayas¹ de donner un avis sur la situation de la France.

Il y avait exactement trois ans que don Francès avait quitté notre pays. Mais on l'estimait toujours, à juste titre, comme un homme parfaitement informé, et dont le conseil était de poids.

Que d'événements depuis 1571! D'abord le massacre si imprévu des huguenots à Paris au jour de la Saint-Barthélemy (24 août 1572) à la suite d'un attentat commis sur la personne de l'amiral. Gaspard de Coligny était tombé trois jours avant, arquebusé par un partisan des Guises, suivant le vieux plan élaboré par les fanatiques que nous avons rencontrés déjà, un peu avant l'entrevue de Bayonne. Il était tombé, l'amiral, celui que Charles IX nommait son père, mort on peut le dire pour le service de la France, parce que les Espagnols craignaient qu'il fit décider l'expédition des Pays-Bas, avec les Français unis ou avec les huguenots seuls. Il était tombé, comme ses hommes en Floride, pour le roi et pour la France.

Les jours qui suivirent ne furent que la tragédie de la peur, avec le massacre des huguenots, et parmi eux, des riches. Car la Saint-Barthélemy est l'intermède honteux d'un soulèvement où la lie de la population parisienne a massacré, dans la confusion, huguenots et catholiques pour les voler. Occidat illa dies, comme a dit de Thou. C'est bien ce qu'on peut penser d'humain de la triste journée.

L'épisode avait d'ailleurs surpris tout le monde, l'Espagnol d'abord et le pape ensuite.

1. Secrétaire d'Etat de Philippe II.

Charles IX et Catherine de Médicis en avaient cependant revendiqué l'honneur, mais par intérêt, par bravade, alors que leur passé démentait cette attitude.

Charles IX devait mourir à vingt-quatre ans, au château de Vincennes, rongé par la tuberculose comme ses frères. Le triste adolescent était demeuré sous le choc de la tragédie du 24 août. Elevé par une nourrice huguenote¹, que don Francès avait bien connue, c'est toujours elle qu'il avait réclamée, dans les heures troubles de la fin, tourmenté par le sang versé, par l'image de celui qu'il avait nommé son père : « Ma nourrice... que de sang! »

Dans ces jours du grand été de Madrid, où vibre la plus tangible des lumières, dans la capitale de la foi orthodoxe, sur le haut plateau de la Sierra, chez lui, loin de chez nous, don Francès ancien ambassadeur, et plus qu'informateur soldat et espion, contemple toujours ce combat. C'est là qu'il rédige, si l'on veut, ses souvenirs : Recuerdo sobre las cosas de Francia de don Frances en Madrid, ce 23 juin 1574.

« G. de Zayas m'a dit que Votre Majesté me demande une relation des affaires de France, après la mort de Charles IX. C'est un grand mystère du Ciel que lorsque le roi Henri II eut pris la décision de châtier les hérétiques et les rebelles² de ce royaume, il quitta notre siècle. Et lorsque le roi François II a pris la même détermination, tenant prisonnier le prince de Condé et d'autres, il fut également emporté. Et voici que le roi Charles IX qui devait mettre bon ordre aux choses de la foi, vient de mourir, lui aussi... »

C'est le Seigneur qui l'a permis pour les péchés de la Chrétienté, et qui fait que ce fléau nous accable depuis quatorze ans! Que Dieu veuille, en son infinie bonté, dans sa miséricorde, qu'à Charles succède un roi tellement chrétien et prudent qu'il puisse gouverner et échapper à la tyrannie et domination de sa mère. — Tel est le vœu, assez surprenant, de don Francès qui n'a pas désarmé, et voit toujours dans Catherine de Médicis l'ennemie de son pays.

L'autre fait, qu'il indique, nous serait incompréhensible, si on oubliait que le duc d'Anjou était roi de Pologne. L'ambassadeur forme le

1. On peut noter que son adoration, à Orléans, se manifesta pour la belle Marie Touchet, également une réformée.

2. Le mot *rebelle* est devenu, un peu auparavant, synonyme d'hérétique. Il veut dire les réformés.

souhait que le duc d'Anjou succède comme roi en France à Charles IX, car il s'est toujours montré bon chrétien, et les hérétiques le détestent à cause des victoires qu'il a remportées sur eux. Il n'aime pas les Montmorency, ni leur maison; il porte par contre affection aux Guises, et tient aux conseils du cardinal de Lorraine, des ducs de Montpensier et de Nevers. Espérons que ceux-là l'arracheront à la domination de sa mère! Elle favorisait, semblait-il, en ces jours le duc d'Alençon. Mais il paraissait évident toutefois qu'elle s'efforçait de faire du duc d'Anjou le roi de France¹. Déjà, elle brassait un mariage, celui de la Reine très Chrétienne, veuve de Charles IX, si docile, pour s'assurer du pouvoir, et pour garder cette apparence d'amitié à Philippe II, qui exaspérait tellement don Francès.

Charles IX avait été emporté par la phtisie. Le duc d'Anjou vivrait-il plus que son frère? la chose paraissait douteuse; Henri avait une fistule dans l'œil, et sous le bras droit une fuente (une fontaine, sans doute une humeur froide qui est en effet un stigmate fréquent de la tuberculose²): on s'en aperçevait lorsqu'il faisait le signe de la croix. Son teint, la pâleur de son visage indiquaient un mauvais état de santé. Il avait cessé de prendre du vin, ne buvant que de l'eau, ce qui lui fut bien utile, car autrement il serait déjà mort.

De toutes façons, il convenait de s'attendre à de graves événements, si le duc d'Anjou aussi bien que le duc d'Alençon devenait roi. Avec le duc d'Anjou, il y avait seulement un péril moindre pour la foi catholique et pour le royaume. Avec le duc d'Alençon, le danger semblait plus grand...

1. Il s'agit naturellement du futur Henri III.

2. Le texte de don Francès est tout à fait net et l'indication qu'il donne est beaucoup plus acceptable que les hypothèses proposées sur le mal des Valois.

III

IL EST POSSIBLE D'ATTAQUER LA FRANCE

SOUS le prétexte de porter ses condoléances à la reine-mère, il convenait, conseillait don Francès, que Sa Majesté envoyât en France une personne exprès qui avec l'ambassadeur (Zuñigat successeur de don Francès) saurait ouvrir les yeux pour voir et pénétrer les choses, les diriger au mieux pour le service de Dieu. E, tous deux¹ relèveraient le courage des catholiques, du cardinal de Lorraine, et exprimeraient le désir de Sa Majesté de voir succéder à Charles IX le duc d'Anjou : « Si j'ose le dire, avec une humilité et parfaite sincérité, ce serait un notable préjudice causé au service de Dieu si Votre Majesté ne montrait pas le désir de favoriser le parti catholique. Les catholiques s'affaibliraient autrement, et pourraient alors se joindre aux huguenots, ce que l'on voit d'ailleurs déjà (c'est le parti des politiques, le tiers parti qui finira cependant par triompher en France, que don Francès devine et définit très heureusement. Ce sont les modérés). Et si Votre Majesté se prononce pour le duc d'Anjou, il l'obligera à rester bon catholique, et reconnaissant envers elle, de même que la reine-mère. »

Telle serait la main-mise de l'Espagne (et telle elle fut) dans les affaires de France.

Puis don Francès entrait, on peut le dire, dans une autre stratégie que celle de la diplomatie, en vieux soldat et artilleur qualifié qu'il fut d'abord. Il indiquait la manière de faire tomber notre pays par la division, de l'investir sur ses points faibles, et, à l'aide des espions, de le cerner.

Déjà au terme de sa mission, vers 1571, don Francès avait fait à Philippe II un rapport sur la situation des provinces et des villes de

1. L'envoyé extraordinaire et l'ambassadeur Diego de Zuñiga.

France. Aujourd'hui il se contenterait de rappeler à la mémoire royale les circonstances qu'on trouve entre toutes les chroniques de France et de Bourgogne¹. Chaque fois que les rois de France avaient eu des guerres ou des ennuis avec la Normandie et la Bretagne, les ducs de Bourgogne en profitèrent pour reprendre tantôt Amiens, tantôt Saint-Quentin, Péronne ou d'autres villes frontières; et lorsque les Bourguignons se trouvaient par contre dans l'embarras, les rois de France agissaient de leur côté suivant les mêmes procédés.

Le point sensible demeurerait la situation toujours troublée, hésitante des Pays-Bas. La défiance des habitants envers les Espagnols venait des impositions, des mauvais traitements qu'on leur avait fait endurer depuis treize ou quatorze ans, de la crainte du changement de religion. Et d'autre part, les habitants des Pays-Bas n'avaient pas grande confiance dans la France, dont la pauvreté et les divisions leur paraissaient extrêmes.

Mais la plupart des gouverneurs des frontières de la Picardie étaient des hommes de Guise, et de confession catholique. Si le duc d'Alençon² devenait roi, il serait facile, ainsi que les villes, de les bien disposer en faveur du roi d'Espagne, par l'action du cardinal de Lorraine (tel est le projet de la première forme de ligue dans le Nord de la France, en cette Picardie où les Châtillons, les Montmorency et Coligny avaient été rois).

Voilà le premier réduit à organiser. Il y en avait d'autres. Exploiter l'espérance que Metz, Toul et Verdun avaient de revenir à l'Empire. Ainsi à Metz le roi de France avait dû entretenir à la fois les luthériens et les catholiques. Luthériens, tous auraient eu une velléité de retourner à l'Empire; catholiques, ils eussent manifesté les mêmes sympathies au roi d'Espagne. La forteresse de Metz, construite sur la colline, représentait le pouvoir du roi, mais isolée sur la hauteur, celle-là que critiquait déjà le connétable. Même situation à Toul où les sentiments étaient plutôt hérétiques et hostiles au roi d'Espagne; mais à Metz la catholique, où l'on commençait aussi d'édifier un château, l'évêque était bien disposé envers l'Empereur et l'Empire.

Mézières était la place la plus propre à assaillir du côté des Etats espagnols. Vingt à trente soldats formaient la garnison de cette cité

1. Ce texte est important, nous montrant que la lecture de Commines était demeurée la leçon de l'histoire pour les diplomates.

2. François, le frère de Henri III.

misérable. Le curé de la ville avait dit à don Francès, les larmes aux yeux, qu'il ne voulait pas mourir avant de devenir sujet du roi d'Espagne, et il avait indiqué tout ce qu'il fallait pour s'emparer de cette place.

Que dire de la situation en Bourgogne?

Don Francès évoquait les souvenirs de son passage à Dijon, à la suite de Charles IX, pendant le tour de France. Il avait senti à Dijon, aussi bien qu'à Langres, l'espérance parmi de nombreux religieux et hommes de gouvernement, « le grand désir d'être restitué à Votre Majesté ». Les Français l'avaient d'ailleurs noté aussi, protestant contre cette tendance. A Langres, un gentilhomme de la ville avait voulu l'héberger dans sa maison: les Français le surent, et pour l'éloigner de ce logement, prétendirent qu'il était réservé au chancelier. Pas de châteaux forts dans ces deux villes. Le gouverneur de la Franche-Comté, M. de Vergy¹, avait de nombreux parents et amis dans ces deux villes, prêts à agir.

Prendre un point d'appui dans le Dauphiné paraissait plus difficile, puisque cette province était en grande partie hérétique. Mais le duc de Savoie² y avait beaucoup d'autorité, en raison du voisinage, et de ses domaines. De même, il entretenait de nombreuses intelligences en Provence et à Marseille, et par là il avait correspondu avec don Francès. Or Marseille avait été touchée par la nouvelle religion depuis l'administration du comte de Tende. Le roi d'Espagne pouvait y débarquer des gens, dans ses galères, avec ceux du duc de Savoie qu'il tient en Piémont. Le gouverneur actuel³ était un grand ennemi de Montmorency, et prêt à soutenir cette entreprise. Le fils de Sampierro le Corse⁴ se mettrait du côté du duc de Savoie.

En ce qui concernait Toulon, la petite ville encore très faible, mais le meilleur port de toute la côte, don Francès avait déjà signalé à Philippe II la grande affection que les habitants lui portaient :

1. Don Francès écrit M. de Bergis. Il désigne François de Vergy, comte de Champlitte, gouverneur du comté de Bourgogne qui reçut de Philippe II la Toison d'or en 1584 (le P. Anselme, VII, 39).

2. Emmanuel-Philibert de Savoie, qui devait mourir le 30 août 1580, aussi grand soldat que politique ferme.

3. Le gouverneur de Provence était alors le comte de Carces.

4. Alphonse d'Ornano, fils de Sampierro, tombé dans la Rocca Sampierro lors d'une conjuration, le 17 janvier 1567. Alphonse, qui avait suivi son père dans ses luttes contre Gênes, élevé en France parmi les enfants d'honneur devint colonel des Corses et gouverneur de Valence.

et il y avait un bon terrain sur une hauteur pour y édifier une forteresse.

Don Francès avait déjà indiqué plusieurs fois, durant sa mission, l'état misérable et pitoyable des places tenues par la France dans le Piémont et le marquisat de Saluces, le mécontentement qu'en avait manifesté Charles de Birague, le gouverneur, et le désir qu'il avait d'entrer en rapport avec Philippe II. C'est sur l'ordre de son maître que don Francès n'avait pas commencé « cette pratique ». Le président de Birague était son frère¹.

Dans la province du Languedoc, on pouvait enfin s'attendre à beaucoup de changements. Damville, le gouverneur, qui avait de nombreux amis, se tenait à Montpellier qu'il avait fortifiée. Mais avec Fourquevaux, bon catholique, gouverneur de Narbonne, ennemi de Montmorency et de Damville, don Francès était persuadé qu'on pourrait s'entendre, si le duc d'Alençon devenait roi; car avec le duc d'Anjou², pour lequel le gouverneur avait une grande affection, il ne s'aventurerait pas dans une entreprise. Tel paraissait à don Francès, Rouer de Fourquevaux, qui nous semblait à nous plus fidèle et plus solide, semblable au chêne dont il portait l'emblème.

Don Francès rappelait encore à Philippe II qu'il avait depuis longtemps l'offre de deux juifs de Carcassonne pour lui livrer la ville réputée imprenable. On doit pouvoir retrouver ces deux hommes. Et l'on pourrait tenter l'entreprise à l'aide du prieur Hernando de Toledo et des marchands catalans, toujours nombreux dans les villes et dans la région.

La ville de Toulouse vivait dans l'inquiétude en attendant d'être fixée sur celui qui serait roi. Avec le duc d'Alençon c'était l'augmentation de la maison de Montmorency. Lui et Damville étaient les gens les plus détestés de Toulouse. La ville voyait toujours une menace dans le voisinage du Béarn et de Montauban. C'était le thème des conversations de Monluc, qui en avait rebattu les oreilles de don Francès. Envoyer à Toulouse pour se renseigner un Navarrais, qu'il avait connu à Bordeaux, homme très capable de le faire.

Enfin, il était facile à Philippe II de s'emparer de la place forte de grande réputation, Saint-Bertrand-de-Comminges; c'était une

1. René de Birague, premier président à Turin, gouverneur de Lyon, qu devint garde des sceaux, puis cardinal.

2. Le futur Henri III.

chose sûre. La personne qui en avait donné la promesse existait encore, elle avait une situation dans la forteresse.

Les seigneurs d'Armendaritz¹ et autres étaient morts qui avaient offert de lui livrer Bayonne et des châteaux. Mais le seigneur de Chassagne², puissant à Bayonne, vivait encore, et pourrait reprendre l'entreprise. Il trouverait de bons compagnons pour l'aider.

Quant au gouverneur de Dax, seigneur de Cipac³, si on lui parlait de la part de don Francès, sans doute il écouterait volontiers. Mais le meilleur serait le gouverneur de Bordeaux, M. de Montferrand⁴, grand catholique et fils de Catalan, très mécontent, sans ressources, qui avait perdu tous ses biens au service du roi. C'était un ennemi capital de Montmorency, et de son parti, un homme dont on pouvait attendre beaucoup de choses.

Il semblait, à première vue, que Bordeaux fût trop loin de la frontière d'Espagne pour s'en emparer, mais il y avait là cependant une grande commodité par la route de mer et par le fleuve.

Don Francès avait encore la promesse faite par Coconat⁵, gouverneur de Brouage, de lui livrer la place, si importante à cause des salines. Car tout le peuple catholique, opprimé par les hérétiques, et par les gens de La Rochelle, aimaient là-bas Sa Majesté. Coconat était mort. Il fallait chercher un nouveau moyen pour y entrer.

Le port de Brest semblait à l'Espagnol le meilleur de toute la France. De là, on pourrait agir sur deux provinces : la Normandie et la Bretagne. Brest était alors une petite ville, peu forte, avec un médiocre château resté désarmé, ruiné en grande partie, et petitement gardé. Il serait facile de s'emparer de Brest. On avait offert à don Francès d'y conduire en sûreté la flotte et les gens de Sa Ma-

1. Ce personnage, qui se défendit auprès de Charles IX en 1572 d'avoir fomenté un complot tendant à livrer Bayonne aux Espagnols (Blay de Gay, *Hist. Militaire de Bayonne*, p. 232-237) est cependant désigné dans la lettre du 22 mars 1571 de don Francès, parmi les Basques venus à Paris, comme le plus entendu dans les affaires de son pays, et fort catholique. Ces Basques avaient donné l'assurance de s'emparer d'Oléron, de Sauveterre, de Navarretz; ils mettaient leur espoir dans une ligue en Guyenne sous Monluc (Arch. Nat., K. 1521).

2. Je ne sais qui est ce personnage.

3. Jean de Pardailhan, seigneur de Sieprac?

4. Charles de Montferrand, lieutenant du roi à Bordeaux (*Brantôme*, VI, p. 170).

5. Annibal de Coconat.

jesté, s'ils voulaient prendre la ville. C'étaient certains gentilshommes catholiques qui lui avaient parlé de cela, et s'ils sont encore vivants on pourra les rechercher.

Paris! Que de fois don Francès avait dit la ville hérétique, aux mains des hérétiques, la ville de Montmorency, la ville de l'amiral, la misère des Guises et du cardinal de Lorraine à Paris! Or voici tout à coup Paris, « depuis l'exécution de l'amiral et de ses partisans », la ville la plus nette et pure de l'hérésie en France. Elle devait se maintenir telle à présent. Le duc d'Anjou y restaurera la foi catholique, libèrera la ville de ses « ennemis hérétiques », surtout des fils du connétable. Si le duc d'Alençon devenait jamais roi, don Francès croyait savoir que les Parisiens, voyant qu'aux Pays-Bas une armée était prête pour les recevoir, embrasseraient tout ce qu'on leur dirait de la part de Sa Majesté Catholique, vu l'affection qu'ils lui portaient.

Il faudrait pour cela choisir une douzaine d'hommes considérables de cette ville, parmi ceux qui lui avaient parlé autrefois, lorsqu'il était à Paris, et qui continuaient de le faire avec son successeur.

La ville de Rouen, maltraitée par les hérétiques et depuis quatre ans par Montmorency, à ce que certains avaient rapporté à don Francès, se livrerait volontiers à Votre Majesté.

Tel était le conseil, le recuerdo de don Francès. Et dans le raccourci le plus saisissant, il a dit de notre pays, pour l'édification de tous, et la honte de ceux qui n'ont pas craint et ne craignent pas de vouloir la guerre civile, et la lutte des partis : LA FRANCE N'EST PLUS QU'UN PAUVRE ROYAUME, MALGRÉ SA FERTILITÉ, RUINÉ PAR LES GUERRES CIVILES. Les rebelles s'y élèvent contre leur roi; des intérêts privés s'y entremêlent; partout règne une méfiance réciproque. Les hérétiques y déploient plus de ferveur avec leur religion que les partisans du roi. Depuis douze ans, cependant il n'y a pas de chef militaire, ni du côté du roi, ni du côté des hérétiques. Parmi les conseillers, les mauvais seulement ont survécu. Les ennuis dans les Pays-Bas sont moins graves pour nous qu'il paraît. Conclusion : IL EST DONC POSSIBLE D'ATTAQUER LA FRANCE.

AU TOMBEAU DE PHILIPPE II

IL ÉTAIT DONC POSSIBLE D'ATTAQUER LA FRANCE... Elle devait l'être sournoisement, à l'intérieur, dans la formation des deux ligues sous Henri III, dans l'assassinat de ce même roi par un illuminé, suppôt des couvents; trois fois Paris dut être assiégé par Henri IV; et ce n'est plus un ambassadeur espagnol, mais une garnison étrangère qui y résida. Alexandre Farnèse, fils de Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas, réussit là où le duc d'Albe avait échoué. Il devait y rétablir l'autorité de Philippe II, chassant les Français et les huguenots d'Anvers. C'est lui enfin qui força Henri IV à lever le siège de Paris en 1590, et celui de Rouen en 1592. Mais Claire-Isabelle, la fille de Philippe II, n'a pas été désignée comme reine de France par les Etats de Paris. Celui que don Francès nommait le prince de Béarn, ou Vendôme, a conquis la couronne légitime par son courage de capitaine d'aventure; et il a eu enfin la sagesse de se faire catholique. Il a rendu à Paris les honneurs à la garnison de Philippe II qu'il a saluée : « Messieurs les Espagnols, n'y revenez plus... » L'année 1598 vit la fin de la guerre civile et de la guerre étrangère, l'édit de Nantes et le traité de Vervins.

On apporta ce dernier à l'Escurial, où Philippe II le ratifia, l'année même de sa mort. Ce traité ne dit rien d'autre que le traité de Cateau-Cambrésis. Quarante ans d'une lutte farouche ou sournoise, et dans tous les cas absolument stérile, tel était le gain de Philippe II. Le Roi Catholique devait mourir dans la petite salle carrelée, aux murs blanchis à la chaux, éclairée d'une seule fenêtre, sans meubles, avec les deux alcôves dont l'une lui servait de cabine.

de travail et l'autre de chambre à coucher, dans ce lit qui donnait sur la Capilla Mayor et lui permettait de suivre les offices. La maison de prières disait ses triomphes, sa gloire. Mais le Roi Catholique n'est plus qu'un moine, prêt à descendre dans son tombeau, qui était aussi celui de son pays. Le tombeau de bronze doré, œuvre de Pompeo Leoni resplendit à l'extrémité de la nef de la Capilla. On y voit, devant le prie-dieu, le vieux roi émacié, hautain, les mains jointes, le regard tourné vers l'autel, dans le grand manteau héraldique où sont ciselés les blasons de ses royaumes. Vanité des vanités, il prie pour l'éternité dans ce couvent, son tombeau et le monument de sa première victoire, entouré de trois femmes majestueuses et hautaines, ses épouses, les mains jointes, qui amplifient et répètent le geste de la prière de l'époux.

INDEX

- Adour* (l'), p. 260, 266, 267, 285, 296.
- ADRETS** (François de Beaumont, baron des), p. 100, 104, 105, 126, 127, 135, 136.
- Afrique* (l'), p. 172, 212.
- Agde*, p. 197.
- Agen*, p. 9, 235.
- AGENAIS** (le Sénéchal d'), p. 69.
- Agnin*, p. 125.
- AGUILON**, p. 452.
- Aigues-Mortes*, p. 184.
- Aigueperse*, p. 413, 415, 416.
- AIGUILLES** (le sieur d'), p. 162.
- Aiguillon* (château d'), p. 237.
- AIRE** (l'évêque d'), p. 248.
- Airvaux*, p. 312.
- Aix-en-Provence*, p. 158, 161, 162, 164, 179.
- ALAMINOS** (Antonio de), p. 375.
- ALAVA** (don Francès de), p. 12, 44-48, 63, 64, 79, 131, 147, 172-174, 187-189, 218, 219, 244, 254, 281, 298, 305, 314, 332, 333, 391, 394, 398, 401, 403, 437.
- ALBE** (le duc d'), p. 38, 43, 129, 149, 151, 225, 246, 253, 268, 270, 275, 277, 279-285, 288, 289, 291-293, 305, 344, 356, 383, 384, 388, 396, n., 399, 402, 418, 438, 462.
- Albi*, p. 198.
- ALBRET** (Jean d'), roi de Navarre, p. 317.
- Alençon*, p. 313.
- ALENÇON** (François duc d'), voir François, duc d'Anjou, puis d'Alençon.
- ALEXANDRE VI**, p. 334.
- Alger*, p. 144, 263, 271, 376, 430.
- ALIX** (marquis d'), p. 228.
- Allemagne* (l'), p. 335, 347, 394, 400, 408, 410.
- ALLEMANDS**, p. 56, 57, 132, 247.
- Allier* (l'), p. 361, 413, 414.
- ALTOVITI** (Philippe), p. 445, 446 n.
- Amboise*, p. 357, 367.
- AMBOISE** (complot d'), p. 25, 41, 89, 349, 367.
- AMBOISE** (paix d'), p. 94, 397.
- AMBOISE** (Jean d'), p. 79.
- Amérique*, p. 76, 212, 236, 293, 354, 375.
- Amiens*, p. 68, 457.
- AMYOT** (Jacques), p. 42, 424 n.
- ANDELOT** (M. d'), frère de l'amiral de Coligny, p. 32, 38, 39, 50, 75, 77-79, 106, 142, 178, 281, 295, 297, 302, 316, 317, 342, 344-346, 349, 353-355, 359, 374, 423, 425.
- ANDRÉ**, bourreau de Carcassone, p. 203.
- ANDUZE** (baron d'), p. 100.
- Angers*, p. 7, 9, 324.
- ANGLAIS**, p. 38, 54, 56, 58, 65, 68, 239, 247, 293, 368.
- ANGLAIS** (ambassadeurs), voir Smith, Throckmorton.
- Angleterre*, p. 22, 32, 33, 41, 43, 48, 49, 81, 132, 192, 308, 317.
- Angoulême*, p. 9, 301, 302.
- ANGOULÊME** (Henri d'), grand prieur de France, p. 446 et n., 448.
- ANGOULÊME** (Jean, comte d'), p. 301.
- Anjou* (l'), p. 388.
- ANNE DE BRETAGNE**, p. 316.
- ANQUISOLA** (le comte d'), p. 187, 188, 283.

- Antibes*, p. 172.
ANTOINE, roi de Navarre, p. 42, 93, 232, 371, 445.
Anvers, p. 271, 437, 462.
ARANJUEZ, p. 147, 151, 174, 194.
ARCAUTI, domestique de don François de Alava, p. 191.
Arcis-sur-Aube, p. 83.
ARDENNES (les), p. 428.
ARFEUILLE (N. de Nicolay, seigneur d'), p. 392.
ARIOSTE, p. 62.
Arles, p. 9, 174, 179.
ARMAGNAC (cardinal d'), p. 209, 216, 230, 269, 337.
ARMEAU, p. 424.
ARMENDARITZ (le seigneur d'), p. 460.
Arzens, p. 205.
ASCOLI (prince d'), p. 151.
ASSESAT (famille d'), p. 208.
ASSOCIATION, p. 25.
Asti, p. 358.
ASTURGY, p. 202.
Aubagne, p. 166.
Aubance (l'), p. 313.
Aubigny, p. 422.
AUBIJOUX (comte d'), p. 216.
Aude (l'), p. 204.
Augsbourg (la diète d'), p. 429.
AUGUSTE (le duc), voir Saxe (l'électeur Auguste de).
AUMALE (Claude de Lorraine, duc d'), p. 74, 76, 77, 91, 103, 106, 323, 339, 374, 381, 424, 429 et n., 430, 450.
AUTRICHE (maison d'), p. 135.
Auvergne (l'), p. 366, 370, 388, 413, 416.
Auxerre, p. 9, 423, 424.
Auxonne, p. 120, 122.
Avignon, p. 7, 135, 138, 146, 158, 178, 446.
Avignon (légation d'), p. 177.
Avignonnet, p. 207.
BABOU de la BOURDAISIÈRE (Jean), p. 357.
BADOERO, ambassadeur vénitien, p. 12.
BAGNOLS Tertulli (chapelle des), p. 141.
BAIF, p. 304 n.
Baise (la), p. 299, 300.
Barbaira, p. 201.
BARBARO (Antonino), p. 12 n., 102.
BARDAXI, p. 221, 236.
Bar-le-Duc, p. 9, 82, 83, 119.
BASQUE, serviteur du prince de Condé, p. 121, 122.
BASQUES (les), p. 460 n.
Bassigny (le), p. 90, 302.
BASTILLE (la), p. 155.
Baubarre, métairie, p. 311.
Baubière (la), métairie, p. 311.
BAUGÉ, p. 326.
BAUSSET (Nicolas de), p. 166.
BAVIÈRE (les soldats allemands de), p. 257.
Bayonne, p. 7, 9, 177, 219, 224, 232, 237, 255, 257-293, 301, 305, 332, 335, 356, 371, 383, 400, 402, 421, 460.
Bayonne (entrevue de), p. 13, 46, 246, 262-293, 304, 402, 418, 453.
Bazas, p. 9, 259.
Bariège, p. 207.
BÉARN (le), p. 94, 211, 459.
BÉARN (prince de), voir Henri IV.
Beaucaire, p. 180, 181.
Beaulac, p. 259.
BEAUNE (Martin de), p. 120.
BEAUNE (Renaud de), p. 183.
Beaupréau, p. 313.
Beauregard, p. 108.
BEDOIRE, réformé, p. 330.
Bedoule (la), bastide, p. 175.
BELLISENT, voir Melun.
BELTRAND (capitaine), p. 295.
BENAVENTE (comte de), p. 277.
BENON, p. 311.
BÉRAULD (Nicolas), p. 343.
Berbérie (la), p. 96.
Bergerac, p. 300-301.
BERNARDON (Armand), p. 216.
Berne, p. 110, 355, 393, 394.
BERQUIN, p. 343.
BERRY (duchesse de), voir Savoie (M^{me} de).

- BERTRAND** (Guiraud), p. 202.
BESNE (le comte de), p. 95.
Bessay, p. 413.
BEZE (Théodore de), p. 14, 55, 75, 92, 101, 192 n., 202, 207, 222, 239, 330, 352, 354, 412 n., 425.
Béziers, p. 91, 197-199.
Biarritz, p. 295.
Bidache, p. 296.
Bidassoa (la), p. 276.
Bignicourt-sur-Saulx, p. 83.
BIRAGUE (Charles de), p. 459.
BIRAGUE (le président René de), 144-146, 314, 443, 446, 459.
BIRON, p. 450.
Blain (château), p. 323.
BLANDIN (Jean), p. 309.
Blois, p. 68, 302, 313, 356, 360, 371, 372, 443.
BOBA, p. 54.
BOCHETEL (Bernardin), p. 394.
BODIN DE BOURGOGNE, p. 208.
BOISSY (marquis de), *voir* Gouffier (Claude).
Bollène, p. 136.
BONENCONTRE, p. 234.
BONI (Guillaume), p. 223.
BONNET (Pierre), p. 202.
BONS (les), — les catholiques, p. 43, 282, 294, 356.
BONSHOMMES (couvent des), p. 48.
Bordeaux, p. 8, 54, 211, 224, 238-256, 389, 421, 460.
BORDEAUX (gouverneur de), *voir* Montferrand (Charles de).
BORROMÉE, *voir* Charles (saint).
BOUCART (le sieur de), p. 302.
Boucau (le), p. 267.
BOUDART, médecin de la Reine-mère, p. 451.
BOUILLON (Henri-Robert de La Marck, duc de), p. 359, 428 et n.
BOULANGER (Nicolas), p. 79.
BOULOGNE, p. 343, 351.
Boulogne (bois de), p. 49.
BOUNYN (Gabriel), p. 433, 434.
Bourbon-Lancy, p. 414.
BOURBON (le cardinal de), p. 56, 59, 63, 68, 77, 94, 103, 108, 109, 140, 142, 172, 173, 177, 187, 193, 198, 200, 216, 220, 235, 252, 274, 279, 282, 284 n., 292, 296, 297, 373, 381, 387, 388, 397, 406, 411, 447, 450.
BOURBON (Charles de), archevêque de Rouen, p. 445. n.
BOURBON (Charles de), p. 78, *voir* La Roche-sur-Yon (Prince de).
BOURBON (le connétable de), p. 168, 361, 370, 416, 417.
BOURBON (François de), p. 60.
BOURBON (Louis de), duc de Montpensier, + 1583, p. 49, 60, 68, 77, 247, 274, 279, 281, 282, 292, 312, 330, 331, 349, 356, 365, 373, 381, 387, 415, 449, 455.
BOURBON (Louis de), prince de Condé, p. 41, *voir* Condé (Prince de).
Bourbonnais (le), p. 360, 388, 416, 417, 418.
BOURBONS (les), p. 154, 320, 361.
BOURDAISIÈRE (la), p. 357.
BOURDEILLE, p. 123.
BOURDILLON (maréchal de), p. 105, 106, 141, 142, 170, 187, 199, 221, 226, 234, 237, 281, 291, 292, 372, 373, 380, 381, 387, 389.
BOURDIN (secrétaire d'État), p. 109, 264, 335, 336.
BOURGAULT (le président), p. 331.
Bourg-Delbret, p. 324.
Bourges, p. 361, 417.
Bourgneuf (le roc de), p. 103.
Bourgogne (la), p. 86, 92, 410, 422, 457, 458.
Bourgueuil, p. 326.
BOURGUIGNONNES (les), p. 285.
Boutonne (la), p. 307.
Bourvise (maison de), p. 109.
BRANTÔME, p. 54, 55, 119, 170, 286, 343, 427.
BRASSAC (Catherine de Narbonne dame de), p. 222.
Bray-sur-Seine, p. 424.
Brésil (le), p. 333, 334, 344.
Bresse (la), p. 95.
Brest, p. 460.

- Bretagne* (la), p. 175, 212, 314, 315, 437, 457.
 — (ligue de), p. 323.
 BRETONNES (les), p. 285, 315.
 BRETONS (les), p. 173.
 BRETONS (terre aux), voir *Floride*.
Breganson, p. 165.
Brezé, p. 313.
Brie (la), p. 424.
 BRIENNE (Antoine de Luxembourg, comte de), p. 320.
Brignolles, p. 164.
 BRIQUEMAULT, p. 351.
Brissac, p. 313.
 BRISSAC, p. 67, 126, 128, 131, 143, 230, 380.
Brizambourg, p. 307.
Brouage, p. 9, 307, 460.
 — (gouverneur de), voir *Coconat* (Annibal de).
Bruxelles, p. 345.
 BUCH (Captal de), p. 238.
 BUCHANAN, p. 243, 252.
 BULLANT (Jean), p. 53.
Burgos, p. 260.
 BURGOS (cardinal de), p. 148.
 BURIE (M. de), p. 211, 232, 233, 240.
Bussy-Saint-Georges, p. 425.
Buzet, p. 301.
- CABOT (Jean), p. 333.
Caderousse, p. 136.
Cardière (la), p. 166.
Cadillac, p. 238.
Caen, p. 352.
Cahors, p. 211.
Calais, p. 33, 50, 81, 88, 92, 351, 352, 376.
 CALVIN, p. 19, 89, 93, 97, 192 n., 346, 347, 353, 354.
Camargue (la), p. 175.
Cambrai, p. 344.
 CAMPOBASSO (Achille de), p. 178.
 CANDALLE (Henri de Foix, comte de), p. 216, 238, 248, 321.
 CANDALE (Paul de Foix, comte de), p. 216, 248.
 CANDALE (Frédéric de Foix, sieur de), p. 238.
- Candé*, p. 324.
Canet, p. 201.
Captieux, p. 259.
 CARAFFA (Pierre), pape sous le nom de Paul IV, p. 247 n.
Carcassonne, p. 9, 201-206, 549.
 CARCES (comte de), p. 458.
 CAREY (Henry), voir *Hunston*.
 CARLES (Pierre), p. 240.
 CARLOS (don), fils de Philippe II, p. 288, 305.
 CARNAVALET (M. de), p. 192, 395, 441 et n., 442.
Caroline (la), p. 377, 378.
 CAROLINE (la), galère, p. 276.
 CARRACIOLI, p. 75.
 CARRANZA (la), p. 440.
Carthagène (Mexique), p. 295.
Castellane, p. 162.
 CASTELNAU de Mauvissière, p. 62.
Castelnaudary, p. 206.
Castille (la), p. 149.
Castres, p. 258.
 CATALANS (les), p. 172.
Catalogne (la), p. 190, 271.
Cateau-Cambrésis (traité de), p. 82, 110, 130, 172, 210, 238, 296, 347, 420, 462.
 CATHERINE DE MÉDICIS, p. 11, 14, 19-26, 41, 48-49, 58, 59, 61, 65, 68, 73, 81-96, 105, 109, 119, 129, 130, 146, 147, 154, 155, 168, 173, 174, 176, 177, 187, 188, 193, 217, 229, 241, 246, 252, 254, 255, 262, 283, 284, 289-293, 295 n., 296, 340, 366, 381, 392, 401, 404, 405, 421, 425-427, 429, 432, 441-445, 454.
 CATHERINE DE MÉDICIS (la maison), p. 27; (son écurie), p. 70.
Cavaillon, p. 162.
 CAVALIER (Bernard), p. 202.
 CAVALLI, ambassadeur de Venise, p. 273.
 CAVRIANA (Filippo), médecin et envoyé de Florence, p. 12, 451 et n.
Cazères, p. 298.
 CAZES, réformé, p. 239.
Ceaux, p. 312.
 CECIL (Lord), p. 258 n.

- CERBÈRE**, p. 104.
Cerisoles, p. 92, 343.
Cèvennes (les), p. 179, 182.
CHABANNES (Gilberte de), M^{lle} de
 Curton, p. 228.
HABANNES (les), seigneurs de Cur-
 ton, p. 414.
CHABOT, avocat, p. 182.
CHABOT (Léonor), comte de Charny,
 p. 93, 373.
Chaillet, p. 49.
CHAISE-DIEU (l'abbé de la), p. 389.
CHALON (Philibert de), p. 137.
Chalon-sur-Saône, p. 93.
Châlons-sur-Marne, p. 83.
Champagne, p. 73, 75, 83. Les réfor-
 més de —, p. 302; vins de, p. 78.
Champdeniers, p. 311.
CHAMPENOISES (les), p. 285.
Champigny-sur-Veude, p. 312-313,
 330.
CHANCELIER (le), voir *L'Hospital*
 (Michel de).
Chantelle, p. 417.
Chantilly, p. 37, 128, 258, 318, 322.
CHANTONNAY (Perrenot de), p. 11,
 20, 33, 35, 36, 38, 39, 43, 44, 46,
 49, 50, 51, 56, 58, 63, 64, 66, 174,
 255, 305, 442.
Charente (la), p. 302, 303.
Charenton, p. 57.
Charité (la), p. 422.
CHARLEMAGNE, p. 55, 76, 99, 320.
CHARLES Bortomée (saint), p. 139.
Charlesfort, p. 376, 377, 410.
CHARLES D'ORLÉANS, p. 358.
CHARLES-QUINT, p. 46, 152, 153, 271,
 272, 345.
CHARLES III, duc de Lorraine, p. 84,
 141, 428, 430.
CHARLES VII, roi de France, p. 250 n.,
 266, 361, 389.
CHARLES IX, roi de France, p. 11,
 22, 26, 32, 34, 38-40, 42, 43, 46,
 50, 54-56, 58, 59, 68, 69, 73, 76,
 77, 82, 87, 90, 91, 96, 101, 103, 105,
 118, 126, 134, 139, 141, 146, 154,
 186, 205, 214-216, 226, 254, 258,
 264, 265, 267, 268, 277, 281, 285,
 286, 292, 294, 295, 297, 300, 302,
 332, 333, 374, 385, 387, 401, 402,
 410, 421, 425, 427, 431, 438, 439.
CHARLOTTE (bateau), p. 296.
CHARLOTTE-CATHERINE (galère),
 p. 169.
CMARNY (comte de), voir *Chabot*.
CHARONDAS, p. 432.
CHARONNAT (Nicolas), p. 78.
CHARRY (capitaine des gardes), p. 32,
 38, 39.
CHASSAGNE (le seigneur de), p. 460.
CHASTELIER, p. 39.
CHASTRES, p. 414 n.
Châteaubriant, p. 317, 318, 322, 323,
 344.
CHATEAUBRIANT (Philippe de),
 p. 318.
Châteauneuf, p. 303.
CHÂTEAUNEUF (Renée de Rieux,
 dame de), p. 445 et n.
Châteauneuf-sur-l'Isère, p. 125.
Châteaurenard, p. 158.
Châteauroux, p. 433.
Chatillon-sur-Loing, p. 49, 68, 341,
 356, 393, 397, 407, 409, 423.
CHATILLON (saint Charles de), duc de
 Bretagne, p. 342.
CHATILLON (Gaucher de), comte de
 Porcien, p. 342.
CHATILLON (François de), sieur d'An-
 delot, p. 86, 89, 189.
CHATILLON (le cardinal Odet de),
 p. 63, 68, 86, 189, 193, 220, 261,
 320, 332, 340, 341, 349, 353, 354,
 359, 389, 401, 409, 425.
CHATILLONS (les), p. 20, 22, 25, 39,
 41, 49, 67, 86, 101, 106, 123, 146,
 154, 316, 319, 320, 341, 354, 361,
 365, 368, 372, 382, 411, 419, 429.
Chaumont-en-Bassigny, p. 90.
Chauveau, p. 307.
Chavigny, p. 313.
Chubuette (la), p. 315.
Chemillé, p. 313.
Chenonceaux, p. 357, 426.
Cher (le), p. 357.
CHEVAUX, p. 69.
Chevemy, p. 361.

- CHEVERNY** (Philippe Hurault, comte de), p. 36.
- CHÈVRES**, gentilhomme du conseil, p. 439.
- CIMBRES** (les), p. 137.
- CIPIERRE** (M. de), p. 221, 226, 227, 237, 254, 281, 297, 313, 441 et n., 442.
- Ciron** (le), p. 259.
- CITRAMONTAINS** (les), à Avignon, p. 138.
- CLAIRE** (sainte), p. 122.
- CLAIRE-ISABELLE**, fille de Philippe II, p. 462.
- Clau*, p. 232.
- CLAUDE DE FRANCE**, fille de Louis XII, p. 316, 358.
- CLAUDE DE FRANCE**, fille de Catherine de Médicis, mariée au duc de Lorraine Charles III, p. 19.
- CLAUSONNE**, p. 183, 222.
- CLAWET** (Jean), voir Clouet.
- CLÉMENT VII**, pape, p. 168.
- CLÉMENT**, prédicant, p. 232.
- Clermont*, p. 415.
- CLERMONT** (Louise de), p. 259, n.
- Clermont-Ferrand*, p. 9.
- CLERMONT-TALLARD** (M^{me} Louise de), voir Crussol (M^{me} de).
- CLERMONT-TALLARD** (le jeune), p. 231.
- CLÈVES** (Catherine de), comtesse d'Eu, p. 428 n.
- CLÈVES** (Henriette de), p. 97, 420.
- CLOTILDE**, femme de Clovis, p. 92.
- CLOUET** (Jean), p. 110, 440.
- CLOVIS** (baptême de), p. 92.
- CLUTIN** (Henri), dit aussi le seigneur d'Oisel et Villeparisis, p. 43.
- COCONAT** (Annibal, comte de), p. 451, 460.
- Cognac*, p. 297, 303, 304, 305, 306.
- COLIGNY** (Gaspard de), l'amiral, p. 15, 25, 32, 38-41, 43, 49, 51, 67, 68, 86, 89, 106, 155, 173, 176, 177, 189, 229, 281, 295 n., 297, 320, 331, 334, 338-339, 341-356, 359, 365, 368, 371-373, 375-380, 383-385, 387, 389, 393-395, 399, 401, 402, 404, 407, 409, 411, 423-425, 430, 440, 442, 449, 450, 453, 457-461.
- Coligny** (fort), p. 386, 411.
- COLON** (Bernard), p. 232.
- COLLET** (Genest), p. 78.
- COMBAUT** (Robert de), p. 42, 445 n.
- COMMYNES** (Philippe de), p. 457 n.
- Compiègne*, p. 322, 451.
- Comtat-Venaissin*, p. 135.
- CONDÉ** (prince de), p. 20, 25, 44, 51, 56, 63, 64, 73, 77, 78, 85-89, 91, 97, 100, 119-123, 127, 131, 142, 146, 155, 173, 177, 186, 189, 193, 220, 225, 246, 247, 259, 261, 274, 281, 297, 303, 304, 311, 320, 338, 339, 342, 344, 349, 350, 354, 355, 359, 361, 365, 373, 382, 385, 387, 388, 395, 417, 423, 424, 454.
- CONDÉ** (princesse de), p. 32, 41, 67, 85, 89. Voir Roye (Éléonore de).
- Condom*, p. 299.
- CONSTANCE** Chloë, p. 90.
- CONSTANTIN**, empereur, p. 90.
- Constantinople*, p. 51, 136, 181, 225.
- Corbeil*, p. 57.
- CORDONNIER** (Nicolas), p. 78.
- CORDOUX** (Antoine de), p. 159.
- Cormeran*, p. 307.
- CORNEILLE** (Claude) de Lyon, peintre, p. 109, 110.
- CORNILLE**, musicien, p. 70, 287.
- Corse** (la), p. 130, 131, 143, 144, 146, 152, 158, 167, 171, 172, 178, 224, 247, 275, 398.
- CORTEZ** (Fernand), p. 333, 375.
- Cosne*, p. 417.
- Cossé** (Timoléon de), p. 126.
- COTELLE** (Augustin), p. 78.
- Couleuvre*, p. 361.
- COUPPÉ**, capitaine huguenot, p. 32.
- Cove* (la), p. 417.
- Crémieu*, p. 118.
- CRIVELLI** (le nonce), p. 146.
- Croisic** (le), p. 317.
- CROISSANT**, pasteur, p. 232.
- CROY** (les), p. 320, 349.
- CRUSSOL** (Antoine de), duc d'Uzès, p. 41, 181, 182, 184, 191, 203, 259, 349, 389.

- CRUSSOL (Guillaume de)**, p. 137, 162.
CRUSSOL (M^{me} de), p. 41, 42, 43, 56, 106, 260, 410 n., 442.
Cuba, p. 333, 377.
CUENCA (évêque de), p. 150.
Cuers, p. 165.
CURTON (Charlotte de Vienne, dame de), p. 447 et n.
CURTON (M^{lle} de), Gilberte de Chabannes, p. 228.
CURTON (Chabannes), p. 414.
Cusset, p. 414.

DAFFIS (Jean), p. 214, 389.
DALLET, p. 414 n.
Dammartin, p. 322.
DAMPIERRE (M^{me} de), p. 440.
DAMVILLE (fils d'Anne de Montmorency), p. 52, 56, 67, 107, 126, 127, 128, 131, 141, 177, 182, 183, 185, 187, 192, 193, 216, 220, 221, 222, 225, 227, 268, 274, 282, 297, 298, 321, 365, 373, 387, 394, 395, 401, 409, 448, 459.
Danemark (le), p. 421.
Danemark (rois de), p. 141, 394.
DANEMARK (Christine de), duchesse de Lorraine, p. 84, 86.
Dangu, p. 322.
DARIAT, voir Tieys Dariat (Jean).
DAUPHIN d'Auvergne (prince), p. 60; *voir* Bourbon (François de).
DAUPHINÉ, p. 67, 100, 101, 126, 127, 135, 458.
DAVID, aumônier du roi et de la reine de Navarre, p. 308.
DAVID (Pierre), réformé, p. 330.
Dax, p. 260, 297.
Dax (évêque de), *voir* Noailles (François de).
Dax (gouverneur de), *voir* Sieprac.
DÉISTES (les), p. 410.
DELORME (Philibert), p. 52, 53, 62, 357, 427.
DENIS (saint), p. 156.
DELPECH, p. 214.
DESBROSSES, p. 75.
DES HAYES (Jean), p. 377.
DESPORTES (Philippe), p. 445 n.

Dherbierres, p. 135.
DIANE, p. 76.
DIANE DE FRANCE, femme de François de Montmorency, p. 448.
DIAZ (Francisco), p. 346.
Dieppe, p. 229, 269, 296, 377.
Dijon, p. 9, 91, 92, 120, 458.
Dinan, p. 344.
DINTEVILLE (M. de), p. 389.
Dommartin, p. 83.
Donzère, p. 135.
Donzy-le-Pré, p. 423.
Dordogne (la), p. 301.
DORÈS (M. de), p. 164, 179.
DORIA (André), p. 167, 172.
DORIA (Stefano), p. 178.
DORIOLE (Pierre d'), p. 309.
Douai, p. 346.
Doué, p. 313.
Douze (la), p. 259, 260.
Draguignan, p. 162.
Dreux (bataille de), p. 25, 41, 89, 351.
Drôme (la), p. 135.
DU BELLAY (Jean), p. 52, 53.
DU BELLAY (Joachim), p. 304 n.
DU BOUCHAGE (les), p. 320.
DU BOURG (Anne), p. 51, 293.
DU CHESNE (M.), p. 389.
DUDLEY (Robert), comte de Leicester, 258 n., 410.
DU FAUR, p. 208.
DUFOUR (Pierre), consul, p. 205.
DUFRESNE (secrétaire), p. 119, 122, 173, 174.
DUMESNIL, avocat, p. 389.
DUMOULIN (Charles), p. 134.
Dun-le-Roi, p. 361.
DU NORT, p. 208.
DU PERRON (Antoine), p. 60. *Voir* Gondi.
DU PERRON (Marie-Catherine de Pierre-Vive, dame —), p. 426.
DU PERRON (le petit), p. 78.
DU POIX (Raymond), p. 202.
Durance (la), p. 139, 141, 158.
DURANSON (Jean), dit Neufchâtel, pasteur, p. 239.
DURANT (Nicolas), *voir* Villegagnon.

- DURANTI (Étienne), p. 216.
 DU ROUX (Raymond), p. 202.
Durtal, p. 325, 326.
Dusset, p. 414.
- Eauzé*, p. 299.
Ébrueil, p. 416.
Échiré, p. 311.
Écluse (château de l'), p. 346.
Ecosse, p. 22, 359.
ÉCOSSAIS (les), p. 343.
Écouen, p. 318, 322.
Écury-sur-Côle, p. 83.
 ÉDIT du 17 janvier 1562, p. 19, 20, 32, 59, 72, 73.
 EGMONT LAMORAL (comte d'), p. 237, 253.
 ELBEUF (marquis d'), René de Lorraine, p. 141, 165, 167, 168, 339, 381.
 ÉLISABETH D'ANGLETERRE, p. 23, 25, 33, 34, 41, 43, 82, 108, 268, 272, 351, 352, 353, 372, 410, 444.
 ÉLISABETH D'AUTRICHE, p. 186, 406, 407, 410, 421, 438, 439, 440.
 ÉLISABETH DE FRANCE, fille de Catherine de Médicis, femme de Philippe II, p. 33, 70, 79, 129, 146-148, 156, 174, 200, 205, 217, 225, 246, 258, 260, 276, 277, 283, 286, 289-292, 294, 295 n., 305, 383.
 EMMANUEL PHILIBERT, duc de Savoie, voir Savoie (Emmanuel-Philibert, duc de).
 EMPEREUR (l'), p. 33, 36, 135, 263, 284, 366, 394, 408, 410, 429, 431, 457. Voir aussi : Ferdinand-Maximilien; son fils, Rodolphe, p. 33.
Entrains, p. 423.
 ENVEXA (Gabriel de), p. 269.
 ÉRASME, p. 343.
 ERASSO (don Francisco), secrétaire d'État, p. 292 n.
Erdre (l'), p. 315.
 ESCARS (François de Peyruse), p. 199, 253.
Escures (tavernes d'), p. 357.
Escurial (l'), p. 155, 174, 273, 346.
Espagne, p. 21, 33, 84, 131, 211.
Espagne (la Nouvelle), p. 295.
 ESPAGNOLS (ambassadeurs), p. 12 13.
 ESPAGNOLS, p. 35, 37.
 ESSARTS (le sieur des), p. 40.
 ESTE (Anne d'), p. 39. Voir Guise (M^{me} de).
 ESTIENNE (Robert), p. 432, 433.
 ESTISSAC (baron d'), p. 42, 445 n.
 ESTISSAC (Charlotte d'), p. 301.
Estoile (l'), p. 135.
 ESTRÉES (Antoine d'), p. 357, 430.
 ESTRÉES (Gabrielle d'), p. 357.
Étampes, p. 370.
 ÉTAMPES (duc d'), p. 323.
Étillac, p. 210.
 EUGÈNE (saint), ses reliques, p. 97, 155-157, 189, 256.
Eure (l'), p. 313.
 EYQUEM (les), à Bordeaux, p. 243.
- Fabrègues*, p. 194.
Fains, p. 83.
 FAUCON (le), vaisseau, p. 377.
Fay (le), p. 309.
Fécamp, p. 296.
 FERDINAND, empereur, p. 186.
Fère-en-Tardenois, p. 322.
Ferrals, p. 205; baron de —, p. 206.
 FERRARE (le cardinal de), p. 372, 451.
 FERRARE (Alphonse d'Este, duc de), p. 126, 141, 257.
 FERRARE (duchesse de), Renée de France, p. 37, 63, 67, 105, 126, 132, 171, 214, 222, 330, 353, 358, 379.
 FERRARE (maison de), p. 37, 39. Voir Guise (M^{me} de) et Renée de France.
Ferrières, p. 175 n.
 FERRIÈRES (seigneur de), p. 183, 222.
 FIESQUE (le comte Cornelio de), p. 169, 170, 172, 440 n.
 FIESQUE (le comte Scipion de), p. 440 et n.
 FIZES (Simon de), baron de Sauves, p. 443 et n.
 FLAMING (lady), p. 446 n.

- Flandre*, p. 37, 192, 218, 220, 227, 253, 268, 269, 293, 342, 346, 366, 411, 417, 418, 428, 430, 438.
- FLASSANS** (le sieur de), p. 162.
- FLEURIN** (Jean), p. 113.
- FLORENCE** (duc de), p. 152, 386, 410.
— Prince de —, p. 177.
- Florensac*, p. 197.
- FLORENTINO** (Dominique), peintre, p. 78.
- FLORENTINS** (les), p. 102, 108, 225.
- FLOREZ** (Diego), p. 399.
- Floride* (la), p. 15, 35, 97, 199, 246, 247, 269, 270, 275, 291, 296, 333-336, 373, 375, 376, 377, 384, 385, 386, 399, 403, 404, 405, 410, 411, 418, 421, 430, 431, 453.
- FOIX** (Henri et Paul de), voir Candale.
- Fontainebleau*, p. 49, 50, 57, 58-68, 155, 353, 432.
- FONTAINES** (M. de), maire de Tours, p. 328.
- Fontarabie*, p. 177, 276.
- Fontevrault*, p. 313.
- Frontenay-le-Battu*, p. 311.
- FORBIN** (M. de), p. 165.
- Fort Coligny*, p. 386, 411.
- FOURQUEVAUX**, Raymond de Rouer, sieur de —, p. 314, 388, 393, 399, 418, 432, 459.
- FOYNEAU**, second président de Provence, p. 389.
- France* (Nouvelle), voir Floride.
- FRANCÈS** (don), voir Alava.
- Franche-Comté* (la), p. 293, 418, 458.
- FRANÇOIS I^{er}**, p. 34, 88, 92, 99, 167, 168, 264, 267, 303, 316, 346, 375, 395.
- FRANÇOIS II**, p. 23, 34, 41, 239, 441, 454.
- FRANÇOIS DUC D'ANJOU**, puis d'Alençon, fils de Catherine de Médicis, p. 27, 34, 61, 76, 230, 388, 446, 455, 457, 459, 461.
- Franchesse*, p. 361.
- Fraus*, p. 241.
- Fronton*, p. 232.
- FUMEL** (M. de), p. 211.
- GADAGNE** (Thomas de), p. 108.
- Gaëte*, p. 361.
- GALLOIS** (Laurent), p. 78.
- Galochette* (la), p. 318.
- GARCHES** (Jacques de), p. 222, 223.
- Garçon* (le), p. 181.
- Garçoult*, p. 265.
- GARGOULLEAU** (loëgis), à la Rochelle, p. 308.
- La Garonne*, p. 215, 228, 235, 236, 238, 241, 258, 300.
- Gascogne* (volfe de), p. 295.
- GASPARD**, maître d'hôtel de M. de Rennes, p. 113.
- Gêmeaux*, p. 91.
- Gènes*, p. 145, 171, 172.
- Gènes* (le doge de), p. 178.
- Genève*, p. 75, 97, 99, 110, 111 n., 162, 236, 353, 365.
- GENLIS**, p. 51.
- GÉNOIS** (les), p. 144, 145, 146, 152, 167, 172.
- GENOUILLAC** (Jeanne de), p. 306 n.
- GENTIL** (Claude), p. 122.
- GENTIL** (François), p. 78.
- GODEFROY DE BOUILLON**, p. 140.
- GONDI**, p. 380 n.
- GONDI** (Albert de), p. 60, 108, 257, 426, 438.
- GONDI** (Antoine de), p. 426.
- Gondrecourt*, p. 90.
- GONNOR** (Arthus de Cossé, sieur de), p. 106, 448 et n.
- GONZAGUE** (Louis de), voir Nevers (duc de).
- GORDES** (M. de), p. 170.
- GOUFFIER** (Claude, M. de Boissy), p. 69, 312.
- GOUFFIER** (les), p. 320.
- GOULAIN DE LAUDONNIÈRE** (René de), p. 376, 377, 385, 410, 411.
- GOUVÉA**, p. 252.
- GRAMONT** (Antoine d'Aure, seigneur de), p. 259, 281, 296, 338, 359, 385.
- Grande-Chartreuse* (la), p. 118.
- GRANVELLE** (cardinal de), p. 20, 43, 66, 114 n., 154, 345, 378.
- GRATIAN** (Pantelin), p. 169.
- GRAVIER**, ministre, p. 317.

- GRECS**, p. 62.
GRÈNE (Philibert), dit la Fromen
 tée, pasteur, p. 239.
Grenoble (Parlement de), p. 162.
GRIMALDI (les), p. 167.
GROSLIER, p. 322.
Grossouvre, p. 420.
Guadeloupe (la), p. 387.
GUARIN, p. 140.
GUÉMÉNÉE (Louis de Rohan, prince
 de), p. 325.
Guerche (la), p. 420.
GUÉRENTE, p. 252.
Guinée (la), p. 334.
GUISE (cardinal de), p. 73, 109, 140,
 172, 199, 235, 252, 292, 326, 339,
 356, 373, 380, 387, 388, 447.
GUISE (François duc de), p. 21, 25,
 31, 40, 41, 46, 75, 165, 320, 344,
 346, 350-351, 353, 368, 379, 380,
 381, 384, 388, 407, 430.
GUISE (Henri), prince de Joinville,
 duc de Guise, p. 34, 46, 60, 86, 107,
 211, 247, 397, 410, 429, 450.
GUISE (M^{me} de), Anne d'Este, veuve
 de François, p. 32, 41, 46, 50, 89,
 105, 123, 177, 193, 194, 199, 224,
 253, 305, 326, 354, 371, 380, 381,
 396, 397, 400, 407, 410, 429, 431.
GUISES (les), p. 14, 21, 25, 31, 38,
 41, 43, 46, 82, 83, 86, 94, 101, 123,
 127, 153, 319, 346, 349, 353-356,
 359, 361, 365, 367, 368, 372, 379,
 384, 385, 400, 408, 419, 427, 429,
 430, 440, 442, 446, 461.
GUITINIÈRE, p. 123.
Guyenne (la), p. 17, 94, 211.
GUYENNE (collège de), p. 252.
GUZMAN (Eufrasia de), p. 151.
- HAIZE** (Jean de), p. 310.
Ham, p. 220.
HAMON, p. 69.
Hampton court, p. 351, 353.
HATON (Claude), p. 424.
HAUSONVILLE (Balthazar d'),
 p. 355.
HAUTEVILLE (Isabelle d'), p. 355.
- Havre* (le), p. 25, 31, 89, 92, 306, 317,
 351, 352, 353, 368.
HÉMARD (Robert), p. 72, 73.
Hendaye, p. 276.
HENRI II, p. 33, 84, 126, 153, 159,
 169, 192, 207, 239, 243, 264, 273,
 280, 290, 345, 347, 357, 371, 395,
 421, 426, 441, 454.
HENRI IV, p. 27, 34, 61, 70, 77, 78,
 94, 97, 103, 108, 109, 133, 169,
 170, 205, 216, 217, 233, 235, 274,
 293, 296, 297, 300, 361, 423, 445,
 462.
HENRI, duc d'Orléans, puis duc d'An-
 jou, le futur Henri III, p. 11, 27,
 34, 58-61, 64, 76, 103, 108, 111,
 126, 141, 170, 171, 192, 197, 200,
 205, 216, 225, 230, 231, 235, 257,
 258, 268, 276, 277, 285, 286, 288,
 291, 293, 294, 303, 305, 324, 329,
 356, 368, 387, 388, 394, 395, 398,
 401, 419, 421, 425, 426, 439, 441-
 446, 449, 454-456, 461.
Henryville, p. 411.
HÉRÉSIE PROTESTANTE, p. 20.
Hernani, p. 276.
Hesdin, p. 344.
HERCULES, montagne en Floride,
 p. 334.
Heyrieux, p. 118.
Honce (la), p. 266.
Honfleur, p. 377.
Hongrie (la), p. 271.
Hotmann, p. 55, 348.
HUGUENOTS, p. 20, 39, 58, 59, 63, 67,
 68, 77, 338.
HUNSTON (Mylord), p. 108, 109.
HUOT (Edmé), p. 78.
Huveaunne (l'), p. 166.
Hyères, p. 165.
- If* (château d'), p. 166, 169, 170.
Ile (l'), p. 175.
Ile-aux-Bœufs (l'), p. 352.
INDÈS (les), p. 178, 212, 246, 269,
 296, 317, 334, 405.
Ingrandes, p. 326.
INQUISITION D'ESPAGNE, p. 20, 35-
 37, 57, 170 n., 173, 304.

- Irun*, p. 225, 276, 277, 294.
 ISABEAU (l'), vaisseau, p. 377.
Isère (l'), p. 125.
Isle (l'), p. 301.
Isle-Adam (l'), p. 318, 322.
Isle-Barbe (l'), p. 99, 100.
 ISRAËL, p. 101.
Italie, p. 22, 410.
Ivoy, p. 84.
- Jallais*, p. 313.
 Janson (Pierre), p. 293.
Jarcieux, p. 125.
Jarnac, p. 303, 442.
 JARNAC (M. de), p. 303, 304, 308, 309, 310.
Jarré, p. 326.
 JASZAR (duc de), p. 277.
 JEAN III, duc de Bretagne, p. 316.
 JEAN XXII, pape, p. 141.
 JEANNE DE FRANCE, fille bâtarde de Henri II, p. 311.
 JOB, p. 123.
Joigny, p. 424.
Joinville, p. 31, 354.
Jonquères, p. 175.
 JOSIAS, p. 101.
 JOUAN (Abel), p. 7, 11, 27, 61, 179, 197, 427.
 JOUAN (Julien), p. 74.
 JOUARRE (Pierre de Larroque, sieur de), p. 223.
Joué (château de), p. 318.
 JOYEUSE (Guillaume de), p. 184, 198, 203.
 JUANA (dona), Reine-mère de Portugal, p. 288, 388.
- KATHERINE, cabaretière à Saint-Maur, p. 53.
- LA BAUME (Charlotte de), p. 136.
 LA BAUME (François de), seigneur de Suze, p. 136.
 LA BÉRAUDIÈRE (Louise de), voir Rouete.
 LA BOËTIE (Etienne de), p. 240, 243.
Labour (le), p. 266.
 LA BOURGADE, p. 389.
- LA CAZE (Pons de Pons, sieur de), gouverneur du prince de Béarn, p. 297 n.
 LA CHAMBRE (Philippe de), p. 137.
 LA CHASSAIGNE (Françoise), femme de Montaigne, p. 243.
 LA COUSTARDOYE, p. 389.
La Fère, p. 220.
La Fox (moulin de), p. 235.
 LA FROMENTÉE, voir Grenée (Philibert).
 LAGARDE (baron de), dit le capitaine Polin, p. 136, 145, 167, 172, 264, 269, 302, 389, 430.
Lagarde-Adhémar, p. 135.
 LAGEBASTON (Jacques Benoist, sieur de), p. 244, 248, 252, 389.
 LAJARNE, p. 308.
 LALAING (Anne de), p. 321.
 LA MARCK (Antoinette de), p. 321.
 LA MARCK (Charles de Maulévrier, comte de), p. 120.
 LA MARCK (Les), p. 320.
Lambesc, p. 161.
 LA MIRANDE (comte de), p. 253.
 LA MOTHE-FÉNELON (M. de), p. 81, 172, 173, 174, 194.
 LA MOTTE-GONDRIN (Hector de Pardailhan, sieur de), p. 412, n.
 LA MOTTE-GONDRIN (le fils de), p. 104.
 LANCELOT, réformé, p. 330.
Landes d'Asnières (Les), p. 324 n.
Langeais, p. 326.
Langon, p. 258.
Langres, p. 10, 90, 91, 458.
Languedoc (les États du), p. 176.
Languedoc, p. 32, 100, 101, 298, 459.
 LANSAC (l'aîné), p. 43, 50, 66, 67, 79, 80, 186, 264, 297, 304 et n., 389, 421, 429, 431, 432, 443.
 LA ROCHEFOUCAULD (François de), p. 41, 51, 281, 295, 302, 338, 347, 359, 385.
 LA ROCHEFOUCAULD (M^{me} de), Charlotte de Roye, p. 42.
 LA ROCHEPOT (M. de), p. 322.
 LA ROCHE-SUR-YON (M. de), Charles de Bourbon, p. 68, 77, 78, 91, 103,

- 108, 109, 120, 125, 141, 142, 219, 279, 280, 295, 304, 313, 320, 441 n.
- LA ROCHE-SUR-YON (M^{me} de), Philippe de Montespedon, p. 78, 79, 88.
- LARROQUE (Pierre de), voir Jouarre.
- LASSES (François de), p. 202.
- LA TOUR D'Auvergne, p. 25, 413, 414.
- LA TOUR D'Auvergne (Madeleine de), p. 413.
- LA TRÉMOILLE (Charlotte Catherine de), p. 312.
- LA TRÉMOILLE (Louis de), p. 312, 321.
- L'AUBESPINE, p. 106.
- L'AUBESPINE (Claude de), p. 109, 115.
- L'AUBESPINE (Sébastien de), évêque de Limoges, p. 109, 385, 389, 442, 450.
- LAUDONNIÈRE, voir Goulaine de Laudonnière.
- Laugat, p. 301.
- Lausanne, p. 99.
- Lautrec, p. 266.
- Lauzun, p. 301.
- LAUZUN (Charlotte Catherine de), p. 301.
- LAUZUN (Gabriel Nompars de Caumont, sieur de), p. 301.
- LAVAL (Charlotte de), p. 344, 347, 349, 353, 355.
- LAVAL (Guy, comte de), p. 344.
- LA VALLÉE, réformé, p. 310.
- LAVENOT, p. 70.
- LE CARON (Louis), voir Charondas.
- LE FEBVRE (le sieur), p. 389.
- LEICESTER (comte de), voir Dudley.
- Lens, p. 346.
- LÉON (saint), p. 266.
- LÉONI (Pompeo), p. 463.
- Lépante (bataille de), p. 372.
- Leucate, p. 199, 200.
- Lézeville, p. 90.
- Lexigné, p. 325.
- L'HOSPITAL (Madeleine de), p. 371.
- L'HOSPITAL (Michel de), le chancelier, p. 10, 14, 19, 20, 29-30, 40, 41, 52, 89, 109, 110, 118, 126, 127, 162-164, 177, 180, 185, 187, 223, 243, 248-252, 290 n., 295, 325, 352, 358, 365-384, 387-390, 397, 407, 413, 415, 416, 421, 432, 433.
- Libourne, p. 239.
- LIGNEROLLES (Philibert de), p. 442.
- Ligny-en-Barrois, p. 90.
- Limagne (la), p. 414, 416.
- LIMEUIL (Isabeau de), p. 119, 124, 131, 225, 313, 417.
- LIMOGES (l'évêque de), voir L'Aubespine (Sébastien de).
- LIMOUSIN (Léonard), p. 322.
- L'ISLE (M. de), p. 389.
- LOCHES (M. de), ou Losses (?), p. 314.
- Loir (le), p. 325.
- Loire (la), p. 312, 315, 325, 327, 422.
- Lombardie (La), p. 451.
- Londres, p. 115, 326.
- Longeau, p. 91.
- Longecour, p. 93.
- LONGUEVILLE (M. de), p. 60, 126, 359, 410, 449.
- LOPEZ (les), p. 243.
- LORÉ (Marguerite de), p. 355.
- Loriol, p. 135.
- Leroux-Bottreau (Le), p. 315.
- Lorraine (la), p. 33, 37, 50, 54, 67, 82, 84, 373, 393, 418.
- LORRAINE (cardinal de), p. 25, 41, 49, 54-57, 58, 63, 66, 85, 86, 88, 89, 123, 156, 177, 189, 190, 193, 194, 247, 291, 302, 339, 356, 365, 373, 379-382, 387, 388, 394-397, 401, 407, 408, 409, 411, 426 n., 428, 430, 443, 447 et n., 452 n., 455, 456, 457, 461.
- LORRAINE (Claude de), p. 85.
- LORRAINE (duc de), voir Charles III.
- LORRAINE (duchesse de), p. 83, 428, 430, 447, voir Claude de France.
- LORRAINE (Maison de), p. 21, 320, 408.
- LORRAINE (René de), marquis d'Elbœuf, p. 141.
- LOSSÉS (Jean de Baulieu, sieur de), p. 314.

- LOUDONO** (don Sancho de), p. 187, 188.
Loudun, p. 312.
LOUIS (saint), p. 77, 123.
LOUIS XI, p. 118, 250 n., 308, 316, 326.
LOUIS XII, p. 37, 39, 316, 358.
LOUPES (Antoinette de), p. 243.
Louvois-Beconnois, p. 324.
LOUVEAU, ministre, p. 317.
LOUVRE (le), p. 125, 155, 353.
Louzac, p. 306.
LUCQUOIS (les), p. 102.
Lumes, p. 283, 336.
LUSIGNAN, p. 452.
LUTHER, p. 272.
Luxembourg, p. 50.
LUXEMBOURG (les), p. 320.
Lyon, p. 8, 10, 24, 95, 98-111, 115, 134, 140, 172, 178, 254, 257, 314, 335, 426.
Lyon (Messieurs de), p. 93. c'est-à-dire la Municipalité.
Lyonnais (le), p. 100.
Lys (abbaye du), p. 57.
- MACON**, p. 10, 93, 94, 97, 101, 113, 120, 122.
Maconnais (le), p. 95.
MADELEINE (sainte), p. 164.
Madrid, p. 151, 269, 274.
MADRID (château de), p. 49.
Magistère (la), p. 235.
Maguelonne, p. 194.
MAHOMÉTANS (les), p. 410.
Mai (le), p. 376.
MAIAS (les), p. 375.
Mailly, p. 326.
MAILLY (les), p. 320.
MAINE (le), p. 388.
MALIGNY, p. 385.
MALOT (Jean), réformé, p. 352.
MALRAS (François Rougier, seigneur de), baron de Ferrals, p. 205-206.
Malte, p. 170, 288, 302, 323, 385, 398, 399, 407.
MALTE (Grand-maitre de), p. 171.
Manche (la), Espagne, p. 147.
MANOC (Pierre), p. 162.
- MANRIQUE** (don Juan), p. 148, 284, 292, 402.
MANRIQUE (don Pedro), chanoine, p. 156, 256.
MANSFELD (Pierre-Ernest, comte de), p. 83, 84, 85, 87.
Mantoue, p. 420.
MANTOUE (duc et prince de), voir Nevers (Louis de Gonzague, duc de).
Marçay, p. 313.
Marennes, p. 307.
MARGUERITE (sainte), p. 123.
MARGUERITE DE FRANCE (duchesse de Savoie), p. 110, 118, 132, 141, 142, 143, 146, 355, 444 et n.
MARGUERITE DE VALOIS, fille de Catherine de Médicis, p. 27, 33, 34, 61, 64, 65, 97, 109, 111, 132, 135, 141, 171, 177, 192, 214, 224, 236, 277, 288, 305, 442, 446.
MARIE, nièce du roi de Portugal, p. 253.
Marignane, p. 175.
Marignues, p. 414.
Marmande, p. 211, 238.
Marne (la), p. 57, 90, 427.
MAROT (Clément), p. 317, 425.
Marseille, p. 10, 96, 104, 131, 141, 144, 145, 146, 158, 166-181, 269, 398, 458.
Marsillargues, p. 184.
MARTHE (sainte), p. 179.
MARTIGNÉ-BRIAND, p. 313.
Martigues, p. 175.
MARTIGUES (vicomte de), p. 323, 394.
MARTIN (Benigne), p. 92.
Martinique (la), p. 387.
MARTYRS, p. 37.
MASSON, voir Vignaux, p. 203.
Maubec, p. 309.
MAUBIN, p. 389.
MAUGET, pasteur, p. 182.
MAULEVRIER, voir La Marck.
Maures (les), p. 165; les MAURES, 172, 212, 366, 403, 432, 438 n.
MAUVAIS (les), p. 43, les réformés.
MAUVISSIÈRE, voir Castelnaud.

- Mauzé*, p. 311.
MAXIMILIEN, empereur, p. 135, 440.
MAY (Simon de), p. 311.
May (Le), p. 83.
Meaux, p. 180, 349, 350, 356.
MÉDICIS (Hippolyte de), cardinal, p. 130.
MÉDICIS (Laudamine de), p. 28, 277.
MÉDICIS (les), p. 104, 108.
Méditerranée (la), p. 136, 167, 430.
Mehun-sur-Yèvre, p. 361.
Meilhan, p. 260.
MÉLANCHTON, p. 143.
MELPHE (prince de), p. 75, voir Car-racioli.
Melun, p. 57, 322, 339.
MELUN (Bellissent, seigneur de), p. 204.
MELVILLE (le sire de), p. 248.
MEYNE, diminutif de Mlle de Li-meuil (Mimi?) p. 123.
MENENDEZ (Pedro), p. 378.
MENNETOU-SUR-CHER, p. 361.
MÉRICHON, p. 309.
Merindol, p. 162.
Merlemont, p. 355.
MÉRU (Charles de Montmorency, seigneur de), fils du connétable, p. 145, 193, 258, 321.
Mesnil (le), p. 307.
Messigny, p. 91.
Messine, p. 275.
Metz, p. 88, 92, 101, 318, 322, 320, 355, 372, 393, 431, 457.
Meudon, p. 55.
Meuse (la), p. 90.
Mexique (le), p. 375.
Mézières, p. 457, 458.
MICHEL ANGE, p. 322.
Midouze (la), p. 259.
Milan, p. 172, 247, 288, 293, 358.
MILANAIS (les), p. 102.
MINERVE, p. 76, 77.
MIRON, p. 125.
Moisdon, p. 318.
Moissac, p. 235.
MOLINA, p. 283.
MONBERON (Gabriel, baron de), p. 321, 322.
MONCEAU (le sieur de), p. 389.
MONÇON (Cortès de), p. 35, 43, 148, 149.
Mondragon, p. 136.
Mongiscard, p. 207.
MONIER (Arnaud), réformé, p. 239.
MONLUC (Blaise de), p. 21, 67, 209, 210, 212, 213, 216, 219, 221, 232, 237, 262, 268, 274, 279, 282, 302, 356, 459.
MONLUC (le fils de), p. 247, 333.
MONLUC (Charlotte Catherine de), p. 236.
MONLUC (Jean de), évêque de Valence, p. 210, 259, 389, 403.
MONNIER (Claude), p. 99.
Mons-en-Montois, p. 424, 425.
MONTAIGNE (Michel Eyquem, seigneur de), p. 243, 251 n., 252.
Montargis, p. 37, 330, 353, 355, 424.
Montauban, p. 221, 232, 459.
MONTBRUN, p. 135, 136, 412 n.
Montceaux-en-Brie, p. 10, 371, 425, 426.
Mont-de-Marsan, p. 259, 260, 298.
Mont-Dore (le), p. 414, 415.
Montéclaire (fort de), p. 90.
MONTEJEAN (maréchal de), p. 78.
Montélimar, p. 135.
Montereau-Fault-Yonne, p. 72.
MONTESPEDON (Philippe de), p. 78, 313.
Montferrand, p. 415.
MONTFERRAND (Charles de), gouverneur de Bordeaux, p. 460.
MONTFORT (Maison de), p. 316.
MONTGOMERY, p. 132, 371, 385.
Montmarault, p. 417.
Montmédy, p. 343.
MONTMORENCY (Anne de), le Connétable, p. 14, 19, 20, 22-25, 28, 29, 37, 40, 41, 43, 46, 56, 59, 63, 67, 75, 76, 79, 84, 87, 95, 97, 109, 127, 128, 131, 132, 135, 142, 145, 146, 160, 163, 176-178, 180, 182, 187, 190, 193, 197, 219, 226, 229, 235, 239, 243, 247, 253, 260, 273, 274, 279, 280, 284, 292, 294, 303, 309, 311, 316, 318, 319, 320, 323, 339-

- 342, 346, 347, 353, 359, 366, 371, 373, 374, 379, 380, 384, 389, 393, 395, 397, 401, 403, 409-411, 428-430, 442, 446, 448, 457, 460.
- MONTMORENCY** (Anne de), fille du Connétable, p. 321.
- MONTMORENCY** (Catherine de), p. 321.
- MONTMORENCY** (Éléonore de), p. 321.
- MONTMORENCY** (François de), gouverneur de Paris, p. 155, 220, 320, 322, 344, 356, 385, 394, 428, 429, 430, 442, 448, 449 et n., 461.
- MONTMORENCY** (Henri de), p. 216, 322.
- MONTMORENCY** (Jean de), p. 312.
- MONTMORENCY** (Jeanne de), p. 321.
- MONTMORENCY** (Louise de), p. 86, 321, 343, 346, 355.
- MONTMORENCY** (Madeleine de), fille du Connétable, p. 321.
- MONTMORENCY** (Madeleine de Savoie, duchesse de), p. 127, 440.
- MONTMORENCY** (Marie de), p. 321.
- MONTMORENCY** (les), p. 41, 154, 346, 361.
- MONTMORENCY** (Hôtel de), à Paris, p. 318, 322.
- Montpellier**, p. 10, 175, 178, 183, 184, 194, 459.
- Montpensier**, p. 370, 416.
- MONTPENSIER** (M. de), p. 49, *voir* Bourbon (Louis de).
- MONTPENSIER** (Jacqueline de Longwy, duchesse de), p. 367.
- Montplaisir**, p. 258.
- Montréal**, p. 205, 299.
- Montreuil**, p. 322.
- Montrubel**, p. 307.
- Moret**, p. 72.
- MORETTE**, p. 133.
- MORVILLIER** (M. de), évêque d'Orléans, p. 144, 389, 442, 450.
- MOTHE** (La), p. 324.
- Mouliherne**, p. 326.
- Moulins**, p. 10, 290 n., 356, 359, 360, 362-397, 401, 409, 410, 413, 431, 432.
- MOUVANS** (Antoine et Paul de Richieu, seigneurs de), p. 162.
- Moux*, p. 201.
- Muhlberg*, p. 271.
- Mur-de-Sologne*, p. 361.
- MURET** (A. de), p. 252.
- Mussidan*, p. 301.
- Nancy**, p. 355, 408.
- Nangis*, p. 424 n., 425.
- Nantes*, p. 79, 315, 344.
- NANTES** (Edit de), p. 462.
- Naples*, p. 96, 293, 345.
- Naples* (galeries de), p. 166.
- Narbonne*, p. 96, 197, 199, 200, 314, 459.
- NARBONNE** (Catherine), *voir* Brasac, p. 222.
- NARVAEZ** (Panfilo de), p. 376.
- NASSAU** (René de), prince d'Orange, p. 137, 194, 253, 269.
- NATIONS** (les seigneurs des), à Lyon, p. 102.
- Naurouze*, p. 207.
- NAVARRÉ** (la), p. 94, 237, 259, 271, 297, 300, 304, 338.
- NAVARRÉ** (roi de), *voir* Antoine, Henri, Jean.
- Navarre* (reine de), *voir* Vendôme (M^{me} de).
- NEMOURS** (Jacques de Savoie, duc de), p. 100, 103, 106, 117, 247, 381, 396, 407, 424, 429, 450.
- Nérac*, p. 10, 211, 298, 299, 300.
- Neufchâtel*, p. 316.
- NEUFCHATEL**, *voir* Duranson (Jean).
- NEVERS** (François de), p. 428.
- NEVERS** (Louis de Gonzague, duc de), p. 60, 75, 77, 97, 109, 113, 224, 247, 388, 397, 420, 421, 449, 450, 455.
- NEVERS** (duchesse de), p. 82.
- Nice*, p. 105, 418.
- Nice* (comté de), p. 118.
- NICOLAS** (Simon), p. 70.
- NICOLAY** (M. de), p. 392.
- NICOMÉDISTES** (les), p. 192 et n.
- Nîmes*, p. 10, 180-183, 197, 222, 307.
- Niort*, p. 311.
- Nissan*, p. 199.
- Nive* (la), p. 266.

- Nivernais* (le), p. 420.
 NOAILLES (François de), évêque de Dax, p. 440.
 NOGARET d'Épernon, p. 238.
Nogaro, p. 299.
 NONCE, p. 37, 143, 146, 190, 246, 257, voir Crivelli.
Normandie (la), p. 97, 175, 212, 360, 437, 457.
 NORMANDS (les), p. 173.
 NOSTRADAMUS, ou Michel de Nostredame, p. 141, 159, 160.
 NOSTREDAME (Michel de), voir Nosttradamus.
Notre-Dame d'Espérance, p. 418.
Noyers, p. 423.
Œil (l'), p. 417.

Oiron, p. 312.
 OISEL (le seigneur d'), voir Clutin (Henri).
Oléron (Ile d'), p. 307.
Ollioules, p. 166.
Oloron (Gave d'), p. 297.
Orange, p. 136, 137, 139, 146.
 ORANGE (prince d'), voir Nassau (René de).
Orléans, p. 41, 89, 131, 296, 350, 352, 360, 362, 424.
 ORLÉANS (l'édit d'), p. 158, 161, 162, 163, 180, 191, 223, 229, 254, 281, 291 n., 303, 304, 337, 367, 393, 431.
 ORLÉANS (l'évêque d'), voir Morvillier.
Ornain (l'), p. 83, 90.
 ORNANO (Alphonse d'), p. 458.
 ORNANO (Sampiero), p. 130, 131, 172, 178, 224.
 ORTHE (Guillaume de Nogué, vicomte d'), gouverneur de Bayonne, p. 245, 262, 267.
 OSSUNA (duc d'), p. 277.
Quanne, p. 423.

Pagny, p. 93.
 PALATIN (Comte), p. 123.
 PALISSY (Bernard de), p. 55.
 PALLAS, p. 77.

 PAMPELUNE (archevêque de), p. 277.
 PARÉ (Ambroise), p. 295 n.
Paris, p. 24, 31, 36, 48-51, 134, 135, 154, 155, 175, 220, 356, 359, 384, 393, 403, 407, 424, 426, 428, 430, 431, 444, 451, 460, 462.
 PARLEMENTS, p. 19, 30, 67, 154, 155.
 PARME (Marguerite de), sœur de Philippe II, p. 20, 43, 46, 50, 79, 114 n., 145, 153, 154, 252, 274.
 PARME (Alexandre Farnèse, Prince de), p. 253, 462.
 PARPAILLE (Jean Perrin, seigneur de), p. 137-138.
Parthenay, p. 311.
 PASSERAT, p. 75, 78.
 PASSOT (Nicolas), p. 78.
Pau (Gave de), p. 297.
 PAUL IV, p. 25.
 PAUL (Gaspard), p. 169.
 PAULE (Famille de), p. 208.
 PAUL-ÉMILE, p. 249.
 PAULHAN (les), à Montpellier, p. 185.
Pavie, p. 238.
Pays-Bas (les), p. 20, 22, 23, 35, 105, 153, 206, 253, 293, 353, 408, 438, 448, 449, 450, 452, 453, 457, 461.
Peccais, p. 184.
 PECCÉ (Antonio), p. 280.
 PELLEVÉ (Nicolas de), évêque d'Amiens, p. 448.
 PELLICIER, évêque de Montpellier, p. 184.
 PENON (Jacques), p. 79.
Peñon de Velez (le), p. 146.
 PEREGRINUS, p. 99.
 PEREZ (don Gonzalo), p. 280, 362.
Périgord (le), p. 301.
Péronne, p. 457.
Perpignan, p. 199, 255.
 PERPIGNAN (Pierre de), p. 199 n.
 PERRENOT (sieur de Chantonnay), voir Chantonnay.
 PERRIN (Jean), seigneur de Parpaille, p. 137, 138.
Perron (le), p. 108.
Pertuis (le), p. 307.
 PESCARA (le Marquis de), p. 178.
Pesselière (la), p. 423.

- ESTE (la)** à Lyon, p. 115, 116; à Salon, p. 158.
Peyrehorade, p. 297.
PEZANT (François), principal du Collège de Clermont, p. 415.
PHILIPPE II, p. 11, 12, 19, 20, 33, 35-36, 43, 44, 47, 50, 56, 65, 66, 79, 80, 84, 86, 95, 97, 105, 110, 112, 114, 131, 142, 143, 145, 146, 148-152, 155, 156, 172, 174, 177, 178, 190, 192, 194, 217, 221, 224, 230, 240, 246, 253, 255, 259, 263, 269, 271, 284, 289, 290, 291, 293, 294, 295 n., 304, 305, 314, 317, 346, 351, 375, 376, 377, 388, 399, 400, 405, 408, 410, 411, 417, 418, 421, 430, 432, 437, 439, 462.
PHILIPPE (Jean), p. 185, 191.
PIBRAC, Gui du Faur, p. 297.
Picardie (la), p. 175, 186, 220, 274, 342, 343, 344, 345, 346, 395, 424, 451, 457.
PIE IV, pape, p. 139, 172, 177, 190, 372.
PIE V (Michele Gisleri), p. 372, 386, 410.
Piémont (le), p. 451, 458, 459.
PIENNES (Charles de Hallwin, seigneur de), p. 112, 113, 130, 449.
Pierrelatte, p. 135.
PIERRES (Jean), p. 310.
PIERRE-VIVE (Marie Catherine de), voir Du Perron.
Pierre-Size (Château de), p. 103.
Pignerol, p. 110, 111, 146.
PINEAU, apothicaire, p. 317.
Plessis-les-Tours (le), p. 326, 327, 329.
Poissy (Colloque de), p. 330, 349.
POITEVINS (les), p. 285.
Poitiers, p. 314, 338.
Poirre, p. 83.
POLE (le Cardinal), p. 192.
POLIN (le capitaine), baron de La-garde, voir La Garde (baron de).
POLTROT DE MÉRÉ, D. 32, 40, 351, 352, 380.
POLVERIN (La), p. 440.
Pommevic, p. 235.
Pont-de-Charmes (le), p. 118.
Pont-de-Chargy, p. 361.
Pont-de-Veyle (le), p. 95.
Pont-du-Château, p. 414.
Pont du Gard, p. 181.
Pontons, p. 260.
Pont-sur-Yonne, p. 72.
PORCIEN (Antoine de Croy, comte de), p. 303 et n., 359, 385, 397, 428 et n.
Porto-Veccchio, p. 178.
Port-Royal, p. 376.
Port-Sainte-Marie, p. 237.
PORTUGAIS, p. 35, 239.
PORTUGAL (l'ambassadeur de), p. 407.
PORTUGAL (princesse de), p. 219, 305.
PORTUGAL (roi de), p. 224, 334, 407; (reine de), p. 288.
POTHIER (François), p. 78.
POTHIER (Nicolas), p. 78.
Pouigny, p. 423.
Pourrières, p. 164.
Poursay-Garnaud, p. 308.
Poussan, p. 194, 197.
Prado (le), p. 151.
Prague, p. 186.
Préaux, p. 322.
PRIMATICE (le), p. 62.
Prouille, p. 205.
PROVENÇALES (les), p. 285.
Provence (la), p. 67, 100, 101, 125, 136, 158, 172, 173-177, 458.
Prugne-au-Poi (la), p. 322.
Puy-de-Dome (le), p. 415.
RABELAIS, p. 52.
RABOT, p. 389.
RAGUENEAU (Pierre), évêque de Marseille, p. 169.
Rais (la côte de), p. 317.
RAISSON (Jean), p. 162.
RAMBOUILLET (Charles d'Angennes, devenu cardinal de), p. 260, 339, 359.
RAMBOUILLET (Nicolas d'Angennes, seigneur de), p. 410.
RAPHAEL, p. 62.
RAYNAUD (Pierre), p. 162.

- RÉOLE** (la), galère, p. 169.
RÉFORMÉS, p. 20-21.
Régennes, p. 424.
Regrippière (la), p. 313.
REIFFENBERG (Philippe de), p. 269.
RELIGION CATHOLIQUE, p. 66, 284.
REMI (saint), p. 92.
RENARD (Simon), p. 25, 153, 154, 171.
RENÉ (le roi), p. 179, 324.
RENNES (l'évêque de), voir Bochetel (Bernardin).
Rennes, p. 317.
Réole (la), p. 238.
Renty, p. 344.
RÉPUBLIQUE, p. 13, 21.
Rethelois (le), p. 420.
RETZ (duc de), voir Gondi.
RETZ (la maréchale de), p. 440 et n. *Reynel*, p. 90.
Rhin (le), p. 115, 169, 346.
Rhône (le), p. 99, 118, 125, 135, 176, 179, 180.
RIBAUT (Jean) et son fils, p. 360, 373, 375, 384, 399, 410.
RIBAUT DE LAUDONNIÈRE, p. 354.
Ribérac, p. 301.
RICHELIEU (Antoine du Plessis, sieur de), p. 330, 331.
RICHEREL (Bénigne et Jean), orfèvres, p. 92.
RICHIEU (Antoine et Paul de), seigneurs de Mouvans, p. 162.
RIEUX (comte de), p. 216.
RIEUX (Claude de), p. 316, 344, 349.
RINGRAVE (le comte), voir Salm (de).
Rio de Janeiro (baie de), p. 411.
Riom, p. 415.
Rivaroles (rivière), p. 326.
ROBERTET (Florimond), p. 357.
Roche-Beaucourt, p. 301.
Roche-Bernard (la), p. 317.
ROCHECHOUART (Gabrielle de), p. 429.
Rochefatou (la), p. 311.
Rochelle (la), p. 19, 304, 307, 308, 309, 460.
RODOLPHE DE HABSBOURG, p. 33.
ROHAN (Françoise de), p. 429 et n.
ROHAN (Isabeau de Navarre, vi comtesse de), p. 317.
ROHAN (les), p. 349.
Rolampont, p. 90.
ROMAINS (les), p. 307.
Romans, p. 125.
Rome, p. 172, 283, 365, 372.
Romorantin, p. 362.
RONSARD, p. 24, 34, 61, 63, 65, 66, 86, 89, 120, 124, 287, 327, 341, 355, 357, 392, 426, 431, 441, n. 445.
Roquefort, p. 259.
ROQUETS (les), p. 214.
Rouen, p. 67, 68, 93, 306, 368, 371, 405, 461, 462.
ROUEN (Parlement de), p. 26.
ROUËTE (la), la belle Rouet, Louise de la Béraudière, p. 42, 445 et n.
Roussillon, p. 118, 119.
ROUVIÈRE, réformé, p. 330.
ROY (Hugues), imagier, p. 92.
Roye, p. 89.
ROYE (Eléonore de), femme du prince de Condé, p. 41, 85, 88, 344, 347, 355.
RUFFEC (M. de), p. 302.
RUY GOMEZ DE SILVA, p. 149, 151, 273.
SABATIER (Jacques), p. 203.
SAINT-AIGNAN (comte de), p. 357.
Saint-Amant, p. 414.
SAINT-ANDRÉ (Maréchal de), p. 21, 25, 123, 351.
SAINT-ANDRÉ (la maréchale de), p. 131.
Saint-Augustin (fort de), p. 378.
SAINT-BARTHÉLEMY, p. 25, 73.
Saint-Bertrand de Comminges, p. 459.
Saint-Bonnet, p. 415.
Saint-Brès, p. 184.
Saint-Chamas, p. 175.
Saint-Cosme, v. 326.
Saint-Denis (abbaye de), p. 97, 156.
Saint-Denis (bataille de), p. 323.
Saint-Émilien, p. 239.
SAINT-GELAIS (Louis de), voir Lانسac.

- Saint-Genès de Talence*, p. 241 n.
Saint-Germain-des-Fossés, p. 413.
Saint-Germain-en-Laye, p. 48, 49, 155, 356.
Saint-Germain (édit de), p. 367.
Saint-Jean d'Angély, p. 308.
Saint-Jean-de-la-Sale, p. 161.
Saint-Jean-de-Lux, p. 7, 8, 225, 276, 277, 294.
SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM (ordre de), ses galères, p. 170, 386.
Saint-Jory, p. 232.
Saint-Just, p. 361.
Saint-Liébault, p. 74.
Saint-Lyé, p. 74.
Saint-Martin-de-Crau, p. 175.
Saint-Mathieu (fort de), p. 378.
Saint-Maur, p. 12, 52-57, 426, 427.
Saint-Maurice, p. 93.
Saint-Maximin, p. 164.
Saint-Menoux, p. 361.
Saint-Michel, p. 228.
SAINT-MICHEL (ordre de), p. 142, 143.
SAINT-OFFICE (le), p. 304, 437.
Saint-Paul-Trois-Châteaux, p. 136.
Saint-Priest, p. 417.
Saint-Priest-Bramesant, p. 414.
Saint-Privat-du-Gard, p. 181.
Saint-Quentin, p. 186, 220, 346, 457.
Saint-Quentin (bataille de), p. 84, 88, 110, 155, 253, 346, 420.
Saint-Remy, p. 158.
Saint-Saturnin, p. 414.
Saint-Sébastien, p. 247, 276, 304.
Saint-Sépulcre, p. 83.
SAINT-SULPICE (M. de), ambassadeur de France en Espagne, p. 34, 114, n., 146, 145, 172 n., 200, 212, 217, 260, 293, 332, 335, 446 et n.
Saint-Trojan, p. 307.
SAINT-VÉRAN (M. de), p. 182.
Sainte-Baume (la), p. 164.
SAINTE-FOIX (le cardinal de), p. 292.
Saintes, p. 307.
Saintonge (la), p. 306.
SALCÈDE (le commissaire), p. 393.
SALERNE (le prince de), p. 185.
SALM (Anne de), p. 355.
SALM (Philippe de), le Rhingrave p. 60, 85, 126, 168, 178, 257, 306
SALOMON (Jean), p. 162.
Salon, p. 10, 158.
Salses, p. 199.
Saluces (marquisat de), p. 459.
SAMBIN (Hugues), menuisier, p. 92.
SAMPIERO D'ORNANO, p. 130, 143, 144, 145, 398, 405, 419, 458.
SANSAC, gouverneur d'Angoulême, p. 301.
Santa-Cruz (terre de), voir Brésil.
SANTIAGO (galère de), p. 170.
Saône (la), p. 93, 99, 116.
SAPHO, p. 233.
SARDINI (Scipion), p. 124, 452.
SARLAN (Antoine de), p. 120.
SARRASINS (les), p. 204.
SARRON, p. 112.
SATYRES, p. 74, 75.
Saubusse, p. 266.
Saulnière-sur-Doubs, p. 93.
SAULX - TAVANNES (Gaspard de), p. 92, 93, 94, 100, 103, 446, 449 et n.
SAUVAGES, p. 74, 76.
Savigliano, p. 110, 111, 146.
Savoie, p. 44, 53, 99, 110, 418.
SAVOIE (Emmanuel-Philibert, duc de), p. 53, 110, 111, 112, 118, 133, 141, 142, 144, 146, 152, 172, 346, 458.
SAVOIE (Louise de), p. 88.
SAVOIE (Madeleine de), p. 320, 322.
Voir Montmorency.
SAVOIE (M^{me} de), duchesse de Berry, p. 433.
SAXE (l'Électeur Auguste de), p. 271, 272, 294, 421.
Sazeret, p. 417.
Ségovie (les bois de), p. 293.
Segura, p. 294.
SÉGUIER (le président), p. 389.
SEILLANS (Pierre), p. 169.
Seine (la), p. 429.
Selongey, p. 91.
SELVE (Jean-Paul de), p. 231.
Senecy, p. 93.
SENINGHEN (comtesse de), p. 303 n.
SENINGHEN (les), p. 349.

- Sens*, p. 10, 68, 72-74, 79, 424.
Septème, p. 118.
 SERBELLONI (François-Fabrice, sieur de), p. 139, 146.
Sergines, p. 424.
Sermaize, p. 83.
Sernhac, p. 181.
 SERRE (Pierre), p. 207.
Seurre, p. 93.
Séville, p. 295.
 SÉVILLE (archevêque de), grand-inquisiteur, p. 237.
Sèvre (la), p. 311.
 SHAKESPEARE, p. 62.
 SICILE (galères de), p. 167.
Sienna, p. 210.
 SIÉPRAC (Jean de Pardaillan, seigneur de), gouverneur de Dax, p. 460.
Sigeac, p. 199, 200.
 SILVIO, maître d'armes, p. 65.
Simancas, p. 112.
 SIMIANE (M. de), p. 170.
Sioule (la), p. 416.
Sistéron, p. 162.
 SMITH (Thomas, ambassadeur d'Angleterre), p. 12, 49 n., 51, 81, 82, 108, 109, 111, 116, 231, 352, 451.
Solies (MM. de), p. 165 la municipalité.
 SOMMERIVE (le comte de), fils du comte de Tende, p. 162, 169, 179.
 SORANZO (Giovanni), ambassadeur vénitien, p. 12, 147, 149, 151.
Sorgue (la), p. 139.
Sorgues, p. 138. — Le baron de —, p. 198.
 SORIANO (Michele), p. 167, 273.
 SOUBISE (le seigneur de), p. 349, 355, 380, 385.
Sougères-les-Simons, p. 423.
Soustre (bois de), p. 197.
Souigny, p. 361.
 STROZZI (Alphonsine), femme de Scipion de Fiesque, p. 440 n.
 STROZZI (cardinal), p. 198, 199.
 STROZZI (Claire), p. 277.
 STROZZI (maréchal de), p. 39, 200.
 STROZZI (Philippe), p. 27, 28, 29, 333, 371, 421.
 STROZZI (Pierre), p. 28.
 STUART (Marie), reine d'Écosse, p. 165, 177, 269, 303, 426.
 STUART (les), p. 22.
 SUISSES (les), p. 82, 100, 135, 154, 165, 187, 257, 283, 298, 355, 371.
Suize (la), p. 90.
Surgères, p. 308.
Suze-la-Rousse, p. 136.
 TABOUROT (veuve), p. 91.
Tage (le), p. 147.
Tanlay, p. 302, 254, 423.
Tarascon, p. 179, 180.
Tarn (le), p. 232, 235.
Tartas, p. 260, 298.
 TASCARD (Martin), pasteur, p. 233.
 TAVANNES (M. de), voir Saulx-Tavannes.
Temple (bastide du), p. 235.
 TENDE (le comte de), p. 161, 162, 179, 180, 277, 320, 458. — (La comtesse de), p. 277.
 TERLON, écolier, p. 214, 216. — Avocat, p. 222.
 TERMES (maréchal de), p. 130, 216.
Terre-Neuve, p. 267, 247, 333.
 TERRIDES (M. de), p. 184, 233.
 THAYS (Pierre), p. 78.
 THÉATINS (les), p. 247.
Théneville, p. 420.
Thérouanne, p. 344.
Thil-Chatel, p. 91.
Thionville, p. 88.
Thoars (château de), p. 241
 THORÉ (Guillaume de), p. 321, 322.
 THOU (le président de), p. 389.
 THOU (Jacques-Auguste de), p. 366.
Thouars, p. 311.
Thouet (le), p. 311.
 THROCKMORTON, ambassadeur d'Angleterre, p. 12, 33, 48-49, 68, 81, 132, 257.
 TIEPOLO, p. 273.
 TIEYS DARIAT (Jean), p. 234.
 TITIEN (le), p. 271.
Tolède, p. 156, 304.
 TOLEDO (don Garcia de), p. 167.
 TOLEDO (don Hernando de), p. 459.

- TOLÉRANCE, p. 22, 24.
Tolosetta, p. 225, 257, 260.
Tonneins, p. 301.
Toscane (la), p. 152, 289.
Touche-aux-Anes (la), p. 324.
 TOUCHET (Marie), p. 454.
Toul, p. 431, 457.
Toulon, p. 165, 269, 458.
Toulouse, p. 8, 156, 175, 205-226, 228, 231, 295 n., 314, 395, 459.
Touquin, p. 425.
Touret (le), p. 158.
Tour-Garnier (la), p. 301.
 TOURNELLES (écuries des), p. 277.
Tournon, p. 118, 123.
 Tournon (François, cardinal de), p. 94, 118, 441.
 Tournon (Just, baron de), p. 118, 126.
Tours, p. 8, 101, 154, 302, 314, 327, 356, 406.
Touvre, p. 302.
Touvre (la), p. 302.
Tracy-sur-Loire, p. 420.
 TRANS (marquis de), p. 248.
Traverses (les), p. 259.
Trente (concile de), p. 54, 56, 58, 65, 95, 245, 290, 292.
Tréveray, p. 90.
Trèves (archevêque de), p. 410.
 TREZZO (Jacopo de), p. 156.
 TROMPETTE (Château), p. 240, 241.
 TROYENS, p. 62.
Troyes, p. 8, 11, 74, 75, 89. •
 TRUCHON (le sieur), p. 389.
Tunis, p. 271.
 TURCS (les), p. 51, 165, 167, 170, 172, 190, 230, 275, 289, 298, 302, 314, 323, 359, 403, 407, 431.
 TURCS (l'ambassadeur des), p. 263, 264, 269, 290.
 TURENNE (M^{lle} de), voir Limeuil (Isabeau de).
 TURENNE (vicomte de), p. 321.
Turin, p. 110.
 URBAIN II, p. 342.
Urt, p. 296.
 UREÑA (comtesse d'), p. 277.
 UZÈS (duc d'), voir Crussol (Antoine de).
 UZÈS (duchesse d'), voir Crussol (M^{me} de).
Vaise (porte de), p. 102, 103.
Valence, p. 8, 11, 125, 126, 127, 209.
 VALENCE (évêque de), voir Monluc (Jean de).
Valence (Espagne), p. 426.
Valence d'Agen, p. 235.
Valladolid, p. 168.
Vallery, p. 123, 355.
 VALOIS (les), p. 125.
Varennes, p. 413.
 VARGAS (Juan), p. 44.
 VASQUEZ (Isabelle), p. 440.
Vassy (massacre de), p. 100, 162, 317, 330, 354.
Vatleville, p. 348.
 VAUCELLES (trêve de), p. 345.
 VAUMESNIL, musicien, p. 69, 287.
Vauvert, p. 184.
 VÉGÈCE, p. 272.
Vendœuvres, p. 331.
 VENDÔME (duc de), p. 88.
 VENDÔME (M^{me} de), Jeanne d'Albret, reine de Navarre, p. 25, 38, 50, 91, 93, 94, 96, 97, 98, 104, 106, 117, 133, 171, 211, 225, 246, 247, 259, 297, 298, 300, 301, 304, 317, 358, 359, 360, 373, 388, 395, 403, 424, 431, 432.
Venise, p. 181, 190, 430.
 VÉNITIENS (ambassadeurs), p. 12, 106, 257.
 VENTO (Pierre), p. 169.
 VERCELLI (Alphonse), aumônier de la reine-mère, évêque de Lodève, p. 451.
Verdun, p. 431, 457.
 VERGER (Guillaume), cuisinier, p. 70.
Verger (le), p. 325.
 VERGY (François de), gouverneur de la Franche-Comté, p. 458.
 VERRAZANO, p. 375.
Versailles, p. 286.
Verteuil, p. 30.
Vervins (traité de), p. 462.

- Vesoul*, p. 153.
Vichy, p. 413, 414.
 VIEILLEVILLE (François de Scépeaux, maréchal de), p. 99, 100, 109, 326, 358, 387, 389, 399, 403.
Vienne, p. 118, 123.
Vienne (en Autriche), p. 326.
Vierzon, p. 361.
Vignay, p. 370, 371, 413.
 VIGNAUX, dit Masson, pasteur, p. 203, 232.
 VILLARS (le comte de), p. 180, 184, 192, 401, 409.
 VILLARS (Honoré de Savoie, marquis de), p. 216, 320, 331, 449 et n.
Ville-aux-Fourriers (la), p. 326.
Villefranche-de-Lauragais, p. 207.
 VILLEGAGNON (Nicolas Durant, dit), p. 344, 411.
Villeneuve, p. 194, 197.
 VILLENEUVE, aubergiste, p. 241.
 VILLENEUVE (le sieur de), gouverneur de Montpellier, p. 185.
Villeneuve-L'archevêque, p. 74.
Villeneuve-le-Roi, p. 91, 424.
Villeneuve-Saint-Georges, p. 47.
Villeneuveville, p. 207.
 VILLEPARISIS, voir Clutin (Henri).
Villepinte, p. 205.
 VILLEQUIER (René de), p. 442.
 VILLEROY (Nicolas de Neufville, seigneur de), p. 420, 443.
 VILLIERS (M. de), p. 389.
Vincennes, p. 52, 53, 84, 454.
 VIRET (Pierre), p. 100, 110, 184.
 VITRÉ, p. 317.
Vitry-le-François, p. 83.
Vittoria, p. 257.
Vivarais (le), p. 135.
 VIVÈS (Antoine), p. 198.
Yonne (l'), p. 423, 424.
 ZAYAS (G. de), p. 453, 454.
 ZUÑIGA, p. 44, 316 n., 447 n., 456.

TABLE

	Pages
PRÉFACE. — <i>Ce récit est né</i>	7-15
PREMIÈRE PARTIE — L'ANNÉE 1564	
I. — Catherine de Médicis, arbitre au milieu des partisans	19-26
II. — La maison de la Reine-mère	27-30
III. — Projet du Tour de France	31-34
IV. — Philippe II regarde notre pays avec les yeux de M. de Chantonnay	35-40
V. — Don Francès de Alava, le nouvel ambassadeur d'Espagnè	41-47
VI. — A Paris avant le départ	48-51
VII. — L'arrêt à Saint-Maur	52-57
VIII. — Le Carnaval de Fontainebleau	58-68
IX. — Le train du Roi	69-71
X. — L'entrée à Sens	72-74
XI. — Un séjour à Troyes	75-80
XII. — La paix anglaise	81-82
XIII. — A Bar-le-Duc. Au baptême	83-89
XIV. — A travers la Bourgogne	90-98
XV. — Un séjour à Lyon	99-107
XVI. — Les fêtes de Lyon	108-111
XVII. — Le chiffre volé	112-114
XVIII. — La Peste fait son entrée	115-117
XIX. — Chez le cardinal de Tournon. M ^{lle} de Limeuil	118-124
XX. — Vers la Provence	125-128
XXI. — Elisabeth de France... les dames, les dames!	129-133
XXII. — En Dauphiné. L'entrée en Provence	134-136
XXIII. — D'Orange en Avignon	137-141
XXIV. — Le ménage de Savoie. Sampierro de Corse	142-146
XXV. — Dans les jardins d'Aranjuez	147-152
XXVI. — Tirer la relique de saint Eugène d'un pays sans foi	153-157
XXVII. — A Salon de Crau, chez Nostradamus	158-160
XXVIII. — A travers la Provence	161-166
XXIX. — Un séjour à Marseille	167-174

XXX.	— Arles assiégée par les eaux	175-178
XXXI.	— Tarascon la catholique; Beaucaire l'hérétique; Nîmes la réformée.	179-183
XXXII.	— La Noël de Montpellier	184-190
XXXIII.	— La paix... et les reliques!	191-194

DEUXIÈME PARTIE. — L'ANNÉE 1565

I.	— En Languedoc	197-201
II.	— Carcassonne sous la neige.	202-206
III.	— Un séjour à Toulouse	207-209
IV.	— Monluc et ses hommes.	210-213
V.	— L'entrée à Toulouse.	214-216
VI.	— Projet de l'entrevue.	217-219
VII.	— Au Parlement de Toulouse. Le Carnaval.	220-223
VIII.	— Un grand bien pour le service de Dieu.	224-227
IX.	— Les masques	228-231
X.	— De Montauban la Réformée à Agen la Catholique. Un séjour à Bordeaux.	232-238 239-243
XII.	— Don Francis regarde Bordeaux et médite.	244-247
XIII.	— Michel de L'Hospital harangue le Parlement.	248-252
XIV.	— La semaine sainte, purs et impurs	253-256
XV.	— Sur le chemin de Bayonne	257-261
XVI.	— Une sainte entrevue. L'envoyé de Satan	262-265
XVII.	— Bayonne.	266-270
XVIII.	— Sa Hautesse le duc d'Albe	271-275
XIX.	— Au-devant de la Reine Catholique	276-278
XX.	— Des gens qui récitent une leçon.	279-281
XXI.	— Le projet d'une ligue	282-284
XXII.	— Les fêtes de Bayonne	285-287
XXIII.	— Les petits résultats d'une grande entrevue.	288-293
XXIV.	— La séparation.	294-299
XXV.	— De Nérac à Cognac.	300-305
XXVI.	— En Saintonge et vers La Rochelle.	306-310
XXVII.	— En Poitou ou chez les grisons poitevins.	311-314
XXVIII.	— Vers la Bretagne	315-318
XXIX.	— A Châteaubriant, chez M. le Connétable. Vers Angers.	319-326
XXX.	— L'entrée à Tours	327-331
XXXI.	— Regards vers la Floride	332-336
XXXII.	— Regards vers la France.	337-340
XXXIII.	— Châtillon-sur-Loing.	341-356
XXXIV.	— Sur le chemin de Blois.	357-359
XXXV.	— Vers Moulins.	360-362

TROISIÈME PARTIE. — L'ANNÉE 1566

I.	— L'assemblée de Moulins	365-368
II.	— Michel de L'Hospital	369-374

TABLE DES MATIÈRES

489

III. — L'arrivée du fils de Jean Ribaut	375-378
IV. — Le cas de l'amiral	379-382
V. — Une chose tellement nouvelle : l'intimidation. . .	383-386
VI. — Justice de France	387-392
VII. — Les conseils rompus	393-397
VIII. — Des pirates... pas des soldats	398-400
IX. — L'audience.	401-405
X. — La foi va disparaître.	406-408
XI. — Trois bonnes choses, trois mauvaises	409-412
XII. — La reine-mère et le chancelier dans leur Auvergne.	413-416
XIII. — Au cœur de la France et au cœur de l'Espagne. . .	417-419
XIV. — En Nivernais au temps de Pâques.	420-422
XV. — Un retour rapide	423-427
XVI. — La dernière lettre de don Francès.	428-434

EPILOGUE

I. — Le testament de don Francès	437-452
II. — La main de Dieu	453-455
III. — Il est possible d'attaquer la France	456-461
IV. — Au tombeau de Philippe II.	462-463
INDEX,	465

LA PRÉSENTE ÉDITION (2^e TIRAGE)
A ÉTÉ ACHEVÉE D'IMPRIMER LE
18 MARS 1937 PAR L'IMPRIME-
RIE FLOCH A MAYENNE (FRANCE).

20 Diabos

Digitized by Google

EXTRAIT DU CATALOGUE

Format in-8° ecu, tirage sur Alfax Navarre

FRIEDRICH GUNDOLF. — Goethe (I, II, III) Chaque vol...	20	»
CORRESPONDANCE DE LISZT ET DE M ^{me} D'AGOULT (I, II). Chaque volume.....	30	»
ANDRÉ GAYOT. — Guizot et Madame Laure de Gasparin ..	45	»
E. A. RHEINHARDT. — L'Impératrice Joséphine.....	25	»
ANDREAS LATZKO. — Le Général Lafayette.....	30	»
COMTE CARTON DE WIART, de l'Institut. — Marguerite d'Autriche.....	25	»
STEFAN ZWEIG. — Erasme	20	»
LETTRES FRANÇAISES DE RICHARD WAGNER	30	»
A. AUGUSTIN-THIERRY. — Le Prince Impérial.....	20	»
DMITRY MEREJKOVSKY. — Jésus inconnu	25	»
Ch. de la RONCIÈRE. — Valbelle "le Tigre" marin de Louis XIV	20	»
MÉMOIRES DU CHEVALIER D'ÉON.....	30	»
J.-G. DROYSEN. — Alexandre.....	35	»
GINA KAUS. — Catherine la grande	25	»
MARQUISE DE MONTCALM. — Mon Journal pendant le premier ministère de mon frère	25	»
KARL TSCHUPPIK. — Marie-Thérèse	25	»
STEFAN ZWEIG. — Marie Stuart.....	25	»
LOUIS VAUNOIS. — Vie de Louis XIII.....	30	»
C. DE GRUNWALD — Stein, l'ennemi de Napoléon	25	»
FERNAND PAYEN. — Raymond Poincaré chez lui, au Parle- ment, au Palais.....	25	»
J.-E. FIDAO JUSTINIANI. — Richelieu, Précepteur de la Nation française.....	20	»
PIERRE DAYE. — Stanley	20	»
JUDITH CLADEL. — Rodin, sa vie glorieuse et inconnue...	30	»
GONZAGUE TRUC. — Florence et les Médicis	20	»
PAUL FRISCHAUER. — Garibaldi	25	»
ALFRED DREYFUS. — Souvenirs et correspondance.....	20	»
GEORGES MEAUTIS. — Eschyle et la Trilogie	25	»
CORRESPONDANCE DE LISZT ET DE SA FILLE MADAME EMILE OLLIVIER.....	25	»
MARIO MEUNIER. — Apollonius de Tyane	30	»
EMILE BAUMANN. — La vie terrible d'Henry de Groux ...	25	»
KONRAD HEIDEN. Adolf Hitler.....	30	»
PIERRE CHAMPION. — Catherine de Médicis présente à Charles IX son royaume (1564-1566).....	30	»
O. DE WERTHEIMER. — Christine de Suède	25	»
Maréchal BADOGLIO. — Commentaires sur la Campagne d'Éthiopie.....	35	»

ÉDITIONS

GRASSET

7 665T2 005 PS 1

7593

ET

